



HAL
open science

De l'intercompréhension entre langues romanes : sources, tensions et variations épistémologiques

Thomas de Fornel

► To cite this version:

Thomas de Fornel. De l'intercompréhension entre langues romanes : sources, tensions et variations épistémologiques. Linguistique. Université de Bordeaux; Universidade Federal do Paraná (Brésil), 2023. Français. <NNT : 2023BORD0475>. <tel-04417897>

HAL Id: tel-04417897

<https://theses.hal.science/tel-04417897v1>

Submitted on 25 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

THÈSE EN COTUTELLE PRÉSENTÉE
POUR OBTENIR LE GRADE DE

**DOCTEUR DE
L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
ET DE L'UNIVERSIDADE FEDERAL DO PARANÁ**

ÉCOLE DOCTORALE : EDSP2
SPÉCIALITÉ : Études anglophones, langue de spécialité, didactique de la langue
PROGRAMA DE PÓS-GRADUAÇÃO em Letras
Estudos Linguísticos

Par Thomas DE FORNEL

**De l'intercompréhension entre langues romanes :
sources, tensions et variations épistémologiques**

Sous la direction de Pierre ESCUDÉ
et de Francisco CALVO DEL OLMO

Soutenue le 19 décembre 2023 à l'université de Bordeaux

Membres du jury :

Mme JAMET, Marie-Christine Professeure associée Università Ca' Foscari Venezia
M. OLLIVIER, Christian Professeur des Universités Université de la Réunion
Mme MELO-PFEIFER, Sílvia Professeure des Universités Université de Hambourg
Mme DAHER, Cláudia Helena Maîtresse de conférences Universidade Federal do Paraná
M. ESCUDÉ, Pierre Professeur des Universités Université de Bordeaux
M. CALVO DEL OLMO, Francisco Maître de conférences Universidade Federal do Paraná

Présidente du jury
Rapporteur
Rapporteuse
Examinatrice
Directeur de thèse
Directeur de thèse

Membre invité :

M. CHAVAGNE, Jean-Pierre Retraité Université de Lyon

Invité

Titre : De l'intercompréhension entre langues romanes : sources, tensions et variations épistémologiques

Résumé

Cette thèse traite de l'intercompréhension entre langues romanes (ICLR) et de son historiographie de manière à répondre à un certain besoin soulevé par la communauté académique intercompréhentiste devant la complexité et la polysémie de ce concept moteur de la reconfiguration épistémologique, depuis les années 1990, de la Didactique des Langues. Son objectif est alors d'étudier l'émergence conceptuelle de l'ICLR, dans le contexte de la France, de ses langues et du contact avec celles des pays limitrophes, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, puisqu'il semblerait que ce soit en partie de là qu'elle ait commencé à devenir un objet d'étude scientifique, notamment dans la mouvance et les tensions de l'institutionnalisation de la Linguistique Romane, comme en témoigne la première occurrence du terme en 1913 sous la plume de Jules Ronjat. Transposant la méthodologie de l'historiographie linguistique au concept d'ICLR, il s'agit de retracer l'histoire de la conceptualisation des savoirs (socio)linguistiques et (pré)didactiques sur cette notion pragmatique éminemment politique, non pour en développer une théorie mais pour offrir une description, une explication et une interprétation de son histoire contextualisée de façon à élargir ses fondements épistémologiques et produire un savoir réflexif assumant pleinement la nature de la connaissance historique de ce concept. En somme, les résultats de cette contribution empirique historiographique autour de l'ICLR pourront contribuer à la compréhension fondamentale des réalisations, des voies et parcours, des principes et techniques qui ont marqué l'évolution de cette aptitude intrinsèquement humaine à (ne pas) s'intercomprendre.

Mots clés

intercompréhension ; langues romanes ; épistémologie ; historiographie ; plurilinguisme

Título : A intercompreensão entre as línguas românicas: fontes, tensões e variações epistemológicas

Resumo

Esta tese trata da intercompreensão entre as línguas românicas (ICLR) e sua historiografia, a fim de responder a uma certa demanda levantada pela comunidade acadêmica do campo da intercompreensão em vista da complexidade e polissemia desse conceito, que tem sido a força motriz por trás da reconfiguração epistemológica da Didática da Língua desde os anos 90. Seu objetivo é estudar a emergência conceitual da ICLR, no contexto da França, de seus idiomas e do contato com os dos países vizinhos na virada dos séculos XIX e XX, pois parece que foi a partir desse momento que ela começou a se tornar objeto de estudo científico, notadamente no movimento e nas tensões da institucionalização da Linguística Românica, como evidencia a primeira ocorrência do termo em 1913 sob a pena de Jules Ronjat. Transpondo a metodologia da historiografia linguística para o conceito de ICLR, o objetivo é rastrear a história da conceituação do conhecimento (sócio)linguístico e (pré-)didático sobre essa noção pragmática eminentemente política, não para desenvolver uma teoria sobre ela, mas para oferecer uma descrição, uma explicação e uma interpretação de sua história contextualizada de modo a ampliar seus fundamentos epistemológicos e produzir um conhecimento reflexivo que assuma plenamente a natureza do conhecimento histórico desse conceito. Em suma, os resultados desta contribuição historiográfica empírica sobre a ICLR podem contribuir para a compreensão fundamental das realizações, vias e percursos, princípios e técnicas que marcaram a evolução dessa capacidade intrinsecamente humana de (não) intercompreender-se.

Palavras-chave

intercompreensão ; línguas românicas ; epistemologia ; historiografia ; plurilinguismo

Título: De la intercomprensión entre lenguas románicas: fuentes, tensiones y variaciones epistemológicas

Resumen

Esta tesis aborda la intercomprensión entre lenguas románicas (ICLR) y su historiografía para responder a una cierta necesidad planteada por la comunidad académica del campo ante la complejidad y polisemia de este concepto, motor de la reconfiguración epistemológica de la Didáctica de las Lenguas desde los años noventa. Su objetivo es estudiar la emergencia conceptual de la ICLR, en el contexto de Francia, sus lenguas y el contacto con las de los países vecinos, en las postrimerías de los siglos XIX y XX, ya que parece que es en parte desde allí desde donde comienza a convertirse en objeto de estudio científico, especialmente en el movimiento y las tensiones de la institucionalización de la Lingüística Románica, como atestigua la primera aparición del término en 1913 bajo la pluma de Jules Ronjat. Transponiendo la metodología de la historiografía lingüística al concepto de ICLR, se trata de recorrer la historia de la conceptualización del conocimiento (socio) lingüístico y (pre)didáctico sobre esta noción pragmática eminentemente política, no para desarrollar una teoría sobre la misma, sino para ofrecer una descripción, una explicación y una interpretación de su historia contextualizada con el fin de ampliar sus fundamentos epistemológicos y producir un conocimiento reflexivo que asuma plenamente la naturaleza del conocimiento histórico de este concepto. En suma, los resultados de esta aportación historiográfica empírica sobre la ICLR pueden contribuir a la comprensión fundamental de los logros, caminos y rutas, principios y técnicas que han marcado la evolución de esta capacidad intrínsecamente humana de (no) entenderse.

Palabras clave

intercomprensión ; lenguas románicas ; epistemología ; historiografía ; plurilingüismo

Titolo: L'intercomprensione tra lingue romanze: fonti, tensioni e variazioni epistemologiche

Riassunto

Questa tesi si occupa dell'intercomprensione tra le lingue romanze (ICLR) e della sua storiografia per rispondere a una certa esigenza della comunità accademica dell'intercomprensione di fronte alla complessità e alla polisemia di questo concetto, che è stato il motore della riconfigurazione epistemologica della didattica delle lingue a partire dagli anni Novanta. L'obiettivo è quello di studiare l'emergere concettuale dell'ICLR nel contesto della Francia, delle sue lingue e dei contatti con quelle dei paesi vicini, a cavallo tra Otto e Novecento, poiché sembrerebbe che proprio qui abbia iniziato a diventare oggetto di studio scientifico, in particolare nel contesto delle tensioni che circondano l'istituzionalizzazione della linguistica romanza, come testimonia il primo uso del termine nel 1913 da parte di Jules Ronjat. Trasponendo la metodologia della storiografia linguistica al concetto di ICLR, si vuole ripercorrere la storia della concettualizzazione della conoscenza (socio)linguistica e (pre)didattica di questa nozione pragmatica eminentemente politica, non per svilupparne una teoria, ma per offrire una descrizione, una spiegazione e un'interpretazione della sua storia contestualizzata, in modo da ampliarne le basi epistemologiche e produrre una conoscenza riflessiva che assuma pienamente la natura della conoscenza storica di questo concetto. In breve, i risultati di questo contributo storiografico empirico sull'ICLR possono contribuire a una comprensione fondamentale delle conquiste, dei percorsi e delle vie, dei principi e delle tecniche che hanno segnato l'evoluzione di questa capacità intrinsecamente umana di (non) capirsi.

Parole chiave

intercomprensione; lingue romanze; epistemologia; storiografia; plurilinguismo

Title: Intercomprehension between Romance languages: sources, tensions and epistemological variations

Abstract

This thesis deals with intercomprehension between Romance languages (ICRL) and its historiography in order to respond to a certain demand raised by the academic intercomprehension community in view of the complexity and polysemy of this concept, which has been the driving force behind the epistemological reconfiguration of Language Didactics since the 1990s. Its objective is to study the conceptual emergence of ICRL, in the context of France, its languages and contact with those of neighboring countries, between the 19th and 20th centuries, since it would seem that it is partly from there that it began to become an object of scientific study, notably in the movement and tensions of the institutionalization of Romance Linguistics, as evidenced by the first occurrence of the term coined by Jules Ronjat in 1913. Transposing the methodology of linguistic historiography to the concept of ICRL, the aim is to retrace the history of the conceptualization of (socio) linguistic and (pre)didactic knowledge on this eminently political pragmatic notion, not in order to develop a theory of it but to offer a description, an explanation and an interpretation of its contextualized history so as to broaden its epistemological foundations and to produce a reflexive knowledge that fully assumes the nature of the historical knowledge of this concept. In sum, the results of this empirical historiographical contribution on ICRL may contribute to the fundamental understanding of the achievements, paths, principles and techniques that have marked the evolution of this intrinsically human ability to (not) understand each other.

Keywords

intercomprehension (mutual intelligibility) ; Romance languages ; epistemology ; historiography ; plurilingualism

Remerciements

On pourrait croire que l'aboutissement d'une thèse est le fruit d'un seul individu, œuvre assignée d'un seul nom, réflexion d'une seule âme, mais il n'en est cependant rien. Je voudrais exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes d'Europe et d'Amérique latine qui ont participé et m'ont accompagné, de près ou de loin, lors de ce parcours doctoral. En plus d'un passionnant sujet de recherche, cela aura été surtout une expérience personnelle très enrichissante, entre les langues et en termes de rencontres humaines.

Je tiens avant tout à remercier mon directeur de thèse au Brésil, Francisco Calvo del Olmo, sans qui je n'aurais pas entrepris ce parcours par la préparation au concours d'entrée en doctorat à l'UFPR, sans qui je n'aurais tout simplement pas découvert l'*intercompréhension* et sans qui je n'aurais finalement pu établir cet accord de cotutelle franco-brésilienne. Je lui suis particulièrement reconnaissant de m'avoir encouragé, conseillé et soutenu tout au long de ma recherche. Son dynamisme, sa franchise, ainsi que son ouverture d'esprit au-delà des langues et des cultures ont été pour moi des éléments moteurs qui m'ont poussé à entreprendre une carrière dans l'enseignement. Não tenho mesmo as palavras para lhe agradecer de ter acreditado em mim e ter aberto este caminho.

Mes remerciements vont également à mon directeur de thèse en France, Pierre Escudé, pour avoir accepté de me guider dans cette cotutelle et pour m'avoir fait aussi confiance. Sa rigueur intellectuelle, son écoute et ses critiques toujours pertinentes, son partage sans faille de références bibliographiques m'auront permis de mûrir et d'orienter ma recherche vers des voies que je n'aurais pas explorées tout seul.

Je remercie également l'ensemble des membres du jury d'avoir accepté d'évaluer mon travail et pour le temps qu'ils m'ont consacré.

Je remercie aussi les deux membres de mon comité de suivi de thèse, Martine Derivry et Anémone Geiger-Jaillet, pour leur accompagnement et leurs remarques judicieuses qui m'auront permis d'affiner l'angle de ma recherche.

Je suis extrêmement reconnaissant vis-à-vis de l'EDSP₂ et du LACES, à Bordeaux, ainsi que du *PPG-Letras* de l'UFPR, à Curitiba, sans oublier les secrétaires, pour avoir su répondre à mes questions et mes besoins, notamment financiers, que ce soit pour l'achat de livres ou pour la participation à des colloques, en France et à l'étranger.

Je tiens à remercier l'ensemble des enseignant·e·s-chercheurs·euses m'ayant accordé un peu de leur temps pour un entretien lors de ce doctorat, notamment Angela Erazo Munoz, Mariana Fonseca, Laura Masello, Jean-Pierre Chavagne et Sílvia Melo-Pfeifer. Nos échanges furent des moments décisifs dans le cheminement de ma réflexion.

Un grand merci à l'équipe du Département de Français du DELEM, à l'UFPR, de m'avoir accueilli les bras ouverts et au Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France au Brésil. Viviane, Cláudia, Zeca, Nathalie, gostei muito trabalhar com vocês. Com você também, Renata, no IFPR. Gostaria de agradecer também aos estudantes que me ensinaram muito, especialmente sobre mim mesmo.

Je souhaite aussi témoigner toute ma reconnaissance à la Communauté de Communes des Portes de Vassivière et à mes anciennes collègues bibliothécaires. Merci de m'avoir fait confiance à mon retour en France !

Je remercie aussi toutes les personnes qui m'ont accueilli à l'Université de Lille et m'ont permis d'achever cette thèse dans les meilleures conditions possibles.

Merci à mes ami·e·s et collègues, de longue date ou rencontré·e·s au fil de cette thèse, entre Linards et Limoges, entre Lille et Liverpool, entre Toulouse et Curitiba. Mathieu, Damien, Brice, Antoine, Elsa, Chloé, Julia, Céline, Elisa, Pierre, Thibaut, Yoan, Nicolas, Camille, Émilie, Estelle, Manon, Fanny, Astrée, Margot, Iris, Justin, Timothée, Léa, Jonas, Marc, Élodie, Kevin, Louis, Jean-Paul, David, Sandrine, Claudia, Jem, Dan, Liam, Cyril, Teurra, Typhaine, sans oublier os *amigues da Vila*. Obrigado et merci du fond du cœur !

Un remerciement particulier à Tim, sans qui je n'aurais commencé cette aventure brésilienne, à Jonas pour avoir travaillé sur la mise en page de ma thèse et à Céline pour son gros travail de relecture et de corrections orthographiques.

Merci à mon extraordinaire famille pour son soutien inconditionnel, son amour et sa présence à mes côtés tout au long de mes études. Je ne pourrais jamais assez remercier ma mère, Annick, d'avoir toujours soutenu mes choix, et ma grand-mère maternelle, Irène, pour tous ses bons petits plats qui ont contribué à l'écriture de cette étude.

Il est un nom qui ne peut qu'être associé à cette thèse : *Jean*. Muito obrigado por tudo o que você fez por mim e por nossa linda história de amor.

Je dédie finalement cette thèse à la mémoire de mon grand-père maternel, Raymond, qui m'a appris la persévérance puisqu'il faut bien prendre le taureau par les cornes, et à ma grand-mère paternelle, Jeanne, tous deux s'en étant allés au cours de cette aventure doctorale.

Sommaire

Résumés	3
Remerciements	9
Table des figures et cartes	13
Abréviations utilisées	15
Introduction générale.....	17

PREMIÈRE PARTIE.

ÉCOSYSTÈME ÉPISTÉMOLOGIQUE ET INTERFACE THÉORIQUE DE L'INTERCOMPRÉHENSION ENTRE LANGUES ROMANES

Introduction.....	29
Chapitre 1.	
L'intercompréhension entre langues romanes : définitions et principes.....	31
1.1. Archéologie d'une pratique ancestrale de communication	35
1.2. D'une frontière l'autre au contact de langues : tensions épistémo-idéologiques	44
1.3. Carrefour, <i>continuum</i> et contacts linguistiques dans la Romania	54
Chapitre 2.	
Confluences épistémologiques de l'intercompréhension entre langues romanes.....	67
2.1. D'un phénomène de communication transposé en action didactique au prisme de politiques linguistiques.....	68
2.2. Fondements (socio)linguistiques de l'intercompréhension entre langues romanes.....	72
2.3. Vers la didactisation du contact de langues romanes.....	91
2.3.1. Du monolinguisme essentialiste.....	94
2.3.2. Tournant multilingue et globalisation.....	98
2.3.3. Du plurilinguisme	102
2.4. <i>Praxis</i> et portrait didactiques de l'intercompréhension entre langues romanes ...	105

DEUXIÈME PARTIE.

CONTEXTE, PROBLÉMATIQUE, CATÉGORIES D'ANALYSE ET DÉMARCHE EMPIRIQUE

Introduction.....	121
Chapitre 3.	
Horizon de la recherche.....	123
3.1. Contexte, racines et genèse de la recherche	123
3.2. Positionnement personnel, démarche de recherche	127

Chapitre 4.	
Filature méthodologique.....	133
4.1. L'intercompréhension : toute une histoire	133
4.1.1. Parcours conceptuel, façon d'étudier l'histoire de l'ICLR	134
4.1.2. Réflexions épistémologiques, matériaux historiographiques	139
4.2. Lumières épistémologiques et historiographiques de l'ICLR : question(s) de méthode.....	149
4.2.1. Synopsis terminologique de la recherche	149
4.2.2. Aspects méthodologiques de l'historiographie du concept d'ICLR	154
4.2.3. Points sur les limites et les difficultés rencontrées	168

TROISIÈME PARTIE.

ANALYSE DES DONNÉES : DU PROCÈS HISTORIOGRAPHIQUE DE L'INTERCOMPRÉHENSION ENTRE LANGUES ROMANES

Introduction.....	185
Chapitre 5.	
Catégories d'analyse : procédure et démarche	187
5.1. Typologie des sources	187
5.2. Thématisation des sources.....	199
Chapitre 6.	
Du procès historiographique et épistémologique de l'ICLR.....	221
6.1. De la comparaison avant toute chose	221
6.2. « Bouta d'embàrri à la culturo aseptisado » ou les tensions identitaires en France.....	265
6.3. Entre contacts et conflits : des forces sous tensions	279
6.4. Vers la didactisation de l'intercompréhension et de la variation linguistique.....	297
Conclusion et discussions	317
Références bibliographiques.....	323

Table des figures et cartes

Figure 1. Multiples définitions de l'IC identifiées dans la littérature.	32
Figure 2. Cadre théorico-méthodologique	67
Figure 3. Évolution épistémologique de l'IC.....	69
Figure 4. L'esprit de clocher et la force d'intercourse.....	80
Figure 5. Les deux axes principaux d'expérimentations didactiques de l'IC.	108
Figure 6. Projets et méthodes pour l'enseignement de l'ICLR	109
Figure 7. Double ancestralité de l'IC.	136
Figure 8. Organigramme de l'objet de la recherche.	156
Figure 9. Constellation auctoriale de l'ICLR.	167
Figure 10. Frise chronologique du corpus d'étude.....	168
Figure 11. Digramme de l'historiographie linguistique selon Swiggers.	177
Figure 12. Distribution du corpus d'étude.	195
Figure 13. Typologie générique du corpus.....	196
Figure 14. Nuage des mots-clés du corps d'étude.	201
Figure 15. Schématisation de l'évolution de la linguistique en France au prisme du corpus. ...	204
Figure 16. Généalogie des auteurs.	213
Figure 17. Processus descriptif de l'intercompréhension dans l'œuvre de J. Ronjat.	272
Figure 18. Équation de forces complémentaires.....	282
Figure 19. Antagonisme épistémologique des positions de G. Paris et Tourtoulon.	291
Carte 1. Groupes et sous-groupes de dialectes romans.	61
Carte 2. La <i>Romania Continua</i> au XXI ^e siècle.	63
Carte 3. Les langues romanes aujourd'hui sur la planète.	64
Carte 4. Cartographie des auteurs.....	216

Abréviations utilisées

APICAD	Association internationale pour la Promotion de l'Intercompréhension à Distance
CARAP	Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des langues et des cultures
CECR-L	Cadre Européen de Référence pour les Langues
CELIN	Centre de Langues et d'Interculturalité de l'UFPR
CNRTL	Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales
DL	Didactique des Langues
FLE	Français Langue Étrangère
IC	Intercompréhension/Intercompreensão/Intercomprensión
ICLP	Intercompréhension entre Langues Proches
ICLR	Intercompréhension entre Langues Romanes
IFPR	Instituto Federal do Paraná
LACES	Laboratoire Cultures – Éducation – Sociétés (LACES EA 7437) de l'UB
MIRIADI	Mutualisation et Innovation pour un Réseau de l'Intercompréhension à Distance
PLE	Portugais Langue Étrangère
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France
SHESL	Société d'Histoire et d'Épistémologie des Sciences du Langage
UB	Université de Bordeaux
UE	Union européenne
UFMG	Universidade Federal de Minas Gerais
UFPR	Universidade Federal do Paraná
UGA	Université Grenoble Alpes
UNESP	Universidade Estadual Paulista Júlio de Mesquita Filho

Introduction générale

Il est souvent d'usage de considérer le déroulement de l'Histoire, en général, comme une série de bouleversements et de révolutions. Le même principe s'applique aussi communément à l'histoire des idées humaines, d'une discipline scientifique particulière, où un concept, un point de vue, un paradigme viennent alors remplacer ceux qui étaient plus ou moins consolidés, en vogue, déjà fossilisés dans les pratiques, l'habitus, l'imaginaire scientifiques d'un temps donné et qui, souvent, se (re)trouvent désuets.

Lorsque l'intercompréhension entre langues proches (ICLP) est « apparue » dans le champ de la Didactique des Langues (DL), autour des années 1990, elle a ainsi été perçue et décrite, en premier lieu, comme « une sorte d'OVNI, ou plutôt d'ODNI – objet didactique non identifié », « une révolution copernicienne en didactique des langues » (Escudé & Janin, 2010 : 9). Cette soudaine manifestation, il est vrai, a coïncidé avec l'accélération du processus de globalisation du monde, bientôt interconnecté par des outils technologiques de plus en plus omniprésents dans les sociétés contemporaines et le quotidien des individus qui les composent : la rencontre, l'échange et l'ouverture vers l'altérité n'auraient alors, de fait, jamais été autant facilitées par ces moyens de communication qui participent ainsi, du contact des langues et des cultures – du moins en puissance.

Depuis une trentaine d'années, en effet, l'intercompréhension (IC) est devenue un thème de recherche majeur en DL et a participé à la reconfiguration épistémologique de cette dernière (Alarcão *et al.*, 2009b ; Ollivier, 2013 ; Palmerini *et al.*, 2014 ; Melo-Pfeifer & Pinho, 2021), puisque les pratiques d'enseignement et d'apprentissage centrées sur une seule langue ont progressivement pris en compte et intégré plusieurs langues à la fois, de manière à les mettre en contact et en synergie (Alarcão *et al.*, 2009a). Effet de mode (Capucho, 2008), nouvelle doxa (Maurer, 2011 ; Adami, André, 2015) ou révélation tardive d'un phénomène ancestral (Evenou, 2016 ; Escudé & Calvo del Olmo, 2019), l'IC fascine tout autant qu'elle interroge les fondements mêmes de la communication humaine. Elle s'inscrit aussi dans un certain tournant paradigmatique autour du concept de plurilinguisme.

Aujourd'hui définie comme l'une des quatre approches plurielles pour l'enseignement et l'apprentissage des langues et des cultures (Candelier *et al.*, 2007), l'intercompréhension favorise la création d'une conscience plurilingue dans la communication, en privilégiant l'interaction sociale, puisque chaque interlocuteur parle ou écrit

dans sa langue maternelle (ou dans une autre langue avec laquelle il se sent à l'aise), chacun essayant de comprendre la langue de l'autre, par l'emploi de stratégies d'approximation, de déduction et d'inférences. De cette manière, elle œuvre à l'exploration, la valorisation et l'exploitation des différentes capacités linguistiques des apprenants, de leur langue maternelle ainsi que de toutes les autres langues qu'ils maîtrisent à des degrés divers, les langues avec lesquelles ils ont été en contact et/ou continuent de l'être et qui constituent, en somme, leur répertoire linguistique, fondamentalement pluriel et potentiellement plurilingue. Il est également à noter que ce mode de communication s'avère mieux adapté pour des interlocuteurs partageant des langues de la même famille, dont les similitudes morphosyntaxiques, lexicales, phonétiques et prosodiques, en facilitent la compréhension.

À bien des égards, c'est une notion qui interroge et reconfigure par là même une kyrielle de conceptions théoriques et historiographiques, d'idées reçues et de stéréotypes, de concepts, d'orientations didactiques et de finalités d'apprentissages car elle soulève, *in fine*, la question de déterminer ce qu'est une langue comme entité distincte d'une autre langue (Blanchet, 2018). D'ailleurs, l'efficience et la contemporanéité de l'intercompréhension ne vont pas sans soulever un certain paradoxe : celui du plurilinguisme des individus et du multilinguisme sociétal si longtemps occultés, invisibilisés et dépréciés, aujourd'hui (re)valorisés dans les discours de préservation et de défense de la diversité linguistique et ce, peut-être d'autant plus dans un contexte d'internationalisation des universités et des études supérieures, bien que l'hégémonie de l'anglais soit profondément ancrée dans les pratiques académiques.

Tendance présente depuis plusieurs décennies, ce processus d'internationalisation est intrinsèquement lié à celui de la mondialisation : cela soutient l'intensification des réseaux de collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur, tant au niveau national qu'international, et favorise, du moins en substance, la diffusion des connaissances créées au sein de l'institution universitaire vers une communauté plus large (Calvo del Olmo ; Fernandes Vailatti ; de Fornel, 2022). Dans le même mouvement, cela encourage l'échange d'étudiants, de personnels enseignant, technique et administratif, tout comme la formation d'équipes de recherche et de travail interinstitutionnelles qui développent des projets communs, créant ainsi des synergies. Tout cela a donc un impact positif sur la production de connaissances et permet également l'enrichissement individuel des personnes impliquées grâce à la rencontre avec d'autres cultures et d'autres manières d'enseigner et d'apprendre.

C'est bien dans cette perspective et dans ce lignage que s'encadre cette étude : elle s'insère dans un accord de cotutelle internationale de thèse entre l'Université de Bordeaux (UB) et l'Université Fédérale du Paraná (UFPR) au Brésil, à Curitiba, dans laquelle

nous avons travaillé en tant que Lecteur¹ de Français Langue Étrangère (FLE) entre 2017 et 2020, en partenariat avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France. Notre mission consistait, en effet, à dispenser des cours de français langue étrangère et de littératures francophones à des étudiants de niveaux *graduação* (Licence) et *pós-graduação* (Master-Doctorat), au sein du *Curso de Letras*², et plus spécifiquement au Département de Lettres Étrangères Modernes (DELEM) qui propose, en plus de cours en/de français, des parcours d'études dans les filières d'espagnol, d'italien, de japonais et d'anglais. C'est ainsi à partir de cette expérience outre-Atlantique, en immersion dans un contexte exolingue³, que notre recherche trouve son origine, au contact finalement de plusieurs cultures, langues et identités.

Fondatrice dans notre parcours académique et personnel, cette expérience prolongée et renouvelée n'aura eu de cesse de nous questionner sur les processus d'enseignement/apprentissage des langues dites « étrangères », sur l'essence même de la Didactique des Langues et sur ce qu'est, en somme, une langue : quelle langue enseigner finalement ? Dans un jeu de miroirs et de reflets, nous étions de fait à la fois professeur et élève, l'une et l'autre posture se complétant mutuellement : puisque l'intégration passe nécessairement et avant toute chose par la langue, nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier de plusieurs sessions de formation de Portugais Langue Étrangère (PLE) au sein du *Centro de Línguas e Interculturalidade* (Celin-UFPR) rattaché à l'UFPR de Curitiba. Cela est venu fortement structurer et consolider notre apprentissage du portugais qui se résumait, dès notre arrivée, sur des faits d'intercompréhension, en s'appuyant sur notre perception de la proximité/distance entre le français et le portugais brésilien, ainsi que sur leurs comparaisons avec d'autres langues romanes, comme l'espagnol ou l'occitan, qui nous sont plus ou moins familières.

De premiers étonnements surgirent alors, dans ce rapport dialectique, quant à l'étrangeté de l'objet langue(s), surtout parmi les langues romanes, à leurs transparences, leurs opacités et leurs didactisations, à la façon dont les langues sont enseignées et apprises, au cloisonnement étanche des langues dans les *curricula* universitaires (scolaires aussi)

1.- En 2016, le Conseil national des institutions du réseau d'éducation professionnelle, scientifique et technologique (CONIF) du Brésil a lancé l'appel à candidature des établissements d'enseignement au programme de chercheurs de l'Ambassade de France, pour permettre à plusieurs étudiants en Master de Lettres et Sciences du Langage de s'engager dans des projets tournés vers l'enseignement de la langue française dans les campus des universités fédérales et des instituts fédéraux. Ce partenariat entre le CONIF et l'Ambassade de France promeut et encourage les actions de coopération en matière d'éducation pour renforcer l'enseignement des langues et les échanges entre les établissements brésiliens et français. Aujourd'hui, ce programme a changé de nom. Il est désormais rattaché au programme d'« Assistants de Français » de France Éducation International.

2.- La structure et l'organisation du curso de Letras sont accessibles en ligne à l'adresse suivante : <https://delem.ufpr.br/portal/en/delem-2/>.

3.- Par exolingue, nous comprenons une situation de communication se produisant entre personnes ou groupes ne partageant pas la même langue maternelle.

et de formations de langues, dans les méthodes traditionnelles d'apprentissage et les pratiques enseignantes. C'est d'ailleurs au Brésil, à l'UFPR, que nous avons découvert et que nous nous sommes formés à l'intercompréhension entre langues romanes (ICLR), en suivant tout d'abord le cours optionnel éponyme ouvert à l'ensemble des filières de Lettres de premier cycle au premier semestre 2017, puis en participant à divers séminaires du programme de *pós-graduação* sur la didactique du plurilinguisme ainsi qu'à plusieurs journées d'étude, colloques et congrès scientifiques consacrés à ce concept pluriel, que ce soit à un niveau régional, national ou international.

Lors de notre formation académique en France, nous n'en avons eu connaissance, nous ne savions pas que de nombreux projets avaient été développés, ni même que cela avait donné lieu à la publication de manuels, de référentiels de compétences, de sites web, de matériel didactique destinés à différents publics (Escudé, Calvo del Olmo, 2019), et que tout cela avait pourtant débuté en Allemagne, au Danemark mais aussi dans l'Hexagone. Point de départ donc de notre réflexion, cette découverte de l'IC en pleine « effervescence » au Brésil (Araújo e Sá, Calvo del Olmo, 2021) nous a interrogé sur son/ses origine(s), son/ses parcours de conceptualisation et ses différentes acceptations, puisqu'elle se caractérise par le dynamisme et la polyvalence de son application à des publics divers et variés issus de différents pays, de l'école maternelle jusqu'à l'université.

Si l'IC semble aujourd'hui reconnue comme un outil didactique et pédagogique pour l'enseignement/apprentissage des langues au sein des communautés académiques, notamment au regard des initiatives, projets et publications à ce sujet en Europe, en Amérique Latine mais aussi ailleurs dans le monde, ses fondements épistémologiques demeurent peu documentés encore de manière systématique. Tandis que la production scientifique dans le domaine de l'IC ne cesse de croître, que les méthodes, les formations et les orientations de politiques linguistiques en faveur du plurilinguisme semblent aller bon train, que sait-on (vraiment) sur l'origine du concept ? Où, quand, comment, par qui a-t-elle été, en premier lieu, décrite ? Au cours de nos différentes participations aux événements scientifiques autour de l'approche intercompréhensive et de la perspective bi-plurilingue de l'enseignement/apprentissage des langues, nous avons été étonnés du peu d'études historiques et épistémologiques dans ces domaines, moins encore dans une perspective diachronique⁴.

Certes, la DL relève de l'ordre de l'application, comme en témoigne le terme anglais de son domaine de rattachement, *Applied Linguistics*. Elle induit généralement

4.- Introduits par le linguiste Ferdinand de Saussure en 1916, date de la publication posthume des notes de ses cours rassemblés et édités par deux de ses anciens élèves, Charles Bally et Albert Sechehaye, le fameux *Cours de Linguistique Générale*, les notions de diachronie et de synchronie sont deux approches d'un même sujet d'étude : tandis que la première s'intéresse à l'évolution d'un objet au cours de son histoire, la seconde s'attarde à sa mise en place à un moment donné du temps.

une sorte d'immédiateté dans son déploiement, son champ d'action, notamment dans ses méthodologies d'investigations et ses résultats de recherche escomptés. L'intercompréhension en est d'ailleurs une belle illustration : d'un concept formulé et formalisé à partir d'un fait de communication ancestrale, d'importantes recherches ont été menées depuis trois décennies, dont certaines ont participé à la réalisation d'outils didactiques, à leur diffusion auprès des acteurs pédagogiques et à leur reconnaissance dans les milieux spécialisés. Ces mêmes outils, en quête cependant de davantage d'intégration dans les systèmes éducatifs et de reconnaissance par les instances politiques, visent ainsi à se décupler et s'adapter à différents terrains et publics, notamment au travers de leur inscription et de leur diversification dans les *curricula* scolaire et universitaire, dans la formation et les pratiques enseignantes, les méthodes d'apprentissages, bref à remplacer ou surpasser même un certain *habitus* monolingue.

Or, cette transformation très productive de l'intercompréhension en objet didactique ne va pas sans exercer un certain amenuisement de son historicité conceptuelle, c'est-à-dire de la progressive évolution et reconfiguration du concept, comme si cela s'estompait sous l'effet de sa productivité contemporaine. De plus, comme toutes sciences relèvent d'une généalogie (Calvo del Olmo, 2019), concepts, notions ou paradigmes n'apparaissent et ne surgissent de même pas *ex nihilo*. Il est ainsi nécessaire, en ce sens, de bien distinguer et délimiter :

1. L'IC en tant que phénomène, pratique et processus de communication, naturelle et spontanée, millénaire et planétaire, intrinsèque à la capacité/compétence langagière (interactive ?) de l'être humain, notamment en situation de contact de langues et de cultures, qui, par ailleurs, est la situation la plus habituelle si l'on considère les différences existantes à l'intérieur de tout groupe humain et la variation de toutes les langues ;
2. L'IC à l'intérieur de la famille des langues romanes en tant que concept et objet d'étude scientifique, qui a été abordée au prisme de plusieurs disciplines à différentes périodes : la Linguistique Romane ou Romanistique, la Dialectologie, la Géographie linguistique, la Psycholinguistique, la Sociolinguistique, lesquelles n'utilisent ni les mêmes modèles paradigmatiques, ni les mêmes méthodes d'analyse ;
3. L'IC en tant qu'outil, méthode et approche de la Didactique des Langues, tournée vers la formation et l'éducation linguistique démocratique (De Mauro, 2018) selon une perspective plurilingue, que ce soit dans une logique de développement professionnel, de pratique didactique, ou que ce soit dans la prise en compte de tout apprenant comme sujet plurilingue.

Notre intérêt pour l'IC relève alors d'une démarche qualitative, à la croisée de ces trois acceptations qui interagissent et se nourrissent mutuellement, dans le souci d'interroger son élaboration conceptuelle, dans une perspective historiographique. Il nous semble cependant nécessaire de lever d'ores et déjà un doute afin de clarifier et délimiter notre

démarche : bien que l'intercompréhension soit un phénomène observable à l'échelle planétaire, dans les pays scandinaves, parmi les langues germaniques, sur le continent africain ou même entre langues sinogrammiques (Goudin, 2017), nous nous concentrerons uniquement sur le cas et la particularité de la famille des langues romanes ou néo-latines. Cela pour plusieurs raisons : il s'agit d'abord des langues avec lesquelles nous avons le plus de familiarité, celles avec lesquelles nous avons été le plus en contact au cours de notre existence et celles que nous arrivons à comprendre le plus facilement en tirant parti de notre répertoire et notre compétence plurilingues. D'autre part, nous nous attacherons à étudier spécifiquement la conceptualisation de l'ICLR en France puisqu'il semblerait que ce soit en partie de là qu'elle ait commencé à devenir un objet d'étude scientifique.

Toujours est-il que nous n'avons pas l'intention de développer une théorie de l'ICLR, mais plutôt de mener une réflexion sur ses origines conceptuelles, un parcours d'investigation à partir de notre propre expérience. L'orientation est didactique, mais nous recourons à différents champs de la recherche, dont l'Historiographie, notamment linguistique, et l'Épistémologie « appliquées » au concept d'ICLR. Elle a ainsi été guidée par des objectifs épistémologiques, historiques et historiographiques, didactiques enfin, que nous pouvons résumer de cette manière : en tenant compte des recherches préexistantes sur l'origine de l'ICLR, nous avons souhaité, tout d'abord, en documenter davantage les fondements épistémologiques, à la croisée de plusieurs disciplines, pour en comprendre ensuite le processus de conceptualisation scientifique, ainsi que l'apport de chaque regard disciplinaire sur le concept en question. En somme, « la fin assignée concerne la reconstitution des étapes d'un savoir devenu nôtre » (Bergounioux, 2009 : 8). Nous verrons aussi, finalement, que notre recherche vise à répondre à une certaine demande « sociale » au sein de la communauté académique intercompréhentiste aujourd'hui établie et qu'elle se comprendra comme une contribution historiographique empirique sur ce concept.

Puisque, comme le formulait déjà Derrida en 1968, « tout concept est en droit et essentiellement inscrit dans une chaîne ou dans un système à l'intérieur duquel il renvoie à l'autre, aux autres concepts, par jeu systématique de différences », nous avons donc cherché à cartographier et à retracer l'histoire, en quelque sorte, de cette chaîne conceptuelle de l'ICLR, dans laquelle circulent par exemple les notions de famille de langues, de proximité et de parenté linguistiques, de *continuum* et de transfert, d'analogie et d'approximation, d'identité et de diversité, etc. De plus, « comme l'histoire des mots ne peut être séparée d'une histoire des idées, il faut chercher les origines de la notion [nettement] plus avant » (Meissner, 2021). Et toute cette chaîne de concepts, du moins en partie, a d'ailleurs été formulée et étudiée, en partie, par la Linguistique du XIX^e siècle, et plus spécifiquement par la Romanistique, à un moment où régnait la comparaison entre les langues dans la quête d'une langue originelle, se fondant sur

l'hypothèse de l'existence d'un foyer commun unique dont la langue serait à l'origine de toutes les autres, principe moteur du mythe de l'origine de l'Occident (Demoule, 2014).

Bien que la perception de la distance et de la proximité entre langues romanes ait été constante depuis le Moyen Âge, lorsque les différentes communautés romanophones commencèrent à se rendre compte qu'elles parlaient une langue différente du latin mais aussi des autres langues utilisées par leurs voisins (Wright, 1989), notre étude ne prétend pas englober une si longue période historique et étudier ainsi l'origine de l'ICLR depuis l'aube des temps. Elle se concentrera plutôt autour de la Linguistique moderne qui trouve ses origines dans l'application de la méthode historique-comparative, avec des chercheurs allemands tels que Friedrich Diez (1794-1876) et Wilhelm Meyer-Lübke (1861-1936), considérés comme les fondateurs de la Linguistique Romane, qui ont comparé les différences et les ressemblances des langues de la famille néo-latine (Posner, 1998) et constitué des manuels, des grammaires comparées, des dictionnaires bilingues, propices à l'élaboration « d'un substrat didactique commun » (Meissner, 2021).

Une de nos hypothèses de recherche visait ainsi à explorer les sources de l'ICLR au moment même où la Linguistique (Romane) s'est constituée en tant que science, entre et au tournant des XIX^e et XX^e siècles, étant donné que le comparatisme précède l'intercompréhension (Escudé & Calvo del Olmo, 2019) et que cette dernière s'appuie notamment sur l'exploitation de ressemblances interlinguistiques. Dans cette perspective, il nous est apparu judicieux de composer un corpus d'auteurs, sur cette période, ayant formulé des discours « scientifiques », des réflexions, des prises de vues et de positions autour de la perception de la proximité/distance entre langues romanes, sur les représentations de la langue et des langues, de l'individu et de la société qui y sont associées, de l'idée même, parfois en gestation, d'intercompréhension, afin d'en (re)tracer la protohistoire au prisme d'une certaine idée de Romanité, héritage partagé par les peuples parlant l'une des langues romanes, depuis la Rome antique.

En définitive, notre étude se donne comme objectif de compléter la constellation conceptuelle de l'ICLR et de rendre compte de son arborescence épistémologique, afin de représenter sa progressive évolution : de sa phase de gestation, pour en saisir pleinement les enjeux scientifiques et les critères de scientificité à sa naissance, sans oublier sa réception, sa circulation et ses variations jusqu'à aujourd'hui. C'est en cela que nous avons été amenés à interroger, d'une certaine façon, l'histoire des sciences et des idées, à questionner la façon et la manière dont surgit une idée, un concept, dans un contexte donné, selon certaines variables de scientificités, entre représentations, mythes et idéologies, et comment ce concept s'intègre ou est rejeté, comment il circule, se désagrège, renaît ou disparaît à jamais.

Qu'en est-il ainsi de l'ICLR ? De quoi s'agit-il exactement ? D'où vient le mot ? Comment a-t-il été créé ? Quelles étaient les spécificités de son contexte ? Qu'est-ce

que cela signifie ? Quels sont ses sources et ses fondements paradigmatiques ? À quelles tensions épistémologiques et idéologiques a-t-elle été confrontée et a-t-elle engendré ? Quels sont les soubassements de cette notion pragmatique ? À quelles variations a-t-elle été sujette au cours de son histoire ? De telles questions de recherche, bien que simples dans leur formulation, sont bien plus complexes qu'elles ne le semblent puisqu'elles soulèvent, de surcroît, la question des critères et clés de lecture(s) de (re)construction historiographique d'un parcours conceptuelle. Un effort pressant de recontextualisation nous a donc été nécessaire pour déceler l'état des connaissances et des sciences – en général – d'une époque, hiérarchisées selon des critères de scientificités affiliés à certaines universités elles-mêmes dans un rapport ambivalent de rivalités, de conflits, d'échanges et de contacts.

Objectif général

Étudier l'Intercompréhension entre Langues Romanes d'un point de vue historiographique et épistémologique, en France, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, à savoir l'émergence de son élaboration conceptuelle, l'histoire de/et la conceptualisation des savoirs (socio)linguistiques sur cette notion pragmatique, pré-didactique, éminemment politique.

Objectif spécifique

Poser l'ICLR comme un champ problématique et offrir une description, une explication et une interprétation de son histoire contextualisée pour en élargir ses fondements épistémologiques et didactiques.

Offrir des perspectives aux linguistes, didacticien·nes, enseignant·e·s et autres acteur·rice·s de l'éducation bi-/plurilingue sur « ce qu'ils font ».

Contribuer à la compréhension fondamentale des réalisations, des voies et parcours, des principes et techniques qui ont marqué l'évolution de cette aptitude fondamentalement humaine à (ne pas) s'inter-comprendre.

Dans cette perspective, notre recherche épistémologique et historiographique sur le concept d'ICLR permettra d'apporter une meilleure compréhension de son origine, de son évolution et de ses fondements théoriques, ainsi que de son statut en tant que pratique linguistique. Elle permettra également d'identifier les tensions, les débats et les transformations qui ont façonné la manière dont l'intercompréhension a été conceptualisée et étudiée au fil du temps.

Les résultats de cette recherche pourront être utiles pour les chercheur·euse·s, les enseignant·e·s, les formateur·rice·s travaillant dans le domaine de la didactique du plurilinguisme, autour de l'ICLR, car cela leur permettra de mieux cerner la trajectoire de ce concept et ses fondements théoriques, en plus de mieux comprendre les points de vue

différents sur le sujet et de mieux situer leur propre travail. D'autre part, il nous semble que notre entreprise pourrait également aider à renforcer l'ICLR en tant que domaine d'étude légitime et à promouvoir son enseignement dans les écoles et les universités. Puisqu'elle s'attarde à retracer l'évolution de ce concept au fil du temps et son avènement en tant que domaine d'étude, notre recherche pourra aussi contribuer à susciter l'intérêt des institutions et des décideur·euse·s pour le développement et la promotion de l'ICLR.

Notre recherche se structure, en conséquence, autour de trois parties principales :

La première est consacrée au cadre théorique : **Écosystème épistémologique et interface théorique de l'intercompréhension entre langues romanes**. Nous commençons par rendre compte des différentes définitions de l'intercompréhension rencontrées dans la littérature, de la notion pragmatique de communication millénaire aux aspects théoriques ayant participé à sa conceptualisation en tant qu'objet d'étude scientifique. Nous accorderons ainsi une attention particulière à l'ancestralité de l'intercompréhension en tant que pratique communicative de l'être humain telle que décrite par Jules Ronjat (1864-1925) en 1913, de façon à mettre en lumière ses fondements et ses spécificités. Cela nous permettra alors d'explicitier les notions clés, principes et présupposés qui y sont rattachés : le rapport de contact (et de conflits) entre langues romanes, sur un même *continuum* linguistique que représente la *Romania*⁵, qui met en puissance le phénomène d'intercompréhension, dans un contexte de communication exolingue, entre interlocuteurs intentionnellement ouverts à la négociation du sens, par une compréhension partielle toutefois facilitée par la transparence et la proximité des langues en présence. Nous illustrerons, en conséquence, cette arborescence conceptuelle et gravitationnelle de l'intercompréhension, ce qui nous permettra d'esquisser les confluences épistémologiques et disciplinaires de l'ICLR afin d'analyser son ADN et de parfaire l'ossature théorico-méthodologique de notre entreprise. Pour ce faire, nous établissons une interface entre les domaines de la Romanistique, de la Géographie Linguistique, de la Dialectologie, de la Sociolinguistique et de certaines questions de Politiques Linguistiques, entre normes et variations, orientant la mise en œuvre de la Didactique des Langues.

Puis, dans une deuxième partie, nous exposons le contexte et le cadre méthodologique de notre recherche : **Contexte, Problématique, Catégories d'analyse et Démarche empirique**. Nous partons du contexte dans lequel nous avons entrepris celle-ci, les réorientations que nous avons opérées compte tenu de ce dernier, l'axe et la démarche de recherche que nous avons retenue, en réponse finalement à un certain besoin soulevé par la communauté académique du domaine. Nous explicitons tout d'abord la filature méthodologique de notre étude, entre réflexions épistémologiques et matériaux

5.- Le terme *Romania* désigne les territoires où sont parlées les différentes langues romanes (Chabrolle-Cerretini, 2013).

historiographiques, de manière à rendre compte du parcours conceptuel de l'ICLR que nous souhaitons retracer et analyser au prisme de notre corpus d'étude. Nous nous consacrons alors à articuler la méthodologie de l'historiographie linguistique à ce concept lui-même fondamentalement et primitivement linguistique, en précisant tout d'abord le synopsis terminologique de cette pratique méthodologique puis les points essentiels de cette transposition théorico-méthodologique et enfin les limites et difficultés rencontrées qui auront finalement orienté le cadrage, les choix opérationnels et nos prises de décisions quant à ce procès historiographique de l'ICLR.

Enfin, dans la troisième et dernière partie, **Analyse des données : du procès historiographique de l'ICLR**, nous commençons par expliquer le processus de traitement des données, à savoir d'une part la typologie de notre corpus d'étude et, de l'autre, la thématization de ce dernier, relevant d'un effort de catégorisation nécessaire à l'analyse historiographique et à son mode d'exposition. Enfin, nous rendons compte de notre procès historiographique du concept d'ICLR au carrefour de quatre grands thèmes, à savoir : 1. la comparaison des langues ; 2. les éveils linguistiques, culturels et identitaires en France ; 3. des forces sous tensions, entre contacts et conflits ; et, enfin, 4. la réflexion autour de la didactisation de l'ICLR, avant la lettre.

En conclusion, nous résumons les éléments observés et les débats suscités par cette pratique historiographique relative à l'ICLR. Nous discuterons, en outre, de la manière dont nous avons mis en œuvre cette expérience, de ses limites et de sa transférabilité vers des orientations de recherche similaire sur ce concept.

Cette recherche, bien que présentée par une seule personne, est toutefois le résultat d'un travail collectif et d'une pluralité de voix, d'où la principale motivation de l'utilisation de la première personne du pluriel. Soulignons finalement que nous avons adopté un mode de citation plurilingue, en version originale, pour mettre en pratique l'IC, avec la traduction française toutefois en note de bas de page⁶.

6.- Nous avons tenu compte de l'orthographe rectifiée, tout au long de notre étude, à l'exception des citations de textes rédigés en orthographe originale, conservées en l'état.

PREMIÈRE PARTIE

**ÉCOSYSTÈME ÉPISTÉMOLOGIQUE ET INTERFACE THÉORIQUE
DE L'INTERCOMPRÉHENSION ENTRE LANGUES ROMANES**

Introduction

Consentir à (re)tracer, illustrer et interpréter les sources, les tensions et les variations de l'ICLR nécessite d'établir un cadre théorique afin de délimiter le champ de notre étude et de soulever les questions et difficultés impliquées dans la démarche réflexive que nous avons voulu mener. Nous consacrons ainsi cette première partie à l'exposition de l'écosystème épistémologique et de l'interface théorique de l'ICLR, en présentant notamment une sélection de théories et de concepts qui ont servi de base à son élaboration conceptuelle et donc à ses définitions plurielles. Le fait de réunir des voix et des études diverses sur ce phénomène d'IC tels que le contact des langues, la notion de frontière, le bi-/plurilinguisme ou l'éducation nous a permis de construire les fondements sur lesquelles nous avons abordé notre travail.

D'ailleurs, afin de faciliter la lecture et la compréhension de notre étude, nous avons clarifié et développé les termes essentiels et les explications théoriques se référant à la méthodologie historiographique et à l'analyse des données dans la deuxième partie : **Contexte, Problématique, Filtres Méthodologiques et Démarche Empirique**. De même, dans la troisième partie concernant l'analyse, seront discutées et développées les notions fondamentales pour contextualiser, justifier et tisser la relation entre les concepts et leur application dans le contexte spécifique de notre domaine.

Cependant, étant donné l'impossibilité de couvrir un univers aussi vaste que l'historiographie du concept d'ICLR, au prisme de (celle de) la (socio)linguistique et de la didactique des langues, nous proposons un aperçu général des courants théoriques et quelques notions qui nous permettront de mieux comprendre l'objet de notre étude et, par conséquent, son importance dans la situation actuelle concernant la nécessité de compléter le corpus et d'élargir les fondements épistémologiques de ce concept.

Chapitre 1.

L'intercompréhension entre langues romanes : définitions et principes

De prime abord, le terme *intercompréhension* peut paraître un peu alambiqué et réservé à un domaine de spécialistes, bien que « ainda hoje não é suficientemente divulgad[o] em âmbito acadêmico » (Escudé & Calvo del Olmo, 2019 : 11). Et l'on serait tenté d'ajouter qu'il n'est pas non plus assez diffusé et vulgarisé en direction de la communauté extra-académique, d'autant plus qu'il n'est pas si difficile de comprendre de quoi il s'agit :

Dois interlocutores se encontram, cada um falando – ou escrevendo – sua própria língua e se esforçando para entender a língua do outro. De fato, a intercompreensão dá conta de uma forma de comunicação que todos nós já experimentamos alguma vez em nossas vidas' (Escudé & Calvo del Olmo, 2019 : 11).

En effet, cette pratique de communication – très répandue – semble toucher le commun des mortels et l'ensemble des sociétés humaines. Et nul besoin d'être polyglotte pour y parvenir. Nous sommes d'ailleurs certain qu'un grand nombre de personnes l'ont même déjà expérimenté sans forcément savoir et reconnaître qu'il s'agissait là d'IC. C'est pourquoi, dans une certaine mesure, sa généralité, sa variabilité et sa polyvalence autour du monde participent de son caractère global et universel, même si elle s'opère essentiellement entre langues de même famille.

Parmi le milliard de locuteurs de langues romanes dans le monde (Oustinoff & Calvet: 2016), le champ est vaste : lors d'un voyage dans un pays lusophone ou à la rencontre d'un hispanophone hors de son pays d'origine – comme le favorise notamment le dispositif de jumelage de deux communes de pays européen ou le programme étudiant Erasmus –, à la lecture d'un court texte écrit en catalan, à l'écoute attentive des noms des stations du métro toulousain en occitan ou d'une conversation en italien, par exemple, il est en effet possible de saisir les informations principales de tous ces actes de parole, malgré la difficulté et l'effort que cela requiert, de manière à entrer dans ces langues dites étrangères, en théorie inconnue, et même d'interagir dans sa langue maternelle (Escudé & Calvo del Olmo, 2019).

1.- « Deux interlocuteurs se rencontrent, chacun parlant – ou écrivant – sa propre langue et s'efforçant de comprendre celle de l'autre. En fait, l'intercompréhension représente une forme de communication que nous avons tous expérimentée à un moment ou à un autre de notre vie » (traduit par nos soins).

En ce sens, une première définition « opératoire » de notre objet de recherche est placée sous le plan empirique de l'observation de la pratique communicative. L'IC, avant d'être un concept, est en effet :

Quel fenomeno (l'enfasi è nostra) che ha luogo quando due persone comunicano tra loro parlando ciascuno nella propria lingua, comprendendo la lingua dell'altro. Tale definizione si basa sull'idea che i parlanti siano in grado di comprendere in larga misura un testo scritto o orale di una lingua affine, pur non avendo mai seguito un insegnamento sistematico di tale lingua² (Bonvino, 2009 : 229).

On retrouve alors l'idée énoncée précédemment selon laquelle l'IC est à comprendre comme étant à la fois l'attribut de la personne, c'est-à-dire une capacité intuitive de l'être humain, un recours immédiat et spontané en situation de contact linguistique entre communautés ou locuteurs parlant des variétés étroitement proches (Calvo del Olmo & Rocha da Cunha, 2020), et un phénomène de communication, compris comme un processus interactif entre individus ne partageant dès lors pas la même variété de langues. La figure 1, que nous reprenons de la thèse³ de Lívia Miranda de Paulo, soutenue en 2018 à l'Université de São Paulo, illustre et résume en somme les différentes définitions de l'IC rencontrées dans la littérature.

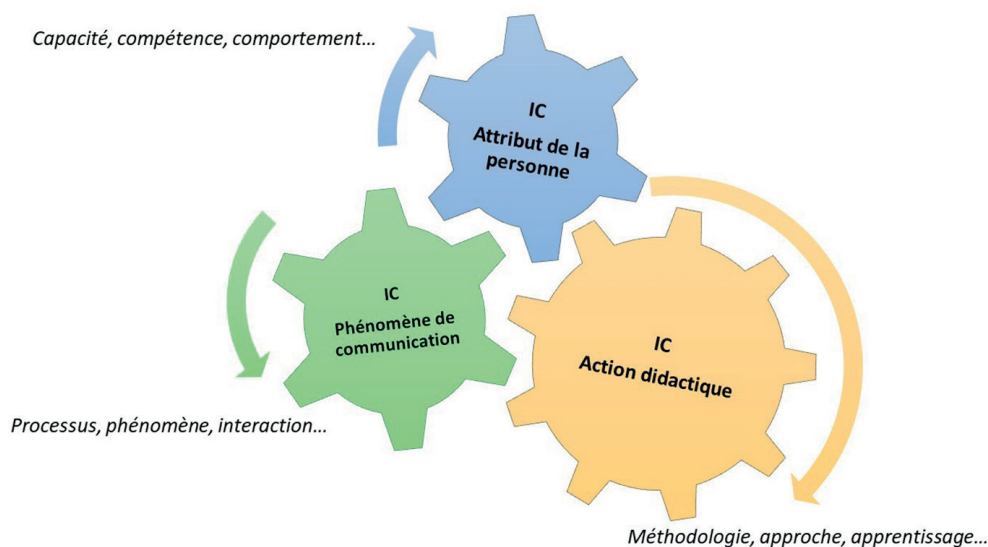


Figure 1. Multiples définitions de l'IC identifiées dans la littérature.

Jamet et Spiță, 2010, repris dans Miranda-Paulo, 2018.

- 2.- « Le phénomène (nous soulignons) qui se produit lorsque deux personnes communiquent entre elles, chacune parlant dans sa propre langue, en comprenant la langue de l'autre. Cette définition repose sur l'idée que les locuteurs sont capables de comprendre dans une large mesure un texte écrit ou oral d'une langue apparentée, même s'ils n'ont jamais reçu un enseignement systématique de cette langue » (traduit par nos soins).
- 3.- A Intercompreensão no curso de Letras: formando sujeitos plurilíngues a partir da leitura de textos acadêmicos em línguas românicas.

Il faut dès lors bien saisir que cette pratique millénaire fait référence à des situations communicatives concrètes et bien réelles où des interlocuteurs de langues différentes ne recourent pas à une troisième langue pour interagir, mais où chacun utilise sa propre (variété de) langue tout en s'adaptant à la langue et au discours de l'autre. Jules Ronjat (1864-1925), considéré comme l'inventeur du terme, décrit dans son ouvrage de 1913, *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, cette expérience intuitive et ordinaire, du contact avec d'autres langues romanes :

Non seulement dans les assemblées félibréennes, qui réunissent des hommes de quelque culture ou tout au moins de quelque entraînement linguistique, mais aussi aux foires, dans les cabarets des villages situés à la rencontre de dialectes différents, j'ai toujours vu se poursuivre sans difficulté entre gens des pays les plus divers, les conversations familières comme les discussions d'affaires. On a le sentiment très net d'une langue commune, prononcée un peu différemment ; le contexte fait saisir les sons, les formes, les tournures et les vocables qui embarrasseraient s'ils étaient isolés ; tout au plus a-t-on quelquefois à répéter ou à expliquer un mot, ou à changer la tournure d'une phrase pour être mieux compris (Ronjat, 1913 *apud* Escudé, 2016 : 119-120).

Ronjat procède ici d'une constatation, à savoir : la convivance de langues locales, de dialectes⁴ et de patois⁵, autres que la langue française, en France – territoire multilingue – de la fin du XIX^e siècle, début XX^e siècle, terrain dès lors propice à l'interaction entre individus parlant différentes variétés romanes de l'Europe occidentale. C'est ainsi de ce constat, selon Escudé et Janin (2010 : 35) que Ronjat formule le terme d'IC pour « traiter la capacité des locuteurs à comprendre les dialectes de différentes langues de même famille ».

Toutefois, malgré l'apparition du terme en 1913, les premières explorations et expérimentations didactiques, gage de reconnaissance du concept d'IC, n'auront lieu que dans

4.– Selon le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), il s'agit d'une « forme particulière d'une langue, intermédiaire entre cette langue et le patois, parlée et écrite dans une région d'étendue variable et parfois instable ou confuse, sans le statut culturel ni le plus souvent social de cette langue, à l'intérieur ou en marge de laquelle elle s'est développée sous l'influence de divers facteurs sociaux, politiques, religieux, etc. » : <https://www.cnrtl.fr/definition/dialecte>

5.– D'après le CNRTL, il s'agit d'un terme parfois employé de manière péjorative renvoyant à un « parler essentiellement oral, pratiqué dans une localité ou un groupe de localités, principalement rurales », se comprenant toutefois comme un « système linguistique restreint fonctionnant en un point déterminé ou dans un espace géographique réduit, sans statut culturel et social stable, qui se distingue du dialecte dont il relève par de nombreux traits phonologiques, morphosyntaxiques et lexicaux ». Étymologiquement, le terme « serait un déverbal de l'a. fr. patoier “agiter les mains, gesticuler (pour se faire comprendre, comme les sourds-muets)”, puis “se comporter, manigancer”, dér. de patte* au moyen du suff. -oyer*. Patois, suivant l'évol. sém. de patoier, aurait d'abord, selon J. Orr, signifié “gesticulation” puis “comportement ; comportement grossier” et “langage particulier (p. ex. le babil des enfants, le jargon des oiseaux, un langage rustique ou grossier)” » : <https://www.cnrtl.fr/definition/patois>

les dernières décennies du XX^e siècle. Selon Escudé (2010 : 122), le contexte politique d'après-guerre de l'Europe, et donc de la France, y est pour beaucoup. En effet :

L'après-guerre ouvre à une époque de renfermement nationaliste, de rupture entre romanistique française et allemande, et surtout de déclin des thèses félibréennes qui l'accompagnent, après la saignée des campagnes due au premier conflit mondial, un exode rural important et le début d'une perte de conscience, de connaissance et de compétence dans les langues qu'on appellera bientôt locales ou régionales à partir de 1951.

Dans cette perspective, on peut ainsi comprendre comment et pourquoi le concept d'IC aura seulement éveillé, à partir des années 1980-1990, de nombreuses recherches et de nombreux projets européens, puisque beaucoup auront souvent été financés par des succursales de l'Union européenne. La volonté, la reconnaissance et l'action politique jouent alors un rôle indéniable dans l'exploitation et l'expérimentation pratique et didactique de l'IC. Cessant d'être considéré uniquement comme un phénomène linguistique ancestral à la rencontre de locuteurs de langues de même famille, l'IC devient ainsi, à l'aune du XXI^e siècle, l'un des concepts clés de l'éducation plurilingue. En conséquence, l'exploration didactique de l'IC a contribué à rendre le concept plus polysémique, à en épaissir « l'étendue des variations sémantiques » (Jamet & Spiță, 2010 : 10).

L'IC peut être tout d'abord comprise comme le fait d'utiliser sa propre langue pour comprendre le discours d'un tiers et se faire comprendre, que ce soit dans une communication orale ou écrite, ce qui est fortement facilité lorsqu'il s'agit de langues appartenant à la même famille. C'est pourquoi la proximité linguistique est à comprendre comme l'une des clés opératoires de l'IC puisque la perception des similitudes entre langues est le point de départ de tout apprentissage en intercompréhension. De ce fait, l'IC « est avant tout perçue comme une qualité de l'individu [...] Tout en étant un don naturel, plus ou moins développé d'un individu à l'autre, la *capacité* d'IC représente en même temps un potentiel à consolider de manière systématique, afin de rentabiliser les échanges en milieu plurilingue » (Jamet & Spiță, 2010 : 12-13).

D'autre part, « puisque l'intercompréhension ne peut être conçue que dans les relations avec autrui et avec les sociétés où on l'emploie » (*Ibid.* : 14), elle est aussi à entendre comme un processus en interaction, en présentiel ou à distance (depuis l'avènement d'Internet), de manière synchrone ou asynchrone, au travers d'échanges oraux ou écrits entre sujets :

Non seulement les interlocuteurs agissent les uns sur les autres par le langage, mais ils acceptent l'échange et coopèrent à cette interaction, l'intercompréhension étant par

essence un acte dialogique consenti, dont le résultat, tout en étant une construction *solidaire*, reflète l'identité linguistique des participants (*Ibid.* : 14).

En cela, l'IC est à la fois phénomène et processus de communication, « évènement qui concerne l'évolution de la personne qui la pratique » (*Ibid.* : 15), dans une perspective donc de progression, de maîtrise, du moins d'efficience.

C'est pourquoi la troisième dimension de l'IC, entre didactique et politique linguistique, se concentre sur l'utilisation des potentialités de l'IC, à la fois comme attribut de la personne et comme phénomène/processus de communication, en interaction, à des fins didactiques et pédagogiques : « elle est considérée comme un concept intégratif, en même temps une finalité et un moyen d'y parvenir » (Jamet & Spiță, 2010 : 15). En somme, de « l'expérience allait naître la théorie » (Caddéo & Jamet, 2013 : 28).

Cette capacité et ce phénomène, que l'on semble redécouvrir et encourager depuis plusieurs décennies, sont pourtant millénaires. Il convient alors, dans le cadre de notre recherche, d'envisager les conceptions et les pratiques mêmes de la communication humaine en intercompréhension comme des objets d'histoire à part entière.

1.1. Archéologie d'une pratique ancestrale de communication

Historiciser la pratique d'intercompréhension, c'est-à-dire tenter de délimiter un point de départ à partir duquel ce phénomène aurait pu voir le jour, relève d'une gageüre et ce n'est d'ailleurs pas vraiment notre propos. Ce qui nous intéresse davantage est d'illustrer et de bien rendre compte de son ancestralité, puisque si le processus d'intercompréhension relève du contact entre locuteurs de différentes langues, il va donc de soi que celui-ci est ancestral, et l'histoire langagière de l'humanité en témoigne :

En tant qu'aptitude personnelle, l'IC s'est manifestée depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours et cela de manière naturelle, à l'intérieur de sociétés plurilingues de l'Inde, de la Scandinavie, des Balkans, des États-Unis, etc., qui exigeaient que des échanges langagiers se fassent entre des locuteurs non savants de langues différentes, mais aussi à l'intérieur de sociétés monolingues, entre les locuteurs de variétés et de variantes de la même langue (voir les études de dialectologie, à commencer avec celles de Ronjat, sur les dialectes occitans et franco-provençaux) (Jamet & Spiță, 2010 : 13).

On ne dira jamais assez, en ce sens, que l'ICLR est une pratique ancestrale de communication tout à fait ordinaire et spontanée, donc accessible à quiconque se donne les moyens et a l'intention d'interagir avec un locuteur ne partageant pas la même langue ou variété de langue. C'est sans doute pour cette raison que l'IC se montre fascinante, fascination dont participe son ancestralité, même si les pratiques ont quelque peu changé au fil de l'histoire et de l'évolution – technologique – des sociétés humaines, désormais globalisées, mondialisées, interconnectées.

À ce titre, Carlucci (2020), dans son article intitulé « How did Italians communicate when there was no Italian? Italo-Romance Intercomprehension in the Late Middle Ages », explore, des premières sources disponibles jusqu'au milieu du XV^e siècle environ, « the possibility that speakers who did not know Latin or any other supra-local variety may nonetheless have been capable of overcoming barriers to communication without having to turn to interpreters or translators⁶ ».

La lecture attentive de cette étude, coûteuse toutefois exaltante par la densité des références, est arrivée à point nommé dans notre réflexion et mérite donc que nous nous y penchions davantage car, même si elle se focalise sur le cas italien, de nombreuses correspondances seraient à tisser, certes par extrapolation mesurée, avec ses sœurs latines. Il démontre que, locuteurs lettrés – à l'image de Dante – mais aussi locuteurs analphabètes de variétés locales italo-romanes, possédaient déjà des niveaux d'intelligibilité mutuelle – et donc d'intercompréhension – plus élevés que ce que l'on suppose habituellement. En effet, perceptions et concepts modernes ont souvent été projetés sur la période du Moyen Âge, si souvent ramenée à un temps d'ignorance et d'obscures méconnaissances :

The resulting “standard view” (I borrow this label from Vincent) is that, in Italy, “[a]round the end of the first millennium AD there were [...] a myriad of local vernaculars, perhaps as many as 700 according to Muljačić, each with a high degree of autonomy and mutual unintelligibility with respect to other surrounding dialects”. The number of varieties differs according to different estimates, and a reduction is usually factored in for later periods, due to convergence between local varieties and especially to the spread of prestigious linguistic features from the varieties of culturally, politically, and economically prominent cities. However, it is widely believed that the medieval situation did not significantly change until the twentieth century, when Italo-Romance dialects began to be replaced by regional varieties of Italian in all domains of use (Carlucci, 2020 : 22)⁷.

6.– « La possibilité que des locuteurs ne connaissant pas le latin ou toute autre variété supra-locale aient néanmoins été capables de surmonter les obstacles de communication sans avoir à recourir à des interprètes ou à des traducteurs » (traduit par nos soins).

7.– « La “vision standard” (j'emprunte cette étiquette à Vincent) qui en résulte est qu'en Italie, “vers la fin du premier millénaire de notre ère, il y avait [...] une myriade de vernaculaires locaux, peut-être jusqu'à 700 selon Muljačić, chacun ayant un haut degré d'autonomie et d'inintelligibilité mutuelle par rapport aux autres dialectes environnants”. Le nombre de variétés diffère selon les estimations, et une réduction est généralement prise en compte pour les périodes ultérieures, en raison de la convergence entre les variétés locales et surtout de la diffusion de caractéristiques linguistiques prestigieuses issues des variétés des villes culturellement, politiquement et économiquement importantes. Cependant, il est généralement admis que la situation médiévale n'a pas changé de manière significative jusqu'au vingtième siècle, lorsque les dialectes italo-romans ont commencé à être remplacés par des variétés régionales d'italien dans tous les domaines d'utilisation » (traduit par nos soins).

Carlucci rappelle alors que l'opinion dominante parmi les linguistes est que, lorsque l'Italie est devenue un pays unifié linguistiquement parlant, en 1861, environ neuf dixièmes de sa population ne parlaient que des variétés italo-romanes différentes de l'italien. Et ces variétés ou « dialectes », très différents les uns des autres, auraient été pour la plupart inintelligibles pour les locuteurs d'autres dialectes, ce que la dialectologie moderne a contribué à « inculquer » en raison de la forte prégnance de la variation diatopique⁸ et de son hypothèse tacite selon laquelle, en ce qui concerne les dialectes, les données modernes offrent une image fidèle des situations linguistiques et communicatives qui sont apparues au Moyen Âge.

Pour autant, et c'est ce qu'il défend tout au long de son étude, le point de vue selon lequel la compréhension entre locuteurs de différents dialectes n'est pas une expérience exceptionnelle a lui-même une longue histoire. Lors du *Rinascimento italiano*, il cite notamment Niccolò Machiavelli qui exprimait déjà la possibilité de surpasser l'incompréhension lorsqu'il affirmait que les langues des différentes parties de l'Italie étaient « differenti [...] ma non tanto che le non s'intendino⁹ » ([1525] 1992 : 16-17). Avant d'entrer dans le vif du sujet au sein du passé médiéval, il évoque également, à l'époque moderne, la Première Guerre mondiale qui, pour la première fois dans l'histoire de l'Italie (mais aussi, pourrions-nous compléter, des autres nations romanophones impliquées dans ce conflit), a mis en contact, au sein du même camp, une masse énorme de locuteurs, lettrés et illettrés, alphabétisés et analphabètes, ne partageant dès lors pas les mêmes variétés de langues et les mêmes cultures. Cette situation inédite aurait ainsi été propice à une communication particulière où tous les communs soldats parlaient alors leur dialecte respectif, tentant alors de s'inter-comprendre les uns les autres. Henriette Walter, dans son ouvrage *Aventures et mésaventures des langues de France* (2012 : 26), affine d'ailleurs cette interprétation :

Il faut rappeler qu'au début de la guerre, les régiments étaient composés d'effectifs originaires d'une même région, voire d'un même village, ce qui permettait à chaque soldat de s'exprimer dans le patois de son enfance. Ce dernier était certes un peu différent de celui du village voisin, mais ils pouvaient parler chacun son propre patois sans cesser de se comprendre. La situation avait changé à la suite des pertes énormes des premières semaines de la guerre : on avait procédé à des regroupements aléatoires de régiments, à l'origine linguistiquement homogènes mais qui ne l'étaient plus. Il s'était alors avéré assez pratique pour chacun de parler français, cette langue française que les soldats avaient tous appris à l'école – l'école de Jules Ferry, laïque,

8.– La variation diatopique correspond à la dimension spatiale d'un territoire, que l'on a coutume de représenter de manière fragmentée par de nombreux dialectes, variétés de langues circonscrites à une aire linguistique réduite. Pour un aperçu clair et synthétique sur la question, voir le site *Histoire de l'Espace Francophone* de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) : <https://histolf.ulb.be/index.php/les-varietes-du-francais/la-variation-diatopique>

9.– « Différentes [...] mais pas au point de ne pas se comprendre » (traduit par nos soins).

obligatoire et gratuite – depuis plus de trente ans, mais leur était moins familière que leur patois, la langue de la maison. Quand, après quatre ans de guerre, les hommes rentreront dans leurs foyers, ils auront pris l'habitude de communiquer en français et ils continueront à parler cette langue à leurs enfants. Ainsi commencera, par absence de transmission régulière de génération en génération, un lent mouvement tendant à la désaffectation des patois.

Dans l'Italie médiévale, un sentiment d'unité linguistique existait déjà, de sorte que la diversité des dialectes italo-romans n'était pas forcément un frein à la communication entre locuteurs de différentes localités. D'ailleurs, une partie du soutien à l'hypothèse d'une bonne intercompréhension ne provient pas de commentaires sur l'intelligibilité, mais d'un manque de preuves allant dans la direction opposée, c'est-à-dire vers l'inintelligibilité. Par exemple, dans son *De vulgari eloquentia*, Dante, bien que menant une évaluation critique des variantes dialectales de l'Italie à la poursuite d'une langue littéraire idéale, ne condamne jamais aucune d'entre elles pour cause d'intelligibilité réciproque, de même qu'il justifie, dans son *Convivio*, son utilisation de la langue vernaculaire en expliquant que le latin n'aurait été compris que par les *litterari*. Ainsi, lorsqu'ils devaient communiquer avec une personne d'une autre localité, les locuteurs de ses variétés linguistiques pouvaient éviter instinctivement les caractéristiques locales qui rendaient leur discours inintelligible. Ce faisant, ils s'appuyaient probablement sur leur familiarité avec les équivalences interdialectales, c'est-à-dire les équivalences entre les variantes locales et régionales, lesquelles n'étaient pas aussi hétérogènes – tel qu'on le pense traditionnellement – et avaient suffisamment de structure en commun pour permettre aux locuteurs de passer plus ou moins librement de l'un à l'autre. Cette pratique communicative, soutenue par ce sentiment d'unité linguistique, à la manière d'une langue commune, existait donc semblablement déjà au Moyen Âge où elle devait être utilisée principalement par les clercs, les marchands, les commerçants et autres voyageurs.

Carlucci s'appuie notamment sur les travaux d'Alberto Varvaro (2014) qui affirme à plusieurs reprises que, de manière générale et dans le contexte européen du Moyen Âge, les gens accordaient peu d'attention à la diversité linguistique et mentionnaient rarement les obstacles à la communication du fait de cette dernière. Cette attention limitée était probablement due au fait que d'autres facteurs, comme la religion, étaient plus importants pour définir les identités collectives. Ce n'est que dans les États-nations modernes que les êtres humains ont commencé à se sentir fortement concernés par cette diversité linguistique, qui a souvent été à l'origine de conflits violents. C'est pourquoi il faut tenir compte de l'influence des centres religieux à l'époque médiévale et du brassage de population dont ils ont été le moteur, ce qui renforce le fait que la variation linguistique dans les régions voisines n'était pas de nature à entraver l'intercompréhension. D'autre part, et selon Baldelli (1988), il n'est pas improbable que certains des textes

religieux aient été écrits dans les langues vernaculaires locales, ou du moins mélangés avec le latin, facilitant alors davantage une certaine compréhension réciproque.

La montée en puissance des ordres mendiants, surtout au cours du XIII^e siècle, a du reste favorisé la circulation interrégionale des textes écrits, qui n'étaient pas seulement mémorisés silencieusement par les lecteurs individuels mais aussi lus à d'autres. Les prédicateurs itinérants avaient recours à une utilisation extensive de l'oralité, prêchant souvent dans des espaces publics dans un style accessible et vulgarisateur, face à un auditoire composé de personnes ne maîtrisant pas nécessairement le latin. Toutefois, ces mêmes prédicateurs pouvaient faire appel à des interprètes et à des traducteurs, notamment s'ils prêchaient en dehors de l'Italie, en des territoires non romanophones. Mais il reste difficile de vérifier dans quelle mesure la compréhension était plus perçue que réelle, même si diverses sources (Morenzoni, 2008 ; Bériou, 1998) attestent que les prédicateurs parvenaient à transmettre leur message en déployant toute une série de ressources linguistiques et non linguistiques, notamment une extraordinaire habileté gestuelle et théâtrale. Si les clercs utilisaient souvent le latin entre eux, la langue vernaculaire prévalait lorsque la cible de la prédication était un public de laïcs analphabètes, même si un peu de latin pouvait toujours être utilisé, puisque tout le monde y était régulièrement exposé à la messe et en d'innombrables autres occasions.

Par ailleurs, il est à noter que cette apparente communication interdialectale ne se produisait pas uniquement dans ces rassemblements religieux et autres spectacles publics. La vie politique et économique offrait d'autres occasions de communiquer avec des locuteurs de différentes langues vernaculaires, comme en témoignent les lettres des marchands entretenant un rapport épistolaire entre eux, chacun écrivant dans sa langue vernaculaire locale, dans lesquelles il est possible de retrouver des traces croissantes de koinésation¹⁰ :

On peut ainsi s'écrire dans une langue de registre élevé et se parler dans une ou plusieurs autres langues selon les phases des tractations, selon les connotations recherchées. [...] Adopter une langue plutôt qu'une autre, s'exprimer ou non dans une langue « commune » : la décision dépend souvent de l'usage, mais aussi de rapports de forces ; elle peut être négociée, et revêt parfois une dimension symbolique ou idéologique (Couto & Péquignot, 2017 : quatrième de couverture).

Dans cette perspective, Carlucci réfléchit aussi sur le rôle des attitudes des locuteurs sur cette même période. Étant donné que la perception de l'intelligibilité mutuelle d'un individu n'est pas toujours une pure réflexion de son expérience communicative directe, les jugements des locuteurs peuvent contenir des éléments déformés ou exagérés. Et

10.– Par koinésation, nous entendons le processus d'émergence d'une variété linguistique suprarégionale incorporant des formes prises dans différents dialectes en contact et d'autres variétés en jeu, et nivelant les variables les plus encombrantes (Grübl, 2009 ; Brown, 2020).

il est périlleux, voire presque impossible, de se mettre à la place des interlocuteurs de cette époque. C'est pourquoi il met en doute, à juste titre, la représentativité du matériel qu'il étudie, en soulignant que la communication commerciale et la communication religieuse tournaient toujours autour d'un ensemble relativement restreint de buts et de sujets. Avec l'existence de conventions et de modèles fixés de communication dans les deux domaines, leur portée relativement limitée facilitait ainsi l'intercompréhension, ce qu'il exemplifie avec la convergence lexicale dans le langage des marchands, des chancelleries et de la communication diplomatique. D'autres sources confirment que certains locuteurs connaissaient les équivalences interdialectales, non seulement dans le lexique mais aussi dans la phonologie et la morphologie. La présence de formule de conversion automatique (il renvoie aux travaux d'Uriel Weinreich) expliquerait d'ailleurs comment des personnes originaires de différentes régions de l'Italie médiévale arrivaient à se comprendre mutuellement, adaptant un texte d'une autre région aux caractéristiques de leur propre variété, que ce soit à l'écrit ou à l'oral.

Carlucci montre, en définitive, que dans l'Italie médiévale, les locuteurs percevaient le lexique comme le niveau structurel le plus significatif en termes d'inintelligibilité et le plus perturbant sur le plan pratique. Les différences phonologiques et morphologiques, dans certains cas, étaient également perçues comme des sources d'incompréhension et des obstacles potentiels à la communication interdialectale. Mais quoi qu'il en soit, l'approche externe mise en œuvre par l'auteur de cette étude, orientée vers le locuteur, suggère fortement que les variétés italo-romanes avaient suffisamment de structure en commun, et donc suffisamment de potentiel d'intelligibilité mutuelle, pour permettre aux locuteurs qui souhaitaient communiquer de trouver des moyens de le faire, en s'appuyant notamment sur des formes d'accommodation basées sur des différences structurelles systématiques et reconnaissables. Nous assumons pleinement la citation pour appuyer notre développement :

If and when they left their local area, late medieval Italo-Romance speakers could rely on their ability to understand – or even actively use – a range of lexical and grammatical variants, and could further expand this range by developing passive competence in the varieties of the localities to which they travelled. Communication would be easier if their interlocutors were accustomed to interacting with speakers of different varieties – an experience which was not uncommon in major political, commercial, and cultural nodes such as Milan, Bologna, Venice, or Naples; whereas more substantial difficulties were likely to emerge in small villages or in areas, such as Friuli, that were geographically and linguistically more remote. The level of this ability must have depended on circumstances, with the best results being achieved by those speakers whose walk of life regularly put them in contact with many different varieties – either through oral or written communication with speakers, or through the circulation of texts. This does not mean, however, that medieval speakers

could communicate as easily and effectively as modern Italians can thanks to the post-unification spread of Italian as an increasingly common language. As we have seen, degrees of comprehension varied depending on the varieties involved, on the different topics, types of text and communicative situations (for instance, the ritualistic elements of preaching and diplomatic exchanges could facilitate comprehension), and on the speakers' motivation and attitudes¹¹ (Carlucci, 2020 : 36-37).

Il est certain, en somme, qu'en comparaison avec le Moyen Âge, les technologies modernes comme celles du transport, de l'imprimerie, du numérique, de l'enregistrement audio et vidéo, nous exposent beaucoup plus à cette sensation d'étrangeté linguistique que nous pouvons tous et toutes expérimenter en contact de langues dites étrangères. Au Moyen Âge, en revanche, comme le conclut Carlucci, le voyage était une activité lente qui impliquait d'être exposé à des variétés qui changeaient progressivement tout au long du trajet entre le lieu d'origine et la destination (Wright, 2002). Il faut ainsi bien comprendre que ce type de médiation linguistique graduelle affectait tout à la fois la mobilité humaine et la circulation des textes, soumis à des niveaux d'adaptation consciente et inconsciente, surtout en fonction de l'intentionnalité des échanges communicatifs. On peut donc concevoir que prédicateurs et moines, marchands et colporteurs, ermites et pèlerins, que ce soit au sein de cette Italie médiévale ou – *mutatis mutandis* – sur l'ensemble des territoires où l'on parlait une ou plusieurs langues dérivées du latin, exploitaient déjà cette pratique de communication en intercompréhension, de manière à tirer le meilleur parti de cette adaptation interdialectale et de cette compréhension partielle à leurs propres fins.

11.– « S'ils et lorsqu'ils quittaient leur région, les locuteurs de variétés italo-romanes de la fin du Moyen Âge pouvaient compter sur leur capacité à comprendre – voire à utiliser activement – un éventail de variantes lexicales et grammaticales, et pouvaient élargir cet éventail en développant une compétence passive dans les variétés des localités où ils se rendaient. La communication en était plus facile si leurs interlocuteurs étaient habitués à interagir avec des locuteurs de différentes variétés – une expérience qui n'était pas rare dans les grands nœuds politiques, commerciaux et culturels tels que Milan, Bologne, Venise ou Naples ; tandis que des difficultés plus importantes étaient susceptibles d'apparaître dans les petits villages ou dans les régions, telles que le Frioul, qui étaient géographiquement et linguistiquement plus éloignées. Le niveau de cette capacité devait dépendre des circonstances, les meilleurs résultats étant obtenus par les locuteurs dont le mode de vie les mettait régulièrement en contact avec de nombreuses variétés différentes – soit par la communication orale ou écrite avec des locuteurs, soit par la circulation de textes. Cela ne signifie pas pour autant que les locuteurs médiévaux pouvaient communiquer aussi facilement et efficacement que les Italiens d'aujourd'hui, grâce à la diffusion de l'italien comme langue de plus en plus commune après l'unification. Comme nous l'avons vu, les degrés de compréhension variaient en fonction des variétés impliquées, des différents sujets, types de textes et situations de communication (par exemple, les éléments rituels de la prédication et des échanges diplomatiques pouvaient faciliter la compréhension), ainsi que de la motivation et des attitudes des locuteurs » (traduit par nos soins).

Cette étude participe d'un certain déplacement historiographique quant à l'appréciation d'ensemble du paysage linguistique médiéval, mettant ainsi en évidence, d'une certaine façon, l'ancestralité pragmatique de l'intercompréhension dans les échanges communicatifs religieux, artistiques, politiques et commerciaux. Longtemps déprécié, boudé, voire oublié par des pans entiers de l'histoire – des langues, des sociétés, et de leurs contacts –, le pluralisme linguistique fait aujourd'hui l'objet de révisions notables dans plusieurs domaines et disciplines. L'ouvrage publié en 2017 sous la direction de Couto et Péquignot, intitulé *Les langues de la négociation. Approches historiennes* en est d'ailleurs une belle illustration, puisqu'il « propose une enquête historique et exploratoire sur les enjeux, les usages et les conflits linguistiques liés aux négociations du Moyen Âge à l'époque moderne » (quatrième de couverture), tant politiques que commerciales, à l'écrit et à l'oral. Dans l'introduction rédigée par Péquignot, « Prendre langues », on peut notamment lire que la latinité médiévale occidentale est aujourd'hui reconsidérée à l'aune d'une histoire socio-linguistique des pratiques langagières plurilingues, réinterprétant par là même « la dialectique latin/vulgaires » (Péquignot, 2017 : 12), en écho aux enjeux de notre temps :

It deserves particular mention that the topic of multilingualism surprisingly connects the postmodern world with the pre-modern culture in Europe and elsewhere, especially because this phenomenon is commonly the result of contact zones where various cultures, religions, and languages either clashed or combined, forming new entities. This is very much of greatest concern today when millions of asylum seekers and migrants are arriving in Europe and North America, bringing with them their own languages and struggling to cope with the new linguistic environment¹² (Classen, 2016 : 25).

C'est ainsi revenir sur la variabilité temporelle du multilinguisme sociétal et du plurilinguisme des individus, « des manières de faire pragmatiques » (Péquignot, 2017 : 20) qui, bien que l'on semble les (re)découvrir de nos jours, ne sont pas nouvelles, ne sortent pas de nulle part et sont tout à fait ordinaires, intuitives. Dans la perspective de notre étude, plusieurs éléments instructifs ressortent de cette enquête historique et de cette révision historiographique :

Les langues employées varient selon les phases des interactions et leur choix revêt une importance qui s'accroît avec le degré de formalisme auquel elles sont utilisées ; si des

12.– « Il convient de mentionner que le thème du multilinguisme établit un lien surprenant entre le monde postmoderne et la culture pré-moderne en Europe et ailleurs, notamment parce que ce phénomène résulte généralement de zones de contact où diverses cultures, religions et langues se sont affrontées ou combinées, formant ainsi de nouvelles entités. Ce phénomène est très préoccupant aujourd'hui, alors que des millions de demandeurs d'asile et de migrants arrivent en Europe et en Amérique du Nord, apportant avec eux leur propre langue et luttant pour s'adapter à ce nouvel environnement linguistique » (traduit par nos soins).

difficultés linguistiques surviennent, elles ont une portée moindre que les conflits engendrés par des questions de cérémoniel et ne font pas échouer à la paix ; d'une négociation et d'un traité l'autre, entre les langues, se tisserait un langage commun [...] (Péquignot, 2017 : 19).

À réfléchir dans quelles mesures les différences linguistiques constituent des obstacles à l'échange et à la poursuite des négociations, il a été communément admis que lorsque des locuteurs de langues appartenant à des familles linguistiques très éloignées tentaient d'entrer en communication, des difficultés particulièrement importantes étaient généralement de mise, dont le recours à des interprètes et des traducteurs, souvent méprisés « par leur statut d'hommes suspects de duplicité » (Péquignot, 2017 : 22) quoique nécessaires, allait surmonter. Il faut aussi tenir compte du fait que, « même s'il est fait usage d'une seule langue, tout ne va pas de soi. Comme le rappelle Guido Braun, les prononciations différenciées et en quelque sorte vernacularisées du latin peuvent empêcher le bon déroulement des conversations » (Péquignot, 2017 : 21). Or, on a été aussi amené à reconnaître qu'entre locuteurs utilisant des langues d'une même famille, l'intercompréhension était ordinairement plus aisée, toutefois non sans difficulté. Par une certaine force des choses :

Quelque grand que fût le prix attaché aux enjeux symboliques, les négociateurs devaient avant tout se comprendre pour parvenir à échanger leurs vues et, si possible, à faire prévaloir leurs intérêts. Cette nécessité pragmatique intéressait bien sûr les marchands, mais aussi les envoyés des princes et des cités. Elle aurait pu être facilement satisfaite s'il avait existé un idiome d'usage commun, permettant à chacun de surmonter les inconvénients liés à la multiplicité des langues. [...] [Or], il n'en fut pas ainsi. Car s'il y eut des langues de grande diffusion – grec, latin, italien, français, arabe ou persan –, le pluralisme linguistique resta [...] la règle avec laquelle chacun devait composer (Waquet, 2017 : 274).

Ce qu'analyse Waquet en conclusion de ces langues au prisme de la négociation atteste d'un « certain défi permanent de réintroduire non seulement de la communication, mais aussi de la clarté où tout semble y faire obstacle » (Waquet, 2017 : 275). De sorte que pour résoudre ce problème pratique, il a toujours été possible d'agir sur la langue elle-même et d'adapter son *ethos* pour aboutir à un degré de semi-communication nécessaire à toute négociation :

- soit « en développant des jargons qui aid[aient] à se comprendre entre communautés d'origine différente » (*Ibid.* : 276) ;
- soit en mobilisant les compétences existantes de certains « hommes ressources » maîtrisant plusieurs langues ;
- soit en cherchant à progresser (soi-même), en s'appuyant sur les « dictionnaires, les listes de mots, les guides, les manuels de conversation dans lesquels les marchands,

au moins autant que les ambassadeurs – trouvaient des modèles de dialogues » (*Ibid.* : 276).

Certes, plus que dans tout autre acte de parole, la négociation, politique ou commerciale, exacerbe les formes verbales et non verbales de communication pour « maintenir la nécessaire compréhension entre les acteurs », au travers d'un ensemble d'interactions faisant « constamment bouger les limites entre ce qui était souhaitable, car symboliquement adapté, et tolérable, car pratiquement nécessaire » (*Ibid.* : 278-279). Mais ce que nous pouvons retenir et lire en filigrane dans ces travaux historiques, selon nous, est une certaine propédeutique de/à l'intercompréhension entre langues proches, telle une pragmatique ancestrale plurilingue, déjà-là, oscillant :

Entre communication verbale et non verbale ; entre enjeux symboliques et nécessités instrumentales ; entre langue de soi et langue de l'autre ; entre appropriation des compétences et délégation à autrui ; entre registre élevé et style bas ; et enfin entre langues, anciennes, vernaculaires, locales, de communication, dont l'enchevêtrement et la succession formaient un système toujours pluriel, toujours en mouvement, et jamais complètement maîtrisé (*Ibid.* : 280).

En somme, ces révisions diachroniques attestent de la réalité antéhistorique de l'ICLP. D'ailleurs, cela démontre aussi que la recherche sort progressivement, selon Lodge, du « régime d'apartheid qui sépare les sciences de l'histoire des sciences du langage » (Lodge, 2011a : 79) au prisme toutefois de tensions épistémo-idéologiques.

1.2. D'une frontière l'autre au contact de langues : tensions épistémo-idéologiques

Claire Blanche-Benveniste, une des premières chercheuses à avoir développé des travaux universitaires didactiques sur/en intercompréhension autour des années 1990, en France, s'est notamment intéressée à l'expérience des anciens voyageurs en terres romanophones (1997 ; 2008) et à leurs conceptions de la parenté des langues. Ses travaux ont mis en lumière certaines tensions épistémologiques et idéologiques sur la divergence/convergence linguistique autour de l'idée de frontière, lesquelles cristallisent, en quelque sorte, le phénomène spontané d'intercompréhension :

Pour les citoyens actuels de l'Europe de l'Ouest, les frontières des langues coïncident plus ou moins avec les frontières des États-nations. L'allégeance à une nation implique allégeance à une langue (ou comme en Suisse et en Belgique, à un groupe de langues). Comme l'a montré Claude Hagège (1992), le monolinguisme est la tendance majeure de l'Europe occidentale. Dans cette région du monde, les domaines linguistiques paraissent aussi discontinus que les domaines nationaux : à part une brève transition dans les zones transfrontalières, généralement vues comme marginales, un citoyen français s'attend à passer d'un coup de l'espagnol au français ou de l'italien au français, et à rencontrer des langues homogènes. La représentation intuitive qu'il se fait de

l'apprentissage des langues est aussi de l'ordre de l'homogène, avec cette idée qu'il n'est pas bon de mélanger les langues. Les dialectes peuvent se mélanger, mais pas les langues, car ce serait un trait d'infériorité dont il faudrait se garder dans les « vraies langues (Blanche-Benveniste, 2008 : 34).

Les représentations dont elle témoigne ici sont tout à fait révélatrices du poids et de l'idée même de frontière dans un certain imaginaire collectif européen occidental, où la limite de la langue s'arrêterait nécessairement à la limite du territoire, dans lequel une seule langue aurait alors droit de cité, serait l'emblème de la nation, cristalliserait son identité, et aurait ainsi le privilège d'être nommée et définie comme une langue. Or, cette schématisation/structuration géo-politico-linguistique n'a pas toujours eu lieu d'être :

À l'époque des anciens voyageurs, ni les langues ni les dialectes ne coïncidaient avec des frontières d'États-nations. Les dialectes, très nombreux dans tous les territoires, franchissaient les frontières politiques. D'un bout à l'autre des régions qui forment aujourd'hui le territoire de l'Espagne et de la France, les habitants ne se comprenaient pas. Mais ils étaient entraînés à comprendre des dialectes voisins du leur, qui se différenciaient souvent par quelques particularités aisément maîtrisables. De proche en proche, à condition de prendre son temps, un voyageur pouvait se familiariser avec tout un ensemble de dialectes, au point de parvenir à comprendre ceux de territoires très éloignés. L'intercompréhension orale pouvait se faire de proche en proche entre de grands ensembles de parlers dialectaux apparentés (*Ibid.* : 35).

En tenant compte de ces deux extraits de l'article de Blanche-Benveniste publié en 2008, le contraste est saisissant quant à la *praxis* de communication de l'être humain qui, de l'un à l'autre, semble témoigner d'un changement radical, presque antinomique, dans l'*habitus* langagier et interactif des populations, au fil de l'histoire. Pourtant, il ne faut pas se méprendre. L'histoire du multilinguisme est, à plus d'un titre, fort instructive pour ébranler le sentiment d'exceptionnalisme contemporain autour des pratiques pluri-lingues et briser certaines frontières conceptuelles et représentations hâtives.

Dans cette perspective, Aneta Pavlenko a récemment souligné, dans l'introduction « Multilingualism and historic amnesia: an introduction » de l'ouvrage – à paraître – *Multilingualism and History*, la négligence de l'histoire depuis la création du domaine d'étude du multilinguisme, « undermined by ignorance pacts and the interplay between centripetal and centrifugal trends¹³ » (p. 4). Son étude vise ainsi à mettre à l'épreuve certaines affirmations contemporaines, entre mythes et idées fausses, concernant l'histoire des sociétés multilingues, tout en discutant des paradoxes et contradictions du multilinguisme historique dans six domaines institutionnels, selon

13.- « Miné par les pactes d'ignorance et le jeu entre les tendances centripètes et centrifuges » (traduit par nos soins).

un panorama millénaire : l'administration, les tribunaux, la religion, l'armée, l'éducation et l'affichage public. Bien que cela dépasse largement les limites de notre propre travail, il nous semble opportun de tirer certaines leçons de ces rétrospectives critiques pour mieux définir et délimiter notre objet d'étude.

Elle s'appuie notamment sur de récents travaux de chercheurs du domaine qui proclament et vantent les progrès réalisés depuis les paradigmes rigides des langues nationales jusqu'à la diversité débridée de notre propre monde, lequel serait plus multilingue que jamais :

Together, Aronin (2020) and Lo Bianco (2020) make explicit four tenets that undergird a lot of recent scholarship in the field:

► **Modern multilingualism presents a greater challenge:** in the past, it was “largely circumstantial” (Aronin, 2020), while today we witness “the practical challenge that multiple languages and multilingual citizenries pose to public administration, education and commercial life” (Lo Bianco, 2020, p. 43 ; for similar arguments, see Geldof, 2018, p. 52-53).

► **Modern language policies are more tolerant:** we are witnessing “the defeat of extreme monolingual nation-making practices and of aggressive assimilation practices” (Lo Bianco, 2020) in favor of more linguistically tolerant policies.

► **Modern multilingualism is quantitatively different:** language diversity at the population level is greater, more dense and dispersed than ever before (Lo Bianco, 2020) and, according to some, is best understood as superdiversity (Arnaut *et al.*, 2016 ; Canagarajah, 2017 ; Creese and Blackledge, 2018).

► **Modern multilingualism is qualitatively different:** globalization gave rise to “increasingly unbounded” transidiomatic practices, where speakers transcend the boundaries of named languages and blend semiotic resources into unprecedentedly complex forms (cf. Jacquemet, 2018 ; Lo Bianco, 2020, p. 41)¹⁴ (Pavlenko, 2022 : 7).

14.- « Ensemble, Aronin (2020) et Lo Bianco (2020) rendent explicites quatre principes qui sous-tendent une grande partie des études récentes dans ce domaine :

► Le multilinguisme moderne présente un plus grand défi : dans le passé, il était “largement circonstanciel” (Aronin, 2020), tandis qu'aujourd'hui nous assistons “au défi pratique que les langues multiples et les citoyennetés multilingues posent à l'administration publique, à l'éducation et à la vie commerciale” (Lo Bianco, 2020, p. 43 ; pour des arguments similaires, voir Geldof, 2018, p. 52-53).

► Les politiques linguistiques modernes sont plus tolérantes : nous assistons à “la défaite des pratiques monolingues extrêmes de construction de la nation et des pratiques agressives d'assimilation” (Lo Bianco, 2020) au profit de politiques plus tolérantes sur le plan linguistique.

► Le multilinguisme moderne est quantitativement différent : la diversité linguistique au niveau de la population est plus grande, plus dense et plus dispersée que jamais auparavant (Lo Bianco, 2020) et, selon certains, est mieux comprise comme une superdiversité (Arnaut *et al.*, 2016 ; Canagarajah, 2017 ; Creese et Blackledge, 2018).

► Le multilinguisme moderne est qualitativement différent : la mondialisation a donné naissance à des pratiques transidiomatiques “de plus en plus déliées”, où les locuteurs transcendent les frontières des langues nommées et mélangent les ressources sémiotiques dans des formes

Or, en balayant l'histoire millénaire du multilinguisme institutionnel, Pavlenko en arrive à déconstruire toutes ces affirmations tout en articulant une vision alternative du domaine. Toute narration de l'/d'une H/histoire dépend en effet d'un point de vue, d'une intrigue orientée selon une certaine perspective, un angle spécifique, dont il est difficile de mesurer l'objectivité et le désintéressement idéologique. Les récits académiques sont alors régis par le même principe : « the history of multilingualism is often told from the perspective of ideologically monolingual – or bilingual – nation-states because that's where many influential scholars reside¹⁵ » (*Ibid.* : 34). Selon Pavlenko, l'exceptionnalité du tournant multilingue d'aujourd'hui est ainsi à manipuler avec des pincettes puisque cette narration historique du multilinguisme, jadis circonstanciel, aujourd'hui à l'aune d'une « superdiversité », participe d'une entreprise intéressée « that reinforces the established academic hierarchy and allows its adepts to 'defend' and 'celebrate' immigrant multilingualism and to brand their own work as new, superior and distinct¹⁶ » (*Ibid.* : 35).

Autrement dit, en délimitant une certaine chronologie, prenant comme point de départ la formation d'États-nations idéologiquement monolingues dans l'étude du multilinguisme, cela illustre une certaine amnésie historique, qui n'est inévitablement pas neutre, et dont les causes « run deeper than academic fragmentation and conceit¹⁷ » (*Ibid.* : 35). Tandis que la science poursuit (du moins semble ou devrait poursuivre) un idéal d'objectivité et d'ampleur international, Pavlenko soulève un paradoxe du fait que les départements académiques soient rattachés à des universités nationales « that privilege national languages, single-language literary canons, and ethno-national histories¹⁸ » (*Ibid.* : 35), notamment par la création d'une nouvelle terminologie – *code-switching*, *translanguaging*, etc. – et par la formulation de nouveaux concepts – le plus souvent en anglais – pour expliquer et étiqueter des pratiques qui ne sont pas nouvelles en soi mais que nous percevons, d'une certaine manière, comme transgressives.

Toujours est-il, là encore, qu'il faut tenir compte du caractère ancestral de toutes ces pratiques plurilingues et du caractère commun du multilinguisme sociétal et mondial, tout au long de l'histoire de l'humanité, pour ne pas tomber dans « l'amnésie

d'une complexité sans précédent (cf. Jacquemet, 2018 ; Lo Bianco, 2020, p. 41) » (traduit par nos soins).

15.- « L'histoire du multilinguisme est souvent racontée du point de vue des États-nations idéologiquement monolingues – ou bilingues – car c'est là que résident de nombreux chercheurs influents » (traduit par nos soins).

16.- « Qui renforce la hiérarchie académique établie et permet à ses adeptes de “défendre” et de “célébrer” le multilinguisme des immigrants et de présenter leur propre travail comme nouveau, supérieur et distinct » (traduit par nos soins).

17.- « Sont plus profondes que la fragmentation académique et la vanité » (traduit par nos soins).

18.- « Qui privilégient les langues nationales, les canons littéraires monolingues et les histoires ethno-nationales » (traduit par nos soins).

historique » et prôner, dès lors, l'exceptionnalisme multilingue de notre époque qui serait héritière, dans son ensemble, de cette vision conventionnelle et monolingue du nationalisme linguistique européen (Gal, 2011) :

To communicate with their diverse subjects, rulers favored languages well-suited for administrative purposes and, in the best case scenario, familiar to the people they ruled. These criteria resulted in five types of arrangements:

- (a) The conquerors' mother tongue, as seen in the Roman west [...];²
- (b) Bi- and multilingual arrangements that combined the languages of the rulers and the ruled, as in Ptolemaic Egypt [...] or the language of the rulers and *lingua francae*, as in the 18th century Russia, where decrees appeared in Russian, German and French;²
- (c) A *lingua franca*, as seen in the Persian empire, where the elite eschewed Persian in favor of chancery Aramaic; in the Roman east, administered in Greek; in Indonesia, where the Dutch favored Malay; and in Hungary, where Latin bureaucracy persisted into the 19th century;
- (d) Language(s) of the subjugated populations, as seen in Norman Sicily and the Grand Duchy of Lithuania, where the conquerors' own vernaculars lacked tradition and prestige, or in the Mongol empire, where the khans realized that orders in Mongolian in Uyghur script went unread and changed the chancery tongues: in Iran to Persian and in the Golden Horde, inhabited by Turkic tribes, to Kypchak, the *lingua franca* of the east [...];
- (e) Multilingual arrangements that involved the language of the dominant group and titular, regional or minority tongues, as seen in Cisleithania/Austria and the USSR, where by 1938 primary compulsory education was offered in more than 70 languages¹⁹ (*Ibid.* : 37).

19.- « Pour communiquer avec leurs divers sujets, les souverains privilégiaient les langues bien adaptées aux besoins administratifs et, dans le meilleur des cas, familières aux personnes qu'ils gouvernaient. Ces critères ont donné lieu à cinq types d'arrangements :

- (a) La langue maternelle des conquérants, comme on le voit dans l'Occident romain [...];
- (b) Des arrangements bi- et multilingues qui combinaient les langues des gouvernants et des gouvernés, comme dans l'Égypte ptolémaïque [...] ou la langue des gouvernants et la *lingua franca*, comme dans la Russie du XVIII^e siècle, où les décrets apparaissaient en russe, en allemand et en français ;
- (c) Une *lingua franca*, comme dans l'Empire perse, où l'élite a délaissé le persan au profit de l'araméen de la chancellerie ; dans l'Orient romain, administré en grec ; en Indonésie, où les Hollandais ont privilégié le malais ; et en Hongrie, où la bureaucratie latine a persisté jusqu'au XIX^e siècle ;
- (d) la ou les langues des populations soumises, comme on l'a vu en Sicile normande et dans le Grand-Duché de Lituanie, où les langues vernaculaires des conquérants manquaient de tradition et de prestige, ou dans l'empire mongol, où les khans se sont rendu compte que les ordres en mongol en écriture ouïgoure n'étaient pas lus et ont changé les langues de la chancellerie : en Iran, en persan et dans la Horde d'Or, habitée par des tribus turques, en kypchak, la *lingua franca* de l'est [...];
- (e) Les arrangements multilingues qui impliquaient la langue du groupe dominant et des langues tutélaires, régionales ou minoritaires, comme on l'a vu en Cisleithanie/Autriche et en URSS, où, en 1938, l'enseignement primaire obligatoire était offert dans plus de 70 langues » (traduit par nos soins).

En somme, par ce panorama historique, retenons définitivement que le mélange des langues n'est pas remarquable en soi et que, d'une frontière à l'autre, le contact de langues met en lumière, comme le souligne Pavlenko en conclusion, des tensions épistémologiques :

- ▶ **“languages”** are social and linguistic conventions whose institutional and perceptual realities, including their very names, vary across individuals, time and place;
- ▶ **“multilingualism”** and **“monolingualism”** are idealized modern abstractions that serve as umbrella terms for a wide range of individual and social phenomena;
- ▶ **theoretical constructs**, such as **“official language policy”**, **“minority languages”**, **“linguistic imperialism”**, **“linguistic tolerance”**, and **“language rights”**, central in discussions of modern multilingualism, are an anachronistic lens on the past – historic language management and ideologies require their own theories and terminology;
- ▶ **the timelines** of the rise of linguistic nationalism need reconsideration and so does the assumption of a uniform march to or from multilingualism – social phenomena labelled **“multilingualism”** unfold and fold on different timelines in different contexts;
- ▶ **language scholars** aren't mere observers of linguistic powerplays – they are also actors who may assist in erasure of linguistic diversity [...] or experience the consequences of such erasure [...] (Ibid. : 50).

Dans le même ordre d'idées, quoique de manière beaucoup plus resserrée, à un niveau micro, en mettant là aussi en corrélation études historiques et études plus spécifiquement linguistiques, Lodge s'est notamment attaché à réviser et (re)mettre en cause le statut épistémologique accordé traditionnellement aux frontières de la Gallo-Romania médiévale, divisée en trois zones linguistiques²¹ – française, occitane et franco-provençale. Nous nous appuyons sur son étude pour mettre en lumière certaines tensions inhérentes à la notion d'IC :

20.– « ▶ les “langues” sont des conventions sociales et linguistiques dont les réalités institutionnelles et perceptives, y compris leurs noms mêmes, varient selon les individus, le temps et le lieu ;

▶ “multilinguisme” et “monolinguisme” sont des abstractions modernes idéalisées qui servent de termes génériques pour un large éventail de phénomènes individuels et sociaux ;
 ▶ les constructions théoriques, telles que la “politique des langues officielles”, les “langues minoritaires”, l’“impérialisme linguistique”, la “tolérance linguistique” et les “droits linguistiques”, centrales dans les discussions sur le multilinguisme moderne, sont une lentille anachronique sur le passé – la gestion et les idéologies linguistiques historiques nécessitent leurs propres théories et terminologies ;

▶ la chronologie de la montée du nationalisme linguistique doit être reconsidérée, tout comme l'hypothèse d'une marche univoque vers ou depuis le multilinguisme – les phénomènes sociaux étiquetés “multilinguisme” se déploient et se replient selon des chronologies différentes dans des contextes différents ;

▶ les spécialistes des langues ne sont pas de simples observateurs des jeux de pouvoir linguistiques – ils sont aussi des acteurs qui peuvent contribuer à l'effacement de la diversité linguistique [...] ou subir les conséquences de cet effacement [...] » (traduit par nos soins).

21.– À cette époque, le catalan et l'occitan étaient perçus comme une seule et même langue, et le gallo-roman circulait dans la vallée du Pô et le nord de l'Italie.

Avons-nous affaire à des barrières linguistiques munies d'une valeur empirique réelle, ou à de simples démarches heuristiques, de purs artifices, des abstractions, des fictions méthodologiques ? [...] Vouloir instaurer un « rideau de fer » linguistique sur la route de Paris aux alentours de Vichy témoigne d'une incompréhension assez étonnante du comportement des langues vernaculaires, et déforme sérieusement les réalités linguistiques et sociolinguistiques du Moyen Âge. [...] Peut-on être sûr que des frontières, qui ont pour effet et peut-être pour but d'*effacer* de l'histoire de la langue toute la moitié sud du territoire, soient complètement innocentes sur le plan idéologique ? (Lodge, 2013 : 21-22.).

Sa démarche a donc tout à voir avec l'existence d'une pragmatique communicative en intercompréhension et, pour ce faire, il examine « la réalité de la frontière oc ~ oil, telle qu'elle était vécue au Moyen Âge par les habitants de Montferrand en Auvergne, ville située à quelques kilomètres au sud de la limite » (*Ibid.* : 21).

L'idée même de frontière relève certes d'une nécessité de catégorisation de la réalité, impératif ancré dans les habitus de recherches scientifiques depuis l'avènement de l'épistémologie positiviste. Or, « s'inscrire bon gré mal gré dans un cadre, se résigner à une commodité sont une chose. Croire à la réalité intrinsèque d'une abstraction née de spéculations intellectuelles, à une image forgée, en est une autre » (Heers, 2008 : 32). Cette volonté de délimitation de langues voisines dans l'espace relève d'une longue tradition, notamment depuis les débuts de la Linguistique Romane, qui ne va pas sans soulever de sérieux problèmes déterminants dans/pour l'élaboration conceptuelle de l'ICLR :

(1) Quelle est la *nature des frontières linguistiques* entre les différentes zones de la Gallo-Romania ? S'agit-il de frontières abruptes ou floues ?

(2) À quelles époques les différents dialectes issus du latin ont-ils divergé pour devenir des langues autonomes ? À quels moments ont-ils commencé à ne plus être *intelligibles entre eux* ? (*Ibid.* : 22).

En effet, ce que Lodge interroge au travers de ces questions nous intéresse ici particulièrement pour déterminer la nature même de l'ICLR, en tant que pragmatique ancestrale de communication. Elle s'établit toujours sur un espace particulier, dont la délimitation ne va pas de soi :

En géographie linguistique s'opposent deux approches [...] que l'on a étiquetées respectivement « catastrophique » et « gradualiste ». [...] Le camp *catastrophique* voit dans l'évolution du latin une série de discontinuités temporelles et géographiques abruptes, provoquant, dès une époque très ancienne, de graves problèmes d'intercompréhension. Le camp *gradualiste*, en revanche, voit entre les variétés

issues du latin la longue persistance d'un niveau acceptable d'intercompréhension et l'ascension tardive des nouvelles langues romanes (*Ibid.* : 22).

C'est dire que, bien que ces deux approches perçoivent et rendent compte du phénomène d'IC, elles n'y accordent cependant pas la même valeur. Tandis que l'historiographie traditionnelle, notamment française, peine à admettre que « la Gallo-Romania puisse se comporter de la même façon que les langues germaniques, celtiques et slaves, qui présentent tout au long de leur territoire des *continua*, des chaînes dialectales » (*Ibid.* : 23), l'approche gradualiste ne peut concevoir la notion de langues « pures », privées de contacts, de mélanges et d'influences partagées :

La variabilité n'est pas un attribut « accidentel » des langues, elle est tout à fait « substantielle », inhérente à la notion de langue. La condition normale de dialectes d'une même origine génétique est de faire partie d'un *continuum* dialectal – *natura non facit saltum*. Tous les dialectes sont ainsi des dialectes de transition : la chaîne dialectale vernaculaire ne connaît de rupture abrupte que lorsque la langue standard aura sauté plusieurs maillons de la chaîne pour atteindre les frontières politiques de la « nation » (*Ibid.* : 23).

En ce sens, à la notion de frontière prônée ardemment par l'approche catastrophique, l'approche gradualiste conçoit davantage la variation linguistique au sein d'un *continuum* dialectal :

Il existe, bien entendu, entre continuité et discontinuité dialectales, une gamme de possibilités : les frontières peuvent être plus ou moins floues, plus ou moins abruptes. La perméabilité des frontières dialectales est fonction, d'une part, du degré d'isolement communicatif des groupes – elle varie selon les besoins identitaires du groupe et son degré d'interactions avec les membres d'autres groupes – elle est fonction, d'autre part, de la structure interne du groupe – elle varie selon le degré de focalisation du groupe et la nature des réseaux sociaux reliant entre eux ses différents membres (*Ibid.* : 23).

Cela s'avère capital pour cerner la variabilité spatiale de l'intercompréhension sur un même *continuum* linguistique : plus l'éloignement géographique est conséquent, plus l'intercompréhension entre deux zones – et donc entre locuteurs – du *continuum* se fragilise, décroît, voire disparaît. Ainsi, puisqu'il s'agit toujours d'une question de degré, l'IC « peut marcher mieux dans un sens que dans l'autre, et la compétence bilingue peut varier selon les activités communicatives – écouter, parler, lire, écrire – selon la volonté subjective des locuteurs individuels » (*Ibid.* : 25). On retrouve la même affirmation sous la plume de Blanche-Benveniste (2008) :

La notion d'intercompréhension est, au départ, une notion technique utilisée par les linguistes et les anthropologues qui déterminent, sur le terrain, en Afrique ou en Amérique latine par exemple, les limites entre parlers, dialectes et langues. Pour

mesurer le degré de ressemblances ou de différences entre les parlers voisins, ils ont pris pour habitude d'évaluer ce qui était « mutuellement intelligible », sur la base de listes de mots soumises aux locuteurs. Au-dessus de 80 % de mots connus, ils estiment que ce sont des dialectes mutuellement intelligibles et qu'on peut les regrouper sous une même étiquette. Au-dessous de 80 %, ils tendent à considérer que ce sont des parlers distincts (Blanche-Benveniste, 2008 : 41).

Dans cette perspective, on comprend mieux comment la notion même d'IC est à l'origine objet de points de vue morcelés, sous tensions, sur la définition même de ce qu'est une langue. L'enjeu est avant tout politique. Et là encore, l'explication de Lodge nous semble seyante :

- Les « traditionalistes » soulignent la rapidité et la nature « catastrophique » de la baisse d'intercompréhension. Ils font montrer la spécificité du français – la rupture de communication avec les autres langues romanes – jusqu'au VIII^e siècle. Il s'agit pour eux de montrer que la langue standard, comme la nation, elle-même, a des origines fort anciennes, presque « naturelles ». Ils soulignent aussi l'extrême fragmentation de la société médiévale, la masse de locuteurs étant condamnés à passer leur vie entière cantonnés dans leur village et dans leur patois intelligible. [...] Cette vision des origines s'inscrit bien dans la version républicaine de l'histoire de France qui offre le spectacle de populations gallo-romanes immobiles, engluées dans leurs provinces et dans leurs patois pendant mille ans de féodalité, attendant l'arrivée d'un français standard qui allait enfin leur permettre de voyager » (*Ibid.* : 26-27).
- Les « révisionnistes » nous invitent à revenir sur cette version de l'histoire. Pour eux, la baisse des niveaux d'intercompréhension entre les différents dialectes gallo-romans prit beaucoup plus de temps et fut beaucoup plus graduelle. [...] La vision d'une population française engluée pendant tout le Moyen Âge dans une grande immobilité est tout à fait inacceptable aux historiens médiévistes. Il s'agit pour eux d'une société caractérisée par un dynamisme et par une mobilité tout à fait impressionnants, dans laquelle bougeaient beaucoup non seulement les élites nobiliaires ecclésiastiques, mais aussi les hommes de loi, les marchands, les artisans, les ouvriers agricoles (dans des migrations saisonnières massives). [...] Les locuteurs de la langue d'oc, comme ceux de la langue d'oïl, se déplaçaient constamment tout au long du territoire, sans être gênés outre mesure par des problèmes d'intelligibilité (*Ibid.* : 26-27).

Nous l'avons vu précédemment, il est difficile d'émettre des hypothèses sur les processus de communication oraux comme celui d'intercompréhension, en des siècles bien plus reculés que le nôtre. Il est d'ailleurs d'usage de s'appuyer généralement sur des sources écrites pour imaginer et reconstruire les pratiques orales telles qu'elles pouvaient avoir lieu à un moment donné, à un endroit particulier, dans un contexte spécifique. C'est sans doute pour cela que les idées mêmes de contact linguistique, de mélange de langues

et d'intercompréhension entre locuteurs sont objet de vives controverses. D'une part, cela touche à de forts aspects identitaires d'une communauté linguistique, sa nécessaire différenciation vis-à-vis d'autres communautés, c'est-à-dire ce qui la définit en tant que telle, la maintient en cohésion et la délimite proprement de ses voisins. D'autre part, c'est la façon même d'étudier ces phénomènes, et donc de poser des frontières, qui posent aussi problème.

On a trop souvent opéré des justifications, des arguments et des démonstrations à partir d'innovations *top-down*, procédant par abstraction sur cet *objeto lingua* (Bagno, 2019) sans nécessairement prendre en compte la réalité même des pratiques communicatives des locuteurs. L'étude de Lodge, à contre-courant de ce raisonnement et manière de faire, illustre alors un développement dit *bottom-up* dans une société et un espace-temps donné, qui met à mal hypothèses, conceptions et représentations du contact des langues, octroyant finalement à l'intercompréhension un espace de pleine réalisation :

Dans une situation de continuum dialectal comme celle de la Gallo-Romania médiévale, on peut imaginer qu'un Parisien s'éloignant de chez lui s'enfonçait progressivement dans une zone linguistique de plus en plus sombre ; idem pour un Toulousain ; pareil pour un Montferrandais [...]. Mais le début des zones d'ombre n'était pas pour tout le monde, la même ligne dessinée est-ouest entre Lyon et Bordeaux. Il variait suivant le point de départ du voyageur. Une fois tombé dans une zone d'ombre, comment se débrouillait notre voyageur médiéval ? Uriel Weinreich a décrit il y a plus de cinquante ans ce qui se passe dans ce cas dans le monde moderne (Weinreich : 1953) : le voyageur s'accommode au langage de ses nouveaux interlocuteurs. Il se construit des règles de conversation automatiques lui permettant de modifier suffisamment les formes de son dialecte d'origine pour qu'elles soient comprises par les locuteurs du dialecte d'accueil (*Ibid.* : 29).

L'être humain a alors ceci de particulier qu'il peut s'habituer à une certaine flexibilité dans sa pratique communicative avec ses prochains, entendue comme une capacité naturelle d'intercompréhension, en puissance, notamment et même avec ceux qui ne partagent pas la même (variété de) langue que lui, mais dont la proximité et la parenté en facilitent grandement l'usage, la mise en pratique et la réussite, c'est-à-dire tout au moins l'incompréhension, l'échec de communication, de dialogue et d'interaction :

Par le terme intercompréhension, on désigne la capacité de comprendre une langue étrangère sur la base d'une autre langue sans l'avoir apprise. En général, les variétés d'une même langue sont intercompréhensibles. Un Bavarois comprend un Hambourgeois, un Lillois, un Lyonnais car leurs parlers régionaux appartiennent à une même langue. En plus, les thèmes de leurs cultures sont largement identiques, ce qui crée un « fonds commun » pour leurs interactions communicatives. [...] Un certain degré d'intercompréhension existe aussi entre les idiomes différents d'une même famille linguistique.

Un francophone comprend facilement l'italien (mais pas le russe), un germanophone progresse assez vite en néerlandais... Comme on voit, la théorie de l'intercompréhension est en rapport avec une conception « ouverte » du terme langue (Meissner, 2003 : 31).

En somme, tel que le souligne Meissner ici, l'intercompréhension repose, ou plutôt s'échelonne, sur la variation linguistique et, de ce fait, est alors double puisque « les variétés d'une même langue sont intercompréhensibles » et « qu'un certain degré d'intercompréhension existe aussi entre les idiomes différents d'une même famille linguistique » (*Ibid.*). Qu'en est-il dès lors au sein de la famille néo-latine ?

1.3. Carrefour, *continuum* et contacts linguistiques dans la Romania

Jusqu'ici, nous nous sommes attachés à esquisser l'ICLR dans le temps ainsi qu'à expliciter certaines frontières conceptuelles fondatrices et intrinsèques de/à cette dernière. Désormais, il nous faut souligner et délimiter l'espace dans lequel elle eut lieu et se déploie encore aujourd'hui, ce qui, là encore, ne va pas nécessairement de soi et mérite quelques détours historiques, géographiques et politiques. Nous ne prétendons cependant pas retracer l'histoire et la géographie des langues romanes dans leur ensemble. En nous appuyant sur ces domaines de connaissance et données disciplinaires, il s'agit davantage de bien encadrer notre recherche sur les origines conceptuelles de l'ICLR, au prisme des rapports entre celles-ci, entre distance et proximité, contacts et conflits. Mais de quoi parle-t-on, au juste, par langues romanes ?

Dans l'ouvrage de Glessgen, *Linguistique Romane. Domaine et méthodes en Linguistique Française et Romane* (2012), il est spécifié que :

Les langues et variétés romanes forment un ensemble facilement reconnaissable parmi les langues du monde. Elles sont nées d'une même base, les variantes du latin parlé de l'Antiquité tardive (latin parlé tardif), par des effets de différenciation et de divergence. Dans leur histoire, longue d'un millénaire et demi, elles ont néanmoins connu de nombreuses interactions et évolutions parallèles, autant par leur proximité géographique que par leur lien commun au latin écrit comme langue de culture et de langue de religion. Leur histoire partiellement commune a augmenté la cohésion de cette famille de langues (Glessgen, 2012 : 15).

L'on nomme alors *Romania* l'ensemble des territoires où il est parlé une langue – ou plusieurs – dérivée du latin, espace qui a connu, depuis l'Antiquité tardive, des définitions historiques-linguistiques-culturelles diverses (Chabrolle-Cerretini, 2013). Actuellement, « on lui associe parfois les adjectifs *continua* et *nova* pour exprimer la prise en compte d'une discontinuité historico-géo-linguistique et distinguer ainsi les territoires où sont nées les langues romanes des territoires hors de l'Europe où elles ont été exportées » (*Ibid.* : 7). Notons toutefois que les langues romanes ne représentent

qu'un petit espace dans l'écosystème linguistique mondial : elles appartiennent à la grande famille indo-européenne qui, comme son nom l'indique, s'est étendue au cours des siècles de l'Inde jusqu'en Europe occidentale²², mais elles ne représentent qu'un sous-ensemble de cette dernière, conjointement aux langues germaniques, celtiques, indo-iraniennes ou slaves (Glessgen, 2012).

Notons aussi que l'expression même de « langues romanes » apparaît pour la première fois en 1813, dans l'ouvrage de Jean Charles Léonard Simonde de Sismondi intitulé *De la littérature du Midi de l'Europe* :

Les langues que parlent les peuples du midi de l'Europe, depuis l'extrémité du Portugal jusqu'à celle de la Calabre ou de la Sicile, et qu'on désigne sous la dénomination commune de **langues romanes** [nous soulignons], sont toutes nées du mélange du latin avec le teutonique, et des peuples devenus Romains avec les peuples barbares qui renversèrent l'empire de Rome. Des circonstances accidentelles, plutôt qu'une diversité dans les races d'hommes, ont fait toute la différence entre le portugais, l'espagnol, le provençal, le français et l'italien. Dans chacune de ces langues, le fond est latin, la forme souvent barbare ; un grand nombre de mots ont été importés dans la langue par les conquérants ; mais un nombre infiniment plus grand appartenait au peuple vaincu (Simonde de Sismondi, 1829 : 14-15).

La Linguistique Romane a notamment décrit les relations qui existent au sein de la famille néo-latine et, ce faisant, a contribué à (faire) comprendre que les langues romanes s'intègrent dans un *continuum* linguistique, un poly-système commun (Calvo del Olmo, 2012), c'est-à-dire un réseau complexe où les variations diatopiques, diastratiques, diagéniques, diaphasiques et diachroniques s'entremêlent et s'influencent mutuellement. Par néo-latin, nous comprenons alors les langues modernes dérivées du latin, que l'*Encyclopaedia Britannica* (2012) définit comme :

a group of related languages all derived from Vulgar Latin within historical times and forming a subgroup of the Italic branch of the Indo-European language family. The major languages of the family include French, Italian, Spanish, Portuguese, and Romanian, all national languages.

Mais il est uniquement question des « grandes » langues romanes, aujourd'hui hégémoniques, de celles qui ont le plus de prestige et de reconnaissance, de notoriété, de poids et de capital (Calvet, 2002). Comme le rappelle Eloy :

La liste des langues romanes est objet d'incertitudes, de variations, de désaccords... depuis la progressive et incertaine rupture de la référence simple au latin. Et aujourd'hui encore, les contradictions sont partout, et les disputes ne sont pas rares. [...] Il n'est

22.- Cette famille linguistique va aujourd'hui du Canada et de la Sibérie jusqu'à l'Afrique du Sud et l'Australie.

que de prendre deux ou trois références – ouvrages, encyclopédie, articles, vulgarisation – pour constater immédiatement que la liste des langues romanes est variable – qu'il s'agisse des *dialetti* italiens, des variétés d'oc, des langues d'oïl, des *modalités* romanes ibériques, des variétés alpines ou des variétés apparentées au roumain, et même en laissant de côté les créoles à bases romanes diverses. Même si on limite la liste aux variétés qui ont le statut de langue officielle ou d'État, le portugais, le castillan, le français, l'italien, le roumain seront toujours cités, mais les énumérations varieront à propos du moldave (Moldavie), du catalan (Principauté d'Andorre) et du créole haïtien (Haïti). [...] Enfin un grand nombre de variétés romanes peuvent être citées sans la moindre « reconnaissance » officielle, sans consensus ni politique, ni scientifique, ni citoyen, sous le couvert instable de notions comme « langues », « dialectes » ou « patois » selon les circonstances et les énonciateurs (Eloy, 2013 : 67).

Dans le même ordre d'idées, le laboratoire de sociolinguistique, d'anthropologie des pratiques langagières et de didactique des langues-cultures, DIPRALANG – EA 739, de l'université Paul Valéry Montpellier 3, a réalisé et diffusé sous forme de site web, en 2018, une histoire sociale des langues romanes (Alen Garabato ; Bojota ; Boyer ; González Martínez ; Lee ; Medina Granda ; Valiente), précieuse ressource de vulgarisation scientifique qui nous a été fort utile dans le cadre de notre étude. Dans la rubrique *Quelles langues romanes ?*, on apprend par exemple que :

Les premières descriptions rigoureuses des langues romanes en tant que famille linguistique issue du latin datent du XIX^e siècle. Mais au regard des études menées et des langues citées par les différents auteurs, on s'aperçoit que le nombre de « langues » qui la composent semble augmenter avec le temps. Voici un petit aperçu :

- August Wilhelm von Schlegel considère que « dans l'Europe latine, quatre langues sont aujourd'hui littérairement cultivées : **l'italien, l'espagnol, le portugais et le françois** ; une cinquième, **le provençal**, l'a été jadis » (*Observations sur la langue et la littérature provençales*, Paris, Librairie grecque-latine-allemande, 1918 : 51)
- Friedrich Diez (*Grammatik der romanischen Sprachen*, 1836-1842) prend en compte six langues (littéraires) : **l'italien, le valaque, le portugais, l'espagnol, le provençal et le français**.
- G. Gröber dans l'ouvrage collectif *Grundriß der romanischen Philologie* qu'il dirige, publié en 1888, décrit huit langues romanes : **le français, l'espagnol, le portugais, le catalan, le provençal, l'italien, le rhéto-roman et le roumain**.
- Meyer-Lübke intègre dix langues romanes dans *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* publié en 1920 : **le portugais, l'espagnol, le français, l'italien, le provençal, le roumain, mais aussi le catalan, le rhéto-roman, le sarde et le dalmate**.
- C. Tagliavini prend en compte et décrit onze langues (*Le Origini delle lingue neolatine*, 1949 – 1982) : **l'italien, l'espagnol, le portugais, le français, l'occitan, le roumain, le sarde, le romanche, le catalan, le dalmate, le franco-provençal**.
- P. Bec considère qu'il existe douze langues romanes dans les deux volumes de son *Manuel pratique de philologie romane* (1970-1971) : **l'italien, l'espagnol, le portugais,**

l'occitan, le catalan, le gascon, le français, le roumain, le sarde, le rhéto-frioulan, le francoprovençal, le dalmate.

– Finalement, seize langues romanes sont déjà entrées dans les 8 tomes du *Lexikon der Romanistischen Linguistik* édités par Holtus G., Metzeltin M., Schmitt C. depuis 1988 : l'italien, l'espagnol, le portugais, le français, l'occitan, le roumain, le sarde, le romanche, le catalan, le dalmate, le frioulan, le ladin, le galicien, l'aragonais/navarrais, l'asturien/léonais, le corse.

L'inventaire des langues romanes, en ce sens, nous semble particulièrement pertinent – même si problématique – pour cartographier l'ampleur et la complexité de l'intercompréhension entre ces dernières, du moins entre les locuteurs de celles-ci, d'autant plus qu'à l'origine, comme nous le verrons, c'est parmi les variétés dialectales et les langues aujourd'hui minorisées, comme l'occitan, que la pratique communicative intercompréhensive fut mise en lumière. Et puis il faut aussi tenir compte du fait qu'au fil des siècles, les langues n'ont pas toujours eu la même valeur et la même notoriété.

La définition et la description de l'espace du *continuum* romanophone relèvent ainsi d'une longue tradition taxinomique et hiérarchique :

A descrição das coordenadas espaço-temporais foi abordada principalmente dentro de um marco que descreveu as línguas nacionais ou aquelas com ampla tradição literária; já que apenas essas faziam parte do chamado clube românico apresentado por Posner (1998). De acordo com esta descrição, há nove línguas românicas espalhadas sobre o território europeu, do oeste ao leste elas são o português, o espanhol, o catalão, o occitano, o francês, o italiano, o sardo, o dálmata (extinto) e o romeno. Muitos manuais acrescentam a tríade de línguas retoromânicas (ladino, friulano e romanche) e o franco-provençal, cujas especificidades foram descritas em detalhe nos trabalhos de Isaia Ascoli. Os vastos territórios onde algumas das línguas românicas foram transplantadas, são classificados sob o título de *Romania Nova*, mas costumam ocupar uma posição periférica nesses mesmos manuais clássicos. Nestes trabalhos, a descrição da *Romania* reflete uma situação estável, como se o domínio linguístico fosse o resultado de um processo já concluído e, conseqüentemente, invariável²³ (Calvo del Olmo & Rocha da Cunha, 2021 : 35-36).

23.- « La description des coordonnées spatio-temporelles a été principalement abordée dans un cadre décrivant les langues nationales ou celles ayant une large tradition littéraire ; car seules celles-ci faisaient partie du club dit des langues romanes présenté par Posner (1998). Selon cette description, il existe neuf langues romanes réparties sur le territoire européen. D'ouest en est, ce sont le portugais, l'espagnol, le catalan, l'occitan, le français, l'italien, le sarde, le dalmate (éteint) et le roumain. De nombreux manuels ajoutent la triade des langues romanes (ladin, frioulan et romanche) et le franco-provençal, dont les spécificités ont été décrites en détail dans l'ouvrage d'Isaia Ascoli. Les vastes territoires où certaines des langues romanes ont été transplantées sont classés sous le titre de *Romania Nova*, mais ils occupent généralement une position périphérique dans ces mêmes manuels classiques. Dans ces travaux, la description de la *Romania* reflète une situation stable, comme si le domaine linguistique était le résultat d'un processus déjà achevé et donc invariable » (traduit par nos soins).

La *Romania*, entre réalités(s) et concepts (Chabrolle-Cerretini, 2013), ne relève donc pas d'une situation linguistique stable et immuable mais se fonde de plain-pied sur l'évolution des variations (diatopiques, diastratiques, diagéniques, diaphasiques et diachroniques) des langues qui la composent. Il s'agit davantage d'une articulation des similarités, superpositions et fractures qui structurent voire minent les rapports entre les langues romanes, ce que Francisco Calvo del Olmo a notamment analysé et retracé, de la Rome ancienne au début du XXI^e siècle, dans un article intitulé « La Romania : ébauche d'un carrefour linguistique ». Nous nous appuyons sur son étude pour esquisser certains fondements historiques de l'intercompréhension entre langues romanes.

À l'origine, la zone linguistique romane, l'*orbis latinum*, s'inscrit sur l'appartenance à la culture latine, non sur des différences raciales ou religieuses. Les concepts de *Latinitas* et de Romanité sont en effet à saisir comme principe d'existence d'un fond commun à toutes ses langues issues du latin. Comme le souligne Calvo del Olmo (2012), la culture latine était, à l'origine, restreinte à celle des Latins, le peuple agriculteur et berger fondateur de Rome. Ce n'est que plus tard, lorsque la ville répandit davantage sa domination sur le bassin méditerranéen et que les Romains d'origine se mêlèrent avec d'autres peuples, que naquit le terme *Latinitas* pour désigner l'appartenance à une manière de penser liée aux mœurs et à une certaine organisation relevant des *ius Latii*, les lois de Rome, lesquelles octroyaient droits et devoirs aux citoyens romains, à la naissance ou par bénéfices acquis. Langue de prestige, la langue latine jouait le rôle de *lingua franca* dans l'Empire romain occidental, rôle néanmoins occupé par le grec dans les provinces orientales de l'Empire. Le terme *Latinitas* subit alors un premier changement sémantique, en raison de causes sociales, lorsque les invasions barbares éclatèrent l'unité politique de l'Empire occidental, au V^e siècle :

Si d'un côté l'Église assura certaines liaisons identitaires, l'Europe va bientôt voir naître la *Romania* ; c'est-à-dire l'ensemble des territoires qui maintinrent le latin comme langue véhiculaire pendant tout le Moyen Âge. [...] Les mots *roman(e)* et *Romania* remontent, bien sûr, aux dérivés de l'adjectif latin *romanus* ; c'est-à-dire, l'individu qui parle un dialecte issu de la langue des Romains, celui qui parle à la façon romane, et qui se distingue d'autres groupes linguistiques enracinés ultérieurement dans les territoires de l'ancien Empire. Cependant, la langue parlée par la population n'était plus le latin de Cicéron et Virgile, mais ce que, à l'époque, l'on nommait *rustica romana lingua*, ou encore tout simplement *roman*. On était alors au temps de formation des langues néo-latines (Calvo del Olmo, 2012 : 394).

Comment la transition entre latin et langues romanes s'est-elle dès lors opérée ? Jean Sellier, dans son *Histoire des langues et des peuples qui les parlent* (2019) en donne l'explication suivante :

On invoquait jadis le latin « vulgaire », qui aurait côtoyé le latin « classique » puis pris le dessus après la chute de l'Empire romain et fini par enfanter les langues romanes, tandis que le latin classique s'acheminait vers un statut de langue liturgique et savante. En réalité, le latin écrit (qui n'était pas nécessairement « classique ») et le latin parlé (qui n'était pas nécessairement « vulgaire ») ont coexisté et interféré bien après la chute de l'Empire : des idiomes clairement identifiables comme « romans » ne sont apparus que quatre siècles plus tard (Sellier, 2019 : 128-129).

Dans ce contexte, le latin – langue véhiculaire – reste la langue maternelle de la majeure partie de la population de l'Empire d'Occident : « le latin écrit est partout le même, tandis que le latin parlé varie selon les provinces, sans que cela nuise à l'intercompréhension » (*Ibid.* : 129). C'est donc souligner que tant qu'il y a compréhension mutuelle entre différentes communautés, il n'y a pas deux langues distinctes, puisque l'intercompréhension donne lieu à une réalisation pragmatique de communication entre celles-ci et un sentiment d'appartenance réciproque à la même communauté. Autrement dit, ce qui semblerait donc définir une langue, historiquement, repose sur l'intercompréhension, à savoir parler dans une langue et être compris dans la langue en question. C'est donc l'incompréhension dans la communication orale qui attesterait d'une différenciation nette entre deux langues distinctes :

Les divers latins parlés, régionaux ou locaux, évoluent ensuite séparément, de sorte qu'ils divergent de plus en plus. Simultanément, l'écart se creuse entre, d'un côté, le latin cultivé par l'Église et les élites et, de l'autre, la langue parlée usuelle, seule connue de la population illettrée, mais que les élites utilisent elles aussi dans la vie quotidienne. La rupture intervient quand l'intercompréhension cesse, autrement dit « quand le bon peuple ne comprend plus du tout le latin lu en chaire », comme l'écrit l'historien et linguiste Michel Banniard. C'est le cas plus ou moins tôt selon les régions : entre 750 et 800 dans la moitié nord de ce qui deviendra la France ; entre 800 et 850 dans la moitié sud ; entre 850 et 900 en Espagne ; entre 900 et 950 en Italie. On passe alors du latin parlé « tardif » aux parlers « proto-romans » (*Ibid.* : 129).

De plus, entre 750 et 850, une distinction est opérée par l'Église entre *lingua latina* et *lingua romana rustica*, c'est-à-dire locale. Lorsque cette dernière sera retranscrite et mise à l'écrit, la transition arrivera à son terme.

Au Moyen Âge, malgré l'absence d'unité politique, les peuples latins conservaient toutefois une unité linguistique, culturelle et religieuse, de sorte qu'il n'existe pas, à cette époque-là et à proprement parler, une culture nationale française, portugaise, italienne, espagnole, roumaine ou catalane nettement différenciées les unes des autres. Ce n'est qu'avec le processus de création des États nationaux centralistes, à partir de l'automne du Moyen Âge, que ce continuum linguistico-culturel romanophone touchera à sa fin :

Les rois de France, d'Espagne et de Portugal favoriseront l'homogénéisation de leurs populations tout en affirmant une identité fondée sur les idéaux patriotiques d'une seule langue, une seule religion et une culture, différenciées de celles des voisins. L'unification des identités se fait parfois de manière violente : c'est le cas de l'expulsion des juifs du royaume de Castille et d'Aragon, ordonnée par les Rois Catholiques en 1492, ou les Guerres de Religion en France au XVI^e siècle (*Ibid.* : 394).

C'est que la consolidation de l'identité linguistique d'une communauté passe nécessairement par un stade de différenciation, tout d'abord vis-à-vis de la langue mère et matricielle, en l'occurrence le latin, mais aussi par rapport aux autres langues apparentées, les langues dites sœurs et voisines. D'ailleurs, cela se concrétise et s'illustre par la création d'une littérature propre, comme en témoigne le manifeste de Du Bellay, *Deffence et Illustration de la Langue Francoyse* (1549), de même que par la composition de grammaires – entendu comme un processus de grammaticalisation (Auroux, 1994) – de dictionnaires et de fixation de règles d'orthographe, en concomitance avec une certaine revendication de l'héritage de la Rome antique ainsi qu'avec une filiation à la langue des canons littéraires classiques. Il n'est pas anodin que cette période soit aussi celle des grandes navigations, du début des colonisations du Nouveau Monde et donc de l'expansion des communautés et des langues européennes sur de nouveaux espaces, hors de l'Europe.

Or, il est aujourd'hui communément admis que l'ensemble des langues romanes procèdent du latin vulgaire et non du latin classique :

Le caractère lent et progressif des changements linguistiques qui se sont produits entre le IV^e et le IX^e siècle rend impossible de fixer une quelconque date de « naissance » des langues romanes. Ce que l'on peut dire c'est qu'à un moment donné de l'histoire, les gens parlant des variétés romanes ont eu de sérieuses difficultés pour comprendre le latin (la variété plus ou moins normée utilisée à l'écrit). Il s'agit donc d'une prise de conscience de l'éloignement linguistique. Autrement dit (en simplifiant la complexité de la modalité non standard), on serait passé, un peu partout dans le domaine roman, d'une diglossie entre deux variétés de la même langue, à une diglossie entre deux langues²⁴ (La naissance des langues romanes).

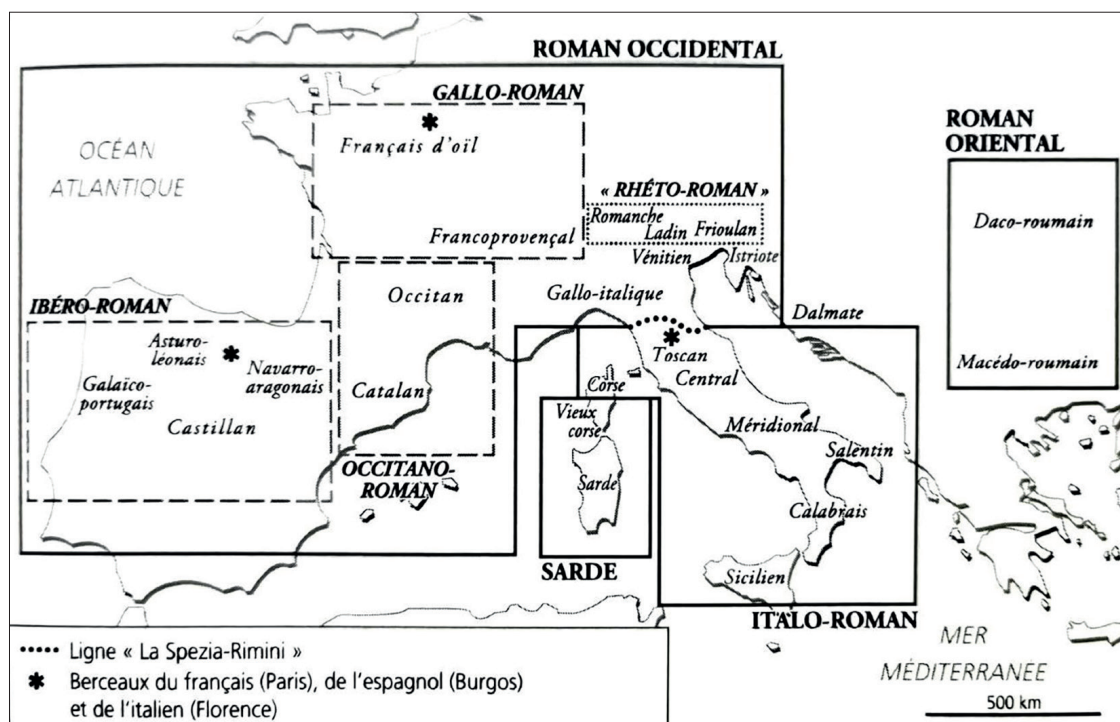
Compris comme le résultat d'un processus de transformations progressives du latin véhiculaire utilisé pour la communication quotidienne, la naissance des langues romanes correspond alors à de simples dialectes changeant d'une contrée à une autre et qui n'avaient donc, à l'origine, aucun prestige. Certaines deviendront des langues nationales, symbole du pouvoir politique, culturel et religieux, tandis que d'autres auront une progression plus limitée, à un niveau régional ou local. D'autres encore « ne dépasseront jamais leur aire primitive et subiront de suite la pression des langues voisines,

24.– <https://langues-romanes.uoh.univ-montp3.fr/content/la-naissance-des-langues-romanes>

plus puissantes » (Calvo del Olmo, 2012 : 395). Il faut bien comprendre, en ce sens, que la mobilité des frontières politiques et linguistiques fut constante tout au long de la période médiévale et que cela fut un facteur d'expansion de certaines variétés romanes face à d'autres dans les régions de l'Occident médiéval :

L'espace de la *Romania* durant le Moyen Âge est pratiquement circonscrit au continent européen et ses frontières géolinguistiques sont relativement stables. À l'intérieur de cet espace se dessinent assez clairement des ensembles linguistiques, dont certains sont similaires à ceux que nous connaissons aujourd'hui, notamment le domaine gallo-roman, le domaine ibéro-roman et le domaine italo-roman (Des populations en mouvement).

Si l'on tient compte de la carte suivante sur les groupes et sous-groupes de dialectes romanes, il est possible de distinguer quatre ensembles linguistiques principaux (occidental, sarde, italo-roman et oriental), et donc d'intercompréhension entre ces derniers et au sein de ceux-ci, parmi la pluralité des variétés dialectales qui les composent.



Carte 1. Groupes et sous-groupes de dialectes romanes.

Sellier, 2019.

Ce qu'il faut bien comprendre, comme le souligne Sellier, c'est qu'au début du Moyen Âge :

Chacun des innombrables parlers locaux faisant suite au latin diffère peu de ses voisins immédiats, mais les divergences s'accroissent avec la distance. En d'autres termes, si, de proche en proche, les parlers forment un *continuum*, il n'en existe pas moins de différences sensibles d'une région à l'autre. Pour en rendre compte, les linguistes

se situent au niveau du dialecte, défini comme un ensemble de parlers locaux partageant un certain nombre de traits. Une notion souple, aux contours plus ou moins flous, qui s'insère bien dans un *continuum*. En étudiant les dialectes, les romanistes ont opéré des regroupements, sans qu'une classification unique ne s'impose. [...] Soulignons, en outre, que si telle ou telle langue peut se rattacher à tel ou tel groupe de dialectes, les deux notions ne sont pas du tout équivalentes : les principales langues romanes (l'italien, l'espagnol, le français, etc.) résultent chacune d'une histoire qui lui est propre (Sellier, 2019 : 131).

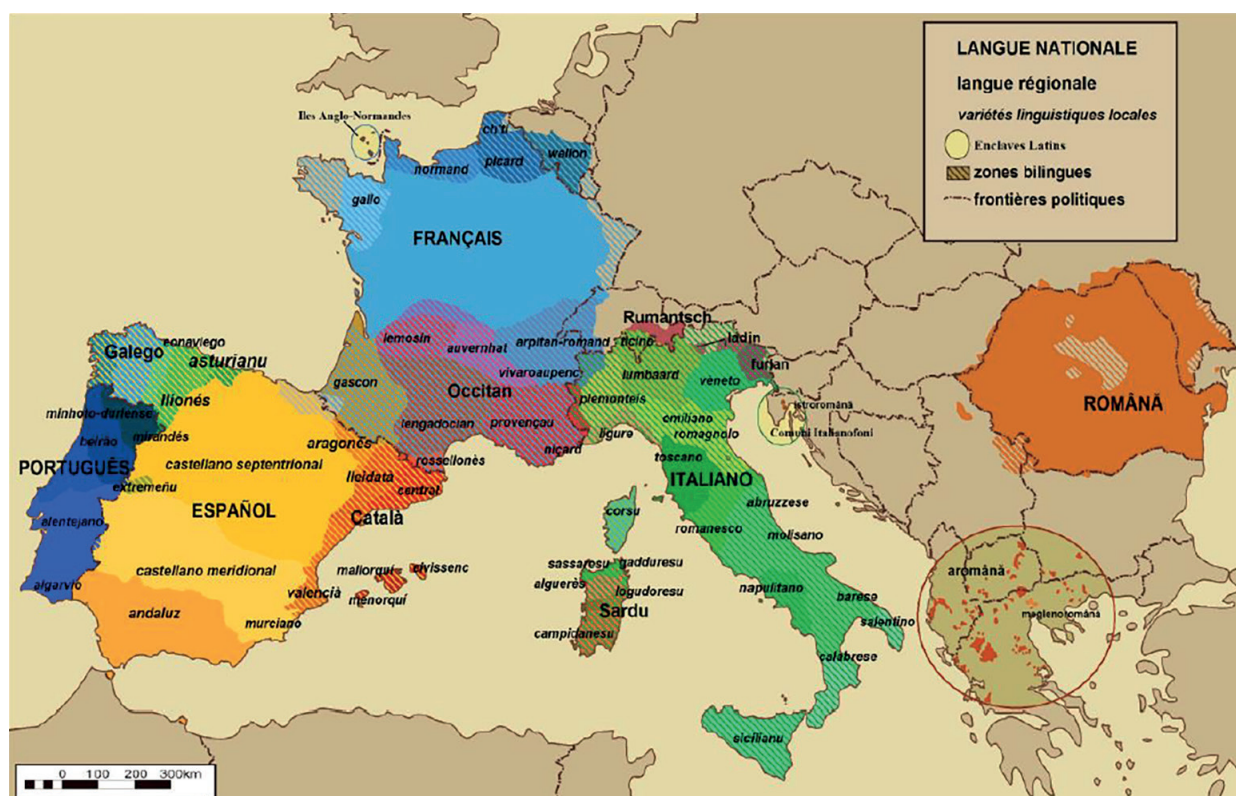
Nous reviendrons plus loin sur ces notions fondamentales et complexes de *langue*, *dialecte* et *patois*, dont les définitions dépendent fortement du point de vue adopté, de l'angle épistémologique employé et du parti pris politique quant à la diversité linguistique et culturelle. Retenons, pour l'instant, tel que l'accentue Escudé (2021 : 8) en introduction de l'ouvrage *Fundamentos, prácticas y estrategias para la didáctica de la intercomprensión en América Latina* : « La intercomprensión entre hablantes de lenguas de un mismo diastema, pertenecientes al mismo continuum lingüístico, es una evidencia ante todo política²⁵ ».

Par ailleurs, on utilise généralement l'expression *Romania Continua* pour désigner les territoires qui ont connu une continuité à la fois linguistique et culturelle depuis l'Empire romain, bien que certaines ruptures aient redessiné les frontières internes du domaine roman :

Le sud de l'Espagne (*Al-Andalus*) et la Sicile subirent une forte arabisation au Moyen Âge au point qu'elles durent être re-latinisées par des populations venues du nord : castillans, léonais, portugais, aragonais et catalans dans le cas ibérique ; lombards et normands dans le cas de la Sicile. Au sud de l'Italie, on parlait autrefois plusieurs dialectes grecs qui ont été progressivement [remplacés] par des dialectes sud-italiens (Calvo del Olmo, 2012 : 395).

Sur la carte 2, ci-après, nous pouvons ainsi mesurer l'extension de cette *Romania Continua* au début du XXI^e siècle. Il s'agit d'un espace multilingue dans lequel les populations sont largement bilingues et plurilingues, où trois niveaux peuvent être distingués : l'évolution du latin dans chaque contrée, les langues régionales qui regroupent ces parlers et les langues nationales. Tous ces territoires sont donc asymétriques. Dans les régions centrales, autour des capitales, les trois niveaux se superposent tandis que les périphéries laissent part à une plus forte variation. Le bilinguisme et la diglossie sont ainsi à comprendre comme la preuve et l'épreuve des rapports de pouvoirs inégaux dans la *Romania* (Calvo del Olmo, 2012).

25.- « L'intercompréhension entre locuteurs de langues d'un même diastème, appartenant à un même continuum linguistique, est avant tout une évidence politique » (traduit par nos soins).



Carte 2. La Romania Continua au XXI^e siècle.

Calvo del Olmo, 2012.

Les différences de polices et de tailles de chaque nom de langues écrits sur cette carte sont révélatrices des (en)jeux de pouvoir entre celles-ci. Les cinq langues nationales (roumain, italien, français, espagnol, français) ont en effet recours aux mêmes moyens pour assouvir leur influence sur d'autres variétés romanes ou d'autres langues : un système administratif et éducatif monolingue, très normé et très cloisonné, dont la langue unique est diffusée par tous les médias, ce qui contribue à sa standardisation²⁶. Ces rapports de pouvoir entre (variétés de) langues romanes ont également participé à désigner la *Romania Maior*, regroupant les langues officielles d'un ou de plusieurs États, et la *Romania Minor*, « mosaïque de langues régionales et parlers locaux qui ont une diffusion, une tradition et une vitalité variables » (Calvo del Olmo, 2012 : 396).

Cependant, les langues romanes sont aujourd'hui parlées sur l'ensemble de la planète et constituent un espace de communication plurielle (Calvo del Olmo & Rocha da Cunha : 2021), comme l'illustre la carte n° 3.

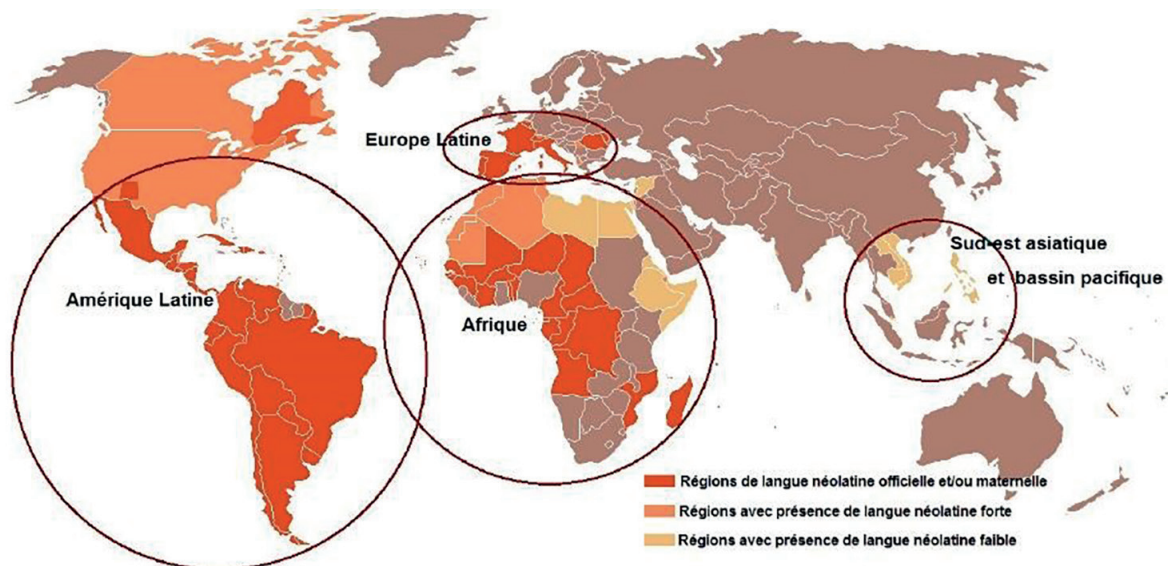
Elles s'étendent, en effet, sur les cinq continents, territoires que la Linguistique Romane a dénommés *Romania Nova* (Ilari, 2018 : 59-60), sur lequel « le rapport entre *Romania Maior* et *Romania Minor* est également présent » (Calvo del Olmo, 2012 : 402). Le

26.- Par standardisation, nous entendons le processus de stabilisation d'une variété de référence, normalement associée au pouvoir politique, à une littérature prestigieuse, à la noblesse, souvent perçue comme une imposition par le haut (Grübl, 2013 ; Lodge, 2010, 2011b; Lebsanft, Tacke, 2020).

nombre de romanophones, c'est-à-dire de locuteurs de langues romanes, ne résident dès lors plus au sein de la *Romania Continua*, « resultado da expansão colonial iniciada pelas elites políticas, econômicas e religiosas de vários países europeus no século XV²⁷ » (Escudé & Calvo del Olmo, 2019 : 52). Il s'agit dès lors d'un :

espaço situado no sul global, onde historicamente se impuseram variedades neolatinas emanadas de três línguas hegemônicas : o espanhol, o português e o francês. Esse espaço hoje passa por importantes transformações demográficas, sociais, econômicas e culturais que, por sua vez, estão mudando o perfil glotopolítico das comunidades falantes dos mencionados idiomas²⁸ (Calvo del Olmo & Rocha da Cunha, 2021 : 36).

Ainsi, la *Romania* désigne aujourd'hui une communauté éparse et diffuse autour de trois grands pôles géographiques, dans lesquels et entre lesquels a lieu le phénomène d'intercompréhension : l'Amérique, l'Afrique et l'Europe méditerranéenne. Dans une moindre mesure, s'y ajoutent d'autres territoires du sud-est de l'Asie.



Carte 3. Les langues romanes aujourd'hui sur la planète.

Calvo del Olmo, 2012.

Dans l'espace latino-américain, les langues hégémoniques et nationales que sont l'espagnol et le portugais coexistent, dans leurs variétés vernaculaires, d'une part avec les langues autochtones indigènes, non sans excès de violence, et, de l'autre, avec les langues allochtones de la migration. Pour les langues autochtones indigènes, il faut savoir que :

27.– « le résultat de l'expansion coloniale initiée par les élites politiques, économiques et religieuses de plusieurs pays européens au XV^e siècle » (traduit par nos soins).

28.– « un espace situé dans le sud du monde, où se sont imposées des variétés historiquement néo-latines émanant de trois langues hégémoniques : l'espagnol, le portugais et le français. Cet espace connaît aujourd'hui d'importantes transformations démographiques, sociales, économiques et culturelles qui modifient le profil glotopolitique des communautés parlant ces langues » (traduit par nos soins).

Aproximadamente ocho millones de personas hablan guaraní en el Cono Sur, distribuidos entre Paraguay, Argentina, Brasil y Bolivia. Además, el guaraní goza de estatus de lengua cooficial en Paraguay, en Bolivia, en la provincia argentina de Misiones, en el municipio brasileño de Tacuru del Estado de Mato Grosso do Sul y en el Mercosur. Cabe citar otras lenguas amerindias, portadoras de importantes tradiciones, como el quechua, hablado por casi diez millones de personas entre Argentina, Bolivia, Perú, Ecuador, Colombia ; el aymara, con más de dos millones de hablantes entre Argentina, Bolivia y Perú ; y el mapudungun, lengua de la comunidad mapuche con aproximadamente quinientos mil hablantes entre Chile y Argentina, que empieza a ganar estatus oficial en las comunas chilenas de Galvarino y Padre Las Casas. Más allá de estas cuatro lenguas que cuentan con comunidades numéricamente importantes y abarcan espacios geográficos considerables, América del Sur acoge muchos otros idiomas de los pueblos ancestrales, pertenecientes a otros troncos lingüísticos y con contingentes de locutores bastante más reducidos²⁹ (Escudé, 2021 : 9-10).

Pour les langues allochtones de la migration, il faut mentionner l'italien, « cuyas comunidades de hablantes se encuentran entre las más importantes de la emigración europea del siglo pasado tanto por el número de emigrantes como por la huella que ellos han dejado en la cultura de los países de acogida³⁰ » (Escudé, 2021 : 9) ; le talian qui se parle encore aujourd'hui au sud du Brésil, « traído por inmigrantes vénetos³¹ » (*Ibid.* : 9) ; la présence de « descendientes de gallegos en el Cono Sur, o la comunidad occitana originaria de Rodez (Aveyron) que se estableció en la década de 1880 en Pigüe, una pequeña localidad de la provincia de Buenos Aires³² » (*Ibid.* : 9).

Le français est quant à lui présent au Canada et au Québec, en situation de bilinguisme et de diglossie avec l'anglais, et il est la langue officielle de la Martinique, de la

29.- « Environ huit-millions de personnes parlent le guarani dans le Cône Sud, réparties entre le Paraguay, l'Argentine, le Brésil et la Bolivie. Le guarani jouit également du statut de langue coofficielle au Paraguay, en Bolivie, dans la province argentine de Misiones, dans la municipalité brésilienne de Tacuru dans l'État du Mato Grosso do Sul et dans le Mercosur. Parmi les autres langues amérindiennes aux traditions importantes, citons le quechua, parlé par près de dix-millions de personnes en Argentine, en Bolivie, au Pérou, en Équateur et en Colombie ; l'aymara, qui compte plus de deux-millions de locuteurs en Argentine, en Bolivie et au Pérou ; et le mapudungun, la langue de la communauté mapuche, qui compte environ cinq-cent-mille locuteurs au Chili et en Argentine et qui commence à obtenir un statut officiel dans les communes chiliennes de Galvarino et Padre Las Casas. Au-delà de ces quatre langues, qui comptent des communautés numériquement importantes et couvrent des zones géographiques considérables, l'Amérique du Sud abrite de nombreuses autres langues de peuples ancestraux, appartenant à d'autres troncs linguistiques et comptant un nombre de locuteurs beaucoup plus réduit » (traduit par nos soins).

30.- « Dont les communautés de locuteurs comptent parmi les plus importantes communautés d'émigrants européens du siècle dernier, tant par le nombre d'émigrants que par l'empreinte qu'ils ont laissée sur la culture des pays d'accueil » (traduit par nos soins)..

31.- « Apporté par les immigrants vénitiens » (traduit par nos soins).

32.- « Les descendants des Galiciens du Cône Sud, ou la communauté occitane de Rodez (Aveyron) qui s'est installée dans les années 1880 à Pigüe, une petite ville de la province de Buenos Aires » (traduit par nos soins).

Guyane, des îles de la Guadeloupe et d'Haïti, où il coexiste avec leurs variétés créolisées.
En Afrique :

Os idiomas herdados do período colonial – o francês, o português e, de maneira mais local, o espanhol (apenas na Guiné Equatorial) – estão-se tornando línguas maternas na medida em que esses países se urbanizam e adotam as formas de vida do capitalismo ocidental. Isso gera mais diversas situações de contato, de bilinguismo e também de diglossia entre as chamadas línguas nacionais, africanas, e as línguas oficiais de matriz europeia³³ (Escudé & Calvo del Olmo, 2019 : 53-54).

En somme, au regard de ce bref aperçu des paysages linguistiques romanophones, retenons que « a ideia do *continuum linguístico* constitui um dos pilares epistemológicos da intercompreensão, já que ela se apoia na afinidade e na proximidade geolinguística³⁴ » (Escudé & Calvo del Olmo, 2019 : 51). En ce sens, l'IC tient compte tout à la fois des caractéristiques qui permettent et entravent la communication indépendamment de la hiérarchie politique des langues ou de leur prestige. C'est pourquoi, dans cette perspective, les langues régionales ou minoritaires ont la même valeur que les langues nationales et hégémoniques, ces dernières étant dès lors considérées à leur tour comme des dialectes, des variétés, d'une langue plus vaste, d'un continuum couvrant de vastes territoires, comme nous venons de l'esquisser.

33.– « Les langues héritées de la période coloniale – le français, le portugais et, plus localement, l'espagnol (uniquement en Guinée équatoriale) – deviennent des langues maternelles à mesure que ces pays s'urbanisent et adoptent les modes de vie du capitalisme occidental. Cela génère plusieurs situations de contact, de bilinguisme et aussi de diglossie entre les langues dites nationales, africaines et les langues officielles de la matrice européenne » (traduit par nos soins).

34.– « L'idée du continuum linguistique constitue l'un des piliers épistémologiques de l'intercompréhension, puisqu'elle se fonde sur l'affinité et la proximité géolinguistiques » (traduit par nos soins).

Chapitre 2. Confluences épistémologiques de l'intercompréhension entre langues romanes

Puisque le parcours conceptuel de l'ICLR relève d'une transposition entre différents domaines de connaissances, et dans la perspective – qui est la nôtre – de revenir plus en amont sur les sources, tensions et variations de ce concept, il est dès lors nécessaire d'établir, plus en détail, un cadre théorico-méthodologique qui marque et représente le champ de notre étude, proche des enjeux et difficultés de ce processus ancestral de communication devenu problématique scientifique et action didactique. C'est pourquoi nous avons défini un espace commun, telle une interface, entre des théories issues de la Linguistique Romane, d'une part, surtout entre Géographie Linguistique et Dialectologie, ainsi qu'à des enjeux de Sociolinguistique et de Politiques Linguistiques orientant toute Didactique des Langues et de la prise en compte – ou non – de leur contact. Nous consacrons ainsi ce dernier chapitre du cadre théorique à un exposé plus précis de celles-ci, en présentant les confluences épistémologiques de l'ICLR. Telle une cartographie, en synthèse, la figure n° 2 illustre le cadre qui a été délimité ici :

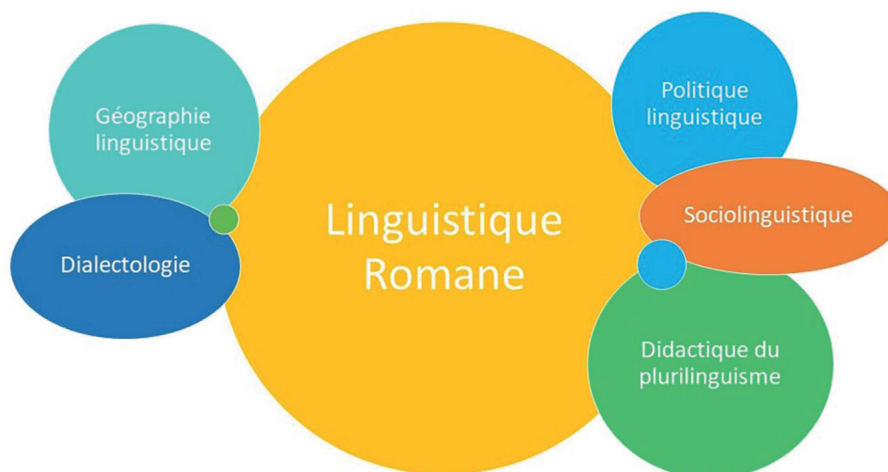


Figure 2. Cadre théorico-méthodologique
Élaboration personnelle.

Il y a l'idée d'une constellation référentielle et épistémologique de l'ICLR, portant sur la cohésion d'ensemble et les liens qui s'établissent entre les différents domaines et champs disciplinaires qui se sont intéressés et consacrés au développement scientifique

de ce concept, qui ont participé, dit autrement, à la conceptualisation, à la consolidation et à la légitimité de ce dernier, malgré leurs différences en termes d'approches méthodologiques, de finalités et d'objectifs. Nous souhaitons par là même proposer une vue d'ensemble, dressée par jeux de confluences et d'influences, de résistances et de transpositions disciplinaires, de l'arborescence épistémologique de l'ICLR, pour mieux en saisir toutes ses composantes, ses ramifications et ses variétés sémantiques. Nous présentons ainsi une sélection de théories et de concepts qui ont servi de base à l'étude et à la performativité de cette pratique de communication, ce qui nous amènera par là même à faire dialoguer diverses études et voix sur ce phénomène (socio)linguistique spécifique.

Toutefois, compte tenu de l'impossibilité de couvrir une si vaste constellation épistémologique, nous proposons un aperçu général des courants théoriques et quelques notions et concepts clés qui nous permettront de mieux comprendre l'objet de notre étude, traçant ainsi, « à grands traits et en procédant par échantillonnages », quelques « divisions thématiques », des « flux de tendance » et des « orientations idéologiques » (Eco, [1993] 1997 : 17).

2.1. D'un phénomène de communication transposé en action didactique au prisme de politiques linguistiques

De prime abord, il peut paraître surprenant de juxtaposer, de faire apparaître conjointement ou de manière dialectique la Linguistique Romane et la Didactique du Plurilinguisme, tant ces deux domaines sont asynchrones, le premier relevant d'une bien plus longue tradition scientifique que le second. Or, malgré l'écart temporel qui les sépare, ces derniers convergent au prisme de l'ICLR, sous un angle toutefois distinct. C'est ce que relève, à ce titre, Ollivier (2010). À ce stade de notre présentation, tant son explication nous semble clairvoyante et bien formulée qu'il nous semble approprié d'en rendre compte dans sa globalité :

L'une des divergences dans les différentes façons de concevoir l'intercompréhension réside dans le fait qu'en linguistique, elle constitue un phénomène observable dans les pratiques humaines, alors qu'en termes de politiques éducatives linguistiques et partiellement aussi en didactique, elle représente un objectif. La question des langues en présence est liée à ces deux conceptions.

À son apparition en 1913, chez Ronjat dans *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, et pendant des décennies, le terme est ancré en linguistique. Il sert essentiellement à dénommer des phénomènes de compréhension réciproque spontanée entre individus et groupes d'individus. L'observation d'une compréhension réciproque ou non – essentiellement orale – sert notamment à délimiter les langues et dialectes les uns par rapport aux autres : l'absence d'intercompréhension entre personnes mène à poser qu'elles parlent des langues différentes, tandis que l'intercompréhension conduit à conclure que les deux personnes ou groupes de personnes parlent une même langue

dans des variétés différentes mais très proches. L'intercompréhension est donc liée en linguistique de contact à la pratique d'une seule langue, la présence de deux langues conduisant à des situations d'incompréhension.

C'est lorsqu'il passe dans le domaine des politiques linguistiques et de la didactique que l'idée d'une intercompréhension entre personnes parlant des langues différentes émerge. De phénomène spontané observable, l'intercompréhension devient objectif à atteindre ou compétence à développer chez des personnes pour qui l'intercompréhension n'est pas une pratique habituelle. Deux types d'objectifs sont identifiables. Certains projets entendent faire prendre conscience aux individus qu'ils sont capables de comprendre d'autres individus parlant des langues qu'ils n'ont pas apprises au sens traditionnel de l'apprentissage des langues. [...] D'autres projets visent le développement d'une compétence réceptive dans une ou plusieurs langues, c'est le cas d'*EuRom4*, *EuroCom*, *Galatea*, *Galanet*, etc. [...]

Nous retiendrons donc deux divergences : l'intercompréhension comme phénomène spontané ou comme objectif et la question des langues en présence : une langue pour les spécialistes de la linguistique de contact, plusieurs langues génétiquement apparentées et proches ou plusieurs langues éloignées. [...] Si, en linguistique, l'intercompréhension étudiée était du domaine de l'oral, les premiers projets didactiques se sont intéressés à l'écrit (Ollivier, 2010 : 49-50).

Dans cet extrait, Ollivier confirme et illustre donc cette transposition disciplinaire de l'intercompréhension qui, de la Linguistique à la Didactique des Langues, au prisme de Politiques Linguistiques, met en lumière un changement de perspective et d'exploitation du concept, que l'on pourrait finalement représenter schématiquement de cette manière :



Figure 3. Évolution épistémologique de l'IC.

Élaboration personnelle à partir de Ollivier (2010).

Dans un premier temps donc, « le terme a d'abord été utilisé par les linguistes avec cette acception de réciprocité en négatif, si l'on peut dire, dans la mesure où c'est l'absence d'*intercompréhension spontanée* qui permettait de définir des aires dialectales et de situer les dialectes sur un continuum de similarité-différence » (Jamet & Spiță, 2010 : 17). Puis, « ce terme de linguistique utilisait dans les recherches en dialectologie pour tracer les limites géographiques des aires dialectales, s'est étendu aux familles de langues, et bascule de la linguistique à la didactique des langues » (Jamet, 2010 : 1). Ce basculement,

toutefois, de phénomène spontané observable à compétence à développer, se comprend davantage à la lumière d'orientations politiques linguistiques et éducatives.

Comme nous l'avons souligné précédemment, il n'est pas anodin de constater que les premiers projets d'expérimentations didactiques d'IC (Eurom4, EuroComRom, Galanet, Euromania, etc.) aient été financés par des organismes relevant de l'Union européenne : que ce soit de la part de la Commission européenne qui accorde un budget à l'éducation et à la formation, ou que cela relève du Conseil de l'Europe – ou du Centre européen pour les langues vivantes qui y est directement rattaché –, lequel, à titre d'exemple, a été responsable de la création du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR – 2001, 2018 pour le volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs) ou du Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures (CARAP – 2012) sur lesquels nous reviendrons. Cela nous semble pleinement illustrer l'enjeu politique de l'IC : malgré son existence séculaire en tant que phénomène de communication et faculté spontanée intrinsèque à l'être humain, malgré sa première occurrence – et description – en 1913 sous la plume de Jules Ronjat, il aura fallu attendre la fin du XX^e siècle, sous l'égide politique de l'Europe (certes, dans un premier temps), pour que prennent forme les premiers essais didactiques d'IC. C'est donc souligner le rôle crucial de certaines orientations politiques pour la prise en compte du pluralisme linguistique, « réalité à la fois historique et contemporaine » (Caddéo & Jamet, 2013 : 7), et le développement d'une éducation plurilingue et interculturelle dans laquelle s'inscrit pleinement l'approche intercompréhensive. On retiendra donc que « l'Europe a mis le plurilinguisme linguistique et culturel au cœur des principes de sa politique linguistique » (*Ibid.* : 8). C'est pourquoi, il faut bien garder en vue le :

Cadre général à l'intérieur duquel l'intercompréhension a vu le jour comme concept et comme approche didactique dans l'enseignement des langues. Son émergence est en effet liée aux politiques linguistiques européennes à travers le travail de diverses institutions qui, progressivement, afin de répondre à l'exigence de l'Union européenne de respecter et de promouvoir la diversité des langues, ont élaboré des textes de référence où les concepts de multi/plurilinguisme sont apparus, ont évolué, se sont imposés (*Ibid.* : 10).

Si l'Union européenne, par différentes institutions et différents organismes, a financé le développement de l'IC, cela met tout de même en évidence l'importance et l'efficacité de cette approche didactique pour le projet d'interaction, de compréhension et d'échanges entre les peuples que cristallise sa propre devise : « Unie dans la diversité ». De plus, « communiquer et s'intercomprendre en parlant des langues différentes est une pratique ancienne qui a trouvé un regain d'intérêt dans les années 1990, à un moment où se dessine avec plus d'acuité le besoin de construire concrètement

l'Europe » (*Ibid.* : 13). En définitive, la démarche intercompréhensive est pleinement inscrite au sein des politiques linguistiques « parce que c'est avant tout d'une volonté européenne que cette approche est née – ou a émergé – et que les recherches ont pu être financées » (*Ibid.* : 14).

Le climat, le contexte et la volonté politiques jouent donc un rôle décisif dans la transposition et l'exploitabilité d'un concept scientifique à des fins didactiques et pédagogiques comme celui d'IC, lequel participe d'un projet plus large et plus global, d'un pacte et d'une ambition politique, celui d'une Europe (au) plurielle. Est-il besoin de rappeler les méandres et temps belliqueux de cette Europe – conflits franco-allemand, guerre de 1870, montée des nationalismes, séparation entre les peuples, création, promotion et imposition du monolinguisme en tant qu'idéologie d'État, on pense notamment à la promotion de la langue française dans l'Hexagone et la discrimination de toutes les autres (variétés de) langues, Première Guerre mondiale, dictatures en Espagne et au Portugal, etc. – au moment même où Jules Ronjat relève ces faits d'intercompréhension au sud de la France, pour mesurer, dans une relation de cause à effet, ce qui empêcha, d'une certaine manière, de développer le potentiel de cette notion pragmatique ? Comme nous allons chercher à l'illustrer prochainement, à l'appui de notre corpus d'étude, du point de vue pédagogique, les possibilités matérielles de l'IC existaient déjà au tournant des XIX^e et XX^e siècles, de sorte que nous nous étonnons de l'actualité et de l'acuité des propos, des pensées, des perspectives et des propositions qui y sont véhiculés. La (re)contextualisation est alors d'importance pour mettre en perspective l'enjeu idéologique et de politique linguistique de l'ICLR au prisme de l'idée même de contact et de mélanges de langues, de cultures et d'identités.

La figure n° 3 ajuste et précise ainsi, en quelque sorte, la figure n° 2, du moins laisse entrevoir une certaine chronologie du concept d'IC, comme nous venons de l'esquisser. Elle indique en effet un certain ordre d'apparition des préoccupations et des problématiques liées à ce dernier, qu'il s'agira de compléter ou d'affiner au regard de la figure n° 2, dans un rapport de complémentarité. Pour ce faire, nous avons le choix, tout en suivant cet ordre chronologique linéaire, entre partir des premières études et réflexions autour de l'IC du domaine de la Linguistique pour terminer sur les réalisations contemporaines en IC du domaine de la Didactique du Plurilinguisme ou suivre le sens inverse, de manière rétrospective. C'est cette première option que nous avons retenue, compte tenu de la démarche épistémologique et historique qui est la nôtre, sur les traces et sources de l'ICLR, de manière à suivre une démarche quelque peu archéologique, en palimpseste, partant des premières strates conceptuelles pour aboutir – et ainsi mieux cerner – aux approches et appropriations contemporaines du concept.

2.2. Fondements (socio)linguistiques de l'intercompréhension entre langues romanes

La Linguistique Romane, après presque deux siècles d'histoire, reste particulièrement vive dans les débats académiques, puisqu'elle fournit « um marco comum capaz de reunir as questões que, de outro modo, apareceriam desconectadas ; uma abordagem que projeta a herança linguística latina, compartilhada pelos membros da família e atravessada pelas relações seculares entre elas¹ » (Calvo del Olmo & Rocha da Cunha, 2021 : 35). C'est pourquoi, notre recherche s'inscrit dans ce cadre théorique puisqu'il articule différentes approches ayant émergé entre les XIX^e et XX^e siècles, dans le domaine des études linguistiques, qui ont participé à la conceptualisation de l'ICLR : la Dialectologie, la Géographie Linguistique, mais aussi, bien plus tard, la Linguistique Appliquée, l'acquisition des langues – maternelles et étrangères – et même les Politiques Linguistiques. Elle fournit, dès lors, une approche large de l'étude du français, de l'espagnol, du catalan, de l'italien, du roumain, du galicien, de l'occitan, du francoprovençal, du frioulan, du romanche, du sarde, des créoles à base lexicale romane et d'autres variétés linguistiques.

Dans cette perspective, elle constitue une base solide et un terrain fertile à l'étude (et à la didactique) de l'ICLR. En effet, en tant que science, elle s'occupe de l'étude des langues néo-latines, dérivées du latin vulgaire, et de la description interne de ces dernières, c'est-à-dire « do caminho percorrido pelas línguas românicas, do lat. vulg. à situação atual, nos níveis fonético e fonológico, léxico, morfológico, morfossintático e sintático² » (Bassetto, [2009] 2016 : 15), de même que leur histoire externe, à savoir « as linhas gerais dos fatores étnicos, geográficos, políticos, históricos, linguísticos e culturais que, de alguma forma, influenciaram a formação das línguas românicas³ » (*Ibid.* : 15). C'est pourquoi, comme le remarque Glessgen (2012 : 16) :

La grande variété des idiomes romans, bien attestés et bien décrits par presque deux siècles de linguistique scientifique, constitue un laboratoire d'observation unique : moins d'un dixième des langues de la terre sont décrites de manière satisfaisante par des études linguistiques [...] et seule une petite partie de celle-ci dispose en plus d'une documentation historique. En conséquence, la romanistique développe sa plus grande puissance dans les réflexions historiques, comparatives et variationnelles. Dans ces trois domaines, elle peut fournir un réel apport à la compréhension du fonctionnement linguistique en général.

- 1.– « Un cadre commun capable de rassembler des questions qui, autrement, sembleraient déconnectées ; une approche qui projette l'héritage linguistique latin, partagé par les membres de la famille et traversé par les relations séculaires entre ces derniers » (traduit par nos soins).
- 2.– « Le chemin parcouru par les langues romanes, du latin vulgaire à la situation actuelle, aux niveaux phonétique et phonologique, lexical, morphologique, morphosyntaxique et syntaxique) (traduit par nos soins).
- 3.– « L'aperçu des facteurs ethniques, géographiques, politiques, historiques, linguistiques et culturels qui ont influencé d'une manière ou d'une autre la formation des langues romanes » (traduit par nos soins).

En ce sens, la Linguistique Romane délimite un vaste champ d'études puisque :

Muchos fenómenos culturales fundamentales de la Humanidad han sido ideados en una lengua románica. El antiguo provenzal fue la primera lengua del amor cortés, en que el poeta rinde homenaje a la dama, código de conducta que con todos sus convencionalismos sigue influenciando nuestros comportamientos sociales. Francesco Petrarca (1304-1373) cantó en italiano las diferentes facetas de su amor por Laura, creando con sus sonetos un modelo literario imitado en toda Europa hasta el siglo XVIII. En español se escriben los primeros tratados circunstanciados modernos de historia natural y antropológica sobre países nuevos, como la *General y natural historia de las Indias y Tierra firme del mar Océano* de Gonzalo Fernández de Oviedo (1535, 1547, 1557) y la *Historia natural y moral de las Indias* del Padre José de Acosta (1590, 1591, 1608, 1614). En francés se redacta la primera enciclopedia moderna exitosa, la *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Denis Diderot y Jean le Rond d'Alembert (1751-1772) y también en francés se formula la primera declaración de los derechos humanos (*Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen*, 1789). En la época de la formación de los Estados nacionales, los poetas rumanos Vasile Alecsandri (1819-1890) y Mihai Eminescu (1850-1889) enseñan cómo se puede crear una literatura nacional integrando plenamente las tradiciones populares. Y en el siglo XX, el poeta portugués Fernando Pessoa (1888-1935) se disocia en diferentes heterónimos (Alberto Caeiro, Álvaro de Campos, Ricardo Reis), cada uno con una existencia vital propia, poniéndonos en evidencia cómo en todos nosotros existen diferentes personalidades, cada una con su propia cosmovisión y sus propias formas de expresión. Trece autores franceses (Sully Prudhomme 1901, M. Maeterlinck 1911, R. Rolland 1915, A. Gide 1947, F. Mauriac 1952, A. Camus 1957, Saint-John Perse 1960, J. Sartre 1964, S. Beckett 1969, C. Simon 1985), diez autores de lengua castellana (J. Echegaray 1904, J. Benavente 1922, G. Mistral 1945, J. R. Jiménez 1956, M.-A. Asturias 1967, P. Neruda 1971, V. Aleixandre 1977, G. García Márquez 1982, C. J. Cela 1989, O. Paz 1990), seis de lengua italiana (G. Carducci 1906, G. Deledda 1926, L. Pirandello 1934, S. Quasimodo 1959, E. Montale 1975, D. Fo 1997), un autor portugués (J. Saramago 1998) y un autor de lengua provenzal (F. Mistral 1904) fueron galardonados con el premio Nobel de literatura⁴ (Metzeltin, 2004 : 16).

4.- « De nombreux phénomènes culturels fondamentaux de l'humanité ont été forgés dans une langue romane. L'ancien provençal a été la première langue de l'amour courtois, dans laquelle le poète rend hommage à la dame, un code de conduite qui, avec toutes ses conventions, continue d'influencer notre comportement social. Francesco Petrarca (1304-1373) a chanté en italien les différentes facettes de son amour pour Laura, créant avec ses sonnets un modèle littéraire imité dans toute l'Europe jusqu'au XVIII^e siècle. En espagnol, les premiers traités circonstanciés modernes sur l'histoire naturelle et anthropologique des nouveaux pays ont été rédigés, tels que la *General y natural historia de las Indias y Tierra firme del mar Océano* de Gonzalo Fernández de Oviedo (1535, 1547, 1557) et l'*Historia natural y moral de las Indias* du Padre José de Acosta (1590, 1591, 1608, 1614). La première encyclopédie moderne à succès, l'*Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert (1751-1772), a été rédigée en français, et la première Déclaration des droits de l'homme (*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, 1789) a également été formulée en français. À l'époque de la formation des États-nations, les poètes roumains Vasile Alecsandri (1819-1890) et Mihai Eminescu (1850-1889) ont montré comment une littérature nationale pouvait être créée en intégrant pleinement

Or, devant l'immensité des perspectives et des approches de recherche qu'offre la Linguistique Romane, compte tenu aussi de sa diversité et de son historicité, il est nécessaire d'établir et de suivre un point d'ancrage, une ligne directrice plus spécialisée dans l'examen approfondi d'un fait linguistique concret : celui de l'ICLR. Bien que notre objectif ne soit pas de retracer le développement historique de la Linguistique Romane en tant que discipline dans son ensemble (voir à ce sujet Oesterreicher, 2000 ; Glessgen, 2012 ; Klump ; Kramer ; Willems, 2014), nous nous appuyons toutefois sur certains de ses jalons, essentiels à la compréhension du concept d'IC. Tout d'abord, retenons que, comme le fait remarquer Gabriel Bergounioux (1994 : 123) :

La linguistique s'est constituée comme science à partir du moment où la description d'une langue (sa forme phonétique, son organisation syntaxique, son sémantisme) n'a plus été effectuée par une analyse interne, immanente, mais par la comparaison avec différentes langues.

C'est pourquoi la Linguistique Romane a connu un essor remarquable au XIX^e siècle, lié au développement, d'abord en Allemagne (voir à ce sujet François, 2017), de la linguistique historique et de la méthode comparative qui a cherché à établir des relations entre les langues et les littératures. Comme le rappellent Klump, Kramer et Willems (2014 : 1) :

Les études romanes commencent, on le sait, dans le premier tiers du XIX^e siècle, bien qu'il y ait des précurseurs dès le début du XIV^e siècle avec Dante et son *De vulgari eloquentia* (2007). François Just Marie Raynouard (1816 ; 1821) est le premier à comparer entre elles les grammaires des langues romanes européennes, mais c'est à tort qu'il voit dans le provençal des troubadours la langue source des langues romanes. C'est donc Friedrich Diez qui est le vrai fondateur de la science des langues romanes, avec sa grammaire romane (1836-1844 ; 1882 ; traduction française 1874-1876) et son dictionnaire étymologique des langues romanes (1853 ; 1887). Diez n'a pas écrit de véritable introduction aux études romanes, mais dans le bref avant-propos de sa grammaire (1882 : 1-4) il établit que les six langues qu'il connaît (deux à l'est, le roumain et l'italien ; deux au sud-ouest, l'espagnol et le portugais ; deux au nord-ouest, le provençal et le français) proviennent du latin populaire (Klump ; Kramer ; Willems, 2014 : 1).

les traditions populaires. Et au XX^e siècle, le poète portugais Fernando Pessoa (1888-1935) se dissocie en différents hétéronymes (Alberto Caeiro, Álvaro de Campos, Ricardo Reis), chacun ayant sa propre existence vitale, nous montrant qu'il existe en chacun de nous différentes personnalités, chacune ayant sa propre vision du monde et ses propres formes d'expression. Treize auteurs français (Sully Prudhomme 1901, M. Maeterlinck 1911, R. Rolland 1915, A. Gide 1947, F. Mauriac 1952, A. Camus 1957, Saint-John Perse 1960, J. Sartre 1964, S. Beckett 1969, C. Simon 1985), de dix auteurs de langue espagnole (J. Echegaray 1904, J. Benavente 1922, G. Mistral 1945, J. R. Jiménez 1956, M. A. Asturias 1967, P. Neruda 1971, V. Aleixandre 1977, G. García Márquez 1982, C. J. Cela 1989, O. Paz 1990), six auteurs de langue italienne (G. Carducci 1906, G. Deledda 1926, L. Pirandello 1934, S. Quasimodo 1959, E. Montale 1975, D. Fo 1997), un auteur portugais (J. Saramago 1998) et un auteur de langue provençale (F. Mistral 1904) ont reçu le prix Nobel de littérature » (traduit par nos soins).

La comparaison de langues et la perspective diachronique représentent alors les fondements premiers de toute interprétation linguistique (Glessgen, 2012 : 33) :

Cette idée est déjà présente dans les traditions antiques ou dans la scolastique médiévale, mais elle détermine surtout la pensée linguistique des XIX^e et XX^e siècles. La méthodologie plus récente et élaborée de la « typologie » a repris les approches comparatives anciennes. Elle favorise la prise en considération de langues très diverses, puisque les ressemblances traduisent alors facilement des éléments linguistiques généraux et non pas des dépendances historiques. Mais la comparaison à l'intérieur d'une famille linguistique garde bien entendu toute sa validité.

La perspective diachronique représente le deuxième levier interprétatif que la tradition linguistique applique pour mieux comprendre le fonctionnement du langage. La visée diachronique est même plus porteuse, dans le cas concret de la Romania, que celle d'une comparaison synchronique : dans une perspective globale, les langues romanes se ressemblent beaucoup plus et ont gardé de nombreuses caractéristiques du latin, duquel elles se sont séparées à l'oral il y a à peine 1300 ans, tout en restant en contact depuis avec la langue latine écrite.

Dans cette perspective, nous considérons que certaines des stratégies procédurales de la didactique contemporaine de l'ICLR trouvent leurs racines épistémologiques au sein de la Linguistique Romane et que, par échos, l'application des connaissances accumulées par ce champ disciplinaire et de ses outils pour la compréhension des phénomènes linguistiques atteste de sa validité en tant que discipline et de sa capacité à reformuler ses propres paradigmes. En effet, la compréhension des phénomènes grammaticaux, lexicaux ou sociolinguistiques est améliorée par la prise en compte d'un cadre romaniste et comparatiste, ce que souligne Glessgen (2012 : 484) dans l'épilogue de son manuel :

Parmi les sciences du langage, la romanistique occupe une position particulière puisqu'elle se place à mi-chemin entre l'étude d'une langue définie et les études comparatives et typologiques. Par la grande proximité des langues qu'elle traite, par la multitude de leur documentation historique et par la dimension internationale de ce champ d'études, la romanistique est à la fois facile d'accès et très diversifiée.

Et puisque le comparatisme précède de l'intercompréhension, que l'intercompréhension procède du comparatisme (Escudé & Calvo del Olmo, 2019), il nous semble pertinent de bien relever leur intrication et leurs points de passages, d'influences et de confluences. On pense notamment à l'idée même de *famille* et de *parenté* linguistiques, de *proximité* interlinguistique, au caractère variable et évolutif du langage qui illustre l'historicité, la diversité et la variabilité des langues particulières sur lesquels un travail de comparaison peut s'opérer et, dès lors, engendrer une potentielle activation didactique de l'intercompréhension entre celles-ci ainsi qu'une ouverture mentale à la diversité linguistique.

Le champ est vaste toutefois limité par l'ampleur et la complexité de la démarche, mais y inscrire notre propre recherche nous semble adéquat pour soulever et tenter de comprendre des enjeux épistémologiques. Nous sommes cependant conscients des limites et des dangers potentiels d'une telle perspective. L'enjeu n'est pas d'être exhaustif ni, rappelons-le, de participer d'une critique normative, mais plutôt de proposer une réflexion personnelle sur les soubassements et les fondements épistémologiques de l'ICLR, à partir d'un corpus d'études – que nous détaillerons dans la deuxième partie consacrée au cadre méthodologique et que nous analyserons finalement dans une dernière partie – contextualisé dans l'histoire des sciences du langage et plus particulièrement à partir de la Linguistique Romane française.

En suivant la chronologie du *Manuel de Linguistique Romane* de Klump, Kramer et Willems (2014), trois périodes sont communément admises pour concevoir l'histoire de cette discipline :

1. **Les prémisses de la romanistique**, du Moyen Âge au début du XIX^e siècle, période pendant laquelle :

Les langues romanes ont fait l'objet d'études grammaticales, lexicales, historiques et comparatives. Mais les activités déployées au cours de ses siècles constituent le préambule à la mise en place, au début du XIX^e siècle, de la romanistique comme véritable filière (et carrière) universitaire, comme branche du savoir institutionnalisée, et comme pratique conçue dans la perspective d'un projet collectif (Swiggers, 2014 : 34).

Considérée comme la « pré-histoire ou « proto-histoire » de la romanistique, elle se caractérise donc par :

- a. L'ampleur et la diversité de ces études, qui ont pris pour objet les structures synchroniques (grammaticales et lexicales) et les étapes historiques des différentes langues romanes (dans une visée le plus souvent macro-historique, partant du latin [classique]) ;
- b. l'éventail des perspectives, qui vont de la description grammaticale et lexicale à l'histoire et la comparaison des langues, mais aussi à des approches sociolinguistiques et anthropologico-linguistiques, et à des initiatives politico-linguistiques ;
- c. la présence de questions qui sont aujourd'hui encore les nôtres : les conditions du passage du latin aux langues romanes ; les facteurs qui jouent dans le changement linguistique et dans sa propagation ; l'explication des divergences entre les différentes langues romanes ;
- d. la richesse des matériaux textuels et des témoignages (parfois à base orale) récoltés par ces savants et qui ont servi de base aux travaux des romanistes du XIX^e siècle (et qui, dans certains cas, ont gardé leur valeur jusqu'à aujourd'hui) ;

- e. le jaillissement d'idées innovatrices, relatives au statut de la langue qui a donné lieu aux langues romanes, ou relatives à des principes de changement (ou « mutation ») linguistique ou encore à la diversification des langues romanes (*Ibid.* : 14).

2. Des travaux de F. Diez jusqu'aux années 1910-1920 :

Période pendant laquelle on passe de l'intégration de la philologie romane comme matière universitaire à l'établissement d'une linguistique romane comparée, d'abord à orientation philologique et s'ouvrant ensuite à la linguistique générale ou glottologie [...]. Durant cette première période, la linguistique romane (1) a été illustrée par d'importantes réalisations « empiriques » (grammaires comparées, dictionnaires étymologiques, grammaires historiques, éditions de textes avec des notes linguistiques) ; (2) a donné lieu, ou contribué de façon significative, à de nouvelles orientations en linguistique (dialectologie et géographie linguistique ; étymologie ; onomasiologie et sémantique) ; (3) a fourni un apport fondamental à la linguistique générale, discipline dont Wilhelm von Humboldt (1767-1835) fut le pionnier et dont le *Cours de linguistique générale* (publié en 1916) de Ferdinand de Saussure (1857-1913) définira les objectifs et les contours (*Ibid.* : 43).

3. **La linguistique romane après la Première Guerre mondiale**, qui évolue en fonction de grandes écoles linguistiques, même si les courants traditionnels continuent de se développer :

Le structuralisme inauguré par Ferdinand de Saussure se divise en plusieurs tendances (écoles de Genève, de Prague et de Copenhague, structuralisme français et américain). Le générativisme de Noam Chomsky – dans ses diverses formulations – marque le commencement d'une nouvelle époque. La sociolinguistique et la linguistique appliquée intègrent la prise en compte des développements de la société et du locuteur dans l'analyse linguistique romane. [...] Des disciplines partielles plus récentes de la linguistique comme la linguistique pragmatique, la linguistique textuelle et l'analyse du discours ou les recherches sur les phénomènes de proximité ou de distance linguistique dans la langue parlée (*Ibid.* : 65).

Nous pouvons dès lors observer, au regard de ce bref parcours historique de la discipline, une profusion d'intérêts et de paradigmes de recherche en raison de l'immensité de son objet d'étude, ce que va pleinement illustrer le concept d'ICLR (nous renvoyons aux figures n° 2 et n° 3). L'ADN de ce dernier est ainsi intrinsèquement interdisciplinaire puisque son parcours conceptuel relève de transpositions, de chevauchements et d'adaptations de champ de connaissance à un autre, toutefois regroupé, historiquement, à partir et autour de l'évolution de la Linguistique Romane. En d'autres termes, la Romanistique fournit des outils qui permettent de relier ce qui semblerait diffus, et donne des réponses à certaines questions tout en ouvrant de nouvelles :

- Qu'est-ce qui permet de susciter et générer l'intercompréhension entre des langues (et lesquelles) ?

- Jusqu'à quel point est-ce possible ?
- Quelles sont les limites de cette IC ?
- Ces limites sont-elles toujours objectives ?
- En quoi y a-t-il possibilité de faire IC entre deux individus ?
- Et finalement quelle éducation langagière et quelle didactique permettraient de développer cette IC, par ailleurs réalité intuitive reconnue ?

De prime abord, il est vrai que lorsqu'on pense à l'enseignement et à l'apprentissage des langues romanes, qu'elles soient maternelles ou étrangères, celles-ci sont généralement considérées comme des compartiments étanches et séparés, conséquence d'une différenciation de ces langues avec le latin, dont elles sont issues, et les unes par rapport aux autres. La séparation intra-romane peut dès lors se comprendre comme la conscientisation linguistique de plusieurs des communautés parlant une variété néo-latine. Il faut aussi rapporter cette volonté d'autonomie et de différenciation linguistiques aux projets de constitution politique des États-nations, de la fin du Moyen Âge jusqu'au début de l'ère moderne. On retrouve là encore le poids de la dimension politique dans l'élévation de certaines variétés de langues à la catégorie de langue standard, au sein de frontières claires dans le continuum romanophone (voir par exemple pour le cas de la langue française Certeau ; Julia ; Revel, 2002). Cela participe, en définitive, du fait qu'il est souvent d'usage de considérer les (variétés de) langues néo-latines, déjà de différentes manières, perspectives et hiérarchies, mais aussi comme des langues apparemment différentes et déconnectées les unes des autres, où leurs frontières proprement tracées pourraient laisser penser qu'il n'y aurait pas de contacts, d'influences et d'interférences entre celles-ci. En réalité, il n'en est rien puisque les similitudes entre langues romanes restent visibles et perceptibles et qu'un certain degré d'intercompréhension est toujours possible entre locuteurs natifs de différentes variétés linguistiques. C'est ce que souligne, d'une certaine manière, Glessgen (2012 : 24) lorsqu'il affirme que :

La condition peut-être la plus contraignante du langage est sa compréhensibilité. Un acte communicatif est réussi si le récepteur comprend l'émetteur. Cette optique relativise l'idée de la « faute » linguistique : l'échec d'une tentative de communication est plus grave que l'infraction à une norme ou une règle donnée ; le grand nombre de « fautes » apparentes à l'oral s'expliquent dans cette logique.

La condition de compréhensibilité n'est toutefois valable qu'à l'intérieur d'un groupe de personnes, non pas en dehors de celui-ci. Une des fonctions (secondaires) de la langue est justement de permettre la constitution de groupes d'individus qui parlent un langage incompréhensible à d'autres.

Son propos est à comprendre dans sa tentative de définition de la nature du langage qui, sous des aspects différents, orientent la conceptualisation de l'ICLR :

- les trois fonctions fondamentales du langage : sociale, cognitive et créative (n° 1)

- son caractère de système de signes (n° 2)
- l'opposition entre énoncés et compétence linguistiques ainsi que l'implantation de la langue dans la gestion cérébrale (n° 3)
- ses principes organisationnels de linéarité, compréhensibilité et économie (n° 4)
- ses caractères variable et évolutif (n° 5)
- la relation entre les données internes et les facteurs externes (n° 6)
- ses deux modalités orale et écrite (n° 7) (*Ibid.* : 17).

Il nous semble donc que la proximité entre langues permet l'intercompréhension entre celles-ci, du moins en puissance, car rien ne remplace, avant toute chose, le pouvoir et la volonté d'intentionnalité de communication. Proximité plurielle, à la fois géographique, temporelle et (socio)culturelle, où les langues évoluent elles-mêmes dans un rapport de distance et de proximité, du moins dans la manière dont les locuteurs en font usage – certainement de manière inconsciente –, et dans ce qu'il advient d'une masse parlante qui se détache d'une autre et se reconnaît comme telle, autonome et indépendante. Entre deux masses parlantes relativement proches, voisines et qui ont évolué en parallèle dans le temps, en coexistence séculaire, les similitudes morphosyntaxiques, lexicales, phonétiques et prosodiques entre langues ménagent le processus d'intercompréhension, élément que l'on retrouve dans le *Cours de Linguistique Générale* de Ferdinand de Saussure, publié après sa mort, en 1916, à partir des notes de ses anciens étudiants. Dans la quatrième partie de l'ouvrage, le quatrième chapitre est dédié à la propagation des ondes linguistiques et il est spécifié que deux forces s'opposent et se complètent :

La propagation des faits de langue est soumise aux mêmes lois que n'importe quelle habitude, la mode par exemple. Dans toute masse humaine deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens contraire : d'une part l'esprit particulariste, l'« esprit de clocher » ; de l'autre, la force d'« intercourse », qui crée les communications entre les hommes.

C'est par l'esprit de clocher qu'une communauté linguistique restreinte reste fidèle aux traditions qui se sont développées dans son sein. Ces habitudes sont les premières que chaque individu contracte dans son enfance ; de là leur force et leur persistance. Si elles agissaient seules, elles créeraient en matière de langage des particularités allant à l'infini.

Mais leurs effets sont corrigés par l'action de la force opposée. Si l'esprit de clocher rend les hommes sédentaires, l'intercourse les oblige à communiquer entre eux. C'est lui qui amène dans un village les passants d'autres localités, qui déplace une partie de la population à l'occasion d'une fête ou d'une foire, qui réunit sous les drapeaux les hommes de provinces diverses, etc. En un mot, c'est un principe unifiant, qui contrarie l'action dissolvante de l'esprit de clocher. C'est à l'intercourse que sont dues l'extension et la cohésion d'une langue (Saussure, [1916] 2016 : 352-353).

Nous pouvons représenter ces deux forces sous tensions par la figure suivante :

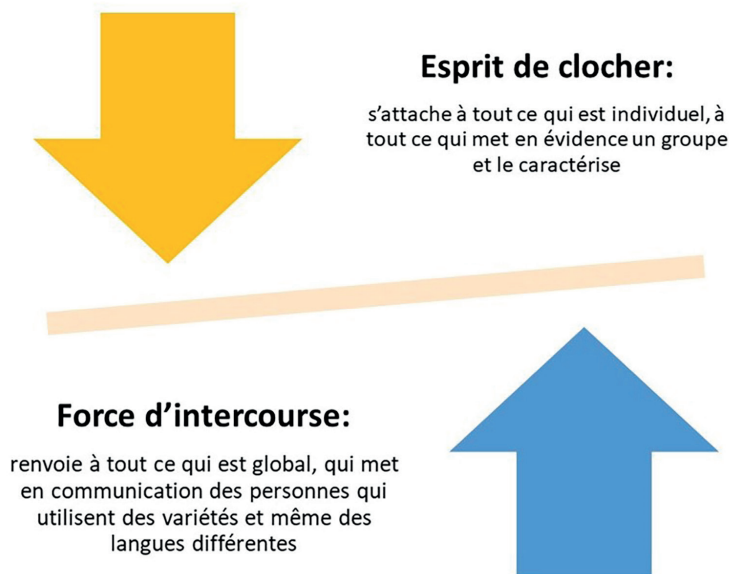


Figure 4. L'esprit de clocher et la force d'intercourse.

Élaboration personnelle.

Il y a intercompréhension car il y a contact(s), comparaison(s), individuation, distanciation et pourtant conscience d'une origine commune. L'IC permet d'articuler ces deux forces car, sans renoncer à sa propre voix et à sa propre (variété de) langues, il est possible d'entrer en communication, certes partielle, en négociant les significations avec des locuteurs d'autres variétés linguistiques, transformant ainsi cette hiérarchie entre normes, variétés, langues et individus. Ce jeu entre ce qui se transforme et ce qui se maintient dans le fonctionnement du langage est d'ailleurs un élément orientant la réflexion linguistique et le développement des sciences du langage au fil de l'histoire. La méthode historico-comparative, au XIX^e siècle, visait justement à reconstruire la généalogie des langues ancestrales disparues à partir des éléments actuels, ce dont témoigne le processus de constitution de familles linguistiques, notamment parmi les langues indo-européennes.

La question des limites d'ICLR est très complexe et dépend fortement du point à partir duquel on se place et ce que l'on vise concrètement à mesurer ou délimiter, question de point de vue et de perspective. Cela a tout à voir avec ce que l'on considère comme langue, et le reste comme dialecte, patois ou variété. C'est l'une des voies de différenciation clé, d'ailleurs, entre la linguistique et la sociolinguistique. Cette dernière :

No solo trabaja con las herramientas metodológicas de la lingüística y de otras áreas, para poder observar y describir una o varias lenguas, sino que también, además del estudio lingüístico, propicia la intervención de otros elementos que sirven para cuestionar el funcionamiento y la manera en que los actores (hablantes) le dan uso a esas lenguas

o variantes y dentro de qué circunstancias. De esta forma, la sociolingüística integra otras áreas del conocimiento, encargadas del estudio de los aspectos sociales, culturales, políticos y psicológicos, las cuales permiten, a través de diversas metodologías, describir, entender y analizar la relación entre hablantes, contexto y lenguas, o bien, el uso de la lengua en contextos socio-culturales⁵ (Erazo Munoz, 2016 : 21).

Il faut toutefois reconnaître que :

Les conditions sociales dans lesquelles une langue existe ont évidemment toujours suscité l'intérêt des linguistes, surtout dans la perspective de l'histoire de la langue ou en dialectologie, mais au début des années 1950, le structuralisme, qui se concentrait sur une forme linguistique tout à fait homogène, étant devenu le courant dominant, une réaction contre cette tendance ignorant tout sens historique et social s'imposait (Klump ; Kramer ; Willems, 2014 : 72).

L'introduction du *Dictionnaire de la sociolinguistique* (2021 : 12-13) dirigé par Boutet et Costa, est à cet égard fort éclairante pour comprendre les spécificités de la verve sociolinguistique :

1. La sociolinguistique développe une conception théorique du langage attachée à la variabilité fondamentale des langues et de leurs pratiques dans les sociétés humaines, à la diversité et à la complexité des situations linguistiques qui, comme le disait Marcel Cohen dans son ouvrage de 1956, *Pour une sociologie du langage*, sont toujours multilingues, que ce soit en termes de langues, dialectes, niveaux de langue, usages distincts entre les groupes sociaux. [...] William Labov a d'ailleurs toujours distingué la sociolinguistique au sens large (qui est ici notre conception) de la sociolinguistique restreinte à la seule linguistique variationniste, celle-ci étant selon lui la linguistique remise sur ses pieds. L'attachement des sociolinguistes à la variabilité les situe en affinité avec les approches anthropologiques du langage pour qui comprendre la différence, la variabilité culturelle sociale, linguistique, dans le lointain comme dans le proche, constitue une interrogation fondamentale.

2. La sociolinguistique constitue une approche des faits de langues et de langage en tant qu'ils sont contextualisés, ancrés dans des situations sociales dont la pertinence, la prise en compte et l'analyse font partie intégrante du projet. La spécificité de la sociolinguistique consiste à ne jamais séparer l'étude du matériau linguistique,

5.- « Ne se contente pas de travailler avec les outils méthodologiques de la linguistique et d'autres domaines afin d'observer et de décrire une ou plusieurs langues, mais, en plus de l'étude linguistique, elle favorise l'intervention d'autres éléments qui servent à interroger le fonctionnement et la manière dont les acteurs (les locuteurs) font usage de ces langues ou variantes et dans quelles circonstances. La sociolinguistique intègre ainsi d'autres domaines de connaissance, chargés de l'étude des aspects sociaux, culturels, politiques et psychologiques, qui permettent, à travers diverses méthodologies, de décrire, de comprendre et d'analyser la relation entre les locuteurs, le contexte et les langues, ou l'utilisation de la langue dans des contextes socioculturels » (traduit par nos soins).

le plus souvent oral, de celle des situations sociales de production, tout en sachant que la question théorique qui s'est posée dès les origines de la discipline est celle de la relation entre le langage et la société. C'est là un trait définitoire qui l'oppose de façon radicale aux linguistiques fonctionnalistes ou formelles étudiant les langues hors de leurs contextes sociaux d'emploi.

3. La sociolinguistique est une discipline empirique relevant de méthodes d'enquête et de recueil héritées pour la plus grande part soit de la sociologie (questionnaires, différents types d'entretiens, enregistrements audio ou vidéo), soit de l'anthropologie (différentes méthodes d'observations, dont l'observation participante).

Dans notre perspective d'étude, nous devons donc rendre justice à cette composante empirique de la sociolinguistique dans l'appréhension et la conceptualisation de l'IC en tant que pratique sociale, géographiquement située, historiquement rattachée à la tradition des études dialectologiques qui se mettent en place en Europe dans la seconde moitié du XIX^e siècle :

Ces deux disciplines partagent l'intérêt pour l'enquête de terrain, pour le recueil de données attestées, pour les productions orales et non écrites. Les dialectologues ont accumulé de très nombreuses descriptions sur les faits de variation régionale, de nature phonétique et lexicale, observés et recueillis dans des aires linguistiques dont certaines se caractérisaient par le contact entre des dialectes ou des langues différentes (*Ibid.* : 13).

Puisque l'IC est avant toute chose un phénomène de communication concret facilement observable dans les pratiques langagières, que les études dialectologiques et de géographie linguistique se sont appuyées sur ce dernier pour différencier, classer et cartographier distinctement langue et dialecte, on comprendra donc facilement pourquoi elle a participé à relativiser et renouveler la définition même de langue, comme l'expliquent Jamet et Spiță :

Le choix de la langue vu comme expression d'une stratégie intentionnelle d'interaction, ayant un objectif pragmatique et s'appuyant sur sa valeur identitaire, correspond à un modèle de société linguistique qui, contrairement à ce qu'on a longtemps considéré, n'est ni stable, ni homogène et surtout pas close. C'est par l'observation des pratiques langagières effectives que les sociolinguistiques (américains d'abord) ont développé une vision nouvelle des langues, selon laquelle celles-ci ne sont pas des blocs monolithiques homogènes, chacune étant constituée de variétés non étanches entre elles. En même temps, la notion de contact des langues a mis en évidence, au contraire, le *phénomène* de continuum qui explique, sous un jour nouveau, la capacité linguistique, surtout réceptive, d'un locuteur de jouer sur une palette continue de plusieurs variétés d'une ou de plusieurs langues, dans laquelle il peut choisir en réalisant des mélanges. Ce principe de réalité agissante, qui est au cœur de l'IC, constitue un mode d'approche des phénomènes à la fois original et fédérateur en sciences de l'homme, s'appuyant sur une analyse des faits observés dans leurs relations avec leurs contextes réels d'existence (Jamet & Spiță, 2010 : 14-15).

Les langues ne sont en effet pas des « blocs monolithiques homogènes ». Aucune langue de l'humanité n'existe totalement isolée des autres. Les langues ainsi sont toujours en contact au prisme de leurs (communautés de) locuteurs et reposent donc sur le principe de variation, comme le rappelle Guessgen (2012 : 27) :

La variation linguistique s'est renforcée par les migrations et le peuplement de l'homme à travers la terre : si tout groupe tend à se différencier de ses voisins dans sa manière de parler ; un éloignement fort isole les différents groupes des innovations qui se reproduisent ailleurs. La combinaison entre la variation et les séparations géographiques est donc responsable du grand nombre des langues particulières qui doit être évalué aujourd'hui entre 3 000 et 6 000. [...] Il est impossible de donner un nombre exact parce que (i) beaucoup d'idiomes ne sont pas suffisamment bien décrits pour évaluer leur degré d'autonomie, parce que (ii) les frontières entre des variétés non standardisées (= de type dialectal) sont très difficiles à établir et parce que (iii) la définition même d'une langue par rapport à une autre n'est pas toujours évidente.

Cela signifie aussi que si toutes les langues sont en contact, elles s'influencent alors mutuellement et il n'existe pas, dès lors, de langue totalement opaque et incompréhensible pour un locuteur d'une autre (variété de) langue. Certes, il existe des langues hégémoniques qui servent pour la communication globale, et d'autres langues minoritaires et minorisées, parlées par des petits groupes ou par un faible nombre de locuteurs. Mais la valeur éthique de l'IC procède justement du fait que la connaissance d'une langue, ou d'une variété linguistique, faisant partie d'un continuum, est une clé pour faciliter la compréhension d'autres (variétés de) langues de ce même continuum. D'ailleurs :

La forte diversification des langues actuelles ne doit toutefois pas cacher le fait que toutes les langues partagent très largement les principes fondamentaux du fonctionnement linguistique. Malgré l'apparence, la langue est plus un facteur commun chez les hommes qu'un facteur de distinction, idée déjà développée par W. von Humboldt. La ressemblance de fond entre toutes les langues ressort par exemple de l'extrême facilité d'interférences entre les langues les plus diverses ou encore de la capacité générale des hommes à produire les mêmes sons (*Ibid.* : 28)

Pour expliciter davantage cette pragmatique de l'IC, nous nous appuyons sur l'introduction de l'étude de Gaston Tuaille, *La littérature en francoprovençal avant 1700* dans laquelle il en rend clairement compte et qui nous semble pleinement illustrer notre propos :

Nous bénéficions en français d'une trilogie de vocables organisés en hiérarchie : *langue, dialecte, patois*, dont la fonction essentielle semble être celle d'une cascade de mépris : « Un dialecte, pense-t-on, est moins honorable qu'une langue, mais c'est bien mieux qu'un patois, qui est la plus vile des choses ». Telle est l'opinion largement majoritaire parmi les Français. Ainsi la trilogie lexicale : *langue, dialecte, patois* sert à se pavaner

en traitant avec suffisance d'un objet qu'on ignore et qu'on continuera à ne pas comprendre, si l'on n'essaie pas d'attribuer un concept précis à chacun des termes de cette trilogie (Tuaille, 2001 : 13).

Il rappelle alors que :

Il est évident que ce qu'on parle dans chaque village breton et ce qu'on parle dans chaque village des montagnes ou des vallées du domaine francoprovençal sont des langues humaines. Si des êtres humains pensent, parlent et se comprennent entre eux en parlant leur patois de village, ce patois est nécessairement une langue. Il remplit d'ailleurs toutes les conditions de la définition scientifique du terme *langue* : système de signes organisés sur deux chaînes, une chaîne phonétique dont les signes (les phonèmes) n'ont aucune signification par eux-mêmes et une chaîne morpho-lexicale dont les signes utilisent ceux de la première chaîne pour créer des unités de signification, que les locuteurs organisent en discours grâce à une grammaire (*Ibid.* : 13).

La langue est ainsi à l'origine de diverses représentations, souvent inconscientes, où l'adjectif « étrangère » vient généralement sous-tendre l'idée d'une coupure et d'une séparation avec la langue nationale, cette dernière occupant généralement dans la hiérarchie des valeurs de l'humanité une place hautement plus honorable que telle autre langue qui n'est que langue locale d'une communauté villageoise. Or, ce que souligne Tuaille, c'est qu'un espace linguistique constitué de patois progressivement différents s'organise en aires de plus ou moins bonne intercompréhension. L'enjeu du problème est certes terminologique mais aussi idéologique :

Ce mot *patois* a, sous la plume de certains linguistes, un synonyme parfait : *parler*. Mais ce dernier est de la famille de *parole* et risque de faire croire que le *parler*, qui est pourtant la langue même d'une petite communauté de village, relève de la *parole* (« mise en discours d'une langue ») et non de la langue (« institution établie au sein d'une communauté »). Pour cette raison, je l'appellerai soit *langue locale* soit *patois*, en débarrassant ce mot de toutes les connotations péjoratives dont l'affublent ceux qui ignorent et qui ressentent le besoin de mépriser. Le mépris n'est pas le plus sûr chemin pour comprendre (*Ibid.* : 14).

Tuaille distingue alors les langues unitaires, comme le français, où chaque locuteur s'applique à parler comme tous les autres, et les langues géographiquement variables, dont le dialecte et le patois sont des composantes, organisées tout différemment et où la communication linguistique fonctionne sur de tout autres principes :

Un espace linguistique tel que l'observent les dialectologues est constitué par l'ensemble des langues locales de chaque communauté sociale de base, c'est-à-dire, en France, de chaque commune. Dans un espace géographiquement variable, la petite communauté sociale de base est le cadre de la nécessaire unité linguistique. Le patois d'une commune française est une langue rigoureusement unitaire, dotée de ses

phonèmes propres, de son lexique nettement arrêté et précis, de sa grammaire parfois très complexe : certains patois francoprovençaux alpins appliquent rigoureusement la concordance des temps au subjonctif ; d'autres appliquent, sans que les locuteurs en aient conscience, une déclinaison à deux cas, survivance de la déclinaison du gallo-roman médiéval. Un patois de village est une langue rigoureusement structurée et les usagers appliquent strictement toutes ses règles linguistiques (*Ibid.* : 15).

Certes, l'usage du patois est restreint à une plus petite communauté, souvent réservé au cadre familial et domestique, où se crée un sentiment de confort intellectuel dans les conversations. Mais ce n'est pas pour autant que ce même patois n'a pas de structure puisque « si un patois était informe, sans structure et sans règle, il ne permettrait pas à des êtres humains de communiquer entre eux » (*Ibid.* : 16) : entre ceux partageant le même patois mais aussi avec ceux des communes environnantes qui possèdent une autre variété de patois. C'est sur ce point que l'analyse de Tuailon illustre méticuleusement le phénomène d'intercompréhension. Nous avons délibérément choisi d'inclure sa démonstration dans son ensemble puisque nous n'aurions pu mieux exemplifier cette pragmatique intuitive, spontanée et millénaire :

Ces langues locales bien structurées fonctionnent à la perfection, à l'intérieur de la commune. Mais toutes les communes environnantes ont leur propre patois ; et tous ces patois ont entre eux quelques différences de prononciation, de grammaire et de lexique. Comment fait donc un patoisant de village, quand il va au marché ou à la foire et qu'il rencontre des patoisants d'autres villages qui ne parlent pas le même patois que lui ? Il s'exprime dans son propre patois de village ; c'est, en général, avec la langue nationale, la seule langue qu'il sache. S'il se retrouve dans un milieu où tout le monde parle patois, lui-même parle le patois de son village, comme tous ses interlocuteurs éventuels qui se trouvent rassemblés sur le champ de foire parlent aussi le patois de leur village à eux. Ce qui fait beaucoup de patois différents. Mais cela ne crée pas l'incompréhension générale qui fut celle du chantier de la tour de Babel. En effet, tous ces patois ont entre eux des différences sensibles ; les ressemblances linguistiques qui les unissent sont beaucoup plus nombreuses. Discrètes et efficaces, ces ressemblances permettent l'intercompréhension à l'intérieur d'une aire géographique plus ou moins grande.

Parler le patois de son village avec des voisins de son canton, de son arrondissement ou même de son département, permet une parfaite, une bonne, une assez bonne intercompréhension. Mais l'usage du patois de son village en face d'un interlocuteur d'un autre village des environs s'accompagne d'une réaction sociale qu'il convient d'analyser. L'interlocuteur s'aperçoit immédiatement que celui qui parle n'est pas de la même commune que lui ; et, s'il a quelque habitude de ces échanges utilisant des patois différents, il sait reconnaître, dès les premières phrases, l'origine de celui qui parle en un autre patois que le sien. Les quelques différences linguistiques attirent d'abord son attention, elles lui sautent à l'esprit et il les remarque jusqu'au moment où il se dira en lui-même : « Celui-là est vraiment de telle commune ».

À partir du moment où l'origine de l'autre est reconnue, la conversation continue avec une attitude d'esprit différent. Chacun des deux ne s'occupe plus des marques différentielles qui permettent de reconnaître l'origine de l'autre. Au contraire, se met en marche dans la tête de celui qui écoute une sorte de machine à traduire ou plus exactement un processus de transfert automatique des paroles prononcées en un patois voisin, quelque peu différent, en un discours recomposé dans son patois personnel qui sert d'outil de compréhension. En somme, l'oreille du patoisant qui écoute des phrases dites en un patois différent du sien entend les sons de ce patois différent ; mais par un transfert automatique, son esprit perçoit les mêmes mots en son patois personnel et les comprend. [...]

Ces opérations de transfert automatique rencontrent des obstacles sur lesquels la compréhension se bloque : ce sont les différences lexicales. Soit par l'effet du contexte, soit par une demande d'explication, la compréhension se rétablit. Ainsi, au fil des conversations, un patoisant conserve dans sa mémoire une liste d'équivalences lexicales entre son propre vocabulaire et celui de ses voisins. De cette façon peut fonctionner la communication à l'aide des langues géographiquement variables, dont les différences restent modérées entre voisins immédiats et progressives à travers l'espace linguistique (*Ibid.* : 16-18).

Son analyse du fonctionnement pragmatique de l'IC permet ainsi de mettre à jour et de mieux définir les termes de patois et de dialecte :

Le patois est la langue unitaire et rigoureusement codifiée de la plus petite commune sociale de base. Le dialecte est une réalité plus complexe ; le dialecte permet aux dialectophones de se comprendre en utilisant des langues de villages légèrement différentes. Ainsi on peut définir le dialecte par la « somme des ressemblances linguistiques qu'ont entre eux des patois différents et qui permettent l'intercompréhension ». Ces ressemblances linguistiques peuvent être des ressemblances absolues ou de faibles différences facilement neutralisables. Chaque commune a son patois propre avec ses particularités ; toute aire de compréhension a son dialecte. Le patois est la langue unitaire de la commune ; mais on ne peut pas dire que le dialecte soit la langue de l'aire de bonne intercompréhension. Le dialecte n'est pas exactement une langue, c'est un ensemble de traits qu'ont en commun de nombreuses langues locales. Ces langues locales sont nettement délimitables à la population d'une commune. La délimitation géographique des dialectes, c'est-à-dire des aires d'intercompréhension, est une entreprise bien plus complexe et même impossible, car toute aire de très bonne intercompréhension comporte sur sa périphérie des chevauchements avec les aires voisines, ces chevauchements constituant des aires de moyenne intercompréhension avec des voisins plus éloignés. En outre, plusieurs aires de très bonne intercompréhension peuvent constituer un ensemble d'aires d'intercompréhension possible mais moins facile (*Ibid.* : 18).

La lecture de cette introduction nous aura ainsi été d'une aide précieuse dans le processus d'articulation et de cohérence de notre cadre théorico-méthodologique, car

elle nous semble avoir le mérite de soulever à la fois les mécanismes pragmatiques et intuitifs de l'IC en tant que pratique sociale située (passage de la contiguïté à la continuité), et donc du fonctionnement du langage humain en général, mais aussi des tensions épistémologiques et idéologiques flagrantes sur ce phénomène en question. Notons aussi qu'on retrouve déjà les mêmes principes dans les travaux de Jules Ronjat en 1913, ce que nous explorerons prochainement.

En effet, l'idée même de contact de langues a longtemps été perçue comme un handicap linguistique, comme quelque chose de déviant, et même comme une « plaie sociale » (Escudé, 2016) de même que, dans le même topos dépréciatif, le bilinguisme fut longtemps jugé comme un élément nocif (Tabouret-Keller, 2011). Ces représentations idéologiques et configurations mentales ne sont pas à prendre à la légère car elles perdurent encore aujourd'hui, notamment dans le milieu éducatif. C'est pourquoi l'examen des « idéologies linguistiques » qui circulent autour de l'idée et du concept d'ICLR nous semble d'importance puisque, comme le définit Boudreau (2021 : 174) :

Si toute conception/vision d'une langue est idéologique, se nourrit des valeurs qui lui sont rattachées historiquement et de celles qui lui sont attribuées par les locutrices et les locuteurs d'un milieu donné à un moment donné de leur histoire, la prise en compte des idéologies linguistiques enrichit la compréhension des comportements linguistiques parce qu'elles jouent un rôle dans la structuration politique et sociale d'un groupe donné.

Ces idéologies linguistiques permettent d'apporter, en somme, un éclairage particulier sur la construction des différences et des catégories sociales, en tenant compte des conditions historiques de leur apparition et des événements ayant mené à leur construction. D'ailleurs, les idéologies linguistiques sont devenues un domaine de recherche bien établi, qui aborde l'utilisation et les structures de la langue en tant que véhicules et réflexes d'hypothèses et de points de vue idéologiques sur la langue. Elles sont particulièrement importantes pour l'historiographie de la linguistique car elles imprègnent, souvent de manière subtile, le « contexte » et le « contenu » des expressions de la « connaissance » linguistique (Swiggers, 2017). En somme :

Les idéologies linguistiques ont autant à voir avec la politique qu'avec la langue, c'est-à-dire qu'elles servent des intérêts nationaux, comme cela a été le cas, aux XVI^e et XVII^e siècles en France, où le lien entre langue et nation a été construit comme naturel, idée qui est devenue dominante et peu contestée. [...] Les idéologies linguistiques expliquent les comportements linguistiques de phénomènes sociaux plus larges traduits dans les discours d'autorité (nationaux, institutionnels ou autres) qui circulent sur la langue. [...] Ces idéologies sont souvent imbriquées les unes aux autres, ne sont ni fixes ni étanches, et certaines sont dominantes à certains moments, alors que d'autres s'effacent pour réapparaître quand les conditions y sont favorables (*Ibid.* : 172).

À ce titre, l'idéologie du standard a été le plus travaillée dans l'optique d'expliquer pourquoi certaines pratiques linguistiques sont légitimes et d'autres non, et comment elles participent à la catégorisation de personnes selon leur adhésion à cette idéologie :

Cette dernière, associée à la standardisation et à l'idée d'une norme unique, la même pour tous et toutes, à partir d'un idéal imaginé et largement véhiculé par les discours tant politiques, administratifs que populaires, sert souvent d'étalon pour juger les pratiques linguistiques d'un individu, pour établir des frontières entre ceux qui détiennent la langue légitime et les autres ; ce standard se maintient grâce aux discours, et cette idéologie est particulièrement prégnante dans la francophonie (*Ibid.* : 173).

Cela renvoie aussi à l'idéologie du dialecte – « qui consiste à doter le vernaculaire de valeurs supérieures à la langue de référence » (*Ibid.* : 173) – et à l'idéologie de l'authentique – « où les traits de langues identitaires stigmatisés ou peu tolérés sont mis en scène de façon ostentatoire, peuvent être interprétés comme des réponses à l'idéologie du standard, qui n'admet qu'une seule variété de langue et qui du coup, devient un facteur d'exclusion » (*Ibid.* : 173).

On retrouve déjà cet apanage idéologique dans la manière même dont les langues ont été classées, classifiées et hiérarchisées au XIX^e siècle parmi les premiers travaux de cette Linguistique Romane encore naissante, comme l'explique Aslanov (2002) :

Lorsqu'en 1836, Friedrich Diez publia le premier volume de sa *Grammatik der romanischen Sprachen*, la perception que les intellectuels européens avaient des langues et des cultures de leur continent était influencée par la conception romantique de la nation. Trois des six langues dénombrées par le fondateur de la linguistique comparée des langues romanes (Diez, 1856 : 1) se trouvaient être les langues officielles d'États souverains, centralisateurs et colonialistes (France, Espagne, Portugal). Deux autres – l'italien et le roumain – correspondaient à des entités politiques encore mal définies : d'une part, l'Italie d'avant le Risorgimento, écartelée entre le royaume de Piémont-Sardaigne, l'Empire austro-hongrois, les États satellites de l'Autriche, les États Pontificaux et le royaume des Deux-Siciles ; d'autre part, les principautés autonomes de Valachie et de Moldavie, soumises à la tutelle respective de l'Empire ottoman et de la Russie. Dans ce groupe constitué de langues nationales ou de langues faisant l'objet d'un enjeu nationaliste intense, l'occitan occupait une position marginale puisqu'il ne pouvait prétendre qu'au titre prestigieux mais peu opératoire d'ancienne langue de culture. Quant aux autres langues romanes, Diez ne jugea pas opportun de les considérer comme des idiomes de plein droit, obnubilé qu'il était par l'équation entre langue et nation souveraine (Aslanov, 2002 : 9-10).

Ce processus de standardisation, compris comme « l'imposition d'une norme supra-dialectale à une communauté linguistique, et comme la diffusion d'un registre particulier qui, par ses associations avec l'État et avec l'éducation, en vient à représenter la forme la meilleure et la plus légitime d'une langue donnée » (Costa, 2021 : 319), n'est pas

sans évoquer une certaine tension avec l'idée d'ICLR et de contact de langues, lesquelles subvertissent, en un sens, cette idéologie du standard puisque le bilinguisme, par exemple, « comportant la connaissance d'une langue locale et de la langue nationale constitue une richesse pour l'esprit de l'individu bilingue et un témoignage du bon fonctionnement social de la liberté » (Tuailon, 2001 : 19). La standardisation, « modalité incontournable de la manière contemporaine occidentale d'imaginer les langues », peut ainsi « être subvertie à des fins de résistance à l'idéologie dominante du standard comme norme unique et monolingue » (Costa, 2021 : 321).

Dans le même ordre d'idées et pour illustrer notre propos, nous renvoyons à l'introduction intitulée « Nòstra lingua » du manuel de La Valada et Vinhaud, *Parlam occitan. Pitit metòde per far los prumiers pas dins nòstra lingua d'òc* (1980 : 3), qui récapitule, en quelque sorte, notre développement :

On nous a dit : comme aux Bretons, Basques et Catalans : « Votre parler n'est qu'un patois ! ». C'est faux. Ce fut l'humiliation morale, après celles des armes, et qui brisa en nous ce qu'il y a de plus cher. C'était notre péché originel, notre tare. On nous a niés en tant qu'Occitans.

On nous a dit : « Le patois, ça ne s'écrit pas ». Eh bien, si !

On nous a dit : « C'est du français déformé ». Non !

On nous a dit : « C'est à l'usage des paysans », chargeant ce terme de mépris. Non !

On nous a dit : « C'est la langue des illettrés ». Non !

On nous a dit : « Ça gêne pour parler le français ». C'est le contraire.

On nous a dit : « Ça va contre le progrès ». Attendons la démonstration.

On nous a dit : « Ça ne sert à rien ». Car, à l'inverse du français, langue véhiculaire, la langue d'Oc est pour nous la langue de la fraternité.

On ne nous a pas appris l'histoire de notre peuple.

On nous a faits analphabètes, ignorants de notre culture populaire.

On nous a refusé à la télévision, à la radio, dans la vie publique. Voudrait-on nous donner des leçons de démocratie ? La langue française, « langue de la liberté », ne semble pas encore nous avoir donné la libération sociale que le peuple d'Oc espère.

Or, l'occitan est comme le roumain, l'italien, le portugais, le castillan, le catalan, le français... une langue romane issue du latin.

Or, la langue d'Oc couvre 32 départements ; est parlée et comprise par 13 millions de personnes. Nous sommes la plus forte « minorité » européenne.

Et cet Oc que nous voyons écrit partout, nous l'utilisons dans « òc-es », « òc-plan », « òc ben »...

La culture d'Oc est victime de 7 siècles d'ignorance et de persécutions indignes d'un peuple dit « civilisé ». Assassinée, elle ressurgit avec une vigueur inattendue.

Dans la diversité de notre langue, il nous a fallu opérer un choix forcément limité à certains mots, à une orthographe (qui est bien plus facile que la française). Mais n'instaurons pas la contrainte ; que chacun garde sa façon de prononcer, s'il en a une. Une

langue diverse et variée est une langue riche ; pensons à la pauvreté stéréotypée d'un certain français « anglicisé » qui se diffuse autour de nous.

Si les sciences du langage ont pour ultime vocation d'apporter quelque chose à l'homme et à la société, ne serait-ce qu'en termes de compréhension de ce que nous sommes, puisque le langage est définitoire de l'homme en tant qu'espèce, l'étude autour de l'ICLR se comprend alors comme un élément moteur de la formation linguistique du citoyen, de manière efficiente, rapide, plus économique (Conti & Grin, 2008) et plus éthique. Elle est pleinement liée, également, à la notion anthropologique d'identité, que Warnier (1999 : 9-10) définit comme « l'ensemble de répertoires d'action, de langue, de culture qui permettent à une personne de reconnaître son appartenance à un certain groupe social et de s'identifier à lui ». Le choix ou l'usage d'une ou plusieurs langues, parmi cet ensemble de répertoires, participent, en effet, de l'identification à un certain groupe social, dans une dialectique de l'identité et de l'altérité. On retrouve par-là les deux forces antagonistes quoique complémentaires, l'esprit de clocher et la force d'intercourse, constitutives de « la propagation des faits de langue » (Saussure, [1916] 2016). Recourir à telle langue plutôt qu'une autre selon les contextes et les interlocuteurs reflète, en ce sens, les formes et les relations d'appartenance à des groupes ou à des catégories sociales :

Les langues (les dialectes, les accents, les variétés, les parlers bilingues, etc.) servent ainsi de marqueurs emblématiques des identités, une notion plurielle qui condense une série de significations, combine et imbrique construction de soi, sentiments d'appartenance et reconnaissance, impliquant donc des facteurs tant individuels que culturels et sociétaux (Moore & Brohy, 2013 : 289).

Toutes ces raisons et ces éclairages sociolinguistiques illustrent donc la valeur éthique de l'ICLP. Si cette dernière potentialise une forme de communication plurilingue dans laquelle chacun s'exprime dans sa/ses langue(s) et comprend celle(s) de l'autre, on entrevoit dès lors mieux que :

A paridade nas trocas linguísticas promovida pela intercompreensão corresponde à igualdade política, a uma ética nas relações humanas e na cidadania em prol do bem comum. Frente a uma visão de concorrência ou conflito entre línguas, a intercompreensão prega o respeito da diversidade, a promoção do multilinguismo em nossas sociedades e a cooperação entre os falantes, fato que tem como consequência o aumento das capacidades comunicativas dos indivíduos e suas competências na mediação de conflitos. Todas essas razões são argumentos que sustentam a implementação das abordagens intercompreensivas nas políticas linguísticas e educativas⁶ (Escudé & Calvo del Olmo, 2019 : 34).

6.- « La parité des échanges linguistiques favorisée par l'intercompréhension correspond à l'égalité politique, à une éthique des relations humaines et de la citoyenneté en faveur du bien commun.

2.3. Vers la didactisation du contact de langues romanes

Parler et traiter de didactisation du contact des langues ne va pas de soi et nécessite des clarifications terminologiques contextualisées, que ce soit au niveau du terme « didactique » ou concernant le « contact des langues », affaire de plurilinguisme(s). C'est pourquoi, nous nous proposons de retracer et d'exemplifier le parcours paradigmatique de la DL qui, depuis une trentaine d'années environ, fait l'objet de nouvelles pratiques et de recherches innovantes.

Qu'est-ce, en définitive, que la didactique ? Quelle est sa nature et sa définition ? Du grec, *didaktikós*, propre à instruire, le concept est notamment défini par le CNRTL comme « l'art d'enseigner, d'exposer méthodiquement et systématiquement les principes et les lois d'une science ou les règles et les préceptes d'un art ». À l'origine donc, cela renvoie et se réfère spécifiquement à l'acte d'enseigner. Or, il va sans dire qu'il s'agit davantage d'une dialectique, d'un processus interactif qui va de pair avec l'apprentissage, l'acte d'apprendre et l'on parle, en effet, de l'enseignement/apprentissage comme d'un processus complexe qui touche à la fois à la formation et à la profession des enseignants des différentes disciplines, aux différentes méthodes d'enseignements et d'évaluations des apprentissages des élèves, et ce, au fil des époques. Il s'agit, en somme :

De décisions concernant tout aussi bien les finalités ou les organisations curriculaires (domaine qui est aussi celui des politiques linguistiques) que les compétences que l'on cherche à développer, les processus d'apprentissage que l'on vise à favoriser, les activités et matériaux que l'on retient pour tenter d'y parvenir (Candelier & Castellotti, 2013 : 180).

Ce travail de recherche s'insère plus particulièrement dans le domaine de la DL, c'est-à-dire orienté vers les processus d'enseignement/apprentissage des langues. À ce titre, la DL aurait 5 000 ans d'histoire puisqu'elle remonterait, selon Claude Germain (1993), à l'enseignement scolaire d'une seconde langue à Summer, l'actuelle Bagdad en Irak. Mais malgré cette historicité, il faudra attendre le XVII^e siècle pour reconnaître l'existence d'une didactique particulière pour les langues, notamment grâce à l'œuvre *Didactica Magna* (1638) de Jan Amos Komensky, plus connu sous le nom de Comenius. Ce n'est bien que plus tard aussi, dans les années 1980, que la DL fera l'objet de lutte dans les universités pour se faire reconnaître comme discipline scientifique à part entière. Longtemps considérée comme une ramification de la

Face à une vision de concurrence ou de conflit entre les langues, l'intercompréhension prône le respect de la diversité, la promotion du multilinguisme dans nos sociétés et la coopération entre les locuteurs, ce qui a pour conséquence d'augmenter les capacités communicatives des individus et leur compétence en matière de médiation des conflits. Toutes ces raisons constituent des arguments en faveur de la mise en œuvre des approches d'intercompréhension dans les politiques linguistiques et éducatives » (traduit par nos soins).

Linguistique, puis condensée à l'intérieur de la Linguistique Appliquée, Cuq et Gruca, dans le *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde* (2008), retracent clairement ce parcours de reconnaissance de la scientificité de la DL. Ils reconnaissent et esquissent une certaine généalogie entre différentes catégories, classant par là même, à titre d'exemple plus spécifique, la didactique du Français Langue Étrangère (FLE)/ Français Langue Seconde (FLS) comme un sous-ensemble d'une discipline nouvelle en Sciences Humaines : la Didactique des Langues Étrangères. Nous reviendrons sur cette première classification, révélatrice d'un premier changement paradigmatique.

La DL est ainsi une discipline transversale car les langues et cultures, objet de son étude, sont à la croisée des Sciences du Langage et de la Linguistique, de l'Anthropologie et de la Sociologie mais aussi de la Psychologie et des Sciences de l'Éducation, ce qui ne rend certes pas évident sa définition et sa délimitation. Nous retiendrons, pour autant, la définition suivante :

[Une] discipline d'interface dont la finalité est de comprendre et intervenir sur son objet d'étude, l'enseignement apprentissage de langues, c'est à dire, l'ensemble de pratiques sociales qui, constituant et en donnant expression à des contextes éducatifs formels et non formels, objectivent le développement de savoirs déclaratifs et processuels et la promotion d'attitudes, prenant comme référence les langues (premières, secondes et étrangères) et les cultures qu'elles expriment ou configurent (Alarçao *et al.*, 2009a : 6).

Cette définition a en effet le mérite de bien mettre en exergue la double fonction de la DL, à savoir : la compréhension et l'observation, d'une part, des phénomènes en jeu dans l'enseignement/apprentissage des langues, qu'elles soient maternelles ou non, compris comme « pratiques sociales » dans et hors de la salle de classe, c'est-à-dire à travers un apprentissage formel ou informel des langues ; et, d'autre part, l'intervention et/ou l'innovation tant dans la transposition didactique de ces « savoirs déclaratifs » que dans la conscientisation de l'apprenant des différentes stratégies d'apprentissage, mais aussi de savoir-faire et de savoir-être afin de diversifier ses capacités langagières, ses « attitudes » et une certaine éthique de la communication qui n'est pas des moindres, notamment vis-à-vis du contact des langues, car « les contacts provoquent les apprentissages et [...] les apprentissages mobilisent les contacts » (Candelier & Castellotti, 2013 : 179).

Apprendre des langues, il est vrai, introduit entre elles des relations qui vont alors questionner les processus d'apprentissage et d'enseignement, ce que la Didactique des Langues a cherché à répondre au fil de son histoire, à partir des différentes acceptations des concepts de langues – maternelle/première, seconde, étrangère, additionnelle, d'accueil, d'origine ou d'héritage.

C'est aussi que la DL a été marquée par différents courants de pensée qui ont influencé la vision et la compréhension de l'enseignement et l'apprentissage des

langues. Trois phases distinctes sont généralement admises dans la trajectoire de la DL (Andrade & Araújo e Sá, 2001) : une première phase traditionnelle de caractère instrumental, jusqu'aux années 1970, concevant l'apprentissage comme une série d'exercices mécaniques de répétition et de mémorisation de règles de grammaire à appliquer ainsi que de listes de vocabulaire ; une deuxième, des années 1970 à 1990, se détachant de la compétence grammaticale pour se concentrer sur l'approche communicative, c'est-à-dire l'usage contextualisé de la langue en lien avec différentes finalités pragmatiques, tout en adoptant une vision de l'apprenant comme un sujet déjà plus autonome, possédant différents styles d'apprentissage ; puis, des années 1990 jusqu'à nos jours, action et interaction sociale supplémentent le concept de communication, de sorte que les différents contacts de langues et cultures du sujet apprenant vont alors être compris et conçus comme de véritables ressources didactiques, des leviers à l'apprentissage d'autres langues.

Mais qu'entendre par contact de langues ? Introduite par U. Weinreich (1953), cette notion comprend toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu (Moreau, 1997) ou d'une communauté linguistique. Dans la version originale de son ouvrage de référence *Languages in contact, findings and problems*, on peut en effet lire que « deux langues, ou plus, sont dites EN CONTACT quand elles sont utilisées alternativement par la même personne. Ainsi, ce sont les locuteurs qui sont le lieu du contact » (Weinreich, 1953 : 1). Bien qu'il pourrait se dire qu'il s'agit d'un phénomène naturel, et donc ancestral, parmi les sociétés humaines, il n'est pas anodin que cette notion de sociolinguistique soit (ré) apparue dans les années 1950, une fois « terminées » les traumatismes de la Seconde Guerre mondiale, laissant ainsi place, peu à peu, à un nouvel ordre global. D'autre part, il va sans dire que le contact linguistique, et donc culturel, est un phénomène certes fort actuel, non seulement dans toutes les sociétés, mais aussi un thème récurrent dans les différents domaines scientifiques qui étudient l'être humain et sa vie en société, en communauté. Notre propos ici n'est pourtant pas de détailler l'histoire de cette notion, ni même son épistémologie ou son étymologie, car cela a déjà été le fruit, par exemple, des passionnants travaux d'Andrée Tabouret-Keller (1988 ; 2008). On renverra aussi à la définition du terme, par Léglise, dans le *Dictionnaire de la sociolinguistique* (Boutet & Costa, 2021) ainsi qu'à l'ouvrage *Sociolinguistique du contact* (Simonin & Wharton, 2013). Pour autant, c'est plutôt sa transversalité qui nous intéresse davantage pour le cadrage théorique de notre recherche, puisqu'elle appelle un regard interdisciplinaire.

Le contact de langues est ainsi à la jonction entre le pluriel et le singulier car il peut s'appliquer tant à une communauté qu'à un seul individu. Synonyme et révélateur du plurilinguisme, on sait notamment grâce aux travaux de Calvet (1993 : 17) :

[Qu']il y aurait, à la surface du globe, entre 6 000 et 7 000 langues différentes et environ 200 pays. Un calcul simple nous montre qu'il y aurait théoriquement environ

30 langues par pays, et si la réalité n'est pas à ce point systématique (certains pays comptent moins de langues, et d'autres beaucoup plus), il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse.

Or, ce monde plurilingue, cette réalité du contact de langues, même s'ils sont reconnus aujourd'hui comme un patrimoine humain à protéger, font encore l'objet de controverse car beaucoup de discours soutiennent que seule la langue nationale institutionnalisée est digne d'attention et d'intérêt afin d'en faire un monument à illustrer, un capital à préserver. C'est pourquoi le plurilinguisme apparaît encore souvent comme un phénomène anormal et suspect car il est au cœur de clivages idéologiques, politiques, économiques mais aussi culturels.

Au quatrième chapitre de la quatrième partie intitulée « Linguistique géographique » du *Cours de linguistique générale*, Saussure s'intéresse à la « propagation des ondes linguistiques » et affirme que deux forces antagonistes sont en conflit dans les faits linguistiques : l'« esprit de clocher » et la « force d'intercourse » (voir citation complète page 79 de notre étude). Ce passage illustre ainsi comment la distance entre l'émetteur et le récepteur d'un « fait de langue » génère une tension à l'origine de la variation historique des langues sur le plan géographique et social mais aussi de la diversité des langues à l'intérieur d'une même famille linguistique. C'est-à-dire que ces deux forces sont représentatives des rapports entre les langues qui demeurent profondément inégaux, à la fois pour des raisons sociales et historiques, comme en témoignent par exemple la planification et la diffusion des langues liées à la compétition politique et économique entre nations. De la même manière, codifier et promouvoir une langue au détriment des autres correspond à l'imposition d'un univers déterminé de normes et de valeurs. Et l'on verra notamment qu'il en est de même concernant la didactique des langues.

Dès lors, quels liens établir entre ce contact de langues, source de conflits et de tensions pluriels, et la didactique des langues ? L'enseignement et l'apprentissage des langues, que ce soit à l'école, au lycée ou à l'université, « est une conséquence directe de la façon dont chaque système scolaire s'est construit » (Escudé, 2020 : 106). C'est ce que nous allons désormais parcourir, en partant du monolinguisme essentialiste, pour comprendre le tournant multilingue à l'ère de la globalisation afin de bien saisir, finalement, l'essence même du plurilinguisme qui, depuis trois décennies maintenant, a reconfiguré la didactique des langues.

2.3.1. *Du monolinguisme essentialiste*

Caractéristique d'un pays, d'une personne, qui ne parle ou n'écrit qu'une langue, le monolinguisme a joué – et joue encore – le rôle de norme dominante dans la plupart des nations européennes et, par conséquent, dans les anciens pays colonisés comme

le Brésil, tandis que le plurilinguisme a souvent été considéré comme une exception minoritaire dont il fallait se méfier et qu'il fallait contrôler. L'histoire de ces termes eux-mêmes révèle une tension permanente. En effet, et cela demeure très paradoxal, la notion de monolinguisme est apparue en même temps que celle de plurilinguisme, ou même plus tard, du moins en Italie, comme l'explique Sciarrino dans son ouvrage *Le Plurilinguisme en littérature : le cas italien*. On pourrait donc avancer l'idée selon laquelle c'est en conceptualisant le plurilinguisme que le monolinguisme a pu être nommé et pensé. Et puis, si le monolinguisme s'est imposé dans les cultures européennes avec tant de force, c'est aussi en raison de l'institutionnalisation des langues nationales uniques dans la construction des États-nations. De fait, le monolinguisme est le résultat d'une longue histoire de luttes de pouvoir ou, pour reprendre le titre d'un ouvrage du linguiste Louis-Jean Calvet (1987), d'une *guerre des langues*. Dit autrement, le monolinguisme a été utilisé comme un puissant instrument de domination politique, culturelle et religieuse.

Dans son article « A invenção do monolinguisismo e da língua nacional », Monteagudo prend pour cible le monolinguisme social et en décortique le fonctionnement, en retrace son histoire, son émergence en Europe au XVIII^e siècle. En effet, loin d'être un phénomène spontané, il s'agit bel et bien de l'aboutissement d'une série d'actions glotopolitiques⁷ dans le but d'homogénéiser les populations de locuteurs de diverses langues : « um modelo normativo, tacitamente aceito e profundamente interiorizado, segundo o qual o monolinguisismo é o natural, o normal, o esperável, enquanto o bilinguismo (ou o plurilinguismo) é o especial, o exceptional, o anômalo⁸ » (Monteagudo, 2012 : 44). Or, le bilinguisme et le plurilinguisme ne sont pas des phénomènes extraordinaires mais, bien au contraire, tout à fait naturels et ordinaires. Pourtant, concernant l'enseignement/apprentissage des langues, le monolinguisme a joué et joue encore trop souvent le rôle de camisole didactique.

En France ou au Brésil, le système d'enseignement est national, « la langue du savoir et de la transmission de ce savoir est normalisée et bien souvent, pour ne pas dire exclusivement, unique. C'est la langue nationale. C'est à partir de la façon dont on a construit cette langue unique que se bâtit, en grande partie, la didactique de l'enseignement d'une "langue étrangère" » (Escudé, 2020 : 106-107). Cela résulte ainsi d'une conception essentialiste de la langue et de son enseignement. Rappelons d'ailleurs que depuis la Grèce antique, sont considérés comme barbares ceux qui ne parlent pas la langue de la cité, les

7.- Ce terme a été avancé par Louis Guespin et Jean-Baptiste Marcellesi (1986 : 5) pour désigner « les diverses approches qu'une société a de l'action sur le langage » sans pour autant prétendre « périmer les termes de planification linguistique ou de politique linguistique ».

8.- « Un modèle normatif, tacitement accepté et profondément intériorisé, selon lequel le monolinguisme est le naturel, le normal, l'attendu, tandis que le bilinguisme (ou plurilinguisme) est le spécial, l'exceptionnel, l'anormal » (traduit par nos soins).

illettrés de la langue nationale donc. Or, même aujourd'hui, les systèmes scolaires reproduisent cette division fondée sur ce préjugé monolingue, ce « monolingual bias » dont met en garde Pavlenko (2006).

En France, seule la langue française est reconnue par l'État comme langue officielle, terreau et ciment d'un unique peuple depuis que le principe d'indivisibilité fut inscrit dans la Constitution de 1791 puis de 1958 (Escudé, 2018). Dit autrement et selon les termes d'Henriette Walter (2012 : 16), « ce qui est particulier à la France, c'est que s'y perpétue une longue tradition qui ne s'est jamais interrompue depuis que la France se nomme la France, une tradition qui lie la langue à la politique ». Au Brésil, comme l'indique Bagno (2011a : 31) :

Das línguas que coexistem com o português brasileiro, cerca de 180 são línguas indígenas (um décimo do total de línguas que se falava no território brasileiro no início da colonização), faladas por um total de quase duzentos mil descendentes dos primeiros habitantes do território sobreviventes de uma longa história de extermínio sistemático praticado durante os quatro séculos de colonização e, em boa medida, perpetuada até hoje na forma de uma situação social de extrema indigência e de exclusão absoluta⁹.

En somme, la réalité du plurilinguisme est dissimulée, précisément afin d'invisibiliser le projet de sa destruction (Monteagudo, 2012 : 48). La convivance plurielle des langues a été entravée non pas arbitrairement mais bel et bien par une entreprise politique voulue et remédiée en vertu d'une uniformisation linguistico-culturelle de sorte que la diversité linguistique est devenue une réalité anormale, tant dans la pratique que dans la théorie, grâce à ce qu'on pourrait dénommer les deux mamelles d'un État : les appareils étatiques avec la bureaucratie à son service et l'appareil éducatif sous le contrôle de l'État. C'est par celles-ci qu'a pu se constituer un citoyen monolingue, nouveau sujet instruit et construit, du fait de ses compétences communicatives, de ses représentations mentales et de ses attitudes en conformité avec le système éducatif en vigueur.

En Didactiques des langues, on retrouve ce même processus puisque l'idée selon laquelle chaque langue devrait être enseignée et apprise séparément et de manière linéaire demeure encore très présente, que ce soit dans les curricula scolaires, dans les pratiques enseignantes ainsi que dans leur formation ou même parmi les représentations des apprenants et des parents d'élèves. C'est ce que Sílvia Melo-Pfeifer nomme la perspective *monoglosse*, fondée sur de nombreux mythes et préjugés fossilisés

9.- « Parmi les langues qui coexistent avec le portugais brésilien, environ 180 sont des langues indigènes (un dixième du nombre total de langues parlées sur le territoire brésilien au début de la colonisation), parlées par un total de près de deux-cent-mille descendants des premiers habitants du territoire – survivants d'une longue histoire d'extermination systématique pratiquée pendant les quatre siècles de colonisation et, dans une bonne mesure, perpétuée jusqu'à aujourd'hui sous la forme d'une situation sociale d'indigence extrême et d'exclusion absolue » (traduit par nos soins).

(Melo-Pfeifer ; Araújo e Sá ; Santos, 2011), parmi lesquelles la conception de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères de manière cloisonnée et linéaire, prenant comme idéal le niveau de compétences d'un locuteur natif à atteindre de façon simultanée, avec l'aide et l'appui d'un professeur de langues nécessairement natif dans la langue à enseigner, professeur exclusivement d'une seule langue devant éviter l'intro-mission des autres langues dans le cours de langue.

On l'aura compris, l'enseignement et l'apprentissage des langues dépendent fortement des politiques linguistiques et des normes en vigueur concernant l'acceptation même de ce qu'est une langue. Dans cet ordre d'idées, le nom même des langues n'est ainsi pas anodin et la métaphore du marécage qu'emploie Bagno (2011b : 385) est tout à fait pertinente puisque « falar de uma língua é sempre mover-se no terreno pantanoso das crenças, das superstições, das ideologias e das representações¹⁰ ». Dès lors, lorsqu'il s'agit de l'enseignement des langues, quelle langue enseigner ? La question se pose puisque le risque est celui de rester prisonnier dans ce marécage idéologique. La langue ne se présente pas comme un objet complet et il existe un angle, une optique, qui va être transmis en fonction du point de vue choisi. Saussure l'affirmait déjà dans le premier paragraphe « La langue ; sa définition » du chapitre III « Objet de la linguistique » en introduction de son *Cours de linguistique générale* : « C'est le point de vue qui crée l'objet ».

Une certaine abstraction va aussi être de mise pour l'enseignement des langues, respectant, le plus souvent, la norme dominante et les règles de l'orthographe de la langue officielle. La langue normalisée cesse d'être une langue maternelle pour se convertir en une langue paternalisée, « num padrão linguístico, na língua da pátria, na língua do patrão (do colonizador, por exemplo)¹¹ » (Bagno, 2011b : 359).

Une fois que se crée une langue normalisée, officialisée par une norme, tout le reste devient dialecte, patois, marginal et dérisoire. Et si la langue maternelle est une hypostase, il en est de même pour la langue étrangère. Ce qui va être enseigné n'est pas la langue dans toute sa vitalité et son dynamisme mais un construit socioculturel et idéologique qui ne peut être vérifié empiriquement : « É uma hipóstase, um objeto criado, normatizado, codificado, institucionalizado para garantir a unidade política de um Estado, sob o lema tradicional : “Um país, um povo, uma língua”¹² » (Bagno, 2011b : 386).

10.- « Parler au sujet d'une langue, c'est toujours se déplacer sur le terrain marécageux des croyances, des superstitions, des idéologies et des représentations » (traduit par nos soins).

11.- « En une norme linguistique, dans la langue de la patrie, dans la langue du patron (du colonisateur, par exemple) » (traduit par nos soins).

12.- « C'est une hypostase, un objet créé, standardisé, codifié, institutionnalisé pour garantir l'unité politique d'un État, sous la devise traditionnelle : “Un pays, un peuple, une langue” » (traduit par nos soins).

Cette idéologie monolingue, bien que toujours prégnante dans nos sociétés contemporaines et dans l'enseignement/apprentissage des langues, a pourtant fait l'objet de nombreuses critiques dans la recherche en DL depuis plusieurs décennies, appelant et revendiquant un véritable tournant multilingue.

2.3.2. *Tournant multilingue et globalisation*

Dans un monde de plus en plus globalisé et interconnecté, dans lequel la communication et l'échange d'informations sont fortement facilités par l'avènement des nouvelles technologies, de l'Internet et des moyens de transport, le contact des langues et des cultures est devenu une réalité omniprésente dans nos sociétés contemporaines. C'est pourquoi cette reconfiguration offre à quiconque de nouvelles sources de connaissances et de diverses formes d'apprendre, en dehors même de la salle de classe.

Dans le domaine de l'éducation, les pratiques pédagogiques s'efforcent d'intégrer les effets de ce monde globalisé et interconnecté, au carrefour du contact des langues, transformant par là même les objectifs de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Une des conséquences de cette transformation est le passage progressif des pratiques centrées sur une seule langue à davantage d'ouverture à la diversité linguistique et culturelle, en cherchant à les mettre en contact et en corrélation. C'est-à-dire que l'on va chercher à exploiter, en salle de cours, les expériences en langues maternelles et étrangères des apprenants, obtenus dans différents contextes et à différents moments de leur parcours de vie, même en dehors de l'institution scolaire, pour construire de nouvelles connaissances et développer de nouvelles compétences, en menant les étudiants à réfléchir et à gérer leurs propres processus d'apprentissage.

Ce nouvel agencement didactique reconnaît que « language learning and teaching is far more than the sum of the elements of that equation seen as isolated units language, learning and teaching and should therefore be seen from a more holistic and ecological perspective¹³ » (Melo-Pfeifer, 2018 : 192). En effet, l'enseignement/apprentissage des langues n'est pas seulement une question de langue, mais de langues comprises dans leur pluralité et pour leur diversité, dans le fait de construire et reconstruire des identités, en tenant compte des émotions et des sentiments des sujets apprenants.

C'est ce qui caractérise le tournant multilingue (May, 2014) dans le domaine de la Didactique des Langues, dans lequel la notion même de langue a été discutée comme étant problématique et démodée car elle tend à induire un traitement isolé des langues individuelles (notamment en contexte scolaire), sans tenir compte de leurs liens et de leurs points communs. Au lieu d'une perspective monoglosse dans l'enseignement des langues, une perspective hétéroglosse a été proposée, laquelle permettrait de relativiser le

13.- « L'apprentissage et l'enseignement des langues sont bien plus que la somme des éléments de cette équation considérés comme des unités isolées, langue, apprentissage et enseignement, et doivent donc être considérés dans une perspective plus holistique et écologique » (traduit par nos soins).

locuteur natif en tant que norme linguistique et d'adoucir les frontières entre les langues (Melo-Pfeifer, 2018).

Or, le premier fardeau de la reconnaissance du virage multilingue dans l'éducation concerne l'évolution historique du champ de la DL qui est lié à l'historicité de la production des connaissances. En effet, comme le rappelle May à ce sujet, en parlant d'un certain nombre d'ironies :

Urban multilingualism is not solely the product of late modernity but has been present in earlier periods of history, particularly prior to the advent of nationalism and the nation state [...]. Likewise, Western applied linguistics' recent "discovery" of multilingualism reveals its own lack of historicity and not a little ethnocentrism¹⁴ (May, 2014 : 2).

La véritable ironie réside dans les hypothèses incontestées selon lesquelles la réalité multilingue est vidée d'historicité et que le plurilinguisme est globalement traité comme l'exception plutôt que la règle. Dans le domaine de l'éducation, la reconnaissance de cet ordre multilingue est omniprésente, du moins en théorie. Dans la réalité, les cultures institutionnelles, curriculaires et de travail, ainsi que les *habitus* pédagogiques, anciennes et souvent incontestées, font qu'il est difficile de prendre le multilinguisme plus au sérieux et de s'engager dans des pratiques plus transformatrices (Melo-Pfeifer, 2018). Ainsi, le tournant multilingue rencontre les traditions monoglosses de la recherche et de l'école, ce qui provoque une véritable tension entre le niveau social multilingue et la tradition monoglosse de l'institution scolaire en matière d'apprentissage et d'enseignement des langues, qui est également reconnue et valorisée par la société.

En somme, et comme l'affirme May (2014), l'encouragement du bilinguisme et du plurilinguisme a été encadré par une idéologie linguistique monolingue qui considère les langues comme des objets autonomes, discrets et clairement séparés, soumis à des croyances et des « normes monolingues » sur l'usage de la langue. Cela signifie que, même si le multilinguisme a été largement encouragé, les habitudes d'enseignement et de recherche tendent à donner un sens au multilinguisme d'une personne en le considérant comme une addition de différentes langues, plutôt que comme l'interception, l'intégration et la distribution de ressources linguistiques et d'autres ressources sémiotiques dans des situations communicatives situées.

D'autre part, l'utilisation même du terme « multilinguisme » ne fait pas consensus car il semblerait qu'il n'y ait pas de compréhension commune de ce qu'il désigne ou dénote. Cela vient sûrement du fait de l'effet mode de ce terme, qui induit que

14.- « Le multilinguisme urbain n'est pas seulement le produit d'une modernité tardive, mais a été présent dans des périodes antérieures de l'histoire, notamment avant l'avènement du nationalisme et de l'État-nation. [...] De même, la récente "découverte" du multilinguisme par la linguistique appliquée occidentale révèle son propre manque d'historicité et pas un peu d'ethnocentrisme. [...] » (traduit par nos soins).

« ideological heterogeneity is both enabled and made invisible by textual homogeneity¹⁵ » (Blommaert, 2005 : 201). Qu'est-ce que le multilinguisme finalement ? Et que signifie « multilingue » dans ce « tournant multilingue », à part les tropes, les slogans bien intentionnés ou les hypothèses politiquement correctes ? (Melo-Pfeifer, 2018 : 194). D'après Bailey (2012 : 500), les conceptualisations communes du multilinguisme se réduisent à la « coexistence of multiple linguistic systems that are discrete, ahistorical, and relatively self contained¹⁶ ». En outre, le multilinguisme en est venu à être perçu comme « individuel » ou « sociétal », proche ou même synonyme du terme « plurilinguisme », et parfois utilisé comme synonyme de « diversité linguistique » en général, sans référence à un contexte particulier. C'est que, comme l'affirment Jessner et Kramersch, « some treat bi and multilingualism synonymously, others treat multilingualism as an umbrella term for linguistic diversity¹⁷ » (2015 : 3). Or, il est nécessaire de considérer la différence entre le multilinguisme sociétal et le multilinguisme individuel.

De récentes études ont souligné que cette compétence individuelle (multilingue) n'est pas une séquence juxtaposée ni une coexistence de diverses compétences linguistiques isolées dans le répertoire d'un individu, mais la (re)composition située de répertoires linguistiques intégrés en fonction des situations et des interlocuteurs (Coste *et al.*, 1997). C'est pourquoi, étant donné que les sujets « develop different levels of proficiency in each of their languages, depending on their perceived communicative needs¹⁸ » (Jessner & Kramersch, 2015 : 4), les langues sont alors intrinsèquement liées dans les esprits plurilingues et convergent vers la composition d'une compétence communicative globale.

En somme, le multilinguisme en tant que phénomène collectif et le multilinguisme en tant qu'objectif éducatif semblent suivre des voies théoriques parallèles, sans pour autant se toucher puisque « when multilingualism is an educational aim, students are expected to become competent speakers of different languages¹⁹ » (Cenoz & Gorter, 2015 : 3). Ce parallélisme pudique vient aussi du fait que différentes conceptions du « multilinguisme » coexistent, avec des conceptions moins courantes comme le « *codemeshing* » ou le « *translanguaging* », ce qui ne facilite pas la compréhension

15.- « L'hétérogénéité idéologique est à la fois rendue possible et invisible par l'homogénéité textuelle » (traduit par nos soins).

16.- « Coexistence de systèmes linguistiques multiples, discrets, anhistoriques et relativement autonomes » (traduit par nos soins).

17.- « Certains considèrent le bilinguisme et le multilinguisme comme des synonymes, d'autres considèrent le multilinguisme comme un terme générique désignant la diversité linguistique » (traduit par nos soins).

18.- « Développent différents niveaux de compétence dans chacune de leurs langues, en fonction de leurs besoins communicatifs perçus » (traduit par nos soins).

19.- « Lorsque le multilinguisme est un objectif éducatif, on attend des étudiants qu'ils deviennent des locuteurs compétents de différentes langues » (traduit par nos soins).

des formes et significations de cette effervescence terminologique. En effet, différents champs disciplinaires, différentes traditions épistémologiques, différentes langues ont tendance à s'approprier les concepts diversement. Cela ne signifie pas automatiquement que la diversité conceptuelle est négative ; elle induit des dynamiques de recherche qui tendent à appréhender différemment la complexité du monde linguistique. Ce qui importe, c'est d'énoncer clairement les conceptions qui sous-tendent toute approche théorique et empirique du multilinguisme (Melo-Pfeifer, 2018 : 196).

Enfin, si le « multilinguisme » est si difficile à mettre en œuvre dans les milieux éducatifs, c'est aussi que les identités sont dynamiques, hybrides et donc instables. Enseignants, éducateurs et chercheurs doivent en effet prendre en compte la diversité des répertoires linguistiques et culturels des apprenants pour les intégrer dans la classe, que ce soit en tant que liens affectifs ou que ce soit en tant qu'outils cognitifs à être exploités. Or, cela ne va pas de soi et peut avoir les effets inverses que ceux escomptés. C'est ce qu'explique d'ailleurs Canagarajah (2016 : 1) :

Accommodating student diversity, providing spaces to represent their voices, and facilitating the development of more expansive repertoires of communication and knowledge are becoming important in language teaching. Though diversity is touted as a desirable pedagogical goal, there are serious ethical and ideological challenges for teachers in accomplishing it. To begin with, we cannot stereotype the voices and interests of students based on their nationality or ethnicity. The understanding that identities are hybrid and multiple would suggest that the backgrounds and desired identities of our students cannot be easily predicted. Furthermore, identities and values are always in flux. As we design a pedagogy based on certain expectations, we might be surprised to see students' interests changing. [...] One can assume, therefore, that there are many unknowns in teaching for diversity²⁰.

On pourrait d'ailleurs avancer l'idée selon laquelle c'est en intégrant cette étrangeté et cet amas d'inconnu(es) dans l'enseignement des langues que la DL a réellement pu prendre un tournant par rapport à sa conception épistémologique et ses objectifs

20.- « Prendre en compte la diversité des étudiants, leur offrir des espaces pour faire entendre leur voix, et faciliter le développement de répertoires de communication plus étendus, c'est en cela que les connaissances deviennent importantes dans l'enseignement des langues. Bien que la diversité soit présentée comme un objectif pédagogique souhaitable, il existe de sérieux problèmes éthiques et idéologiques que les enseignants doivent relever pour y parvenir. Pour commencer, nous ne pouvons pas stéréotyper les voix et les intérêts des étudiants en fonction de leur nationalité ou de leur appartenance ethnique. Comprendre que les identités sont hybrides et multiples suggère que les antécédents et les identités souhaitées de nos étudiants ne sont pas faciles à prévoir. En outre, les identités et les valeurs sont toujours en mouvement. Alors que nous concevons une pédagogie en tenant compte de certaines attentes, nous pourrions être surpris de voir les intérêts des étudiants changer. [...] On peut donc supposer qu'il y a beaucoup d'inconnues dans l'enseignement de la diversité » (traduit par nos soins).

pédagogiques, constituant par là même un nouveau paradigme. C'est ce que prévoyait déjà Candelier en 1994 :

J'ai parlé ci-dessus d'un tournant. Peut-être que ceux qui écriront un jour l'histoire actuelle de la didactique des langues parleront-ils d'un nouveau paradigme, qu'ils pourront, mieux que je n'ai tenté de le faire, relier à l'évolution de nos sociétés. La raison d'être d'un tel paradigme pourrait être définie comme la recherche des moyens d'une prise en charge plus efficace de la diversité linguistique par l'institution scolaire. Autrement dit, la question qui me semble à l'ordre du jour de la didactique est celle de « savoir dans quelle mesure effective l'école est à même d'œuvrer dans le sens du plurilinguisme » [...] (Candelier *apud.* Troncy, 2014 : 25).

Ce tournant multilingue dans la DL va alors se concrétiser par l'avènement du plurilinguisme, du moins comme sa reconfiguration paradigmatique, sur lequel nous allons maintenant nous attarder.

2.3.3. *Du plurilinguisme*

Si l'on a longtemps considéré qu'il était préférable d'enseigner les langues de manière cloisonnée et d'éviter les interférences avec les connaissances linguistiques antérieures des apprenants, on reconnaît aujourd'hui les bienfaits d'une pédagogie prenant en compte la biographie langagière de chacun de manière à créer des passerelles entre les différents savoirs et les différentes langues présentes dans la classe. C'est ce parcours que nous avons tenté de retracer et qui nous emmène désormais à différencier davantage le multilinguisme du plurilinguisme, deux termes qu'il convient en effet d'explicitier dans la langue française, à l'inverse de l'anglais qui les réunit indistinctement sous le vocable *multilingualism*.

Le Conseil de l'Europe définit le multilinguisme comme la présence, dans une zone géographique déterminée – quelle que soit sa taille – à plus d'une variété de langues d'un groupe social, que celles-ci soient reconnues officiellement en tant que langues ou non. On retrouve alors l'idée de contact de langues sur une telle zone géographique même si chaque individu peut très bien ne parler que sa propre variété de langue et être ainsi monolingue. C'est pourquoi le plurilinguisme se rapporte davantage au répertoire linguistique dynamique et évolutif d'un individu, englobant à la fois la « langue maternelle » ainsi que toute autre langue ou variété de langue, dont le nombre n'a pas de limite. Certaines zones géographiques peuvent donc être peuplées à la fois par des individus monolingues ou plurilingues.

Le Cadre Européen commun de références pour les langues (CECR-L) publié en 2001 poursuivra cette distinction en suivant la même direction. Dans le chapitre dédié à la question, « 1.3 Qu'entend-on par "plurilinguisme" », il est stipulé que le multilinguisme est « la coexistence de langues différentes dans une société donnée » et que l'on

peut favoriser le multilinguisme « en diversifiant l'offre de langues dans une école ou un système éducatif donné, ou en encourageant les élèves à étudier plus d'une langue étrangère, ou en réduisant la place dominante de l'anglais dans la communication internationale ». Cela requiert donc une action de la part de politiques linguistiques visant à réguler mais aussi homogénéiser l'offre des langues à être étudiées dans les institutions scolaires européennes. Depuis sa création par le traité de Londres le 5 mai 1949, c'est bien d'ailleurs l'objectif du Conseil de l'Europe.

Concernant le plurilinguisme, le CECR-L va mettre l'accent sur le fait que :

Au fur et à mesure que l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celle d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas), il/elle ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent (CECRL, 2001 : 11).

On réservera dès lors le terme de multilinguisme au niveau sociétal et le terme plurilinguisme au niveau individuel, ce dernier renvoyant à tout locuteur maîtrisant, à des degrés divers, plusieurs variétés linguistiques, à la suite ou non d'un enseignement formel. D'ailleurs la capacité à apprendre des langues est tout à fait naturelle et à portée de tous et de toutes, sans oublier que plus de la moitié de la population de la planète – entre 60 et 75 % – est au moins bilingue, selon un article en ligne du magazine scientifique *Mosaic Science*. Précisons aussi que par bilinguisme, nous entendons l'aptitude d'un individu à maîtriser deux langues ou deux variétés linguistiques, et ce, non forcément de manière égale et équilibrée, le bilinguisme étant par là une des formes possibles ou plutôt une variété du plurilinguisme.

D'autre part, la définition du plurilinguisme que donne Coste (2019 : 16) nous semble plus précise et manifeste, puisque c'est à partir de la variation, comprise comme « inhérente aux systèmes et aux usages langagiers et comme constituée par un ensemble de formes pouvant être mobilisées pour des choix de (relative) équivalence paradigmatique ou syntagmatique », se caractérisant ainsi « d'abord au niveau du matériau langagier disponible », que le plurilinguisme prend tout son sens, puisqu'il « relève des acteurs sociaux (usagers, apprenants...) dans leur capacité à effectivement mobiliser, mettre en œuvre et développer les ressources langagières que leur offre la variation » (*Ibid.*). Il s'agit donc d'une « capacité inégalement distribuée, tant en termes d'accès aux ressources qu'en termes de contrôle des ressources accessibles » (*Ibid.*). Cette définition, par rapport à notre domaine d'étude qu'est la Didactique des Langues, a le mérite de mettre en relation la variation linguistique avec le plurilinguisme, mais aussi avec l'évaluation qui « porte sur la manière dont les acteurs sociaux s'approprient et utilisent les

ressources langagières que comporte et produit la variation » (*Ibid.*). Cette évaluation se comprend en effet comme une « appréciation [qui] se réfère généralement à des normes linguistiques, sociales, culturelles » (*Ibid.*). Là où « toute interaction verbale donne prise, dans son processus autant que dans son produit, à évaluation en simultanée de la part des participants [...], c'est l'évaluation par une institution qui est ici prise en considération » (*Ibid.* : 16-17). En somme, ces trois pôles forment ainsi une équation, que Coste résume de cette manière : « la capacité plurilingue repose sur la variation et il n'y a évaluation que dans la mesure où il y a de la variation » (*Ibid.* : 17) et, nous serions tentés d'ajouter, dans la mesure où les langues sont en contact.

En définitive, c'est à partir de cette équation tripartite que se forme conceptuellement la didactique du plurilinguisme, laquelle se réfère aux approches travaillant ce contact des langues et des cultures, à savoir l'approche interculturelle, l'éveil aux langues, la didactique intégrée et l'intercompréhension des langues. Nous avons voulu ici retracer le parcours paradigmatique et les racines de la Didactique des langues pour bien comprendre, finalement, ce qu'est le plurilinguisme et ce qu'il représente concernant l'enseignement/apprentissage des langues et des cultures, notamment dans le cadre de l'ICLR.

Dans l'*Abécédaire quizz*, Kremp et Adam Maillet cherchent à mettre *Le plurilinguisme en questions* de façon ludique et accessible. À la lettre « p », nous retrouvons l'interrogation suivante :

- « À quoi reconnaît-on une personne plurilingue ?
1. elle parle parfaitement trois langues,
 2. elle parle plusieurs variantes d'une même langue,
 3. elle comprend plusieurs langues sans les parler ni les écrire,
 4. elle s'exprime à des degrés divers dans plusieurs langues. »

Au regard de notre étude, de ce que nous avons essayé de clarifier au fil des différents concepts théoriques, du monolinguisme essentialiste au tournant multilingue, la réponse à cette question est donc multiple et comprend dès lors la totalité de ces quatre propositions. En effet :

Nous sommes tous des êtres pluriels, traversés par plusieurs cultures, paternelle, maternelle, scolaire, associative, citoyenne, professionnelle, etc., qui évoluent avec les événements politiques et sociaux. Nous utilisons aussi plusieurs variantes d'une même langue : celle de l'école, celle de notre famille, celle de nos amis, qui s'expriment parfois différemment selon les régions ou leur origine.

Nous empruntons ici ou là des mots, des gestes, des expressions. Nous apprenons des langues étrangères, nous écoutons et fredonnons des chansons en anglais, en arabe, en espagnol, etc. Nous regardons des émissions et des films en version originale, nous

voyageons, nous rencontrons d'autres personnes avec qui nous essayons de communiquer, par des gestes, des mots, des attitudes.

Au-dedans et en dehors de notre langue maternelle, nous nous ouvrons au plurilinguisme. Contrairement à l'opinion courante, le plurilinguisme ne se limite pas à la maîtrise parfaite de plusieurs langues, mais implique la capacité à s'exprimer, créer, interagir, à des degrés divers, dans plusieurs langues ou variantes.

La didactique du plurilinguisme appréhende ainsi les apprentissages de langues en termes de développement du répertoire de l'apprenant, compris comme un ensemble complexe, dynamique et pluriel, chaque (variété de) langue étant dès lors une ressource potentielle pour l'apprentissage d'autres (variétés de) langues. En somme, nous retiendrons que :

La didactique du plurilinguisme est née en Europe de ce souci de reconnaître la pertinence d'approches alternatives, où le contact de langues occupe une place centrale [...]. Il s'agit ainsi de travailler *à partir de* plusieurs langues, *en direction de* plusieurs langues ou, plus généralement, *avec* plusieurs langues. Le premier pas d'une telle didactique consiste à reconnaître la pluralité inhérente à la classe et, très souvent, aux trajectoires des élèves. La pratique de classe côtoie de cette façon non seulement la diversité linguistique, mais une diversité de *plurilinguismes* [...]. Le paradigme de la didactique du plurilinguisme recouvre plusieurs approches, qualifiées de « plurielles » qui, contrairement aux approches dites « singulières », travaillent sur plus d'une variété linguistique et culturelle (Fonseca & Gajo, 2016 : 1483-1484).

C'est ainsi dans ce paradigme de la didactique du plurilinguisme que s'inscrit et se développe aujourd'hui l'IC, laquelle « prend le plus souvent appui sur la parenté linguistique pour développer la compétence de compréhension (surtout de l'écrit) de différentes langues appartenant à une même famille » (*Ibid.* : 1484). Si toutes les langues de l'humanité sont en contact entre elles, aucune langue n'est alors totalement isolée, et donc opaque pour des locuteurs d'autres langues (proches). Plus la distance est importante entre deux langues, plus difficile sera l'intercompréhension entre celles-ci. C'est pourquoi cette approche a donné lieu à une diversité de projets, de ressources et de supports didactiques le plus souvent regroupés autour de langues appartenant à la même famille linguistique, comme les langues romanes (Escudé & Janin, 2010 ; Caddéo & Jamet, 2013 ; Escudé & Calvo del Olmo, 2019).

2.4. *Praxis* et portrait didactiques de l'intercompréhension entre langues romanes

L'IC est ainsi une forme de communication ancestrale dans laquelle chacun use de sa propre langue et tente de comprendre celle de l'autre en s'appuyant sur les ressemblances et les similitudes qui existent entre langues apparentées. Elle se pratique depuis des siècles, mais ce n'est que vers la fin du XX^e siècle qu'elle a pris un caractère didactique,

d'abord au sein des pays scandinaves puis parmi les langues romanes. Aujourd'hui, il s'agit d'une méthodologie qui permet de développer ou d'utiliser des stratégies de compréhension individuelles et de les appliquer efficacement, en créant des ponts d'intersection entre langues et en favorisant la comparaison interlinguistique. C'est ce qu'énonce aussi Spiță et Tărnăuceanu dans la préface de l'ouvrage « *GALAPRO* » sau *Despre intercomprehensiune în limbi romanice* :

Intercomprehensiunea este, înainte de toate, un model de comunicare, în virtutea căruia, într-un grup de interlocutori, fiecare se exprimă în limba maternă (sau într-o limbă străină pe care consideră că o cunoaște mai bine), înțelegând, în același timp, limbile folosite de către ceilalți. Recunoscută astăzi ca fiind o practică străveche a comunităților din diverse regiuni ale lumii, ea a devenit, începând cu anii '70-'80, un domeniu de cercetare pentru lingviști, interesați de beneficiile evidente ale acestui model comunicativ, cu precădere în cazul limbilor înrudite. În acest context, o atenție specială a fost acordată familiei limbilor romanice, care au constituit teritoriul predilect al unor grupuri de reflecție devenite repere constante ale cercetărilor de mai târziu, precum cele conduse de către Louise Dabène, la Universitatea din Grenoble, ori de către Claire Blanche Benveniste, la Universitatea din Aix-en-Provence. Dezvoltându-se pe linia acestor cercetări și fără a putea fi considerată o metodă de învățare a limbilor străine, în accepțiunea comună a acestui proces, intercomprehensiunea s-a impus ca o alternativă metodologică de formare lingvistică. Ea oferă utilizatorilor săi o soluție practică de comunicare în contexte plurilingve și multiculturale, reconfortantă prin respectul mutual al diversității și creditul acordat celuilalt, prin instaurarea unui climat și a unui dispozitiv de funcționare ce anihilează ierarhiile. Ea este un răspuns posibil față de pericolele uniformizării sau ale reversului său, izolarea, pe care iureșul mondializării le poate, în egală măsură, antrena. În sfârșit, ea valorizează persoana și favorizează imaginea pozitivă de sine, contribuind la conștientizarea potențialului intelectual și lingvistic individual și la valorizarea acestuia în situații de interacțiune autentică²¹.

21.- « L'intercompréhension est avant tout un modèle de communication, par lequel, dans un groupe d'interlocuteurs, chacun s'exprime dans sa langue maternelle (ou dans une langue étrangère avec laquelle il se sent à l'aise), tout en comprenant les langues utilisées par les autres. Reconnue aujourd'hui comme une pratique ancienne des communautés dans différentes parties du monde, elle est devenue un champ de recherche pour les linguistes depuis les années 1970 et 1980, qui s'intéressent aux avantages évidents de ce modèle communicatif, notamment dans les langues apparentées. Dans ce contexte, une attention particulière a été accordée à la famille des langues romanes, qui était le territoire de prédilection de groupes de réflexion qui sont devenus des repères constants de la recherche ultérieure, comme ceux dirigés par Louise Dabène à l'université de Grenoble ou Claire Blanche Benveniste à l'université d'Aix-en-Provence. L'intercompréhension s'est développée dans le sens de ces recherches, et sans être considérée comme une méthode d'apprentissage des langues dans l'acception courante de ce processus, elle est devenue une méthode alternative de formation linguistique. Elle offre à ses utilisateurs une solution pratique pour communiquer dans des contextes multilingues et multiculturels, qui est rassurante par le respect mutuel de la diversité et le crédit accordé à l'autre, en instaurant un climat et un mécanisme de fonctionnement qui brisent les hiérarchies. C'est une réponse possible aux dangers de

Cette idée de ponts, de passerelles entre langues relativement proches est à comprendre comme une clé méthodologique de l'intercompréhension, ce dont témoigne l'extrait suivant du *Portfolio* du manuel *Euromania* (Escudé, 2008 : 9) :

Qu'est-ce qu'un pont ? C'est une récurrence régulière de langue à langue ; ce n'est pas une règle exhaustive car il y a régularité et exceptions ! Le pont offre un savoir opérationnel qui ne marche pas systématiquement mais qui apporte une aide concrète pour comprendre le mot, et au-delà, le texte. Ainsi, l'élève prend conscience que les langues [affines] se ressemblent, et il peut comprendre, connaître, transférer. Utiliser le pont permet de ne pas être arrêté par un petit changement graphique ou sonore. Parfois même on observe des différences dans la même langue et l'observation de langues sœurs permet de reconnaître des traitements similaires ! Le pont a donc une valeur très opérationnelle pour comprendre et pour produire.

Dans le domaine de la didactique du plurilinguisme, l'IC est ainsi à comprendre comme une approche plurielle pour apprendre à apprendre les langues, à travers un ensemble de stratégies (linguistiques, cognitives et affectives) qui sont mises en pratique dans des contextes d'interaction plurilingue, entre sujets parlant ces langues ou, encore, entre le sujet et des documents oraux et/ou écrits. L'association et la comparaison de langue à langue est en effet un phénomène naturel (Cavalli & Gajo, 2020 : 12-13), notamment dans le processus d'apprentissage des langues qui, comme l'ont relevé les travaux menés en psycholinguistique et neurolinguistique, s'opère par une construction de réseaux, en synergie, des connaissances préalables de l'apprenant (Dalgalian, 2000 : 2020).

Il est possible de regrouper les actions entreprises tout au long de ces trente années de recherches et de projets concernant l'IC en deux grands volets : l'intercompréhension réceptive et l'intercompréhension interactive, comme l'illustre la figure 5.

Nous renvoyons au chapitre 5, « *Projetos e materiais didáticos* », de l'ouvrage *Intercompreensão : a chave para as línguas* (Escudé & Calvo del Olmo, 2019 : 153-184), pour un panorama plus complet et plus détaillé des différentes méthodes et des différents manuels d'IC, lesquels peuvent être regroupés selon plusieurs critères :

- (a) o público-alvo (adultos, adolescentes, comunidade não acadêmica, com fins específicos etc.) ;
- (b) o número de línguas trabalhadas (só línguas nacionais, também línguas regionais ou crioulos de base lexical românica) ;

l'uniformisation ou de son contraire, l'isolement, que l'agitation de la mondialisation peut également apporter. Enfin, elle valorise l'individu et privilégie une image positive de soi, en aidant à prendre conscience du potentiel intellectuel et linguistique de l'individu et à le valoriser dans des situations d'interaction réelle » (traduit par nos soins).

- (c) a natureza das atividades propostas (leitura plurilingue, compreensão oral, interação escrita ou oral entre falantes de diferentes idiomas) ;
 (d) os meios utilizados para a difusão desses métodos e projetos (impressos, eletrônicos, cd-rom no caso dos mais antigos)²² (*Ibid.* : 154).

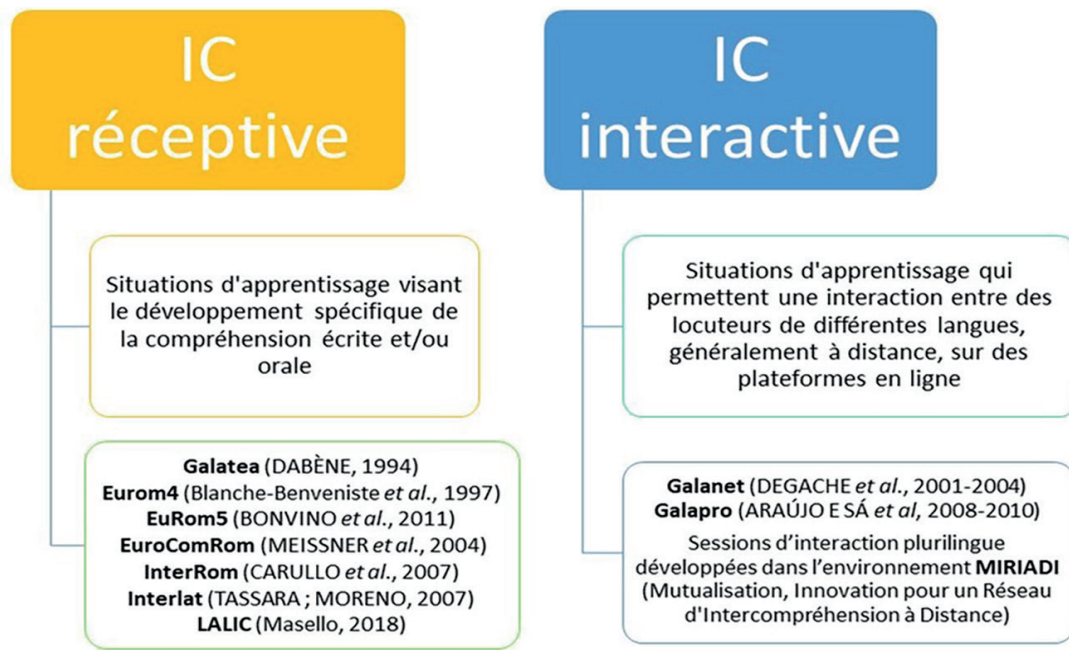


Figure 5. Les deux axes principaux d'expérimentations didactiques de l'IC.

Élaboration personnelle à partir de Escudé & Calvo del Olmo (2019).

Bien que notre propos ne soit pas d'élaborer une synthèse des méthodes disponibles axées sur l'ICLR, tâche d'autant plus complexe que les plus anciennes ne sont pas accessibles en ligne, ou ne sont plus éditées, de même que de nouvelles initiatives peuvent à tout moment survenir²³, nous nous référons au tableau suivant (*Ibid.* : 175) pour énumérer les principaux projets :

22.- « (a) le public cible (adultes, adolescents, communauté non académique, à des fins spécifiques, etc.) ;

(b) le nombre de langues travaillées (les langues nationales uniquement, mais aussi les langues régionales ou les créoles à base lexicale romane) ;

(c) la nature des activités proposées (lecture plurilingue, compréhension orale, interaction écrite ou orale entre locuteurs de langues différentes) ;

(d) les moyens utilisés pour diffuser ces méthodes et projets (imprimés, électroniques, CD-ROM dans le cas des plus anciens) » (traduit par nos soins).

23.- Comme ce fut le cas, notamment, au moment même de ce chapitre, avec la publication du manuel PanromanIC (Benavente Ferrera, Calvo del Olmo, Hilde Frisan, Manole, Rocha da Cunha, Sheeren, 2022).

Projets	Manuel imprimé	CD-ROM	Site web	PT	ES	CA	OC	FR	IT	RO	Public cible
EuRom5	*	*	*	*	*	*		*	*		adultes
Romanica			*	*	*	*		*	*		adultes
InterRom	*			*	*			*	*		adultes
Interlat	*	*		*	*			*	*		adultes
ICLR-IFRN			*	*	*			*	*		adultes
Galatea		*		*	*			*	*		adultes
Galanet			*	*	*		*	*	*	*	adultes
Cinco			*	*	*			*	*	*	adultes
Galapro			*	*	*		*	*	*	*	adultes
Babelweb			*	*	*		*	*	*	*	adultes
Euro-mania	*		*	*	*	*	*	*	*	*	enfants
EOLE			*	*	*			*	*		enfants
Itinerários			*	*	*			*	*	*	enfants
Limbo			*	*	*						enfants

Figure 6. Projets et méthodes pour l'enseignement de l'ICLR

Escudé & Calvo del Olmo, 2019 : 175.

Devant la pluralité de ces projets et produits de la didactique de l'ICLR, ce qui illustre par ailleurs son caractère flexible et dynamique, des caractéristiques communes sont toutefois perceptibles, tel que le soulignent les études de Caddéo et Jamet (2013), Degache et Garbarino (2017), Escudé et Calvo del Olmo (2019). En premier lieu :

A preparação dos alunos para progredirem de maneira autônoma, adquirindo as estratégias de acesso ao significado [...]. A princípio, essa autonomia representa um ativo em toda uma série de situações, mas também poderia ser interpretada em oposição ou em concorrência com as abordagens tradicionais baseadas no ensino formal de um idioma. No entanto, as experiências didáticas das três últimas décadas revelam que não é assim: a intercompreensão prepara os estudantes para a aprendizagem de novos idiomas transferindo os conhecimentos de uns no processo de aquisição de outros. Ou seja, o ensino de línguas românicas (como o espanhol, o francês, o italiano etc.) é retroalimentado pela intercompreensão. Enquanto formadores, conhecemos casos de alunos procedentes por exemplo do curso de francês que, depois de completar uma formação em intercompreensão, decidiram fazer um curso de italiano para ampliar seu repertório linguístico e desenvolver a produção nessa terceira língua. Desse modo, a intercompreensão é uma via para aprender a aprender novas línguas²⁴ (Escudé & Calvo del Olmo, 2019 : 175-176).

24.- « La préparation des apprenants à progresser de manière autonome en acquérant les stratégies d'accès au sens [...]. En principe, cette autonomie représente un atout dans toute une série de situations, mais elle pourrait aussi être interprétée en opposition ou en concurrence avec les approches traditionnelles basées sur l'enseignement formel d'une langue. Cependant,

L'IC s'insère alors dans une logique stratégique et transférentielle (Meissner *et al.*, 2003), en ce qu'elle accorde une place privilégiée à l'observation comparative des systèmes linguistiques de langues apparentées. En ce sens, elle incite l'apprenant à se découvrir capable d'accroître son répertoire linguistique, en partant de ce qu'il connaît déjà, de ce qu'il est capable de reconnaître, par la perception et le transfert de connaissances antérieures comme moyen de comprendre les structures d'autres langues de la même famille (Caddéo & Jamet, 2013). L'opacité des langues dites « étrangères » peut dès lors être surmontée à condition d'adopter « un ensemble de stratégies procédurales où le connu sert de support pour affronter l'inconnu, par le biais des inférences et de la création d'hypothèses » (Jamet & Spiță, 2010 : 23). Escudé et Calvo del Olmo (2019) distinguent, à ce titre, trois stratégies principales :

- a. **Le contexte et la forme comme guide.** Puisque la forme informe, la contextualisation du discours permet d'orienter les hypothèses d'accès à la compréhension :

Dentro da família românica, todas as línguas possuem marcas na morfologia nominal para indicar o número (singular e plural) e o gênero gramatical (masculino e feminino); dêiticos para indicar aquilo que é próximo ou afastado do falante; um paradigma verbal formado por tempos e modos na sua grande maioria análogos; preposições que servem para introduzir elementos na sentença. A partir da comparação, é possível analisar os pontos em comum e as particularidades de cada idioma no interior da família e cotejar os paradigmas usados por outros grupos linguísticos mais ou menos afastados. [...] A questão central do ponto de vista didático é fazer com que a atenção à forma possa ser assimilável, e o estranhamento contribua para criar curiosidade e motivação. Uma abordagem intercompreensiva deve estabelecer pontes entre as línguas, levantar passarelas, provocar o reflexo do previsível; procurar – além das irregularidades, diferenças e codificações específicas – fenômenos de regularidade e sentido²⁵ (*Ibid.* : 61).

les expériences didactiques des trois dernières décennies révèlent qu'il n'en est rien : l'intercompréhension prépare les étudiants à l'apprentissage de nouvelles langues en transférant les connaissances d'une langue dans le processus d'acquisition des autres. En d'autres termes, l'enseignement des langues romanes (comme l'espagnol, le français, l'italien, etc.) est alimenté par l'intercompréhension. En tant que formateurs, nous connaissons des cas d'étudiants venant, par exemple, du cours de français qui, après avoir suivi un cours d'intercompréhension, ont décidé de suivre un cours d'italien pour élargir leur répertoire linguistique et développer leur production dans cette troisième langue. Ainsi, l'intercompréhension est un moyen d'apprendre à apprendre de nouvelles langues » (traduit par nos soins).

- 25.– « Au sein de la famille romane, toutes les langues possèdent des marqueurs dans leur morphologie nominale pour indiquer le nombre (singulier et pluriel) et le genre grammatical (masculin et féminin) ; des déictiques pour indiquer ce qui est proche ou éloigné du locuteur ; un paradigme verbal formé par des temps et des modes le plus souvent analogues ; des prépositions qui servent à introduire des éléments dans la phrase. Grâce à la comparaison, il est possible d'analyser les points communs et les particularités de chaque langue au sein de la famille et de comparer les paradigmes utilisés par d'autres groupes linguistiques plus ou moins éloignés. [...] D'un point de vue didactique, la question centrale est de faire en sorte que l'attention portée à la forme puisse être assimilée et que l'étrangeté contribue à susciter la curiosité et la motivation. Une approche

- b. **La stratégie de transfert.** Compris comme un ensemble de processus cognitifs consistant à utiliser des connaissances antérieures pour faciliter l'apprentissage d'une nouvelle compétence. Selon l'approche intercompréhensive, l'apprenant est amené à utiliser ses connaissances linguistiques (lexicales, syntaxiques et pragmatiques) pour faciliter l'entrée dans les langues apparentées, mettant dès lors en synergie les différentes composantes de son bagage linguistique et culturel appris en contexte formel ou informel. La définition d'Arlette Séré (2009) va aussi dans ce sens :

L'intercompréhension interlinguistique est réalisée sur la base d'inférences activées à partir de schémas de nature différente, qui allient les stratégies communicatives habituelles avec des stratégies linguistiques spécifiques liées à l'insuffisance des connaissances linguistiques et à la situation plurilingue, ces schémas se situent :

1. au niveau cognitif, qui acquiert un rôle prépondérant et souvent compensatoire par rapport aux stratégies linguistiques, il s'agit d'inférences, ayant trait aux connaissances du monde, aux croyances, aux lois du discours, aux principes de coopération dans le sens de Grice, aux ajustements de sens et aux stratégies interprétatives qui en découlent et agissent à la fois dans les niveaux globaux et locaux de la construction de sens et,
2. au niveau linguistique, les inférences s'appuient essentiellement, comme nous l'avons vu, sur la transparence de certains termes et la similitude du système morpho-syntaxique qui permet d'inférer dans les contextes et les cotextes et de résoudre ainsi, au moins en partie, les zones d'opacité (Séré, 2009 : 42).

Toutefois, comme le rappellent Escudé et Calvo del Olmo (2019 : 64) :

Não pode ser negligenciada a consciência de que cada língua possui sua própria lógica e suas especificidades, ou seja, uma nova língua não pode ser reduzida a uma mera transposição dos códigos de outras previamente aprendidas. [...] Consequentemente, a multiplicação combinatória das transferências forma uma rede de idiomas, em que emerge a formulação da linguagem e, ainda, aparecem as diferenças dos códigos intrínsecos a cada uma das línguas envolvidas²⁶.

- c. **La stratégie d'approximation.** Fondamentalement plurielle, il s'agit d'un ensemble d'approximations successives :

Para inferir o conteúdo e a forma, ou melhor, tende a criar regras gerais e testá-las de forma cada vez mais apurada. [...] A aproximação a esse ou àquele elemento evita

intercompréhensive doit construire des ponts entre les langues, élever des passerelles, provoquer la réflexion du prévisible ; rechercher – au-delà des irrégularités, des différences et des codifications spécifiques – des phénomènes de régularité et de signification » (traduit par nos soins).

- 26.– « On ne peut négliger la conscience que chaque langue a sa propre logique et ses spécificités, c'est-à-dire qu'une nouvelle langue ne peut être réduite à une simple transposition des codes d'autres langues apprises précédemment. Par conséquent, la multiplication combinatoire des transferts forme un réseau de langues, dans lequel émerge la formulation du langage et apparaissent les différences des codes intrinsèques à chacune des langues impliquées » (traduit par nos soins).

que a comunicação fique bloqueada : longe de ser um freio, ela age como elemento favorável ao andamento do discurso e à atualização dos significados. Uma ajuda eficaz que, conforme os casos, constitui uma etapa em direção a uma compreensão mais precisa do enunciado²⁷ (*Ibid.* : 64).

Cette stratégie est encore trop souvent considérée comme une ressource illégitime, malgré ses potentialités opérationnelles et cognitives, notamment en milieu universitaire, conséquence :

De uma visão normativa e positivista, que valoriza apenas a exatidão mais rigorosa. Ela é o correlato de métodos de ensino que consideram que o(a) estudante só deve falar quando tiver proficiência e domínio da língua – não só estrangeira, mas inclusive materna –, ou seja, nunca²⁸ (*Ibid.* : 65).

En somme, l'IC parmi les approches plurielles des langues et des cultures potentialise la modification et la transformation d'axiomes et de bases épistémologiques de la linguistique appliquée et de l'enseignement/apprentissage des langues, principalement en ce qui concerne les relations et la hiérarchie entre ces mêmes langues. Elle est pourtant, toujours aujourd'hui, l'objet et l'apanage de nombreux stéréotypes, de représentations contrastées qui ont souvent à voir avec le poids et la prégnance d'idéologies linguistiques. Pourquoi l'intercompréhension aujourd'hui ? Pourquoi est-elle seulement devenue un objectif à atteindre et une compétence à développer dans nos sociétés contemporaines alors qu'il s'agit d'une pratique sociale séculaire et expressément intuitive et spontanée ? Selon, Jamet et Spiță (2010 : 24-25) :

Du point de vue de la philosophie du langage, on le sait bien, aucun discours n'est « innocent ». Il est toujours l'expression d'une « intention » sous-jacente et il ne trouve qu'à produire un certain effet sur celui auquel il est destiné. Comment définir alors la dimension « intentionnelle », autrement dit, l'objectif idéologique du discours sur l'IC ? [...] Est-ce militer pour une cause, inventer une méthodologie ou résoudre, tout simplement, un problème de communication ? En fait, ces trois hypothèses nous semblent complémentaires. En tant que pratique sociale, l'IC a répondu, de manière « naturelle », à des besoins de communication de sociétés multilingues, besoins auxquels les individus ont su souvent répondre « intuitivement », en mettant à profit

27.– « Pour déduire le contenu et la forme, ou plus exactement, elle a tendance à créer des règles générales et à les tester de manière de plus en plus raffinée. [...] L'approximation de tel ou tel élément empêche la communication de se bloquer : loin d'être un frein, elle agit comme un élément favorable à la progression du discours et à l'actualisation des significations. Une aide efficace qui, selon les cas, constitue un pas vers une compréhension plus précise de l'énonciation » (traduit par nos soins).

28.– « D'une vision normative et positiviste, qui ne valorise que l'exactitude la plus rigoureuse. C'est le corrélat des méthodes d'enseignement qui considèrent que l'élève ne doit parler que lorsqu'il a la compétence et la maîtrise de la langue – non seulement étrangère, mais aussi maternelle – c'est-à-dire jamais » (traduit par nos soins).

leurs disponibilités cognitives plurilingues, dans un souci d'ouverture et de dialogue. De nos jours, à une époque où le multiculturel impose un autre modèle du « vivre ensemble » et grâce au travail de recherche des équipes de linguistes, on a redécouvert l'intercompréhension et ses opportunités en tant qu'alternative possible de communication entre des locuteurs appartenant à des espaces linguistiques et culturels différents.

L'IC et le plurilinguisme partagent donc des interprétations multiples, parmi lesquels Beacco & Byram (2007) distinguent par exemple le plurilinguisme comme élément moteur de « l'idéologie linguistique » du Conseil de l'Europe du plurilinguisme comme principe au service de la préservation de la diversité vivante des langues d'Europe (Candelier & Castelloti, 2013 : 196-197). Dans les deux cas, cela a pleinement à voir avec la notion de politique linguistique, notion récente mais qui illustre une pratique ancienne :

La création des premières écritures plus de mille ans avant notre ère (les cunéiformes mésopotamiens, les caractères chinois) comme celle de l'alphabet cyrillique au IX^e siècle, et la fixation plus récente des kanas japonais constituaient des interventions sur la langue. De la même façon, la « grammaire » de Panini (en fait près de 4 000 soutras), autour du V^e siècle av. J.-C., était une forme de standardisation du sanscrit. Et l'édiction de l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 par François I^{er} était une intervention sur les langues, avec la particularité, contrairement aux exemples précédents, d'avoir un versant juridique ou légal. [...] Ce n'est qu'au milieu du XX^e siècle que le domaine a commencé à être nommé et théorisé (Calvet, 2021 : 275).

Il y a donc l'idée d'une intervention sur la/les langue(s) pour réguler, d'une certaine manière, la diversité linguistique. Cette dernière peut en effet renvoyer :

- à une diversité verticale entre langues et variétés de langues locales, aujourd'hui souvent menacées de disparition, où l'intervention politique peut tout aussi bien tendre vers la protection de ces dernières, à la cohabitation entre langue dominante et langues dominées (*Ibid.* : 279), mais aussi, en sens contraire, comme en témoigne l'histoire des États-nations européens, vers la dépréciation, la marginalisation et l'invisibilisation de toutes variétés linguistiques autres que la langue dès lors nationale qu'il s'agira d'illustrer, de canoniser, de diffuser et d'imposer, en vertu d'un monolinguisme étatique ;
- ou à une diversité plus horizontale, notamment parmi les langues faisant partie du même continuum linguistique, tendant alors vers leur protection face à des langues d'autres familles linguistiques par exemple, dont l'hégémonie préoccupe fortement, comme l'exemplifie l'anglais actuellement.

Les actions de politiques linguistiques sont donc à entendre, en corrélation avec les notions de standardisation et d'idéologie linguistique précédemment définies, comme :

L'ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale, et la planification linguistique comme la mise en pratique concrète d'une politique linguistique [...]. Un groupe social (par exemple, la communauté mondiale des sourds, la diaspora romani ou celle des yiddishophones, des militants d'une langue régionale ou minoritaire, etc.) peut élaborer une politique linguistique mais celle-ci ne pourra être appliquée sur un territoire donné qu'à travers l'intervention d'une puissance politique qui seule a le pouvoir de passer au stade de la planification puis à celui de la législation. Ce qui n'exclut pas la possibilité de politiques linguistiques régionales comme en Catalogne ou au Québec, ou de politiques transnationales comme dans la Francophonie (*Ibid.* : 276).

On pourrait dès lors interpréter cette transposition de l'ICLR, de phénomène spontané observable à objectif à atteindre (puis compétence à développer), comme l'une des mises en pratique concrète de la politique linguistique de l'Union européenne (UE) à l'aube du XXI^e siècle. Rappelons, à ce titre, que le concept et la réflexion autour de la didactique du plurilinguisme émergent dans un contexte politique et géographique particulier : celui du processus de (re)construction européenne, véritable défi d'unification et d'identification d'un espace commun pour les pays actuellement membres de l'UE. Toutefois, elle dépassera vite ce cadre européen *stricto sensu*, comme nous l'avons esquissé au regard de la pluralité des initiatives, projets, méthodes d'ICLR et comme l'illustrent d'ailleurs l'Association internationale pour la promotion de l'intercompréhension à distance²⁹ (APICAD) ou le réseau MIRIADI³⁰.

Pour autant, en ce qui concerne spécifiquement la réflexion autour de l'ICLR, il faut toutefois reconnaître la prégnance du projet européen dans la transposition et l'exploitation du concept en action didactique mais aussi dans l'orientation de certaines valeurs et de certains idéaux et enjeux transnationaux intrinsèques à ce rôle culturel d'une « Europe au pluriel ». Nous reprenons cette expression de la leçon inaugurale de Mieke Bal, professeure invitée au Collège de France, dans laquelle elle fournit des axes de réflexions dans cette perspective. Dans la présentation du cours³¹, on peut notamment lire que :

La variété de langues et de cultures européennes requiert le respect pour la diversité sans transformer les différences en frontières. Ambivalente, comme à la fois ligne et

29.- L'APICAD a pour but de réunir les personnes et/ou groupements de personnes engagés à promouvoir l'intercompréhension dans le monde, en privilégiant la pratique de l'intercompréhension à distance. Pour cela elle gère le portail web Miriadi permettant des formations à l'intercompréhension en ligne et la vie d'un réseau de praticiens et de chercheurs qui organisent ces formations. L'APICAD rassemble aussi les ressources sur l'intercompréhension dans toutes les langues et cherche à les mettre à la disposition de tout public.

30.- <https://www.miriadi.net/>

31.- <https://www.college-de-france.fr/agenda/lecon-inaugurale/un-reve-culturel-europe-au-pluriel/un-reve-culturel-europe-au-pluriel>

espace de négociation, la frontière unifie tout en séparant. Au contraire des frontières, ce sont des traits engageants qui rendent l'interaction et le dialogue captivants. C'est l'intégration plutôt que la comparaison qu'on ferait mieux d'apprécier comme base du rêve culturel. Langues, littératures, cultures intégrées : comment le faire ? (Bal, 2022).

Il nous semble alors que l'ICLR répond de ce questionnement puisque, « sans transformer les différences en frontières », elle peut permettre de les surpasser. La réflexion autour de ce concept est donc source d'enjeux :

Qui à la fois distinguent les pays européens les uns des autres et, pour cette raison même, encouragent le débat et l'amalgame qui s'ensuivent, ce qui est en réalité ce qui définit, ce qui fait l'Europe. C'est grâce au fond commun de la « sémiosphère » européenne que les discussions autour de ces enjeux sont possibles, quelle que soit la langue qu'on parle et la frontière qui relie et sépare dans un seul acte performatif (*Ibid.*).

Il est d'ailleurs vrai que l'ICLR a souvent été perçue comme un défi à relever (Álvarez ; Chardenet ; Tost, 2011) puisque ces mêmes enjeux (se) représentent :

Comme un terrain vague intellectuel où toute balade peut mener à l'égarément, mais aussi à cette « union européenne » dont la pluralité définit et facilite l'identification plutôt que l'identité. La dernière n'est pas un trait inné qu'on porte partout où on va, mais le résultat d'une identification dans le présent, orienté vers l'avenir. Le défi ultime pour l'Europe, alors, est de choisir avec quels projets et idées chacun, chaque pays, s'identifie. L'identité n'est pas quelque chose que nous avons, mais ce que nous devons réaliser (*Ibid.*).

Dans cette perspective, nous pouvons alors concevoir l'ICLR comme l'une des voies possibles de réalisation concrète de ce projet, de cette idée et de ce rêve culturel d'une Europe – mais aussi du monde – unie dans la diversité puisque, comme le relève d'ailleurs Chiss (2022 : 40) :

L'ouverture à la pluralité des langues en Europe fait partie de la tradition humaniste et de sa culture du langage et s'inscrit dans la configuration d'une « éducation européenne », héritage de la Seconde Guerre mondiale, de la Shoah, du communisme. Elle constitue un projet réactif aux conflits linguistiques toujours vivaces sur le continent (de la Belgique à l'Ukraine en passant par l'ex-Yougoslavie) et à la domination de l'anglais dans la mondialisation.

Toutefois, il ne faut pas oublier certaines tensions originelles immanentes des thématiques de la diversité et de la pluralité, où les aspirations internationales, de nations à nations et entre celles-ci, ne doivent pas omettre la réalité du contact de langues, au sein des frontières nationales tout aussi bien qu'à travers ces dernières. C'est ce qu'illustre, il nous semble, le parcours conceptuel de l'ICLR : terme formulé en 1913 par Jules

Ronjat pour désigner des phénomènes de compréhension réciproque spontanée spécifiquement en contexte et parmi les variétés linguistiques occitanophones, il devient compétence à développer dans le cadre d'une éducation plurilingue qui peut souvent prendre uniquement les langues romanes hégémoniques nationalement constituées comme ligne de mire et centre d'intérêt :

Il y a sans doute à interroger un consensus *apparent* qui fait aujourd'hui du *plurilinguisme* et du *pluriculturalisme* l'horizon commun de la didactique des langues et des politiques linguistiques. Apparent au double sens où il ne s'agit pas de nommer le réel des pratiques mais d'inventorier les discours et où il ne s'agit pas de décréter l'existence d'une « idéologie dominante³² » sans prendre en compte l'acuité des débats qui mettent en cause cette vision. Le face-à-face du plurilinguisme et du monolinguisme ne correspond en fait ni à une donnée historique ni à une description sociolinguistique. Construction discursive, portée par les représentations circulantes des langues et les idéologies linguistiques, il minore tout autant la réalité de la pluralité des langues dans les espaces géolinguistiques (dont les cadres nationaux) et les répertoires linguistiques des individus que la prégnance des multiples dimensions identitaires qui s'attachent aux langues « maternelles » transmises et aux langues « nationales ». On ne peut donc pas discuter de ces notions comme s'il s'agissait de bonheurs à promettre ou de malheurs à conjurer, ce qui ne saurait pour autant priver la démarche théorique de ses dimensions axiologiques, la « responsabilité épistémologique » ne se séparant pas d'un principe général de responsabilité qui, comme tel, relève de l'éthique, celle où il y va du langage, des sujets et des sociétés (*Ibid.* : 36).

L'ICLR est ainsi révélatrice de tensions épistémologiques au carrefour d'enjeux (socio)linguistiques, (géo)politiques, (inter)culturels et donc identitaires, dans l'extension et le mouvement même de son parcours conceptuel. Des apports de la linguistique romane, entre géographie linguistique et dialectologie, aux regards et réflexions sociolinguistiques – et donc intrinsèquement politiques – du concept, jusqu'à ces transpositions didactiques et éducatives, l'ICLR relève ainsi d'une complexité et de dialogues interdisciplinaires, attestant d'une grande diversité de perspectives théoriques, de concepts et de notions clés qui participent tous de la conceptualisation de ce dernier. C'est d'ailleurs ce que nous avons cherché à esquisser et rendre compte pour parfaire l'ossature théorico-méthodologique de notre recherche.

Si l'on reprend dès lors la figure 2 (page 67) des confluences épistémologiques de l'ICLR, on peut finalement observer, comme le rappellent Gueidão, Melo-Pfeifer et Pinho (2009 : 60) :

Le concept d'intercompréhension (IC) connaît un indéniable essor en Didactique des Langues (DL), aussi bien au niveau de la recherche [...], que dans le domaine de la

32.– Bruno Maurer (2011) qualifie ainsi le projet d'« éducation plurilingue et interculturelle » du Conseil de l'Europe. Voir la critique de son ouvrage par Gilles Forlot (2012).

formation (de professeurs et/ou de futurs professeurs [...] – et des apprenants [...] ou encore, dans sa dimension politique [...]). Ceci est essentiellement dû, d'après nous, au fait qu'il s'agisse d'un concept qui intègre facilement le discours des chercheuses, des formateurs et des politiciens, de par le fait qu'il mobilise un ensemble de sèmes qui sont actuellement à la base de la reconfiguration épistémologique de la DL [...] : la défense du plurilinguisme et du multiculturalisme européens et la reconnaissance de la pluralité des voix et des dialogues interculturels, mais aussi sa propre vocation sociale.

Mais cette « mise en scène didactologique de base en situation d'expansion (presque de vulgarisation) » (*Ibid.* : 73) est aussi gage d'atomisation théorico-méthodologique : « un concept gagne en extension ce qu'il perd en compréhension. Il s'agit d'un mouvement constant dans les sciences humaines » (Chiss, 2022 : 31). Or, bien que mutable, le concept d'IC « conserve un nœud sémantique qui donne cohérence et unité » à la diversité des (perspectives d')études, « à travers l'exploitation de traits sémantiques centraux communs », ce qui met aussi en évidence l'originalité et l'évolution des approches des chercheurs et chercheuses, « leur appropriation idiosyncrasique du concept, en essayant de l'adapter à différents contextes de circulation et d'observation et à différents besoins d'argumentations » (Gueidão *et al.*, 2009 : 73).

En somme, nous avons ainsi voulu d'abord cartographier les confluences épistémologiques de l'ICLR pour rendre compte de sa diversité et de sa complexité, qu'il ne faut toutefois pas nécessairement considérer comme une dilution du concept :

Tout au contraire, dès lors qu'il s'agit de penser les heurs et malheurs de la « pluralité » linguistique et culturelle, les risques de l'éparpillement disciplinaire et épistémologique en didactique des langues, les conceptions de la langue, de la littérature et de l'histoire en conflit, les frontières poreuses entre la « science » linguistique et les idéologies linguistiques dans leur complexité et leur puissance de séduction (Chiss, 2022 : 11-12).

Notre démarche de recherche, partant de cette vue d'ensemble complexe et diversifiée du concept d'ICLR, va dès lors consister à revenir à ses premiers soubassements épistémologiques pour, d'après nos hypothèses, mieux apprécier et mettre en évidence le nœud sémantique de base de ce concept, dans ses premiers retranchements, c'est-à-dire sa préhistoire en quelque sorte. Démarche de nature certes « archéologique » qui n'est cependant pas à interpréter comme la construction d'un « musée de certitudes fanées et de vérités périmées », mais pouvant « devenir une source de connaissances au niveau épistémologique en nous permettant de tirer au clair les enjeux toujours différents et fertiles que l'étude du langage et des langues [et donc de l'intercompréhension] a eus avec toutes formes de sciences et toutes sortes de disciplines au-delà des limites tranchées qui ont été parfois tracées » (Stancati, 2009 : 65).

DEUXIÈME PARTIE

CONTEXTE, PROBLÉMATIQUE, CATÉGORIES D'ANALYSE ET DÉMARCHE EMPIRIQUE

Introduction

Cette partie est consacrée à la présentation du contexte et du cadre méthodologique de notre recherche. Insérée au sein d'un accord de cotutelle internationale de thèse entre l'Universidade Federal do Paraná (UFPR – Brésil) et l'Université de Bordeaux (UB), comme nous l'avons déjà mentionné en introduction, nous en explicitons désormais les spécificités et les enjeux, les tenants et les aboutissants. À l'image d'un parcours, parfois labyrinthique, ou d'un cheminement, souvent à tâtons, dans l'entredeux des traditions académiques et épistémologiques de la France et du Brésil, nous partons des prémisses de notre étude tout en mettant en évidence sa forte prégnance contextuelle, ses réorientations, entre continuités et discontinuités d'un projet de connaissance singulier autour et en vertu de l'ICLR, en réponse – somme toute – à un certain programme de recherche soulevé par la communauté académique intercompréhensiviste internationale (Melo-Pfeifer & Pinho, 2021).

Nous exposons ensuite la filature méthodologique, en revenant tout d'abord sur les raisons, les questions et hypothèses qui nous ont poussés à entreprendre, non sans difficultés, cette étude d'épistémologie et d'historiographie autour de ce sujet complexe et polysémique qu'est l'ICLR : entre phénomène/faït observable dans les pratiques spontanées de communication des êtres humains, en interaction, et conceptualisation/transposition de ce même phénomène en objectif didactique orienté selon certaines politiques linguistiques et éducatives tournées vers un mieux vivre en langues, à l'origine de nouvelles perspectives de faire société, d'un vivre-ensemble plurilingue. Nous nous attarderons ainsi à expliciter les différentes catégories d'analyses, les choix et les limites méthodologiques adoptés pour la constitution de notre corpus d'étude, délimité et resserré autour du domaine bien précis du développement de la Linguistique Romane en France et dans les pays limitrophes francophones.

Enfin, nous mettrons en avant les qualités de la méthodologie qualitative en vertu d'une étude de type historiographique et épistémologique appliquée au concept d'ICLR. Nous présentons pour ce faire les instruments et techniques de collecte des données et les différents paramètres de traitement, d'analyse et de présentation de ces dernières. Enfin, nous décrivons le processus réalisé, tout en considérant les limites et les conditions dans lesquelles nous avons développé cette étape de la recherche.

Chapitre 3.

Horizon de la recherche

Ce chapitre dépeint, de manière rétrospective, les préludes et le parcours de notre étude. Nous aurions aussi pu l'intituler « Carnet de recherche » ou « Journal de bord » puisqu'il s'agit de présenter le contexte dans lequel elle s'inscrit et s'est développée, ses racines et sa genèse, mais aussi ses aventures et mésaventures, ses tours et détours, de manière à en esquisser l'horizon, ses tenants et aboutissants, ses objectifs et ses finalités, tenant compte d'un positionnement et d'une démarche de recherche personnels. Il pourrait également, dans une certaine mesure, se lire comme une propédeutique à la recherche au sens où nous exposons les différents jalons, phases et rouages de notre quête méthodique de connaissances épistémologiques et historiographiques autour de l'ICLR.

3.1. Contexte, racines et genèse de la recherche

Cette thèse est le fruit d'une réflexion issue à l'origine d'une expérience professionnalisante d'enseignement du français en tant que langue dite étrangère (FLE), au Brésil : d'abord à l'Instituto Federal do Paraná (IFPR) de Curitiba, entre 2016 à 2017, puis à l'Universidade Federal do Paraná (UFPR) de la même ville, entre 2017 et 2020. Elle résulte ainsi d'un parcours personnel singulier et elle est l'aboutissement – temporaire – d'un questionnement expérientiel mais aussi existentiel sur le processus de communication de l'être humain en situation exolingue ainsi que sur l'enseignement/l'apprentissage d'une ou de plusieurs langues dites étrangères par rapport à, à partir de et en synergie avec une langue de référence qu'il est d'usage de nommer « maternelle ».

Lorsque nous sommes arrivés à Curitiba à la fin du mois d'août 2016, après quelques jours de formation¹ à l'Universidade Estadual Paulista Júlio de Mesquita Filho (UNESP) de São Paulo organisée par le SCAC de l'ambassade de France du Brésil, notre maîtrise du portugais brésilien était encore lacunaire. Nous avions du mal, dans nos échanges quotidiens, à comprendre ce que l'on nous disait de toute part, à nous faire comprendre et donc à interagir, à pouvoir mettre en œuvre un dialogue fécond avec nos interlocuteurs. Il y a en effet toujours un écart, une distance, entre l'apprentissage formel d'une langue et la mise en pratique de la même langue dans ses contextes

1.- 1^{res} Rencontre des Lecteurs FLE, les 28, 29 et 30 août 2016.

sociaux d'usages, surtout au seuil d'une immersion. Il nous était plus facile toutefois de comprendre ce que nous lisions, ce que nous tentions de déchiffrer à l'écrit. Puisque le français et le portugais partagent déjà le même alphabet, proviennent d'une origine commune et appartiennent à la même famille de langues, ils bénéficient donc d'un fond lexical commun relativement similaire et transparent, et donc facilement reconnaissable et « transférable » d'une langue à l'autre.

Comprendre et se faire comprendre dans une langue qui n'est pas la nôtre, qui ne nous appartient pas (est-ce que l'on possède et maîtrise d'ailleurs vraiment une langue ou est-ce la langue qui nous détient, nous contient et se joue de nous ?) a ainsi quelque chose de déroutant quoique d'extrêmement stimulant et de fascinant. Bien sûr, cela comporte des différences notables, notamment entre les compétences de production et de réception, ainsi qu'entre la compréhension de l'oral et celle de l'écrit, et encore entre l'interaction à l'oral ou à l'écrit. Ce que nous pouvions expérimenter au contact journalier du portugais brésilien, dans une multitude de situations de communication formelle et informelle, nous servait d'appui et de recours dans nos pratiques didactiques de FLE avec nos étudiants. Nous tâchions le plus possible de nous mettre à leur place face à leur apprentissage du français qu'ils n'avaient jusque-là jamais appris et avec lequel ils n'avaient jamais été en contact auparavant. Tantôt professeur, tantôt élève – puisque nous avons pu bénéficier gratuitement de cours de Portugais Langue Étrangère (PLE)² au *Centro de Línguas e Interculturalidade* (CELIN) rattaché à l'UFPR – nous avons ainsi davantage de disposition à percevoir les similitudes et zones de transparences entre le français et le portugais sur lesquels s'appuyer pour en faciliter l'apprentissage, surtout la compréhension. Cela s'est avéré être un pivot didactique tant pour notre apprentissage du portugais à titre personnel que dans nos enseignements de FLE au Brésil.

C'est dans ce contexte que nous avons pris à la fois conscience et connaissance de l'ICLR, connaissance qui ne peut se concevoir et se développer sans une prise de conscience, au préalable, de l'existence même du phénomène et de son caractère ordinaire, banal, non pas exceptionnel en soi. Nous en avons tout d'abord entendu parler pour la première fois lors de la formation des Lecteurs FLE de São Paulo par une présentation de Christian Degache, enseignant à l'époque à l'UFMG et professeur des universités à l'UGA, qui posait la chose en ces termes : « O que acontece quando se encontra um falante de outra língua para se comunicar com ele ?³ ». Chose que nous avons dès lors expérimentée quotidiennement lors de notre immersion brésilienne. Mais ce n'est réellement qu'en mars 2018 que nous nous sommes davantage penchés sur l'étude de ce fait linguistique et de ces préceptes didactiques. En tant que Lecteur FLE rattaché au

2.- D'abord de niveau A2/B1 (100 heures) entre octobre et décembre 2016 puis de niveau B2/C1 (100 heures) entre octobre et décembre 2017.

3.- « Que se passe-t-il lorsque l'on rencontre un locuteur d'une autre langue pour communiquer avec lui ? » (Traduit par nos soins).

Departamento de Letras Estrangeiras Modernas (DELEM) lié aux *Cursos de Graduação* (Licence) et *Pós-Graduação* (Master-Doctorat) des filières de Lettres de l'UFPR, il nous était possible de suivre, en auditeur libre, certains des cours et des séminaires proposés par le curriculum de ces mêmes filières. Nous nous sommes dès lors inscrits au cours optionnel *Intercompreensão em Línguas Românicas* délivré par le professeur Francisco Calvo del Olmo, d'un total de 30 heures, dont l'objectif est le suivant :

A disciplina tem como objetivo sensibilizar para a leitura, e na medida do possível, para a compreensão oral em outras línguas românicas e o reconhecimento das mesmas pelas suas características mais marcantes em relação ao português. Pretende-se utilizar diversos gêneros para abordar tais línguas. Será dada prioridade para a abordagem do Galego, Catalão, Espanhol, Francês, Occitano, Italiano e Romeno. O programa do ementário é : 1. O conceito de intercompreensão e as abordagens plurais; 2. Origem e características principais das línguas românicas; 3. Projetos de Intercompreensão entre falantes de Línguas Românicas; 4. O conhecimento das Línguas Românicas como estratégia de leitura e letramento em língua materna⁴.

Ce cours fut décisif dans notre parcours académique, pierre angulaire et racine de notre recherche doctorale. D'une part, nous avons pu mesurer comment les discussions et la présentation théoriques de l'ICLR servent de bases fondamentales pour réussir la partie pratique de la formation, au sens d'être capable d'y recourir comme approche didactique ainsi que de l'utiliser à titre personnel. Notons d'ailleurs que dans cette perspective, les erreurs, les fautes, les incompréhensions, les amalgames, les quiproquos et les malentendus, les ambiguïtés et autres imbroglios, parfois très cocasses, monnaie courante dans une situation de communication où les interlocuteurs ne parlent pas la même (variété de) langue et même souvent fréquents lorsqu'il s'agit d'une interaction monolingue, sont nécessaires et constituent une clé de la didactique de l'IC. Il faut savoir les assumer de manière pédagogique, ne pas avoir peur d'en faire au risque même de se trouver ridicule pour pouvoir les outrepasser et ainsi tendre vers une certaine forme d'inter-compréhension. D'autre part, c'est au travers de cette formation à l'ICLR et de notre rencontre avec Francisco Calvo del Olmo que nous avons entrepris cette thèse, avec des objectifs toutefois différents à l'origine.

4.- « Le cours vise à sensibiliser à la lecture et, dans la mesure du possible, à la compréhension orale d'autres langues romanes et à la reconnaissance de leurs traits les plus distinctifs par rapport au portugais. Plusieurs genres seront utilisés pour aborder ces langues. La priorité sera donnée à l'approche du galicien, du catalan, de l'espagnol, du français, de l'occitan, de l'italien et du roumain. Le programme contient les éléments suivants : 1. le concept d'intercompréhension et les approches plurielles ; 2. l'origine et les principales caractéristiques des langues romanes ; 3. les projets d'intercompréhension entre locuteurs de langues romanes ; 4. la connaissance des langues romanes comme stratégie de lecture et d'écriture dans la langue maternelle » (traduit par nos soins).

En effet, nous nous sommes familiarisés au sein de ce cours avec la première méthode d'intercompréhension intégrée *Euro-mania* (Escudé, dir., 2008), laquelle se propose de mobiliser le processus d'intercompréhension dans le but de construire des savoirs disciplinaires. Conçue pour des élèves de 8 à 11 ans (cycle 3 et 4), elle permet de travailler des sujets appartenant à différents champs disciplinaires à partir de l'ICLR de divers types de documents, écrits dans sept langues romanes (catalan, espagnol, français, italien, portugais, occitan et roumain). La méthode *Euro-mania* repose ainsi sur une triple intégration (Escudé, 2013a) : intégration des langues entre elles (7 langues romanes concernées autour d'une langue majoritaire de scolarisation) ; intégration des langues et des disciplines (le manuel construit des savoirs scolaires en mathématiques, sciences expérimentales, technologie, histoire et géographie, communs aux pays européens concernés) ; intégration enfin de cette méthodologie dans les curricula.

Fasciné par l'ingéniosité de cette méthode que nous découvrons pour la première fois au Brésil, l'idée en germe et l'objectif originel de notre étude était de concevoir une version *Euro-mania* universitaire, du moins de conceptualiser et d'expérimenter⁵ une unité/un module didactique en IC intégrée, au sein même de ce cours optionnel commun à l'ensemble des filières de Lettres de l'UFPR. Nous souhaitons travailler et didactiser la notion de *Romania*, au prisme des sources et premières descriptions en langues romanes de l'IC, ce qui nous avait amené à soulever des questions de nature historique et historiographique, de géographie linguistique et de dialectologie, de politiques linguistiques et de sociolinguistique. Bref, à entrevoir l'IC par la Linguistique Romane. Il s'agissait de prolonger le cheminement de l'ICLR dans l'offre de formation de l'UFPR, qui a vu le jour en 2007, originellement, du fait de la visite du professeur Jean-Pierre Chavagne de l'Université Lumière Lyon 2 (Calvo del Olmo, Rocha da Cunha, 2021). Le cadre général de notre étude était alors, à ses débuts, entre ingénierie pédagogique et didactique du plurilinguisme, celui de la formation de formateurs, dans le but d'élargir et d'accroître la base épistémologique des étudiants de Lettres, pour certains futurs professeurs de langues.

5.- Un point important à mentionner est le fait que cette adaptation, dans un contexte universitaire au Brésil, d'une méthode européenne d'ICLR, devrait être accompagnée d'un questionnement éthique, dans la lignée de la pensée décoloniale du Prof. Lynn Mario Trindade Menezes de Souza, ou de la pensée postmoderne, du Prof. Boaventura de Sousa Santos. En effet, surtout dans une perspective de thèse en cotutelle, nous pensons que la coopération et la collaboration sont fondamentales pour le développement international de la recherche, c'est pourquoi il semble essentiel de chercher à dépasser l'eurocentrisme et l'épistémologie positiviste. L'objectif n'était pas d'appliquer simplement au Brésil ce qui a été fait en Europe, mais de profiter de ce qui a déjà été fait en Europe, mais aussi en Amérique latine, autour de l'ICLR, pour innover et aller au-delà de ce qui a déjà été fait, afin de contribuer au développement de pratiques didactiques du plurilinguisme, sans soumettre une réalité à l'autre.

Notre « entrée » en doctorat a ainsi tout d'abord initié au Brésil où nous avons dû concourir au processus sélectif du *Programa de Pós-Graduação em Letras* de l'UFPR, avec des épreuves éliminatoires écrites et orales en portugais (septembre – novembre 2018). Francisco Calvo del Olmo nous a alors mis en contact avec Pierre Escudé, rattaché à l'Université de Bordeaux (UB), chercheur à l'origine de la méthode *Euro-mania* que nous souhaitions transposer en contexte universitaire. C'est de cette manière que nous avons conclu, après environ un an de procédures administratives⁶, un contrat de cotutelle internationale de thèse entre l'UFPR et l'UB.

Toutefois, la pandémie mondiale de Covid-19 est fortement venue perturber le fil de notre recherche. En mars 2020, notre contrat de Lecteur FLE à l'UFPR et notre financement du Réseau Français d'Études Brésiliennes (REFEB – 2020) ont été suspendus et nous avons été rapatrié en France au mois de mai suivant. L'éloignement de notre terrain de recherche nous a donc amené à opérer une réorientation générale de notre étude, notamment par une prise de recul – et de distance – de notre objet/sujet/terrain d'investigation.

Comme nous souhaitions conceptualiser un module didactique en intercompréhension intégrée sur les sources mêmes de l'ICLR, nous nous sommes dès lors entièrement concentrés sur la quête de ces mêmes sources de manière à questionner l'historiographie et les fondements épistémologiques de ce concept. Ce détour, pleinement assumé dans la trajectoire de recherche autour de l'ICLR, répond dès lors d'un contexte global de crise – sanitaire qui plus est. Devant l'impossibilité de mener à bien notre recherche selon ses objectifs, sa méthodologie pour y parvenir et ses résultats escomptés, dans sa première version (pré-pandémique), nous avons dû faire des choix, notamment pour y donner continuité et cohérence. Ce détour en est un. Il aurait certes pu être autre mais il relève en fin de compte d'un positionnement personnel que nous allons dès lors chercher à expliciter.

3.2. Positionnement personnel, démarche de recherche

Cette réorientation de l'axe de notre recherche est ainsi fortement contextuelle, au sens où la distanciation de notre terrain au Brésil du fait de notre rapatriement intimé par l'ambassade de France et le REFEB, contextualisée à la propagation mondiale de la pandémie de la Covid-19, en aura réorienté le cours. Le changement de lieu et d'espace

6.– Ces procédures ont été possibles grâce au soutien des services des relations internationales de l'UFPR et de l'UB ainsi que de nos directeurs de thèse : de la rédaction bilingue, en français et en portugais, du contrat de cotutelle, ses relectures et révisions pour convenir d'un cadre commun pour la délivrance du diplôme de docteur et l'encadrement qui l'accompagne, puis l'obtention des signatures de toutes les parties – Président/Reitor de l'UB/de l'UFPR, Directeur de l'EDSP², Pro-reitor de pesquisa e pós-graduação, Diretor da agência UFPR Internacional et nos directeurs de thèse.

de vie aura dès lors opéré un changement de perspective dans notre démarche de recherche. C'est aussi que nos conditions personnelles ont été directement impactées : la suspension de nos financements dédiés à la thèse nous a ainsi amené à devoir retrouver une activité professionnelle à mi-temps, en France, pour subvenir à nos besoins primaires et reprendre notre recherche de manière plus sereine.

Situé désormais à distance du terrain d'investigation initialement prévu et, dans une certaine mesure, du phénomène d'ICLR en tant que réalité extralinguistique en contexte brésilien, nous nous sommes alors appuyés sur les formations et séminaires que nous avons suivis à l'UB et à l'UFPR pour repenser et refonder notre entreprise autour de l'ICLR. Notre formation doctorale en cotutelle stipulait, en effet, qu'il nous fallait suivre 50 heures de formation à l'UB sur les trois années de doctorat, et 18 crédits de séminaires (environ 270 heures) à l'UFPR sur les quatre années de doctorat⁷. Cela nous aura été d'un grand secours car l'ensemble des lectures que nous n'avons pu faire lors du suivi de ces derniers, la tenue de carnets de recherche et de notes de cours, la rédaction de travaux pour l'évaluation des séminaires et la rencontre, lors de ceux-ci, avec plusieurs chercheur·se·s, notamment du domaine de la Didactique du Plurilinguisme, nous ont dès lors fourni une base solide pour entrevoir une autre piste, une autre perspective, à rebours de notre projet originel. Ce que nous voulons souligner par-là c'est l'importance de certaines rencontres et de certaines lectures dans l'orientation d'une pensée en mouvement sur un objet complexe et interdisciplinaire tel que l'ICLR, puisqu'une recherche ne se fait jamais entièrement seule.

Du 20 au 23 novembre 2018, nous avons suivi le séminaire de Markus Alexander Lenz⁸ de l'Universität Potsdam, alors invité à l'UFPR pour présenter ses recherches sur les fondements épistémologiques des discours racistes et ethnocentriques au sein de la philologie italienne, française et allemande du XIX^e siècle en tant que savoir qui, tout en s'institutionnalisant, s'accompagnait dans de nombreux cas de prétentions d'interprétation anthropologique. Le séminaire intensif, intitulé « Genealogies of Mind/Genealogies of Body – European Linguistics and Philology in the 19th century and their Contribution to Racial Typologies and Racism », d'une durée de 15 heures, nous a permis d'entrevoir un pan des études linguistiques que nous ne connaissions pas jusqu'alors : l'historiographie et l'épistémologie, et dans le même temps, *mutatis*

7.- Au Brésil, la formation doctorale est donc plus longue, elle est calquée sur le modèle anglo-américain où la première année est entièrement consacrée au suivi de plusieurs séminaires de recherche.

8.- Markus Alexander Lenz, a suivi de 2004 à 2009 des études de langues, d'économie et d'aires culturelles avec une spécialisation en littérature romane à l'Université de Passau ainsi qu'à la Libera Università di Lingue e Comunicazione di Milano IULM. Sa thèse de doctorat a été publiée sous le titre « Genie und Blut – Rasseddenken in der italienischen Philologie des 19. Jahrhunderts » aux éditions Wilhelm Fink (<http://www.fink.de/katalog/titel/978-3-7705-5770-7.html>). Depuis 2015, il est collaborateur scientifique à la chaire de littérature espagnole et française (Prof. Dr. Ottmar Ette) de l'Université de Potsdam.

mutandis, de l'infléchir à l'ICLR que nous adoptions comme objet d'étude, le (re) considérant dès lors à la lumière de son histoire conceptuelle. C'est à partir de là que nous avons donc commencé à nous intéresser à sa perspective diachronique, à l'histoire des savoirs (socio-politico-linguistiques) sur cette notion pragmatique, en amont et en contraste avec le cadre d'étude de ce séminaire, à un niveau méta.

Nous avons également suivi plusieurs séminaires d'Histoire et d'Épistémologie des sciences à l'UB, en novembre 2019, autour des notions d'obstacles, de paradigmes et de révolution scientifique, d'histoire de la méthode scientifique, d'imaginaire, de hasard et d'erreur, ce qui a stimulé notre réflexion épistémologique transposée au concept d'IC. Si l'IC en tant que forme de communication entre locuteurs de variétés de langues différentes est une réalité ancestrale, nous nous demandions par exemple comment cela avait été historiquement décrit, pensé, étudié, selon les contextes et les langues où se jouaient ces actes d'interlocutions plurilingues, et quels liens cela pouvait avoir avec le versant didactique du phénomène en tant que stratégie, clé pour apprendre d'autres langues (étrangères), qui lui-même relève d'une histoire très ancienne.

Il nous faut enfin souligner l'importance du séminaire d'études linguistiques *Ensinar e aprender línguas numa perspectiva plurilingue*, organisé par Calvo del Olmo et Melo-Pfeifer (rattachée à l'Université d'Hambourg) en mars 2020 à l'UFPR (30 heures), dans notre processus de recherche sur l'ICLR, notamment concernant l'apport de références bibliographiques et des travaux ayant été effectués dans ce domaine, et de manière plus large concernant l'étude et la réflexion des questions théoriques de linguistique appliquée spécifiquement centrées sur les contextes d'enseignement et d'apprentissage des langues maternelles et étrangères dans une perspective plurilingue. De manière expérimentale et dialogique, au confluent de deux horizons épistémologiques, au Brésil à l'UFPR et en Allemagne à l'UH, et à un plus haut degré entre l'Amérique latine et l'Europe, ce fut ainsi l'occasion d'explorer la diversité de la Didactique du Plurilinguisme et des contextes dans lesquels les langues sont enseignées et apprises, en synergie, de même que la manière dont les savoirs sont différemment construits, les concepts autrement assimilés et exploités.

Tous ces séminaires, ces cours et formations ont ainsi grandement soutenu le processus de réorientation de notre recherche, dans la problématisation, la délimitation et l'articulation théorico-méthodologique d'un projet de connaissance autour de l'ICLR, non plus directement tournée vers sa didactique et sa praxis, sa didactisation, mais plutôt vers son historiographie, son processus de construction en tant qu'objet de connaissance, son évolution en tant que concept. Or, l'épistémologie d'un phénomène devenu concept n'est pas chose facile à appréhender de manière historiographique. Notre démarche a dès lors consisté à rechercher des travaux ayant déjà été effectués et entrepris sur la question par la communauté académique intercompréhentiste qui s'est

constituée et développée à partir des années 1990, au fil des différentes transpositions didactiques et de la mise en réseau des chercheur·se·s du domaine.

En ce sens, le premier numéro de la revue *Redinter-Intercompreensão* (Ferrão Tavares & Ollivier, 2010), consacré à l'épistémologie de l'intercompréhension, fut une lecture essentielle puisqu'il « s'intéresse à l'émergence, à la définition et aux mutations du concept » (Ollivier, 2013 : 2). On y trouve l'article de Jamet et Spitã concernant les définitions de l'IC retenues par les spécialistes du domaine, l'article d'Ollivier autour des représentations de l'IC parmi ces mêmes spécialistes du champ, l'article de Balboni sur l'épistémologie appliquée à la recherche en IC et, dans la même veine, celui de Palmerini et Faone, ainsi que l'article d'Escudé sur le contexte d'apparition du concept et son évolution au cours des années. En 2010 également paraissait un article de Jamet sur les définitions publiées dans les dictionnaires. Dans la même perspective, l'ouvrage *A intercompreensão em línguas românicas : conceitos, práticas, formação* (Araújo e Sá, Hidalgo Downing, Melo-Pfeifer, Séré & Vela Delfa, 2009) comporte quelques articles sur la question, notamment celui de Séré. En 2013, Ollivier s'est aussi attardé à délimiter certaines tensions épistémologiques qui sous-tendent l'IC en procédant à une analyse de 118 définitions publiées entre 1993 et 2012. Ces études nous auront d'ailleurs permis d'établir et de délimiter le cadre théorique de notre étude tel que nous l'avons explicité dans la partie précédente.

Rappelons que le terme d'intercompréhension, issu de la linguistique, « a subi depuis son passage en didactiques des langues des mutations importantes » (Ollivier, 2013 : 2). L'histoire conceptuelle de l'IC est ainsi celle d'une transposition interdisciplinaire : d'un *fait linguistique/phénomène de communication* millénaire transposé en *action didactique* au prisme de *politiques linguistiques*. Elle a été bien documentée au niveau historiographique (voir par exemple Escudé & Janin, 2010 ; Caddéo & Jamet, 2013 ; Escudé & Calvo del Olmo, 2019 ; Christ, 2020) depuis les premières expérimentations didactiques, notamment de l'ICLR, en Europe, sous l'égide de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, avant de dépasser les frontières du contexte multilingue européen, devenant également moteur pour la recherche et la promotion de l'éducation plurilingue en Amérique latine (Calvo del Olmo, Degache & Marchiaro, 2021).

Pourtant, comme le souligne Ollivier (2013 : 2) :

Nombreux sont les scientifiques qui font ressortir la polymorphie de l'intercompréhension [...], nombreux aussi sont ceux [...] qui, malgré les travaux qui ont vu le jour ces dernières années, continuent à souligner l'importance de mener – aujourd'hui plus que jamais – un travail épistémologique et définitoire de fond.

Dans le même ordre d'idées, on retrouve dans un article – plus récent – de Melo-Pfeifer et Pinho (2021 : 5), un appel sous forme de programme de recherche sur le réseau conceptuel de l'IC :

Nous croyons qu'il faut développer une étude diachronique des constellations conceptuelles observées, afin de comprendre la progressive évolution du concept d'IC, ainsi que sa reconfiguration en tant que concept polyédrique (avec divers aspects constitutifs) et complexe (donc difficile à étudier dans toute son ampleur) (Melo-Pfeifer & Pinho, 2021 : 15).

C'est donc dans ce lignage que nous pouvons justifier de notre positionnement en tant que jeune chercheur et dans cette perspective que s'encadre cette étude qui articule (la didactique de) l'ICLR comme domaine de connaissance et comme ligne de recherche selon une orientation épistémologique et historiographique, de manière à (tenter de) répondre à cette demande de la part de la communauté académique intercompréhentiste.

Toutes ces lectures auront alors constitué des jalons, des balises si l'on veut, dans notre parcours de recherche au sens où nous n'aurions pu entrevoir et discerner ce besoin et cette ligne de recherche autour du concept d'IC sans avoir entrepris, au préalable, leur recensement, leur lecture, relecture et leur analyse. Elles nous ont conforté dans l'idée de poursuivre dans cette voie (et d'avoir eu l'audace, en un sens, de nous y engager). Puisque l'ICLR, complexe et polyédrique, reste encore difficile à cerner dans toute son ampleur même aujourd'hui, notre étude vise ainsi à compléter ses bases épistémologiques, en se focalisant toutefois sur ses soubassements, ses premières formes, descriptions et réflexions attestées, en somme sa phase de gestation, dans le contexte socio-politico-culturel de la France, de ses langues et de leur contact au sein de la Roumanie, puisqu'il semblerait que ce soit en partie de là qu'elle ait commencé à devenir un objet d'étude scientifique. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement.

Dans cette perspective, nous nous consacrons donc à l'historiographie de l'ICLR, l'histoire des modes de description et de construction « scientifique » de ce fait linguistique bien avant sa transposition didactique à la fin du XX^e siècle, son historiographie pré-didactique en quelque sorte, sa préhistoire. Cela relève d'une méthodologie de recherche particulière sur laquelle nous allons désormais nous attarder.

Chapitre 4. Filature méthodologique

Nous posons et prenons comme parti pris, dans ce chapitre, le recours à l'image du tissage pour illustrer le cadre méthodologique de notre étude. Si la filature est cet « ensemble des opérations (industrielles) de transformation des matières textiles en fil » (CNRTL), nous entendons dès lors rendre compte, *mutatis mutandis*, de l'ensemble des opérations méthodologiques que nous avons entreprises pour tisser le fil directeur de notre recherche.

4.1. L'intercompréhension : toute une histoire

La réflexion que nous menons est de nature historique puisque nous prenons et posons l'ICLR comme objet scientifique, objet que nous allons donc chercher à historiciser et, au sein duquel, il va aussi falloir nous historiciser nous-mêmes (Spaëth, 2020 : 28) pour mener à bien cette dernière. Autrement dit, nous souhaitons adopter une dynamique transversale dans l'optique de prendre de la distance vis-à-vis de l'ICLR, en nous positionnant à distance du phénomène, pour mieux comprendre l'histoire de sa pensée, de son parcours de scientification, ses origines et ses soubassements épistémologiques, ses apports interdisciplinaires. En ce sens, il s'agit de retracer l'histoire de la pensée linguistique et didactique de l'ICLR.

Nous avons pu constater, en effet, que le caractère historique et historiographique de l'ICLR est assez effacé, voire absent, dans les dispositifs de formation sur le sujet, comme si la méthodologie et les modèles de transmission de cette approche plurielle des langues et des cultures (Candelier, 2007) semblaient s'imposer à la communauté académique comme un fait établi. Or, « c'est précisément la construction d'une réflexion historique dans la recherche en didactique qui doit aider à la compréhension de [son] mode d'existence à tel ou tel moment, des raisons de la domination d'un modèle sur l'autre » (Chiss, 2016 : 39).

Dans cette perspective, nous proposons de revenir sur l'intrication d'une pensée complexe associant description linguistique et réflexion didactique, matrice de l'ICLR. D'ailleurs, puisque la DL est intimement liée aux théories du langage, les conceptions didactiques sont tout aussi en lien avec les théories en vigueur à une époque donnée (Sauvage, 2020 : 30). En somme, partant de la DL, domaine dans lequel nous nous

sommes formé et spécialisé, plus spécifiquement en Français Langue Étrangère (FLE), nous avons cherché à mettre en lumière l'épistémologie et l'historiographie de l'ICLR.

4.1.1. *Parcours conceptuel, façon d'étudier l'histoire de l'ICLR*

Toutes sciences relèvent d'une généalogie, c'est-à-dire d'une filiation qui les détermine à être ce qu'elles sont (Calvo del Olmo, 2019). Elles ont une histoire puisque « les concepts, les théories, les méthodes et l'objet de chaque science évoluent indéniablement » (Soler, 2019 : 37). En tant que jeune chercheur, cette assertion se couple d'une sorte d'impératif puisqu'il nous faut apprendre à nous situer dans notre domaine disciplinaire, à saisir les particularités de son parcours épistémologique, notamment pour ne pas oublier – et notamment dans le cadre d'une recherche doctorale – « les services les plus signalés des anciens » (Paris, 1871 : 528) et pour reconnaître que toute perspective nouvelle n'est pas sans ascendance. En ce sens :

Tout comme la (re)construction de l'histoire en général nous permet, du moins dans la culture occidentale qui est la nôtre, à la fois de nous ancrer dans le présent et de nous projeter dans l'avenir, celle de l'histoire des sciences contribue à garantir l'orientation tant présente que future des recherches scientifiques dans les différentes disciplines qui en font l'objet (Bähler, 2004 : 11).

Cet impératif de positionnement et d'héritage est ainsi à l'origine de notre démarche scientifique, laquelle entreprend alors de (re)construire la *pré-histoire* de l'ICLR, d'étudier ses premières formes de descriptions, de formulations, de conceptualisations, d'études et de réflexions.

Cette (re)construction, toujours selon Bähler, constitue « un procès à jamais ouvert dépendant des sujets en place, individuels et collectifs, qui le déterminent et le prennent en charge », puisque l'idée même d'histoire « objective et *une* a en effet été abandonnée voilà plus d'un siècle » (Bähler, 2004 : 11). Conscient que plusieurs histoires peuvent en effet coexister autour d'un fait, d'un événement historique ou d'un concept, tenant compte d'un éventail de paramètres idéologiques et de positions discursives, ce procès, essentiellement ouvert et multiple en soi, a pourtant un rôle capital : « essayer de comprendre l'histoire de sa propre discipline, même compte tenu des difficultés intrinsèques à ce processus de connaissance, c'est saisir des facettes de sa propre identité scientifique » (Bähler, 2004 : 12).

Nous devons toutefois confesser une certaine déroute, dans la poursuite de cette entreprise. Partant du domaine de la DL dans lequel l'ICLR se déploie amplement aujourd'hui, domaine rattaché à la section n° 7 du Conseil National des Universités (CNU)¹, *Sciences du langage : linguistique et phonétique générales*, nous cherchons en

1.– Le Conseil national des universités est une instance nationale régie qui se prononce sur les mesures individuelles relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des professeurs des universités et des maîtres de conférences. Il est composé de 11 groupes, eux-mêmes divisés en 52 sections,

quelque sorte à nous en distancier. Il ne s'agissait pourtant pas de nous tourner vers d'autres objets d'études appartenant à d'autres champs disciplinaires, ni de brusquer certaines pistes d'études pluridisciplinaires, mais plutôt de mieux comprendre les spécificités et la véritable nature de l'ICLR, ses fondements et ses sources, les tensions sous-jacentes à l'émergence du concept, mais aussi sa réception et sa circulation jusqu'à aujourd'hui, ses variations et ses transpositions. Il y a bien l'idée d'un parcours conceptuel, d'un processus historique géographiquement situé d'une pensée linguistique autour du phénomène d'ICLR.

Or, cette démarche n'est pas nouvelle en soi. De nombreux chercheurs ont déjà entrepris de s'attarder sur le pendant historique et l'historiographie d'une discipline, d'un concept, d'une notion ou d'une méthode scientifique. Il s'avère cependant que concernant l'ICLR, selon nos recherches et à notre connaissance, cela n'a pas été encore l'objet d'une étude systématique bien que, comme nous l'avons précédemment souligné, de nombreux travaux s'y soient déjà attachés. Nous ne partons dès lors pas de nulle part et nous nous appuyons d'autant plus sur ces derniers pour nourrir et stimuler notre réflexion. Comment donc l'ICLR a-t-elle été vécue aux confins du multilinguisme de la France ? Comment a-t-elle fait l'objet d'un « travail pratique (de mise en place, de maintien et de transmission) » (Swiggers, 2010b : 80) et, le cas échéant, comme a-t-elle théorisée ?

Dans l'ouvrage en hommage à Jean-Louis Chiss, *Le français et les langues. Histoire, linguistique, didactique* (2020), l'article de Sauvage nous a été d'une aide précieuse pour clarifier et établir le cadrage théorico-méthodologique de notre démarche. Celui-ci affirme, en effet :

[Qu']au-delà des langues et du langage qu'il est possible d'appréhender de manière complexe et systématique, leur dynamique d'évolution dans le temps constitue également une réelle complexité au sens où cette évolution n'est pas linéaire. En d'autres termes, une approche complexe des langues et du langage consiste à les resituer dans une complexité plus vaste (sur les plans psychiques, sociaux ou culturels), mais également de déterminer et de comprendre l'évolution de ces systèmes et leurs différentes dynamiques (Sauvage, 2020 : 33).

En ce sens, bien que nous ne travaillions pas sur l'histoire d'une langue particulière, des langues en général, du langage ou de la linguistique, ni d'ailleurs sur l'histoire de la DL à proprement dit, le recours à l'une et à l'autre nous a été nécessaire afin d'éclairer cette espèce d'objet qu'est l'ICLR, puisque celui-ci :

1. procède de la capacité langagière de l'être humain, donc de sa faculté de langage ;

dont chacune correspond à une discipline. Chaque section comprend deux collèges où siègent en nombre égal d'une part, des représentants des professeurs des universités et personnels assimilés et, d'autre part, des représentants des maîtres de conférences et personnels assimilés. <https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/>.

2. illustre un phénomène de communication exolingue au contact de différentes langues ;
3. a été finalement transposé en problématique scientifique et en action didactique.

En somme, la complexité de notre démarche relève de ce croisement interdisciplinaire, partant des Sciences du Langage, à la lumière d'une mise en perspective historiographique et épistémologique. Puisque l'ICLR a été appréhendée et étudiée selon des approches ayant trait à la faculté de langage de l'être humain et à des problématiques propres au contact de langues dites proches ou apparentées, qui plus est entre Linguistique et Didactique, ces mêmes approches n'ayant d'ailleurs pas évolué de manière linéaire ni n'ayant eu lieu à la même période, sa dynamique d'évolution dans le temps constitue bien, dès lors, une réelle complexité.

La complexité de l'IC tient d'ailleurs du fait qu'elle relève d'une double ancestralité, d'une réalité doublement ancestrale :

- à la fois sur le plan empirique de l'observation de pratiques sociales tout à fait banales, en tant que forme de communication millénaire entre des locuteurs de langues maternelles ou de variétés de langues différentes : *réalité linguistique* ;
- et comme stratégie, comme clé, pour apprendre (à apprendre) une ou plusieurs langue(s) dite(s) étrangère(s), car exploiter la similitude des langues pour l'apprentissage est une histoire très ancienne (Meissner, 2012) : *réalité didactique*.

La figure 7 exemplifie ce dualisme intrinsèque au concept d'IC.

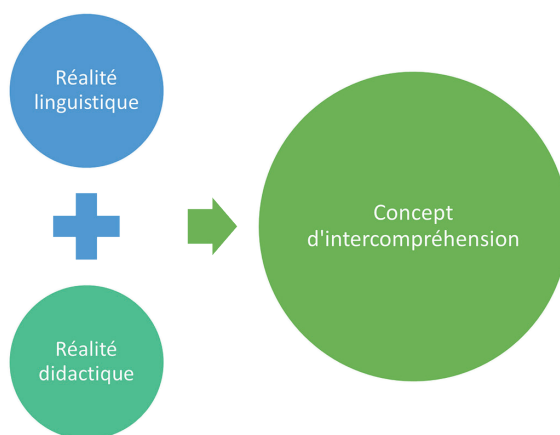


Figure 7. Double ancestralité de l'IC.

Élaboration personnelle.

Dans cette perspective, il s'agit davantage de poser l'ICLR comme un champ problématique, objet d'étonnement et objet d'histoire à part entière, dans l'entrelacement historique de ces deux réalités. Du reste, cela démontre paradoxalement que le multilinguisme sociétal et les pratiques plurilingues, qui ne cessent d'attiser l'intérêt des chercheur-se-s et de la société civile depuis plusieurs décennies, relèvent d'une longue tradition historique (Pavlenko, à paraître) comme en atteste l'ICLR (Blanche-Benveniste, 2008 ; Lodge, 2013 ; Couto & Pequignot, 2017 ; Carlucci, 2020) qui n'est

dès lors pas nouvelle, ne sort pas de nulle part et demeure tout à fait ordinaire, comme nous l'avons détaillé dans la partie précédente.

L'être humain a en effet toujours perçu des similitudes et des points communs entre certaines langues, comme en témoignent les premières preuves d'une communication basée sur l'IC (Lebedynsky, 2006 ; Gilles, 2017 ; repris dans Christ, 2020) : le géographe Strabon (64-24 av. J.-C.), dans sa *Géographie*² (23, XV, chap. II, 8), relate les observations d'Eratosthène en Asie Centrale – au III^e siècle avant notre ère – où les habitants de l'Ariané « parl[aient] à peu de choses près la même langue » ; et le chroniqueur chinois Qian Sima (145-86 av. J.-C.), comme le relève Lelièvre (2004 : 52), mentionne l'expérience du chinois Zhang Qian qui a voyagé au II^e siècle dans la même région : « quant aux caractéristiques de ces étrangers, on disait qu'ils possédaient, à l'ouest du Dayuan jusqu'à l'Anxi, des langages différents mais que leurs coutumes étaient voisines et qu'ils se comprenaient aisément ».

La même expérience d'IC, cette fois entre différentes tribus indiennes, est décrite par Filippo Salvatore Gilij³, un jésuite italien, qui fut missionnaire de 1749 à 1767 dans l'Orénoque (Jamet, Negri, 2018 : 1479) :

E' similmente argomento di bonissimo ingegno la facilità colla quale in poco tempo apprendono diverse lingue. Riesce, è vero, difficile agli Orinochesi il linguaggio Spagnuolo, ed è rarissimo quegli, il quale bene lo sappia. Ma esso è di un carattere diverso assai da quello degl'Indiani, il quale trovan conforme al loro e nell'espressioni, e negl'idiotismi. Laonde queste lingue, che di ordinario non sono fra sè differenti se non nelle sole voci, e poco assai nella sintassi, e modo di favellare, più facilmente, anzi prontamente le imparano. Contuttociò ognuno per ordinario contentasi solo di capire l'altrui lingue, e parla sempre la propria. E' piacere non piccolo il vedere insieme conversare quattro, o cinque ragazzi di diverse nazioni. Chi parla il Sàliva, chi l'Ottomaco, chi » l Maipùre &c. secondo la nazione, che toccogli in sorte nel nascere. Ma tutti scambievolmente tra sè s'intendono⁴.

2.- <https://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre152.htm>

3.- « Cette citation a été retrouvée par un jeune chercheur américain, Manuel Romero (California State University LongBeach), lors de son travail, en cours, de traduction du manuscrit de Filippo Salvatore Gilij, *Saggio di storia americana : o sia storia naturale, civile, e sacra de' regni, e delle provincie spagnuole di Terra-ferma nell'America meridionale* (Roma, Luigi Perego Erede Salvioni, 1782), 3,38 » (Jamet, Negri, 2018 : 1476).

4.- « De même, la facilité avec laquelle ils apprennent différentes langues en peu de temps relève d'une grande ingéniosité. Il est vrai que la langue espagnole est difficile pour les habitants de l'Orénoque, et il est très rare qu'ils la connaissent bien. Mais il est d'un caractère très différent de celui des Indiens, qu'ils trouvent conforme au leur dans les expressions et dans les idiotismes. C'est pourquoi ces langues, qui ne diffèrent ordinairement les unes des autres que par la voix, et très peu par la syntaxe et la manière de parler, s'apprennent plus facilement, voire aisément. Par conséquent, chacun se contente généralement de comprendre la langue de l'autre et parle toujours la sienne. Ce n'est pas un mince plaisir de voir quatre ou cinq garçons de différentes nations converser ensemble. Certains parlent Sàliva, d'autres l'Otomaco, d'autres le Maipùre, etc., selon la nation dans laquelle ils sont nés. Mais ils se comprennent tous » (traduit par nos soins).

On trouve aussi des lieux d'IC historique partout où des individus de variétés linguistiques différentes ont pu se rencontrer, communiquer et parler entre eux, que ce soit sur les grandes routes commerciales, sur les chemins de pèlerinage, dans les monastères ou autres centres religieux, sur le marché ou lors de spectacles de rue. Comme l'a très bien fait remarquer Meissner dans l'ouvrage de Christ (2020 : 439-440) :

Interkomprehension ist Komprehension in Kommunikation, ohne die kein Spracherwerb möglich ist – weder der einer ersten noch einer weiteren Sprache. Dies bedeutet auch, dass Interkomprehension viel älter ist als unsere heutigen Sprachen, deren äußere Gestalt bzw. Normierung – Orthoepie, Orthographie, Morphologie, Syntax usw. – ja nur wenige Jahrhunderte alt ist, wie uns die Geschichte der romanischen, germanischen und slawischen Grammatikographien lehrt. [...] Offensichtlich gab es eine Mehrsprachendidaktik avant la lettre, wie Lehrwerke und Wörterbücher belegen. Es ist davon auszugehen, dass mehrsprachigkeitsdidaktische Ansätze weitaus verbreiteter waren, als dies die Geschichte der Lehrwerke und der Sprachmeister vermuten lässt. Entsprechend – oft sprachmischend – sprachen auch die Menschen⁵.

Par cette articulation, cette recherche vise ainsi à revenir sur les traces (d'une didactique) de l'ICLR de manière à esquisser l'évolution de la prise de conscience de ce phénomène, des descriptions de sa réalité pragmatique, *a posteriori*, et de l'évolution de sa conceptualisation et de sa transposition, *a priori*.

Notre démarche relève ainsi de l'historiographie de l'ICLR, c'est-à-dire une « étude historico-méthodologique des théories linguistiques qui ont surgi dans l'histoire » (Swiggers, 1980 : 126) visant la description rationnelle et systématique de l'organisation du savoir autour de ce concept. Mais notre ligne de mire reste davantage focalisée sur l'élaboration, l'édification et la réception du concept d'ICLR, dans le mouvement même de conceptualisation d'un phénomène de communication en tant qu'objet d'intérêt linguistique d'une part, et didactique de l'autre. Par cette articulation de la linguistique et de la DL, en interrogeant l'histoire et l'historicité de ces disciplines, nous souhaitons ainsi adopter une posture épistémologique afin de rendre compte de (l'émergence de) l'élaboration conceptuelle de l'ICLR, entendu comme processus de constitution scientifique au moyen d'une réflexion et d'un effort

5.- « L'intercompréhension est la compréhension dans la communication, sans laquelle aucune acquisition de langue n'est possible, que ce soit une première langue ou une autre. Cela signifie aussi que l'intercompréhension est bien plus ancienne que nos langues actuelles, dont la forme extérieure ou la normalisation – orthoépée, orthographe, morphologie, syntaxe, etc. – ne date que de quelques siècles, comme nous l'apprend l'histoire des grammaires romanes, germaniques et slaves. [...] De toute évidence, il existait une didactique du plurilinguisme avant la lettre, comme en témoignent les manuels et les dictionnaires. On peut supposer que les approches didactiques du plurilinguisme étaient bien plus répandues que ne le laisse supposer l'histoire des manuels et des professeurs de langue. Les gens parlaient en conséquence – souvent en mélangeant les langues » (traduit par nos soins).

épistémologique d'élaborations de concepts (Guernier, 2021). D'ailleurs, comme l'a clairement énoncé Chiss (2009 [2007] : 130) :

La didactique des langues a besoin par définition des sciences du langage, des descriptions et théorisations des langues en présence et des constants renouvellements apportés sur ces plans ; elle ne peut être réduite à l'accomplissement de gestes professionnels, au respect de méthodologies générales plus ou moins vidées de leurs contenus de savoirs linguistiques, à des « arts » de faire la classe (de langue). Elle est de fait inscrite dans des « cultures du langage », par où il ne s'agit pas seulement d'entendre les savoirs réputés savants des linguistiques contemporaines ainsi que ceux hérités des traditions grammaticales mais aussi les idéologies linguistiques, tous les savoirs dits spontanés ou ordinaires sur les langues ainsi que de ceux que l'école produit sans lien, tout au moins explicite, avec les théories scientifiques. Si l'étude des « représentations » des langues a conquis une place de choix dans les recherches en didactique, la didactique des langues est en droit d'attendre des outils de travail en provenance de l'histoire et de l'épistémologie des théories du langage ; ce faisant, elle sollicite l'Univers de la réflexion savante et exerce un effet en retour sur la linguistique dont elle contribue à mettre en question certaines dimensions scientistes et technicistes.

Il nous semble donc que c'est bien dans cette articulation que l'ICLR s'encadre théoriquement et que son élaboration conceptuelle y prend racine. On serait alors amené à s'interroger sur ces « cultures du langage », fondamentalement plurielles, à partir desquelles l'ICLR a été décrite, pensée et conceptualisée, à l'aune de « l'Univers de la réflexion savante » sur le langage et les langues, et au prisme de certaines idéologies linguistiques. Penser une historicité de l'histoire conceptuelle de l'IC conduit, en définitive, à une posture complexe, débouchant de facto sur une épistémé (Sauvage, 2020).

4.1.2. *Réflexions épistémologiques, matériaux historiographiques*

« P comme Proverbe
On n'élève pas
une nouvelle case,
disons-nous,
sans user d'anciens bambous.
Les proverbes
sont à la parole
ce que sont
les anciens bambous
à la nouvelle case.
Ils en sont les piliers,
parts d'hier dans l'aujourd'hui ».

Kouam Tawa (2020). *A comme Afrique*. Gallimard Jeunesse Giboulées.

L'épistémologie⁶ (du grec *episteme* = « connaissance, savoir [quelque chose], compétence, expérience » et *logos* = « discours » ; plus précisément du grec ionique *epistasthai*

6.– Nous reprenons cette explication étymologique du *Online Etymology Dictionary* : <https://www.etymonline.com/search?q=epistemology>

= « savoir faire, comprendre », littéralement « surplomber », de *epi* = « sur, près de » et *histasthai* = « se tenir ») ou, plus communément, la philosophie des sciences, est la discipline qui étudie de manière critique la structure formelle de la connaissance scientifique, c'est-à-dire la réflexion philosophique sur le langage, les méthodes, les organisations internes et les résultats des différentes sciences afin de définir la nature et la valeur de la connaissance scientifique (Palmerini & Faone, 2010). Elle donc étudie la nature, les méthodes et les limites de la connaissance scientifique et s'intéresse à la façon dont celles-ci sont acquises, validées et justifiées, ainsi qu'aux principes qui sous-tendent la méthode scientifique.

Notre étude est ainsi une tentative de sonder, dans une perspective épistémologique, le champ de la recherche scientifique lié de manière plus ou moins stable au terme d'*intercompréhension*, les conditions de sa genèse et du développement des connaissances scientifiques à son égard. En interrogeant la nature et la valeur des principes et des concepts, des méthodes et des résultats des sciences, l'épistémologie est un discours à la fois réflexif, opérant un retour sur les sciences, présupposant ainsi la science et venant forcément après elle, et critique, puisqu'elle œuvre à discuter du bien-fondé et de la portée des propositions et des méthodes scientifiques. (Soler, 2019 : 15). Dans cette perspective, notre démarche consiste à retracer et analyser l'élaboration conceptuelle de l'ICLR, en examinant comment ce phénomène a été perçu, décrit, discuté et conceptualisé, à partir des publications qui ont compté dans le développement de ce champ épistémique et dans la conceptualisation du phénomène.

Puisque la science a une histoire, que les théories, concepts, méthodes se transforment et se reformulent tout comme l'objet de chaque science, il nous semble ainsi cohérent et pertinent d'inscrire l'ICLR en tant qu'objet scientifique au sein même de cette évolution et de l'histoire des sciences qui l'ont étudié, notamment pour déterminer ses fondements théoriques et analyser son processus de conceptualisation. D'ailleurs, comme le souligne Lena Soler (2019), instruire une réflexion épistémologique permet notamment :

– **De mieux comprendre l'état présent de la science.**

Étudier la généalogie des concepts, reconstituer le fil des problèmes et des solutions, analyser les déplacements de frontières entre disciplines existantes et les conditions de constitution de nouvelles disciplines scientifiques conduit à saisir *la raison d'être des configurations actuelles*.

– **D'analyser la nature de l'évolution scientifique.**

D'explorer des questions telles que : y a-t-il *progrès* et en quel sens ? A-t-on affaire à un développement continu et cumulatif ? Ou bien à un processus discontinu scandé par des ruptures ?

– **D'apporter des éléments sur la nature des déterminants de l'évolution scientifique.**

D'aborder des problèmes tels que : pourquoi les scientifiques en viennent-ils à accepter comme vraie et à retenir, à un moment de la recherche, une théorie plutôt que ses

rivales ? Est-ce toujours et exclusivement parce que cette théorie rend mieux compte que les autres des faits connus ? Ou bien d'autres facteurs (esthétiques, psychologiques, sociaux, politiques...) doivent-ils être pris en compte ?

– **D'éclairer la question de ce qui**, dans la science contemporaine, **est *a posteriori*** (i.e. trouve sa source dans l'expérience, est imposé par la nature de l'objet d'étude) et ***a priori*** (i.e. provient du sujet connaissant, est rajouté par l'homme aux données empiriques).

– **De distinguer**, dans les méta-discours sur la science, **entre ce qui relève du mythe**, c'est-à-dire ne procède que de la représentation fantasmatique, idéalisée, de la science, **et ce que peut prétendre être une description authentique des pratiques effectives** correspondant aux disciplines réelles que l'on dit scientifiques (Soler, 2019 : 39-40).

Dans notre cas, c'est bien la généalogie du concept d'ICLR que nous avons en ligne de mire, à savoir : la réflexion provenant de la comparaison entre langues romanes qui a mené à la formulation du concept, dont la première occurrence en langue française date de 1913, comme nous l'avons déjà mentionné.

Ce faisant, nous souhaitons esquisser l'évolution de la prise de conscience du phénomène d'ICLR, de sa réalité pragmatique *a posteriori*, et de l'évolution de la conceptualisation et transposition du phénomène, *a priori*, ce qui participera, nous l'espérons, à en élargir les bases épistémologiques. Toutefois, et il nous semble ici essentiel de le rappeler, bien qu'il revienne à Ronjat d'avoir formulé et énoncé le terme d'*intercompréhension* le premier, en langue française, nous ne concevons pas cette première occurrence, l'apparition du mot, comme concordante nécessairement avec l'avènement d'un concept. S'« il ne suffit pas d'inventer un néologisme pour donner naissance à une théorie », tel que l'énonce Sauvage, pourquoi en serait-il autrement d'un concept comme celui d'*intercompréhension* ? :

Il s'agit plutôt du résultat d'un parcours, d'un long cheminement de pensée, qui, finalement, aboutit ou non à un nouveau courant théorique. La plupart des chercheurs et des intellectuels ne font que s'inscrire dans une continuité, c'est-à-dire dans une histoire des idées. Cette histoire constitue une subjectivité collective dans la mesure où il n'est pas certain que l'on pourrait penser ce que l'on pense dans un autre espace, dans un autre temps. En revanche, si le chercheur ne peut pas avoir délibérément décidé de la création de sa théorie, il peut en revanche proposer des perspectives nouvelles, des points de vue novateurs (Sauvage, 2020 : 36).

C'est pourquoi revendiquer la paternité d'un concept, qu'elle soit linguistique ou didactique, ne nous semble pas pertinent, en cohérence avec l'intérêt porté à l'historicité du domaine dans lequel s'inscrit notre étude. Nous gardons plutôt comme directive l'idée d'un « résultat d'un parcours, d'un long cheminement de pensée ». Puisqu'il s'agit d'un phénomène ancestral de communication, il est certain que d'autres sources documentaires resteraient à trouver et à étudier pour compléter l'édification conceptuelle de l'ICLR. En effet :

Le fait de communiquer, directement ou indirectement, en recourant à sa langue et en comprenant celle de l'autre était en même temps une très vieille pratique, à laquelle on recourait avec un empirisme plus ou moins maîtrisé, selon les circonstances, les nécessités ou les capacités de chacun (Escudé & Janin, 2010 : 9).

En ce sens, nous n'avons pas de doute sur la potentielle existence de sources antérieures à celles, communément acceptées aujourd'hui, de Jules Ronjat, dans lesquelles nous pourrions retrouver des réflexions et des traces épilinguistiques constitutives de l'intercompréhension. Calvo del Olmo (2019 : 124) a d'ailleurs illustré cette hypothèse en prenant « comme point de départ la Romania au Moyen Âge, c'est-à-dire, les territoires ayant été latinisés où l'on continuait à parler les variétés linguistiques locales issues du latin vulgaire ».

Nous ne prétendons pas, cependant, enquêter littéralement sur de nouvelles sources documentaires de manière à remettre en cause les travaux de Jules Ronjat, à la recherche d'une occurrence et d'une paternité plus ancienne, moins encore en partant de si loin dans le temps. Nous entendons plutôt compléter le corpus théorique de l'ICLR, certes dans une perspective épistémologique et historiographique, mais pour autant délimitée à un cadre précis : celui de la naissance de la Linguistique Romane et de la méthode comparative, en France et dans les pays limitrophes, aux XIX^e et XX^e siècles. De cette manière et par une démarche de contextualisation critique, il s'agit davantage de considérer l'ICLR à l'aune de son parcours conceptuel, de son épistémé.

À ce titre et selon Chiss, la dimension généalogique de la recherche s'exerce dans la pédagogie de la langue, véritable outil pour déconstruire les idéologies linguistiques, ce qui nous semble approprié dans le cas de l'ICLR et de son processus de conceptualisation. Il n'est pas facile, pourtant, de traiter de ce processus sans avoir recours à la métaphore, au langage imagé, magma créatif de représentations souvent hâtives, notamment lorsqu'il s'agit de la faculté de langage, plus encore quand cela touche à « la complexité du fonctionnement langagier, plurilingue, interculturel et cognitif de l'être humain jusqu'aux profondeurs de son raisonnement et de son psychisme » (Castagne & Monneret, 2021 : 7). L'intercompréhension, disons le phénomène spontané de communication exolingue, se produit toujours entre deux interlocuteurs ne partageant pas la même langue maternelle, ou la même variété de langue. Elle induit donc l'idée et l'image du contact de langues, de cultures et d'identités. La description, la réflexion, la conceptualisation du phénomène d'intercompréhension en particulier, du langage et des langues en général, ont alors ceci de particulier qu'elles opèrent toujours à partir de l'abstraction, langues et langage n'étant pas des données matérielles manipulables, palpables ou dissécables. Nous verrons d'ailleurs plus loin que, plus encore dans le cas de l'intercompréhension, cette représentation du contact et du mélange de langues est lourdement chargée idéologiquement.

La généalogie de l'ICLR nous semble dès lors pertinente moins dans une quête effrénée à la source inédite révolutionnant son origine, sur les traces d'une autre parenté (plus ancienne), que dans la tentative d'analyser :

La chaîne de transmission déjà présente dans les reformulations savantes elles-mêmes, dans l'exposition, la « présentation de soi » des théories, dans leur réception, leur « vulgarisation », leur « manuélisation ». Il s'agit alors de deux autres formes de contextualisation, inscrites dans l'espace et le temps, qui montrent que la transmission transforme et qui donnent toute leur place aux préoccupations didactiques dans l'histoire culturelle des disciplines (Chiss, 2016 : 163).

Dans cette perspective, on peut alors concevoir l'analyse de cette chaîne de transmission, de ce parcours paradigmatique, à la lumière et à l'image d'une généalogie. C'est dire qu'avant de penser à la circulation d'un concept ou d'une idée, il est tout aussi nécessaire de songer à ses fondements théoriques et ses soubassements épistémologiques, sans pour autant tomber dans la quête et l'idéal d'une origine absolue et univoque.

Poser la généalogie du concept d'IC nous semble alors relever d'une importance majeure pour mieux en comprendre l'état présent, saisir *la raison d'être* de ses *configurations actuelles*, et ainsi esquisser son écosystème épistémologique. Nous verrons à ce propos que, malgré sa forte productivité et son efficacité dans le domaine de DL, l'un des moteurs de l'évolution épistémologique de cette discipline, le concept d'intercompréhension reste difficile à cerner même aujourd'hui. « Concept pluriel, méta-concept, concept seuil » (Melo-Pfeifer, Pinho, 2021 : 36), les frontières conceptuelles de l'ICLR vis-à-vis d'autres notions ne sont pas toujours bien nettes, voire restent à étudier, de même que l'histoire de ses variations diachroniques. C'est dans cette voie que nous nous proposons de réfléchir, assurant dès lors une sorte de fouille épistémologique sur cet objet-chose qu'est l'ICLR pour contribuer à la compréhension de la nature de son « hétérogénéité compositionnelle » (Foucault, 1969) et de *la nature de son évolution scientifique*.

C'est pourquoi nous croyons que le moment est venu de répondre à l'appel lancé par Melo-Pfeifer et Pinho (2021), sous forme de programme de recherche sur le réseau conceptuel de l'IC, que nous avons brièvement cité précédemment :

Premièrement, nous croyons qu'il faut développer une étude diachronique des constellations conceptuelles observées, afin de comprendre la progressive évolution du concept d'IC, ainsi que sa reconfiguration en tant que concept polyédrique (avec divers aspects constitutifs) et complexe (donc difficile à étudier dans toute son ampleur). Deuxièmement, il nous faut élargir le corpus d'analyse, afin de présenter une perspective multidimensionnelle des recherches en IC et, ainsi, pouvoir même comparer les conceptions et les aboutissements de différentes équipes de recherche. Nous croyons, en outre, qu'une étude de type méta-analytique de toute la production

sur ce concept serait à envisager, parce que cela nous permettrait de comprendre l'état actuel de la DL et de repérer les champs qui ont besoin d'une attention/compréhension/intervention prioritaire. À notre avis, cela permettra de réaliser une « auto-analyse collective » (Bourdieu, 1997) à propos de la pensée sur l'IC et de produire une connaissance réflexive plus partagée et plurale sur ce concept (Melo-Pfeifer & Pinho, 2021 : 15).

Dans cette perspective, notre étude est une tentative de réponse au premier point soulevé, cette « progressive évolution du concept d'IC ». Néanmoins, comme toute perspective diachronique comporte un *terminus a quo* et un *terminus ad quem*, nous nous consacrons à une phase précise de cette évolution de l'ICLR, avant même sa reconfiguration en tant que concept polyédrique et complexe : sa genèse et sa phase de gestation. Du reste, il est communément admis aujourd'hui, au sein de la communauté académique intercompréhentiste :

- à la fois de reconnaître dans les études de Jules Ronjat la première occurrence du terme en langue française, en 1913, première étude scientifique sur cette notion pragmatique dans le domaine de la Linguistique Romane, qui est plus dans l'aire occitanophone (Escudé, 2010 ; 2016) ;
- et de faire survenir cette reconfiguration de l'ICLR dans les années 1990, en Europe, où, tandis que la notion de plurilinguisme est en train de se construire, « se développent des projets qui se réfèrent explicitement à la notion d'intercompréhension, s'inscrivent dans une dynamique, convergent, s'influencent et concourent à définir de nouvelles orientations » (Caddéo & Jamet, 2013 : 27).

Ainsi, comment comprendre et interpréter cette double acception ? On peut affirmer qu'il s'agit d'un basculement, d'un changement de perspective. Mais qu'est-ce qui se joue dans cette transposition du phénomène d'IC jusqu'alors étudié sous l'angle purement linguistique vers de nouvelles orientations de recherches et d'expérimentations, notamment didactiques ? S'agit-il d'un changement de paradigme ? Illustre-t-elle une rupture (au sens de Bachelard, 1938) ou une coupure (au sens d'Althusser, 1965) épistémologique ? En quoi y a-t-il, en somme, continuité et discontinuité entre ces deux pendants de l'IC ?

Nous touchons à un point sensible de notre réflexion. Bien que ce « changement radical de perspective » (Dabène, 1994) pourrait indiquer une idée de rupture ou de coupure épistémologique, serait-ce à dire que ce glissement disciplinaire ait consisté à faire *tabula rasa* des premières sources, bribes et réflexions sur l'intercompréhension ? Et où commencerait et s'achèverait, au juste, cette césure ? Puisque nous nous intéressons à sa genèse scientifique, et même si nous nous inscrivons dans le domaine de la DL, il nous semble (pourtant) judicieux de *revenir plus en avant* et de délimiter notre zone de fouille et de recherche aux fondements et sources linguistiques de l'ICLR, avant même sa transposition. En effet :

Pour comprendre la complexité de la notion d'IC, il faut comprendre qu'il s'agit de la didactisation d'une pratique ancestrale de communication, c'est-à-dire de la constitution d'un phénomène communicatif en problématique scientifique (Capucho, 2009). Or, lorsqu'un tel mouvement se produit, les tentations d'appréhension d'une réalité se font souvent à travers la délimitation des phénomènes (complexes) à étudier et la (tentative de) création de frontières conceptuelles. Ce mouvement scientifique de transposition implique donc une théorisation multi-conceptuelle, en toile, afin de mieux cerner les spécificités de l'objet d'étude et de construire des théories scientifiques et pédagogiques. Transformer un phénomène communicatif en concept et théorie et essayer de les rentabiliser à des fins pédagogiques amène à des tentatives de validation soit empirique, soit scientifique, soit encore formative. En plus, transformer l'IC en objet d'étude didactique (ou psycholinguistique) fait en sorte que la DL mobilise ses référents théoriques, l'une et les autres s'influençant dialectiquement. En conséquence, les référents didactiques antérieurs ne disparaissent pas, mais ils sont (re)conceptualisés et resitués ; de l'autre, le phénomène communicatif qu'était l'IC ne reste pas inchangé, mais il va trouver une niche pour se développer et se transformer en objet didactique (Melo-Pfeifer & Pinho, 2021 : 48-49).

Ce processus de didactisation de l'ICLR, compris dès lors comme un mouvement, relève alors d'une dialectique concernant les référents théoriques mobilisés par la DL, de sorte que les référents antérieurs, qu'ils relèvent de la linguistique, de la psycholinguistique, de la sociolinguistique ou de tout autre (sous-)domaine, *ne disparaissent pas* mais *sont (re)conceptualisés et resitués*. C'est pourquoi cela nous porte à émettre l'hypothèse selon laquelle, pour comprendre la complexité et la nature de la notion d'ICLR, il nous faut davantage investir ses premières *tentatives d'appréhension*, de *délimitation* et de *(tentative de) création de frontières conceptuelles*, en tenant compte de la nature des problématiques couvertes par le concept d'IC à ses origines scientifiques, au prisme d'une science linguistique encore naissante.

Dans une certaine mesure, cela nous semble tout aussi nécessaire pour mieux comprendre et apprécier, en retour, la multitude de contributions contemporaines, selon « des optiques différentes sinon contradictoires » (Tost Planet, 2009), sur le concept d'IC, à la lumière de ses fondements épistémologiques. En effet, cette diversité n'étant pas synonyme de signification unitaire :

Cela ne veut pas dire qu'il doit exister une définition unique, mais il convient par contre de prendre conscience de l'étendue des variations sémantiques, afin de faire le point précisément sur les acceptations que le terme peut prendre, les confronter pour voir leurs convergences, complémentarités ou contradictions, et ainsi mieux délimiter le champ de nos recherches et applications (Jamet & Spiță : 2010).

L'actuelle richesse sémantique du concept d'intercompréhension s'appuie, en définitive, sur des modèles théoriques et méthodologiques de différents domaines du

champ des études sur le langage et les comportements langagiers (Séré, 2009). Mais sa fluidité et sa plasticité épistémologiques ne font pas consensus, et deux perspectives lui sont alors concédées :

- L'une plutôt pessimiste, ancrée sur une vision mono- des concepts et des conceptions, que l'on pourrait résumer comme suit : « If our concepts become too general, they may be subject to <theoretical vaporization>. They may suffer from <defective denotation>, in that they cease to offer productive empirical differentiation⁷ » (Collier & Gerring 2009, 3, sur la pensée de G. Sartori sur les concepts et la méthodologie) ;
- L'autre plus constructive, qui envisage l'ambiguïté en tant qu'opportunité de développement conceptuel et empirique, à la lumière d'un paradigme de la complexité et d'une perspective écologiste des concepts : « l'histoire à venir de ce concept, au service de la DL, implique l'acceptation de sa richesse et l'exploitation de ses subtilités et des parcours qu'il intègre » (Gueidão *et al.* 2009, 62) (Melo-Pfeifer, Pinho, 2021 : 3-4).

C'est d'ailleurs pour cela, partant de ce tumulte effréné, qu'il nous a semblé avisé de revenir et remonter aux fondements épistémologiques du concept d'ICLR, à ses premières frontières conceptuelles. Si l'on peut penser qu'il est aujourd'hui exposé à une sorte de « vaporisation théorique » du fait de sa plasticité productive, notamment en DL, est-ce à dire que « l'exploitation de ses subtilités et des parcours qu'il intègre » ne garde pas un sème commun quant à ses premiers référents conceptuels ? Haud Guéguen, en ce sens, dans un article intitulé « Critique et usage généalogique des concepts » publié en 2018, explique que :

Ce qui donne toute son importance au fait de poser la généalogie des concepts comme une condition centrale de la critique normative, c'est la prédominance ou du moins la banalisation, aujourd'hui, d'un usage des concepts que l'on pourrait qualifier de « naïf » ou de « sauvage », et qui, selon une certaine compréhension des concepts comme « boîtes à outils », consiste à considérer que le concept étant signifiant par lui-même, peut être employé à n'importe quelle fin et investi de sens très divers : une conception, donc, qui prête au concept une plasticité ou une malléabilité telle que celui-ci en vient à perdre toute consistance (Guéguen, 2018 : 147).

Naïf, sauvage ou véritable boîte à outils exponentielle, le concept d'IC serait alors, sous cet angle assez pessimiste, peu prompt à conserver une certaine consistance référentielle, d'autant plus au vu du glissement épistémologique et disciplinaire qui le caractérise. Or, nous ne prétendons pas, en première instance, participer d'une critique normative du concept d'IC. Car, bien que notre réflexion puisse, par échos et jeu de

7.- « Si nos concepts deviennent trop généraux, ils peuvent être susceptibles de subir une <vaporisation théorique>. Ils peuvent souffrir de <dénotation défectueuse>, en ce sens qu'ils cessent d'offrir une différenciation empirique productive » (traduit par nos soins).

reflets, assumer une valeur encyclopédique « critique » sur ce dernier, nous ne visons ni à en restreindre la portée, ni à en formuler la définition la plus juste et consensuelle possible, ni à définir une norme, une et canonique, du parcours conceptuel de l'ICLR, ni, enfin, à risquer une « typologie sémiotique » (Eco, 1993). Notre ambition est bien plus humble et procède davantage d'une réflexion historiographique et épistémologique, partant de l'analyse de documents écrits, propre à engager, soutenir et guider cette *auto-analyse collective* à propos de la pensée sur l'IC, tel que l'énonçaient Melo-Pfeifer et Pinho (2021).

Un retour aux premiers soubassements épistémologiques du concept d'ICLR, dans ses premiers linéaments, nous semble donc pressant pour répondre de la plasticité et de la malléabilité sémantique contemporaine de ce dernier, de manière à cartographier sa généalogie conceptuelle au prisme des champs disciplinaires qui l'ont étudié. Or, nous ne visons pas l'exhaustivité, auquel cas il aurait fallu faire l'examen détaillé de toutes les sources, discours et études liés de manière plus ou moins explicite à l'ICLR, sur la période qui nous intéresse, avant même que le terme soit formulé. Comment aurait-il été possible d'ailleurs d'y parvenir ? En ce sens, notre démarche se rapproche de ce qu'Eco, dans son introduction à *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, énonce :

Cette étude ne souhaite que suivre, au contraire, à grands traits, et en procédant par échantillonnages, l'histoire d'une utopie ayant duré deux-mille ans environ. Il nous a donc paru plus utile de nous limiter à tracer quelques divisions thématiques, qui parviennent à donner la direction des flux de tendance et des orientations idéologiques (Eco, [1993] 1997 : 17).

Dans cette perspective, nous souhaitons ainsi suivre et retracer, « à grands traits et en procédant par échantillonnages », l'histoire de la conceptualisation de l'ICLR, dont la première formulation remonte à 1913, en se limitant « à tracer quelques divisions thématiques » afin d'orienter « des flux de tendance », « des orientations idéologiques ».

Nous l'avons vu, une première division apparaît dans le parcours épistémologique de l'ICLR entre des préoccupations relevant tout d'abord de la description linguistique, au début de XX^e siècle, avant d'entrer dans un processus de didactisation que bien plus tard à la fin du même siècle. Mais malgré cet écart temporel, méthodologique et axiologique, elles entretiennent des liens étroits les unes par rapport aux autres, « unis par une communauté de préoccupations », comme l'affirme Chiss (2009 : 135) :

Si la formulation des problèmes ne se fait pas à l'identique en sciences du langage et en didactique des langues, les deux domaines sont unis par une communauté de préoccupations. Les inflexions propres à chaque discipline modifient les équilibres entre description, théorisation et transmission. Les sciences du langage ont pour charge

de rappeler à la didactique des langues la spécificité de son objet, son inscription dans le « réel de la langue » et dans le « rapport au langage ». La didactique des langues interpelle les sciences du langage sur la relation entre langue et culture et la nécessaire prise en compte des situations sociales et éducatives où se joue, à travers les langues, la transmission des savoirs et pratiques. Si la didactique des langues se doit, par sa définition même, d'entretenir d'étroits rapports avec d'autres sciences humaines, si elle est sortie du rapport exclusiviste que figurait le terme de « linguistique appliquée », nul doute que le bénéfice épistémologique soit aussi partagé par les sciences du langage. La distinction garantit l'interdépendance à laquelle les partenaires en présence sont attachés.

C'est pourquoi, pris dans cet enchevêtrement épistémologique et temporel, nous nous consacrerons dès lors aux spécificités de l'ICLR à la lumière d'inflexions linguistiques mais aussi parfois déjà didactiques, en tenant compte de certains critères méthodologiques qui seront exposés ultérieurement. Nous considérons, en somme, que la réflexion et la présentation des grandes étapes de la pensée autour de l'ICLR, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, pourront concourir à une meilleure compréhension des conceptualisations contemporaines.

Enfin, pour clore ces supputations épistémologiques autour de cette pensée en filigrane de l'IC et de notre démarche de recherche, il nous faut aussi mentionner le fait que les discours épi/métalinguistiques sur lesquels nous allons nous concentrer n'accordent pas la même valeur au phénomène de contact de langues. En effet, l'idée même de contact linguistique, lorsque des locuteurs de deux ou plusieurs langues, ou variétés linguistiques, interagissent et tentent de s'inter-comprendre, n'a pas toujours été perçue positivement. Ce contact de langues, de cultures, d'identités, de représentations, relève en effet :

D'un dialogue entre deux approches sociolinguistiques des plurilinguismes : l'une qui considère que la coexistence de deux ou plusieurs langues au sein d'un même espace communautaire est inéluctablement porteuse de conflit, l'autre qui considère que la même situation favorise la manifestation d'interactions langagières originales où la coopération a toute sa place (Boyer, 1997).

Il nous semble donc que le processus de conceptualisation de l'ICLR s'encadre dans ce dialogue et illustre pleinement les tensions épistémologiques et idéologiques liées à la convergence linguistique et à la définition même de ce qu'est une langue et la faculté de langage. C'est là un point fort et délicat de notre étude qui soulève, *in fine*, l'évidence politique de l'ICLR (Escudé, 2021). Nous y reviendrons dans la dernière partie (Troisième partie, chapitre 6) de notre étude à l'appui des extraits de textes des auteurs que nous avons sélectionnés pour mettre en lumière l'épistémologie et l'historiographie de l'ICLR. Attachons-nous désormais à éclaircir la procédure méthodologique que nous avons suivie.

4.2. Lumières épistémologiques et historiographiques de l'ICLR : question(s) de méthode

Nous avons traité à plusieurs reprises d'épistémologie et d'historiographie pour aborder l'axe méthodologique de notre recherche mais il nous semble pertinent de nous attarder un peu plus sur ces deux termes complexes pour clarifier davantage notre démarche ayant comme ligne de mire les fondements du concept d'ICLR.

4.2.1. *Synopsis terminologique de la recherche*

Épistémologie et historiographie se croisent et se rapprochent puisqu'elles servent à décrire les sciences, telles que la linguistique ou la didactique des langues. Ce sont deux voies, deux chemins différents pour réfléchir sur les sciences et les connaissances humaines. Comme le relève la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage (SHESL) dans sa présentation en ligne⁸ :

L'étude des idées linguistiques comporte des aspects à la fois historiques et méta-théoriques (ou « épistémologiques »). La dimension historique implique de documenter et de questionner les modèles théoriques d'autres époques et traditions, l'organisation sociale et institutionnelle, et la production d'artéfacts linguistiques. Les recherches historiques contribuent à la compréhension du contexte social, culturel et scientifique, des acteurs et des écoles, ainsi que de la formation et de l'évolution des idées linguistiques. L'épistémologie offre des perspectives critiques sur tous les aspects des sciences du langage : linguistique, grammaire, rhétorique, logique, poétique, exégèse, pragmatique, philosophie du langage, sémiotique. Les deux domaines complémentaires, historique et épistémologique, se chevauchent.

Nous nous intéressons, alors, d'abord et avant tout à l'émergence du concept d'ICLR, entendu comme « idée linguistique », mais aussi à comment celui-ci a évolué et été exploité au fil du temps. Cela implique donc de prendre en compte ses différentes définitions et attestations parmi les contextes sociaux, politiques, culturels et scientifiques dans lesquels il a été élaboré et pensé. Cette approche permet ainsi de comprendre les enjeux et les significations du concept à différentes époques et de retracer son évolution, à l'image d'un parcours conceptuel comme nous l'avons exemplifié précédemment, à travers les débats et les controverses qui ont jalonné sa trajectoire conceptuelle.

Il s'agit dès lors d'une démarche de recherche épistémologique au sens où il s'agit de comprendre comment l'idée même d'ICLR a germé et s'est développée au cours du temps, selon et parmi divers domaines de savoirs. L'épistémologie⁹ s'appuie donc sur l'histoire des sciences et de la pensée scientifique, elle est l'étude critique des

8.- <https://shesl.org/>

9.- Swiggers (1983) distingue d'ailleurs une épistémologie au sens large, dont la réflexion porte sur la théorie et sur ses fondements impliquant une prise de position au niveau d'une théorie de la connaissance, d'une épistémologie au sens restreint, dont la réflexion spécifique porte sur la méthodologie inhérente à une certaine théorie.

connaissances scientifiques, de leur validité, de leur méthode et de leur fondement. En examinant l'histoire de la conceptualisation de l'ICLR, on peut alors comprendre comment ce concept a été construit, décrit, formulé, pensé et comment il a été contesté ou modifié jusqu'à aujourd'hui. Cela nous permet de mieux comprendre ses différentes interprétations et appropriations, les débats et les divergences qui ont pu émerger autour de celui-ci, les tensions qu'il a pu générer, et de discerner les enjeux épistémologiques sous-jacents à sa conception, au prisme de certaines traditions – et tensions – scientifiques de différents champs de connaissances et de savoirs, au long de l'histoire.

C'est en cela que l'épistémologie se rapproche de l'historiographie dont la réflexion porte davantage sur la « reconstrucción de 'contenidos significativo'¹⁰ » (Swiggers, 2004 : 114) et dont la tâche consiste à retracer, de manière réflexive, le développement de (traditions de) connaissances en contexte. D'un côté, il y a donc l'épistémologie qui va réfléchir sur les sciences comme des domaines séparés et la tradition de ces dernières et, de l'autre, l'historiographie qui va plutôt réfléchir du point de vue de la documentation et l'analyse de ces mêmes traditions. L'épistémologie fournit des réflexions sur le développement de différents savoirs et de leurs limites, les frontières de ces traditions de savoirs. L'historiographie d'une discipline se comprend plutôt comme « el proceso de descripción y de comprensión de los productos así como el quehacer que constituyen y caracterizan la (historia de la) disciplina en cuestión¹¹ » (Swiggers, 2009 : 68). Elle va plutôt s'intéresser, par exemple, à une certaine tradition scientifique, par « panorama historique ilustré de portraits » (Thomas, 2016 : 183), au regard des auteurs qui y ont participé au travers de leurs travaux et de leurs réflexions. Elle retrace les voies qui ont mené à l'état actuel d'une science, d'une discipline ou d'une école de pensée, à l'image d'une généalogie d'acteurs, d'auteurs et de leurs publications « scientifiques », d'institutions qui ont marqué, en quelque sorte, le développement de l'objet historiographique, « les conditions des transformations, des évolutions et aussi des échecs » (*Ibid.* : 183) de ce dernier.

Puisque l'ICLR est un concept provenant de la linguistique, nous nous sommes alors tournés vers la méthodologie de l'historiographie linguistique, en prenant pour appui la richesse des travaux de Swiggers portant sur la nature, le domaine et les fondements méthodologiques et épistémologiques de cette dernière (1983, 2004, 2009, 2010a, 2010b, 2017). À ce propos, nous tenons à souligner que le développement de cette partie de notre thèse s'appuie sur plusieurs (longues) citations de ce dernier, pour bien (dis)cerner le carrefour de la pensée des auteurs que nous souhaitons analyser, ainsi que (la complexité de) notre démarche d'investigation historiographique.

10.- « Reconstrucción de "contenidos significativos" » (traduit par nos soins).

11.- « Le processus de description et de compréhension des produits et des travaux qui constituent et caractérisent la (l'histoire de la) discipline en question » (traduit par nos soins).

L'historiographie linguistique est une branche, « a well-established and institutionalized sub-discipline of linguistics¹² » (Swiggers, 2017 : 73), née dans les années 1970, qui étudie l'histoire de la pensée linguistique et se comprend comme l'entreprise d'écriture de l'histoire de l'étude des langues. Il s'agit alors de :

El estudio (sistemático y crítico) de la producción y evolución de ideas lingüísticas propuestas por actantes que están en interacción entre sí y con un contexto sociocultural y político y que están en relación con su pasado científico y cultural¹³ (2004 : 115).

Ramification disciplinaire de la linguistique, ce qui en fait une méta-science, l'historiographie linguistique étudie l'histoire de la discipline elle-même, elle est donc « une description rationnelle et systématique de l'histoire de la linguistique (ou d'une partie de cette histoire) » (Swiggers, 1983 : 59) et elle est aussi une branche de l'histoire des idées. En effet, en s'intéressant aux « idées linguistiques », elle donne la possibilité d'aller au-delà de l'histoire des disciplines linguistiques, des sciences du langage, même si le domaine est généralement restreint à celles-ci puisque l'historiographie linguistique est considérée comme décrivant des segments de l'histoire de la linguistique, cette dernière se comprenant alors comme l'ensemble chronologique et géographique des événements, des faits, des processus de conceptualisation et de description, et des produits qui ont façonné les traditions de la pensée et de la pratique linguistiques (Swiggers, 2009). Le terme « histoire » renvoie ainsi :

To the time axis of past “events” or “states of affairs” (Wittgenstein’s *Tatsachen*), including agents, recipients and mediators, products, circuits and “routines”, and contexts, characterized by the presence of language-related “knowledge” (in a broad sense, thus including also beliefs, presuppositions etc.); this time axis runs to the present, and can be studied by the historiographer (of linguistics) in different ways:

- (more) globally, over time (and space), or (increasingly) partially and punctually;
- retrospectively (e.g., how did a particular constellation of linguistic knowledge arise?)
- or prospectively (what happened with a particular kind of linguistic knowledge, once it was shaped?);
- with a focus on the “events” that occurred or with a focus on the determining or accompanying factors.

“History” functions here as the “level of reference” for historiographical activity: the latter is, fundamentally, an account (“story”), which can take different forms, ranging from a chronicle of events to more abstract and sophisticated considerations

12.- « Une sous-discipline bien établie et institutionnalisée de la linguistique » (traduit par nos soins).

13.- « L'étude (systématique et critique) de la production et de l'évolution des idées linguistiques proposées par des acteurs en interaction les uns avec les autres et avec un contexte socioculturel et politique et en relation avec leur passé scientifique et culturel » (traduit par nos soins).

on processes in the evolution of linguistics or on the long-run relevance of linguistic ideas¹⁴ (Swiggers, 2017 : 74).

Quant à l'adjectif « linguistique », il faut entendre « el *corpus* global de conocimientos y reflexiones en relación con el fenómeno (antropológico) del *lenguaje* y el hecho (histórico) de las *lenguas*¹⁵ » (Swiggers 2009 : 68). En d'autres termes :

The term “study of language” should not be taken in a strictly “disciplinary” sense, i.e. with narrow reference to an established “scientific” discipline; it refers to an investigation of language(s), resulting in the production of “linguistic knowledge”. The term “study of language” is used here to refer to those types of intellectual activity relating to language(s) that focus on their structural, sociocultural, and historical properties (including characteristics [perhaps] erroneously assigned to language or languages). This definition of “study of language” is, admittedly, a broad one, but it allows the historiographer to start from a vast frame of historical concerns with language(s): reduction to a writing system; ways of documenting and cataloguing languages; phonic, grammatical and lexical analysis (and the construction of models for analysis); planification, standardization, and other forms of “political” investment; analysis of social and cultural aspects of language(s); establishing of historical relationships between languages; analysis (or reconstruction) of older stages; development of tools and models for the teaching of languages [...]; anthropological, philosophical, ideological reflections on language(s). There is, in fact, no universal consensus among linguists on the extension of the field of language study; it is therefore safer to propose a broad acceptance of the term for its use by linguistic historiographers¹⁶ (Swiggers, 2017 : 74-75).

14.- « à l'axe temporel des “événements” ou des “états de choses” (*Tatsachen* de Wittgenstein) passés, y compris les agents, les destinataires et les médiateurs, les produits, les circuits et les “routines”, et les contextes, caractérisés par la présence de “connaissances” liées à la langue (dans un sens large, comprenant donc aussi les croyances, les présuppositions, etc.) ; cet axe temporel va jusqu'à aujourd'hui, et peut être étudié par l'historiographe (de la linguistique) de différentes manières :

- (plus) globalement, dans le temps (et l'espace), ou (de plus en plus) partiellement et ponctuellement ;
- rétrospectivement (par exemple, comment une constellation particulière de connaissances linguistiques a-t-elle vu le jour ?) ;
- ou prospectivement (que s'est-il passé avec un type particulier de connaissances linguistiques, une fois qu'il a été formé ?)
- en mettant l'accent sur les “événements” qui se sont produits ou sur les facteurs déterminants ou d'accompagnement.

L'“histoire” fonctionne ici comme le “niveau de référence” de l'activité historiographique : cette dernière est, fondamentalement, un récit (“histoire”), qui peut prendre différentes formes, allant d'une chronique d'événements à des considérations plus abstraites et sophistiquées sur les processus d'évolution de la linguistique ou sur la pertinence à long terme des idées linguistiques » (traduit par nos soins).

15.- « Le corpus global de connaissances et de réflexions sur le phénomène (anthropologique) de la langue et le fait (historique) des langues » (traduit par nos soins).

16.- « L'expression “étude de la langue” ne doit pas être prise dans un sens strictement “disciplinaire”, c'est-à-dire en référence étroite à une discipline “scientifique” établie ; elle fait référence

Dans cette perspective, notre recherche s'attarde sur l'examen de la production de « savoirs linguistiques » ayant trait à l'ICLR, entendu comme types d'activités intellectuelles relatives à l'étude des langues romanes, à leur comparaison et à leur (degré d')intercompréhension, au prisme de leurs propriétés structurelles, socioculturelles et historiques. Elle cherche à décrire et expliquer, en termes de facteurs internes et externes – « the impact of which may be 'positive', i.e. stimulating, or 'negative', i.e. restraining or relegating¹⁷ » (Swiggers, 2010a : 2) – la manière dont les connaissances linguistiques, plus généralement, le savoir-faire linguistique, ont été élaborés et mis en œuvre dans le processus de conceptualisation de l'ICLR. Il s'agit d'une démarche qu'il faut bien entendre comme une pratique et un processus complexes dotés d'une terminologie spécifique. Nous assumons pleinement, en ce sens, le renvoi et la pleine traduction du synopsis terminologique de l'historiographe linguistique détaillé par Swiggers (2010a : 7-8) pour faciliter la compréhension mais aussi le cadrage de notre étude, telle une entrée en matière. L'appareil terminologique de l'historiographe linguistique se rapporte, en effet, à trois domaines de description et d'explication :

- « (1) **Points d'ancrage et regroupements** : la terminologie concerne ici
 - (1a) des entités discrètes : textes, auteurs, utilisateurs ;
 - (1b) des continuums : réseaux, institutions, écoles, cercles, sociétés.
- (2) **Lignes d'évolution** : la terminologie de l'historiographe concerne ici
 - (2a) le cours général de l'évolution : changement ; révolution ; progrès/stagnation/régression maintien/perte/récurrence ; continuité/discontinuité ; innovation ; anticipation ;
 - (2b) les relations dans le temps : source ; modèle ; influence ; “horizon de rétrospection” ; “choc/clash (théorique)” ;
 - (2c) segments évolutifs : programmes de recherche ; traditions ; cynosures ; paradigmes.

à une investigation de la (des) langue(s), aboutissant à la production de “savoirs linguistiques”. L'expression “étude de la langue” est utilisée ici pour désigner les types d'activités intellectuelles relatives à la (aux) langue(s) qui se concentrent sur leurs propriétés structurelles, socioculturelles et historiques (y compris les caractéristiques attribuées [peut-être] à tort à la ou aux langues). Cette définition de l'“étude de la langue” est certes large, mais elle permet à l'historiographe de partir d'un vaste cadre de préoccupations historiques concernant la ou les langues : réduction à un système d'écriture ; méthodes de documentation et de catalogage des langues ; analyse phonique, grammaticale et lexicale (et construction de modèles d'analyse) ; planification, standardisation et autres formes d'investissement “politique” ; analyse des aspects sociaux et culturels de la/des langue(s) ; établissement de relations historiques entre les langues ; analyse (ou reconstruction) de stades plus anciens ; développement d'outils et de modèles pour l'enseignement des langues [...] ; réflexions anthropologiques, philosophiques, idéologiques sur la/les langue(s). Il n'y a, en fait, pas de consensus universel parmi les linguistes sur l'extension du champ de l'étude des langues. Il est donc plus prudent de proposer une acception large du terme pour son utilisation par les historiographes de la linguistique » (traduit par nos soins).

17.– « Dont l'impact peut être “positif”, c'est-à-dire stimulant, ou “négatif”, c'est-à-dire contraignant ou réducteur » (traduit par nos soins).

(3) Contenu, formats et stratégies :

(3a) désignations de contenu : ces termes se réfèrent à une théorie, un modèle ou une approche particulière ;

(3b) formats : Ces termes renvoient à des concepts théoriques et à des approches spécifiques.

(3b1) concepts et principes théoriques ;

(3b2) techniques et styles de description ;

(3c) stratégies : la terminologie de l'historiographe doit ici inclure des termes (ou des variantes de ceux-ci) tels que "déplacement de concepts" ; "transfert/transposition" (de concepts/techniques) ; "négociation" ; "emprunt" ; "adaptation/exaptation/recontextualisation" ("nouveaux éclairages pour les anciennes") ; "marginalisation" ou "position éclipsante", ainsi que des termes se référant à la description des stratégies rhétoriques utilisées pour faire la propagande d'une théorie particulière ou pour attaquer des théories concurrentes » (Swiggers, 2010a : 7-8).

En définitive, nous avons opté pour une méthodologie de recherche relevant de l'historiographie de la linguistique que nous avons transposée et adaptée au concept singulier d'ICLR, lui-même étant un objet appartenant – à l'origine – à ce champ de connaissances. Nous allons désormais spécifier notre démarche méthodologique plus en détail.

4.2.2. *Aspects méthodologiques de l'historiographie du concept d'ICLR*

Swiggers (2010a) affirme que l'historiographie de la linguistique à trois corolaires, lesquelles sont de première importance pour la cadrature méthodologique de notre recherche :

(1) Linguistic historiography is a discipline which lies at the intersection of linguistics (and its methodology), history (history of socio-cultural and institutional contexts), philosophy (ranging from the history of ideas and epistémês to the history of philosophical doctrines), and the sociology of science. To put it briefly: linguistic historiography offers a description and explanation of the history of contextualized linguistic ideas.

(2) Linguistic historiography has to start from a heuristic phase, and proceeds, through a stage of "argumentative" analysis and historical-comparative synthesis, towards a historically grounded hermeneutics of linguistic knowledge/know-how. It asks, and tries to answer, questions such as: how has linguistic knowledge been gained? how has it been formulated? how has it been diffused (within "participating" circles)? how has it been preserved? why has it been preserved (or lost), and in what way? what have been the relationships (in terms of influence, power, short- or longlivedness, etc.) between coexistent or subsequent "stretches" of linguistic knowledge?

(3) Linguistic historiography asks linguistically relevant questions about historical "language related practices": as such, historiographers of linguistics can, or should, offer insights to linguists interested in "what they are doing" (Swiggers, 2010a : 2-3).

De cette façon, notre étude cherche alors à offrir une description et une explication contextualisée de l'émergence de l'idée linguistique – et pré-didactique – de l'ICLR, au prisme de ces champs de connaissances, de leur méthodologie et de leur propre histoire. Le terme « idée » permet en effet « inclur presuposiciones, convicciones, observaciones, junto a aserciones y argumentaciones¹⁸ » (Swiggers, 2004 : 115). Autrement dit, il s'agit d'enquêter et s'étudier, par le biais de textes descriptifs et théoriques, l'idée même d'ICLR dans son contexte social, culturel et politico-scientifique, ainsi que le conditionnement (éventuel) de cette idée. Nous nous sommes notamment demandé, reprenant la formulation de Swiggers et nos questions initiales exposées en introduction :

- Comment la constellation particulière de connaissances linguistiques relatives à l'ICLR est-elle apparue et a-t-elle été acquise ?
- Comment ces connaissances ont-elles été formulées ?
- Comment ont-elles été diffusées ? (Au sein de quels cercles d'influence et de diffusion ?)
- Ont-elles été préservées ou délaissées ?
- Pourquoi ont-elles été préservées (ou perdues), et de quelle manière ?
- Quelles ont été les relations, en termes d'influence, de pouvoir, de durée de vie plus ou moins longue, entre les « pans » – coexistants ou ultérieures – du savoir relatif à l'ICLR ?

Notons d'ailleurs qu'il faut entendre ce savoir à la lumière de la double ancestralité de l'ICLR, en tant que réalité linguistique et didactique (cf. infra figure n° 7). L'historiographie de l'ICLR devra donc tenir compte de cette réalité doublement ancestrale pour procéder à l'étude de l'organisation de ce concept : de l'appréhension du phénomène, son moulage conceptuel, « où la frontière entre préconceptions (idéologiques) et conceptions (argumentées) a été, et reste, fragile » (Swiggers, 2021 : 44), à son calibrage¹⁹ et à sa dimension « applicative », sa didactibilité. En nous appuyant sur les différents organigrammes de recherche en historiographie linguistique élaborés par Swiggers (2009, 2010a, 2017), nous proposons la figure 8 pour clarifier l'objet de notre étude.

Notre organigramme de recherche, à la manière de poupées russes, du plus particulier au plus général, invite à concevoir un agencement entre des éléments de bases constitutifs de la pratique historiographique autour du concept d'ICLR telle que nous l'entendons mettre en œuvre. Les rapports de ces différents éléments sont représentés par deux types de flèches : la première, dont la pointe est tournée vers le haut,

18.– « Inclure des présupposés, des convictions, des observations, ainsi que des affirmations et des argumentations » (traduit par nos soins).

19.– Selon Swiggers (2021 : 48), il s'agit d'un « ensemble de démarches (ou sous-opérations) par lesquelles les données langagières analysées sont façonnées ou “calibrées” de telle manière qu'elles sont rendues maîtrisables dans des formats terminologiques et descriptifs ».

symbolise la relation entre la description et l'objet de la description, et la seconde, où deux flèches se juxtaposent en sens contraire, symbolise plutôt un rapport d'enrichissement mutuel. En tant que pratique sociale ordinaire toutefois inhabituelle et étrangère pour quiconque baigne dans une culture du monolinguisme, l'ICLR est, comme nous l'avons déjà expliqué, à entendre en tant que réalités/faits linguistiques. Nous marquons le pluriel de ces derniers pour bien souligner la polyvalence et l'étendue de cette pratique de communication. Ceux-ci ont alors été décrits, étudiés, ont été l'objet de réflexions ayant soutenu et participé au développement de connaissances dites linguistiques mais aussi en termes de potentialités didactiques de ce même phénomène, lesquelles auront été à leur tour l'objet de traitements et de réflexions propres à l'écriture de l'histoire de la linguistique et, à un certain niveau, de l'histoire de la didactique des langues. Historiographier le concept d'ICLR revient alors à décrire et interpréter, à l'aide de support documentaire sur les agents et les matériaux produits par ces derniers ainsi qu'en tenant compte d'une base de référence théorique sur la pratique même de l'historiographie, ces différentes stratifications et leur articulation.

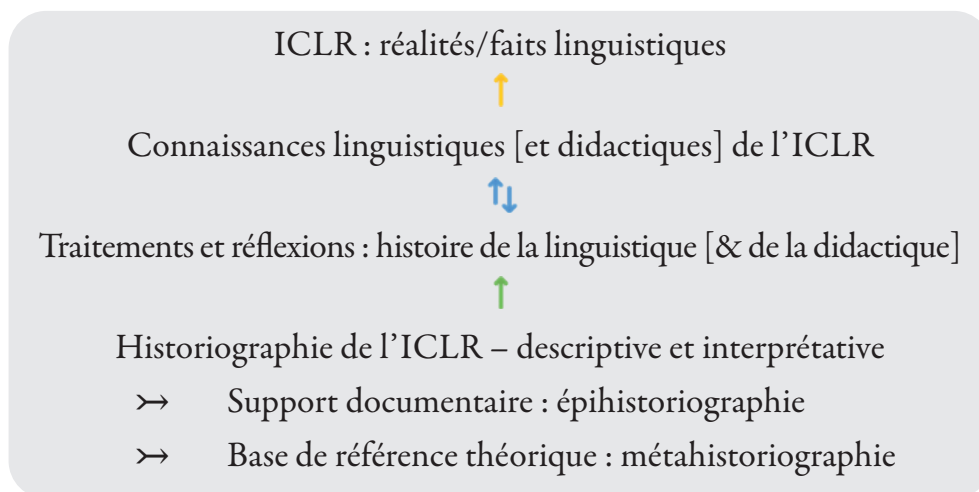


Figure 8. Organigramme de l'objet de la recherche.

Élaboration personnelle à partir de Swiggers (2009, 2010a, 2017).

Cette double réalité de l'ICLR est toutefois trompeuse et demeure problématique. Elle renvoie à l'ICLR en tant que faits²⁰ ou groupes de faits (sélectionnés) relatifs aux structures et situations linguistiques (dans le passé) qui ont (potentiellement) fait l'objet d'une réflexion et d'une description linguistiques (Swiggers, 2010a). Si nous revenons, par exemple, à la thèse de Jules Ronjat de 1913 dans laquelle il rend compte de l'intercompréhension parmi les variétés « des parlers provençaux modernes », nous ne pouvons chercher à y transposer ou y plaquer les perspectives didactiques du concept d'ICLR telles qu'elles sont mises en pratique à notre époque. La didactisation de l'intercompréhension

20.– Voir l'ouvrage *Comment on écrit l'histoire* (1971) de Paul Veyne pour un aperçu général de la singularité des faits historiques.

et son expérimentation ne verront le jour, comme nous l'avons retracé dans la première partie, que dans les dernières décennies du XX^e siècle. Mais si l'on peut parler de réalité pré-didactique, c'est plutôt au regard de certaines orientations de conceptualisation du phénomène d'ICLR, en tant que fait observable dans les pratiques humaines, ayant été l'objet de descriptions et réflexions tout d'abord linguistiques mais aussi en tant que potentialité didactique, avant la lettre.

En ce sens, ce sont ces traitements et réflexions sur l'ICLR en tant que fait/réalité/pratique social(e) qui nous intéressent ici puisque l'on se préoccupe de la connaissance relative à l'ICLR, à ses prémisses, à la manière dont cette connaissance a été formulée, acquise, puis transmise ou esseulée. À cet égard, Swiggers (2017 : 76) rappelle que le niveau de connaissance linguistique :

Includes all types of practices and conceptualizations dealing with (possibly fragmentary) analysis, “regulation” and codification, comparison and (historical/geographical/typological) classification, appraisal (positive or negative) of languages, or revitalization. Our cover term “linguistic knowledge” includes a wide range of linguistically more or less relevant “actions” taken on languages and their structures; these range from the level of folk-linguistics and the creation of notation techniques to sophisticated models for language analysis, and methodologies for language comparison²¹.

C'est pourquoi, en nous référant à notre cadre théorico-méthodologique (cf. figure 2), nous souhaitons ainsi déterminer et mettre en lumière la nature de la connaissance linguistique de l'ICLR, c'est-à-dire les types de savoirs/d'intérêts linguistiques dont elle a originellement relevé. Et puisque nous nous concentrons sur les spécificités de l'IC au sein de la famille des langues romanes, ce sont les traitements et réflexions sur ces dernières que nous avons pris en ligne de mire, en nous focalisant sur un cadre très précis : celui de la naissance puis de l'institutionnalisation de la Linguistique Romane en France et en relation avec celle des pays limitrophes, étant donné que le comparatisme précède l'IC (Escudé, Calvo del Olmo, 2019) et que cette dernière s'appuie notamment sur la mise à profit des ressemblances entre langues apparentées. Partant de la première occurrence du terme en langue française chez Jules Ronjat, en 1913, nous faisons ainsi

21.- « Comprend tous les types de pratiques et de conceptualisations traitant de l'analyse (éventuellement fragmentaire), de la “régulation” et de la codification, de la comparaison et de la classification (historique/géographique/typologique), de l'évaluation (positive ou négative) des langues, ou de la revitalisation. Notre terme générique de “connaissances linguistiques” englobe un large éventail d’“actions” plus ou moins pertinentes du point de vue linguistique sur les langues et leurs structures ; ces actions vont du niveau de la linguistique populaire et de la création de techniques de notation à des modèles sophistiqués d'analyse des langues et à des méthodologies de comparaison des langues. La conjonction de faits, de situations et de “connaissances” linguistiques constitue l'histoire de la linguistique dans son sens “ontologique” (in re) » (traduit par nos soins).

l'hypothèse que l'étude des prémices de l'ICLR à l'époque même où la Linguistique Romane est en train de se constituer en tant que science participera à élargir ses fondements épistémologiques.

Quels types de savoirs linguistiques relevant de la Linguistique Romane ont donc eu lieu dans le passé ayant pu mettre en exergue l'ICLR et/ou participer à sa conceptualisation ? Pour répondre à cette question, nous nous appuyons sur l'architecture métathéorique de l'historiographie linguistique élaborée par Swiggers (2017). Celui-ci explique, en effet, que ces types de connaissances/intérêts linguistiques ne sont pas nécessairement étanches et peuvent parfois se chevaucher. De manière générale, il en propose l'organisation suivante :

- Language-(sub) systemic knowledge: (ortho)graphical
grammatical
lexical (lexicological/lexicographical)
- Language-variational knowledge: diatopical (= dialectological)
diastratic (= sociolinguistic)
- Language-historical knowledge "genealogical"
genetic (i.e. properly historical)
reconstructionist
- Language-comparative knowledge historical-comparative
contrastive
typological
evaluative ("qualities" or "vices" of languages)
- Ecolinguistic and glottopolitical knowledge.
- General linguistic knowledge: concerning the nature/"life"/functions of language.
- "Paralinguistic" knowledge: neurolinguistic
psycholinguistic
- "Applied" linguistic knowledge²² (Swiggers, 2017 : 77).

22.- « – Connaissances (sous) systémiques de la langue :

- (ortho)graphiques
- grammaticales
- lexicales (lexicologiques/lexicographiques)
- Connaissances de la langue et de ses variations :
diatopique (= dialectologique)
diastratique (= sociolinguistique)
- Connaissances historiques de la langue :
« généalogique »
génétique (c'est-à-dire proprement historique)
reconstructionniste
- Connaissances relevant de la comparaison des langues :
historico-comparative
contrastive

La conceptualisation de l'ICLR relèverait alors de ces différents niveaux et types de connaissances linguistiques et de leurs chevauchements : que ce soit concernant un savoir linguistique générale, au travers des domaines de la connaissance des systèmes linguistiques, des variations linguistiques ; que ce soit sinon concernant certains aspects de la connaissance comparative de ces langues liés à la connaissance écolinguistique et glottopolitiques ou au niveau de leur « généalogie » ; ou que ce soit, enfin, concernant l'orientation de certaines réflexions sur l'utilisation multidimensionnelle de ce savoir linguistique dans l'enseignement des langues romanes. Elle se comprend donc comme l'ensemble chronologique et géographique de manifestations, de faits, de processus de conceptualisation, de description et de produits qui ont modelé les traditions de la pensée, du statut et de l'usage de cette idée d'ICLR. Il s'agit d'un ensemble complexe étant donné que l'histoire de la linguistique est déjà, en soi, une tessiture complexe :

(1) En la historia de la lingüística hay tradiciones (étnicas, geográficas o culturales) que se diferencian por su emergencia y su desarrollo, por su dinámica interna, por su carácter abierto o cerrado con respecto a otras tradiciones, por los tipos de abarcamiento frente al fenómeno del lenguaje, y por la focalización en áreas particulares del estudio de lenguas [...].

(2) La historia de la lingüística es un tejido integrado de acontecimientos personales y públicos (políticos, socioeconómicos, institucionales), de corrientes intelectuales y culturales, de redes sociales, de quehaceres centrados en las lenguas en sí mismas o como medios para ciertos fines (basta pensar en la lingüística misionera o en la historia del fenómeno de traducción), de reflexiones y procesos conceptuales que son subyacentes a varios tipos de actividad científica.

(3) La historia de la lingüística presenta una gama muy vasta de productos del pensamiento y del quehacer lingüísticos: descripciones de lenguas (descripciones de una sola lengua, o de lenguas en contraste, o de fenómenos tipológicos), manuales (para la enseñanza/ aprendizaje), obras teóricas, estudios históricos y/o comparativos, modelos de análisis o de explicación, y, además, trabajos que conciernen a la planificación de lenguas y a las políticas lingüísticas²³ (Swiggers, 2009 : 69).

typologique

évaluative (« qualités » ou « vices » des langues)

– Connaissances écolinguistiques et glottopolitiques.

– Connaissances linguistiques générales : concernant la nature/la « vie »/les fonctions de la langue

– Connaissances « paralinguistiques » :

neurolinguistiques

psycholinguistique

– Connaissances de linguistiques « appliquées » (traduit par nos soins).

23.- « (1) Dans l'histoire de la linguistique, il existe des traditions (ethniques, géographiques ou culturelles) qui se différencient par leur émergence et leur développement, par leur dynamique interne, par leur caractère ouvert ou fermé par rapport à d'autres traditions, par les types d'approche du phénomène linguistique et par leur focalisation sur des domaines particuliers de l'étude des langues [...].

(2) L'histoire de la linguistique est un tissu intégré d'événements personnels et publics (politiques,

C'est pourquoi notre étude de la connaissance et du savoir-faire linguistiques concernant l'ICLR, dans son parcours historique, se prête à un type d'analyse ayant pour base « an itemizing (or: itemizing-immanent) approach, focusing on the emergence of specific linguistic insights, their formulation and diffusion, their possible transformation (adaptation or “exaptation”), their survival or disappearance²⁴ » (Swiggers, 2010a : 5). En effet, cette approche privilégie, selon Swiggers, l'analyse de concepts avancés par des auteurs individuels, l'émergence et la diffusion de termes/concepts spécifiques, et la réception des doctrines, des idées ou des techniques relatives au concept dont il s'agit d'établir l'historiographie au regard d'une histoire des idées et des « réalisations » linguistiques, par traitement atomistique, sans oublier la manière « socio-corrélative » d'écrire cette historiographie en se concentrant sur la contextualisation sociale et institutionnelle des idées linguistiques (*Ibid.* : 6).

Notre démarche de recherche, de nature qualitative, consiste donc à retracer et analyser (l'émergence de) l'élaboration conceptuelle de l'ICLR en examinant comment ce phénomène a été perçu, retranscrit et pensé à partir de publications de personnalités qui ont compté dans le développement de ce champ épistémique, de cette idée linguistique et pré-didactique. Il s'agit ainsi d'établir un rapport descriptif-explicatif de la pensée et de la description de l'ICLR, dans le passé, en adoptant une approche agrégative, descriptive et interprétative. Cela a donc tout à voir avec l'épihistoriographie qui comporte une importante composante prosopographique et bibliographique :

This “lateral” branch of historiography concerns the history of the “agents” (individual language scholars as well as groups), and “material products” (papyri, manuscripts, books, articles, electronic texts, etc.), the latter forming the deposit of linguistic knowledge²⁵ (Swiggers, 2010a : 5).

socio-économiques, institutionnels), de courants intellectuels et culturels, de réseaux sociaux, d'activités centrées sur les langues en elles-mêmes ou comme moyens de parvenir à certaines fins (il suffit de penser à la linguistique missionnaire ou à l'histoire du phénomène de la traduction), de réflexions et de processus conceptuels qui sous-tendent divers types d'activités scientifiques.

(3) L'histoire de la linguistique présente un éventail très large de produits de la pensée et de l'activité linguistiques : descriptions de langues (descriptions d'une seule langue, de langues contrastées ou de phénomènes typologiques), manuels (d'enseignement/apprentissage), ouvrages théoriques, études historiques et/ou comparatives, modèles d'analyse ou d'explication et, en outre, ouvrages concernant l'aménagement linguistique et les politiques linguistiques » (traduit par nos soins).

24.- « Une approche par énumération (ou par énumération-immanente), axée sur l'émergence d'idées linguistiques spécifiques, leur formulation et leur diffusion, leur transformation éventuelle (adaptation ou “exaptation”), leur survie ou leur disparition » (traduit par nos soins).

25.- « Cette branche « latérale » de l'historiographie concerne l'histoire des « agents » (linguistes individuels et groupes) et des « produits matériels » (papyrus, manuscrits, livres, articles, textes électroniques, etc.), ces derniers constituant le dépôt du savoir linguistique.

En effet, comme le souligne Jean Thomas dans l'introduction de son étude historiographique intitulée *Jules Ronjat, entre linguistique et Félibrige (1864-1925)* :

Au-delà ou en deçà de l'objet à connaître, la langue, l'historiographie doit prendre en compte la formation professionnelle, culturelle et scientifique du sujet connaissant, le linguiste, mais aussi ses réseaux et ses relations. Sa méthodologie, mais aussi ses convictions idéologiques et sa propre motivation. Sans oublier ses hésitations, ses doutes, ses suppositions et hypothèses de tout ordre, ses changements d'orientation, ses non-dits et les écueils auxquels il se heurte (Thomas, 2017 : 8).

Il est alors question de déterminer par quels processus les savoirs linguistiques ayant trait à l'ICLR ont été produits, diffusés et « reçus », ce qui renvoie en définitive aux :

“Producing” instances (“authors” and their “texts”), the “intermediary” instances (linguistic and cultural intermediaries), the channels of communication/transmission (involving: schools of thought; journals; printers and publishers, translators etc.), the “receiving” instances (“public”), the linguistic problems or issues constituting the “subject matter”, and the temporal frames (time of production, period of reception, of diffusion, etc.)²⁶ (Swiggers, 2017 : 78).

Ainsi conçue, l'historiographie du concept d'ICLR comprendra « una prosopografía de autores [...] y una documentación (bio)bibliográfica [=epihistoriografía], y, principalmente, una descripción (analítica y sintética) combinada con una interpretación²⁷ » (Swiggers, 2009 : 68). Concrètement, cela passe alors par la constitution d'un corpus d'étude dont :

La extensión [...] puede ir desde una obra particular, del conjunto de la producción de un solo autor, a un abanico más o menos extendido de textos, en relación con una delimitación – geográfica, histórica y/o temática – del objeto de estudio. La densidad del corpus va normalmente decreciendo con la ampliación del espacio geográfico, del periodo y de la temática²⁸ (Swiggers, 2009 : 68).

26.- « Instances “productrices” (les “auteurs” et leurs “textes”), les instances “intermédiaires” (intermédiaires linguistiques et culturels), les canaux/réseaux de communication/transmission (impliquant : les écoles de pensée, les revues, les imprimeurs et les éditeurs, les traducteurs, etc.), les instances “réceptrices” (le “public”), les problèmes ou questions linguistiques constituant le “sujet”, et les cadres temporels (période de production, période de réception, de diffusion, etc.) » (traduit par nos soins).

27.- « une prosopographie des auteurs [...] et une documentation (bio)bibliographique [=épihistoriographie], et surtout une description (analytique et synthétique) combinée à une interprétation » (traduit par nos soins).

28.- « l'étendue [...] peut aller d'une œuvre particulière, de l'ensemble de la production d'un seul auteur, à un ensemble plus ou moins étendu de textes, en fonction d'une délimitation – géographique, historique et/ou thématique – de l'objet d'étude. La densité du corpus diminue normalement avec l'extension de l'espace géographique, de la période et du sujet » (traduit par nos soins).

Dans notre cas, nous avons cherché à composer un corpus d'auteurs – linguistes, philologues, pédagogues, politiciens, intellectuels – dont les travaux ont porté, de manière plus ou moins ciblée, sur cette idée/réalité de l'ICLR, ou dit autrement, ayant formulé des discours « scientifiques » et des réflexions autour de la perception de la proximité/distance entre langues romanes, sur l'idée même, parfois en gestation, d'ICLR. On s'intéresse, en cela, tout d'abord aux instances productrices de cette idée, les auteurs et leurs textes, mais aussi aux relations qu'entretiennent ces mêmes instances entre elles, laissant apparaître potentiellement un champ, un réseau discursif, une constellation qu'il s'agira, là aussi, d'analyser à la manière d'un compte rendu stratifié des racines de l'ICLR. Nous reviendrons par la suite sur ce point problématique qui oriente tout modèle historiographique. Présentons pour l'instant la délimitation de notre objet d'étude en tenant compte « del espacio geográfico, del periodo y de la temática », laquelle nous aura aussi servi de base pour délimiter notre corpus.

Sur un axe spatio-temporel, nous nous concentrons sur l'émergence conceptuelle de l'ICLR au prisme de la Linguistique Romane dans le contexte idéologico-culturel, politique, socio-économique, [éco]linguistique et scientifique de la France et de ses langues, ce qui renvoie à plusieurs aspects se chevauchant mutuellement, à savoir :

- Le rapport de la France et des langues parlées sur son territoire et de la manière dont est traité, classé et institué ce même rapport, par exemple dans la délimitation entre langue d'oïl et langue d'oc, où le français comme langue officielle contraste avec la richesse de la France du point de vue de sa diversité linguistique et culturelle ;
- Le rapport de la France en tant que domaines politique et national distincts, entre contacts et conflits, d'autres entités étatiques, dans lesquelles la langue française est langue officielle, comme en Belgique ou en Suisse, mais aussi dans le contact avec d'autres langues (romanes et non romanes) relativement proches et parlées dans des pays voisins où le français n'est pas langue d'État, comme au Portugal, en Espagne, en Italie, en Roumanie, en Allemagne, etc. ;
- Le rayonnement de la langue française bien au-delà de la France, surtout sur la période qui nous intéresse, dès lors langue de culture et de littérature, *lingua franca*, langue ayant d'ailleurs servi le projet d'expansion de l'empire colonial de la France, langue jouissant aussi d'un fort capital symbolique expliquant que beaucoup de personnes très lettrées, dont des groupes d'intellectuels, des pays alentour la connaissaient et la maîtrisaient plus ou moins bien ;

Cela ne veut pas nécessairement dire que l'ICLR, ou que le concept même d'intercompréhension, provient uniquement de ce contexte. Mais il s'agit d'une limite, d'un « cadre régulateur » (Swiggers, 1983 : 70) de notre recherche dont nous avons pleinement conscience, loin de tout chauvinisme de notre part. Nous ferons d'ailleurs

un point, ultérieurement, sur les limites et difficultés rencontrées qui auront influé sur nos choix directionnels et nos prises de décisions. Si l'on revient à ce que nous avons développé dans la première partie autour des fondements (socio)linguistiques de l'ICLR (chapitre 2 – partie 1), nous renvoyons alors aux trois périodes communément admises de l'histoire de la Linguistique Romane (voir Klump, Kramer & Willems, 2014) pour affiner notre périodisation :

1. Les prémisses de la romanistique, du Moyen Âge au début du XIX^e siècle ;
2. Des travaux de F. Diez jusqu'aux années 1910-1920 ;
3. La linguistique romane après la Première Guerre mondiale.

En ce sens, nous avons focalisé notre zone de fouille épistémologique autour de la conceptualisation de l'ICLR parmi la deuxième période relevée par Klump, Kramer & Willems (2014) puisque nous sommes partis des travaux et de la figure de Jules Ronjat, premier linguiste/romaniste à avoir formulé en langue française le terme d'intercompréhension et une définition « scientifique » de cette stratégie/aptitude spontanée, en 1913, au travers d'une étude portant sur la syntaxe des « parlers provençaux modernes » qui illustre une importante réalisation empirique sous de nouvelles orientations de recherche (dialectologie et géographie linguistique) ayant été un apport fondamental à la linguistique générale.

Mais notre point de départ est en réalité notre ligne d'arrivée, du moins notre *terminus ad quem*, presque conjointement au *Cours de Linguistique Générale* publié par les disciples de Saussure en 1916. En effet, partant des travaux de Jules Ronjat et des études historiographiques à son égard (Escudé, dir., 2010 ; Thomas, 2017 ; Escudé, à paraître), nous avons cherché à revenir plus en amont, par jeux de filiations, d'influences en quelque sorte, et de réseaux, de manière à retracer la protohistoire conceptuelle de l'ICLR, en arborescence, selon un certain « horizon de rétrospection » (Auroux, 1986). Nous avons donc opéré des points d'ancrage et des regroupements, pour reprendre la terminologie de Swiggers, tenant compte d'entités discrètes – les auteurs et leurs textes – et de continuums, à savoir la mise en réseau (non pas arbitraire comme on le verra) de ces mêmes auteurs au prisme de leur rattachement institutionnel, de leur lieu de formations, de publications, d'exercices (et d'enseignement) mais aussi de certaines tensions, pôles et hiérarchies au sein de ce même continuum. C'est dans cette perspective et selon cette approche que nous orientons notre travail épistémologique sur le réseau conceptuel de l'ICLR. Rappelons enfin, au dire de Swiggers (1983 : 69), que « toute étude historiographique (pré) suppose un parti pris à l'égard de la périodisation », entendue comme « division en périodes historiques, conçues comme unités discrètes de travail ».

Notre étude porte alors sur plus ou moins un siècle car nous sommes remontés jusqu'en 1816/1821, *terminus a quo*, dates de publication de la *Grammaire romane, ou grammaire de la langue des troubadours* puis de la *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine* de François-Just-Marie Raynouard, considéré comme le premier romaniste français²⁹, le premier à avoir comparé entre elles les grammaires des langues romanes européennes et à avoir ainsi fourni les bases de l'établissement d'une linguistique romane comparée, propice selon notre hypothèse à la stimulation de réflexions ayant tout à voir avec l'ICLR. Entre 1816/1821 et 1913/1916, nous avons ainsi cherché à cartographier une certaine constellation d'intellectuels ayant réfléchi sur les ressemblances et les différences entre les langues romanes. Gardons cependant à l'esprit qu'une :

périodisation approximative permet de dresser, à des moments précis, un tableau d'ensemble de la discipline et facilite les rapprochements avec le mouvement socio-économique et politique. Bien que les enjeux paraissent circonscrits au petit monde de la polémique savante, les linguistes n'en reflètent pas moins leur environnement intellectuel [...]. Parce qu'il faut tenir compte d'un certain chevauchement des générations scientifiques, du retard de diffusion de certaines œuvres (le dictionnaire de Littré est l'aboutissement de vingt ans de travail), les repères chronologiques restent indicatifs (Bergounioux, 1994 : 11).

En ce sens, nous avons ainsi tenu compte d'un axe linguistique puisque les sources, les textes des auteurs retenus, que nous avons cherché à documenter et sur lesquels nous avons établi notre réflexion sont dès lors de/en langue française. Néanmoins, nous soulignons que leur contenu, les réflexions qui y sont développées, portent sur le contact, la comparaison, la variation et la compréhension des langues romanes entre elles, notamment à partir du français ou de l'occitan, langue qui se trouve d'ailleurs au centre du continuum de ces langues néolatines avec d'un côté les langues de la péninsule ibérique, le portugais, l'espagnol, le catalan, et de l'autre avec l'italien et les dialectes de l'Italie.

Notons toutefois qu'il ne s'agit pas d'une étude auctoriale et prosopographique à proprement parler au sens où c'est la pensée de ces auteurs, au travers de leurs productions scientifiques et non ou moins « scientifiques », de leurs textes, qui nous intéresse avant toute chose pour y rechercher les germes de l'idée d'ICLR. Bien sûr, nous nous sommes appuyés sur des éléments de leur biographie et sur différentes études historiographiques consacrées à ces auteurs pour mener notre propre réflexion mais ce ne sont pas tant leurs figures, leurs parcours singuliers et leurs portraits que nous souhaitons mettre en lumière, mais plutôt leurs réflexions souvent croisées, se répondant mutuellement,

29.- Surtout honoré comme tel en Allemagne tandis qu'en France on insiste davantage sur ses « erreurs » et moins sur ses véritables apports (Baggioni & Martel, 1997).

basées sur leur propre perception de la proximité/distance des langues romanes et de leur *intercompréhensibilité*.

Dès lors, quelle a été notre stratégie d'échantillonnage et de choix pour la collecte des données ? Contrairement à la recherche quantitative, nous n'avons pas cherché à obtenir un échantillon le plus représentatif ou exhaustif possible, mais plutôt à obtenir un petit nombre de sujets et d'extraits de textes « exemplaires », représentant une perspective plutôt qu'une population. Dans cette optique, Swiggers (2017 : 87-88) rappelle que :

Linguistic historiography, as a descriptive and explanatory research endeavour in which the use of source materials plays a crucial role, has to meet basic quantitative and qualitative requirements and standards.

With respect to quantitative requirements, historiographical research should, optimally, investigate the maximal number of source texts (or: text samples) relevant for the research topic as it is delimited by the historiographer – a delimitation corresponding to temporal, geographical and thematic criteria; the complementary epihistoriographical component of the research should also aim at an ideally exhaustive coverage of the relevant data (biographical and bibliographical, and other contextual information on the authors of the source texts).

With respect to the qualitative requirements [...], historiographical research has to meet the standards of analytic scrutiny, of adequately contextualized interpretation and analysis (avoiding any type of unjustified anachronism), of pertinent linking between source texts, of comprehensive synthesis, and of intelligent (and appealing) exposition, always on the basis of a well-informed and critical dialogue with secondary literature. Historiographers are expected to apply consistency and non-biasedness (their source texts are not liable to these conditions!), and to accommodate, with sufficient flexibility, the principle of charity³⁰.

30.– « « L'historiographie linguistique, en tant qu'entreprise de recherche descriptive et explicative dans laquelle l'utilisation de documents sources joue un rôle crucial, doit répondre à des exigences et à des normes quantitatives et qualitatives de base.

En ce qui concerne les exigences quantitatives, la recherche historiographique devrait, de manière optimale, étudier le nombre maximal de textes sources (ou d'échantillons de textes) pertinents pour le sujet de recherche tel qu'il est délimité par l'historiographe – une délimitation correspondant à des critères temporels, géographiques et thématiques ; la composante épihistoriographique complémentaire de la recherche devrait également viser une couverture idéalement exhaustive des données pertinentes (informations biographiques et bibliographiques, et autres informations contextuelles sur les auteurs des textes sources).

En ce qui concerne les exigences qualitatives [...], la recherche historiographique doit répondre aux normes d'examen analytique, d'interprétation et d'analyse adéquatement contextualisées (en évitant tout type d'anachronisme injustifié), de liens pertinents entre les textes sources, de synthèse complète et d'exposition intelligente (et attrayante), toujours sur la base d'un dialogue bien informé et critique avec la littérature secondaire. On attend des historiens qu'ils fassent preuve de cohérence et d'impartialité (leurs textes sources ne sont pas soumis à ces conditions !) et qu'ils respectent, avec suffisamment de souplesse, le principe de charité » (traduit par nos soins).

À cette fin, notons que nous ne sommes encore pas partis de nulle part et nous tenons grandement à souligner notre appui sur les travaux de nos deux directeurs de thèse, ayant déjà soulevé des pistes intéressantes et même posé les fondements concernant le procès historiographique de l'ICLR, de même que sur leurs conseils avisés en la matière.

L'article d'Escudé, intitulé « Origine et contexte d'apparition du terme d'intercompréhension dans sa première attestation (1913) chez le linguiste français Jules Ronjat (1864-1925) » et publié en 2010 dans le premier numéro de la revue REDINTER-Intercompreensão, nous a servi en ce sens de point de départ puisque, comme son titre l'indique, il est question d'analyser le parcours épistémologique de l'ICLR partant de son origine et de son contexte en France. Au carrefour de la linguistique et de la didactique, entre discipline et méthodologie, « l'intercompréhension avance[rait] sans pour autant se soucier d'un espace conceptuel qui la fonderait scientifiquement » (Escudé, 2010 : 104). Mais force est aussi de constater aujourd'hui, après plus ou moins trente ans d'expérimentations dans le domaine de la didactique du plurilinguisme, que les bases scientifiques de cet espace conceptuel ne sont pas encore assez clairement définies de manière systématique, ce qui fait alors écho à la demande soulevée par la communauté académique intercompréhentiste pour opérer un travail épistémologique de fond sur ce concept (Ollivier, 2010).

Calvo del Olmo (2019) s'inscrit dans la même veine historiographique et la même méthodologie de recherche, dans une périodisation toutefois plus large puisqu'il s'agit, en outre, « d'examiner les sources documentaires fournies par plusieurs écrivains, philologues, linguistiques et pédagogues depuis le Moyen Âge » afin de « compléter [le] corpus théorique et d'élargir [l]es bases épistémologiques de l'ICLR » (Calvo del Olmo, 2019 : 124).

Ces deux articles ont ainsi amplement influencé notre pensée autour de ce concept et notre ligne de recherche sur ce dernier. Nous prétendons, en définitive, approfondir et explorer plus en détail ces sources documentaires relatives à l'émergence conceptuelle de l'ICLR. C'est pourquoi nous sommes partis, en premier lieu, de celles déjà mises en lumière dans ces deux travaux dans lesquels on retrouve d'ailleurs plus ou moins la même constellation d'auteurs, comme l'illustre la figure 9.

Cette constellation d'auteurs nous a donc servi de balises, en quelque sorte, pour orienter la phase de documentation et de constitution de notre corpus d'étude puisque « el primer problema que encuentra el historiógrafo de la lingüística es el de la disponibilidad y accesibilidad de los textos fuentes³¹ » (Swiggers, 2009 : 70). En ce sens, la méthode historiographique appliquée au concept d'ICLR telle que nous la concevons relève, de fait, de celle de toute historiographie, à savoir : documentation, assimilation

31.- « Le premier problème rencontré par l'historiographe de la linguistique est celui de la disponibilité et de l'accessibilité des textes sources » (traduit par nos soins).

critique et systématique de la documentation, intégration dans un cadre de traitement historiographique et confrontation avec la littérature secondaire (Swiggers, 2004 : 123).

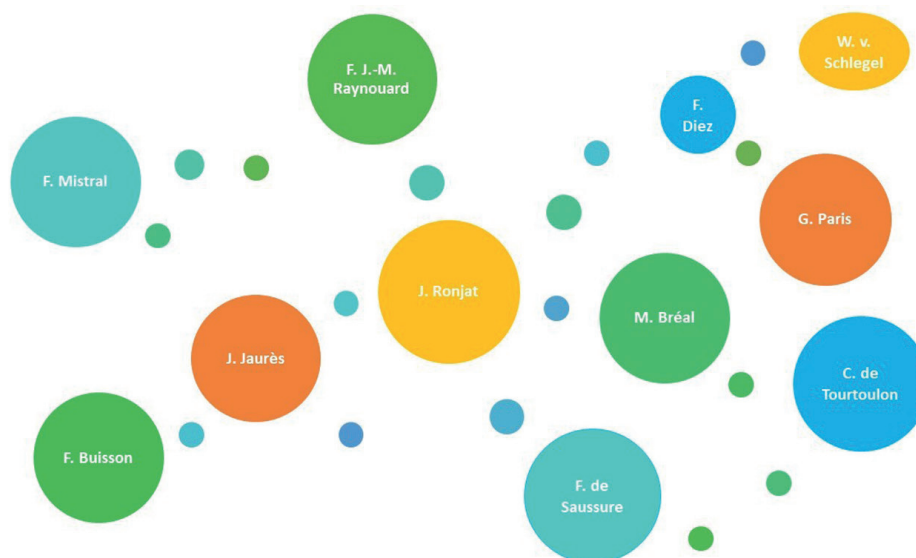


Figure 9. Constellation auctoriale de l'ICLR.

Élaboration personnelle à partir de Calvo del Olmo (2019) et Escudé (2010).

Voici donc la liste (à l'état brut) des auteurs sur lesquels nous nous sommes appuyés pour développer notre réflexion, classés par ordre chronologique en tenant compte de leur date de naissance :

- François Just Marie Raynouard (1761-1836)
- Jean Jacques Aimé Gilles Vayssier (dit l'abbé Vayssier) (1821-1874)
- Michel Bréal (1832-1915)
- Charles de Tourtoulon (1836-1913)
- Gaston Paris (1839-1903)
- Ferdinand Buisson (1841-1932) > Charles Marty-Laveaux (1823-1899)
- Ferdinand de Saussure (1857-1913)
- Jean Jaurès (1859-1914)
- Jules Ronjat (1864-1925)
- Antoine Meillet (1866-1936)

Nous ne nous attardons pas, pour l'instant, sur la présentation respective de ces derniers puisque nous y reviendrons en détail dans la troisième et dernière partie de notre thèse. Soulignons toutefois que tous ces intellectuels ont, d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, eu des rapports entre eux : que ce soit en termes de filiation et de fréquentation (maitre/disciple ; collègues), ou que ce soit sur l'appui, le renvoi ou la critique (donc nécessairement de la lecture) des travaux des uns et des autres. En ce

sens, on pourrait ainsi parler de microcosme de pairs dont la chaîne de transmission de connaissances et réflexions aurait favorisé le développement de l'idée d'ICLR.

Sur un axe temporel, suivant le cours naturel de l'histoire, nous pouvons dès lors représenter schématiquement l'organisation de notre corpus d'étude de la manière suivante :

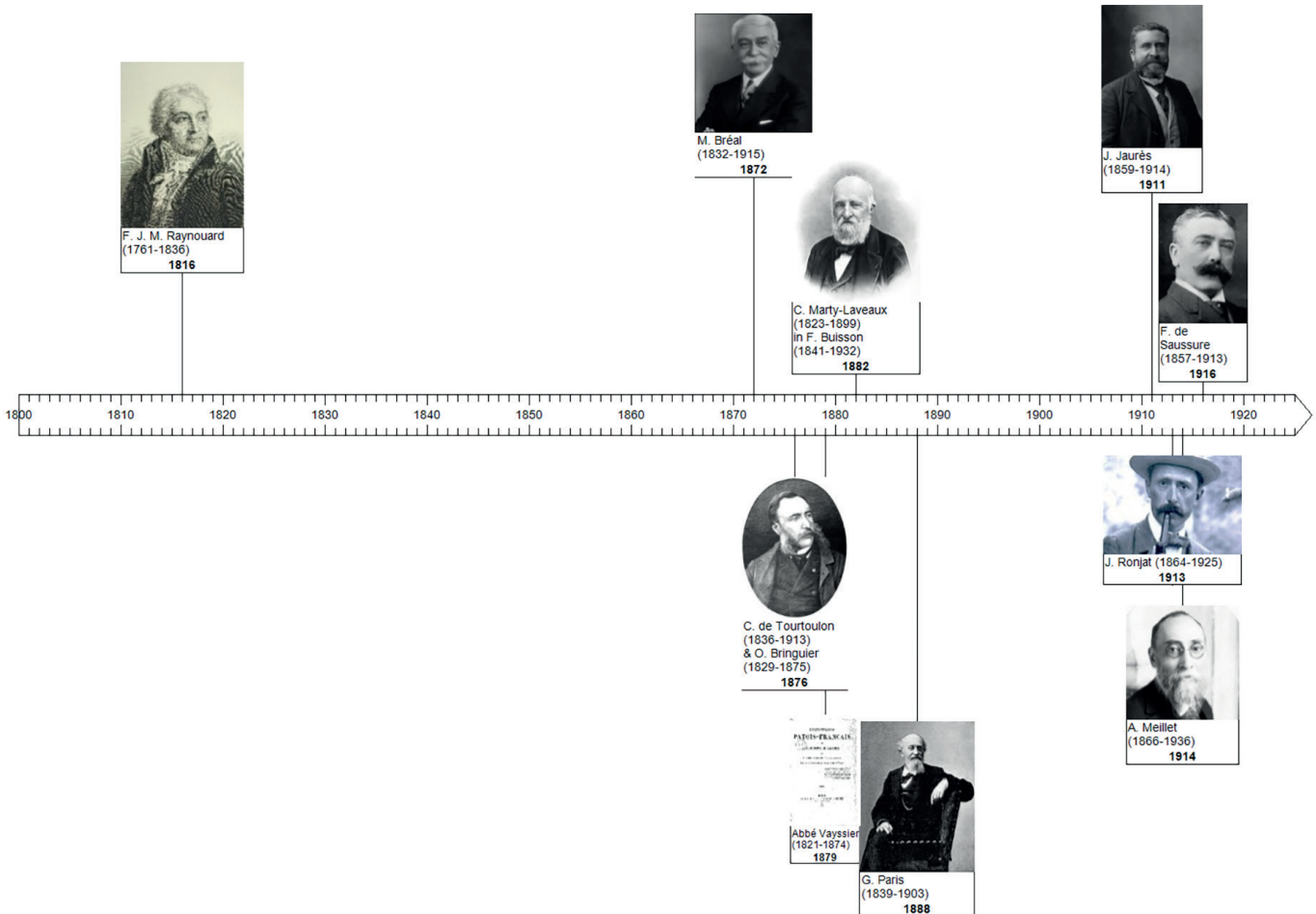


Figure 10. Frise chronologique du corpus d'étude.

Élaboration personnelle à l'aide de *FriseChronos*.

D'un point de vue méthodologique et métahistoriographique, plusieurs questions et problèmes ressortent de cet agencement et de ce que l'on cherche à retranscrire consciencieusement au travers de celui-ci. Avant d'entrer dans la phase d'analyse, de description et d'interprétation de notre corpus d'étude, nous souhaitons dès lors faire un point sur les limites et difficultés rencontrées face au processus de collation du corpus en question ainsi qu'à son traitement, sa modélisation et son exposition.

4.2.3. Points sur les limites et les difficultés rencontrées

L'entreprise historiographique et épistémologique dans laquelle nous nous sommes lancés relève d'une complexité qui tient avant tout à l'examen vaste et interdisciplinaire des sources documentaires concernant les racines de l'ICLR. Le corpus d'auteurs que

nous avons composé nous sert alors de base pour soutenir notre réflexion rétrospective sur les fondements de son espace conceptuel. En reprenant nos questions de recherche autour de la conceptualisation de l'ICLR – développement, formulation et diffusion de connaissances à son égard – nous nous sommes très vite rendu compte de la gageüre de l'entreprise et de certaines limites inhérentes à notre objet d'étude et à la méthodologie retenue.

En effet, nous avons exposé précédemment que nous nous intéressions à l'émergence du concept d'ICLR, tenant compte pour ce faire de son évolution et de sa polysémie au fil du temps, c'est-à-dire de ses différentes définitions et attestations parmi les contextes sociaux, politiques, culturels et scientifiques dans lesquels l'idée même d'ICLR fut élaborée et pensée. Or, cette perspective est gigantesque, presque labyrinthique, et dépasse nos forces et compétences personnelles dans les conditions qui furent les nôtres, mais aussi nos intérêts de recherche. Si la perspective historiographique « subordina la sistematización a la exhaustividad de la información³² » (Swiggers, 2004 : 113), encore faut-il poser clairement certaines limites méthodologiques.

La première est intervenue au moment de la réorientation de notre recherche où, sans concevoir et avoir pleinement conscience de ce qu'impliquait le travail historiographique, nous entreprenions d'analyser l'émergence conceptuelle de l'ICLR de manière plurilingue, au prisme des différentes traditions épistémologiques de/en langues romanes, c'est-à-dire (paradoxalement – puisque l'IC n'établit pas de hiérarchie entre langues et variétés de langues) des principaux États-nations de langues romanes hégémoniques (au Portugal, en Espagne, en France, en Italie). Globalement, nous souhaitions comprendre, décrire et expliquer comment le concept d'ICLR avait été conceptualisé, étudié, pensé et formulé en et parmi différentes langues romanes, au regard de l'espace géographique de la Romania, opérant alors une historiographie/épistémologie comparée sur ce concept. Nous avons cependant très vite réajusté notre ligne de mire et notre délimitation historiographiques autour du contexte et de la problématique de la France, de ses langues et de la proximité/du contact avec les autres langues romanes des pays limitrophes, puisque les questions – et la documentation nécessaire – soulevées par ce seul contexte, en langue française, nous ont semblé déjà suffisamment complexes, chronophages et fastidieuses. S'est posée notamment la question de la documentation des sources (plurilingues) de l'ICLR, de leur disponibilité et de leur accessibilité.

Restreint au contexte de la naissance de la Linguistique Romane, nous avons ainsi cherché à rassembler des sources monolingues sur un objet d'étude plurilingue, impliquant nécessairement plus d'une variété linguistique, la didactique de l'IC opérant d'ailleurs toujours un travail en variation de langues pour apprendre une langue qui est elle-même en variation. Mais même malgré cette limite linguistico-spatio-temporelle,

32.- « Subordonne la systématisation à l'exhaustivité de l'information » (traduit par nos soins).

nous avons mesuré une autre limite au fil de notre étude, du moins un certain risque, celui de l'éparpillement bibliographique, où la métaphore du labyrinthe fait pleinement sens puisqu'une lecture en appelle nécessairement d'autres, par jeu de références bibliographiques, de renvois et de contrexemples, d'argumentations et d'influences mais aussi, en quelque sorte, d'intertextes. Cela rejoint aussi le fait que la démarche historiographique appliquée au concept d'ICLR est, comme nous l'avons souligné, interdisciplinaire, à l'intersection de la linguistique et de sa méthodologie, de la didactique des langues, des politiques linguistiques, de la sociologie et de la philosophie des sciences, envisagées dans leur histoire. Néanmoins, même en se limitant à l'espace épistémologique de la France, le champ demeure considérable. C'est pourquoi, en amont de notre domaine de spécialisation universitaire, à savoir la Didactique des Langues et les Sciences du Langage, nous-mêmes provenant à l'origine des études littéraires et de la recherche en littérature comparée, nous avons tâché de nous documenter le mieux possible pour répondre de cette entreprise pluridisciplinaire, au fil des questions soulevées par « le problème des “relations entre langues” » (Swiggers, 2010b : 81) qu'illustre l'ICLR, et ce dans plusieurs dimensions.

Nous renvoyons, à ce titre, à Swiggers (2010b), qui nous a permis d'articuler notre cadre méthodologique à partir de notre point de vue historiographique et épistémologique sur l'ICLR, et de synthétiser différentes perspectives d'étude, de documentation et de réflexion qui se sont présentées à nous au gré de notre propre parcours de recherche. Il distingue notamment dans son article la didactique, « les différents aspects de la mise en pratique d'un enseignement (en l'occurrence, de langues : cela englobe les “faits et les contenus didactiques”) » (Swiggers, 2010b : 82), de ce qu'il appelle la didaxologie, entendue comme :

Diverses dimensions d'englobement de la didactique, dimensions qui sont successivement intégrées dans l'ordre suivant : (a) la didactique envisagée dans son histoire (histoire de la didactique), (b) la didactique comme objet d'une réflexion, au plan de la philosophie des sciences, méthodologiques et épistémologique, (c) la didactique (et aussi son histoire et son épistémologie) étudiée dans son « environnement global » (ce qu'on peut appeler, l'écologie de la didactique, parallèlement à ce qu'Einar Haugen a appelé « l'écologie du langage ») (Swiggers, 2010b : 82).

C'est alors la note de bas de page (n° 5) de cet extrait qui a attiré toute notre attention car elle résume la ramification de questions et de perspectives englobantes auxquelles nous avons été confrontées face au processus réflexif et opératoire du procès historiographique de l'ICLR :

La didaxologie devra adopter et adapter l'agenda établi par Haugen (1972) pour l'écologie linguistique :

1. Qui sont les locuteurs de la langue L ? (problème central de la démographie linguistique)
2. Quel est le domaine couvert par la langue ? (problème de sociologie linguistique)
3. Quelles sont les langues en concurrence dans le pays (dans la région) ? (question qui relève de la géographie des langues au sens littéral et des études de bilinguisme)
4. Quelles sont les variations internes de la langue ? (problème de dialectologie et de sociolinguistique)
5. La langue a-t-elle une tradition écrite, possède-t-elle une forme standardisée (cette question relève de plusieurs disciplines : philologie et histoire de la langue ; sociolinguistique ; linguistique prescriptive)
6. Quel soutien la langue reçoit-elle de l'autorité, de certaines organisations (nationales/internationales) ? (problèmes de glottopolitique et de didactique)
7. Quelle est la position des locuteurs à l'égard de leur langue, à l'égard de l'ensemble des langues utilisées dans le pays ? (il s'agit plus particulièrement de l'évaluation des indices de *status* et d'*intimacy*, ce problème relève de la sociolinguistique et de l'ethnolinguistique) » (*Ibid.* : 82).

Ces questions touchent et ont dès lors toutes à voir, à un certain niveau, avec la conceptualisation de l'ICLR, aux différents savoirs disciplinaires constitutifs de ce concept, ce que nous avons d'ailleurs cherché à illustrer dans la première partie au travers du cadre théorique et de l'écosystème épistémologique de ce dernier. Elles auront aussi orienté nos lectures pour ce faire, relevant alors des domaines de géographie des langues, des études du bi-/plurilinguisme, de dialectologie, de sociolinguistique, de didactique, de glottopolitique, etc. À cet égard, il nous faut souligner et remercier grandement l'aide et le soutien de nos directeurs de thèse dans l'accès à la documentation et le ciblage des sources à retenir, mais aussi l'aide financière octroyée par le laboratoire Cultures – Éducation – Sociétés (LACES EA 7437) de l'université de Bordeaux, auquel nous sommes rattachés, pour l'achat d'ouvrages sur lesquels nous nous sommes appuyés pour élaborer notre recherche.

Toujours est-il que nous sommes arrivés à un point, lors de la conduite méthodologique de notre étude, où il s'est avéré nécessaire de resserrer notre ligne et perspective d'investigation, de faire un choix, en somme, d'un modèle historiographique à suivre. En effet, comme le rappelle Swiggers (2004 : 118) :

La historiografía de la lingüística es una actividad que toma como objeto un conjunto de ideas (posiciones más o menos teóricas, actitudes lingüísticas, técnicas descriptivas). La actividad historiográfica es una actividad científica que estudia su objeto conforme a un tipo de modelización: si no hubiera modelización, el discurso historiográfico debería reproducir el objeto descrito.

En cada tipo de quehacer científico, es imprescindible una forma de modelización; si estudiamos, en cuanto historiógrafos, teorías lingüísticas, no podemos evitar construir una modelización de lo que ya son modelos (de lenguas, de la estructura del lenguaje).

Es necesario, pues, examinar que tipos de modelización han ocurrido y se presentan ahora en la historiografía (y especialmente en la historiografía de la lingüística)³³.

Dans cette perspective, et selon la typologie historiographique de Konrad Koerner que reprend Swiggers, il y aurait quatre types d'historiographie de la linguistique, pouvant s'imbriquer et se répondre les unes aux autres :

- a) una historiografía retrospectiva complaciente;
- b) una historiografía polémica;
- c) una historiografía de tipo antológico y “panoramic”, cuyo objetivo es “to delineate the development of western linguistic thought [...] with a view to indicating not only that our discipline has come a long way to gain those insights we now cherish and the methods we have developed, but also that we have all built, knowingly or not, on the findings of previous generations of linguists” (Koerner, 1999: 12);
- d) una historiografía metodológicamente consciente que se propone presentar “our linguistic past as an integral part of the discipline itself and, at the same time, as an activity founded on well-defined principles that can rival those of ‘normal science’ (Kuhn) itself with regard to soundness of method and rigour of application” (Koerner, 1999 : 12)³⁴ (Swiggers, 2004 : 118-119).

Ce qui est soulevé ici c'est la nécessité d'une « teoría tipológica de formas del quehacer historiográfico³⁵ » (*Ibid.* : 199), concernant les modes d'exposition, les formes de

33.- « L'historiographie de la linguistique est une activité qui prend pour objet un ensemble d'idées (positions plus ou moins théoriques, attitudes linguistiques, techniques descriptives). L'activité historiographique est une activité scientifique qui étudie son objet selon un type de modélisation : s'il n'y avait pas de modélisation, le discours historiographique devrait reproduire l'objet décrit.

Dans chaque type d'activité scientifique, une modélisation est indispensable ; si nous étudions, en tant qu'historiographes, des théories linguistiques, nous ne pouvons éviter de construire une modélisation de ce qui est déjà des modèles (de langues, de structure de la langue). Il est donc nécessaire d'examiner quels types de modélisation ont eu lieu et sont aujourd'hui présents dans l'historiographie (et en particulier dans l'historiographie de la linguistique) » (traduit par nos soins).

34.- « a) Une historiographie rétrospective complaisante ;

b) une historiographie polémique ;

c) une historiographie de type anthologique et “panoramique”, dont le but est de : “délimiter l'évolution de la pensée linguistique occidentale [...] afin d'indiquer non seulement que notre discipline a parcouru un long chemin pour parvenir aux idées que nous chérissons aujourd'hui et aux méthodes que nous avons développées, mais aussi que nous nous sommes tous appuyés, sciemment ou non, sur les découvertes des générations précédentes de linguistes” (Koerner, 1999 : 12) ;

d) une historiographie méthodologiquement consciente qui vise à présenter : “notre passé linguistique en tant que partie intégrante de la discipline elle-même et, en même temps, en tant qu'activité fondée sur des principes bien définis qui peuvent rivaliser avec ceux de la ‘science normale’ (Kuhn) elle-même en ce qui concerne la solidité de la méthode et la rigueur de l'application” (Koerner, 1999 : 12) » (traduit par nos soins).

35.- « Théorie typologique des formes de travail historiographique » (traduit par nos soins).

structuration de l'axe chronologique des objets étudiés et l'intentionnalité du geste historiographique. Nous assumons pleinement la longueur de la citation puisque nous touchons à un aspect théorico-méthodologique central :

En cuanto a modalidades de exposición, se puede distinguir entre una modalidad narrativa (basada esencialmente en el relato, según un orden cronológico, de “eventos”), una modalidad estructural (aquí el enfoque estructural puede situarse en la estructura de textos, o macrotextos, en la estructura de aspectos institucionales, en la estructura de teorías, o en la estructura de un campo de investigación), y una modalidad axiomática (que implica la distinción entre axiomas y aseveraciones derivadas). En la práctica, se encuentra muy a menudo una combinación de modalidades (y esto en relación con los aspectos estudiados por el historiógrafo). [...]

En cuanto a formas de estructuración, el problema fundamental es el de la periodización. Pienso que a la bipartición (clásica) entre una periodización externa (o minimalista) y una periodización interna (o maximalista) hay que añadir un tercer tipo, el de una periodización “entrelazada”, que hace justicia a la complejidad de la experiencia humana del tiempo : la experiencia “linear” del tiempo se combina con una experiencia no linear : la de procesos “laterales” y “compartidos”, la de procesos cíclicos, la de anticipaciones y de “recaídas” y recuerdos.

Además, la experiencia linear del tiempo es una experiencia de niveles (lineares) superpuestos: al tiempo de la experiencia individual se superpone el tiempo de nuestro grupo y ambiente, y sobre éste el tiempo global de la evolución de sociedades y de la evolución del género humano. Tenemos que tomar en cuenta esta “multiplicidad” de la experiencia humana cuando actuamos en cuanto historiadores y cuando estudiamos “periodos” del pasado. [...]

La concepción de una periodización entrelazada en la historia de la lingüística recibe un apoyo en la idea propuesta por el historiador Fernand Braudel de que hay que distinguir tres ejes de evolución cronológica : la duración larga, la duración media y la duración breve (*longue durée*, *moyenne durée*, *courte durée*).

En cuanto al “mensaje” del historiador, me parece que una tipología básica debería distinguir entre dos modalidades principales : (a) o el historiógrafo se atribuye a sí mismo la “misión” de informar, de relatar lo que ha acontecido, o mejor dicho lo que él ha establecido como resultado de su análisis, (b) o el historiógrafo (de la historia en general, o de la historia de disciplinas) se encarga de indicar a su público lo que le ha parecido “mejor” y “peor”, lo que le ha parecido más o menos “correcto”, más o menos “útil”. En el primer caso se puede hablar de enunciación “constativa”, de modalidad “neutral”, en el segundo caso de enunciación “evaluativa” y de modalidad “exhortativa” o “directiva”. Ahora bien : en ambos casos el historiador opera una selección, pero los criterios (implícitos y explícitos) así como los resultados de la selección/selectividad aplicada serán diferentes³⁶ (Swiggers, 2004 : 120-121).

36.- « En termes de modes d'exposition, on peut distinguer un mode narratif (basé essentiellement sur le récit chronologique des “événements”), un mode structurel (ici l'accent structurel peut être mis sur la structure des textes, ou macro-textes, sur la structure des aspects

En prenant en considération ces orientations métahistoriographiques, nous pouvons dès lors entrevoir différents axes problématiques inhérents à la technique historiographique et sur lesquels, en conséquence, nous nous sommes reposés pour concevoir et surtout dé-limiter notre propre démarche historiographique autour de l'ICLR.

Au regard de notre corpus d'étude, la question fondamentale est de déterminer finalement la dynamique des connaissances relatives à et constitutives de l'ICLR sur l'axe linguistico-spatio-temporel que nous avons défini, question particulièrement délicate et insidieuse puisqu'il ne faut pas nécessairement partir de l'hypothèse d'une ligne évidente de développement de connaissance suivant le cours naturel de l'histoire. La figure n° 10 que nous avons exposée précédemment est en ce sens problématique. Nous ne tenons pas à expliquer et justifier par celle-ci que de Raynouard à Schuchardt, l'idée d'ICLR se serait développée linéairement dans le temps grâce aux contributions respectives des intellectuels que nous avons retenus. Ou alors, il faudrait sinon considérer que l'histoire conceptuelle de l'ICLR est, en fin de compte, une histoire de personnes. Mais se pose alors le problème ou le risque de la canonisation des auteurs et/ou des textes, puisque comme le rappelle Swiggers (2004 : 122) :

institutionnels, sur la structure des théories, ou sur la structure d'un champ de recherche), et un mode axiomatique (impliquant la distinction entre les axiomes et les assertions dérivées). Dans la pratique, on trouve très souvent une combinaison de modalités (et ce en fonction des aspects étudiés par l'historiographe). [...]

En ce qui concerne les formes de structuration, le problème fondamental est celui de la périodisation. Je pense qu'à la bipartition (classique) entre une périodisation externe (ou minimaliste) et une périodisation interne (ou maximaliste), il faut ajouter un troisième type, celui d'une périodisation "entrelacée", qui rend justice à la complexité de l'expérience humaine du temps : l'expérience "linéaire" du temps se combine avec une expérience non linéaire : celle des processus "latéraux" et "partagés", des processus cycliques, des anticipations et des "rechutes" et souvenirs.

En outre, l'expérience linéaire du temps est une expérience de niveaux (linéaires) superposés : au temps de l'expérience individuelle se superpose le temps de notre groupe et de notre environnement et, par-dessus, le temps global de l'évolution des sociétés et de l'évolution de l'espèce humaine. Nous devons tenir compte de cette "multiplicité" de l'expérience humaine lorsque nous agissons en tant qu'historiens et que nous étudions des "périodes" du passé. [...] La conception d'une périodisation imbriquée dans l'histoire de la linguistique est confortée par l'idée avancée par l'historien Fernand Braudel qu'il faut distinguer trois axes d'évolution chronologique : longue durée, moyenne durée, courte durée.

Quant au "message" de l'historien, il me semble qu'une typologie de base devrait distinguer deux modalités principales : (a) soit l'historiographe s'attribue la "mission" d'informer, de relater ce qui s'est passé, ou plutôt ce qu'il a établi à la suite de son analyse, (b) soit l'historiographe (de l'histoire en général, ou de l'histoire des disciplines) se charge d'indiquer à son public ce qu'il a trouvé de "mieux" et de "moins bien", ce qu'il a trouvé de plus ou moins "correct", de plus ou moins "utile". Dans le premier cas, on peut parler d'énonciation "constative", de modalité "neutre", dans le second cas d'énonciation "évaluative" et de modalité "exhortative" ou "directive". Dans les deux cas, cependant, l'historien opère une sélection, mais les critères (implicites et explicites) ainsi que les résultats de la sélection/sélectivité appliquée seront différents » (traduit par nos soins).

Es un problema que el historiador ya encuentra en sus textos fuentes, y que no se puede esconder; pero, además, se trata de una posible defiguración que puede infiltrarse en el propio trabajo historiográfico. Quizás una senda ideal para mantener el control sobre este problema sea la opción historiográfica de describir la aparición y la evolución de "contenidos" teóricos (en el sentido general ya definido) en su contexto vital³⁷.

Dans cette perspective, Swiggers se réfère notamment aux travaux de Robert H. Robins, dont nous reprenons aussi la citation puisqu'elle nous semble particulièrement pertinente pour bien poser la complexité de la phase d'analyse, de description et d'interprétation de notre corpus :

Changes in scientific thinking and in scientific attitudes may arise from outside or from inside the science whose history is being traced. The existing state of a science, the starting point for any change is the product both of external and internal factors. The general contemporary intellectual and social context, whether favouring stability or encouraging change, is largely external to the particular science itself, although each science and branch of learning is a part of the whole context along with all the others and along with the general cultural attitude towards learning (...) Throughout the history of linguistics all these factors can be seen at work in different ages and among different groups, as the science experienced changes in its objectives, its methods, and its theoretical positions³⁸ (Robins, 1997 : 5 ; repris dans Swiggers, 2004 : 123).

Il nous faut dès lors avoir pleinement conscience de ces différents paramètres qui affectent ce type de travail historiographique, que ce soit sur la couverture, la perspective ou la profondeur de l'analyse, ce que Swiggers (2017 : 82) dénomme d'ailleurs la « conscience historiographique », à savoir « the reflexive attitude the linguistic historian has to adopt with respect to her/his object of study as a historical object³⁹ ». Dans notre cas, et nous l'avons déjà exposé, l'ICLR est à considérer dans sa réalité

37.- « Il s'agit d'un problème que l'historien rencontre déjà dans ses textes sources et qui ne peut être caché ; mais il s'agit également d'une défiguration possible qui peut s'infiltrer dans le travail historiographique lui-même. L'option historiographique consistant à décrire l'émergence et l'évolution des "contenus" théoriques (au sens général déjà défini) dans leur contexte vital constitue peut-être un moyen idéal de garder le contrôle sur ce problème » (traduit par nos soins).

38.- « Les changements dans la pensée et les attitudes scientifiques peuvent provenir de l'extérieur ou de l'intérieur de la science dont on retrace l'histoire. L'état actuel d'une science, point de départ de tout changement, est le produit de facteurs externes et internes. Le contexte intellectuel et social contemporain général, qu'il favorise la stabilité ou encourage le changement, est largement extérieur à la science elle-même, bien que chaque science et branche d'apprentissage fasse partie de l'ensemble du contexte avec tous les autres et avec l'attitude culturelle générale à l'égard de l'apprentissage (...) Tout au long de l'histoire de la linguistique, on peut voir tous ces facteurs à l'œuvre à différentes époques et parmi différents groupes, à mesure que la science a connu des changements dans ses objectifs, ses méthodes et ses positions théoriques » (traduit par nos soins).

39.- « L'attitude réflexive que l'historiographe linguistique doit adopter à l'égard de son objet d'étude en tant qu'objet historique » (traduit par nos soins).

doublement ancestrale, à la fois linguistique et didactique (cf. figure n° 7), qui se recroise en somme sur trois aspects :

1. our “mental grasp” of historical objects, in our case historical objects which carry “linguistic knowledge”;
2. our view of, and explanation for, the historical development of linguistic knowledge, as embodied in our historical objects;
3. our more distanced view of evolution”⁴⁰ (Swiggers, 2017 : 82).

On l’aura donc compris, une des limites de toute entreprise historiographique concerne le recours aux « catégories » d’analyse, c’est-à-dire « interpretative classificatory notions through which we analyse the process of history itself, the role of ‘actors’ in history (agents, producers, transmitters, witnesses, receivers, ...), and the specificity of ‘objects’⁴¹ » (Swiggers, 2017 : 83). Autrement dit, nous nous trouvons face à la nécessité de catégorisation, cette « forma sistematizante de conceptualización⁴² », dans notre examen de modélisations de l’idée l’ICLR, presque de moulagés, de formes de catégorisations très variées du passé, de 1816/1821 à 1913/1916, sur cette idée même. Comment, en définitive, rendre compte de cette dynamique presque mise en abyme ?

Ce sera là toute la problématique de notre démarche et de la perspective de notre entreprise, regroupant la pluralité des secteurs de l’historiographie linguistique (cf. figure n° 8) : épihistoriographie, bibliographie historiographique, historiographie descriptive, métahistoriographie. Nous y reviendrons au moment opportun à l’appui des textes sources et cibles que nous présenterons dans la prochaine et dernière partie de notre étude. Mais mentionnons, pour l’instant, et finalement, que cette dynamique d’évolution a souvent été conçue comme « el efecto natural del recorrido histórico, es decir la progresión temporal : la secuencia temporal de autores y de sus concepciones no solamente sería el eje evolutivo, sino también la explicación misma de la dinámica de este desarrollo⁴³ » (Swiggers, 2004 : 131-132).

40.- « 1. notre “saisie mentale” d’objets historiques, dans notre cas des objets historiques porteurs de “connaissances linguistiques” ;

2. notre vision et notre explication du développement historique de la connaissance linguistique, telle qu’elle est incarnée par nos objets historiques ;

3. notre vision plus distancée de l’évolution » (traduit par nos soins).

41.- « Les notions classificatoires interprétatives qui permettent d’analyser le processus historique lui-même, le rôle des « acteurs » de l’histoire (agents, producteurs, émetteurs, témoins, récepteurs...) et la spécificité des « objets » (traduit par nos soins).

42.- « Forme systématique de conceptualisation » (traduit par nos soins).

43.- « L’effet naturel du parcours historique, c’est-à-dire de la progression temporelle : la séquence temporelle des auteurs et de leurs conceptions serait non seulement l’axe de l’évolution, mais aussi l’explication même de la dynamique de ce développement » (traduit par nos soins).

Il est aussi possible de concevoir cette dynamique comme « consecuencia del “conflicto” entre varios modelos, entre ideas y principios divergentes⁴⁴ » (*Ibid.* : 132) ou encore comme relevant « una dialéctica recursiva (casi un movimiento pendular) entre varias actitudes : universalidad/particularismo; teoría/empirismo; realismo/idealismo, etc.⁴⁵ » (*Ibid.* : 132). Nous renvoyons aux travaux de Swiggers pour une approche plus approfondie sur la question, celui-ci ayant d’ailleurs proposé une vision moins unilatérale de la dynamique de l’histoire des connaissances linguistiques, résultat selon lui de divergences entre plusieurs couches qui constituent une activité scientifique, reprenant la comparaison qu’a élaboré Peter Galison d’une science et de son histoire à un mur composé de plusieurs couches, et conceptualisant à son tour un diagramme de l’historiographie linguistique composé de quatre couches – couche théorique, couche technique, couche documentaire, couche contextuelle/institutionnelle :

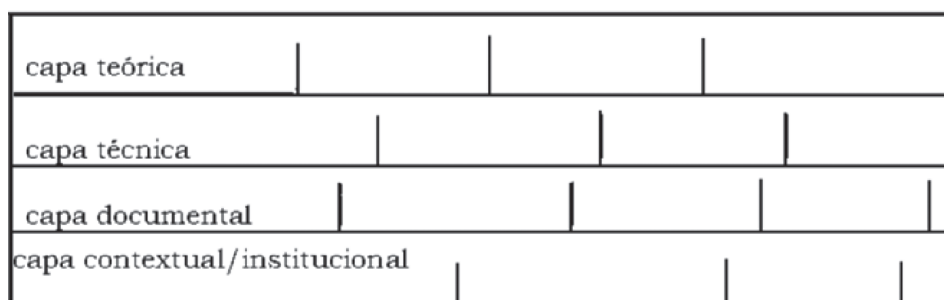


Figure 11. Digramme de l’historiographie linguistique selon Swiggers.

Swiggers, 2004 : 133.

La capa teórica corresponde a la visión global del lenguaje, a la concepción de las tareas y del estatus de la lingüística; la capa técnica incluye las técnicas de análisis (lingüístico/gramatical) y los métodos de presentación de los datos; la capa documental corresponde a la documentación lingüística y filológica (número de lenguas, tipos de fuentes y de datos) sobre la cual se basa el estudio la capa contextual e institucional corresponde al contexto cultural y a la contextura institucional (esta última se hace mas importante a medida que nos acercamos a la época moderna) de la reflexión y de la practica lingüísticas. La dinámica que se puede observar en la historia de las ciencias se explica por cambios de "superposición" entre las capas (se puede producir una evolución en una capa, mientras que en las otras capas no hay cambio conceptual o técnico), así como por cambios que se producen en varias capas (tal cambio "transversal" correspondería a lo que Kuhn había llamado "revolución"). El historiador debe ser sensible al aspecto discursivo del proceso científico : en general,

44.- « Conséquence d’un “conflit” entre divers modèles, entre des idées et des principes divergents » (traduit par nos soins).

45.- « D’une dialectique réursive (presque un mouvement de balancier) entre diverses attitudes : universalité/particularisme ; théorie/empirisme ; réalisme/idéalisme, etc. » (traduit par nos soins).

los cambios "conflictuales" dentro de una capa o a través de varias capas se acompañan de una "retórica de ruptura"⁴⁶ (Swiggers, 2004 : 133).

Sa conception nous intéresse ici concernant la nature multilatérale du développement proto-/pré-scientifique du concept d'ICLR telle que nous souhaitons l'analyser. Il nous faudra donc, pour ce faire, adopter un modèle descriptif-explicatif dans lequel un compte rendu stratifié de ce développement peut être façonné.

Nous sommes conscients de la forte teneur théorique de tout ce que nous venons de présenter mais cela nous semblait nécessaire pour délimiter proprement notre type d'objet historiographique ainsi que l'agenda de réflexions et praxis que nous suivrons prochainement à l'appui de notre corpus d'étude dont nous proposerons aussi une typologie en ouverture de la partie suivante sur le cœur de notre étude, à savoir l'analyse proprement dite des sources, tensions et variations épistémologiques de l'ICLR, au prisme d'une linguistique romane française encore naissante, non exempte elle-même de certaines tensions inter- et intranationalistes.

En définitive, le modèle historiographique que nous adoptons consiste, en un sens, « à faire l'histoire des lieux où se construit et se transmet le savoir linguistique (institutions savantes, établissement d'enseignement, édition, etc.) et celle des interprétations successives, controverses et débats » (Garcia, 2009 : 141) sur les pourtours conceptuels de l'ICLR, « d'une connaissance indirecte, par traces, par raisonnement » (*Ibid.* : 144), d'une connaissance par traces que l'on pourrait qualifier d'herméneutique, fondamentalement interprétante, par jeu de pistes aux confins du pluralisme interprétatif tout en gardant une certaine « vigilance épistémologique » (*Ibid.* : 150) pour ne pas légitimer non plus n'importe quelle interprétation de la dynamique conceptuelle de l'ICLR.

Dans cette perspective, Swiggers rapproche la méthodologie de l'historiographie linguistique à certains principes généraux de la « *grounded theory* » en sciences sociales (voir Swiggers, 2017 : 88) puisque :

46.- « La couche théorique correspond à la vision globale de la langue, à la conception des tâches et du statut de la linguistique ; la couche technique comprend les techniques d'analyse (linguistique/grammaticale) et les méthodes de présentation des données ; la couche documentaire correspond à la documentation linguistique et philologique (nombre de langues, types de sources et de données) sur laquelle se fonde l'étude ; la couche contextuelle et institutionnelle correspond au contexte culturel et au contexte institutionnel (ce dernier devenant plus important à mesure que nous approchons de l'ère moderne) de la réflexion et de la pratique linguistiques. La dynamique observée dans l'histoire des sciences peut s'expliquer par des changements « superposés » entre les couches (une évolution peut se produire dans une couche, alors qu'il n'y a pas de changement conceptuel ou technique dans les autres couches), ainsi que par des changements se produisant dans plusieurs couches (un tel changement « transversal » correspondrait à ce que Kuhn avait appelé une « révolution »). L'historien doit être sensible à l'aspect discursif du processus scientifique : en général, les changements « conflictuels » à l'intérieur d'une couche ou entre plusieurs couches s'accompagnent d'une « rhétorique de la rupture » (traduit par nos soins).

1. it starts from an (ideally exhaustive) set of data (relevant to the topic of study);
2. it approaches the data without specific biases – or, at least, the historiographer should control his biases and a priori assumptions;
3. it inspires research with openness to various, alternative approaches, both quantitatively and qualitatively;
4. it develops its analytical concepts in close relationship to the information contained in the data set, and the concepts are adapted, refined, and enriched in the process of investigation;
5. it follows an intersubjectively controllable research path, and guarantees research activities yielding (not always foreseen) results open to discussion;
6. it aims at comprehensive explanations, satisfying the requirements of appropriate contextualization, and of relevant data-linkage (in time and space);
7. it contributes to an increasing body of knowledge, itself constantly open to critical discussion⁴⁷.

Le processus de conceptualisation de l'ICLR, opérée dans le passé, sur la délimitation du contexte spatio-temporel qui nous intéresse, serait alors à considérer « as triggered by 'problematic situations' (the study object of linguistic historiographers essentially involves 'problems' in the historical course of the study of language)⁴⁸ », employant alors, pour la description, l'explication et la description de ce dernier, « the use of 'theoretical sampling' as a research strategy⁴⁹ » (Swiggers, 2017 : 89), définie par Corbin et Strauss (repris dans Swiggers, 2017 : 89) :

In theoretical sampling, it is concepts and not people, per se, that are sampled. So when researchers sample theoretically, they go to places, persons, and situations that

-
- 47.- « 1. elle part d'un ensemble (idéalement exhaustif) de données (pertinentes pour le sujet de l'étude) ;
 2. elle aborde les données sans préjugés spécifiques – ou, du moins, l'historiographe doit contrôler ses préjugés et ses hypothèses *a priori* ;
 3. elle inspire la recherche en s'ouvrant à diverses approches alternatives, tant sur le plan quantitatif que qualitatif ;
 4. elle développe ses concepts analytiques en relation étroite avec les informations contenues dans l'ensemble des données, et les concepts sont adaptés, affinés et enrichis au cours du processus d'investigation ;
 5. elle suit une voie de recherche contrôlable de manière intersubjective et garantit des activités de recherche produisant des résultats (pas toujours prévus) ouverts à la discussion ;
 6. elle vise des explications complètes, satisfaisant aux exigences d'une contextualisation appropriée et d'une mise en relation pertinente des données (dans le temps et dans l'espace) ;
 7. elle contribue à un corpus de connaissances croissant, lui-même constamment ouvert à la discussion critique » (traduit par nos soins).
- 48.- « Déclenchée par des "situations problématiques" (l'objet d'étude des historiographes linguistiques implique essentiellement des "problèmes" dans le cours historique de l'étude de la langue) » (traduit par nos soins).
- 49.- « L'utilisation de "l'échantillonnage théorique" comme stratégie de recherche » (traduit par nos soins).

will provide information about the concepts they want to learn more about. Unlike conventional methods of sampling, researchers do not go out and collect all the data before beginning the analysis. Analysis begins after the first data are collected. Data collection is followed by analysis. Analysis leads to concepts. Concepts generate questions. Questions lead to more data collection so that the researcher can learn more about those concepts. This circular process continues until the research reaches the point of saturation – that is, the point in the research when all major categories are fully developed, show variation, and are integrated⁵⁰ (Corbin & Strauss, 2015 : 135).

On mesure donc l'effet circulaire, plutôt même spiralaire, d'une telle démarche de recherche. Si nous avons précédemment exposé les auteurs sur lesquels nous allons nous attarder, ce ne sont pas vraiment eux, en tant que personnes, que nous allons « échantillonnés » dans notre corpus, mais les concepts, notions ou idées employés, définis ou critiqués par ces mêmes auteurs dans leurs travaux dont nous aurons seulement sélectionné quelques extraits saillants, « exemplaires », quant à leur réflexion sur l'ICLR dont le nom n'existait probablement pas encore mais dont la réalité était pleinement perceptible et même, pour beaucoup, vécue.

Il nous a semblé plus cohérent de présenter le corpus de textes retenus produits par ces auteurs dans la partie suivante, d'une part pour faciliter la lecture de notre étude mais aussi afin de bien indiquer, dans la mouvance de l'analyse, ce qui nous a semblé « correct » ou plus ou moins « utile » pour soutenir le processus même de notre analyse qui ne sera finalement que ce que Swiggers appelle une « interprétation conditionnelle ». Et l'explication en est simple :

On the one hand, all historiographical work is source-bound, and thus incomplete, and subject to change; on the other hand, it is always, to some extent, subjective, nondefinitive, and non-neutral. In other words, we have to be aware of the inevitable presence of “dark holes” in our documentation, and of “loose ends” in our analysis and synthesis. Or, put more briefly: historiographical work is always a matter of probabilistic approximation⁵¹ (Swiggers, 2017 : 89).

50.– « Dans l'échantillonnage théorique, ce sont les concepts et non les personnes, en soi, qui sont échantillonnés. Ainsi, lorsque les chercheurs procèdent à un échantillonnage théorique, ils se rendent dans des lieux, se mettent au contact des personnes et des situations qui leur fourniront des informations sur les concepts qu'ils souhaitent approfondir. Contrairement aux méthodes d'échantillonnage classiques, les chercheurs ne vont pas collecter toutes les données avant de commencer l'analyse. L'analyse commence après la collecte des premières données. La collecte des données est suivie de l'analyse. L'analyse conduit à des concepts. Les concepts génèrent des questions. Les questions conduisent à la collecte de données supplémentaires afin que le chercheur puisse en apprendre davantage sur ces concepts. Ce processus circulaire se poursuit jusqu'à ce que la recherche atteigne le point de saturation, c'est-à-dire le moment de la recherche où toutes les catégories principales sont pleinement développées, présentent des variations et sont intégrées » (traduit par nos soins).

51.– « D'une part, tout travail historiographique est lié aux sources, et donc incomplet, et sujet à des changements ; d'autre part, il est toujours, dans une certaine mesure, subjectif, non définitif et

D'autre part, notre objet d'étude est aussi foncièrement ambivalent du fait même de son double caractère historique, de son aspect biface, entre phénomène expérientiel, pratique sociale banale de communication, et didactisation (du moins perspectives et orientations réflexives de transposition didactique) de l'ICLR pour apprendre d'autres langues et favoriser le développement d'une telle intercompréhension, par la pratique. Cette ambivalence de l'ICLR, que nous pourrions (potentiellement) retrouver dans les textes sources que nous étudierons mais aussi au produit de notre propre activité historiographique, s'échelonnerait alors, toujours selon Swiggers (2017 : 90), sur trois niveaux :

1. **Form**: next to the “superficial” form of source texts, there often is a “deeper”, “hidden” form (e.g., a rhetorical dimension);
2. **Meaning**: next to their “literal” meaning, texts may have a “figurative” meaning;
3. **Function**: next to the “direct” function of texts, we have to take into account possible “indirect” function(s)⁵².

Ceux-ci doivent alors nous servir de cap et de cadre de réflexions méthodologiques et épistémologiques, car ils nous permettent déjà de définir notre programme de recherche et les questions, principes, critères pertinents pour compléter ce dernier.

En somme, nous retiendrons la formulation très judicieuse de Patrick Gargia (2009 : 152) selon laquelle :

Seule une histoire réflexive c'est-à-dire une histoire qui se pense à la fois de manière diachronique, dans l'histoire (c'est l'historiographie) et de manière synchronique, par rapport à d'autres modes de connaissances et à la mémoire (c'est l'épistémologie) peut offrir une alternative au modèle du roman national.

En entreprenant ce procès historiographique du concept d'ICLR délimité au seul contexte linguistico-spatio-temporel du traitement de ce phénomène au prisme de la comparaison des langues romanes produite en langue française, nous ne visons aucunement à promouvoir une forme de modèle historiographique national sur ce concept. Il y a plutôt l'idée que l'approche historiographique, tel que Swiggers (2010a : 8-9) l'a remarquablement fait apparaître :

As an interdisciplinary inquiry, based on solid methodological foundations, into the history of linguistics, it contributes to fundamental insights into the achievements (as

non neutre. En d'autres termes, nous devons être conscients de la présence inévitable de “trous noirs” dans notre documentation, et de “points faibles” dans notre analyse et notre synthèse. Ou, en termes plus brefs : le travail historiographique est toujours une question d'approximation probabiliste » (traduit par nos soins).

- 52.- « 1. Forme : outre la forme “superficielle” des textes sources, il existe souvent une forme “plus profonde”, “cachée” (par exemple, une dimension rhétorique) ;
 2. Sens : à côté de leur sens “littéral”, les textes peuvent avoir un sens “figuré” ;
 3. Fonction : outre la fonction “directe” des textes, nous devons prendre en compte une ou plusieurs fonctions “indirectes” possibles » (traduit par nos soins).

well as missed opportunities), rewarding pathways (as well as loose ends), principles (and pseudo-principles), techniques (as well as bricolages), theorems (and assumptions) that have marked the evolutionary course of man's interest in the basic metaphor conveying sense (and nonsense) to life: language. An all too human history of pride and prejudice⁵³.

Tout bien considéré, il s'agira de discerner les mécanismes culturels qui sous-tendent l'exercice de l'ICLR, brossant par-là « un véritable tableau du monde intellectuel » (Nicolai & Tabouret-Keller, 2011 : 11), et de son aspiration qui caractérisent, en profondeur, l'*épistémé* (au sens de Foucault) d'une société : celle de la France, de ses langues, notamment romanes, et de celles des sociétés voisines, porteuses inévitablement de conflits, avant tout politiques, mais aussi du même coup de concorde, de dialogue et de coopération.

53.- « En tant qu'enquête interdisciplinaire, fondée sur des bases méthodologiques solides, sur l'histoire de la linguistique, elle contribue à une compréhension fondamentale des réalisations (ainsi que des occasions manquées), des voies gratifiantes (ainsi que des impasses), des principes (et pseudo-principes), des techniques (ainsi que des bricolages), des théorèmes (et des hypothèses) qui ont marqué l'évolution de l'intérêt de l'homme pour la métaphore de base qui véhicule le sens (et le non-sens) de la vie : le langage. Une histoire trop humaine d'orgueil et de préjugés » (traduit par nos soins).

TROISIÈME PARTIE

ANALYSE DES DONNÉES : DU PROCÈS HISTORIOGRAPHIQUE DE L'INTERCOMPRÉHENSION ENTRE LANGUES ROMANES

Introduction

Après avoir défini les fondements théoriques de notre réflexion, exposé le contexte et décrit le processus et la conception méthodologique, nous passons dans cette partie à l'analyse de notre corpus d'étude, cœur du procès historiographique de l'ICLR.

Dans la deuxième partie autour du contexte et de la méthodologie, nous avons en effet énoncé que notre étude relève de la méthodologie de l'historiographie linguistique transposée au concept d'ICLR, dans une perspective qualitative, et que, pour cette même raison, son analyse repose sur le corpus élaboré à partir de travaux et de publications de différents auteurs ayant soulevé des réflexions épilinguistiques, rédigées en langue française, concernant la proximité/distance, la comparaison, l'analogie, la transparence des langues romanes, terreau fertile de la conceptualisation de l'idée linguistique et didactique de l'ICLR. Dans ce face-à-face avec les textes sélectionnés, entre lectures, relectures et interprétations, nous procédons alors à une analyse inductive de contenu thématique, de sources écrites donc, autour d'une pratique de communication orale, d'entre-langues parlées, de l'idée, de la représentation et de la transposition de cette pratique. Nous verrons, en outre, que l'examen des sources documentaires retenues mettra en lumière différentes composantes et orientations autour de la conceptualisation de cette pratique et de ce phénomène interlinguistique, relevant à la fois des propriétés structurelles, socioculturelles, historiques, philosophiques et glottopolitiques des langues romanes.

Nous présentons dans le chapitre 5 la procédure de collecte, de traitement et de restitution des données, partant de la typologie du corpus avant d'entrer dans le processus de thématisation de ce dernier. En effet, nous nous attardons d'abord au choix des textes et aux stratégies d'échantillonnages d'extraits de ces textes sur lesquels nous avons déployé notre analyse historiographique, tenant compte de choix d'unités de significations, d'unités de sens, au prisme d'identification, de catégorisation et d'articulation de thèmes généraux. Il s'agit ainsi d'un travail réflexif de (re)construction du parcours conceptuel de l'ICLR au prisme de la dynamique et des relations des instances productrices que nous souhaitons cartographier. Nous mettrons d'ailleurs en exergue les choix que nous avons effectués concernant le mode d'exposition de l'analyse de notre corpus, pour rendre compte du processus de construction des savoirs relatifs à ce concept.

Nous nous consacrons finalement dans le chapitre 6 au procès historiographique, à travers l'analyse du corpus, sous forme d'exposition thématique des sources, tensions

et variations épistémologiques de l'ICLR. Ce mode de traitement, d'exposition et de compte-rendu historiographique nous a semblé pertinent face à la complexité du concept en lui-même, tenant compte de sa double réalité linguistique et didactique, ainsi que de l'*instrumentarium* de l'historiographie de l'ICLR, de son appareil conceptuel de base et de sa dynamique. Nous présenterons en définitive les cinq grands thèmes et enjeux retenus qui serviront de jalons et de repères dans la (re)construction axiomatique de l'élaboration conceptuelle de l'ICLR, porteurs de savoirs (socio)linguistiques et didactiques, d'enjeux glottopolitiques, idéologiques et identitaires ainsi que de certains principes éthiques et réflexions philosophiques relevant du phénomène et de sa conceptualisation, de ce qui se joue finalement dans cet acte d'inter-compréhension et dans cette capacité fondamentalement humaine à (ne pas nécessairement vouloir) s'inter-comprendre.

Chapitre 5.

Catégories d'analyse : procédure et démarche

Ce chapitre expose le processus de catégorisation de notre corpus d'étude nécessaire à l'analyse historiographique de l'émergence conceptuelle de l'ICLR. Il pourra se lire comme le prolongement de la partie précédente (surtout du chapitre 4 : Filature méthodologique) consacrée au cadre et à la démarche méthodologiques puisque nous détaillons désormais le traitement de notre corpus au travers et au moyen de catégories d'analyse qui serviront aussi à la présentation de notre réflexion. Nous mettons en évidence d'abord la typologie des sources documentaires retenues, selon les procédures méthodologiques de la recherche bibliographique dans la construction de connaissance scientifique, puis la thématization de ces dernières illustrant à la fois la procédure de traitement et d'exposition du corpus et de son analyse historiographique.

5.1. Typologie des sources

Les sources documentaires (des auteurs précédemment exposés) sur lesquelles nous nous appuyons pour développer notre investigation historiographique, bien qu'elles aient toutes à voir, en un certain sens, avec l'idée même d'ICLR, au prisme d'une conscience d'une certaine identité romanophone, sont toutefois de nature hétérogène. Il s'agit certes de documents écrits, de publications relatives aux (variétés de) langues romanes, à leur comparaison et classification, à leur proximité, ressemblance et parenté, et parfois, comme nous le verrons, sur les prémices d'une didactisation de cette comparaison/proximité/parenté de ces langues. Mais ces mêmes documents ne relèvent pas tous des mêmes genres textuels et il convient donc de s'attarder sur cette diversité générique pour procéder à une typologie qui illustre et guide notre réflexion. À ce titre, on sait d'ailleurs, comme le relève Cellard (2008 : 295), que :

[...] o documento escrito constitui uma fonte extremamente preciosa para todo pesquisador nas ciências sociais. Ele é, evidentemente, insubstituível em qualquer reconstituição referente a um passado relativamente distante, pois não é raro que ele represente a quase totalidade dos vestígios da atividade humana em determinadas épocas. Além disso, muito freqüentemente, ele permanece como o único testemunho de atividades particulares ocorridas num passado recente¹.

1.- « [...] le document écrit est une source extrêmement précieuse pour tout chercheur en sciences sociales. Il est évidemment irremplaçable dans toute reconstitution concernant un passé relativement lointain, car il n'est pas rare qu'il représente la quasi-totalité des traces de l'activité humaine

Puisque nous cherchons à élaborer un compte-rendu de la manière dont l'ICLR fut primitivement appréhendée, façonnée et calibrée par la recherche en langue française, son « conditionnement (non absolu) par la “substance” (= les données langagières) et de l'activité de calibrage » (Swiggers, 2021 : 40), nous nous sommes donc attachés à collationner, à partir de notre corpus d'auteurs, un corpus de diverses publications de ces derniers cristallisant la matière de ces traitements. En effet, comme l'a très justement souligné Swiggers (2021 : 51) :

L'historiographie de la linguistique peut, et doit, étudier les contenus et les contextes de la pensée linguistique au long de son histoire. Dans la mesure où ces contenus et ces contextes sont « incarnés » dans des textes (conservés), on peut dire que pour l'historiographie de la linguistique les sources principales sont des textes « métalinguistiques » : il s'agit de textes qui sont fondés soit sur une théorisation soit sur une analyse de langues, ou de textes qui appliquent, d'une façon ou d'une autre, les produits de cette analyse.

C'est d'ailleurs en ce sens que nous avons pu précédemment parler de mise en abyme conceptuelle au sens où nous tablons notre analyse historiographique de l'ICLR sur des discours épilinguistiques, « incarnés » donc dans des textes, qui eux-mêmes procèdent d'une réflexion et d'une analyse sur le langage, les variétés de langues romanes et de (potentielles) actions de calibrage de l'IC perceptibles entre et au sein de ces dernières. La composition de notre corpus d'étude a ainsi consisté en quelque sorte à déterminer les textes et les thèmes fondamentaux de l'ICLR, comme le ferait un ouvrage d'histoire de la linguistique à l'exemple de celui de Bergounioux (1994). D'ailleurs, tels que l'expliquent Bauer & Aarts (2002 : 44-45) :

A palavra *corpus* (latim ; plural *corpora*) significa simplesmente corpo. Nas ciências históricas, ela se refere a uma coleção de textos. Pode ser definida como « um corpo de uma coleção completa de escritos ou coisas parecidas ; o conjunto completo de literatura sobre algum assunto... vários trabalhos da mesma natureza, coletados e organizados » (*Oxford English Dictionary*, 1989) ; ou como « uma coleção de textos, especialmente se for completa e independente (McArthur, 1992).

Outra definição de *corpus* é « uma coleção finita de materiais, determinada de antemão pela analista, com (inevitável) arbitrariedade, e com a qual ela irá trabalhar » (Barthes, 1967 : 96). Barthes, ao analisar textos, imagens, música e outros materiais como significantes da vida social, estende a noção de *corpus* de um texto para qualquer outro material. Em seu opúsculo sobre os princípios da semiótica ele reduz as considerações sobre seleção a poucas páginas. Seleção parece menos importante que análise, mas não pode ser separada dela. A arbitrariedade é menos uma questão de conveniência

à certaines époques. De plus, très souvent, il reste le seul témoignage d'activités particulières survenues dans un passé récent » (traduit par nos soins).

e, em princípio, mais inevitável. [...] Uma boa análise permanece dentro do *corpus* e procura dar conta de toda a diferença que está contida nele. En resumo, embora signifi-cados mais antigos de « corpo de um texto » impliquem a coleção completa de textos, de acordo com algum tema comum, mais recentemente o sentido acentua a natureza proposital de seleção, e não apenas de textos, mas também de qualquer material com funções simbólicas. Esta seleção é, até certo ponto, inevitavelmente arbitrária: a análise compreensiva tem prioridade sobre o exame minucioso da seleção².

On retiendra donc que la sélection des textes, bien que primordiale dans le processus historiographique, reste inévitablement arbitraire au sens où l'idée de complétude d'un corpus sur un objet/sujet/thème particulier est en quelque sorte chimérique, idéalement attrayante et souhaitable, mais moins importante que l'analyse élaborée à partir de ce dernier. Cela ne veut pas dire que le choix des textes est finalement superficiel ou insignifiant. D'ailleurs, c'est le recours aux textes qui permet d'élargir la connaissance d'objets dont la compréhension nécessite une contextualisation historique et socioculturelle, de même qu'il favorise l'observation du processus de maturation ou de l'évolution des individus, des groupes, des concepts, des connaissances, des comportements, des mentalités, des pratiques, etc. (Sá-Silva ; de Almeida & Guindani, 2009). Nous avons finalement choisi quelques (extraits de) textes auxquels nous avons reconnu à la fois un « intérêt théorique et une importance particulière pour la qualité de la réflexion qu'ils sont susceptibles d'introduire » (Nicolai & Tabouret-Keller, 2011 : 10).

Dans cette perspective, nous nous sommes tourné vers la méthodologie de recherche bibliographique, composante de la verve historiographique, en nous appuyant notamment sur les articles de Sasso de Lima & Tamasso Miotto (2007) et de Sá-Silva, de Almeida & Guindani (2009) que nous avons étudiés lors du séminaire *Pesquisas*

2.- « Le mot corpus (latin ; pluriel corpora) signifie simplement corps. Dans les sciences historiques, il désigne un ensemble de textes. Il peut être défini comme “un corps d'une collection complète d'écrits ou de choses semblables ; le corps complet de la littérature sur un sujet... divers travaux de même nature, collectés et organisés” (*Orford English Dictionary*, 1989) ; ou comme “un ensemble de textes, surtout s'il est complet et indépendant” (McArthur, 1992).

Une autre définition du corpus est “un ensemble fini de matériaux, déterminé à l'avance par l'analyste, avec un arbitraire (inévitabile), et avec lequel il va travailler” (Barthes, 1967 : 96). Barthes, en analysant les textes, les images, la musique et d'autres matériaux en tant que signifiants de la vie sociale, étend la notion de corpus d'un texte à tout autre matériau. Dans son opuscule sur les principes de la sémiotique, il réduit les considérations sur la sélection à quelques pages. La sélection semble moins importante que l'analyse, mais elle ne peut en être séparée. L'arbitraire est moins une question de commodité et, en principe, plus inévitable. [...] Une bonne analyse reste à l'intérieur du corpus et tente de rendre compte de toute la différence qu'il contient. En bref, alors que les sens les plus anciens de “corpus de textes” impliquent la collection complète de textes selon un thème commun, le sens plus récent accentue la nature intentionnelle de la sélection, et pas seulement des textes, mais de tout matériel ayant des fonctions symboliques. Cette sélection est, dans une certaine mesure, inévitablement arbitraire : l'analyse globale a la priorité sur l'examen de la sélection » (traduit par nos soins).

qualitativas e quantitativas no ensino/aprendizagem de línguas (juin-juillet 2020) administré par les professeures Sambugaro de Mattos Brahim et Kluge à l'UFPR. Modalité d'étude et d'analyse des documents scientifiques, que ce soient des livres, des revues, des articles et des essais critiques, des dictionnaires ou des encyclopédies, la recherche bibliographique est un type « de estudo direto em fontes científicas, sem precisar recorrer diretamente aos fatos/fenômenos da realidade empírica³ » (Oliveira, 2007 : 69). C'est d'ailleurs bien ce que nous avons entrepris, en nous mettant en contact direct avec des ouvrages, des articles ou d'autres documents écrits qui traitent de l'ICLR de manière plus ou moins revendiquée, sur la période qui nous intéresse, tout en gardant une certaine vigilance épistémologique puisque l'approche et l'approximation de l'objet – l'ICLR – sont à déceler et à interpréter à partir justement de sources bibliographiques :

Apresenta-se como um método de escolha e de verificação de dados; visa o acesso às fontes pertinentes, e, a esse título, faz parte integrante da heurística de investigação. Deve muito à História e, sobretudo aos seus métodos críticos de investigação sobre fontes escritas. Isso por que a investigação histórica ao pretender estabelecer sínteses sistemáticas dos acontecimentos históricos serviu, sobretudo, às ciências sociais, no sentido da reconstrução crítica de dados que permitam inferências e conclusões. Enfim, a possibilidade que se tem de partir de dados passados, fazer algumas inferências para o futuro e, mais, a importância de se compreender os seus antecedentes numa espécie de reconstrução das vivências e do vivido. Portanto, a pesquisa documental, bem como outros tipos de pesquisa, propõe-se a produzir novos conhecimentos, criar novas formas de compreender os fenômenos e dar a conhecer a forma como estes têm sido desenvolvidos⁴ (Sá-Silva, de Almeida & Guindani, 2009 : 13-14).

Il y a ainsi l'idée d'une dialectique, qui guide l'ensemble du processus d'investigation et d'analyse, « sempre considerando a contradição e o conflito; o 'devir'; o movimento histórico; a totalidade e a unidade dos contrários; além de apreender, em todo o percurso de pesquisa, as dimensão filosófica, material/concreta e política que envolvem seu objeto

3.- « D'étude directe des sources scientifiques, sans avoir recours directement aux faits/phénomènes de la réalité empirique » (traduit par nos soins).

4.- « Elle se présente comme une méthode de choix et de vérification des données ; elle vise à accéder à des sources pertinentes et, à ce titre, fait partie intégrante de l'heuristique de recherche. Elle doit beaucoup à l'Histoire et surtout à ses méthodes critiques de recherche sur les sources écrites. En effet, la recherche historique, en cherchant à établir des synthèses systématiques des événements historiques, a surtout servi les sciences sociales dans le sens d'une reconstruction critique des données permettant de tirer des inférences et des conclusions. En bref, la possibilité de partir des données du passé pour faire des déductions pour l'avenir et, en outre, l'importance de comprendre ses antécédents dans une sorte de reconstruction des expériences et de ce qui a été vécu. Par conséquent, la recherche documentaire, tout comme d'autres types de recherche, vise à produire de nouvelles connaissances, à créer de nouvelles façons de comprendre les phénomènes et à faire connaître la manière dont ils ont été développés » (traduit par nos soins).

de estudo⁵ » (Sasso de Limo & Tamasso Mioto, 2007 : 39). En cela, nous avons cherché à opérer un examen et une réflexion critique des textes retenus, soumettant à l'analyse toute interprétation préexistante de notre objet d'étude, rendant alors nécessaire :

[...] a revisão crítica dos conceitos já existentes a fim de que sejam incorporados ou superados criticamente pelo pesquisador. Trata-se de chegar à essência das relações, dos processos e das estruturas, envolvendo na análise também as representações ideológicas, ou teóricas construídas sobre o objeto em questão. É, portanto, um estudo aprofundado sobre a produção do conhecimento que envolve concretamente o objeto, e uma análise revolucionária porque a interpretação crítica do objeto adere a ele destrutivamente [...]. Desse modo, o conhecimento da realidade não é apenas a simples transposição dessa realidade para o pensamento, pelo contrário, consiste na reflexão crítica que se dá a partir de um conhecimento acumulado e que irá gerar uma síntese, o concreto pensado⁶ (*Ibid.* : 40).

On l'aura compris, il s'agit d'un processus hautement réflexif, dans lequel l'appréhension de l'idée d'ICLR, en germe, parfois abstraite, consiste en des approximations successives qui ne sont pas linéaires, à partir et au travers de sources bibliographiques, testamentaires, en quelque sorte, de la production de connaissances autour de cette idée et de sa double réalité, linguistique et didactique. Ce qu'expose Kruczynski (2004) nous semble alors particulièrement éclairant pour rendre compte de notre approche historiographique :

L'historien procède à l'étude dans le temps d'un objet (matériel ou abstrait). Le temps exploré par son enquête n'est pas celui qui s'écoule depuis la nuit des temps jusqu'au sien, mais le temps d'existence de son objet. Or l'historien ne peut concevoir ce temps que grâce aux sources attestant l'existence de son objet. C'est parce qu'un objet historique a existé qu'il existe des sources qui en témoignent, mais pour l'historien, c'est parce que des sources existent que l'objet peut exister. Sans sources, pas d'objet, pas de temps, pas d'historien. Dans sa pratique, l'historien doit en premier lieu réfléchir au temps des sources. Le temps des sources, c'est avant tout leur datation. Que celle-ci

5.- « En tenant toujours compte de la contradiction et du conflit, du “devenir”, du mouvement historique, de la totalité et de l'unité des contraires, en plus d'appréhender, tout au long de la recherche, les dimensions philosophiques, matérielles/concrètes et politiques impliquant l'objet d'étude » (traduit par nos soins).

6.- « L'examen critique des concepts existants afin que le chercheur puisse les intégrer ou les dépasser de manière critique. Il s'agit d'aller à l'essentiel des relations, des processus et des structures, en impliquant également dans l'analyse les représentations idéologiques ou théoriques construites sur l'objet en question. Il s'agit donc d'une étude approfondie de la production de connaissances qui implique concrètement l'objet, et d'une analyse révolutionnaire parce que l'interprétation critique de l'objet y adhère de manière destructive [...]. Ainsi, la connaissance de la réalité n'est pas la simple transposition de cette réalité à la pensée, elle consiste au contraire dans la réflexion critique qui s'opère à partir d'un savoir accumulé et qui va générer une synthèse, la pensée concrète » (traduit par nos soins).

soit relative ou absolue, cette datation des documents utilisés pour l'étude d'un objet historique conditionne toujours la détermination des limites temporelles de l'étude, quand elle ne l'impose pas. Le temps des sources, c'est encore celui qu'elles parcourent jusqu'au présent de l'historien. Il n'est jamais « sans histoire », car c'est celui qui organise les évolutions de forme et de contenu de ces sources : les transformations, les dégradations, etc. De plus, si les sources sont connues, accessibles à la conscience des hommes, l'historien doit considérer la place qu'elles ont occupée au fil du temps, comme il doit étudier leur exploitation historiographique en parallèle. Dès lors, la notion de temporalité des sources apparaît évidente : le temps des sources est un temps daté, mouvementé, accidenté, rythmé par des facteurs qui le périodisent. C'est un temps pluriel, et sa pluralité peut s'organiser en termes chronologiques. La temporalité première de l'objet d'une étude historique, celle qui est définie par et au cours de son existence même, est l'objectif de l'étude. Cependant, c'est la maîtrise de la temporalité des sources qui permet primitivement à l'historien d'avancer vers son objectif. Quelles relations entretiennent ces chronologies distinctes, celle des sources et celle de l'objet qu'elles permettent d'étudier ? (Kruczynski, 2004 : 147-148)

Dans notre cas, nous étudions, *mutatis mutandis*, le calibrage conceptuel de l'ICLR, entendue comme une réalité concrète de la *praxis* communicative de l'être humain et comme clé didactique pour entrer dans l'apprentissage d'autres langues relativement proches. La conceptualisation de cet objet, au prisme du contact de langues, peut dès lors relever d'une abstraction puisque, comme le rappelle Auroux (2013 : 6), « il ne s'agit pas d'un objet simple et évident, insensible aux variations historiques de l'idéologie, de la science ou, [...] de la politique linguistique et de la construction d'un outillage cognitif ». D'ailleurs, il est davantage question d'investiguer sur le temps de préexistence de l'ICLR, grâce à des sources bibliographiques attestant de son approximation et de son appréhension, alors même que sa réalité ne portait pas nécessairement de nom, celle-ci n'étant pas dénommée comme telle avant la formulation du terme en 1913 par Jules Ronjat.

Dans cette perspective, il nous a fallu suivre une séquence de procédures qui, selon Salvador (1986), repris dans Sasso de Lima & Tamasso Miotto (2007 : 40-41), comprend quatre phases d'un processus continu, « onde cada etapa pressupõe a que a precede e se completa na seguinte, a saber⁷ » :

1. Préparation du projet de recherche : étudier les fondements théoriques de l'ICLR au prisme de sa double réalité pragmatique, de la manière dont elle a été appréhendée, décrite, pensée et calibrée dans le terreau de la méthode comparative et de l'institutionnalisation française de la Linguistique Romane, par qui, comment, selon quelles orientations épistémologiques voire idéologiques ; projet que nous avons condensé dans la

7.- « Où chaque étape présuppose celle qui la précède et s'achève dans la suivante, à savoir » (traduit par nos soins).

formulation de nos questions de recherche (cf. en introduction et dans le chapitre 4 de la deuxième partie, plus spécifiquement dans le sous-chapitre 4.2.2. *Aspects méthodologiques de l'historiographie du concept d'ICLR*).

2. Collecte de la documentation, par l'adoption de critères qui délimitent l'univers de l'étude et guident la sélection du matériel, ce que nous avons présenté précédemment (thématique, linguistique, spatio-temporel), « envolvendo dois momentos distintos e sucessivos: levantamento da bibliografia e levantamento das informações contidas na bibliografia. É o estudo dos dados e/ou das informações presentes no material bibliográfico⁸ » (*Ibid.* : 40-41).

3. Analyse de la documentation : phase où l'on sort de l'exploration de matériels et de documents pertinents pour l'étude afin d'entrer dans l'examen du contenu des énoncés sélectionnés.

4. Synthèse intégrative : « o produto final do processo de investigação, resultante da análise e reflexão dos documentos » (*Ibid.*), de par la pluralité de lectures de ces derniers et des annotations que nous avons prises sur nos différents carnets de recherche, dans un mouvement spiralaire, de va-et-vient, de lectures successives, de prises de notes, de relectures, de mises en parallèle, de relectures encore, jusqu'à la proposition d'une synthèse intégrative.

Attardons-nous désormais sur le passage de la phase 2 à la phase 3, de la collecte et sélection des textes au traitement et à l'analyse de ces derniers. Dans une première étape d'exposition, nous présentons pour l'instant, dans l'ordre chronologique des auteurs retenus, selon la liste précédemment exposée, les différentes sources que nous avons sélectionnées, classées ici-bas par années de publication :

François Just Marie Raynouard (1761-1836)

- 1816. *Grammaire romane, ou grammaire de la langue des troubadours*. Paris : Imprimerie de Firmin Didot.
- 1821. *Grammaire comparée des langues romanes de l'Europe Latine*. Paris : Imprimerie de Firmin Didot.

Jean Jacques Aimé Gilles Vayssier (dit l'abbé Vayssier) (1821-1874)

- 1879. *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron*. Rodez : Imprimerie E. Carrère.

Michel Bréal (1832-1915)

- 1872. *Quelques mots sur l'instruction publique en France*. Paris : Hachette.
- 1878. *L'enseignement de la langue française. Les Conférences pédagogiques faites aux instituteurs délégués à l'Exposition Universelle de 1878*. Paris : Librairie Ch. Delagrave.

8.- « Comprenant deux moments distincts et successifs : le relevé de la bibliographie et le relevé des informations contenues dans la bibliographie. Il s'agit de l'étude des données et/ou des informations présentes dans le matériel bibliographique » (traduit par nos soins).

- 1882. Langue maternelle. In Buisson, F., *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, t. 2, partie 2. Paris : Hachette, p. 1120-1122.
- 1886. Comment on apprend les langues étrangères, conférence faite à l'Association scientifique le 27 février 1886. *Revue internationale de l'enseignement*, XI, p. 235-255.
- 1891. Le langage et les nationalités. *Revue des deux mondes*, p. 615-639.

Charles de Tourtoulon (1836-1913)

- 1876 (avec Octavien Bringuier, 1829-1875). *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl. Rapport destiné au ministre de l'Instruction publique des cultes et des beaux-arts*. Paris : Imprimerie nationale.
- 1890. Des dialectes, de leur classification et de leur délimitation géographique, communication au Congrès de philologie romane de Montpellier. *Revue des langues romanes*, 34, p. 130-175.

Gaston Paris (1839-1903)

- 1857. Lettre à Amédée Durande du 18 janvier 1857 (apud Bähler, *Gaston Paris et la philologie romane*, Genève, Droz, 2004, p. 41).
- 1888. Les parlers de France. Lecture faite à la séance générale de clôture du Congrès des Sociétés savantes, le samedi 26 mai 1888. *Revue des patois gallo-romans – T2*, p. 161-175.

Charles Marty-Laveaux (1823-1899) > Ferdinand Buisson (1841-1932)

- 1882. Langues Romanes. *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, t. 2, partie 2. Paris : Hachette, p. 1926-1927.

Ferdinand de Saussure (1857-1913)

- 1916. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot & Rivages (éd. 2016).

Jean Jaurès (1859-1914)

- 1911. L'éducation populaire et les « patois ». *La Dépêche – 15 août 1911*.
- 1911. Méthode comparée. *Revue de l'Enseignement Primaire – 15 octobre 1911*.

Jules Ronjat (1864-1925)

- 1897. Promenade en Norvège. *Annuaire du Club Alpin Français*, 24^e année. CAF/Hachette, p. 412-472.
- 1909. La langue provençale, ses limites géographiques, ses dialectes. *Revue de Provence et de Langue d'Oc*, p. 177-184.
- 1913. *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Mâcon : Protat frères.

Antoine Meillet (1866-1936)

- 1911. Différenciation et unification dans les langues. *Scientia*, IX, p. 402-419.
- 1914. Le problème de la parenté des langues. *Scientia*, XV, p. 76-101.
- 1916. Sur le sens linguistique de l'unité latine. *Revue des Nations latines*, I, p. 179 et suiv.

Notre corpus se compose alors de 10 auteurs, entre la fin du XVIII^e siècle et l'aube du XX^e siècle, et de 22 publications au total, ce que synthétise la figure suivante :

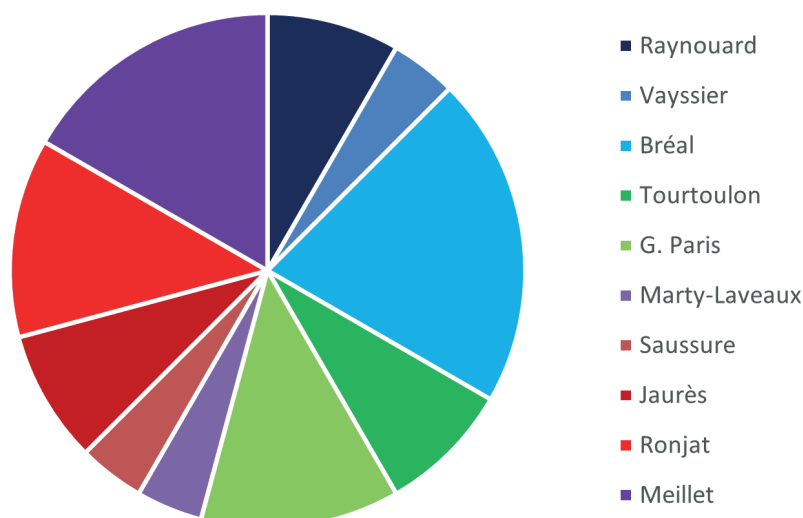


Figure 12. Distribution du corpus d'étude.

Élaboration personnelle.

Néanmoins, la variété générique de ces mêmes sources requiert un effort de typologisation, au sens où le classement et la répartition de ces dernières par type(s), « entre différents genres textuels d'ordre métalinguistique » (Swiggers, 2021 : 50), est partie prenante, en quelque sorte, du processus de documentation, d'analyse et donc d'interprétation historiographique. En ce sens, sur ces 22 publications, nous avons procédé à des regroupements entre celles-ci, principalement d'ordre générique. Nous comptabilisons et distinguons ainsi :

- Les 2 grammaires comparées de Raynouard (1816, 1821) ;
- 2 dictionnaires : celui de l'abbé Vayssier (1879), bilingue, sous forme de glossaire patois-français, et celui-ci de F. Buisson autour de la Pédagogie avec l'entrée « Langues Romanes » de Marty-Laveaux dans la première édition de 1882 et l'entrée « Langue Maternelle » rédigée par Bréal ;
- 1 thèse : celle de Ronjat en 1913 ;
- 1 lettre : celle de G. Paris à Amédée Durand (1857) ;
- 4 articles de presse/divulgation dont ceux de Jaurès (1911) et ceux de Ronjat (1897 ; 1909) ;
- 2 ouvrages scientifiques : celui de Bréal (1872) et le *CLG* de Saussure (1916) ;
- 4 retranscriptions de communications orales, conférences ou autres interventions publiques lors de congrès ou événements particuliers à vocation scientifique : celle de G. Paris (1888), celles de M. Bréal (1878 ; 1886), celle de Tourtoulon (1890) ;
- 1 rapport d'étude ministérielle : celui de Tourtoulon & Bringuier (1876) ;
- 4 articles scientifiques : 1 de Bréal (1891), et 3 de Meillet (entre 1911 et 1916).

Dans le même ordre d'idées, nous pouvons rendre compte de la variabilité générique de notre corpus à l'image de la figure suivante :

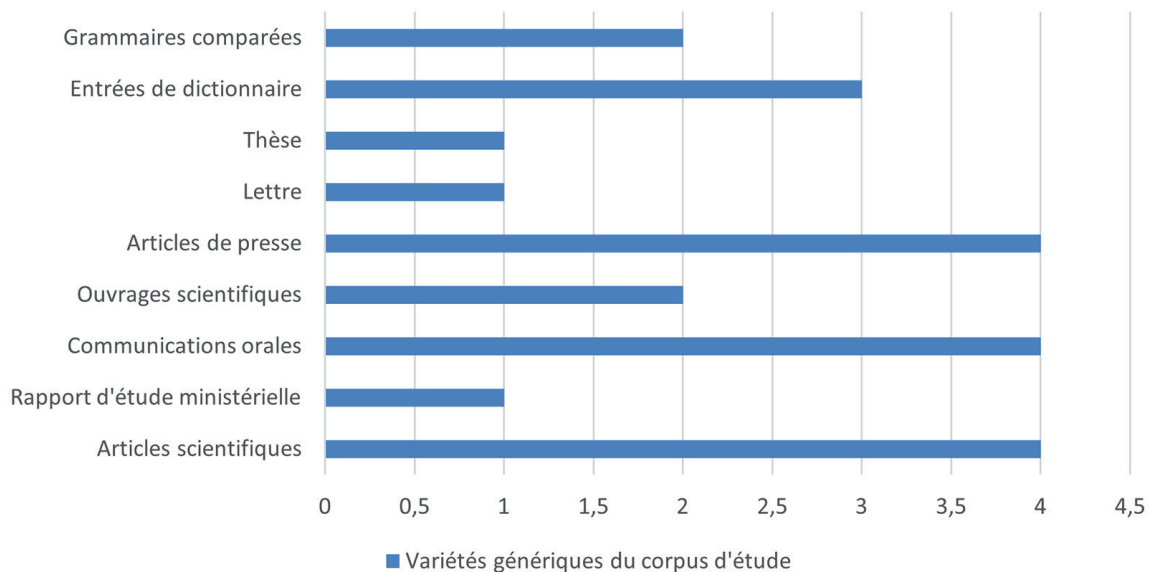


Figure 13. Typologie générique du corpus.
Élaboration personnelle.

On ne s'étonnera guère, face à cette hétérogénéité des publications retenues, de constater le grand nombre d'articles scientifiques étant donné que c'est principalement par leur intermédiaire, à travers eux et en eux-mêmes, en tant que canaux de diffusion de la recherche, que nous avons cherché à décrypter la conceptualisation de l'ICLR. Il est en est de même pour les thèses, les ouvrages ayant un caractère scientifique, les communications orales, dictionnaires et grammaires comparées, qui sont aussi des formes canoniques de réalisations académiques. Soulignons à ce titre que nous nous sommes principalement attardés sur les préfaces et les discours introductifs de ces travaux étant donné que ce sont souvent à travers eux qu'un auteur pose et condense les fondements de sa réflexion, ses conceptions théoriques, ses objectifs de recherche et sa méthodologie pour y parvenir ainsi que les thèmes qui seront développés.

Toutefois, nous avons délibérément inclus d'autres formes de canaux de diffusion de savoirs, de connaissances et de réflexions, relevant peut-être moins de la verve académique, et donc en un sens moins formellement « scientifique », comme le sont les articles de presse ou de divulgation et les correspondances épistolaires privées. Ces derniers ont alors peut-être moins de valeur « théorique » par rapport aux autres variétés génériques relevant de la production scientifique institutionnalisée mais elles n'en demeurent pas moins porteuses de valeur historiographique, surtout concernant les prémisses d'une idée linguistique et didactique dont l'identité n'était pas encore clairement établie.

D'autre part, il faut tenir compte du fait que sur la période sur laquelle nous travaillons, la recherche académique ne se développait pas selon les mêmes modalités

qu'à l'époque actuelle. Par exemple, les revues scientifiques, dans lesquelles sont publiés aujourd'hui articles, comptes-rendus et autres travaux du canon de la recherche, se sont systématisées dans leur forme codifiée et standardisée autour des années 1970, notamment en ce qui concerne les références bibliographiques et l'indexation de chaque revue. Entre le XIX^e et le XX^e siècle, ce n'est pas tant qu'elles n'existaient pas, mais elles se sont développées à partir de l'idée et de la forme des revues de presse. Elles n'avaient tout simplement pas le même format ni les mêmes exigences. Dans le même ordre d'idées, on peut être surpris que notre corpus soit composé uniquement de figures masculines mais cela tient avant tout, et regrettablement, à des facteurs sociaux, culturels et institutionnels qui ont prévalu dans le passé au sens où les femmes ont été pendant très longtemps exclues de l'éducation formelle et des institutions académiques, à cause de discriminations patriarcales et de préjugés de genre. Longtemps et trop longtemps, leur accès aux études supérieures et aux postes académiques leur était tout simplement refusé, et même lorsque cela fut finalement le cas, force est de constater que leurs contributions ont souvent été minimisées, voire attribuées à leurs collègues masculins. En ce sens, nous sommes revenus sur les traces de l'ICLR selon les formes génériques de la recherche dite scientifique telles qu'elles pouvaient apparaître sur cet espace-temps, c'est-à-dire principalement à partir des relations et des échanges d'un groupe d'intellectuels européens, réduit par rapport à aujourd'hui, en gardant ainsi à l'esprit que ce que nous appelons de nos jours la science, la recherche scientifique, universitaire ou académique et les acteurs de cette dernière n'avaient pas la même conformation à leur époque.

Pour autant, il sera particulièrement intéressant de mettre en parallèle ou en contraste, à la fois les différentes publications des différents auteurs, entre elles, mais aussi celles d'un seul et même auteur. C'est d'ailleurs en cela que nous pourrions analyser certaines conceptions et positions individuelles, parfois ambivalentes, et donc (glotto)politiques puisqu'ayant trait à la reconnaissance et au registre de l'hétérogénéité linguistique (Becker, del Valle & Knauer, 2022), à la valeur du contact et de la comparaison des langues (romanes) et d'un possible calibrage de l'IC entre et parmi celles-ci.

Si l'on s'intéresse désormais plus en détail à l'examen du contenu de ces publications, donc à la phase 3 concernant l'analyse de la documentation, il nous faut ainsi souligner que la lecture s'est présentée comme principale technique d'investigation « pois é através dela que se pode identificar as informações e os dados contidos no material selecionado, bem como verificar as relações existentes entre eles de modo a analisar a sua consistência⁹ » (Sasso de Lima & Tamaso Miotto, 2007 : 41). Il va dès lors de soi que nous

9.- « Car c'est grâce à elle que l'on peut identifier les informations et les données contenues dans le matériel sélectionné, ainsi que vérifier les relations existantes entre elles afin d'analyser leur cohérence » (traduit par nos soins).

avons effectué des lectures successives, au pluriel, telles que le conseille Salvador (1986 ; repris dans Sasso de Lima & Tamaso Mito, 2007 : 41) :

- a) une **lecture de reconnaissance**, rapide, afin de localiser et sélectionner les sources susceptibles de présenter des informations et/ou des données concernant notre objet d'étude : l'ICLR ;
- b) une **lecture exploratoire**, également rapide, pour vérifier l'intérêt des sources sélectionnées selon l'objectif de notre étude : la conceptualisation de l'ICLR ;
- c) une **lecture sélective**, pour déterminer les sources qui compte vraiment en les reliant directement à l'objectif de notre recherche, et ainsi en écartant certaines ;
- d) une **lecture réflexive ou critique**, guidée par des critères déterminés du point de vue de l'auteur de la publication, afin d'organiser et de synthétiser l'information qu'elle contient, et pour comprendre notamment les affirmations de l'auteur et les raisons de ces affirmations ;
- e) une **lecture interprétative**, la plus complexe, dont le but est de mettre en relation les idées exprimées dans l'œuvre ce qui implique dès lors l'interprétation des idées de l'auteur mise en relation avec l'objectif de notre étude.

La lecture nous aura ainsi servi d'instrument de travail pour identifier et déterminer certains thèmes, concepts et considérations pertinentes pour la compréhension de l'appréhension et de la conceptualisation de l'ICLR à partir des sources retenues. Toutefois, nous devons confesser que nous avons vite été submergés par l'ampleur du travail, donc des (re)lectures à faire compte tenu du volume de notre corpus. C'est pourquoi nous avons cherché à élaborer un script de lecture dans le but de procéder à un examen approfondi des œuvres sélectionnées, en l'appliquant séparément à chaque œuvre. À ce titre, Sasso de Lima & Tamaso Mito (2007 : 42) ont notamment suggéré le script suivant sur lequel nous nous sommes appuyés et dont nous proposons la traduction suivante :

a) **Identification de l'œuvre**

- Référence bibliographique complète ;
- Localisation de l'ouvrage – lieu où il peut être trouvé (bibliothèques, bases de données électroniques, etc.), ce qui facilite la recherche d'informations.

b) **Caractérisation de l'œuvre**

- Thème central – met en évidence le thème principal abordé ;
- Objectif du travail – permet de vérifier si l'objectif proposé dans le travail correspond au thème central ;
- Concepts utilisés – permet d'identifier les références conceptuelles présentes dans le travail et de vérifier si elles sont pertinentes pour l'objet d'étude proposé ;
- Paradigme théorique ;

- Cadre théorique – permet de vérifier le cadre utilisé par l'auteur et le lien de ses propositions, en observant le paradigme supposé.
- c) **Contributions du travail à l'étude proposée** – consiste en un registre de réflexions, questionnements et orientations soulevés par la lecture du travail, ainsi que l'indication de la manière dont ils peuvent être utilisés dans l'élaboration du texte final.

Selon ce script de lectures, la collecte de données peut ainsi concourir à la fois à une meilleure définition de notre objet d'étude, à savoir le calibrage conceptuel de l'ICLR, puisque les informations sont obtenues provisoirement, revenant sur chaque source pour obtenir des informations supplémentaires, et à l'approfondissement, au cours de l'analyse, de certains aspects qui pouvaient se révéler encore confus ou contradictoires. D'autre part, le suivi de ce scénario de lectures nous aura permis de réduire davantage notre corpus, au sens où pour arriver à un nombre raisonnable d'œuvres pour la réalisation de notre analyse et de notre réflexion, nous avons distingué, après coup : des sources principales, les textes fondamentaux concernant les prémices de l'ICLR, ceux que nous avons déjà exposés précédemment avec les références bibliographiques complètes (ce qui renvoie au premier point, a. identification de l'œuvre), et des publications, des travaux que nous n'avons finalement pas retenus, soit des mêmes auteurs que nous avons sélectionnés, soit d'autres figures auctoriales telles que Frédéric Mistral ou Hugo Schuchardt auxquels nous renverrons et sur lesquels nous nous appuierons cependant pour mener notre analyse historiographique, toutefois moins dans le détail.

Ce qui nous a semblé davantage primordial concerne les deuxième et troisième points, de la caractérisation de chaque source à leur contribution pour notre étude. Pour ce faire, et partant de ce schéma, nous avons dès lors cherché à faire ressortir des thèmes centraux communs à l'ensemble de notre corpus, malgré des objectifs singuliers propres à chaque texte, ces mêmes thèmes étant, comme allons le voir, caractéristiques de l'idée d'ICLR.

5.2. Thématization des sources

Dans la procédure de traitement et d'exposition des données, et ainsi du compte-rendu historiographique des prémices de l'ICLR, nous avons procédé à une thématization des sources sélectionnées, selon certains enjeux inhérents à ce concept qui sont ressortis après de multiples lectures de ces dernières. Il s'agit là d'un choix délibérément assumé face, tout d'abord, au volume du corpus ; face, ensuite, à la complexité de l'appareillage et de la technique historiographiques ; face, finalement, à l'idée même d'IC, de ses orientations et oscillations sémantiques, de ce qu'elle tend à signifier et

de ce à quoi elle renvoie, touche et représente en termes d'unités de sens et d'apports définitionnels, et ce, dès l'origine de son appréhension.

Par thématisation, nous entendons donc un processus de l'activité mentale visant à rendre compte de schèmes centraux, de noyaux sémantiques et d'enjeux fondamentaux dans la constitution d'une idée développée dans un discours, un écrit ou un ouvrage. Cela renvoie ainsi, par extension, à la « pensée constituant le sujet principal des propos, le centre des préoccupations, l'objet de la réflexion, de l'activité d'une personne ou d'un groupe de personnes », comme l'indique la notice lexicographique du mot « thème » d'après le CNRTL. Cela a tout à voir, en ce sens, avec l'établissement de catégories d'analyse dans la démarche qui est la nôtre, à savoir explorer, rappelons-le, les fondements, tensions et variations sémantiques et épistémologiques d'une réalité qui a tardé à porter un nom malgré son existence séculaire.

De quoi traitent finalement les sources documentaires que nous avons retenues ? Qui sont leurs auteurs et quels rapports entretenaient-ils entre eux ? En quoi ont-ils pu mettre en lumière le phénomène d'ICLR et en quoi ont-ils pu favoriser son appréhension, sa conceptualisation et donc sa reconnaissance en tant que réalité et en tant qu'objet d'étude digne d'existence, d'intérêts et d'instructions ? Afin de répondre à ces questions de recherche, nous avons donc cherché à catégoriser notre corpus autour de thèmes en quelque sorte consubstantiels à l'ICLR. Nous comprenons, en ce sens, la thématisation comme une forme de catégorisation : n'est-ce pas d'ailleurs le propre finalement de l'activité scientifique ? Mais pour ne pas entraver ou anticiper notre compte-rendu historiographique, nous voudrions dans un premier temps arriver à esquisser ces divisions thématiques et flux de tendances, tout en en profitant pour présenter les auteurs du corpus, avant de nous y plonger en profondeur dans le chapitre suivant.

En ce sens, on pourrait d'ores et déjà distinguer deux pendants intrinsèques à l'idée d'ICLR que nous avons déjà débusqués, à savoir sa réalité linguistique d'une part, et son pendant didactique de l'autre. Ce dualisme inhérent à l'ICLR a ici toute son importance et il est flagrant au regard de notre corpus. Pour exemplifier notre propos, nous avons créé un nuage de mots en reprenant les termes principaux des titres de chaque œuvre de notre corpus (figure 14).

Cet agencement lexical laisse bien transparaître deux pôles sémantiques. D'abord un pôle linguistique, lié à l'étude de la *langue* (*française, d'oc, d'oïl, provençale, etc.*), des *langues* (*romane[s]*), des *dialectes*, des *patois*, des *parlers*, de la *langue maternelle*, des *langues étrangères*, concernant leur *grammaire*, leur *syntaxe*, leur *délimitation* et leur *classification*, leur *parenté*, entre *différenciation* et *unification*. Puis un pôle didactique, davantage tourné vers l'*éducation*, l'*instruction*, la *pédagogie* et des questions de *méthode* (d'enseignement et d'apprentissage de ces langues et de la prise en compte – ou non – de cette diversité de langues, dialectes, patois, etc.).



Figure 14. Nuage des mots-clés du corps d'étude.

Élaboration personnelle à l'aide de *nuagedemots.co*

En effet, la plupart des auteurs sur lesquels nous travaillons sont des intellectuels qui se sont adonnés à l'étude du langage humain et (des mécanismes) des langues, notamment romanes : des linguistes donc. Il peut être toutefois impropre d'employer ce terme de *linguiste* au sens où le champ même de la linguistique n'était pas encore pleinement institutionnalisé et uniforme sur notre période d'étude, du moins elle était en phase de l'être à partir des années 1870, ce qu'a notamment rendu compte Gabriel Bergounioux (1984 ; 1998). À ce titre, celui-ci a d'ailleurs montré que :

L'institutionnalisation de la linguistique dans l'enseignement supérieur est traversée par une ambiguïté qui se retrouve dans les deux emplois du terme « linguiste », par quoi on désigne tantôt un professeur de langue étrangère – angliciste, germaniste, hispaniste... – même s'il se consacre pour l'essentiel à la littérature ou à la civilisation, tantôt un spécialiste du langage et des langues (la linguistique générale) sans que celles-ci aient besoin d'être spécifiées. Les comparatistes qui s'étaient définis dans un premier temps plutôt comme des philologues ou des grammairiens afin de se différencier de leurs prédécesseurs apparaissent à partir des années 1870 comme les représentants attirés d'une profession qu'ils sanctionnent notamment par l'investissement de la Société de Linguistique de Paris (fondée en 1866) (Bergounioux, 1998 : 22).

Cela illustre pleinement le flottement épistémologique de la Linguistique encore naissante en France, entre étude du langage et des langues et enseignement/apprentissage du langage et des langues, de la part des « linguistes », dans un mouvement qui s'échelonne du marché civil au marché étatique (Bergounioux, 1984), et il n'est dès lors pas anodin de constater que les auteurs de notre corpus puissent avoir à la fois soulevé des réflexions relevant de ces deux versants, linguistique et didactique,

puisque ces derniers sont intimement corrélés dès les débuts de cette science du langage « française ». Rien de plus commode, finalement, à ce que l'objet et l'étude du langage et des langues soient directement impliqués dans les problématiques ayant trait à l'enseignement/apprentissage de ce même langage et de ces mêmes langues.

De Raynouard à Meillet, on perçoit amplement cette institutionnalisation et professionnalisation de la linguistique avec la constitution d'un véritable « marché » dans ce domaine, l'ouverture de postes académiques au sein des universités, du Collège de France ou de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) créée en 1868 à partir du modèle universitaire allemand, ainsi qu'avec la création de revues de linguistique française : le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, créée en 1864, dont les premiers secrétaires étaient Michel Bréal, Antoine Meillet et Joseph Vendryes ; la *Revue des langues romanes*, créée en 1870, dont Charles de Tourtoulon fut le vice-président et l'animateur principal ; et la revue *Romania* fondée en 1871 par Paul Meyer et Gaston Paris. C'est aussi que, comme l'explique Bergounioux (1984 : 38-39) :

De 1865 à 1885, la linguistique française a porté sa réflexion de la délimitation de l'objet linguistique aux limites de l'objet linguistique. À partir de 1865, la fraction comparatiste du marché de la linguistique a procédé à un travail continu de démarcation :

- démarcation entre le linguistique et le non-linguistique, c'est-à-dire entre la langue et les autres systèmes d'identité symbolique des locuteurs (race, nationalité, religion...), entre le langage et ses formes de représentation (écriture, orthographe, littérature), entre le plan de l'expression et le plan du contenu ;
- démarcation entre les savants qui désenchantent les études littéraires et les mondains qui conservent leur attachement à une vision romantique de l'histoire, de la langue et de la littérature ;
- démarcation sociale entre les jeunes chercheurs, laïques et républicains, dont le patriotisme, universalisé dans la figure de la science, refuse le morcellement de la nation et son infériorité face à l'Allemagne, et les universitaires traditionnels, plus âgés, attachés aux études classiques, catholiques et conservateurs, tenants de la supériorité de la littérature sur la linguistique et du « goût » français sur le pédantisme germanique. Le marché de la linguistique se divise non seulement sur la conception de la langue mais aussi sur la définition du patriotisme, les comparatistes reprenant les théories allemandes contre l'Allemagne, les mondains refusant tout ce qui est allemand, fût-ce de la science. (Bergounioux, 1984 : 38-39).

Cette triple démarcation a ainsi tout à voir avec des revendications nationales et nationalistes, surtout à une époque marquée par de lourdes tensions entre la France et l'Allemagne, comme en témoignent la guerre de 1870 et la Grande Guerre de 14-18. Il faut donc tenir compte de ce contexte pour comprendre ces oscillations entre ouverture à autrui, regards et inspirations vers/de l'extérieur et repli sur soi, renfermement voire déchirement intérieur, presque identitaire, et délimitation de frontières, génératrices

de tensions et de conflits, que ce soit concernant le rapport de la France et des langues parlées sur son territoire, que ce soit au sujet de la France en tant que domaine politique et national ou concernant finalement l'image et le capital symbolique du rayonnement de la langue française et de la France.

C'est dire, en cela, qu'un retour sur l'Histoire, en général, et sur l'histoire de la linguistique et de la didactique des langues, en particulier, sur l'axe temporel de notre d'étude, peut nous permettre de soutenir le processus de thématization de notre corpus et donc de notre analyse historiographique. De manière générale, nous pouvons donc distinguer en reprenant la chronologie de Bergounioux qui nous semble à propos pour ce faire (1994 : 11-12) :

avant 1810 : il n'y a pas de rupture avec les idées du XVIII^e siècle, que ce soit dans la formation scolaire qui privilégie les humanités gréco-latines, ou en grammaire. Celle-ci, très influencé par la philosophie des Lumières – Rousseau a composé, par exemple, un *Essai sur l'origine des langues* (1781, posthume) –, est issue de la *Grammaire générale et raisonnée* d'Arnauld et Lancelot (1660), dite aussi « Grammaire de Port-Royal ». Par ailleurs, l'ambitieuse politique du pouvoir royal en Méditerranée et en Extrême-Orient, de François Ier à Louis XIV, a conduit à la création, au Collège de France et auprès de la Bibliothèque nationale, de quelques enseignements de langues orientales, essentiellement la trilogie du Moyen-Orient : turc, arabe, persan.

de 1810 à 1860 : un petit nombre de philologues allemands, Schlegel, Bopp, les frères Grimm, Pott, proches de la philosophie du mouvement romantique, et en réaction à la philosophie rationaliste du XVIII^e, développent une théorie du langage comme expression de l'âme d'un peuple. Ils accompagnent ainsi la découverte majeure de la linguistique du XIX^e siècle : le comparatisme. Les cultures ne constituent pas des isolats séparant des groupes humains mais au contraire, elles sont issues d'une histoire qui rapproche, dans la même *famille* de langues (le choix du terme a son importance), des peuples dispersés sur toute la terre. La réception de ces thèses en France reste très limitée.

de 1860 à 1880 : avant 1860, l'enseignement des langues reste académique, dominé par le latin et le grec ; après 1880, les orientations qui prévaudront jusqu'aux années 1960 sont en place. Ce bouleversement est dramatisé par les interprétations opposées que donnent les partisans de l'ancien système et ceux du nouveau à ce qui fut un traumatisme social : la défaite de 1870. Mais, dans le même temps, d'autres interrogations sollicitent la linguistique sur ses marges : distribution planétaire des langues et des cultures, histoire du monothéisme à la lumière du déchiffrement des écritures cunéiformes, conformité de la méthode historique en grammaire en regard de modèles darwinien ou logiciste...

de 1880 à 1914 : un ensemble de réformes, conduites de 1867 à 1886, a réorganisé l'enseignement supérieur et la recherche en sciences humaines. Par la redéfinition des

contenus des examens et concours, elles permettaient, en dépit de fortes résistances, une implantation du comparatisme dans les grandes écoles et certaines facultés.

après 1914 : une autre époque commence, marquée par les charniers de la Première Guerre mondiale. L'absence d'une génération, disparue dans le conflit, fige d'autant plus le champ de la linguistique que la génération sacrifiée est celle qui devait prendre la relève des jeunes comparatistes des années 1870. Il ne reste qu'Antoine Meillet (1866-1936), un maître de grand talent qui régent avec intransigeance et dogmatisme toute la linguistique en France.

On ne peut manquer d'opposer à sa férule, à ses exigences de clarté et d'achèvement, à sa volonté pédagogique et à son autoritarisme, la fragilité d'une publication posthume, parue en 1916. Sans avoir pu s'arrêter à une formulation, sans avoir même envisagé l'édition de son travail, Saussure fondait le structuralisme et le modèle d'une linguistique d'après le comparatisme dans son *Cours de linguistique générale*.

Dans cette perspective, si l'on revient sur la figure 10 (p. 168), on peut nettement percevoir trois moments distincts, et donc trois groupes, trois générations d'auteurs, sur la période qui nous intéresse, correspondant, *grosso modo*, au développement de la Linguistique en tant que science, de la fin de la grammaire universelle au début du XIX^e siècle aux précises du structuralisme au début du XX^e siècle. Nous proposons la figure suivante pour schématiser davantage cette évolution :

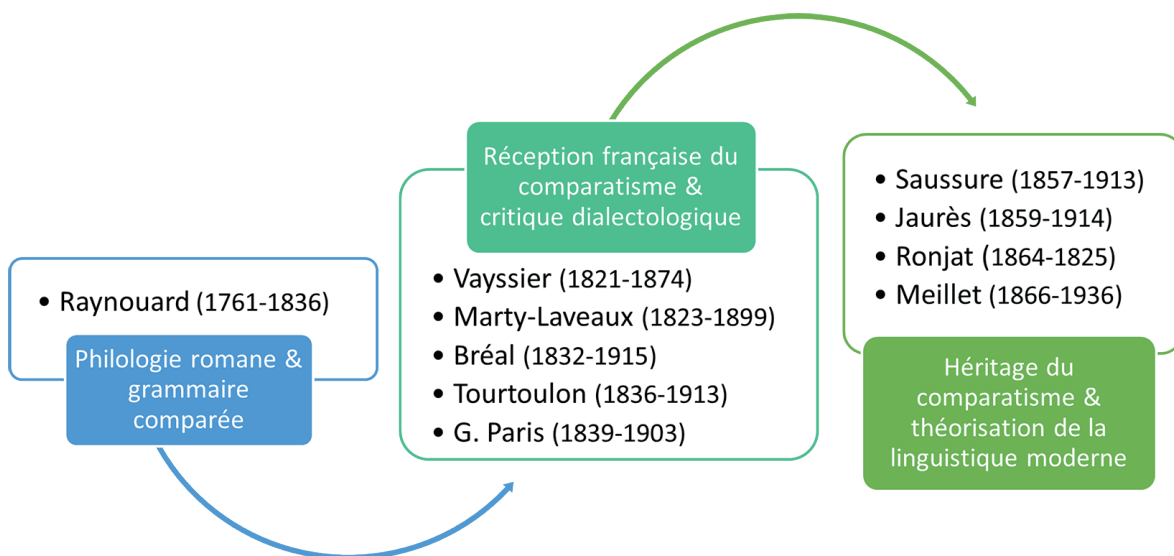


Figure 15. Schématisation de l'évolution de la linguistique en France au prisme du corpus.

Élaboration personnelle.

Apparaît en premier lieu Raynouard (1761-1836), au passage des XVIII^e et XIX^e siècles, dont les travaux s'inscrivent dans le champ de la philologie romane et de la grammaire comparée, « un domaine d'étude ainsi qu'une orientation de la linguistique qui ont consisté à établir des liens de parenté existant entre deux ou plusieurs idiomes éloignés

dans le temps et, le plus souvent, dans l'espace » (Sarfati, 2020 : 13). Raynouard est en effet avant tout philologue, résultat de son temps et de la tradition philologique du XVIII^e siècle qui existait alors en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre, c'est-à-dire qu'il s'est intéressé à l'étude des langues dans leur dimension historique au travers de textes, principalement littéraires, et non dans leur concrétude orale et interactive entre locuteurs ou groupes d'interlocuteurs. En attestent ses *Choix de poésies originales des troubadours*, ouvrage publié à Paris entre 1816 et 1821, en six volumes, consacré à l'ancien occitan. Sa *Grammaire romane, ou grammaire de la langue des troubadours* (1816) et sa *Grammaire comparée des langues romanes de l'Europe latine* (1821) en sont également témoins. Dans ces dernières, il a constaté des ressemblances entre le portugais, l'espagnol, le français, l'italien, et des variétés de langues moins reconnues, puis précisé des règles de correspondances et d'analogies entre ces dernières, par accumulation et description de faits dans des documents anciens :

Les œuvres de Raynouard occupent en effet une place importante dans le développement de la discipline, dans la mesure où elles apportent quantité de matériaux à la connaissance des langues et des littératures romanes médiévales, avant tout du provençal et de la poésie des troubadours ; dans la mesure aussi où le traitement de ces matériaux par le philologue témoigne d'une approche historique et comparative déjà assez bien développée, en dépit du caractère erroné de la thèse de départ, selon laquelle toutes les langues néo-latines seraient nées, non pas directement du latin vulgaire, mais d'une langue romane primitive, identifiée, du moins au début, jusqu'en 1836, au provençal (le « roman » de Dante). Raynouard compare en effet une douzaine de langues et parlers romans selon vingt-trois critères avant tout lexicographiques et morphologiques, en s'en tenant pourtant aux lettres et non pas à la prononciation – sons et accents – des mots (Bähler, 2004 : 64-65).

On remarque qu'il a mené ses recherches en dehors de l'université¹⁰, c'est-à-dire sans avoir été rattaché à aucune institution académique qui ait pu soutenir ses travaux, ce qui fait écho à l'analyse de Bergounioux en parlant de marché civil aux origines de la science du langage. Civil, Raynouard l'est certes, mais il jouit toutefois d'un certain pouvoir, de privilège et de reconnaissance dus à sa condition d'homme politique – il a été élu à l'Assemblée législative, fut avocat auprès du barreau d'Aix – et d'homme de lettres – il a été élu à l'Académie française – bien que ne faisant pas partie de l'élite parisienne, sa langue maternelle n'étant d'ailleurs pas le français, mais le provençal. Ses recherches érudites sur la langue du Midi et la comparaison des langues romanes serviront d'ailleurs « de premier modèle aux romanistes allemands, Schlegel et Diez notamment »

10.– Il est en effet, à l'époque comme aujourd'hui, tout à fait possible et légitime de se lancer dans une recherche en dehors du milieu universitaire mais cela n'est toutefois pas donné à tout le monde puisqu'encore faut-il en avoir les moyens – notamment financiers – d'une part, et les capacités de l'autre.

(Bergounioux, 1994 : 53), ainsi qu'à quelques philologues français, dont François Guessard qui fut son secrétaire et qui enseigna par la suite la philologie romane à l'École des Chartes. L'épisode anecdotique fondateur raconte que Diez reçut de la main de Goethe l'ouvrage de Raynouard, qu'il lut, et qu'en ce sens Raynouard a été en quelque sorte la mèche de la linguistique romane concernant la comparaison des langues, qu'il aurait embrasée en premier. On retiendra en somme que :

Les travaux de Raynouard n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt historique mais il fut le premier à appeler l'attention des savants sur la culture occitane médiévale, à chercher quelle parenté établir entre les différentes langues romanes et à tenter d'inscrire les différents parlars issus du latin dans une filiation historique. Malgré son application et une documentation de qualité, il obéra la valeur de son travail en supposant que l'occitan représentait l'unique transformation du latin jusqu'au X^e siècle, préservé jusqu'à nos jours alors que peu à peu s'en détachaient les autres langues romanes, italien, espagnol, portugais et français (Bergounioux, 1994 : 58).

Ensuite, au milieu de la frise, entre 1860 et 1890, sont mis en évidence les dates de publications des recherches d'un groupe d'auteurs, constitué de l'abbé Vayssier (1821-1874), de Charles Marty-Laveaux (1823-1899), de Michel Bréal (1832-1915), de Charles de Tourtoulon (1836-1913) et de Gaston Paris (1839-1903). La diversité de leurs travaux est à comprendre dans la continuité du comparatisme, toujours au prisme de la méthode comparée, et illustre d'ailleurs la réception française de la grammaire comparée alors consolidée en Allemagne. Mais elle s'ouvre également à une certaine critique dialectologique des langues de France : des variétés locales, des patois, des dialectes et des critères qui les différencient de ce que l'on considère alors comme langue, comme la langue française.

L'abbé Aimé Vayssier fait un peu figure à part. On sait d'ailleurs peu de choses sur lui, seulement quelques éléments mis en avant dans la notice biographique élaborée par l'abbé H. Truel en introduction du *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron* (1879). Prêtre catholique né à Canet-d'Olt, ce n'est qu'après des études de théologie au petit séminaire Saint-Pierre de Rodez qu'il obtient une licence ès lettres à l'école des Carmes de Paris avant de revenir sur ses terres d'origine pour enseigner la rhétorique dans des séminaires religieux. Ses travaux relèvent à la fois de la didactique, dont des traités de stylistique, de poétique et de rhétorique destinés à ses élèves, mais aussi de philologie et de lexicographie comme l'illustre son *Dictionnaire* sur lequel il a travaillé pendant dix ans et qui a été publié à titre posthume sous le patronage de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Il s'agit du premier travail de lexicographie consacré aux parlars occitans aveyronnais, le plus complet encore à ce jour, qui sera notamment amplement repris par Frédéric Mistral dans son *Tresor dóu Felibrige* ou

Dictionnaire provençal-français : embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne (1878-1886).

Charles Marty-Laveaux (1823-1925), né à Paris, a quant à lui entrepris des études à l'École des Chartes, où il fut l'élève de Guessard, et obtint son diplôme d'archiviste-paléographe en 1849. Il a d'abord été rattaché à la Bibliothèque nationale où il a rédigé le *Catalogue des livres imprimés*, travailla ensuite aux archives de l'Académie française pour laquelle il a rassemblé des matériaux amassés en grande partie par Raynouard et Guessard, puis à celles de l'Institut de France avant de devenir secrétaire-trésorier de l'École des Chartes (1868-1872). Ses travaux portent davantage sur la littérature française, les études grammaticales et l'histoire de la langue française. Pourtant, sa contribution au *Dictionnaire de Pédagogie et d'instruction publique* de F. Buisson, sur les langues romanes, atteste aussi d'une certaine ouverture sur la comparaison de la langue française avec les autres langues néo-latines.

Michel Bréal (1832-1915) est un linguiste français davantage reconnu par les historio-graphes du domaine. Ses travaux ont été l'objet de nombreuses rééditions, notamment aux éditions Lambert Lucas (2005a ; 2005b ; 2009 ; 2020) et de plusieurs publications monographiques comme en attestent l'ouvrage de Desmet et Swiggers (1995), celui de Boutan (1998), celui de Stadius (2005) ou celui de Lüger, Giessen, Weigel (2012). Né en Allemagne, à Landau, d'une famille française, il fit ses études à Wissembourg, Metz et Paris, où il entre à l'École Normale Supérieure en 1852. Après avoir enseigné au lycée à Strasbourg et à Paris, il part étudier le sanskrit à Berlin auprès de Franz Bopp (1791-1867), reconnu comme l'un des principaux fondateurs de la grammaire comparée. De retour en France en 1859, il prépare sa thèse à la Bibliothèque nationale qu'il soutient en 1863. Il devient professeur de grammaire comparée au Collège de France et à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) où il a notamment pour disciples Saussure et Meillet. Il fut aussi nommé, en 1879, inspecteur général de l'enseignement supérieur et « restera toujours proche des sphères de décision de l'Instruction publique auprès desquelles il jouera un rôle actif de conseiller » (Bergounioux, 1994 : 127). Il prendra d'ailleurs part aux questions d'éducation en France, sur l'enseignement des langues anciennes, de la langue française et des langues étrangères, concernant aussi les réformes de l'orthographe et au projet de refondation du système éducatif comme l'illustre son ouvrage *Quelques mots sur l'instruction publique en France* (1872) qui inspira directement Jules Ferry. Ses recherches ont porté tout d'abord sur la mythologie comparée avant d'innover vers la linguistique. Il a notamment traduit en quatre volumes, entre 1866 et 1874, la *Grammaire comparée des langues indo-européennes* (1833-1852) de Bopp, ce qui a notamment permis « d'introduire les principes du comparatisme en France » (*Ibid.* : 127). On le considère également comme le fondateur de la sémantique, l'étude des significations dans le langage, science du sens, dont il a créé le terme dans son *Essai*

de sémantique publié en 1897. Il devient aussi secrétaire de la Société de linguistique de Paris dont le Bulletin devint un centre de diffusion des principaux travaux de linguistique comparée.

Issu d'une famille d'ancienne noblesse, né à Montpellier en 1836, le baron Charles de Tourtoulon est historien, philologue, et s'initia aussi à l'écriture de l'opéra-comique. Dans les années 1860, sous l'impulsion du professeur Cambouliu de la faculté des lettres de Montpellier qui « cherche à rapprocher le Félibrige provençal de Frédéric Mistral et le mouvement catalaniste de Victor Balaguer, Tourtoulon devient un prosélyte de l'occitanisme (*Ibid.* : 301). Il participe à la fondation de la *Société pour l'étude des langues romanes* en 1869 et collabore à la revue du même nom qui verra le jour l'année suivante en publiant des travaux littéraires en occitan, de romanistique et d'histoire de la région languedocienne. Il a aussi créé l'éphémère "Revue du monde latin" (1883-1884), été élu à l'académie d'Aix et en tant que Majoral du Félibrige en 1876. Tourtoulon fut un grand défenseur de la variation dialectale de la langue d'oc et ne prit pas peur de s'opposer ouvertement aux romanistes parisiens pour qui l'existence des dialectes était dédaignée. Comme le résume Bergounioux (1994 : 302) :

Contre l'opinion de Gaston Paris et de Paul Meyer qui refusent l'existence séparée de la langue d'oc, ne reconnaissant en France qu'un continuum de dialectes gallo-romans, Tourtoulon entend apporter la preuve d'une frontière. Grâce à un crédit du ministère de l'Instruction publique et avec l'aide d'Octavien Bringuier, bibliothécaire de Montpellier, il cherche à séparer les deux langues de Bordeaux jusqu'à la Suisse mais ne parvient pas à trouver de séparation tranchée dans la zone qu'on appelle le Croissant et qui correspond au nord de la Creuse. Néanmoins, il présente son *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl* en 1876.

D'après sa fiche biographique sur Wikipédia, on sait aussi qu'il fut membre correspondant de l'Académie royale d'histoire de Madrid, en 1865, et de l'Académie royale des belles-lettres de Barcelone en 1866. Il est également devenu membre de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, de 1868 à 1893, et de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. On le voit, ses intérêts et aspirations dépassent le cadre national français ou strictement régional de l'occitan, l'ayant amené à vouloir fédérer sous une même unité la pluralité des identités romanes.

Enfin, parmi les auteurs de cette période, nous trouvons Gaston Paris (1839-1903), fils de Paulin Paris (1800-1881) qui fut professeur de langue et littérature françaises du Moyen Âge au Collège de France. Après des études de droit, G. Paris se consacre à la linguistique romane et part suivre les cours de Friedrich Diez¹¹ (1794-1876) à l'uni-

11. – Linguiste allemand spécialiste de la littérature en langue d'oc et des troubadours, on le considère unanimement comme « le fondateur de la linguistique romane car il a été le premier à appliquer la méthode historico-comparative pour cette famille lorsqu'il publia, à Bonn, sa *Gramatik der*

versité de Bonn, en Allemagne, avec Paul Meyer (1840-1913). À son retour en France, il s'inscrit à l'École des Chartes où il aura notamment pour professeur F. Guessard. Il succèdera plus tard à son père au Collège de France "en recourant aux enseignements de la philologie et du comparatisme pour pondérer, par une approche linguistique, l'étude de la littérature médiévale" (Bergounioux, 1994 : 142), et il sera appelé par Bréal pour enseigner à l'EPHE en 1868. De plus, "dans la crise intellectuelle provoquée par la défaite de 1870, G. Paris intervient avec vigueur pour refuser toute assimilation entre race, langue et nation, c'est-à-dire pour réfuter les thèses pangermanistes. Il ouvre le premier numéro de sa revue, *Romania* (1872), en présentant la romanité comme une unité purement culturelle" (*Ibid.* : 142-143). Ses travaux embrassent donc à la fois la linguistique historique, l'histoire des littératures romanes médiévales et modernes et l'édition de textes et il aura grandement contribué, de la sorte, à l'établissement institutionnel de la philologie romane et à la reconnaissance de celle-ci comme discipline scientifique. C'est d'ailleurs ce dont a rendu compte Ursula Bähler dans son étude d'ensemble (2004) sur la vie et l'œuvre de ce dernier. Elle n'aura nullement occulté la version mythique de l'historiographie de la philologie romane :

Le prétendu voyage initiatique de Gaston Paris auprès de Diez n'est lui-même qu'un élément de la logique particulière qui sous-tend la construction de l'histoire de la philologie romane dans son ensemble. Le plus souvent, cette histoire se voit en effet assimilée à une série linéaire et ascendante – la qualité des recherches philologiques va toujours en se perfectionnant – de passages de pouvoir tout personnels, et, en même temps, nationalement surdéterminés. Trois noms et deux nations sont habituellement retenus dans ce processus : François Raynouard (France) – Friedrich Diez (Allemagne) – Gaston Paris (France). Voici un exemple représentatif de ce type de construction. [...] Il s'agit plus simplement d'un schéma narratif traditionnel qui, en l'occurrence, nous raconte le développement de la discipline comme résultant des exploits successifs des trois héros [...] Comme il se doit, ce schéma de base s'enrichit de quelques adjuvants. Dans notre cas, ceux-ci sont au nombre de deux. Le premier n'est autre que Goethe, le deuxième Paulin Paris. Leur rôle est essentiellement celui de faire passer la discipline d'un chercheur à l'autre, et, en même temps, d'une nation à l'autre. La version officielle rapporte, en effet, que Goethe aurait indiqué à Diez, lors d'une visite que ce dernier lui avait rendue en 1818, l'importe du *Choix des poésies originales des troubadours* de Raynouard. C'est à partir de ce moment que Diez, frustré dans ses ambitions tant politiques que poétiques, se serait retiré dans un réduit linguistique pour se consacrer uniquement, dorénavant, à la philologie romane. Quant à Paulin Paris, n'a-t-il pas envoyé son fils en Allemagne pour que

romanischen Sprachen (apparue en trois volumes entre 1836 et 1843) et *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, en 1854. D'ailleurs, il avait publié précédemment, entre 1826 et 1829, *Die Poesie der Troubadours e Leben und Werke der Troubadours*, des ouvrages qui ont permis de retrouver la riche tradition des troubadours médiévaux chez les intellectuels romantiques de l'époque » (Calvo del Olmo, 2019 : 128-129).

celui-ci s'y initie à la philologie romane sous les auspices de Diez ? Une anecdote relate de plus comment Ernest Renan, au cours d'un voyage sur l'eau, aurait dit à son interlocuteur : le chef-d'œuvre de Paulin Paris, c'est son fils » (Bähler, 2004 : 59-60)

Notons, d'autre part, que la conférence de G. Paris sur « Les parlers de France » tenue à la Sorbonne en 1888 aura eu une très grande influence sur la linguistique française au tournant du XX^e siècle, notamment en ce qui concerne l'appréhension de la variation dialectale de ces divers parlers en posant une adéquation naturelle entre ceux-ci et les frontières physiques de la France, gage de l'unité nationale.

Enfin, au bout de la frise, entre 1910 et 1920, sont regroupées les publications retenues de Ferdinand de Saussure (1857-1913), de Jean Jaurès (1859-1914), de Jules Ronjat (1864-1925) et d'Antoine Meillet (1866-1936). Dernière génération de savants sur lesquels nous nous attardons, leurs travaux, légataires de la grammaire comparée, marquent cependant un tournant dans la façon de considérer les faits de langue en ce qu'ils auront participé à la théorisation de la linguistique moderne.

La figure de Ferdinand de Saussure (1857-1913) est en ce sens emblématique puisqu'il est considéré comme le fondateur de la linguistique structurale moderne. Linguiste suisse, l'un des plus cités au monde, provenant d'une famille d'illustres savants, il soutient sa thèse intitulée *De l'emploi du génitif absolu en sanskrit* à l'université de Leipzig en 1880. Il part étudier à la capitale française la même année à l'EPHE, où il suivra notamment les cours de Bréal et de G. Paris. Il prendra notamment la relève de Bréal¹² dans le cours de grammaire comparée, entre 1881 et 1891, avant de repartir à Genève où, de 1907 à 1911, il donne un cours dont les éléments seront publiés en 1916, trois ans après sa mort, par Charles Bally (1865-1947) et Albert Secheyne (1870-1947) à partir des notes de plusieurs étudiants, et qui feront sa célébrité : le *Cours de linguistique générale*. On se référera notamment, parmi l'ampleur des études à son sujet, à celle de John J. Joseph (2021).

Philosophe, penseur pacifiste et homme politique marxiste, Jean Jaurès (1859-1914) est surtout reconnu pour avoir participé à la fondation du Parti socialiste français. Né à Castres, issu d'une famille de petite bourgeoisie, il partira étudier à l'École Normale Supérieure de Paris, obtiendra l'agrégation de philosophie et enseignera au lycée d'Albi (1881-1883) avant de devenir maître de conférences à la faculté des lettres de Toulouse. Il a aussi préparé deux thèses – *De la réalité du monde sensible* et *Sur les origines du socialisme allemand* – qu'il soutiendra en 1892. Membre de l'Internationale, il fonde et dirige également le quotidien *L'Humanité*, en plus de collaborer à la *Dépêche* de Toulouse. Parmi ses réflexions, et bien qu'il ne soit pas linguiste, l'éducation populaire

12.– Voir à ce sujet l'ouvrage de Décimo (2014 : 80-137).

et l'intérêt culturel des langues régionales, sans porter atteinte à la langue nationale de la France, ont joué un rôle de première importance.

Quant à Jules Ronjat (1864-1925), savant et linguiste, « certainement un des plus grands romanistes du début du XX^e siècle » (Thomas, 2017 : quatrième de couverture), il reste pourtant assez marginal dans l'historiographie de la linguistique. Sa vie et son œuvre nous sont toutefois mieux connues grâce aux études de Chambon & Frýba-Reber (1995 & 1996), de Thomas (2009, 2017), du premier colloque à son sujet (Escudé & Sauzet 2013), la réédition de l'une de ses thèses (Escudé 2014) et d'un article sur l'école de Montpellier (Escudé, à paraître). Né à Vienne d'une famille bourgeoise et protestante, il fréquente le collège Rollin à Paris puis entreprend des études de droit jusqu'à être reçu avocat au barreau de Paris puis de Vienne. Il développe très vite « une forte conscience de la réalité littéraire et politique des pays d'oc » (Escudé, 2013 : 1) et, par admiration pour Mistral, apprendra l'occitan avant de s'engager pour le Félibrige pour lequel il sera élu majoral et même *baile* (administrateur). Ronjat est l'auteur de deux thèses publiées en 1913 qui traitent du contact des langues. La première, *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, se consacre à la singularité de la langue occitane en tant que langue pleinement vivante, littéraire et sociale, au moment même où la France construit et consolide son identité nationale tout en refoulant et en invisibilisant son multilinguisme sociétal. C'est dans celle-ci que le terme d'intercompréhension apparaît pour la première fois en langue française. La seconde, *Le développement du langage observé chez un enfant bilingue*, concerne la gestion et l'acquisition de deux langues chez un même individu, c'est-à-dire du bilinguisme précoce de son propre fils ayant grandi entre deux langues, le français et l'allemand. Il est également l'auteur de la *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes* qui sera publiée à titre posthume entre 1930 et 1941, et qui demeure encore aujourd'hui la plus importante étude sur la langue occitane. Malgré avoir entretenu des correspondances avec Mistral, Meillet, Schuchardt ou même Grammont, avoir collaboré de manière prolifique à la *Revue des Langues Romanes* de 1904 jusqu'à sa mort en 1925 (6 articles et environ 250 comptes-rendus) et avoir patiemment relu les *Cours de linguistique générale* de Saussure avant leur publication, Ronjat semble avoir été exclu de la communauté scientifique française.

Enfin, le dernier auteur de notre corpus n'est autre qu'Antoine Meillet (1866-1936) qui a profondément marqué les études linguistiques par l'ampleur de ses travaux. Issu d'une famille aisée du centre de la France, il renonce à préparer l'ENS et s'inscrit à l'EPHE en 1855 où il suivra les cours de Saussure, en plus des cours à la Sorbonne et de ceux au Collège de France, notamment de Michel Bréal et de Gaston Paris. Il devient agrégé de grammaire en 1889 et succède, sous la protection de Bréal et G. Paris, à Saussure à l'EPHE dans l'enseignement de grammaire comparée des langues indo-européennes créé à l'origine par Bréal. Il sera aussi envoyé en mission dans le Caucase, en

Asie Mineure, pour travailler sur l'histoire et la grammaire de la langue arménienne, ce qui lui vaudra d'obtenir la chaire d'arménien de l'École des langues orientales. Il devient également docteur ès lettres en 1897 et succèdera à Bréal au Collège de France où il sera élu en 1906. Il aura aussi été secrétaire de la Société de Linguistique de Paris pendant plus de quarante ans. Auteur d'une très vaste production – 542 articles et 24 livres – concentrée surtout autour des études de grammaire comparée dans la tradition linguistique du XIX^e siècle dans laquelle il s'est formé, Meillet aura exercé « un pouvoir sans partage sur le comparatisme où il poursuit le projet apparu en 1816 (Bopp) : constituer une somme linguistique sur l'ensemble du domaine indo-européenne » (Bergounioux, 1994 : 347). Pour autant, sa pensée va bien au-delà puisqu'il a aussi cherché à formuler des principes généraux capables d'expliquer le fonctionnement des langues humaines, non plus par la description partielle de langues appartenant à des familles spécifiques, comme tel était le cas avec la tradition de la linguistique historico-comparative, mais par une certaine volonté de totalisation scientifique, comme en témoigne les deux volumes de *Linguistique historique et linguistique générale* (1921-1936). En effet, « en même temps qu'il continue la grande tradition de Bopp et des néo-grammairiens, Meillet se soucie d'inscrire le développement des langues dans leur contexte humain [...] [et] tente de décrire le changement linguistique, l'emprunt, le tabou, le bilinguisme dans leur logique sociale, à travers les usages de la parole » (*Ibid.* : 348). S'affirmant comme l'héritier légitime de Saussure, avec lequel il a d'ailleurs entretenu une correspondance, Meillet aura à la fois établi que la linguistique historique fournit les fondements et données nécessaires à la linguistique générale mais aussi que l'observation des faits de langue doit se faire à travers un prisme obligatoirement social. Ce faisant, il est en somme considéré comme l'ancêtre de ce que l'on appelle communément aujourd'hui un sociolinguiste puisqu'il a défini la langue comme un fait social. Incarnant la figure de l'intellectuel en ce début du XX^e siècle, sa vie et son œuvre ont été et continuent d'être l'objet de nombreuses études, même en dehors de la France (voir l'ouvrage de Bagno, 2020) et de plusieurs colloques universitaires, comme celui qui s'est tenu en 2000 à l'abbaye de Noirlac et dont le titre des actes parle de lui-même : *Meillet aujourd'hui* (Bergounioux & de Lamberterie, 2006).

Que nous indique alors ce tour d'horizon biographique des auteurs de notre corpus ? Nous avons déjà mentionné précédemment qu'il s'agissait d'un microcosme de pairs et cela nous semble désormais pertinent de mieux l'accentuer. En effet, il est possible d'esquisser une généalogie parmi ces derniers à la lumière des relations qu'ils ont entretenues entre eux, que ce soit au travers d'un rapport de maître à disciple, de collègues ou de rivalités, voire d'amitié. C'est ce qu'illustre ainsi la figure suivante, à l'image d'une constellation de filiations, de réseau d'intellectuels, entre ascendance, descendance et rapport de forces :

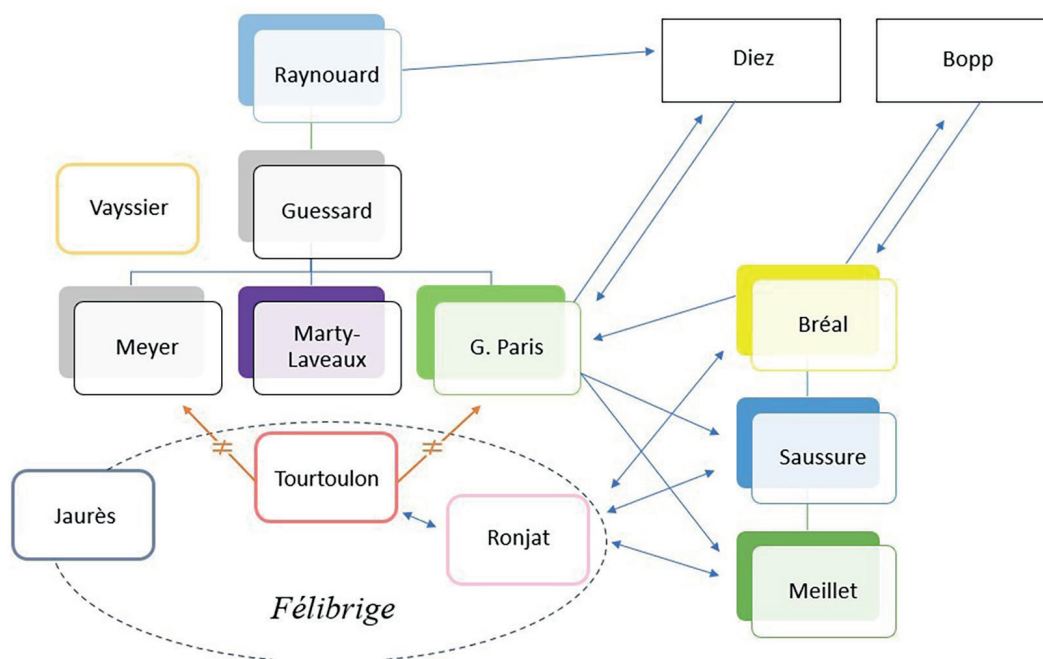


Figure 16. Généalogie des auteurs.

Élaboration personnelle.

Chronologiquement, par une lecture verticale de cet organigramme, on saisira les rapports de maîtres à élèves parmi certains savants : de Raynouard, qui prit sous son aile Guessard pour l'aider dans ses dépouillements philologiques, lequel fut ensuite professeur de P. Meyer, de Marty-Laveaux et G. Paris à l'École des Chartes ; de Bréal, qui eut pour disciple Saussure à l'EPHE, qui à son tour eut pour élève Meillet dans la même institution. Notons aussi entre Raynouard, G. Paris et Bréal, leurs rapports avec des savants allemands : les travaux de Raynouard ayant influencé la pensée de Diez qui par la suite eut G. Paris parmi ses étudiants à l'université de Bonn, lequel traduisit finalement à son retour en France sa *Grammaire des langues romanes*. On retrouve quasiment la même logique entre Bréal et Bopp, puisque Bréal fut allé suivre les cours de Bopp à l'université de Berlin et traduisit plus tard sa *Grammaire comparée des langues indo-européennes*. Cela renvoie à la précédente citation de Böhler où le développement des études romanes est le fruit de filiations et d'échanges franco-allemands et où le triptyque France → Allemagne → France correspond en fait à l'équation suivante : Raynouard → Diez → G. Paris//Bopp → Bréal.

Malgré peut-être l'aspect mythique de cette construction historiographique dans le développement de la philologie romane et de la linguistique, cela n'est tout même pas anodin dans le cadre de notre étude puisque, même si nous nous concentrons sur la particularité de l'appréhension et de la conceptualisation de l'ICLR dans le contexte scientifique français, nous pouvons pleinement percevoir les influences et interactions extérieures, hors du milieu académique français, ayant pu contribuer au développement

de cette idée, par l'expérience même du phénomène, *in situ*. Outre le contact et les influences de l'Allemagne, il faut aussi mentionner les rapports, directs ou indirects, parfois à distance, par correspondance, ou lors de voyage, de séjour d'étude ou d'affiliation institutionnelle avec des pays voisins ou plus éloignés de la France : la Suisse pour Saussure et Ronjat ; l'Arménie pour Meillet ; le Portugal et le Brésil pour Jaurès ; l'Espagne pour Tourtoulon. Dans une certaine mesure, la plupart de ces savants ont alors été en contact avec des langues et des cultures étrangères, et donc avec des traditions différentes de la leur.

De ce contact avec l'étranger, à l'international, il faut aussi souligner le rapport intra-national, au sein même de la France, relevant de son écosystème linguistique, sa gestion politique et l'appréhension et le traitement scientifiques de sa réalité multilingue. Cela est pleinement perceptible parmi les auteurs de notre corpus où nous pouvons distinguer plusieurs profils, à savoir :

1. ceux qui proviennent nativement de Paris, le centre de référence depuis toujours de la nation française, capitale qui plus est, tels G. Paris et Marty-Laveaux, dont la langue française fut leur langue maternelle ;
2. ceux qui sont natifs de l'extérieur de ce point centralisateur, originaires de différentes régions du sud de la France que les premiers appellent souvent, par condescendance voire arrogance et quelques mépris, les *provinciaux*, qui proviennent donc de la province, de la périphérie (question de point de vue) : Raynouard du Var, l'abbé Vayssier de l'Aveyron, Tourtoulon de la Provence, Jaurès du Tarn, Ronjat de l'Isère, Meillet de l'Allier, et dont leur langue maternelle ne fut pas nécessairement le français mais des langues régionales, pour beaucoup, des dialectes ou variétés de l'occitan ;
3. et enfin ceux qui sont proprement nés hors de France, tels Bréal, en Allemagne, bien que d'une famille française, et Saussure, de la partie francophone de la Suisse.

On serait tenté de rassembler les auteurs des deuxièmes et troisièmes points, si l'on se fixe à cette dichotomie si particulière et si prégnante en France entre le centre et la périphérie, entre la grande patrie et la petite patrie, entre langue et dialectes ou patois, puisque tout ce qui demeure en dehors de Paris et donc tout ce qui est autre que la langue française a pendant très longtemps été inférieurisé et déprécié, parfois même source de haine et motivé par un projet d'anéantissement, notamment depuis le rapport de l'abbé Grégoire¹³ (1794). Notons toutefois que la Ville lumière fut un passage presque obligé pour la plupart de ces auteurs qui n'y sont pas nés, que ce soit dans le cadre de leur étude ou que ce soit, par la suite, dans l'obtention d'un poste dans une institution académique.

13.- Présenté à la Convention nationale le 16 prairial an II (4 juin 1794), le *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française* de l'abbé Grégoire marque le début d'une politique d'uniformisation linguistique et a été préparé par la première grande enquête nationale sur la situation sociolinguistique de la France. Voir l'étude de Certeau, Julia & Ravel (1975) qui s'est entièrement consacrée à la place stratégique de ce rapport.

Ils ont tous, dans cette perspective, eu une maîtrise du français, ont suivi leur parcours scolaire et publié leurs travaux principalement dans cette langue. Il ne faut cependant pas avoir une lecture sociologique forcément manichéenne. Tout n'est pas seulement noir ou blanc et tout n'est pas si simple, d'autant plus concernant la question et l'étude des langues.

Pourtant, force est de reconnaître que la plupart des intellectuels dont nous étudions les travaux proviennent, à peu de chose près, du Midi et que par ce fait même, un rapport culturel et identitaire est à prendre en considération, puisque leur langue maternelle n'était pas le français et qu'ils étaient donc eux-mêmes plurilingues. Ronjat, par exemple, comme le relève Thomas (2017 : 49) :

Linguiste, polyglotte, pratique la plupart des langues d'Europe occidentale dans leurs variétés dialectales. Son intérêt pour les langues nous est signalé dès les premiers rapports de ses supérieurs lors de son service militaire. Il y est remarqué pour sa maîtrise de l'allemand, de l'anglais, de l'italien, de l'espagnol et du portugais. Sa correspondance nous apprend qu'il connaît aussi le russe, le grec moderne et qu'il fréquente l'arabe ; en dehors de ses compétences particulières dans les langues romanes, il maîtrise les langues scandinaves – voir son cours sur le norvégien dans son article « Promenade en Norvège ». Sa correspondance avec Mario Roques nous dévoile son intérêt pour le roumain, avec Schuchardt sa fréquentation du basque, avec Antoine Meillet une étude du contact entre l'arménien et les langues caucasiennes. Ses compétences sont encore plus évidentes pour l'occitan ; il écrit un béarnais parfait dans la graphie fébusienne, adaptation de la graphie mistralienne à une variété du gascon.

Cela concerne d'autant plus l'occitan puisque Tourtoulon, Ronjat et dans une certaine mesure Jaurès comme l'a montré Anglade (1926), ont adhéré, participé activement ou ont été proches du Félibrige, cette association à vocation identitaire œuvrant pour la défense et l'illustration des variétés de cette langue et de ses cultures transrégionales (voir à ce sujet Martel, 2010), et dont Frédéric Mistral (1830-1914) fut l'un des fondateurs, en 1854, au château de Font-Ségugne, dans le Vaucluse. Toujours selon une lecture verticale de notre organigramme, un rapport nord/sud peut être discerné, au sein même de la France, par la mise en évidence du mouvement félibréen, « à l'ourigino de tout ço qu'eisisto en matèri d'aparamen e d'espandimen di lengo regionalo¹⁴ » selon Lou prepaus dóu Capoulié¹⁵ sur le site internet du Félibrige, qui apparaît en bas vis-à-vis des linguistes parisiens que sont Meyer, Marty-Laveaux et G. Paris.

À cet organigramme généalogique des auteurs de notre corpus, nous proposons dans la continuité une cartographie de ces derniers, en tenant compte de leur lieu de naissance

14.- « À l'origine de tout ce qui existe en matière de défense et de promotion des langues régionales » (traduit par nos soins).











15.- Le mot du Président (traduit par nos soins).

et d'études, de leurs rattachements institutionnels et leurs déplacements professionnels dans le cadre de leurs recherches, ainsi que de certaines liaisons, partenariats ou correspondances avec d'autres institutions, afin de rendre compte visuellement et de synthétiser notre développement (carte 4).



Carte 4. Cartographie des auteurs.

Élaboration personnelle à partir de *uMap*.

- | | |
|--|---|
|  Raynouard |  Marty-Laveaux |
|  Vayssier |  Saussure |
|  Bréal |  Jaurès |
|  Tourtoulon |  Ronjat |
|  G. Paris |  Meillet |

Il n'est pas insignifiant, en ce sens et dans ce contexte, de constater des positionnements divergents, voire des rivalités, parmi ce groupe d'auteurs, notamment concernant les faits de langue et la façon même d'apprécier et d'étudier ces derniers. En tenant compte d'un axe socio-scientifique parmi ce réseau d'intellectuels et d'institutions académiques, nous pouvons dès lors percevoir certaines tensions liées à la reconnaissance du multilinguisme de la France et du plurilinguisme de ses citoyens, surtout vis-à-vis de la langue d'oc et de ses dialectes, comme l'illustre l'antagonisme des positions de Tourtoulon au regard de celles de G. Paris et de Paul Meyer, auxquelles Ronjat n'adhère pas non plus, au sujet de la question des frontières dialectales sur le territoire français. Plus qu'un enjeu uniquement linguistique, il s'agit là d'enjeux politiques et idéologiques qui renvoient aux questions d'unicité de la langue, de l'existence des dialectes dans « l'image même que la France se fait de sa propre identité qui est en jeu » (Martel, 2010 : quatrième de couverture).

Aux rivalités internationales entre la France et l'Allemagne au sujet de l'institutionnalisation des études sur le langage et les langues, s'adjoint ainsi des rivalités intra-nationales dans le terreau de la linguistique en France, en tension entre deux pôles : d'un côté, le centralisme « universaliste » des linguistes parisiens (notamment Meyer et G. Paris) et des institutions dans lesquelles ils évoluent (Collège de France, Sorbonne, École des Chartes), dont les travaux et les vues étaient notamment diffusés par la revue *Romania* qu'ils avaient créée en 1872 ; de l'autre, « les travailleurs, surtout ceux de province » (Paris, 1888 : 161), parmi les universités d'Aix-en-Provence, de Montpellier, de Toulouse et de Bordeaux, tels que Vayssier, puis Tourtoulon et Ronjat, proches du Félibrige et de la *Revue des langues romanes* (1870) dans laquelle ils publiaient leurs études. À ce titre, les rédactions des deux revues qui existent encore aujourd'hui, à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de leur naissance, à deux années près, ont organisé un double colloque¹⁶ dont la présentation corrobore ces deux pôles sous tensions :

L'intensité du moment historique permet peut-être d'expliquer la naissance des deux revues, qui sont à l'origine de la philologie romane française. Le conflit franco-prussien et la guerre civile qui s'ensuivit ne semblent guère laisser douter de l'existence d'enjeux culturels et politiques au sein de cette double fondation. Les préoccupations scientifiques emboîtent ainsi le pas au besoin de réappropriation d'un patrimoine linguistique et littéraire que les Allemands, avec la fondation de la Romanistique, avaient déjà commencé à étudier en associant l'enthousiasme romantique à la méthode positiviste. Les premiers philologues parisiens s'étaient formés outre-Rhin et la Société des Langues Romanes obtiendra en 1875 la création à Montpellier de deux chaires consacrées à l'oc et à l'oïl après avoir pointé l'existence de ces mêmes enseignements à l'étranger.

16.- « Montpellier et Paris, cités savantes : Pour une histoire comparée de *Romania* et de la *Revue des Langues romanes* », premier volet à Montpellier les 14 et 15 octobre 2021 et le deuxième à Paris les 21 et 22 octobre 2022.

Les deux revues constituent, en quelque sorte, le front commun de la philologie romane française mais leurs rapports réciproques ne seront pas toujours au beau fixe, loin de là. Leurs relations reflètent, elles aussi, la conjoncture historique : si Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier étudient la frontière, ancienne et moderne, entre oc et oïl, Gaston Paris ne saurait admettre l'existence de deux langues sur le territoire national. D'emblée, le périmètre de *Romania* n'a pour valeur sûre que le Moyen Âge, alors que la *Revue des langues romanes* s'ouvre aux « dialectes modernes » et, soutenue par la conjoncture félibréenne, allie la philologie à la création littéraire¹⁷.

En somme, il est clair que l'étude des langues romanes, sur cet axe socio-scientifique à la française, et dans ce cadre spatio-temporel, n'est pas exempte de rivalités, de concurrences et même de tensions épistémologiques : une rivalité internationale où la science du langage de chaque nation semble tenter de se distinguer par une nationalisation des recherches et des résultats de ces dernières, exacerbée dans un climat de guerre ; une rivalité intranationale, en ce qui concerne l'écosystème linguistique de la France, dans la façon dont les institutions et les savants qui sont y rattachés traitent, étudient, classent et catégorisent les langues présentes sur le territoire, dès lors révélatrices d'enjeux politiques, culturels et idéologiques, dont les revues de diffusion du savoir en sont le symbole, voire la consécration. D'ailleurs, comme l'a pleinement illustré le n° 42 de la revue de sociolinguistique *Lengas*, il ne faut pas oublier la contribution des Méridionaux aux premières études de linguistique romane qui n'a guère pourtant reçu les honneurs de l'historiographie linguistique française. Dans l'avant-propos du volume (Baggioni et Martel, 1997 : 8-9), on peut notamment lire :

Cette contribution des Méridionaux aux premières études de linguistique romane a été occultée assez systématiquement par la recherche centrale qui ne souffrait guère de divergences sur le dogme officieux. On ne peut pas dire que les historiens de la linguistique aient fait beaucoup pour réparer cette injustice dans le siècle qui a suivi. Le dogme officiel en quelque sorte théorisé par Gaston Paris dans sa conférence de 1888 au Congrès des Sociétés Savantes se manifeste alors par le refus de parler de fragmentation dialectale pour ne pas mettre en cause le postulat de l'unité de l'espace « gallo-roman ». L'orientation générale de cette linguistique romane officielle ne laissait guère de place à une conception sociolinguistique avant la lettre de l'histoire linguistique de la France et notamment d'une sociolinguistique historique des contacts de langues. [...]

Le terme de « romanisme » est un emprunt à la terminologie universitaire allemande qui est, à strictement parler, peu adapté à l'histoire de la linguistique française dans la mesure où celle-ci s'intéresse essentiellement au domaine strictement français (oïl et oc) et n'envisage que rarement la problématique au niveau global des langues romanes (de ce point de vue Raynouard est une heureuse exception). On ne peut également passer sous silence l'arrière-plan historique et la rivalité franco-allemande qui ont fortement

17.– <https://aibl.fr/seances/montpellier-et-paris-cites-savantes-pour-une-histoire-comparee-de-romania-et-de-la-revue-des-langues-romanes-2/>

marqué l'activité scientifique française après 1870. Les travaux historiques et dialectologiques concernant le français et les « parlers français », quelle que soit leur nature, travaux d'amateurs ou travaux « scientifiques » touchent à des problèmes brûlants pour le XIX^e siècle : l'identité, la mémoire et le territoire de la « Nation ». Pour cette raison, l'État ne peut se désintéresser de ces questions et on comprendra pourquoi les intellectuels d'État que sont les linguistes « scientifiques » que se voulaient être Gaston Paris et Paul Meyer, ont réagi très fermement à toute déviation par rapport à ce qu'ils considéraient comme vérité établie par la seule science alors qu'ils réagissaient politiquement à ce qui allait à l'encontre de leurs présupposés idéologiques.

Dans le même ordre d'idées, Martel (2010 : 403) explique dans le troisième chapitre de son ouvrage *Les félibres et leur temps. Renaissance d'oc et opinion (1850-1914)*, consacré à « La science face au fait d'oc », qu'à la fin du XIX^e siècle :

Les savoirs universitaires commencent à se doter d'institutions de plus en plus structurées. On passe du temps des érudits traditionnels, hommes de culture et de loisir, curieux et passionnés par telle ou telle discipline, au temps des spécialistes aux compétences dument consacrées par un cursus et des diplômes valant reconnaissance par leurs pairs. Et ce sont ces universitaires qui, par leur enseignement, par les pistes de travail qu'ils suggèrent ou imposent à leurs élèves, orientent la recherche, déterminent ce qui est légitime, et donc profitable en termes de carrière, et ce qui ne l'est pas, ou l'est moins, ou est laissé de côté ou aux mains d'autres intervenants, moins prestigieux et moins susceptibles de bénéficier d'une reconnaissance officielle. Ce qu'il nous faut voir ici, dans le contexte de cette institutionnalisation, c'est qu'elle place est faite à la matière d'oc, partant, quelle visibilité intellectuelle peut être la sienne. De cela dépend, bien entendu, l'appréciation que l'intelligentsia pourra porter sur le Félibrige, ses fins et ses œuvres. On se doute que ce n'est pas gagné d'avance.

Reprenons un instant. Dans ce processus de thématization de notre corpus, nous sommes partis de la présentation des auteurs, passant au crible leurs profils sociolinguistiques, leurs rattachements institutionnels, à l'appui d'une généalogie et d'une cartographie. Entre éléments biographiques, historiographiques et épistémologiques, nous avons dès lors cherché à mettre en évidence certains thèmes, tels des balises pour repérer et organiser nos données de recherche, à savoir des extraits de textes relevant de ces personnalités, auteurs et acteurs ayant participé, d'une manière ou d'une autre, à l'appréhension et au moulage conceptuel de l'ICLR. À quoi touche ou renvoie finalement cette idée dans ce contexte ? Qu'est-ce qui se joue en elle et au travers de celle-ci ? Que signifie-t-elle en fin de compte ?

Pour répondre à ces questions, au plus près des textes sélectionnés, nous retiendrons en définitive quatre thèmes : (1) puisque l'ICLR procède du comparatisme, nous commencerons par rendre compte de cette comparaison des langues et de ce qui est en jeu au travers de celle-ci, d'autant plus à une époque où l'on mesure plusieurs (2) éveils

linguistiques et culturels et de fortes revendications identitaires dans l'espace de la Romania ; ce qui, dès lors, est (3) sources de tensions, de forces sous tensions quant à l'objet langue et de ce qui est mis en question par cette intercompréhension de (variétés) de langues, principalement autour de la reconnaissance des dialectes et des patois, en somme de la diversité linguistique et culturelle en France. Enfin, dans ce jeu de contact de langues, de cultures et d'identités, nous terminerons notre analyse historiographique par les orientations didactiques de l'ICLR, la mise en valeur de la diversité, de la variation et de la comparaison linguistique ayant été très tôt considérées comme une richesse et, ensuite, comme une clé pour l'apprentissage des langues.

Chapitre 6.

Du procès historiographique et épistémologique de l'ICLR

Ce dernier chapitre pourra se lire comme l'aboutissement de notre processus de recherche autour du procès historiographique et épistémologique de l'ICLR telle qu'elle fut appréhendée et pensée, calibrée et conceptualisée parmi des intellectuels et des linguistes francophones tandis que la linguistique française était en phase de s'institutionnaliser et d'introniser ses titres de noblesse. Il n'est pas si curieux de constater que les termes de « procès » et de « processus » partagent la même origine étymologique, cette action de s'avancer, de développement, de marche et de progression. Si aujourd'hui cela désigne davantage une action en justice, un litige soumis, par les parties, à une juridiction, le mot « procès » est dérivé du latin *procedere*, littéralement « aller de l'avant », de *pro*, devant, et de *cedere*, aller, que l'on retrouve dès lors dans le terme *processus*, à la fois prolongement de quelque chose, par phases, suite d'actions conduite à un but défini, et même tâche en train de s'exécuter. Notre démarche embrasse alors ces fluctuations sémantiques puisque nous avons cherché à instruire une réflexion sur l'émergence conceptuelle de l'ICLR de manière à consolider ses fondements épistémologiques, participant alors, dans l'élan historiographique de ce concept, à en saisir les racines, les sollicitudes, les (pré)conceptions et les potentiels conditionnements dans le contexte socio-culturel et politico-scientifique de la France qui semble malaisée et malaisante à l'égard de sa pluralité linguistique. Si nous avons pu préparer l'instruction de ce procès tout au long de notre recherche, d'abord par la mise en place du cadre théorique dans lequel elle s'inscrit, puis par les procédures méthodologiques à suivre pour y parvenir, il est désormais temps d'ouvrir le débat et de soutenir notre réflexion quant aux sources, tensions et variations épistémologiques de l'ICLR, dans le dialogue avec les textes et réflexions des auteurs de notre corpus d'étude.

6.1. De la comparaison avant toute chose

Dans son poème « Art poétique » publié en 1884 dans le recueil *Jadis et Naguère*, Paul Verlaine préconisait « De la musique avant toute chose », « rien que de la Nuance », « de la musique encore et toujours », dans la quête de la poéticité et de la quintessence du verbe, ce qui, *mutatis mutandis*, nous pousse à oser un rapprochement avec l'armature épistémologique de l'ICLR où il serait question, avant toute chose, de comparaison de

langue à langue, de nuance et de variation linguistiques, dans la dialectique même que propose cette comparaison, entre un premier pôle linguistique et un second didactique.

Intercompréhension. Nous l'avons vu précédemment, à l'origine, le terme ancré en linguistique, évoque et induit la compréhension mutuelle entre des individus ne partageant pas la même langue maternelle ou la même variété de langue. Composé du préfixe « inter », entre, exprimant à la fois la réciprocité, l'action mutuelle et l'intervalle, ce qui se tient et tente de se maintenir, et de « compréhension », du latin classique *comprehensio*, de *comprehendere*, l'action de saisir ensemble, de saisir par l'intelligence, l'IC implique dès lors nécessairement plus d'une variété de langues pour pouvoir advenir et se réaliser. Elle repose donc sur la variation et la diversité linguistique. C'est d'ailleurs ce préfixe inter- qui, comme nous allons l'explorer, oriente l'idée de comparaison entre deux ou plusieurs langues, entre deux ou plusieurs variétés d'un même dialecte : d'abord dans la pratique même, concrète, de ce phénomène, par les locuteurs, qui comparent indéniablement la langue de leur interlocuteur avec la leur, mesurent le degré de similitudes entre leurs langues pour tenter de s'intercomprendre ; certains linguistes, dans le but d'établir des classifications, ont tenté d'« éclairer une langue par une autre, expliquer les formes de l'une par les formes de l'autre » (Saussure, 1916 : 62), les regroupant au sein de familles de langues en fonction de leurs similitudes qui participaient à déterminer leur origine commune ; puis par des dialectologues qui se sont souvent fiés à l'intercompréhension des premiers, à leur perception des ressemblances et différences entre langues pour ce faire et délimiter dès lors des aires dialectales, c'est-à-dire poser des limites et frontières parmi les langues parlées sur un même territoire. Deux axes sont ainsi en corrélation au prisme de cette comparaison : l'étude de la variation diachronique, sur l'axe du temps, et l'étude de la variation diatopique, sur l'axe géographique, spatial.

La comparaison est donc première dans toute appréhension et tentative d'étude du langage et des langues. C'est ce dont a d'ailleurs rendu compte Jean Rousseau dans son ouvrage *Comparaison des langues et intercompréhension* (1993 : 5) :

Toute analyse du langage, toute étude d'une langue est d'essence comparative. Au sens où elle implique l'exercice d'une faculté intellectuelle complexe qui se traduit par une série de décisions du type : X est identique à Y ; A est différent de B ; C est à D comme E est à F, autant d'assertions consistant toujours à trancher du même et de l'autre, selon les divers points de vue sous lesquels les objets examinés sont considérés. Aucune description de quelque composante d'une langue que ce soit phonétique, morphologique, syntaxique, sémantique naïve ou consciente, platement empirique ou lourdement théorisée, ne saurait faire l'économie de la procédure comparative. Quel que soit le modèle théorique de référence, si, sur des énoncés, nous ne pouvons effectuer des séries de commutations, substitutions, permutations et transformations, portant sur des éléments de nature variable, en un mot sans pratiquer de comparaisons,

nous serions incapables de produire la liste des phonèmes d'une langue, d'inventorier les combinaisons possibles des morphèmes, de poser des règles de syntaxe, de lister des sèmes, etc. Identifier des unités et les relations qui les unissent, leurs niveaux de fonctionnement, poser des classes de phénomènes et définir des catégories, en fin de compte, tout travail de réflexion linguistique se fonde sur notre aptitude cognitive à comparer des objets.

On retrouve ainsi cette activité de comparaison entre langues romanes parmi presque tous les travaux des auteurs de notre corpus, ce qui n'a rien d'exceptionnel en soi, puisque le comparatisme est à l'origine même des études linguistiques fondées sur une méthode dénommée historico-comparative. Cette approche méthodique a permis de découvrir des liens de parenté entre langues et d'étudier leur évolution au fil du temps. Comme le rappelle Calvo del Olmo (2019 : 128) :

La genèse de la linguistique romane a été directement marquée par les idées du Romantisme, imprégnées de spiritualité et d'un historicisme qui cherchait à récupérer les racines des peuples. En tant qu'hommes de lettres, les intellectuels de l'époque abordèrent la philologie comme une science positiviste d'orientation historique. Autrement dit, les travaux de Schlegel et, surtout, des Frères Grimm développèrent la méthode comparative de langues actuelles pour en définir les lois de changement et en reconstituer l'ancêtre commun. Bien sûr, les idées en vogue à l'époque reçurent l'influence des découvertes de Darwin dans le domaine de la biologie et les membres de cette première génération vont classer les langues en arbres généalogiques, notamment les langues indo-européennes, divisées en branches : le latin, le grec ancien, le sanscrit, l'ancien irlandais, le gothique, etc. [...]

Les travaux des premiers romanistes se trouvaient dans des conditions privilégiées (inconnues des indo-européanistes ou même des germanistes) car ils connaissaient le latin, *terminus ad quem*, et les langues romanes, *terminus a quo*. De plus, une importante quantité de documents permettait de suivre dans le détail le parcours chronologique de ce groupe et de limiter le champ des hypothèses. Certainement les relations linguistiques entre les langues romanes et le latin avaient déjà attiré l'attention d'autres intellectuels romantiques, ce qui explique pourquoi cette discipline n'apparaît pas *ex novo*.

En ce sens, concernant l'étude de la variation diachronique, Raynouard fait figure d'avant-garde dans la (re)constitution de la famille des langues romanes puisqu'il a notamment démontré leurs concordances, en leur reconnaissant une origine commune : la langue des troubadours, qu'il dénomme « roman » (une formulation proche de ce qu'aujourd'hui l'on nomme comme « ancien occitan »), et qui, selon lui, aurait été la langue intermédiaire entre le latin et les langues romanes actuelles, interprétation qui s'est avérée fautive par la suite. Dans le « Discours préliminaire » de la *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine* (1821 : 1), l'objet et le but de sa description convergent déjà, en un sens, vers la méthode comparée, puisqu'il affirme que :

L'étude approfondie de leur langue [de la poésie des troubadours] n'offrira pas moins d'avantages aux philologues, aux linguistes, aux grammairiens qui aiment à rechercher et à déterminer les rapports des idiomes, et surtout de ceux dont les éléments principaux, les formes essentielles paraissent appartenir à une origine commune.

Dans cette perspective, l'œuvre de Raynouard procède ainsi de l'observation et de la détermination des ressemblances parmi les langues latines, inaugurant en ce sens les études historico-comparatives en France. Son argumentation est mise en scène à la manière d'un dialogue, d'un débat, entre des parties contraires, certainement pour donner plus de poids à son interprétation et ainsi mieux parvenir à en rendre compte :

Si, avant la publication des ouvrages de ces poètes, un littérateur avait dit : « Français, Espagnols, Portugais, Italiens, et vous tous dont l'idiome vulgaire se rattache aux idiomes de ces peuples, vous êtes sans doute surpris et charmés des identités frappantes, des nombreux rapports, des analogies incontestables que vous découvrez sans cesse entre vos langages particuliers ; permettez-moi de vous en expliquer la cause ; c'est qu'il a existé, il y a plus de dix siècles, une langue qui, née du latin corrompu, a servi de type commun à ces langages. Elle a conservé plus particulièrement ses formes primitives dans un idiome illustré par des poètes qui furent nommés troubadours.

[...] Justement étonnés d'une pareille promesse, les savants des divers pays auraient répondu : « Vous avancez qu'il a existé primitivement une langue intermédiaire, dont le type a fourni les éléments et les formes de nos idiomes actuels, hâtez-vous de nous indiquer les règles mêmes de cette langue ».

[...] Mais ils auraient ajouté : « Vous prétendez que nos idiomes divers appartiennent à une origine commune ; qu'il a existé pour un tout un type primitif, et que c'est dans la langue des troubadours qu'on en retrouve, plus particulièrement et plus évidemment, les éléments constitutifs, les formes antiques et essentielles. Osez donc comparer nos idiomes divers avec cette langue ; si leurs éléments caractéristiques, si leurs formes principales, leurs combinaisons ordinaires offrent de grandes et fréquentes conformités qui paraissent, non des accidents du caprice des langues, des rencontres du hasard, mais le résultat nécessaire de principes uniformes, d'analogies constantes, de développement naturels, nous pourrions croire à cette communauté d'origine ; N'oubliez pas surtout qu'il faut la démontrer par des rapprochements qui ne soient pas forcés, par des rapports souvent identiques, par des faits nombreux et détaillés. C'est une tâche difficile sans doute, mais c'est la vôtre (*Ibid.* : 1-4).

Bien que l'explication qu'il donne de l'évolution linguistique se soit avérée erronée, en avançant cette idée que la langue des troubadours aurait été la langue intermédiaire entre le latin et les diverses langues romanes des grandes nations européennes ainsi que des idiomes vulgaires des différents peuples présents au sein de cette Europe Latine, il n'en demeure pas moins que Raynouard a ouvert la voie à la comparaison systématique de ces langues, attestant dès lors d'« identités frappantes », de « nombreux rapports », et d'« analogies incontestables » entre ces dernières, en un mot, de leur parenté. On

retrouve la même activité de comparaison dans sa *Grammaire romane, ou grammaire de la langue des troubadours* (1816 : 10-11) :

L'étude de la langue des troubadours et des autres langues de l'Europe latine m'ayant convaincu que tous ces idiomes étaient formés d'après des analogies communes, et établis sur les mêmes principes, je formai le dessein de tracer avec quelque développement la grammaire romane, ou la grammaire de la langue des troubadours, que je regarde comme la grammaire générale des langues de l'Europe latine.

Mais qu'entendre alors par cet acte de comparaison ? Et quel lien cela a-t-il au juste avec l'idée même d'IC ? Du latin *comparare*, il s'agit d'un acte intellectuel consistant à rapprocher deux ou plusieurs êtres ou objets animés, inanimés, concrets ou abstraits de même nature pour mettre en évidence leurs ressemblances et leurs différences. En ce qui concerne les langues, les dialectes et variétés, il a longtemps été coutume de les comparer au moyen de textes, de sources écrites, principalement littéraires, ce qui a notamment contribué à établir une hiérarchie parmi le triptyque *langue, dialecte, patois* puisque les dialectes et variétés de langues ont surtout persisté à l'état oral, dans le pur pragmatisme des interactions langagières et que seules les langues qui ont pu bénéficier d'une littérature¹ ont été de ce fait comparées, et donc valorisées, normalisées, standardisées.

Or, dans la démarche de Raynouard, bien que langue et littérature soient intrinsèquement liées de par son activité de philologue, s'appuyant certes sur des « ouvrages de tant de poètes célèbres, qui, dans le temps de leur gloire, ont joui une grande influence sur la langue et sur la littérature de plusieurs peuples » (*Ibid.* : 10), sa conscience d'une unité linguistique romane nous semble marquer un jalon dans l'appréciation et la description des langues latines, d'autant plus que les textes sur lesquels il s'est appuyé relèvent de la poésie des troubadours en différentes variétés de l'ancien occitan. Nous renvoyons à ce sujet à l'article de David Fabié (2008) qui a cherché les traces d'une conscience occitane dans les écrits de Raynouard, tout en esquissant les liens qu'il a pu entretenir avec la Grammaire générale et le Romantisme au prisme de sa vision de l'évolution linguistique. Grâce à Raynouard, explique-t-il, les langues de l'Europe latine se sont défaites du mythe des origines grecques ou prélatines. Cela nous apparaît tout à fait banal, à notre époque, pourtant cela fut très novateur en son temps, d'autant plus qu'il a appréhendé la langue comme un fait historique évoluant au fil du temps : « Raynouard dans sa méthode comparative rompait avec la problématique de la Grammaire générale, du moins en apparence. En effet, appréhender la langue dans ses caractéristiques physiques, au sens d'un objet concret qui varie avec le temps, c'est renoncer à l'étude philosophique de la langue » (Fabié, 2008).

1.- « Il est difficile de dire en quoi consiste la différence entre une langue et un dialecte. Souvent un dialecte porte le nom de langue parce qu'il a produit une littérature ; c'est le cas du portugais et du hollandais » (Saussure, 1916 : 349).

À cet égard, notons que la conception du changement linguistique de Raynouard, sur l'axe du temps, est fortement connotée par l'idée de décadence, de corruption et même de pureté, comme en atteste l'ouverture de la préface de sa *Grammaire romane* :

Dans les *Éléments de la grammaire de la langue romane avant l'an 1000*, j'ai exposé comment de la langue latine **corrompue** [nous soulignons] sortit un nouvel idiome que caractérisèrent des formes et des règles essentiellement différentes.

L'idiome roman devint la langue de plusieurs pays ; ce fut sur-tout dans les ouvrages des troubadours que ses principes grammaticaux se développèrent, et se maintinrent en leur plus grande **pureté** [nous soulignons] (Raynouard, 1816 : 5).

Ces idées scandent l'histoire de l'humanité. Prenant comme point de départ un idéal de pureté d'état de langue, la plupart du temps écrite, à savoir la langue *littéraire* qui n'est alors pas l'apanage de tout le monde, à l'écart ou au-dessus des langues telles qu'elles sont parlées, partant du point de vue pessimiste selon lequel le cours du temps se dégrade sans cesse par rapport à ce point de départ, cet *âge d'or*, elles sont encore très répandues aujourd'hui. Elles ont toutes à voir, d'ailleurs, avec le bel et bon usage de la langue, tout autant qu'avec l'idée de clarté, sont le pendant de l'hypercorrection linguistique et du purisme. On ne peut dès lors en faire le reproche à Raynouard tant elles sont omniprésentes et font partie de l'imaginaire scientifique de son époque, dans la continuité du XVIII^e siècle où la supériorité et l'universalité de langue française étaient alors défendues.

Il faut cependant distinguer le but d'établir une « communauté d'origine », une origine commune parmi des langues, de l'exercice de comparaison en lui-même, qui permet d'analyser des similitudes, des points communs et des particularités entre langues ayant été regroupées au sein d'une même famille linguistique, bien que ces deux finalités soient finalement corrélées, comme les deux faces d'une même pièce, la deuxième servant à exemplifier la première : « c'est à travers l'exercice de comparaison des variétés néolatines que surgit la théorie sur leur origine commune » (Calvo del Olmo, 2019 : 133-134). Concrètement, comment s'opère cette comparaison dans l'œuvre de Raynouard ? Qu'est-ce qui est finalement comparé, et demeure comparable au travers de son corpus de poésies des troubadours ? Les titres de ses travaux portent en eux-mêmes la réponse puisque son étude de la langue et des (variétés de) langues repose sur la grammaire de ces dernières, c'est-à-dire leur structure, leurs « éléments caractéristiques », leurs « formes principales » et leurs « combinaisons ordinaires », lesquels peuvent dès lors être le « résultat nécessaire de principes uniformes, d'analogies constantes, de développements naturels ». C'est en cela que la comparaison permet d'établir des ponts entre langues et de mettre en lumière des régularités entre celles-ci, ce qui en fait une comparaison structurelle.

Par exemple, dans sa *Grammaire comparée des langues de l'Europe* (1821), Raynouard s'attache à faire ressortir les affinités et les rapports entre la langue des troubadours et l'ancien français, l'espagnol et les patois d'Espagne, le catalan, le portugais, l'italien et ce qu'il appelle la langue valaque ou moldave (c'est-à-dire le roumain). Pour ce faire, il a élaboré des tableaux synoptiques comparatifs pour illustrer les modifications de chaque langue à partir de ce qu'il considère comme leur origine, « les témoins et les débris de l'ancienne langue commune, de cette romane rustique que chaque pays a modifiée successivement pour en composer son langage particulier » (Raynouard, 1821 : 51-52). Dit autrement, sa comparaison est à la fois diachronique, de la langue des troubadours, *terminus a quo* certes défectueux, aux différentes langues latines, *terminus ad quem*, mais aussi, en un sens, synchronique puisqu'il va aussi comparer différents états de ces langues latines entre elles : « Je comparerai les éléments et les formes des langues de l'Europe latine, quand la comparaison pourra s'établir entre toutes ces langues ou la plus grande partie, mais auparavant je dois indiquer ici les rapports plus particuliers de chaque langue avec la langue des troubadours » (*Ibid.* : 11).

Cela est perceptible dès la rubrique autour de l'ancienne langue française, où, explique-t-il :

Pour donner une idée juste et précise de la manière dont la langue romane est devenue langue française, il suffira d'indiquer les changements sous deux rapports.

Tantôt ce sera par la comparaison des mots romans avec les mots français dont la légère différence démontrera matériellement qu'ils ont été employés autrefois tels qu'ils étaient dans la langue romane.

Tantôt ce sera par la preuve de l'emploi de divers mots, ou des diverses inflexions des mots romans assez long-temps conservés par la langue française elle-même qui leur a fait subir depuis les modifications que les autres mots ou leurs inflexions avaient subies plus anciennement (*Ibid.* : 16)

Et plus loin :

Dans la comparaison des langues de l'Europe latine, on verra les désinences des substantifs et des adjectifs qui ont dû être rapprochées non seulement du roman, mais encore des autres langues de l'Europe latine.

Mais il y a un bien plus grand nombre de ces désinences romanes qui sont restées dans la langue française et qui n'ont pu entrer dans les tableaux comparatifs, soit parce qu'elles appartiennent à peu de mots, soit parce qu'elles ne se retrouvent pas assez intégralement dans les autres langues (*Ibid.* : 27).

Notons, à ce titre, que cela fait écho à la fin de la préface de sa *Grammaire romane, ou grammaire de la langue des troubadours* (1816 : 12) :

Un esprit observateur reconnaîtra aisément dans les langues de l'Europe Latine une foule de mots, de tournures, de locutions, etc., qu'aujourd'hui les grammairiens

indiquent comme des exceptions à la règle générale, tandis que ce ne sont au contraire que les résultats de la règle primitive conservée dans ces mots, ces tournures, et ces locutions, et abrogée ou tombée en désuétude dans les mots, tournures, et locutions analogues ; ces prétendues exceptions semblent être restées dans ces divers idiomes pour attester l'origine primitive et commune. Mais serions-nous surpris de tels changements qu'amènent partout le temps et l'usage ? Dans combien d'autres points plus importants, ce qui était jadis la règle générale est devenu aujourd'hui l'exception, et ce qui autrefois n'était que l'exception, est devenu la règle générale !

Ce passage a d'ailleurs été analysé par Calvo del Olmo (2019 : 130-131) pour qui :

La fin de cette réflexion [...] rappelle les très célèbres vers d'Horace, restés une référence de la rhétorique au fil des siècles, bien qu'énoncés il y a deux-mille ans : « multa renascentur quae iam cecidere cadentque quae nunc sunt in honore vocabula, si volet usus, quem penes arbitrium est et ius et norma loquendi ». De surcroît, cet exercice de comparaison permet une approche différente des langues romanes ; il ne s'agit plus d'une dynamique de la distanciation des langues (face au latin et face aux langues voisines) mais, plutôt, d'une quête d'identification de sa propre langue dans les mots, les tournures, les locutions employés par les locuteurs d'autres langues. Finalement, on retrouve une familiarité frappante construite sur les jeux des différences et des ressemblances : ce qui avait été rejeté par certaines normes standardisées demeure la règle d'usage chez d'autres communautés de locuteurs.

On retrouve plus ou moins la même idée, dans les grandes lignes, dans le *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron* de l'abbé Vayssier (1879 : 20), avec cette idée de « fonds » communs et de voisinage, presque de fraternité :

Comme il arrive à toute langue vivante, des mots ont vieilli et sont disparus ; d'autres ont pris leur place ou se sont ajoutés au trésor existant ; ils sont venus les uns des dialectes voisins, les autres du latin ou du français, soit par importation soit par la nécessité d'exprimer un objet nouveau. Mais le fond est resté le même, comme le prouve la présence des mêmes termes dans les langues des peuples voisins.

Nous ne passerons pas en revue chaque élément moteur de changements et d'évolutions de langue à langue, mais nous soulignons tout de même davantage quelques exemples de ces tableaux comparatifs pour bien comprendre en quoi cela a tout à voir avec le concept d'ICLR et à sa portée didactique.

Toujours concernant l'ancien français, Raynaud met en évidence les principaux changements de consonnes et de voyelles. Parmi ceux-ci, dit-il :

[...] il faut distinguer l'E muet qui a remplacé en français les voyelles A, I, O, des mots romans.

Souvent la langue française ajouta un E final muet euphonique à des mots que le roman terminait en consonnes, tels que les substantifs et adjectifs, HOM, CORN,

JOI, PARJUR, FERM, etc., etc., qui devinrent HOMme, CORNe, JOIe, PARJURE, FERMe, etc., etc.

	Roman		Français
I.		SUBSTANTIFS	
	A. <i>Musa, fortuna.</i>		Muse, fortune.
		ADJECTIFS	
	Bella, bona.		Belle, bonne.
		VERBES	
	Ama, senta.		Aime, sente.
		SUBSTANTIFS	
	I. <i>Servici, justici.</i>		Service, justice
		ADJECTIFS	
	Contrari.		Contraire.
	O. <i>Lo, co.</i>		Le, ce.

Et les pluriels des mots en *as* : *Musas, bonas, muses, bonnes*, ainsi que les secondes personnes des verbes, quand elles sont en *as* : *Amas, sentas, aimes, sentes*, etc., etc. [...] (Raynouard, 1821 : 16-17).

Voici le premier tableau comparatif, diptyque, qui apparaît, illustrant une évolution linéaire entre seulement deux langues, le roman, langue des troubadours, et le français. Plus loin encore, on passe à une comparaison entre trois langues, pour illustrer le changement du P latin en B roman, et du B roman en V français :

I.	P.	B.	V.
	Latin.	Roman.	Français
	<i>Aperire,</i>	<i>ubrir,</i>	<i>ouvrir.</i>
	<i>Apprilis,</i>	<i>abril,</i>	<i>avril.</i>
	<i>Capillus,</i>	<i>cabel,</i>	<i>cheveu.</i>
	<i>Capra,</i>	<i>cabra,</i>	<i>chevre</i>
	[...] (<i>Ibid.</i> : 26)		

Ce n'est qu'à partir de la « Comparaison des langues de l'Europe latine » proprement dite, une fois le « Discours préliminaire » achevé, que Raynouard s'engage cette fois à comparer les diverses langues latines avec cette langue romane rustique :

Pour établir la comparaison des diverses langues de l'Europe latine, et notamment du français, de l'espagnol, du portugais et de l'italien, avec la langue des troubadours ; pour indiquer les rapports intimes et primitifs, les formes identiques, les caractères communs de ces langues, et même des idiomes populaires et locaux qui s'y rattachent, je suivrai le plan que j'ai adopté dans ma Grammaire romane.

Ainsi, je rassemblerai dans huit chapitres les divers et nombreux rapports de ces langues.

Le premier chapitre traitera des ARTICLES ;

Le second, des SUBSTANTIFS ;

Le troisième, des ADJECTIFS ;
 Le quatrième, des PRONOMS ;
 Le cinquième, des NOMS DE NOMBRE ;
 Le sixième, des VERBES ;
 Le septième, des ADVERBES, PRÉPOSITIONS et CONJONCTIONS ;
 Le huitième, des LOCUTIONS PARTICULIÈRES.

Dans chacun de ces chapitres, je présenterai les rapports grammaticaux ; je prouverai les identités de formes, en rapprochant toujours les exemples anciens que fournissent les écrivains dans chaque idiome (*Ibid.* : 69-70).

À titre d'exemple, on se référera au tableau des « substantifs féminins, en A bref ou muet, qui se trouvent dans la langue romane et dans les autres langues de l'Europe latine », au chapitre II de son ouvrage :

	Roman	Français	Espagnol	Portugais	Italien
ALB	Alba	Aube	Alba	Alva	Alba
OMB	Tomba	Tombe	Tomba	Tomba	Tomba
ARB	Barba	Barbe	Barba	Barba	Barba
ERB	Herba	Herbe	Yerba	Herva	Erba
[...]					
IC	Aritmetica	Arithmétique	Aritmética	Aritmetica	Aritmetica
	Fabrica	Fabrique	Fábrica	Fábrica	Fabrica
[...]					
EDI	Comedia	Comédie	Comedia	Comedia	Commedia
[...]					
UN	Luna	Lune	Luna	Lua	Luna
ENGU	Lengua	Langue	Lengua	Lingua	Lingua
[...]					

[...] (*Ibid.* : 25-30).

Ou encore à la comparaison des substantifs en AGE, dans le même chapitre, cette fois sous une autre disposition :

ROMAN : Corage, language, linhage, message, omenage, viage, etc.
 FRANÇAIS : Courage, langage, lignage, message, hommage, voyage, etc.
 ESPAGNOL : Corage, langage, linage, mensage, omenage, viage.
 PORTUGAIS : Coragem, linguagem, linhagem, mensagem, homenagem, viagem.
 (*Ibid.* : 31).

La logique est la même dans ces deux exemples puisqu'apparaissent clairement les similitudes entre toutes ces langues, par la juxtaposition verticale ou horizontale de leurs formes respectives sur telles ou telles entrées lexicales. Ce sont ces tableaux synoptiques qui fondent et ouvrent la praxis de la comparaison, par jeux de concordances, d'analogies et de différences entre langues dès lors typologiquement apparentées et c'est en cela que

nous pouvons affirmer que les études de Raynouard sont aux sources mêmes de l'idée d'ICLR puisque cette logique d'exposition de formes linguistiques, ces mêmes tableaux comparatifs, comme nous allons le voir plus loin, seront repris par d'autres générations de linguistiques, avec la même visée, et presque par toutes les méthodes didactiques d'IC et les ouvrages de référence à ce sujet à la fin du XX^e siècle et encore aujourd'hui, pour illustrer l'idée de famille linguistique, donc de parenté et de proximité linguistiques, de *continuum*, et ainsi établir des ponts entre langues pour en faciliter leur compréhension et leur apprentissage. Et ce qui vaut pour les langues de la famille néolatine, équivaut aussi pour d'autres familles de langues, voire à une autre échelle entre différentes familles de langues, puisque l'emploi de ce type de tableau comparatif est de suite tourné vers la visualisation d'airs de famille évidents, de ressemblances frappantes. Nous ne pouvons affirmer avec certitude en ce sens que Raynouard fut l'initiateur de ce type de tableau en lui-même, dans la visée pédagogique qui lui est intrinsèque, mais il fut le premier, d'après nos connaissances, à l'avoir appliqué à la famille des langues latines. Il serait toutefois intéressant de rechercher l'usage de ces tableaux comparatifs parmi d'autres familles de langues et parmi d'autres traditions épistémologiques.

L'abbé Vayssier a notamment usé du même procédé dans son *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron* (1879). Dans sa préface, il explicite bien que :

[S]on but n'est pas de faire un dictionnaire français-patois, mais une sorte de glossaire patois-français qui sera comme le trésor de l'idiome patois du Rouergue et de ses dialectes ou variétés. Pour rendre cet ouvrage plus intéressant et plus utile à consulter je donne :

1^o Les étymologies certaines ou probables des mots patois, à moins que je n'aie pu les découvrir ou que ces mots ne soient très semblables aux mots français correspondants.

2^o Beaucoup de formes semblables du breton, du bas latin, de l'italien, de l'espagnol, du roumain ou valaque, etc., pour mettre en évidence la parenté de toutes ces langues avec nos patois méridionaux. [...]

Nous signalons souvent l'arrondissement, la région ou le canton où tel mot est usité avec telle ou telle signification. Cela ne veut pas dire qu'il ne soit usité ailleurs, ni dans tout le canton ou le chef-lieu, mais qu'il l'est au moins dans quelque localité que son peu d'importance ne permet pas de signaler. [...]

La mise en pratique de cette méthode peu connue offre le précieux avantage de présenter réunis en un court tableau les termes ou les variantes qui, sur les différents points de notre province, expriment la même idée ou désignent le même objet. Ces rapprochements mettent aussi les divers dialectes sous les yeux et en facilitent la comparaison (Vayssier, 1879 : 13-14).

De cette manière, il va s'attarder à comparer le patois de Rouergue et « de ses dialectes ou variétés » avec une multitude de langues plus ou moins proches, reprenant en ce sens cette méthode comparée qu'il participe ainsi à affiner, du moins à diversifier. Il cite

d'ailleurs les noms de Raynouard qui « a montré à la postérité dédaigneuse que le midi de la France avait eu une langue formée et une littérature remarquable avant le débrouillement et la formation de notre langue nationale » (*Ibid.* : 18) ainsi que de Diez. Son entreprise s'insère donc dans un premier linéament épistémologique quant à l'appréhension de ce patois de l'Aveyron qui ne possédait jusqu'alors pas de dictionnaire et qui semblait ainsi déprécié. Nous reviendrons par la suite sur plusieurs de ses remarques et analyses qu'il a développées en introduction à ce sujet, notamment autour du mépris dont ont fait l'objet ces variétés de patois. Pour l'heure, ce sont ses tableaux comparatifs que nous souhaitons exemplifier.

Quatre tableaux sont en effet repérables dans son « Introduction » : trois comparant trois langues, et deux comparant quatre langues. Dans le chapitre II, il opère une première comparaison, triple, entre le roumain, le patois et le français, justifiée par le fait :

[...] que l'étude des patois a révélé plusieurs faits curieux au point de vue historique et géographique ; que les habitants de certains cantons très éloignés parlent un patois identique, et que d'autres fois des cantons limitrophes parlent un langage différent.

Cette dernière observation nous rappelle la découverte qui vient d'être signalée comme un des faits les plus curieux et les plus intéressants au point de vue de la linguistique et de l'ethnogénie. Le valaque ou roumain, langue de la Valachie, de la Moldavie et d'une grande partie de la Transylvanie, renferme un grand nombre de mots qui se retrouvent plus ou moins intacts au midi de notre département et dans les départements méridionaux voisins (*Ibid.* : 17).

Cela rejoint un passage de sa préface où il a mentionné le fait que ses « compatriotes n'ignorent pas que leur patois varie d'un canton à l'autre, souvent de commune à commune et quelquefois même d'un quartier de ville ou de bourg à l'autre » (*Ibid.* : 13), fait curieux dont le renvoi à l'ethnogénie nous rappelle la réflexion de Humboldt sur le lien entre le génie des peuples et leurs langues, ce que mentionne aussi Bréal (1891 : 62) : « Entre l'âme d'un peuple et sa langue, dit à son tour Guillaume de Humboldt, il y a identité complète ; on ne saurait imaginer l'une sans l'autre ». Mais plus concrètement, c'est le tableau suivant qu'a élaboré Vayssier et qui met aussi en évidence cette idée de *continuum* romanophone :

ROUMAIN	PATOIS	FRANÇAIS
kost	cost, couost	coût
paket	paquet, poquét	paquet
sari	sari, soli	sortir
ger	gèr, gél	glace
par	par, pal	pieu
kosar	cosár, cosál	masure délabrée
kresta	crésta, crésto	crête

ROUMAIN	PATOIS	FRANÇAIS
seou	seou, sieu	suif
spital	espital	hôpital
krapa, fendre	crapá, clopá	frapper, bûcher
agatsa	agatza, ogochá	regarder
deskaltsa	descaltzá, descalsa	déchausser
espia	espia	épier
dekoifa	descoyfá	décoiffer
eskusa	escusa	excuser
unfla	ufla, anflá	enfler
despouiat	despouillat	dépouillé ; etc. (<i>Ibid.</i> : 17).

On retrouve une triple comparaison, cette fois entre le patois, le latin et le français, dans le chapitre IV, afin de mettre en lumière le fait que le « patois est plus près du latin que la langue française usuelle, soit par son vocabulaire, soit par l'ellipse des pronoms personnels, soit par la prosodie », mais « d'abord par le vocabulaire c'est-à-dire par un plus grand nombre de mots communs aux deux langues ou possédant mieux en patois la physionomie latine » (*Ibid.* : 25) :

PATOIS	LATIN	FRANÇAIS
gal	gallus	coq
golíno, galíno	gallina	poule
gourgóul	gurgulio, curculio	charançon
címe	cimex	punaise
dentál	dentale	sep
estébo	stiva	mancheron
júlhos	jugalia	longes du joug
oráyre, aráyre	aratrum	charrue
cébo	cepa	ognon
hort, houort	hortus	jardin
nóro, nouóro	nurus	bru
besc	viscum	glu
orét, arét	aries	bélier
proudèl	protelum	renfort
oulo	olla	marmite
compóno, campáno	campana	cloche
postonágo, pastanágo	pastinaca	panais
aygo	aqua	eau
ego	equa	jument
costèl, castèl	castellum	château
modúr, madúr	maturus	mûr

PATOIS	LATIN	FRANÇAIS
porét, parét	paries	paroi, muraille
esténdre	extendere	étendre
ousí, ausí	audire	ouir, entendre
cábro	capra	chèvre
pígre	piger	paresseux (<i>Ibid.</i> : 25).

Et enfin la même comparaison entre ces langues dans le chapitre VI, dans un ordre différent :

FRANÇAIS	PATOIS	LATIN
pêcher	pesquá	piscari
étoile	estèlo	stella
étendre	esténdre	extendere
oreille	ouréillo	auricula
dorer	dourá	deaurare
épée	espáso	spatha, spada
papillon	porpoillouól	papilio
âme	ármó	anima
valet	boylét, borlét	
baquet	borquet	
entrer	dintrá	intrare
ôter	doustá	
pétard	espetárd (<i>Ibid.</i> : 29).	

On trouve également une quadruple comparaison, dans le chapitre III, entre le rouergat, le languedocien, le latin et le français, toujours afin d'exemplifier son analyse qui nous apparaît aujourd'hui, comme un témoignage, un rapport quasi sociolinguistique du patois de Rouergue et donc de l'écosystème pluriel et diversifié de la France dans les dernières décennies du XIX^e siècle :

En Rouergue le peuple parle sa langue, même dans les villes. À Rodez comme à Albi, on entend parler dans les rues beaucoup plus patois que français. Dans les campagnes, tout le monde parle patois, très peu parlent français ; beaucoup l'entendent, grâce aux écoles primaires ; un grand nombre cependant, surtout parmi la génération qui s'en va, l'entendent peu ou point. Aussi la plupart des pasteurs des villages font en patois les instructions familières. Les hommes de loi et les magistrats sont obligés de parler patois à la plupart de leurs clients ; c'est en patois que les juges interrogent et que les paysans déposent. [...]

ROUERGAT	LANGUEDOCIEN	LATIN	français
fèsto	fèsta	festa	fête
tèsto	tèsta (tête)	testa	crâne

ROUERGAT	LANGUEDOCIEN	LATIN	<i>français</i>
róso, rouóso	rósa	rosa	rose
hóuro	hóura	hora	heure
embeílo	embecílla	imbecilla	imbécile
comíso	camísa	camisia	chemise
estréno	estréna	strena	étrennes
uno	una	una	une
fillo	filla	filia	fille
bèlo	bèla	bella	belle
goillárdo	gaillárda		gaillarde
pápo	pápa	papa	pape, père
Ontouèno	Antouèna		Antoine
demóndo	demánda		il demande
mondábo	mandáva	mandabat	il mandait
cóumo	cóuua		comme
encáro	encára		encore

(*Ibid.* : 21-23).

Puis finalement, dans le chapitre VI consacré aux « Rapports de notre patois avec le latin, l'italien, l'espagnol et l'anglais », où, affirme-t-il :

Pour montrer les rapports de fraternité entre le patois, l'italien et l'espagnol, il n'y a qu'à comparer les articles, les pronoms personnels, possessif, indicatifs et les adjectifs possessifs.

ARTICLES				
Singulier				
	PATOIS	ESPAGNOL	ITALIEN	FRANÇAIS
<i>Masculin.</i>	lo, lou	lo, el	lo, il	le
<i>Féminin.</i>	la, lo	la	la	la
Pluriel				
Masculin.	lous	los	i, gli	les
Féminin.	las, les	las	le	les
PRONOMS PERSONNELS				
<i>Première personne</i>				
	ieu	yo	io	je
	me, mi	me, mi	me, mi	me
	nautres, nautros	nosotros	noi	nous
<i>Deuxième personne</i>				
	tu, tus	tu	tu	tu
	te, ti	te, ti	te, ti	te
	bautres, báltres	vosotros	voi	vous

<i>Troisième personne</i>			
el, élo	el, ella	egli, ella	il, elle
lou, li	el, le	lui, li	le, lui
éles, élos	ellos, ellas	eglino, elleno	ils, elles, etc.
PRONOMS INDICATIFS			
aquéste, o	aqueste, a	questo, a	celui-ci, celle-ci
aqué, o	aquel, -la	quello, a	celui-là, celle-là
PRONOMS POSSESSIFS			
lou mieu	el mio	il mio	le mien
lou tieu	el tuyo	il tuo	le tien
lou sieu	el suyo	il suo	le sien
lou nóstre	el nuestro	il nostro	le nôtre
lou bóstre	el vuestro	il vostro	le vôtre
lou lour, lur	el suyo	il loro	le leur, etc.

(*Ibid.* : 26).

De Raynouard à Vayssier, nous mesurons donc facilement la continuité dans cette perspective comparative philologique où l'acte de comparaison éveille une conscience métalinguistique à la base même de l'étude du langage et des langues. Ces deux savants ont en effet en commun d'avoir rapproché des langues et variétés de langues, au moyen d'exemples d'aspects grammaticaux relevés certes dans des sources écrites, mais avec toutefois une certaine conscience de la pluralité linguistique dans le fait même d'incorporer, dans leur comparaison, des patois², des dialectes, des variétés de langues autres que l'unique langue française jusqu'ici policée par des siècles de grammaticalisation et donc de normalisation. Qu'est-ce que comparer des langues sinon mettre au jour leur variation et leur diversité ? Leurs réflexions et descriptions peuvent être donc comprises comme une première étape dans l'appréhension de la variation linguistique, sur un axe temporel, et donc des premières strates de l'idée d'ICLR, à un niveau d'abord structurel, dans les rapports qu'ils ont établis entre les grammaires de ces langues, strates qui sont ainsi initialement un sujet linguistique porté vers une réflexion sur la proximité/distance entre langues.

La didactique de l'IC reprendra d'ailleurs à son compte cette logique de la comparaison, avec un traitement toutefois différent, puisque tourné vers l'enseignement/apprentissage de langues apparentées, en s'appuyant dès lors sur ces acquis linguistiques et ces tableaux synoptiques. Les méthodes d'ICLR, et même d'IC en général, ainsi que

2.- « Ces patois ont avec la langue des troubadours encore plus de rapports et de conformité que la langue italienne » (Raynouard, 1821 : 52). Raynouard, en note de bas de page (1821 : 52-54), énumère et renvoie au ferrarais, au bolonais, au patois milanais, au bergamasque, au patois d'Engadine, au piémontais, au sarde et au frioul.

la littérature spécialisée à ce sujet en sont truffées. Par exemple, on les retrouve dans la méthode *Euro-mania* (Escudé, dir., 2008) au sein des 20 modules disciplinaires, dans le choix de la discipline travaillée en haut de chaque livret de chaque unité (1), dans le numéro de page (2), dans la rubrique « Voyageons dans nos langues » (3) et dans celle de « Famille de langues » (4) ainsi que dans le Portfolio (5).

(1) ciências ciencias ciências sciências sciences scienze științe
1. Le mystère du « mormoloc » (p. 1).

(2) um uno un un un uno unu

(3) 18. In varietate concordia
Voyageons dans nos langues (p. 6).

PT A Europa, o nosso continente, é ao mesmo tempo uno e diversificado. Os seus climas, as suas histórias, as suas línguas, as suas tradições são diferentes. Mas a minha convicção é que os europeus têm valores comuns. São estes valores que a União Europeia defende, reforçando a sua unidade e preservando a sua diversidade.

Extracto do discurso do Presidente do Parlamento Europeu, 2007

RO Europa, continentul nostru, este totodată unificat și variat. Clima sa, istoria sa, limbile sale și tradițiile sale sunt diferite. Dar convingerea mea este că europenii au valori comune. Aceste valori apără Uniunea Europeană, întărind unitatea sa și păstrând diversitatea sa.

Extras din discursul Președintelui Parlamentului European, 2007

IT L'Eruopa, il nostro continente, è insieme unito e diversificato. I suoi climi, le sue storie, le sue lingue, le sue tradizioni, sono differenti. Ma la mia convinzione è che gli europei hanno dei valori comuni. Sono questi valori quelli che difende l'UE, rinforzando la sua unità e preservando la sua diversità.

Estratto del discorso del Presidente del Parlamento Europeo, 2007

ES Europa, nuestro continente, es a la vez uno y diverso. Sus climas, sus historias, sus idiomas, sus tradiciones, difieren. Pero mi convicción, es que los europeos tienen valores comunes. Dichos valores son los que defiende la Unión Europea reforzando su unidad y preservando su diversidad.

Extracto de un discurso del Presidente del Parlamento Europeo, 2007

CA Europa, el nostre continent, és a la vegada unida i diversificada. Els seus climes, les seves històries, les seves llengües, les seves tradicions són diverses. Ara bé, la meva convicció és que els europeus tenen valors comuns. Só aquests valors que defensa la Unió europea quan reforça la seua identitat i preserva la seua diversitat.

Extracto del discurs del President del Parlament Europeu, 2007

(4) 16. Quando la terra trema
Famille de langues (p. 8)

Latin	Portugais	Espagnol	Catalan	Occitan	Français	Italien	Roumain
focu-	fogo	fuego	foc	fuòc	feu	fuoco	foc
lacu-	lago	lago	llac	lac	lac	lago	lac
securu-	seguro	seguro	segur	segur	sûr	sicuro	sigur

(5) A forma informa
La forma informa
La fòrma infòrma
La forme informe
La forma informa
Forma informează (Portfolio : 20).

Il en est de même dans *Le point sur l'intercompréhension, clé du pluriguisme* où Escudé et Janin (2010 : 78) soulignent quelques traits de régularité entre les langues romanes dans le chapitre 3 « Des langues en continuum : l'exemple de la famille romane ». Prenons l'exemple du tableau des préfixes :

	PT	ES	CA	OC	FR	IT	RO
Grec							
Anti-	Antipático	Antipático	Antipàtic	Antipatic	Antipathique	Antipatico	Antipatic
Para-	Paralísia	Parálisis	Paràlisi	Paralísia	Paralysie	Paralisi	Paralizie
Peri-	Periódico	Periódico	Periòdic	Periodic	Périodique	Periodico	Periodic
Latin							
Bi(s)-	Bicéfalo	Bicéfalo	Bicèfal	Bicefal	Bicéphale	Bicefalo	Bicefal
In-	Inanimado	Inanimado	Inanimat	Inanimat	Inanimé	Inanimato	Inanimat
Inter-	Internacional	Internacional	Internacional	Internacional	International	Internazionale	Internațional
Re-	Reanimado	Reanimado	Reanimat	Reanimat	Réanimé	Rianimato	Reanimat

Nous en relevons aussi le recours dans l'architecture de la méthode *EuRom5* (Bonvino *et al.*, 2011), par exemple dans les titres (1) de chaque texte, traduits dans les autres langues, dans les annotations (2) de ces derniers, toujours présentées en suivant l'ordre portugais, espagnol, catalan, italien et français, jusqu'à la grammaire de lecture (3a ; 3b) présente à la fin de l'ouvrage.

(1) P E C I F
Cara a cara Cara a cara Cara a cara Faccia a faccia Nez à nez
(Bonvino *et al.*, 2011 : 370).

(2)	P	E	C	I	F
	Debaixo de	Bajo	Sota	Sotto	Sous
	tenda	carpa	envelat	tendone	chapiteau
	amarelo	amarello	groc	giallo	jaune
	[...] (<i>Ibid.</i> : 370).				

(3a)	Exemplo	Ejemplo	Exemple	Esempio	Exemple
	P	E	C	I	F
	caos	caos	caos	caos	chaos
	fotógrafo	fotógrafo	fotògraf	fotografo	photographe
	hipótese	hipótesis	hipòtesi	ipotesi	hypothèse
	tese	tesis	tesi	tesi	thèse
	(<i>Ibid.</i> : 446).				

(3b) P Graus de proximidade do léxico – E Grados de proximidad del léxico – C Graus de proximitat del lèxic – I Gradi di vicinanza lessicale – F Degrés de proximité lexicale

P A transparência do léxico distribui-se cada vez de modo diverso : muitas vezes o *continuum* linguístico respeita o *continuum* geográfico, pelo que as línguas ibéricas constituem um bloco do qual ficam excluídos o italiano e o francês que, por sua vez, muitas vezes formam um bloco entre si.

E La transparencia del léxico se distribuye cada vez de manera diferente : muy a menudo el *continuum* lingüístico respeta el *continuum* geográfico, de manera que las lenguas ibéricas constituyen un bloque del que quedan excluidos el italiano y el francés, los cuales a su vez forman también con frecuencia un bloque.

C La transparència del lèxic es distribueix de manera diversa : molt sovint el *continuum* lingüístic respecta el *continuum* geogràfic, per la qual cosa les llengües ibèriques constitueixen un bloc del qual resten exclosos l'italià i el francès, els quals, al seu torn, freqüentment formen un bloc.

I La trasparenza del lessico si distribuisce in maniera di volta in volta diversa : molto spesso il *continuum* linguistico rispetta il *continuum* geografico, per cui le lingue iberiche costituiscono un blocco dal quale restano esclusi italiano e francese, che frequentemente, a loro volta, fanno blocco.

F Les transparences lexicales se distribuent de manière très variée, mais souvent le *continuum* linguistique respecte le *continuum* géographique : les langues ibériques constituent un bloc, l'italien et le français un autre (*Ibid.* : 443).

Même usage dans la méthode d'IC de Paul Teyssier, *Comprendre les langues romanes. Du français à l'espagnol, au portugais, à l'italien & au roumain* (2012) où ces tableaux comparatifs scandent chaque chapitre. Retenons l'exemple de l'« Introduction », par

lequel il propose l'expérience de lecture simultanée de quatre énoncés écrits en espagnol, en portugais, en italien et en roumain :

Espagnol	Portugais	Italien	Roumain
El español, el francés, el italiano, el portugués y el rumano son cinco idiomas derivados del latín. Para quien sabe uno de ellos es fácil entender también los otros.	O espanhol, o francês, o italiano, o português e o romeno são cinco línguas derivadas do latim. Para quem sabe uma delas é fácil entender também as outras.	Lo spagnolo, il francese, l'italiano, il portoghese e il romeno sono cinque lingue derivate dal latino. Per chi ne sa una è facile capire anche le altre.	Spaniola, franceza, italiana, portugheza și româna sunt cinci limbi derivate din latină. E usor (facil) pentru cine știe una să le înțeleagă și pe celelalte.

(Teyssier, 2012 : 14).

Plus récemment, on retrouve aussi l'usage de ces tableaux synoptiques dans l'ouvrage d'Escudé & Calvo del Olmo (2019), ainsi que dans la structuration du manuel d'ICLR *PanromanIC* (Benavente Ferrera *et al.*, 2022), que ce soit dans chacune des 10 unités thématiques, sur la page d'ouverture (1) de chacune d'entre elles, avec le thème exploré traduit dans les 6 langues romanes de travail et un nuage de mots plurilingues représentatifs du thème ; au travers des exercices qui y sont proposés, avec des tableaux comparatifs à compléter (2) ; dans la section *Per approfondire* (3) ou dans le guide de verbes final (4).

(1)	PORTUGUÊS	<i>A queima das fitas</i>	Festas e tradições
	ESPAÑOL	<i>La Feira de Abril</i>	Fiestas y tradiciones
	CATALÀ	<i>Els castells</i>	Festes i tradicions
	FRANÇAIS	<i>Le carnaval de Binche</i>	Fêtes et traditions
	ITALIANO	<i>Il carnevale</i>	Feste e tradizioni
	ROMÂNĂ	<i>Mărțișorul</i>	Sărbători și tradiții

(Benavente Ferrera *et al.*, 2022 : 139).

(2)	PORTUGUÊS	ESPAÑOL	CATALÀ	FRANÇAIS	ITALIANO	ROMÂNĂ
	comunidade	comunidad	comunitat		comunità	comunitatea
	minoría	minoría	minoría		minoranza	minoritate
	desconhecido	desconocido	inconegut/ desconegut		sconosciuto	necunoscut
	castelo	castillo	castell		castello	castel
	floresta	floresta/ bosque	bosc		floresta/ bosco	pădure

(*Ibid.* : 9).

(3)	PORTUGUÊS	ESPAÑOL	CATALÀ	FRANÇAIS	ITALIANO	ROMÂNĂ
	não	no	no	non ne	no non	nu

(3)	PORTUGUÊS	ESPAÑOL	CATALÀ	FRANÇAIS	ITALIANO	ROMÂNĂ
	nem	ni	ni	ni	né	nici
	nenhum/-a	ningún/-a	cap, ningun/-a	aucun/-e	nessuno/-a	niciun/ nicio
	ninguém	nadie	ningú	personne	non...alcuno/a	nimeni
	nada	nada	res/gens	rien	niente, nulla	nimic

(*Ibid.* : 118).

(4)	PORTUGUÊS	ESPAÑOL	CATALÀ	FRANÇAIS	ITALIANO	ROMÂNĂ
INFINITO	ser	ser	ésser, ser	être	essere	a fi
PARTICIPIO PASSATO	sido	ser	estat, sigut, set	été	stato	fost
GERUNDIO	sendo	siendo	essent, sent	en étant	essendo	fiind

Par tous ces exemples, nous souhaitons souligner les intrications et les liens entre le premier pôle linguistique, concernant le comparatisme interlinguistique, et le second, didactique, qui transpose ce comparatisme à l'enseignement/apprentissage des langues. Il nous semble que c'est dans l'aimantation de ces deux pôles que l'idée d'ICLR fut appréhendée et plus tard calibrée, ou, dit autrement, que le pôle linguistique autour de la comparaison des langues romanes a servi de fondement à la didactisation de l'IC entre ces dernières, ce que cristallise la figure du tableau comparatif et de ses usages au cours du temps.

Ce pôle linguistique, à savoir les explications et analyses grammaticales partant de cette comparaison diachronique entre langues romanes, est aussi à l'œuvre dans les travaux des futures générations de linguistes de notre corpus. Citons Marty-Laveaux (1882 : 1927), dans sa notice complète sur les « Langues Romanes » pour le dictionnaire de F. Buisson :

Malgré l'analogie profonde qui existe, quant au vocabulaire et à la syntaxe, entre les langues romanes et le latin, dont elles sont sorties, elles appartiennent toutefois à un système grammatical différent. Le latin, comme le sanscrit et le grec, est une langue synthétique ; les langues romanes, au contraire, sont des langues analytiques et la transition d'un état à un autre s'est opérée à l'aide du latin populaire. Ainsi que nous l'avons expliqué ailleurs [...] c'est ce qui fait comprendre l'uniformité de création des langues romanes. En effet, on peut signaler certains points essentiels où, tout en se séparant absolument du latin classique, elles demeurent unies par la plus étroite analogie :

1. Dans les *noms* et dans les *adjectifs* les cas disparaissent, la déclinaison latine est détruite. Il n'existe d'exception que pour le provençal et l'ancien français, qui conservent, pendant plusieurs siècles, une déclinaison à deux cas [...]. Les genres sont réduits à deux : le masculin et le féminin ; le neutre disparaît.

2. La création de deux sortes d'*articles*, l'un défini, venant d'*ille*, l'autre, indéfini, venant d'*unus*, est la conséquence presque nécessaire de la suppression des cas.

3. La tendance analytique des idiomes modernes se manifeste d'une manière très frappante dans les verbes. Cinq temps de l'actif sont remplacés par des temps composés : INDICATIF, plus-que-parfait, *amaverem*, j'avais aimé ; futur passé *amavero*, j'aurai aimé. SUBJONCTIF, passé *amaverim*, que j'aie aimé ; plus-que-parfait *amavissem*, que j'eusse aimé. PARTICIPE, futur *amaturus*, devant aimer. Quant au passif *amor*, je suis aimé, il disparaît entièrement comme forme, et ce n'est plus autre chose à tous ses temps que le verbe *être* suivi d'un participe passé. Il faut surtout noter avec soin la création d'un futur, tout différent du futur latin, par une fusion organique de l'infinitif *aimer* et du verbe *avoir* ; le sens primitif est : *j'ai à aimer* ; d'où : *j'aimer-ai, j'aimerai*. Enfin, un mode nouveau, le conditionnel, est créé d'une façon analogue par la réunion de l'infinitif du verbe et de la terminaison de l'imparfait d'*avoir* : *j'aimer(av)ais* ;

4. Le mot latin *mens*, à l'ablatif *mente* (esprit), est devenu le signe grammatical de l'adverbe ; employé dans le sens de *manière, façon*, il s'est ajouté, en forme de suffixe, aux adjectifs, qui ont été mis au féminin afin de s'accorder avec ce mot, féminin en latin. *D'une manière saine* a donc été exprimé :

- en italien et en espagnol par *sanamente*
- en provençal, *sanament*
- en français, *sainement*

Il est fort inutile de faire ressortir l'importance de ces études nouvelles, qui permettent à la fois de mieux déterminer les lois générales du développement des langues et de pénétrer plus profondément dans l'histoire de chacune d'elles ; elles sont très dignement appréciées aujourd'hui, et il ne manque pas d'érudits qui consacrent leur vie au progrès de la philologie romane.

Analogie profonde du vocabulaire et de la syntaxe des langues romanes mais système grammatical différent ; similarités mais singularité de chacune d'entre elles ; donc uniformité de création des langues romanes. La comparaison a donc porté un projet de reconstitution historique qui a participé à l'établissement de principes et de « lois générales », certes, portant sur l'unité des langues romanes dans le temps, mais participant aussi à prendre conscience que la connaissance d'une langue prend tout son sens lorsque l'on connaît le système linguistique auquel elle appartient.

Quelques années plus tard, lors la réunion annuelle des délégués des sociétés savantes, Gaston Paris profère une conférence qui fera date, « Les parlars de France » (1888), sur laquelle nous reviendrons plus amplement, mais où nous pouvons déjà distinguer le même jeu des ressemblances et différences parmi les langues romanes :

Si nous examinons le vocabulaire et la grammaire qui leur sont en très grande partie communs, nous y découvrons sans peine la plus visible affinité avec les langues qui se parlent en Espagne, en Italie, dans une partie de la Suisse et du Tyrol, et dans la lointaine Roumanie.

Enfin, au début du XX^e siècle, nous percevons bien que Meillet s'appuie sur ces acquis de la linguistique historique foncièrement comparatiste pour fournir les données nécessaires à une linguistique générale qu'il contribue dès lors à développer, ce qui justifie d'ailleurs, comme le relève Bagno (2020 : 9), le titre des deux volumes de *Linguistique historique et linguistique générale*. Dans l'article « Le problème de la parenté des langues » (1914 : 154-155), il explique en effet que :

Pour mettre un ordre dans cette variété, on a tenté de classer les langues d'après les traits généraux de leur structure grammaticale en langues isolantes, agglutinantes, incorporantes et flexionnelles. Mais, on n'a pas réussi à poursuivre ce classement jusqu'au bout, et dans la mesure où il a été fait, il s'est trouvé dénué de toute utilité, soit pratique, soit scientifique ; c'est une amulette dont aucun linguiste n'a pu tirer parti.

Toutefois, si l'on ne connaît aucun principe qui permette actuellement de classer toutes les langues, on a déterminé l'existence de plusieurs groupes linguistiques nets ; personne ne doute qu'il y ait un groupe roman, composé de l'italien, de l'espagnol, du français, du roumain, etc. ; un groupe germanique, composé de l'allemand, de l'anglais, du danois, du suédois, etc. ; un groupe slave, composé du tchèque, du polonais, du russe, du serbe, du bulgare, etc. ; et ainsi de beaucoup d'autres. Les ressemblances entre les langues qui constituent chacun de ces groupes sont évidentes ; la valeur de ce classement se traduit pratiquement par le fait que si l'on possède l'une des langues du groupe, on acquiert plus facilement les autres.

Ce passage illustre bien finalement le fait que l'étude de la variation diachronique des langues s'est appuyée sur la comparaison pour élaborer des classifications selon les traits généraux propres à chacune d'entre elles qui ressortent ainsi de leurs ressemblances et différences. Dans le même article de Meillet par exemple, on retrouve en un sens la même logique réflexive que dans la notice de Marty-Laveaux (1882 : 166-167) :

Partout où le système phonétique et le système grammatical présentent des concordances précises, où des correspondances régulières permettent de reconnaître l'unité d'origine des mots et du système phonétique et où le système des formes grammaticales s'explique en partant d'un original commun, la parenté est évidente. *Les langues romanes sont visiblement parentes, parce que le nombre des concordances de détail qu'elles offrent est grand et que leur grammaire et leur système phonétique s'expliquent dans l'ensemble par une origine commune.* L'identité des grammaires est évidente. Ainsi l'on a à l'infinitif : italien *cantare*, espagnol *cantar*, français *chanter* ; à l'indicatif présent, 3^e personne, au singulier it. et esp. *canta*, fr. *chante*, au pluriel ; it. *cantano*, esp. *cantan*, fr. *chantent* ; au prétérit simple, 2^e personne, singulier it. *cantasti*, esp. *cantaste*, fr. *chantas*, pluriel it. *cantaste*, esp. *cantasteis*, fr. *chantâtes*, etc.

Ces études concernant la variation diachronique des langues romanes ont dès lors permis de déterminer avec plus de précision et de méthode l'unité latine qui subsiste malgré leur diversité et variabilité, puisqu'« il y a [bien] une unité latine, mais elle n'est

pas évidente au premier coup d'œil. Elle a besoin d'être dégagée, et il faut un petit effort d'attention pour en saisir la nature et la portée » (Meillet, 1916 : 388). Nous terminerons, dans cette perspective, par ce que systématise Meillet dans son article « Sur le sens linguistique de l'unité latine » où l'on retrouvera finalement l'armature théorique de la linguistique romane que nous avons développée dans notre première partie. D'abord, que « l'unité latine repose sur l'unité de l'Empire romain » (Meillet, 1916 : 388), mais qu'« il ne subsiste de l'unité latine qu'une marque nette : les diverses langues parlées par les populations dites latines sont toutes des transformations du latin qui se parlait dans la *Romania* » (*Ibid.* : 390). Pour autant, « sans méconnaître l'importance de ce qui subsiste des anciennes institutions romaines chez les peuples latins, on peut mesurer leur unité à ce qui demeure d'unité dans l'ensemble des langues romanes » (*Ibid.* : 390). On sait alors que :

L'unité linguistique de la *Romania* est brisée depuis longtemps en ce sens que le latin a pris en chaque région des formes différentes et que les sujets parlants ont cessé de pouvoir se comprendre entre eux. Le français, l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain sont devenus autant de langues distinctes, et un Italien par exemple ne comprend pas immédiatement un Français, ou inversement.

Mais, malgré cette diversité certaine, ces langues ont conservé ou développé beaucoup de traits communs grâce auxquels l'ancienne unité transparait et se continue : ce sont ces traits qu'il convient de mettre en évidence. (*Ibid.* : 390-391).

Ce sont d'ailleurs ces traits communs que l'on retrouve mis en lumière dans les travaux de Raynouard et de Vayssier, par l'étude de textes, donc de langues écrites, car :

La ressemblance des langues romanes entre elles est encore très sensible, et, même sans être linguiste, on aperçoit immédiatement que l'italien, l'espagnol, le portugais et le français se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent à l'allemand, au suédois ou au danois d'une part, au russe, au polonais ou au serbe, de l'autre. [...]

Néanmoins le fait subsiste que les langues romanes divergent depuis une date relativement peu ancienne, et ceci suffit pour qu'elles aient gardé un air de parenté. [...]

L'indépendance des développements n'exclut pas le parallélisme. À beaucoup d'égards les déviations de l'usage latin qu'offrent les langues romanes, tout en étant identiques entre elles ou de même type, reposent non sur des innovations déjà réalisées en latin dans l'usage courant, mais sur des tendances communes, sur des développements parallèles, qui ont eu lieu indépendamment dans chacun des parlans romans. [...]

La ressemblance ne provient pas de l'identité de point de départ mais du parallélisme des développements. [...] Se développant dans des conditions semblables, les langues romanes ont, en une large mesure, évolué dans une même direction (Meillet, 1916 : 391-396).

Non plus que la grammaire ou la phonologie, ces parallélismes sont aussi perceptibles dans l'ensemble du lexique de ces langues qui se sont développées dans le contact séculaire

des unes et des autres. La justesse de la démonstration de Meillet (1916 : 396-398) en justifie la pleine citation :

Dans les innovations des langues de peuples civilisés, les changements spontanés dont il vient d'être question ne sont pas les seuls, ni toujours les plus importants. La langue change aussi, pour une large part, sous des influences savantes. Le vocabulaire et la syntaxe sont soumis à ces influences.

Or, à l'exception du roumain, la grande influence savante qu'ont subie les langues romanes depuis le début, et presque sans interruption, a été celle du latin écrit, langue de la littérature, qui est restée la langue de l'Église, et, par là, la langue de toute la civilisation du Moyen Âge : on sait que, depuis l'antiquité jusqu'au dix-septième siècle, le latin a été pour toutes les nations de l'Europe occidentale la langue savante par excellence. Durant cette longue période, les savants de l'Europe occidentale ont eu ainsi un moyen de communication qui était très éloigné de l'usage courant, qui avait l'inconvénient de les tenir loin des réalités et de les confiner dans des abstractions, de les priver ainsi de ce sentiment délicat des nuances qui n'existe que dans une langue vivante et familière, mais qui leur permettait de s'entendre directement entre eux sans traductions, sans intermédiaires et sans apprentissage des langues de leur temps.

Le latin écrit qui, au prestige d'être la langue de toute la science, joignait celui d'être la langue de la religion, ne pouvait manquer d'avoir sur la langue parlée une grande influence. Cette influence s'exerçait d'autant plus aisément sur le domaine roman que, la langue parlée étant une transformation du latin, on saisissait souvent la parenté entre les noms vulgaires et les mots savants et que, si l'on venait à faire un emprunt, le mot pris au latin savant s'harmonisait presque toujours avec ceux que la langue courante avait conservés en les modifiant à sa manière.

Les emprunts des langues romanes au latin n'ont jamais cessé. Dans une langue qui, comme l'italien, a conservé aux mots un aspect phonétique assez proche de l'aspect latin, il n'est même pas toujours possible de discerner si un mot donné a subsisté continuellement dans le langage courant depuis l'antiquité ou s'il a été généralement facile. Le mot *siècle* par exemple, bien que très ancien en français, se dénonce par sa forme comme ayant été pris par le français à la langue latine écrite dès avant les plus anciens textes écrits en français, et il a subi une forte adaptation au type vulgaire. On en peut dire autant de l'espagnol *siglo*, du portugais *seculo*. L'italien *secolo*, beaucoup plus près de l'original latin *saeculum*, ne se dénonce pas aussi évidemment comme un terme pris à la langue écrite et dû à l'influence de l'Église, bien qu'il ait aussi certainement pareille origine.

Par suite de l'action qu'a exercée la langue savante universelle qui était le latin, tout le vocabulaire abstrait du français, de l'espagnol, du portugais et de l'italien est composé pour ainsi dire de termes empruntés à cette langue ; et, bien qu'ils soient adaptés à chacune des langues où ils figurent, l'identité des termes dans les quatre langues se reconnaît au premier coup d'œil. Ainsi un même mot latin de la langue savante, comme *combinatio*, a été pris par les quatre langues, et l'on a en français combinaison, en italien *combinazione*, en portugais *combinação* et en espagnol *combinacion*, malgré

de menues différences de prononciation, l'identité des quatre mots ne peut échapper à personne. [...]

Une très grande partie, la plus frappante peut-être, de l'unité qu'offrent actuellement les langues romanes, tient à ce qu'elles ont pris au même latin écrit, à la langue de la philosophie, de la théologie, du droit au Moyen Âge, leur vocabulaire abstrait et à ce que ce vocabulaire a été assimilé au vieux fonds indigène, aussi d'origine latine, à peu près dans les mêmes conditions. Comme la presse et l'école grandissent sans cesse l'influence de la langue écrite sur la langue parlée, le vocabulaire abstrait, commun à toutes les langues romanes occidentales, se répand de plus en plus.

Dans la mesure où le vocabulaire savant n'est pas pris au latin, il l'est au grec dans des conditions qui sont les mêmes sur tous les domaines : on a en italien, en portugais et en espagnol *telescopio*, *telegrafo*, et en français *télescope*, *télégraphe*, etc. Tout comme les mots abstraits pris au latin écrit, ces termes entrent dans le langage courant et y prennent une large place : *auto-* dans le mot hybride, mi-grec, mi-latin, *automobile* vient de ce que cet élément *auto-* est entré dans la langue courante ; et le mot *automobile*, avec sa forme abrégée *auto*, est devenu l'un des plus usuels de la langue, tout comme le mot, également hybride, *bicyclette*. Il se trouve ainsi que, par là encore, les langues romanes occidentales tendent actuellement à se rapprocher, au lieu d'accroître les différences qui les séparent (*Ibid.* : 396-398).

On voit bien que l'exercice de comparaison a permis d'éclairer mutuellement chaque langue romane à partir de leur origine commune, par jeu de similarités et de différences, car « toute unité linguistique traduit une unité de civilisation soit présente, soit passée » (*Ibid.* : 400). En ce sens, « l'unité romane actuelle tient avant tout à l'unité profonde de civilisation européenne occidentale » (*Ibid.* : 400), ce qui explique en grande partie les emprunts linguistiques entre langues voisines :

Les histoires de France, d'Italie, d'Espagne, de Portugal n'ont pas cessé de se mêler ; tantôt alliées et tantôt ennemies, les populations des quatre pays ont eu constamment des relations. Soit par la vie sociale, soit par les arts et la civilisation, chacun d'eux a pris tour à tour une avance à quelque point de vue. Tous ces rapports ont eu pour conséquence des emprunts de mots d'une langue à l'autre. Le français, par exemple, comprend une foule de mots italiens et espagnols.

Ainsi la banque est une institution d'origine italienne, et les Lombards en ont fourni le modèle à toute l'Europe. Le mot *banque* en français, le mot *banco* en espagnol sont des emprunts à l'italien *banco*. Le mot *crédit* en français, le mot *credito* en espagnol sont, de même, pris à l'italien *credito*. Les conquêtes coloniales des Espagnols au seizième siècle leur ont fait connaître le chocolat, dont ils ont appris le nom des Mexicains. Le *chocolate* espagnol a donné le mot *chocolat* au français, et *cioccolata* à l'italien.

Ce sont là quelques exemples pris au hasard pour montrer à quel point des termes de civilisation d'usage courant ont passé d'une langue romane à l'autre et combien les mots ainsi empruntés sont demeurés semblables entre eux.

Les emprunts de mots, pour nombreux et significatifs qu'ils soient, ne donnent pas la mesure de l'importance des relations linguistiques entre les langues romanes. La littérature française a agi sur les débuts de la littérature italienne au Moyen Âge ; la littérature italienne a fourni leurs modèles aux écrivains français du seizième siècle ; et, au début du dix-septième siècle, la littérature française subit encore une forte influence italienne, espagnole et même portugaise tout à la fois ; puis les Français prennent une avance et ce sont eux qui, au dix-septième et dix-huitième siècle, fournissent plutôt des modèles. Au cours de toutes ces actions successives et réciproques, les mots se sont imprégnés de sens étrangers, les tours de phrases ont reçu des équivalents. Les vocabulaires des langues romanes occidentales, tout en étant composés de mots dont l'aspect extérieur varie sensiblement, se trouvent ainsi exprimer assez exactement les mêmes notions, de sorte que, dans une large mesure, ils se traduisent avec précision les uns les autres. À parcourir un journal italien, espagnol ou portugais, le lecteur français a souvent l'impression de retrouver sa propre langue sous un vêtement un peu différent, tant les mots s'équivalent, tant les expressions se traduisent exactement, tant les tours de phrases sont parallèles (*Ibid.* : 399-400).

Cette dernière remarque est particulièrement intéressante. Elle résume à elle seule ce que les travaux historico-comparatifs du XIX^e siècle ont permis d'éclairer, par une comparaison textuelle, au moyen et au travers de la lecture, donc de langues écrites, à savoir que les similitudes entre langues romanes s'expliquent par leur origine commune, par leurs contacts séculiers, où les emprunts de langue à langue ont été monnaie courante. Puisque chaque langue romane porte en elle une unité qui se retrouve aussi dans les autres, « sous un vêtement un peu différent », leurs locuteurs peuvent donc facilement se comprendre entre eux, la métaphore vestimentaire esquissant d'ailleurs un rapport d'appartenance à une même communauté, au prisme de cette unité latine :

L'unité latine, qui se manifeste par des faits de langue, est réelle. Mais, on le voit, elle n'est pas chose simple, et elle résulte de circonstances très diverses. Telle qu'elle est, elle a une grande portée, parce qu'elle résulte de la vieille unité de leur civilisation, qui ne s'est jamais tout à fait brisée, et parce qu'elle permet aux gens de langues française, italienne, espagnole et portugaise de s'entendre entre eux avec très peu d'effort, qu'elle les met pour ainsi dire de plain-pied [...] (*Ibid.* : 400).

C'est pourquoi, à notre avis, l'étude de la variation diachronique des langues romanes constitue en quelque sorte les fondements techniques, voire technicistes, de l'intercompréhension entre ces dernières, en ce qui concerne les similitudes de leur forme écrite, les parallélismes de leur grammaire et de leur syntaxe. On remarque toutefois que ce sont finalement les langues hégémoniques³ romanes qui ressortent en première instance des analyses de Meillet tandis que celles de Raynouard et Vayssier laissaient plus

3.- Par langues hégémoniques, nous comprenons les langues nationales qui occupent une position de domination sans partage dans un contexte politico-socio-linguistique donné et qui exercent dès

de place à l'étude des dialectes et des particularités de variétés de langues, comme si la systématisation des apports méthodologiques de la perspective historico-comparative annihilait la diversité linguistique sous le prisme du prestige des formes scripturales des langues de grandes « civilisations » qui ont, ne l'oublions pas, accompagné et participé au processus de conquêtes et de colonisations européennes du monde. Et puis, dans ce système conceptuel, comme le rappelle Bergounioux (1984 : 10), les langues ont souvent été « objectivées, “pensées comme des choses”, c'est-à-dire séparées des sujets parlants » dans le but d'aboutir à une observation scientifique objective, distante de l'objet, dès lors hypostasié.

D'autre part, bien que ce qui ressort de ces études sur la variation diachronique ne concerne pas vraiment les langues telles qu'elles sont parlées par les locuteurs, il est quelques passages qui nous semblent déjà décrire l'IC en tant que phénomène, sans pour autant le nommer comme tel. Revenons à Raynouard et à sa *Grammaire comparée* (1821). Toujours dans son « Discours préliminaire », concernant la « Langue espagnole », il relève que « l'agiographie de sainte Lobe [...] rapporte qu'un italien qui se trouvait en Allemagne, comprit le langage d'un espagnol, par cela seul qu'il était italien [...] » (Raynouard, 1821 : 29-30), la proximité et la parenté de ces deux langues romanes en facilitant la compréhension (ici orale) mutuelle, avant de s'intéresser aux patois d'Espagne :

Un savant espagnol, qui s'occupa beaucoup de la recherche des anciens titres et des vieux manuscrits, assure avoir trouvé dans les Asturies et dans la Navarre des documents anciens dont l'idiome était semblable à l'idiome catalan.

L'évêque d'Orenze, ayant été prié d'examiner le langage vulgaire de la Galice et de vérifier qu'il avait quelque conformité avec le catalan, répondit que le peuple, qui seul parle l'idiome vulgaire en Galice, non seulement emploi des noms, des verbes et d'autres dictionnements entièrement identiques avec l'idiome catalan, mais même des phrases entières.

Un écrivain, qui a traité à fond de la paléographie espagnole, compare l'idiome des habitants de la Galice à celui des habitants des Asturies et trouve qu'il est le même. Selon lui, la manière de prononcer constitue toute la différence (*Ibid.* : 36-37).

De la manifestation du phénomène d'IC à l'oral, ce locuteur italophone ayant compris les propos d'un locuteur hispanophone alors même qu'ils se trouvaient tous les deux en situation exolingue, Raynouard authentifie aussi la concrétisation écrite de l'IC, à la lecture de textes, puisque si ce savant espagnol a réussi à retrouver des similitudes entre le catalan et les parlers des Asturies et de Navarre dans de vieux manuscrits, c'est bien qu'il comprît ce qu'il lisait en s'appuyant sur les similitudes entre ces langues. D'autre part, l'anecdote de l'évêque d'Orense autour de la proximité du

lors une suprématie linguistique en tant que véhicule de communication, de commerce, d'éducation, de pouvoir politique (intra et international), de diffusion de la science et des informations.

galicien et du catalan rend pleinement compte de la notion d'aires linguistiques qui est caractéristique du contact et de la proximité séculaire des langues et donc des êtres humains qui les parlent. Quant au savant paléographe espagnol, nous avons là aussi un cas de comparaison entre langues proches qui innerve vers l'idée d'IC, mais s'agit-il d'une comparaison de langues à l'oral ou à l'écrit ? S'il est un spécialiste des langues écrites anciennes, on serait amenés à penser qu'il se base sur des sources écrites mais si « la manière de prononcer » les parlers de Galice et des Asturies « constitue toute la différence » entre ces langues voisines, cela nous laisse penser qu'il s'est aussi appuyé sur la prononciation des autochtones pour en affirmer la chose et que cela ne l'a pas empêché de les comprendre, puisqu'elles sont similaires.

D'une manière analogue, dans le *Dictionnaire patois-français* de Vayssier, nous avons repéré un passage qui traite du même phénomène intercompréhensif parmi des langues voisines :

Ainsi notre vieille langue patoise pouvait être reine, elle, n'est que paysanne, mais elle n'a pas à rougir de son origine, ni de sa parenté. L'italien, l'espagnol, le valaque lui tendent la main comme à une sœur et les peuples qui parlent ces langues s'entendent encore sans se connaître. Nos pèlerins de Lourdes qui rencontrent là nos frères d'Espagne peuvent échanger avec eux leurs sentiments et leurs impressions non par l'intermédiaire de la langue française, mais en parlant l'idiome du vieux Rouergue (Vayssier, 1879 : 21).

Si « les peuples qui parlent ces langues s'entendent encore sans connaître », c'est bien qu'ils peuvent mutuellement se comprendre en ayant recours à leurs langues respectives, lesquelles entretiennent dès lors un rapport d'une certaine manière sororal dû à leurs origines partagées. D'autre part, Vayssier avance aussi déjà l'idée que le patois sert de langue pont dans le continuum romanophone et que, de ce fait, il annule en quelque sorte le rapport de hiérarchie qui est lui attribuée de force, perceptible dans l'emploi des termes « reine », qui revient à la langue française, par rapport à cette vieille langue patoise qui n'est que « paysanne ».

C'est ce que l'on retrouve d'ailleurs parmi d'autres auteurs de notre corpus. Dans *Quelques mots sur l'instruction publiques en France*, œuvre qui va faire connaître Bréal du public lettré à l'issue de la guerre et de la défaite de 1870, celui-ci affirme que l'« on ne connaît bien une langue que quand on la rapproche d'une autre de même origine. Le patois, là où il existe, fournit ce terme de comparaison » (Bréal, 1872 : 60). À l'occasion de l'Exposition universelle de 1878, dans sa conférence sur l'enseignement de la langue française qu'il dispense devant les instituteurs de toute la France et réunis à Paris, il va plus loin dans sa démonstration :

Et que de choses charmantes dans nos patois ! Par exemple une chaise s'appelle en Auvergne *un cadiera*. *Chaise* et *cadiera* ont tous deux la même origine, ils sont des

transformations du mot latin *cathedra* ; mais *chaise* a eu la bonne fortune d'appartenir au parler parisien et de passer ainsi dans notre langue littéraire.

Quelquefois le patois est plus correct que le français. Dans le Dauphiné, la tante s'appelle *ando*. C'est le mot latin *amita*, lequel avait d'abord donné *ante*. L'anglais dit *aunt*, qui a été apporté en Angleterre par les Normands. Nous disons *tante*, *ta ante*, c'est-à-dire que le pronom possessif s'est indûment soudé au substantif, comme nous disons le *monsieur*, comme les Wallons disent *notre monfré* (notre frère). Dans le patois de Lille, le mari se nomme *daron* : c'est un ancien mot de la langue qui signifiait *seigneur*, un dérivé de *Dominus*. En Limousin, acheter se dit *croumpa* : c'est presque de l'italien ou de l'espagnol. Et ce n'est pas mépriser ; à l'aide du patois, nos habitants du Béarn communiquent avec l'Espagne, ceux de Montpellier s'entendent avec les Catalans, ceux de la Provence avec les Italiens (Bréal, 1878 : 215-216).

Où qu'il soit parlé, le patois se joue ainsi des frontières en facilitant la communication de peuples voisins dont leurs idiomes sont relativement proches.

Enfin, Jean Jaurès nous livre le même témoignage, dans son article « L'Éducation Populaire et les patois », en partant de sa propre expérience lors d'un séjour au Portugal :

Dans les quelques jours que j'ai passés à Lisbonne, il m'a semblé plus d'une fois, à entendre dans les rues les vifs propos, les joyeux appels du peuple, à lire les enseignes des boutiques, que je me promenais dans Toulouse qui serait restée une capitale, qui n'aurait pas subi, dans sa langue, une déchéance historique et qui aurait gardé, sur le fronton de ses édifices, comme à la devanture de ses plus modestes boutiques, aux plus glorieuses comme aux plus humbles enseignes, ses mots d'autrefois, populaires et royaux.

Que ce soit par l'écoute, « dans les rues », ou par la lecture, « des enseignes des boutiques », dans cette démarche de déambulation et de promenade, la proximité du portugais et de l'occitan participe à téléporter Jaurès, en termes de sensations et de perceptions, de Lisbonne à Toulouse, lequel transpose et comprend d'autant plus facilement la langue qu'il ne maîtrise pas par celle qui lui est familière, sa langue maternelle.

Si ces différents extraits décrivent la réalité de l'ICLR en tant que phénomène spontané, par reconstitution anecdotique ou par expérience singulière, ce ne sont qu'à travers des études de la variation diatopique de ces langues, sur l'axe de l'espace, que cette dernière sera d'abord pleinement observée, décrite, appréhendée et donc méthodologiquement employée. Ce qui va donc évoluer au cours du temps, ce sont « des changements de perspectives et de méthodes en phase avec l'autonomisation du point de vue linguistique dans la question de l'histoire de la langue et des différenciations dialectales » (Baggioni, 1997 : 61).

D'ailleurs, ce n'est qu'autour des années 1880 qu'un renversement de valeurs tendra à s'opérer avec les débuts de la dialectologie, où la comparaison des langues ne sera plus

ournée vers un raisonnement temporel, à l'appui de textes écrits, mais géographique, par un travail d'enquête, sur le terrain, au plus près des langues parlées. Comme l'a remarqué Saussure (1916 : 66) dans le même ordre d'idées, « on s'aperçut alors que les correspondances qui les unissent ne sont qu'un des aspects du phénomène linguistique, que la comparaison n'est qu'un moyen, une méthode pour reconstituer les faits ». Un changement de perspective et de méthode était en train de se manifester :

Jusqu'alors l'analyse des documents écrits avait été prédominante. Or voici que des langages, qui n'étaient dans bien que des cas que parlés, devenaient susceptibles de fournir des documents tout aussi dignes de foi. À la langue dite littéraire, caractérisée négativement par sa généralité artificiellement créée et maintenue, on opposait le parler local dont l'usage apparaissait comme plus libre et plus vivant (Chaurand, 1999).

Cette altération paradigmatique accordera beaucoup plus d'importance à l'étude des dialectes, « vrai laboratoire du linguiste » selon Bréal (1891 : 53). Plus question d'origine commune entre langues dans le temps, de lois d'évolution diachronique et de concordances structurelles repérables par l'exercice de comparaison, mais de limites et de frontières, dans la variation géographique, au moyen de la perception de locuteurs, de chaque variété de langue, des ressemblances et des différences avec d'autres variétés. Expliquons-nous.

Science des dialectes, la dialectologie a pour « objet le recueil et la description des variations spatiales des langues romanes, avec la double ambition de cerner les différentes langues et variantes régionales/locales sur le terrain, en achevant d'établir la cohérence sociogéographique et historique d'une famille de langues remarquable » (Manzano, 2020 : 5). Dans cette perspective, se mesure alors une revalorisation dans la légitimité des patois et de leur étude, ainsi que de la concrétude orale de chaque variété linguistique. Pour ce faire, le dialectologue ne travaille plus seulement et uniquement sur des corpus écrits, et quitte son « cabinet de travail pour passer de nombreux jours dans la compagnie de fidèles gardiens du langage naturel, lequel n'a connu que rarement l'honneur d'être employé comme langue écrite (Pop, 1950 : 10). Bien sûr, quelques études peuvent être qualifiées de « pré-dialectologiques », comme le rappelle Manzano (2020 : 2) :

Ce sont le plus souvent des opérations de recensement des langues régionales de France, comme celle à laquelle reste attaché le nom de Charles Étienne Coquebert de Montbret, et celui de son fils Eugène Coquebert de Montbret, recruté au Bureau de la statistique pour traiter les envois préfectoraux. *La Parabole de l'Enfant Prodigue* (Évangile de Saint Luc, 15) avait été traduite en langues régionales sous le contrôle de différents érudits et correspondants locaux, à la demande du ministère de l'Intérieur et des Préfets. Suivant la configuration de l'Empire, différentes régions germaniques (de l'Allemagne méridionale aux Pays-Bas) ainsi que le nord de l'Italie devaient être objet de l'enquête.

Il ne s'agissait certes pas encore d'une véritable enquête dialectale émanant spontanément du terrain, mais les résultats firent apparaître des langues régionales de France toujours vivaces, bien que de plus en plus mal perçues.

Mais en ce qui concerne la dialectologie romane moderne, Charles de Tourtoulon en est considéré comme le fondateur « car son importante activité précède celle de l'abbé de Rousselot et de J. Gilliéron » (Pop 1950 : 294-295), et même, pourrions-nous ajouter, de Ronjat quant à la description et l'appréhension de l'IC. Comme l'indique la quatrième de couverture de l'*Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl* (rééd., 2007) :

En 1873, sur une proposition de la Société pour l'étude des langues romanes, de Montpellier, mission est confiée par le ministère de l'Instruction publique à deux philologues, Octavien Bringuier et Charles de Tourtoulon, de déterminer où passe exactement la limite entre langue d'oc et langue d'oïl, et ce, de la côte atlantique à la frontière des Alpes.

En deux séjours, d'abord tous deux, puis Bringuier étant décédé, Tourtoulon seul, ils vont fixer 400 km de limite de la pointe de Grave à la forêt de Nouziers, laissant là le trait en suspens pour une suite qui malheureusement ne viendra pas.

Travail de terrain, dirait-on aujourd'hui. Car pas plus qu'ils ne croyaient, théorie alors très en vogue, à la fusion des langues en leur confrontation géographique, mais bien, ce qu'ils vérifièrent, qu'on est toujours dans l'une ou l'autre langue, fût-elle altérée par cette proximité, ils ne croyaient que l'on pût enquêter sur des écrits et par correspondance.

Leur méthode ? Dans un premier temps, par la fréquentation des archives et des érudits locaux, déterminer en gros la limite, pour, en second lieu, aller sur place l'affiner auprès des usagers.

C'est ce contact direct aux usagers, locuteurs et sujets parlants qui marque un tournant dans le rapport d'appréhender les faits de langues et qui participera à mettre en évidence le phénomène d'IC et la capacité intercompréhensive des locuteurs. En effet, le rapport visait à examiner en profondeur certaines propositions et (pré)conceptions, à savoir :

- 1° Que deux langues de même origine se fondent l'une dans l'autre à leur point de rencontre, de telle sorte qu'une ligne de démarcation précise est impossible à tracer ;
- 2° Qu'en admettant la possibilité d'une délimitation, le moyen le plus sûr d'y parvenir serait la comparaison d'échantillons écrits des divers idiomes situés sur la limite présumée ;
- 3° Que l'étude immédiate du langage sur les lieux mêmes rencontrerait des obstacles presque insurmontables, et serait dans tous les cas longue et dispendieuse (Tourtoulon & Bringuier, 1876 : 3-4).

La chose est complexe et subtile, et se comprend plus facilement dans la dialectique des positions et points de vue antagonistes à son égard. Il y a d'abord l'idée de la limite, de la frontière, de la coupure nettes et précises entre « deux langues de même origine », donc entre deux variétés de langues relativement proches, du même dialecte. On la retrouve déjà chez Dante, dans son *De vulgari eloquencia*, pour différencier les parlers d'oïl au nord de la France, les parlers d'oc au sud de la France (y compris ceux de la Catalogne) et les parlers de sí en Italie. Ce n'est donc pas une idée nouvelle. L'objectif est d'abord classificatoire. La comparaison amène en effet à ce besoin particulier « qui s'impose à l'homme de tout classer, ce qu'il voit et ce qu'il entend, les choses et les idées, les êtres et leurs manifestations. Il est [donc] facile de constater que ce besoin de classification s'étend jusqu'au langage » (Tourtoulon, 1890 : 14). C'est d'ailleurs ce même besoin qui a guidé la linguistique historico-comparative tout au long du XIX^e siècle, en concomitance avec les classifications végétales, zoologiques, anthropologiques et même raciales⁴, à classer et hiérarchiser les langues, car « ce qui est une loi, c'est la nécessité pour l'homme de classer tout ce qui lui tombe sous les sens » (*Ibid.* : 19-20).

Or, c'est justement ce classement ici qui est en jeu et qui pose problème, puisqu'il s'agit de déterminer précisément cette ligne de démarcation coupant la France en deux, classifiant ainsi tel ou tel parler rencontré autour de cette limite entre ceux relevant des parlers d'oïl et des parlers d'oc. Donc la question est de savoir s'il existe des frontières dialectales, en théorie, et concerne surtout la manière d'y parvenir, dans la pratique, « car en linguistique la classification doit aboutir à une délimitation géographique (*Ibid.* : 18). De nos jours, nous avons compris que les choses sont plus complexes qu'elles ne le semblaient puisque les parlers du Croissant, de même que le francoprovençal, brouillent les frontières entre langues d'oc et langue d'oïl. Pour autant, la méthode de Tourtoulon & Bringuier (1876 : 9) consiste en ce sens à :

Aller, pour chacun des départements traversés par la limite, dans les principales villes et surtout au chef-lieu, afin d'y chercher dans les archives, dans les bibliothèques, auprès des sociétés savantes et des hommes spéciaux, tous les renseignements de nature à nous permettre de tracer un itinéraire provisoire et à éclaircir la question que nous avons à résoudre ; puis recueillir directement, de commune en commune et de village en village, les observations qui devaient nous servir à classer l'idiome local, ici dans la langue d'oc, là dans la langue d'oïl, tel est le plan que nous nous sommes proposé et que nous avons mis à exécution sur les deux cinquièmes environ du parcours total.

Le travail, on le voit, est dantesque, dépasse même les forces de ces deux hommes consciencieux :

4.- « L'histoire intellectuelle du XIX^e siècle est traversée par la question des races » (Caussat, 1989 : 99).

On voit que la nécessité de nous écarter presque toujours de la ligne directe, pour aller chercher à droite et à gauche de la limite les villages à étudier, allongeait considérablement notre voyage, et nous forçait de recourir à des moyens de transport le plus souvent coûteux et incommodes. La distance à parcourir chaque jour pour arriver jusqu'à un centre où il fut possible de trouver un gîte se triplait et se quadruplait par les zigzags inévitables de la route. Aussi ne paraîtra-t-il pas étonnant qu'après un mois et demi de courses continuelles par les chaleurs de juillet et d'août, après avoir visité cent-cinquante communes, interrogé près de cinq-cents personnes, parcouru plus de 1,500 kilomètres pour tracer notre limite sur une longueur d'environ 400, il nous ait été impossible de pousser plus loin notre travail. Mais il reste démontré qu'avec quelque activité et quelque amour de la science la tâche entreprise par nous peut être menée à bonne fin (*Ibid.* : 9-10).

Pour ce faire, les deux dialectologues se reportent donc aux impressions des locuteurs de chaque parler quant à la proximité/distance, aux ressemblances et différences de leur parlers avec d'autres parlers géographiquement proches :

Il y a, en effet, pour les langues comme pour les individus, un air de famille qui dépend moins de la ressemblance de tel ou tel trait particulier que d'un certain ensemble auquel un œil exercé se trompe rarement. Le paysan de la Gironde, incapable d'expliquer en quoi le *gabai* (langue d'oil) diffère du gascon, reconnaît sans la moindre hésitation si son voisin parle gascon ou *gabai*. Cette impression résultant de la pratique est d'un très-grand secours dans un travail comme le nôtre, mais à la condition qu'au lieu de lui obéir aveuglément on essaiera d'en démêler l'origine, et qu'une analyse minutieuse transformera en vérité scientifique démontrable ce qui n'était d'abord qu'un sentiment. (*Ibid.* : 10-11).

On se base ainsi sur la capacité intercompréhensive des sujets parlants. Si un locuteur d'un parler donné arrive à comprendre une autre variété de langue que la sienne, il s'agirait donc de deux parlers du même dialecte, donc d'une seule langue. Au cas contraire, en cas d'incompréhension, on aurait donc deux langues distinctes, puisque l'intercompréhension demeure caduque. En somme, c'est la capacité de l'être humain à reconnaître sans la moindre hésitation si son voisin parle la même langue que lui qui est mise en avant, ce qui rejoint l'analyse d'Ollivier (2010 : 49) que nous avons mis en exergue dans notre première partie :

L'observation d'une compréhension réciproque ou non – essentiellement orale – sert notamment à délimiter les langues et dialectes les uns par rapport aux autres : l'absence d'intercompréhension entre personnes mène à poser qu'elles parlent des langues différentes, tandis que l'intercompréhension conduit à conclure que les deux personnes ou groupes de personnes parlent une même langue dans des variétés différentes mais très proches. L'intercompréhension est donc liée en linguistique de contact à la pratique d'une seule langue, la présence de deux langues conduisant à des situations d'incompréhension.

Reportons-nous, à titre d'exemple, aux trois observations faites par Tourtoulon dans sa communication du 26 mai 1890 lors du Congrès de philologie romane de Montpellier, dans laquelle il complète ses vues en réponse à la sévère réaction de G. Paris, dans sa conférence de 1888, qui dénia la portée scientifique de son enquête (1816) avec Bringuier. Mais expliquons d'abord les pourtours théoriques de cette enquête. Tourtoulon affirme que :

Pour se faire une idée juste d'un être quelconque, il ne suffit pas – on ne saurait trop le répéter, – de l'étudier à l'aide d'un scalpel et du microscope ; il faut aussi l'observer à l'état vivant et agissant. Pour juger de l'importance et du rôle d'un organe, il faut voir cet organe en jeu. Or il arrive trop souvent que les philologues n'ont pas vu assez vivre le parler qu'ils étudient sur des échantillons écrits, c'est-à-dire dans un état voisin de la mort.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les altérations que les copistes de tous les temps ont fait subir aux textes en langue vulgaire ; mais je rappellerai que dans toutes ou presque toutes les langues, littéraires ou non, il s'est établi par tradition des formes graphiques qui n'ont aucune raison d'être acceptable, rapprochant par l'écriture ce qui est distinct en tant que son, et réciproquement. J'ai été témoin, par exemple, de l'étonnement de bien des philologues lorsqu'ils apprennent que la désinence *ac* des noms de lieux est généralement en France prononcée comme la désinence *at*, c'est-à-dire *a* accentué non suivi d'une consonne. [...]

Il est superflu, je crois, de faire remarquer que les caractères ne doivent pas être comptés, mais pesés ; et (qu'on pardonne l'étrangeté de l'expression) on ne peut les peser qu'à l'oreille, la langue étant faite d'abord pour être parlée. [...] Je rappellerai ici, comme corollaire de ce qui précède, ce qui a été dit dans le rapport sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl au sujet de la nécessité d'étudier les patois dans les pays où ils sont parlés, et des précautions à prendre pour être assuré qu'on s'adresse à des personnes parlant le vrai langage indigène. Je ne saurais trop le redire, c'est dans le peuple, parmi les illettrés, qu'il faut chercher des renseignements exacts et sur l'idiome local et sur les traits qui le distinguent des idiomes voisins. Mais tout le monde n'est pas apte à recueillir de bonnes observations phonétiques ; la science acquise dans les écoles et dans les livres est pour cela d'un bien faible secours. J'ai connu plus d'un philologue distingué qui, n'ayant pas été familiarisé dès l'enfance avec les langues à paroxytons et à proparoxytons, était incapable de reconnaître, autrement qu'en théorie, la place de l'accent tonique et encore plus de le marquer en parlant. M. G. Paris, dans son traité *du rôle de l'accent latin*, a signalé cette « incapacité de l'organe des Français à porter l'accent autre part que sur la dernière syllabe ». L'incapacité de parole provient souvent d'une incapacité d'ouïe et se remarque chez les plus lettrés. Ce n'est pas un des moindres obstacles que rencontrent les Français du Nord dans la pratique des langues étrangères.

Pour démontrer d'une manière absolue la possibilité de délimiter les dialectes et les sous-dialectes, il faudrait procéder au tracé géographique de tous les parlers dépendant d'une même langue, de tous les patois d'oc, par exemple, ce qui serait tout à fait hors de

proportion avec le cadre du présent travail. Je dois me borner ici à établir, en premier lieu, que les gens du peuple classent d'instinct les parlers qu'ils comprennent ; en second lieu, que l'observation scientifique justifie ce classement tout au moins dans ses principaux traits. Je vais donc faire connaître tout d'abord quelques-unes des observations qui m'ont conduit à réclamer l'application à l'étude des patois d'une méthode naturelle de classification ; puis, prenant pour exemple une région peu étendue, mais intéressante, du midi de la France, j'essaierai de montrer les caractères distinctifs les plus saillants de chacun des parlers qu'on y rencontre, et de prouver qu'en cet endroit du moins, il existe des limites bien tranchées entre deux langues romanes, entre deux dialectes et même entre deux sous-dialectes (Tourtoulon, 1890 : 22-23).

Cette méthode « naturelle » de classification se fonde ainsi sur le classement instinctif des « gens du peuple », de la comparaison qu'ils opèrent naturellement entre des (variétés de) langues proches de la leur, et part du concret de la langue, dans sa réalisation performative orale, ce qui en fait une démarche *bottom-up*, à l'inverse des observations *top-down* qui s'appuient sur des échantillons de (variétés de) langues écrites. Ici, Tourtoulon se pose clairement en opposition par rapport à G. Paris, lesquels concrétisent l'une et l'autre démarche épistémologique :

Toutes ces variantes de phonétique, de morphologie et de vocabulaire n'empêchent pas une unité fondamentale et que d'un bout de la France à l'autre les parlers populaires se perdent les uns dans les autres par des nuances insensibles.

Un villageois qui ne saurait que le patois de sa commune comprendrait sûrement celui de la commune voisine, avec un peu plus de difficulté celui de la commune qu'il rencontrerait plus loin en marchant dans la même direction, et ainsi de suite jusqu'à un endroit où il n'entendrait plus que très péniblement l'idiome local. En faisant autour d'un point central une vaste chaîne de gens dont chacun comprendrait son voisin de droite et son voisin de gauche, on arriverait à couvrir toute la France d'une étoile dont on pourrait de même relier les rayons par des chaînes transversales continues.

Cette observation bien simple, que chacun peut vérifier, est d'une importance capitale : elle a permis à mon savant confrère et ami, M. Paul Meyer, de formuler une loi qui, toute négative qu'elle soit en apparence, est singulièrement féconde, et doit renouveler toutes les méthodes dialectologiques : cette loi, c'est que, dans une masse linguistique de même origine que la nôtre, il n'y a réellement pas de dialectes ; il n'y a que des traits linguistiques qui entrent respectivement dans des combinaisons diverses, de telle sorte que le parler d'un endroit contiendra un certain nombre de traits qui lui seront communs, par exemple, avec le parler de chacun des quatre endroits les plus voisins, et un certain nombre de traits qui différeront du parler de chacun d'eux. Chaque trait linguistique occupe d'ailleurs une certaine étendue de terrain dont on peut reconnaître les limites, mais ces limites ne coïncident que très rarement avec celles d'un autre trait ou de plusieurs autres traits : elles ne coïncident pas surtout, comme se l'imagine souvent encore, avec des limites politiques anciennes ou modernes (il en est parfois autrement, au moins dans une certaine mesure, pour les limites naturelles, telles que

montagnes, grands fleuves, espaces inhabités). Il suit de là que tout le travail qu'on a dépensé à constituer, dans l'ensemble des parlers de la France, des dialectes et ce qu'on a appelé des « sous-dialectes » est un travail à peu près complètement perdu.

Il ne faut même pas excepter de ce jugement la division fondamentale qu'on a cru, dès le Moyen Âge, reconnaître entre le « français » et le « provençal » ou la langue d'oui et la langue d'oc. Ces mots n'ont de sens qu'appliqués à la production littéraire (Paris, 1888 : 63).

S'il y a fusion des parlers populaires qui « se perdent les uns dans les autres par des nuances insensibles », dans cette « masse linguistique de même origine », impossible donc de tracer de limite précise puisqu'« il n'y a réellement pas de dialectes ». Demeure seulement « le tableau d'une immense bigarrure, dans laquelle cependant il nous sera possible de distinguer des zones » (*Ibid.* : 162) qui, « d'un bout à l'autre du sol national [...] étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées » (*Ibid.* : 64). Dans cette perspective, et selon cette démarche, « il ne saurait y avoir de *frontières* à l'intérieur de la nation » (Escudé, 2010 : 111) mais une unité fondamentale, celle de la langue nationale, homogène sur tout le territoire étant donné qu'elle incorpore, par fusion, les autres parlers de France. En somme, tranchera définitivement G. Paris, « cette muraille imaginaire, la science, aujourd'hui mieux armée, la renverse, et nous apprend qu'il n'y a pas deux France, qu'aucune limite réelle ne sépare les Français du nord de ceux du midi » (Paris, 1888 : 164). Pas de dialectes, pas de limite, donc un territoire unifié linguistiquement. Nul besoin d'enquête sur le terrain. Voici, dans les grandes lignes, l'argumentation de G. Paris qui cherchera plutôt, appartenant à la sphère du pouvoir scientifique, à orienter la recherche dialectologique en rappelant :

[...] pour chaque branche des études nationales le point où elle en est arrivée, les principales directions dans lesquelles il est souhaitable qu'elle se développe, et ce que les travailleurs, surtout ceux de province, peuvent le plus utilement et le plus facilement faire pour contribuer à ce développement (*Ibid.* : 161).

L'antagonisme de ces deux positions et démarches épistémologiques est exacerbé par le contexte dans lequel elle s'inscrit, ce dont a bien rendu compte Escudé (2010 : 110).

[...] Le socle politique de la nation française est rappelé dans son unitarisme, son indivisibilité, son monolithisme : une nation, une langue, un peuple. Mais bientôt, le pouvoir français, exclusivement concentré à Paris, subit le traumatisme extraordinaire de la défaite de 1870 contre les forces prussiennes. Les recherches philologiques, historiques, littéraires, sur l'origine de la nation, sont soupçonnées de raviver l'existence de sentiments séparatistes, fédéralistes. La romanistique d'obédience allemande est considérée comme une science aux mains du « parti de l'étranger » qui menace de démembrer le corps national français. Il convient donc de la franciser, de la nationaliser. [...]

La réalité multilingue de la jeune République française (1870-1940) est donc une affaire d'État, un enjeu éminemment politique. L'empire prussien a défait l'empire français en morcelant de l'extérieur le territoire de la France : la notion de nation est désormais consubstantielle à celle de frontière. Il ne pourra désormais exister de frontières, de ruptures linguistiques, dans ce qui doit être le grand tissu uni de la nation française. Aux velléités de séparatisme ou de fédéralisme linguistique venu de l'intérieur, et singulièrement de Provence, aux provocations germaniques, la philologie française va opposer un rempart de nature scientifique qui servira de fondement à toute une politique linguistique. [...]

Aussi, dans ce contexte nationaliste chauffé à blanc, le court texte de Gaston Paris, publié d'abord dans la *Revue des patois gallo-romans* en 1888, est-il accueilli comme la profession de foi de la romanistique républicaine française. La diversité des parlers existe évidemment en France : il y a à côté du français, langue unique de la nation, une multitude de patois qu'il convient d'étudier avec componction et règle. Mais, conclusion définitive : « Il n'y a pas deux Frances. »

C'est cette idée même de limite et de frontière qui s'est trouvée être, en France, une affaire d'État, illustrant, en écho, sa « hantise du séparatisme » (Escudé, 2010 : 108). À ce titre, Francesca Zantedeschi (2012 : 4) rapporte que :

Guylaine Brun-Trigaud, à qui l'on doit le dépouillement minutieux des documents concernant l'enquête, remarque comment les débuts de celle-ci sont déjà marqués par un climat de fausse coopération, même si, lors de la première mission, Gaston Paris et Paul Meyer font preuve de bienveillance envers les deux enquêteurs (1997, p. 154). Mais le refus de la commission ministérielle d'imprimer les cartes jointes à l'Étude est le signe évident d'un changement d'attitude des élites au pouvoir. Cette réaction est compréhensible seulement dans le cadre de crise intellectuelle provoquée par la défaite de 1870. Au moment même où débute le travail sur le terrain, la sympathie pour une culture régionale a complètement disparu devant « l'image redoutée d'une partition de la nation » (Bergounioux 1997, p. 144). Dans ce contexte, Gaston Paris et Paul Meyer appuieront en 1877 la contre-mission d'Antoine Thomas dans la Creuse, en charge de récuser le rapport de Tourtoulon en niant toute possibilité d'une délimitation entre dialectes.

Nous comprenons d'autant mieux, en ce sens, que l'étude de la variation diatopique, en France, fut l'objet de vives controverses politisées autour des notions mêmes de langue, de dialecte et de patois, de limite et de frontière. Nous y reviendrons. Mais c'est aussi au travers de celles-ci que Tourtoulon rendra compte de premières descriptions qui touchent au phénomène d'IC et à la capacité humaine qui en découle.

En effet, ses conclusions sont aux antipodes de celles de G. Paris, ce qui se comprend facilement puisque, comme nous l'avons vu, leurs démarches scientifiques sont différentes et vont dans le sens contraire de l'une et de l'autre :

Le procédé qui consiste à prendre comme centre l'idiome d'une localité et à lui comparer successivement, en suivant des cercles concentriques de plus en plus grands, les parlers qui l'environnent, m'a toujours donné le même résultat sur divers points des pays d'oc et des pays mixtes. Jamais l'idiome central n'a été en se dégradant également dans toutes les directions. Tandis que ses caractères saillants se prolongeaient souvent fort loin dans un sens, ils s'arrêtaient brusquement à une courte distance dans un autre sens. Ce fait a été signalé dans le rapport sur la limite des deux langues de France ; il a servi de base à la délimitation de ces langues et des dialectes mixtes. C'est le résultat absolument contraire à celui que M. G. Paris donne comme constant. D'où vient cette divergence radicale sur un point de fait qu'il semble facile de vérifier ? C'est, je crois, que MM. P. Meyer et G. Paris dissèquent dans leur cabinet des échantillons écrits des parlers vulgaires, les décomposent, en séparent les éléments et concluent, par exemple, que si l'idiome *a* renferme dix traits qui lui sont communs avec l'idiome *b*, dix traits qui se retrouvent dans l'idiome *c* et dix traits qu'on remarque également dans l'idiome *d*, il y a parenté égale entre *a* et chacun des idiomes *b*, *c*, *d*. C'est là une erreur que l'observation sur le vif rend évidente. La physionomie d'un parler est constituée par les traits les plus saillants, c'est-à-dire qui se reproduisent le plus souvent dans le discours et frappent à chaque instant l'oreille (Tourtoulon, 1890 : 28).

C'est donc par l'ouïe, à l'écoute, et non par la vue, à la lecture, que Tourtoulon (1890 : 29) détermine les résultats suivants :

1° Les gens du peuple du midi de la France distinguent très nettement la langue d'oc des parlers étrangers environnants (piémontais, gènois, italien, espagnol) et aussi des patois d'oïl ou *franchimans* ;

2° Ils reconnaissent une parenté intime entre tous les parlers qui s'étendent de la frontière italienne à Salces (Pyrénées-Orientales), à l'Océan et à Guéret, avec certaines différences suivant les régions. Ils reconnaissent une parenté moins rapprochée entre les patois du midi de la France et le catalan :

3° Ils distinguent les principaux dialectes d'oc considérés dans leurs types (provençal, niçois, languedocien, gascon, rouergat, etc.), bien qu'ils ne sachent pas toujours le nom qu'il convient de donner à chacun de ces dialectes ;

4° Ils distinguent leur parler des parlers d'oc qui l'entourent et, parmi ces derniers, ils signalent ceux qui sont plus ou moins apparentés avec leur propre parler. Ils constatent qu'il n'y a pas de rapport constant entre le degré de parenté et la distance géographique ;

5° Ils ne sont point déroutés par les différences grammaticales entre les idiomes d'oc. Les principales difficultés proviennent pour eux du vocabulaire. Lorsqu'il s'agit de langues étrangères et même du français d'école, c'est la grammaire qui les déconcerte surtout ; de là leur tendance à parler *petit nègre* les langues étrangères et même le français, ce qui ne leur arrive jamais lorsqu'ils veulent se faire comprendre dans un dialecte d'oc qui ne leur est pas familier ;

6° Le vocabulaire ne fournit probablement aucun caractère pour la distinction des dialectes. Il importe peu, en effet, qu'un radical ait disparu d'une région et se soit conservé dans une autre ; les faits de ce genre ne sont jamais assez nombreux pour influencer sur l'ensemble du langage, sur sa physionomie.

Toutes ces habilités particulières aux « gens du peuple du midi de la France » sont ainsi de l'ordre de la perception des ressemblances et différences entre langues proches, donc de la discrimination, cette « compétence de discerner des sons et de reproduire du sens » (Escudé, 2018 : 13), de la variation diatopique des langues voisines. Ce n'est pas tant qu'elles leur soient réservées, unique attestation en son genre, celles-ci étant certainement partagées par l'ensemble de l'humanité, mais Tourtoulon s'attache surtout à mettre en avant le fait que puisqu'il y a « unité de la langue d'oc dans ses variétés dialectales », se mesure une plus grande « facilité pour les Méridionaux de comprendre les divers parlars d'oc, peu d'importance des variations grammaticales » (Tourtoulon, 1890 : 31). Cela atteste, en définitive, que :

[...] pour les illettrés comme pour les lettrés qui savent entendre et comprendre les parlars d'une région de quelque étendue, les dialectes existent. Ils ne sont niés que par des philologues de profession, habitués à l'analyse minutieuse des langues écrites, et qui, – je ne saurais trop insister sur ce point, parce que là est l'origine du malentendu, – procèdent comme le ferait un savant qui refuserait de distinguer les êtres vivants autrement que par les éléments de leur organisme, tissus et cellules, liquides et gaz. [...] Qu'il y a des idiomes distincts entre lesquels on remarque dès l'abord, – à la condition de les comprendre, – des affinités plus ou moins étroites, c'est ce qui résulte des observations rapportées plus haut et de bien d'autres qui les confirment. Ce point étant acquis, la tâche du classificateur consiste à reconnaître les traits qui donnent à chaque idiome sa physionomie et peuvent servir de base à un groupement méthodique. Il n'est pas indispensable pour cela d'avoir la grammaire complète de chaque parler, pas plus qu'il n'a été nécessaire de connaître dans ses détails la structure anatomique de chaque animal et de chaque végétal pour procéder au premier classement des êtres organisés. Il importe de ne pas perdre de vue l'objet principal de toute classification, qui est de mettre de l'ordre dans les résultats acquis, afin de les rendre à la fois plus accessibles et plus profitables aux ignorants de bonne volonté, pour lesquels en somme la science est faite. Il s'agit donc de connaître suffisamment chaque idiome pour en distinguer les caractères les plus frappants ; c'est dire qu'il est nécessaire de le comprendre à l'audition et non pas seulement à la lecture. M. Paul Meyer a dit que l'aptitude à l'étude scientifique d'une langue est en raison inverse de la connaissance pratique que l'on a de cette langue ; d'où il faudrait conclure que les Français seraient le plus mal préparés à l'étude de la langue française. Je n'ai pas à discuter cette opinion en ce qui touche à l'anatomie pure de langage ; mais lorsqu'il s'agit d'observer les parlars sur le vif, il semble difficile d'admettre que la première condition à remplir soit de ne pas les comprendre. [...] Je n'ai pas besoin d'ajouter que, fidèle à la règle que je me suis imposée, j'ai étudié ces idiomes sur les lieux où on les parle. (*Ibid.* : 31-32).

Dans sa communication de 1890, il exemplifie trois observations pour soutenir ses conclusions, telle une mise en pratique de sa propre méthode. Ce sont ces dernières, que nous avons voulu reproduire dans leur totalité, qui constituent, selon nous, les

fondements « phénoménologiques » de l'ICLR, dans l'appréhension à la fois du phénomène et de la capacité humaine à s'intercomprendre tout en ne parlant pas la même (variété de) langue :

1^{re} OBSERVATION. – La femme P..., née en 1810, à Montpellier ; d'intelligence moyenne ; sait lire, presque pas écrire ; connaît parfaitement le patois de sa ville natale et malheureusement assez bien le français pour une femme du peuple de ce pays. Pendant plus de trente ans, cette femme est restée attachée successivement à deux personnes de ma famille avec qui j'ai voyagé en France et en Espagne.

À Nice, la femme P... est un peu surprise par l'idiome local et demande tout d'abord qu'on le lui parle lentement. Après quelques heures, elle le comprend facilement et se fait comprendre d'un assez grand nombre de Niçois sans trop de difficulté en leur parlant montpelliérain. Dès que son oreille est habituée aux sons niçois, les flexions, les tournures de phrases, la grammaire en un mot, ne lui offrent à peu près aucune difficulté. Le vocabulaire est ce qui la gêne le plus. Bien qu'en contact, durant près de trois ans, avec des personnes parlant l'italien officiel, le génois et le piémontais, la femme P... ne parvient à comprendre aucun de ces trois idiomes ; elle en apprend quelques mots isolés, mais n'arrive jamais à construire ni à comprendre une phrase. Il faut reconnaître que, n'étant pas absolument obligé de communiquer à l'aide de ces langues, mon *sujet* ne fait aucun effort pour se familiariser avec elles.

Je crois pouvoir affirmer que la femme P... comprend également toutes les variétés de niçois parlées depuis Sospel jusqu'au Var, limite de ce sous-dialecte. Du Var, en suivant le littoral jusqu'aux limites du catalan et, plus haut, jusqu'aux parlers gascons caractérisés par l'emploi du *h* pour *f* initial, elle entend aisément tous les idiomes, à quelques vocables près aussitôt expliqués. Dans les conversations entre femmes, la volubilité méridionale ne souffre nullement de la différence des parlers. Vers Toulouse et vers Foix, il est nécessaire cependant de quelques heures d'accoutumance ; la femme P... doit « se mettre dans l'oreille » les sons, l'accent dans le sens vulgaire de ce mot. Je ne parle pas des divergences du vocabulaire qui commencent plus ou moins à quelques lieues de Montpellier et ne constituent jamais une vraie difficulté.

En pays gascon, la femme P... a assez de peine à s'habituer à l'*h* tenant la place de l'*f* ; mais il est facile de voir que c'est à peu près tout ce qui la gêne dans ce nouveau dialecte. Si l'on remet l'*f* à la place, toute hésitation disparaît.

Sur les limites de l'ancien Roussillon, entre Leucate et Salces, petites villes qui ne sont séparées que par une distance de 13 kilomètres, le catalan succède brusquement au languedocien. Ici deux des principes posés par M. G. Paris sont nettement contredits par les faits : il n'y a pas de fusion entre les deux idiomes juxtaposés et la limite linguistique coïncide avec une limite politique. C'est une exception, dira-t-on. Il y aurait à vérifier si les exceptions de ce genre ne se renouvellent pas si souvent qu'elles finissent par devenir plus fréquentes que la prétendue règle. Cette limite franchie, notre voyageuse et les indigènes ne se comprennent qu'avec de grands efforts d'attention. J'essaie de prononcer des phrases catalanes avec l'accent (sens vulgaire) de Montpellier, et des phrases de montpelliérain en imitant de mon mieux l'accent catalan, je suis à peu près

compris des deux côtés. Après quelques jours passés à Barcelone, le catalan courant n'a guère de difficultés pour la femme P... Il en est tout autrement du catalan littéraire et même en général du catalan écrit. Tandis qu'elle éprouve toujours une véritable joie à lire ou à entendre lire les œuvres du montpelliérain Favre, du toulousain Gondouli, du rouergat Peyrot, du niçois Rancher et des félibres provençaux, le *rector* de Vallfogona et les contes en prose catalans lui donnent trop de peine à comprendre pour qu'elle les écoute avec plaisir. Cependant, pour tout ce qui est usuel, elle communique parfaitement avec les personnes de Barcelone, de Valence, d'Alicante et de Lerida.

Entre le catalan et l'aragonais, la transition est aussi brusque qu'entre le languedocien et le catalan. Sur la route de Barcelone à Saragosse, le petit village d'Almacellas marque l'extrême limite du catalan, et, après un intervalle à peu près inhabité de 18 kilomètres, on rencontre Binefar, premier village aragonais. Sur ce nouveau territoire, il est impossible à la femme P... de communiquer avec les habitants autrement que par signes. « Ce n'est plus, dit-elle, le même espagnol qu'à Barcelone ». J'essaie quelques explications ; elles servent de peu : il aurait fallu faire un cours complet de langue espagnole. Après un séjour à Madrid de plus de deux mois, la bonne femme ne fait d'autres progrès dans la langue de Cervantes que l'acquisition d'un certain nombre de vocables, à l'aide desquels elle essaie de parler *petit nègre* en castillan.

Si, partant de Montpellier, nous nous dirigeons vers le Nord, la femme P... comprend très aisément le parler des Cévennes, le lozérien, le rouergat ; avec un peu plus de peine, mais encore assez bien, le dauphinois, l'auvergnat, le limousin de la Creuse.

Sur les confins de la langue d'oïl, l'expérience devient plus difficile : le français appris rend le contraste des langues moins appréciable. Cependant ce que Bringuier et moi avons appelé le sous-dialecte marchois est traité de *franchiman* (français du Nord) par mon sujet. En revoyant et classant d'anciennes notes relatives à cette observation, je constate que la femme P... appelle *franchiman* tout parler où les paroxytons d'oc sont devenus oxytons, soit par le déplacement de l'accent tonique, soit par la substitution de l'*e* muet aux voyelles post-toniques. Dans le limousin bien parlé, elle reconnaît la place de l'accent tonique même lorsque la finale post-tonique est longue, puisqu'elle range ce dialecte dans la catégorie des parlers *gabachs*. Il faut noter encore que, pour l'usage courant, le français lui est aussi familier que le montpelliérain ; mais, tandis que rien ne lui échappe des idées les plus hautes exprimées dans les beaux vers de *Mirèio*, la lecture du français lui laisse beaucoup d'impressions incertaines et souvent fausses ; elle ne paraît jamais bien assurée d'avoir compris tout ce qui n'est pas terre à terre, et en effet elle se trompe sur le sens de phrases assez simples.

En résumé, pour cette femme, les langages sur lesquels son attention a été appelée se divisent ainsi : 1° son patois montpelliérain ; 2° le provençal ; 3° le *niçard* (niçois) ; 4° les parlers *gabachs* (patois de Béziers, de l'Aude, de Toulouse, de l'Ariège, cévenol, lozérien, rouergat, auvergnat, dauphinois, limousin), qu'elle distingue presque tous les uns des autres ; 5° le parler de Bordeaux (*h* pour *f* initial) ; 6° le catalan ; 7° les parlers *franchimans* ; 8° les langues qu'elle ne comprend pas, espagnol et italien, dans lequel elle englobe le gènois et le piémontais. Tout ce qui n'est pas langue étrangère, catalan ou *franchiman*, est pour elle « notre patois ou un patois qui ressemble au nôtre » (p. 26).

Je sais avec quels sourires dédaigneux et quelles fines plaisanteries certains théoriciens vont accueillir cette classification des parlers par une femme du peuple. Mais les gens de bon sens, qui savent combien d'indications précieuses sur des nuances de structure animale ou végétale les naturalistes doivent à des remarques de paysans, ne seront pas étonnés de me voir donner cet exemple de classement instinctif des langages. Ils savent que, pour saisir l'allure et la physionomie des parlers populaires vivants qu'elle comprend, une cuisinière vaut dix élèves de l'École des Chartes, comme pour relever à première vue certaines particularités de la faune ou de la flore locales un paysan vaut dix citadins, fussent-ils membres de l'Institut.

2^e OBSERVATION. – Augustine R..., âgée de douze ans, née dans un petit village de la Lozère, éloigné de tout grand centre et de toute voie importante de communication, n'a jamais quitté son village. Instruction de l'école primaire ; intelligence au-dessus de la moyenne ; parle presque toujours patois ; sait bien lire.

Elle a sous les yeux un conte en dialecte de Montpellier et le lit couramment en transformant sans hésitation les formes du texte en formes lozériennes, n'ayant pas l'air de se douter que les mots imprimés sont sensiblement différents de ceux qu'elle prononce. Elle lit, par exemple : *pièi* pour *pioi*, *fremigeto* pour *fournigueta*, *souguel* pour *sourel*, *anat* pour *anàs*. Elle comprend parfaitement tous les mots pris isolément et toutes les nuances de phrases. Elle transforme ainsi en lozérien tous les textes de langue d'oc de diverses régions, toutes les fois qu'elle les comprend à première lecture. Jamais d'hésitation pour les désinences ; elle les remplace toutes par les désinences exactement correspondantes de son parler lorsqu'elle saisit le sens du mot. Le vocabulaire la fait souvent hésiter ; mais l'absence d'un mot n'obscurcit jamais le sens grammatical de la phrase. Elle lit ainsi le provençal des bords du Rhône (*Oubreto en proso* de Roumanille), le dauphinois, le toulousain, le rouergat, l'auvergnat, le limousin. Pour plusieurs, il est nécessaire de lui expliquer parfois le vocabulaire, jamais la grammaire. L'*h* initial des parlers pyrénéens la déroute, ainsi que l'orthographe italienne du niçois. Si je remplace l'*h* par *f*, et si j'écris le niçois à la manière provençale, elle n'y voit pas plus de difficulté que pour les autres dialectes d'oc. Elle renonce à lire le catalan et le comprend peu si je le lui parle. Elle est déconcertée par les textes en langue d'oïl vulgaire qu'on lui met sous les yeux. Ne pouvant plus les lire à sa manière, et ne reconnaissant pas le français de l'école, elle demande quelle est cette langue. Elle saisit bien tous les contes en langue d'oc, quel que soit le dialecte, et y prend grand plaisir. Les contes en français nécessitent chez elle de grands efforts d'intelligence. Alors même qu'elle comprend bien tous les mots pris isolément, elle se trompe souvent sur le sens de la phrase.

3^e OBSERVATION. – La veuve A..., née en 1850, à Saint-Girons (Ariège), parlant médiocrement le français usuel, ne sachant ni lire ni écrire ; intelligence au-dessous de la moyenne.

On lui parle le langage de Saint-Girons qu'elle reconnaît pour celui de son pays. Puis, prenant pour centre la région où domine cet idiome, on lui parle successivement les patois des régions environnantes, en procédant par cercles concentriques. Si, comme

on le prétend, les parlers de toute la France se perdent les uns dans les autres par des nuances insensibles, la différence entre un parler quelconque pris pour centre, et chacun des patois qui l'entourent à la même distance, devra être égale en intensité bien que ne portant pas sur les mêmes traits. En d'autres termes, si l'on prend successivement chacun des hommes formant les longues chaînes imaginées par M. G. Paris, chacun doit comprendre avec la même facilité son voisin de droite et son voisin de gauche. Mais si, en quelques points, le voisin de gauche est mieux compris que celui de droite ou réciproquement, la fusion ne sera plus insensible et ce point marquera une limite linguistique. Or, c'est ce qui arrive pour la veuve A... ; elle considère l'idiome du Médoc, éloigné de plus de 350 kilomètres de Saint-Girons, comme plus voisin de son parler que celui de Foix, qui commence à quatre ou cinq lieues de chez elle. Je ne dis pas que la femme A... comprend mieux le premier que le second ; car, d'une part, le langage de Foix et celui de Saint-Girons sont parlés concurremment, mais non mêlés, à Saint-Girons même et par conséquent également compris ; et, d'un autre côté, il y a dans le dialecte du Médoc des mots inconnus dans l'Ariège ; mais la veuve A... reconnaît la parenté du médocain et de son propre idiome, s'étonnant qu'on parle *presque comme chez elle* dans un pays aussi éloigné. C'est l'*h* initial pour *f*, la vocalisation du *b* dans certains cas qui m'ont semblé constituer aux yeux de cette femme la ressemblance entre son dialecte et celui du Médoc. Elle distingue les patois de Foix, ceux de Pamiers et de Cintegabelle (Haute-Garonne) ; elle donne à tous le nom de *toulousain*. Elle comprend un peu le catalan de Perpignan, qu'elle a entendu parler par des colporteurs ; mais pas du tout l'espagnol. Elle distingue, parmi les dialectes d'oc, le provençal et le montpelliérain du toulousain et de son patois ; le limousin lui paraît un parler *gabach* ; elle le comprend avec quelque difficulté. Elle n'entend à peu près rien aux dialectes d'oïl, elle les appelle du *franchiman* ; c'est l'accent tonique qui paraît la dérouter. Le français d'école, qu'elle comprend tant qu'il exprime des idées qui lui sont familières, lui échappe complètement sinon quant à la signification des mots isolés, du moins quant au sens des phrases, même quand on lui dit de simples faits-divers.

Ces trois cas féminins nous semblent en effet rendre compte de différents types d'intercompréhension : à l'oral et en interaction pour la femme P. (1) et pour la veuve A. (3) ; à l'écrit, à la lecture, pour Augustine R. (2). Ce sont en effet :

[...] trois femmes du peuple qui sans instruction publique ont la capacité cependant de comprendre des dialectes distants du leur propre, et de produire dans leur dialecte tout énoncé de communication quotidienne compréhensible par d'autres locuteurs de dialectes distincts, voire de pouvoir lire (pour la « femme P. ») des contes rédigés dans un autre dialecte, dans la mesure où l'ensemble de ces dialectes appartient à une seule et même langue (Escudé, à *paraître*).

On y retrouve déjà certaines stratégies et clés propres à la communication humaine qui seront reprises par la didactique de l'intercompréhension à la fin du XX^e siècle : le fait de parler lentement à un interlocuteur qui ne parle pas la même langue pour faciliter

la compréhension et l'échange ; l'accommodation, l'accoutumance à des sons qui semblent étrangers et incongrus aux premiers abords, avec un effort graduel de compréhension, dans la veine de ce qui porte le nom aujourd'hui d'« immersion », de « bain linguistique » ; la prédictibilité du sens par la forme, surtout dans le cas d'Augustine R. ; l'appui sur des stratégies d'approximation et de transferts ; et même l'intentionnalité de la communication puisque la femme P., « n'étant pas absolument obligée de communiquer à l'aide de ces langues [...] ne fait aucun effort pour se familiariser avec elles », etc. Le terme d'IC n'est cependant pas employé mais on s'approche bel et bien de son noyau sémantique. Sa réalité est donc diversement vécue et perceptible, atteste à la fois de la capacité plurilingue de l'être humain, très souvent bilingue voire maîtrisant/comprenant plusieurs (variétés de) de langues, et authentifie le multilinguisme de la France, « la réalité de son identité multiple » (Escudé, 2010 : 106).

Par ce peut-être assez long parcours aux confins du temps et de l'espace, nous avons cherché à illustrer que l'ICLR procédait du comparatisme et de la comparaison de ces langues, que ce soit dans la quête d'une origine commune, ou dans l'effort de classification et de délimitation de frontières dialectales, au prisme de la variation, dans un moment de crise intellectuelle et de fractures nationalistes, à l'aube finalement de revendications identitaires et d'éveils linguistiques et culturels.

6.2. « Bouta d'embàrri à la culturo aseptisado » ou les tensions identitaires en France

« No pot estimar sa nació, qui no estima sa provincia »

Mila y Fontanals

Incipit de Mistral « I troubaire catalan », *Isclò d'or*, p. 164.

Pour bien comprendre l'invention du terme d'*intercompréhension*, il nous faut revenir un peu plus en amont dans le contexte sociopolitique et socioscientifique de la France dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Nous l'avons vu précédemment, les études de la variation diachronique des langues romanes se sont principalement sinon uniquement appuyées sur des corpus de textes de la littérature médiévale, des langues écrites qui pouvaient donc en jouir. En France, comme en attestent les sources de Raynouard, « il existe bien deux domaines linguistiques majeurs [...] ainsi que deux espaces d'invention littéraire, distincts, avant que d'être mêlés, puis subordonnés au profit du seul français du Nord » (Escudé, 2010 : 108). Même G. Paris en arrive à la même conclusion, comme le relève Escudé (2010 : 108) :

La première question qui se présente à nous est celle de l'antériorité qu'il convient d'attribuer, dans les origines de l'épopée, à la langue d'oïl ou à la langue d'oc, à la France du Nord ou à la France du Midi. (...). Les faits qui nous ont déterminé à revenir sur ce sujet (...) nous ont amené à proposer pour le débat dont il s'agit la même solution

que pour la question des langues ; il y a eu dans les deux contrées, et simultanément, développement spontané d'une poésie épique nationale.

D'autre part, on sait aussi que la philologie et la linguistique romane se sont approprié et se sont appuyées, de manière érudite, sur la littérature médiévale des parlers d'oc, pour fonder leur scientificité. Jusqu'ici, la convivence des deux espaces ne semblait pas poser de problème. Mais avec la montée des nationalismes à la fin du siècle, le récit national change d'allure, épure sa narration et homogénéise ses protagonistes. Voilà que le même G. Paris qui s'avérait d'avis sur les fondements multilingues du territoire et de la littérature de la France, rectifie son tir et semble instrumentaliser son discours de 1888, portant pourtant sur les parlers de France, pour rappeler l'unité linguistique et littéraire de la nation française :

Je vais essayer de vous dire très brièvement ce qu'on sait aujourd'hui sur les divers idiomes parlés dans notre pays, ce qu'il reste à découvrir, à comprendre et préciser, et les points sur lesquels votre activité pourrait se porter...

La France a depuis longtemps une seule langue officielle, langue littéraire aussi, malgré quelques tentatives locales intéressantes, langue qui représente notre nationalité en face des nationalités étrangères, et qu'on appelle à bon droit le français. Parlé aujourd'hui à peu près exclusivement par les gens cultivés dans toute l'étendue du territoire, parlé au moins concurremment avec le patois par la plupart des illettrés, le français est essentiellement le dialecte – nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut entendre par ce mot – de Paris et de l'Île-de-France, imposé peu à peu à tout le royaume par une propagation lente et une assimilation presque toujours volontaire. Dans les provinces voisines du centre politique et intellectuel de notre vie nationale, les nuances qui anciennement séparaient du français propre le parler naturel se sont peu à peu effacées, et, sauf un vocabulaire moins riche et des tournures plus archaïques ou plus négligées, le pays parle comme le Parisien. Mais au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la capitale, on relève entre la langue nationale et le parler populaire des différences plus marquées. Allez aux environs de Valenciennes, de Bayeux, de La Rochelle, de Montbéliard – je dis aux environs parce que dans les villes on a généralement adopté le français d'école – vous reconnaîtrez dans chaque endroit un langage fort différent de celui que nous parlons et fort différent de celui qu'on parle dans chacun des autres. Allez plus loin encore, du côté d'Avignon, ou d'Aurillac, ou de Pau, vous trouverez des sons tout nouveaux, une physionomie toute particulière : vous discernerez à peine le sens de quelques mots. Enfin, poussez jusqu'aux vallées des Pyrénées, vous entendrez des langues absolument étrangères et dans lesquelles aucun mot semblable à ceux qui vous sont familiers ne frappera votre oreille (Paris, 1888 : 161-162).

Sa posture est tout de suite celle d'une autorité – masculine qui plus est – puisqu'il présente ce qu'il reste à découvrir en la matière et la manière d'y parvenir, lors de cette réunion des Sociétés Savantes – tout autant masculines –, annihilant toute perspective

de discussion et débat, théorique ou méthodologique, et orientant de fait la marche à suivre, que suggèrent amplement les trois points de suspension. En écho de ce que nous avons développé précédemment, ce passage nous semble instaurer une hiérarchie entre :

- la langue française, langue officielle et littéraire, représentant la nationalité et donc l'identité de l'ensemble des « français », des gens cultivés, dialecte de l'Île-de-France qui aurait toujours été assimilé volontairement, sans contrainte, et qui aurait toujours été imité puisque « le pays parle comme le Parisien » ;
- et le patois qui est tout de suite ramené à la plupart des « illettrés » provenant des provinces qui avoisinent le « centre politique et intellectuel » de la « vie » nationale, où persistent encore « un vocabulaire moins riche », des « tournures de phrases archaïques ou plus négligées », avec toutefois « quelques tentatives locales intéressantes » de création littéraire.

Cela peut sembler anodin, mais c'est ce même discours qui fonde « la profession de foi de la romanistique républicaine française » (Escudé, 2010 : 110-111) et perdurera jusqu'à aujourd'hui où se perçoit, encore, le rapport du centre, à Paris, et de ses périphéries, comme les provinces. L'existence des patois n'est pas tout fait invisibilisée, mais elle demeure escamotée, infériorisée, sous le joug de la langue française, dès lors fondatrice de la nation. On y lirait presque aussi une dichotomie vitaliste : seule demeure en vie ce qui fait partie de ce centre, le reste étant voué à périr, à s'effacer, à devenir archaïque et à s'estomper.

Neuf ans plus tôt, Vayssier propose un tableau sociolinguistique tout différent dans l'introduction de son *Dictionnaire patois-français...* (1879 : 15) :

On serait dans une grande erreur, si l'on croyait que la nation française possède l'unité de langage. Plusieurs langues, autres que le français, sont parlées sur notre territoire, et ceux qui parlent breton, basque ou patois, ne connaissent pas tous la langue nationale. Sans doute l'unité est désirable ; mais l'expérience des siècles nous autorise à dire qu'elle est d'une réalisation difficile pour ne pas dire impossible. Il n'est presque aucune province, il est très peu de départements qui n'aient leur idiome vulgaire particulier.

L'existence des patois prouve, dans cette perspective, qu'il n'y a pas d'unité linguistique. Leur simple présence atteste du contraire :

« Les patois, dit M. Prodhomme, ont été dédaignés pendant longtemps ; on les considérait comme des langues tout à fait indignes d'attirer l'attention des hommes éclairés ; ce n'est que de nos jours qu'on en a fait une étude sérieuse, et l'on s'est aperçu alors qu'ils ne méritent pas le mépris que l'on avait pour eux » (*Ibid.* : 16).

Le mot *patois* n'est pas un terme de mépris, comme le pensent beaucoup de gens, comme plusieurs l'ont écrit ; il signifie dialecte et désigne un langage populaire et local. (V. le mot *Potouès*.) Ce mot, comme le mot *roman*, désignait la langue vulgaire par

opposition au mot *clerkois* qui désignait la langue latine enseignée par le clergé dans les écoles pendant tout le Moyen Âge (*Ibid.* : 19).

D'autant plus qu'ils immiscent dans les moindres recoins du territoire, dans les villes et les campagnes, et même dans les institutions, du moins dans la justice, d'après ce que nous livre encore Vayssier :

En Rouergue le peuple parle sa langue, même dans les villes. À Rodez comme à Albi, on entend parler dans les rues beaucoup plus patois que français. Dans les campagnes tout le monde parle patois, très peu parlent français ; beaucoup l'entendent, grâce aux écoles primaires ; un grand nombre cependant, surtout parmi la génération qui s'en va, l'entendent peu ou point. Aussi la plupart des pasteurs des villages font en patois les instructions familières. Les hommes de loi et les magistrats sont obligés de parler patois à la plupart de leurs clients ; c'est en patois que les juges interrogent et que les paysans déposent (*Ibid.* : 21).

Ces constatations, relevant presque d'un regard sociolinguistique avant la lettre, témoignent donc, à rebours, de pratiques langagières géographiquement situées et de la réalité historiquement multilingue de la France, ce que Vayssier met d'ailleurs en parallèle avec d'autres contextes, sur le temps et l'espace, pour convaincre les plus sceptiques :

Quant à la diversité des patois, c'est un phénomène naturel et inévitable, et on pourrait demander à celui qui s'en étonnerait pourquoi il y avait en Grèce, chez une petite nation, et au grand siècle littéraire de Périclès, plusieurs dialectes de la plus illustre des langues anciennes et classiques, dont les formes diverses remplissent d'énormes glossaires ; pourquoi en Italie, en Espagne et dans la Grande-Bretagne, sans parler d'autres États, il y a diversité de langage et des dialectes très différents (*Ibid.* : 28).

Le contraste est saisissant d'un bout à l'autre de ces deux tableaux dépeignant (l'histoire de) l'écosystème linguistique de la France. Pour G. Paris, qui évolue au sein de ce centre, de la sphère du pouvoir central, c'est la « matrice d'idéologie monolingue » (Escudé, 2018 : 70) qui ressort, tandis que dans celui de Vayssier, priorité est assignée à l'ancestralité du multilinguisme, exemplifié au travers du territoire aveyronnais. D'ailleurs, le dictionnaire patois-français de ce dernier peut aussi se lire comme un premier éveil scientifique de l'étude linguistique, du moins lexicographique, de ce patois de Rouergue.

Nous avons donc, là aussi, deux lignes d'horizon et deux perspectives en contraste : celle du centre qui dédaigne et méprise ce qui relève de la périphérie, et celle de la périphérie qui souhaite affirmer la dignité de son existence et le sérieux de l'étude de son parler. Elles se comprennent aussi à la lumière de la théorie des nationalités que Bréal explique en ces termes :

[...] la langue en est venue à être présentée comme une sorte de marque de fabrique imposée par la nature aux différents groupes ethniques. Cette manière de voir a, comme on sait, trouvé accueil dans la politique, où, en s'aidant plus ou moins du secours de l'ethnographie et de l'histoire, elle a servi de fondement à la théorie des nationalités. [...]

Tous les conflits, depuis vingt ou trente ans, ont pris plus ou moins l'aspect d'une querelle de nationalité, de même qu'à certaines époques toutes les maladies se compliquent de la forme de l'épidémie régnante. [...]

L'idée de la nationalité est une idée moderne. Après quelques tentatives obscures, elle fait son entrée dans le monde en 1848. On ne peut douter qu'elle ne soit en un rapport étroit avec l'avènement de la démocratie. L'Église, qui cependant, à l'occasion, sait se servir des langues vulgaires, ne pouvait favoriser un tel principe : déjà le nom de la religion catholique le contredit et l'exclut. Quand on vit pour la première fois ces idées se manifester dans la capitale de l'Autriche, une lettre pastorale du synode de Vienne du 17 juin 1849 les dénonça comme un reste de paganisme, et expliqua la différence des langues comme une conséquence du péché. [...]

Avec la presse, avec les parlements, avec la conscience plus complète de l'unité politique, l'idée d'un idiome national ne pouvait manquer de se produire. L'idée une fois adoptée pour soi-même, il n'y avait pas loin à vouloir en faire l'application aux autres. On voit donc qu'il y a un lien incontestable entre le « principe de nationalité » et le mouvement démocratique des sociétés modernes. Mais ce n'est pas une raison pour que le principe soit accepté sans discussion et pour qu'on en approuve également toutes les conséquences (Bréal, 1891 : 59-61).

L'une de ces conséquences serait peut-être l'amenuisement du phénomène d'intercompréhension, en termes de fréquence, d'intensité, dans les pratiques langagières, dans le mouvement même d'uniformisation et d'homogénéisation linguistiques de la France. L'analyse d'Escudé (2018 : 69-70) va dans ce sens :

À un État correspond une langue, qui l'identifie en tant que communauté historique. Cette communauté n'accède à l'existence qu'avec la capacité à se dire en une langue nationale. Or, bien davantage que ses pays voisins, la France est un État historiquement multilingue : nombreux locuteurs de langues romanes (français, occitan, catalan, corse, franco-provençal), de langues germaniques (alsacien, flamand), du basque et du breton – pour ne parler que de la France métropolitaine. Comment a-t-on pu passer de la réalité « naturelle » de ce multilinguisme à la réalité « culturelle » d'un État-nation qui s'affirme par la notion d'*invisibilité* de son peuple (article 1 de la Constitution de 1958) et l'unicité absolue d'une seule et unique langue (article 2, rajouté en 1992) ? Qu'est-ce qui légitime qu'une langue, parlée par une ethnie précise parmi d'autres (à l'origine autour de l'Île-de-France) et au-delà par une société précise (la classe de pouvoir réunie autour du roi, de la noblesse d'état, de robe, puis du pouvoir financier, bourgeois, industriel du territoire élargi bientôt jusqu'aux lointaines colonies), s'impose comme l'unique langue pour l'ensemble de

la population d'un État notoirement multilingue – jusqu'aux extrêmes confins de ses colonies ?

À partir de la fin des Lumières, l'essentialisation de la « langue française » atteint son apogée : cette langue condense et illustre l'esprit supérieur et universaliste d'une Nation qui se conçoit et se donne à connaître tout à la fois comme idée et comme territoire. Logiquement, c'est cette langue unique et supérieure qui sera le principal objet et le seul sujet de l'éducation des masses, depuis les premiers projets révolutionnaires jusqu'à notre V^e République.

La France se constitue sur une matrice d'idéologie monolingue. En ce sens, à quoi serviraient d'autres langues puisque le français est supérieur et universel ? Mais dans cette construction qui, pour exister, doit se nourrir et s'accompagner de mythographie, que devient la réalité ? Que fait-on des locuteurs d'autres langues [?] [...].

C'est pourtant dans ce contexte que l'on mesure les prémices des trois mouvements principaux d'éveil linguistique et culturel, à savoir : le Félibrige, pour l'occitan et le provençal, la *Renaissança*, pour le catalan, et le *Rexudimento* concernant le galicien. Ils portent tous les trois sur trois axes complémentaires : en premier lieu, il s'agit de créer ou de renforcer l'identité collective (nationale/régionale) ; ce qui entraîne un travail d'élaboration de la langue ; afin d'essayer d'obtenir finalement de l'État une reconnaissance politico-administrative plus ou moins importante. Si l'unification du territoire implique nécessairement l'unicité du langage, ces trois moments d'éveils sont là pour défendre l'identité des territoires et des sujets parlants, en réponse finalement à ce processus centralisateur d'uniformisation.

Le mouvement félibréen, dirigé par Frédéric Mistral (1830-1914) dont la publication des œuvres littéraires (*Mirèio*, 1859 ; *Calendau*, 1865) et le prix Nobel de 1904 ont grandement participé à la notoriété de ce « courant de pensado », vise en effet à obtenir :

[...] uno vertadiero presso en counsideracioun de lengo e culturo d'oc, de revendica l'eicecioun franceso di culturo d'espressioun regiounalo faci au moundialisme que meno perdre la foundamento di civilisacioun⁵ (Lou prepaus dóu Capoulié : Jean-Yves Brossard, 2022)

Mais comme l'explique Calvo del Olmo (2019 : 131), les Félibres :

[...] considéraient qu'il ne suffisait pas d'étudier la langue et la littérature anciennes mais qu'il fallait aussi s'engager dans le projet d'épurer la langue vivante par une activité poétique de renouvellement. Ainsi, (re)créer la littérature et légitimer la langue est un processus d'élaboration linguistique qui tourne sur le même axe, sous l'influence des

5.- « Une véritable prise en considération de la langue et la culture d'oc, de revendiquer l'exception française des cultures d'expression régionale face au mondialisme qui conduit à perdre le fondement des civilisations » (Traduction du site internet du Félibrige).

idées et des discours esthétiques, artistiques et politiques de l'époque (Calvo del Olmo, 2019 : 131).

C'est d'ailleurs ce qu'affirmait déjà Jean Jaurès, dans son article « L'Éducation Populaire et les "patois" » (1911 :

Il y a un an, dans le loisir d'esprit de nos vacances parlementaires, j'avais discuté la thèse de ceux qui croient pouvoir ressusciter en France une civilisation méridionale autonome et faire de la langue et de la littérature du Languedoc et de la France un grand instrument de culture. J'avais établi, je crois, qu'il y a là une grande part de chimère, que la langue et la littérature de la France étaient désormais et seraient de plus en plus pour tous les Français le moyen essentiel de civilisation, qu'au demeurant l'entreprise méridionale n'avait pas le caractère « populaire » et spontané qu'on affectait d'y voir ; qu'elle était pour une large part l'œuvre préméditée de bourgeois cultivés, pénétrés des lettres classiques, et qui avaient retrouvé et ranimé, par érudition autant que par inspiration, des sources longtemps endormies.

En somme, non plus que les tensions entre nations exacerbées par les différentes guerres qui ont lieu tout au long du XIX^e et du XX^e siècle, des tensions intranationales, au sein de chaque nation, sont aussi à considérer, sur cet axe spatio-temporel. Cela est même perceptible au travers du chauvinisme et du racisme linguistique ambiants, même au sein des milieux scientifiques. On se reportera, en ce sens, aux deux études de Léo Spitzer, toutes deux publiées en 1918, en version allemande, concernant les soubassements du nationalisme linguistique de l'Allemagne, lors de la Grande Guerre : *l'Anti-Chamberlain* et *Traques des mots étrangers, haine des peuples étrangers*.

Contre une représentation nationale aseptisée de toute variation linguistique et culturelle, des mouvements d'éveils linguistiques et culturels résistent donc aux sorts qui leur sont fatalement destinés, dans un esprit de reconquêtes de pratiques langagières et d'affirmation identitaire. Cela met d'ailleurs d'autant en lumière les enjeux politiques cristallisés autour de la controverse entre G. Paris et C. de Tourtoulon concernant la question des frontières dialectales : la volonté et l'effort de délimiter une frontière entre les parlers d'oc et les parlers d'oïl étant l'œuvre avant tout de « vaillants ouvriers » (Paris, 1888 : 169), de « consciencieux explorateurs » (*Ibid.* : 164) et « travailleurs [...] de province » (*Ibid.* : 161), on eut peur quant à l'intégrité, l'indivisibilité et l'identité de la nation, déniait l'existence même des dialectes, c'est-à-dire des langues maternelles de ces peuples du midi de la France. C'est ce que formule finalement Escudé (2010 : 109-110).

Le félibrige perpétue la capacité d'une grande partie de la France – sa moitié sud – à développer sa langue, et pire, une représentation « nationale » spécifique et autonome, désormais mondialement reconnue (Escudé, 2010 : 109-110).

C'est ainsi dans cette mouvance et ce contexte que Jules Ronjat va finalement qualifier, pour la première fois, le fait ancestral de se comprendre sans parler la même (variété de) langue, du nom d'*intercompréhension*, lui-même ayant été membre du Félibrige, nommé Baile⁶ en 1902 par Mistral puis Majoral⁷ en 1904. Nous avons retenu quatre de ses publications, parmi sa vaste production, dans lesquelles nous avons analysé son processus d'appréhension, de description et de définition de ce phénomène. Elles s'échelonnent sur une quinzaine d'années, si l'on ne tient compte de la publication posthume de sa *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes* (1930-1941), comme l'illustre la figure suivante :

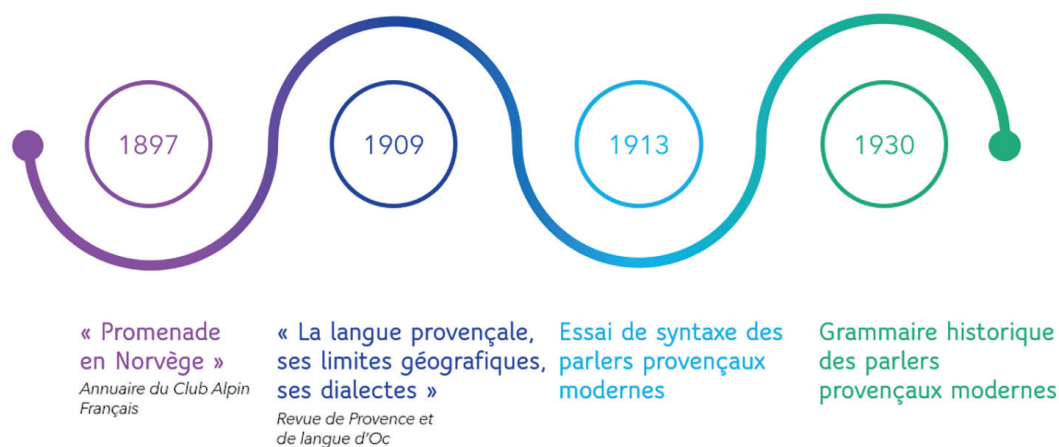


Figure 17. Processus descriptif de l'intercompréhension dans l'œuvre de J. Ronjat.

Il n'est pas anodin de constater que la première mention de l'intercompréhension, certes indirecte, ait été mise en évidence hors de France et du domaine occitan. En 1897, Ronjat publie en effet un article intitulé « Promenade en Norvège » dans l'*Annuaire du Club Alpin Français* dans lequel il relate ses « modestes déambulations » dans la péninsule scandinave. N'est-ce pas d'ailleurs par le voyage et par le contact direct avec ce qui est étranger, inconnu, que se développe plus promptement une certaine conscience métalinguistique, dans le jeu des différences et des ressemblances avec ce qui demeure familier et connu ? Ici, Ronjat part déjà de l'analyse fine du terrain :

La plupart des *bourgeois* norvégiens et plus de la moitié des écrivains écrivent danois et parlent norvégien ; de là le nom de *dansk-norsk* donné à la « langue littéraire » (*skriftsprog*), de là ce phénomène curieux que le norvégien écrit est identique au

6.- Le Baile, au sein du Félibrige, correspond à la fonction de secrétaire général, il est donc un des collaborateurs directs et permanents.

7.- « Le Félibrige possède en son sein une académie appelée consistoire (counsistòri), garante de la philosophie félibréenne, composée de cinquante majoraux, dont le Capoulié, élus à vie par cooptation. Le majoral (majourau) est détenteur d'une cigale d'or portant le nom que lui donna son premier titulaire. Respectant l'usage académique, les nouveaux majoraux sont invités à prononcer après leur élection l'éloge (laus) de leur prédécesseur » <https://www.felibrige.org/le-felibrige/vocabulaire/>

danois, sauf quelques mots (comme quand on dit *vrille* à Paris et *percerette* à Lyon), et que le norvégien parlé ressemble bien plus intimement au suédois. Les paysans et les *bourgeois* et écrivains partisans d'une langue nationale (*målstrævere*) parlent et écrivent le norvégien pur, *ny-norsk*, « néo-norois, ou *landsmål*, « parler du pays ». **Les différences entre les deux idiomes ou entre les différents dialectes du *landsmål* ne sont pas assez considérables pour qu'une personne qui possède bien l'un d'eux ait beaucoup de peine à entendre les autres** [nous soulignons], et les explications phonétiques suivantes s'appliquent à tous avec une suffisante exactitude (Ronjat, 1897 : 417-418).

On y lit en effet un rapport sociolinguistique des pratiques langagières plurilingues scandinaves : similitudes du norvégien et du danois dans leurs formes écrites, leur sublimation littéraire ; du norvégien et du suédois dans les interactions et pratiques de communication orales ; différenciation des usages linguistiques, en faisant notamment ressortir ces « partisans d'une langue nationale », avec là aussi cet idéal de pureté, « le norvégien pur » ; fragmentation dialectale des parlers du pays. L'intercompréhension n'est pas encore nommée mais le fait y est : les différences entre langues et les différences entre variétés de langues n'empêchent pas les êtres humains de communiquer et de se comprendre mutuellement à partir du moment qu'ils maîtrisent l'une d'entre elles, étant donné qu'elles sont relativement proches.

Examinons maintenant la deuxième publication qui va compter dans l'appréhension de ce phénomène daté de 1909, année charnière dans le parcours et les préoccupations de Ronjat qui, comme l'explique Escudé (à paraître) :

[...] entre désormais définitivement en linguistique, mais ces fidélités dangereuses – proximité avec l'Allemagne, avec le Félibrige et le fédéralisme, avec la *Revue des Langues Romanes*, concurrente directe de la *Romania* de Paul Meyer et Gaston Paris – vont grever dans l'espace national l'écho et l'aura de ses travaux, pourtant à bien des égards pionniers dans le domaine.

Intitulé « La langue provençale, ses limites géographiques, ses dialectes » et publié dans la nouvelle série de la *Revue de Provence et de Langue d'Oc*, Ronjat mentionne dès l'ouverture de son article l'élaboration d'une « *Histoire de la langue et de la littérature néo-provençales* » en collaboration avec le professeur Bertuch, fait état de son avancée, « actuellement occupé à rédiger le tome I, *La Langue* » (Ronjat, 1909 : 177) et résume l'exposé historique que réalisera l'ouvrage en question. Ce dernier ne verra jamais le jour mais il peut toutefois être considéré comme le « premier projet d'histoire littéraire de langue occitane » (Escudé, à paraître) que Ronjat reprendra jusqu'à son terme dans son *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Puis l'article change d'orientation pour se consacrer à la géographie linguistique de la langue occitane. C'est là que le phénomène d'intercompréhension est mis en exergue :

Je viens d'esquisser les limites de notre langue dans le temps. Quelles sont maintenant ses limites dans l'espace ?

« Un berger provençal conduit en été ses troupeaux des landes de Crau dans les pâturages de Chartreuse. Il s'entend sans difficulté, lui parlant son langage naturel et eux le leur, avec les paysans des vallées de la Durance et du Buech. Il passe la Croix-Aute et descend vers la vallée de l'Isère : les gens comprennent son parler et il comprend le leur jusqu'au Monestier de Clermont, mais à partir de Vif, le bourg suivant sur la route de Grenoble, cette *intercompréhension* cesse tout à coup. Tel est le phénomène que peut constater quiconque veut s'en donner la peine et sait le provençal, – phénomène qui rend quelque peu inutiles certaines discussions pour ou contre la *personnalité* du provençal comme langue à part. »

Ainsi débute mon *Introduction* au tome Ier, et j'examine ensuite en détail les traits qui donnent aux dialectes provençaux d'un côté leur unité fondamentale, d'un autre côté leur place à part dans l'ensemble des langues romanes (Ronjat, 1909 : 178).

La figure du berger, qui prolonge la posture du voyageur (incarné par Ronjat lui-même dans son article de 1897), a ici toute son importance puisqu'elle évoque là aussi l'idée du mouvement, du passage, par transhumance, entre les montagnes, entre les frontières et entre les langues. L'image en est même très poétique. Le phénomène d'intercompréhension est ainsi géographiquement situé, dans son milieu naturel, ce qui rend d'ailleurs compte de la posture épistémologique de Ronjat, dans la continuité de Tourtoulon, sur le terrain, « pour étudier une situation linguistique » (*Ibid.* : 179). Notons également que dans ce processus descriptif de l'IC, dans l'œuvre de Ronjat, sa *Grammaire Istorique des Parlers Provençaux Modernes* reprend, dès l'ouverture, et à quelque chose près, la même description de l'article de 1909, qui devait être à l'origine incorporée à l'ouvrage communément travaillé avec son ami Bertuch :

Un berger provençal conduit en été ses troupeaux des landes de Crau dans les pâturages de Chartreuse. Il s'entend sans difficulté avec les paysans de la vallée de la Durance et du Buech, chacun parlant son langage naturel. Il passe la Croix-Aute et descend vers la vallée de l'Isère : les gens comprennent son parler et il comprend le leur jusqu'à quelques kil. au N. du Monestier-de-Clermont ; quelques kil. avant Vif, le bourg qui suit sur la route de Grenoble (à environ 16 kil. du Monestier et autant de Grenoble) cette *intercompréhension* a cessé (Ronjat, 1930 : 1).

À cet égard, les observations de Ronjat corroborent et poursuivent l'enquête de Tourtoulon et Bringuier, de ce projet de délimitation géographique entre dialectes d'oc et dialectes d'oïl, et vont dans le sens de ce que Tourtoulon argumente dans sa communication de 1890, contre le discours de G. Paris (1888) pour qui « Il n'y a pas deux Frances », pour prouver qu'il y a bien deux langues distinctes. D'ailleurs, on perçoit bien que Ronjat reprend plus ou moins la même argumentation que Tourtoulon, dépréciant comme lui la démarche d'étude qui s'effectue « dans le silence des cabinets » :

« Si le provençal est un *patois* du français, a dit Boehmer, l'espagnol et l'italien sont également des *patois français*. Mais si l'on considère l'italien, l'espagnol et le français comme trois langues distinctes, le provençal en est une quatrième. » La méconnaissance de ce fait s'explique principalement par des préoccupations étrangères à la science du langage : *Il n'y a pas deux Frances...* Ceci n'a rien à voir avec la question. C'est de la politique, ou, si l'on veut, de l'histoire, ce n'est pas de la linguistique. La France ne constitue pas une unité linguistique : les gens de Hazebroeck parlent flamand, les gens de Basse-Bretagne parlent breton, les Basques parlent basque, les Roussillonnais catalan, les Corses italien ; ils peuvent aussi savoir le français, mais c'est pour eux une langue apprise, comme l'espagnol pour les Basques au Sud des Pyrénées ou l'italien pour les Provençaux des hautes vallées à l'est des Alpes ; ce n'est pas leur langage naturel ; aucune conception historique et aucune théorie linguistique élaborée dans le silence du cabinet, sur des documents écrits, ne peut prévaloir contre les faits [...]

Non seulement le provençal est parfaitement une langue à part, tout à fait distincte du français mais même, au moins à l'époque actuelle, sinon dans tout le cours de son évolution historique, les traits essentiels de sa structure le rapprochent bien plus de l'italien ou de l'espagnol que du français. Aussi un Provençal apprend-il très facilement à parler italien, par exemple, avec une prononciation généralement correcte, tandis que presque toujours il parle français avec un accent étranger des plus marqués, et cela même quand il fait du français sa langue usuelle. [...]

Je ne prétends tirer de là aucune déduction politique. La répartition naturelle des langues est une chose, la fixation des frontières des États en est une autre. Il n'y a nulle part coïncidence : ici les ressortissants d'un même état parlent des langues différentes (ex. : France, Italie, Espagne, Suisse, Belgique, Allemagne, Russie) ; là ils n'en parlent qu'une, mais cette langue s'étend au-delà des frontières de l'État (ex. : Portugal, Pays-Bas, Danemark, Serbie, Grèce, etc.) ; les deux situations peuvent se combiner, un État sans unité linguistique pouvant avoir une ou plusieurs langues communes avec les États voisins ou avec des portions de ces États : ainsi on parle flamand en France, en Belgique et aux Pays-Bas, basque et catalan en France et en Espagne, italien en Corse, en Italie, dans le canton suisse du Tessin et dans le Tirol méridional, provençal et franco-provençal en France et dans les autres vallées du Piémont. L'exemple de la Suisse montre que ces situations compliquées ne préjudicient nullement à l'union nationale. Il suffit de savoir s'y prendre (*Ibid.* : 178-179).

La chose semble donc claire : la France ne constitue pas une unité linguistique et ce sont des préoccupations politiques, extérieures à l'étude du langage et des langues, qui viennent brouiller et voiler ce fait, d'autant plus qu'elles relèvent de conception historique et de théorie linguistique qui n'ont pas vérifié la réalité⁸ des pratiques langagières

8.- C'est à se demander, comme le fera Louis-Jean Calvet dans son *Essai de linguistique* (2004), si la langue n'est finalement une invention de certains linguistes : « la langue est généralement considérée comme une belle mécanique bien huilée, fonctionnant à la satisfaction... des linguistes, qui sacrifient ainsi la réalité à leurs désirs et s'inventent chacun une langue correspondant à l'image qu'ils s'en font, nécessairement réductrice » (quatrième de couverture).

sur le terrain, au plus près des sujets parlants. Les parlers provençaux constituent donc, en ce sens, un espace linguistiquement homogène, et sont dès lors parlés « – abstraction faite des Catalans de France et d'Espagne – par environ dix-millions de personnes, soit un peu plus du quart de la population totale de la France » (*Ibid.* : 179). L'enjeu est aussi pour Ronjat de « préciser la *personnalité* de l'occitan comme langue à part dans le système des langues romanes par une série de traits distinctifs, phonologiques, lexicaux, morphologiques, mais en premier lieu – toujours pour répondre à Gaston Paris – syntaxiques » (Escudé, à paraître).

Les affinités avec les travaux de Tourtoulon sont ainsi évidentes, et nous pouvons vraiment lire Ronjat dans la continuité de ce dernier, bien qu'il s'en détache toutefois sur certains points, notamment concernant la classification des langues :

De même qu'on a discuté pour et contre la personnalité du provençal comme langue à part, distincte du français, de l'italien, etc., on a beaucoup discuté sur la classification de ses divers parlers, et encore aujourd'hui on voit traîner sous mainte plume des répartitions par *dialectes* et *sous-dialectes* qui ne correspondent à aucune réalité positive.

Il n'y a en cette matière deux ordres de faits évidents pour tout observateur d'idées préconçues :

1° Unité profonde de la langue provençale dans le riche épanouissement des parlers populaires qui en sont, suivant la magnifique expression de P. Devoluy, « les racines vivantes et le frémissant feuillage ». Cette unité fondamentale nous permet de nous entendre sans difficulté d'un bout à l'autre de notre domaine linguistique. [...]

2° Chaque village et même à prendre les choses strictement, chaque individu a un parler qui lui est propre. Mais des groupes plus ou moins considérables de lieux habités présentent dans leur langage une communauté de traits linguistiques suffisante pour qu'on puisse légitimement les considérer comme ayant un *dialecte commun* (Ronjat, 1909 : 181-182).

C'est d'ailleurs après cet extrait qu'il cite quelques lignes de son *Introduction*, lesquelles seront reprises presque intégralement dans sa thèse consacrée à la syntaxe des variétés occitanes. Notons ici la désignation des pourtours d'une loi, qui sera reprise à la fois par Saussure et par Meillet : « cette unité fondamentale nous permet de nous entendre sans difficulté d'un bout à l'autre de notre domaine linguistique », alors même que « chaque village et même à prendre les choses strictement, chaque individu a un parler qui lui est propre ». Voici la définition de ce qu'est un « dialecte commun », qui constitue l'un des piliers de l'idée d'intercompréhension telle qu'elle fut appréhendée dans le contexte scientifique de la France. Escudé parle de concept pragmatique mais, à ce stade, il nous semble qu'il s'agit davantage d'un fait, d'un phénomène, certes pragmatique puisqu'il s'opère et se détecte parmi les pratiques langagières interdialectales, mais encore au stade de la description, c'est-à-dire de la transcription d'un phénomène oral pour le bienfondé de la rédaction d'une situation linguistique.

L'article de 1909 prépare en ce sens l'*Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, thèse que soutient Ronjat en 1913, dédié à Mistral, dans laquelle les éléments descriptifs du phénomène d'IC vont être parachevés. Après avoir défini le terme de « provençaux » par « les parlers du sud de la Gaule » et délimité le territoire⁹ où elles sont parlées, Ronjat (1913 : 12-13) en arrive au fait :

Les différences de phonétique, de morphologie, de syntaxe et de vocabulaire ne sont pas telles qu'une personne possédant à fond un de nos dialectes ne puisse converser dans ce dialecte avec une autre personne parlant un autre dialecte qu'elle possède pratiquement à fond. Cette observation s'applique aux parlers catalans du Roussillon et même, pour peu que les interlocuteurs y mettent quelque bonne volonté, de Catalogne et des Baléares. Si je n'ai pas compris les parlers catalans dans cet *Essai de syntaxe*, c'est que la condition sociale et le développement littéraire leur ont fait une situation très différente de celle des parlers provençaux.

Non seulement dans les assemblées félibréennes, qui réunissent des hommes de quelque culture ou tout au moins de quelque entraînement linguistique, mais aux foires, dans les cabarets des villages situés à la rencontre de dialectes différents, j'ai toujours vu se poursuivre sans difficulté, entre gens des pays les plus divers, les conversations familières comme les discussions d'affaires. On a le sentiment très net d'une langue commune, prononcée un peu différemment ; le contexte fait saisir les sons, les formes, les tournures et les vocables qui embarrasseraient s'ils étaient isolés ; tout au plus a-t-on quelquefois à répéter ou à expliquer un mot, ou à changer la tournure d'une phrase pour être mieux compris.

L'écriture grossit les différences dialectales en représentant des sons voisins par des signes dissemblables, comme *l* (implosive), *r* (intervocalique), *b*, *h*, *lh* correspondant dialectalement à *u*, *l*, *v*, *f*, *i*. Néanmoins l'unité fondamentale apparaît assez nettement pour que même des recueils essentiellement populaires comme l'*Almanac patoues de l'Ariejo* publient côte à côte, pour les mêmes lecteurs, des morceaux écrits dans des parlers assez éloignés par leur nature, quoique voisins par le lieu. En lisant ou débitant à haute voix, les gens de culture peu étendue transposent généralement dans leur dialecte propre les sons et les formes du dialecte dans lequel le morceau lu ou débité est écrit.

Pour constater ce fait d'*intercompréhension* il suffit de posséder pratiquement à fond un parler provençal quelconque.

On se trouve ici devant le passage le plus amplement cité par les études historiographiques de cette notion, lesquelles en retiennent surtout la première occurrence du terme. Il est pourtant employé dès l'article de 1909, comme nous l'avons vu, mais c'est la thèse de 1913 qui baptise la création du mot. Elle a certainement plus de poids qu'un article

9.- « Le territoire qui vient d'être délimité comprend environ un tiers de la France en superficie, la principauté de Monaco sauf les vieux quartiers de sa capitale, une faible partie de l'Italie et un petit coin de l'Espagne. On peut évaluer la population qui use de nos parlers à dix-millions d'âmes environ, soit un peu plus du quart de la population totale de la France » (Ronjat, 1913 : 10).

de revue militante. D'ailleurs, Escudé (2010 : 118) souligne bien que « la langue de son étude est *moderne* et non *passéiste* ; l'enjeu est pédagogique, non muséographique ».

Remarquons, en ce sens, que la description que propose Ronjat part du plus général, du plus étendu, traçant la circonscription du phénomène, puis se focalise sur des lieux, des espaces plus spécifiques et particuliers dans lequel il peut être discerné : les assemblées du Félibrige, les foires, les cabarets des villages. Ici aussi le phénomène est contextualisé et il peut même se lire comme un microcosme au sein duquel Ronjat ne tenait pas vraiment la posture d'observateur silencieux, mais plutôt celle d'acteur, d'interlocuteur, le mettant lui-même en pratique, l'ayant lui-même vécu : « J'ai compris ceux que j'ai entendus sur place tantôt à l'aide du français, tantôt à l'aide du provençal, tantôt à l'aide du franco-provençal, tantôt en combinant à deux ou à trois ces groupes linguistiques » (Ronjat, 1913 : 7). Cela nous rappelle, à plus d'un titre, la compétence plurilingue telle qu'elle sera théorisée à la fin du XX^e siècle, où on insistera particulièrement sur sa pluralité et sa complexité, sur son caractère composite et hétérogène¹⁰.

On rencontre également dans la description de Ronjat la dialectique comparative entre ressemblances/différences, unité/diversité, langue orale/langue écrite ainsi que la dimension paraverbale des interactions qui accompagnent et soutiennent cette pratique de communication intuitive et spontanée : la maîtrise à des degrés divers d'une variété de langue romane favorise la compréhension, l'échange et l'interaction avec des locuteurs d'autres (variétés de) langues proches, ce qui participe à la prise de conscience d'appartenir à un même groupe, de partager des points communs, donc de ne pas être si différent. *Mutadis mutandis*, c'est la personnalité de la langue occitane qui est ainsi soulignée puisque « d'une part nos parlers manifestent des tendances générales conservatrices, surtout si on les compare à leurs voisins au nord, et d'autre part leur développement n'a pas été arrêté par la constitution d'une langue littéraire et officielle » (Ronjat, 1913 : 15).

L'esprit de reconquête de pratiques linguistiques et culturelles, d'affirmation et de reconnaissance de langues, de cultures et d'identités autres que celle affiliée à la nation française est dès lors aux sources de l'appréhension et de la description de l'IC, ainsi qu'à l'origine de sa dénomination. Dans ce contexte, l'IC « jouerait un rôle central pour rapprocher les locuteurs de langues distinctes, en deçà et au-delà des frontières nationales ;

10.- « On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un acteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues, et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. L'option majeure est de considérer qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences toujours distinctes, mais bien existence d'une compétence plurielle, complexe, voire composite et hétérogène, qui inclut des compétences singulières, voire partielles, mais qui est une en tant que répertoire disponible pour l'acteur social concerné » (Coste, Moore & Zarate, 2009 : 11).

tout en reprenant l'esprit de fraternité pan-romane de Mistral » (Calvo del Olmo, 2019 : 137). Elle ne revendique pas seulement un patrimoine culturel à conserver mais un droit des personnes à disposer d'eux-mêmes et à un sentiment d'appartenance particulier, celle d'une diversité communément partagée. Peu étonnant, en somme, qu'elle ait été l'objet, à sa source, de conflits et de forces sous tensions.

6.3. Entre contacts et conflits : des forces sous tensions

Dans un texte paru pour la première fois en 1905 dans *Moderne Zeitfragen*, republié en 1991 sous le titre « Die Mode » et traduit en français en 2013 (*rééd.*, 2020) sous le titre *Philosophie de la mode*, Georg Simmel (1858-1918) s'est intéressé à l'aspect duel de l'être humain :

Les divers phénomènes de la vie nous apparaissent sous une forme telle, qu'en tout point de notre existence nous sentons une pluralité de forces : chacune de ces forces s'étend au-delà du phénomène lui-même, bute dans son déploiement infini sur les autres forces et convertit son potentiel en tension et en désir. Car l'homme, dès l'origine, est un être de dualité (Simmel, 2020 : 7).

Cette dualité intrinsèque à la condition humaine serait, selon lui, l'objet d'une pluralité de forces à l'œuvre dans « ces divers phénomènes de la vie » auxquels l'IC nous semble appartenir. Bréal (1878 : 216-217) s'exprimait aussi en ces termes : « Le monde ne subsiste que par la lutte de forces contraires qui se tiennent en équilibre, et ce qui est vrai pour tout le monde sidéral l'est également pour les sociétés humaines ». Depuis ses premiers émois, l'idée d'IC semblerait bien avoir buté, elle aussi, « dans son déploiement infini sur les autres forces » et avoir converti « son potentiel en tension et en désir ». Ce sont ces forces sous tensions que nous allons explorer, notre réflexion en ayant été jalonnée de bout en bout et de part en part.

La constellation de connaissances relatives à l'ICLR, du moins dans le contexte de la France et de ses langues, semble en effet avoir été échafaudée dans le mouvement pendulaire d'une série de dualismes et de dichotomies relevant à la fois de la linguistique, d'autres domaines scientifiques, mais aussi de (pré)conceptions, de préjugés et de représentations idéologiques :

- ressemblances/différences
- unité/variation
- langue/dialecte, patois
- unification/différenciation
- fusion/diffraction
- monolinguisme/plurilinguisme
- ouverture/fermeture

- écrit/oral
- bureau/terrain
- centre/périphérie
- grande patrie/petite patrie
- Paris/Provinces
- nationalisme/fédéralisme
- vie/mort
- lumière/obscurité
- pureté/corruption
- culture/nature
- temps/espace

Nous devons certainement en oublier tant la liste pourrait être longue. Ce que nous voulons souligner par-là, c'est justement la dimension duelle de l'ICLR, presque énantio-sémique, c'est-à-dire qu'elle peut correspondre à une chose et son contraire, du moins qu'elle puisse ne pas se définir uniquement par l'une ou l'autre de ces forces, mais par le jeu incessant de leur dialectique. Depuis l'aube des études du langage et des langues, c'est d'ailleurs la dialectique de la comparaison qui a permis de déterminer une origine et des structures communes à des langues tout en faisant apparaître, par contraste, l'étendue de leurs différences, réparties diversement autour de la planète, puisque « la seule comparaison possible accuse aussitôt l'immensité des différences » (Caussat, 1989 : 18).

Dès la Grèce antique, ne qualifie-t-on pas de barbare celui qui ne parle pas la langue de la cité, dont les sons, incompréhensibles, ne semblent qu'être un brouhaha indéchiffrable ? Je ne comprends pas ta langue, donc tu ne fais pas partie de ma patrie, étranger de/à la civilisation. Cette conception est presque atemporelle. Elle fonde le socle nationaliste du rapport de l'identité et de l'altérité, avant tout linguistique. C'est que, comme l'expliquait Meillet (1914 : 158-159) :

[...] la définition de l'identité linguistique ne peut être que sociale : quelles que soient les différences de fait entre les sujets parlants, il y a langue une là où des individus, se comprenant entre eux, ont, d'une façon consciente ou inconsciente, le sentiment et la volonté d'appartenir à une même communauté linguistique.

Plus tard, Stehl (1988 : 31) affirmera également, dans la même verve, que :

La langue a toujours eu, pour les communautés linguistiques, non seulement la fonction d'identification avec la communauté mais aussi la fonction de délimitation par rapport aux autres communautés ; vouloir nier les frontières dialectales signifie donc non seulement nier les frontières linguistiques tout court, mais aussi une des fonctions sociales fondamentales du langage humain (Stehl, 1988 : 31).

Enfin, plus proche de nous, Byram (2006 : 5) établira de la même manière, pour le compte de la division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, que :

Les langues sont des symboles d'identité ; elles sont utilisées par leurs locuteurs pour marquer leurs identités. Les individus s'en servent aussi pour catégoriser leurs pairs en fonction de la langue qu'ils parlent. Chaque groupe possède sa propre langue ou variété de langue. Ainsi, un groupe régional utilise un dialecte régional (qui constitue une variété de langue) ; [...] Le fait de parler cette langue/cette variété de langue/ce jargon donne le sentiment d'appartenir à ce groupe.

L'IC est alors au cœur de ces fonctions fondamentales du langage humain, elle ne peut se concevoir que dans la friction de ces forces et de ces pôles opposés toutefois complémentaires. Saussure (1916 : 210) ne soutenait-il pas aussi que « le mécanisme linguistique roule tout entier sur des identités et des différences, celles-ci n'étant que la contrepartie de celles-là », où l'idée de mouvement circulaire est bien mise en avant ? Je m'identifie à mon groupe par ce que nous avons de/en commun, à savoir la langue, ce qui du même coup me différencie d'autres communautés. Meillet (1911 : 188) parle d'ailleurs de tendances antagonistes :

Et, constamment, deux tendances antagonistes sont en jeu, l'une vers la différenciation, l'autre vers l'unification.

Par le fait qu'elle est employée, toute langue tend à se différencier de plusieurs manières.

Et la même logique duelle, presque bipolaire, est aussi à l'œuvre dans l'essai de Simmel (2020 : 8) : « on peut faire défiler toute l'histoire de la société en retraçant le combat, le compromis et les conciliations – obtenues de longue lutte et aussitôt reperdues – qui virent le jour entre la fusion avec le groupe social et le détachement individuel ».

À cet égard, cela nous semble pleinement faire écho à la loi structurante qu'a énoncé Saussure (1916 : 352) dans son chapitre sur la propagation des ondes linguistiques :

La propagation des faits de langue est soumise aux mêmes lois que n'importe quelle habitude, la mode par exemple. Dans toute masse humaine deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens contraires : d'une part l'esprit particulariste, l'« esprit de clocher » ; de l'autre, la « force d'intercourse », qui crée les communications entre les hommes.

Cette propagation progresse donc en tension, dans le dynamisme de la distanciation, à savoir l'esprit de clocher, que l'on retrouve dans l'expression « querelle de clocher », et de l'identification, par la force d'intercourse qui permet la communication, ce qui illustre tout à la fois les deux « lois de fusion et de diffraction » (Escudé et Janin 2010 : 36). Meillet (1914 : 157) soulignera également que « des variations, même étendues, n'empêchent pas les gens de se comprendre entre eux ». Les termes de l'équation,

souvent proches d'un auteur à l'autre – on le voit entre Meillet et Saussure –, peuvent porter à confusion. Voici comment nous les mutualisons et les comprenons :

Esprit de clocher	Force d'intercourse
Distanciation	Identification
Différenciation	Unification

Figure 18. Équation de forces complémentaires.

Élaboration personnelle.

Chaque langue diffère dans le temps et l'espace au prisme de ces deux forces :

Ce qui frappe tout d'abord dans l'étude des langues, c'est leur diversité, les différences linguistiques qui apparaissent dès qu'on passe d'un pays à un autre, ou même d'un district à un autre. Si les divergences dans le temps échappent souvent à l'observateur, les divergences dans l'espace sautent tout de suite aux yeux ; les sauvages eux-mêmes les saisissent, grâce aux contacts avec d'autres tribus parlant une autre langue. C'est même par ces comparaisons qu'un peuple prend conscience de son idiome (Saussure, 1916 : 331).

L'esprit de clocher, la distanciation et la différenciation rappellent alors ce besoin incessant de se distinguer des autres, d'affirmer son identité tandis que la force d'intercourse, l'identification et l'unification suggèrent que la communication est toujours possible malgré les différences, « c'est le besoin tout aussi fort d'être *identique*, commun aux autres » (Escudé, 2018 : 21). On retrouve la même explication dans l'article de Meillet (1911 : 191-194) :

Toute société tend aussi à constituer des classes distinctes, et au fur et à mesure que les membres de chacune de ces classes tendent à vivre entre eux, en se séparant des autres classes, ils se donnent des parlers différents ; les diverses classes sociales d'une grande ville moderne tendent à occuper des quartiers différents ; de plus en plus, elles n'ont entre elles que des rapports extérieurs ; il y a souvent assez loin de la langue de la bourgeoisie dans une grande ville moderne à la langue des ouvriers ; et ni la bourgeoisie ni les ouvriers ne forment des unités ; il y a des classes et des sous-classes, chacune avec ses particularités linguistiques. [...]

Quelles qu'elles soient, les différenciations tendent à rendre la langue intelligible seulement à des groupes sociaux de plus en plus étroits. Elles vont ainsi contre l'objet du langage qui est de faciliter les relations entre les hommes.

C'est en cela qu'Escudé (2016 : 13-14) fonde son hypothèse selon laquelle le terme *intercompréhension*, formulé par Ronjat, aurait été forgé à partir de la force d'*intercourse* telle qu'énoncée par Saussure, les deux termes étant relativement proches :

Si l'esprit de clocher explique la création de la variation au sein de la langue (dialectes, sociolectes, génératiolectes, etc.), la force d'intercourse correspond à ce que Ronjat nomme intercompréhension : la faculté de comprendre – et de produire – entre deux

locuteurs parlant deux dialectes d'une même langue, deux langues d'un même système. L'intercompréhension est la capacité pragmatique de *faire langue* malgré les *a priori* politiques et érudits déniaient à des locuteurs la faculté de parler une langue : la pragmatique de la compréhension donne conscience que la langue que l'on parle est intelligible, ce qui est sa première qualité.

Cette hypothèse nous semble très probante, d'autant plus que Ronjat avait lu le manuscrit, avant impression, de ce qui deviendra le *Cours de linguistique générale*. Les deux termes s'éclairent donc mutuellement, ont plus de force et de cohérence sémantiques. Il est vrai, d'ailleurs, que Ronjat (1909 : 178-179) prétendait examiner « les traits qui donnent aux dialectes provençaux d'un côté leur unité fondamentale, d'un autre côté leur place à part dans l'ensemble des langues romanes » et c'est certainement dans cette perspective, selon nous, que l'IC a pu être la clé de voûte de son entreprise scientifique. Notons aussi la transposition de ces forces à la variation linguistique elle-même puisque, comme en témoigne le projet scientifique de Ronjat, chaque langue possède une unité fondamentale, se distingue des autres langues, mais fait du même coup partie d'un ensemble plus vaste, d'un fond commun, à l'instar de la singularité de la langue occitane dans l'ensemble des langues romanes.

Soulignons, d'autre part, que notre corpus d'étude est parsemé de réflexions et de remarques qui illustrent cette dialectique. Vayssier (1879 : 19) atteste par exemple déjà que :

Le peuple gaulois se trouvait ainsi dans la situation de toute nation couvrant un territoire étendu, et comprenant un nombre plus ou moins considérable de tribus séparées, ayant leur existence et leur administration distinctes : toutes ces fractions nationales parlaient sans doute la même langue, mais chacune d'elles avait sa manière propre de la parler, c'est-à-dire son dialecte.

Ce qui constitue, entre tribus, la communauté de la langue, c'est de posséder d'abord la même grammaire, c'est-à-dire une manière de décliner le substantif, une manière de conjuguer le verbe, et un même ordre de syntaxe, pour construire la phrase ; c'est ensuite de posséder un vocabulaire à peu près identique, ou au moins dans lequel le plus grand nombre de mots soient, sous des formes plus ou moins altérées, manifestement les mêmes.

Ce qui constitue un dialecte, c'est de joindre à tout ce qui précède la possession d'un certain nombre de termes exclusivement propres à la tribu ou au territoire, et surtout une prosodie et une prononciation spéciales.

Soit des tribus, des fractions « nationales » différentes qui caractérisent le peuple gaulois. Vayssier marque bien le pluriel. Ces tribus relèvent ainsi de la même communauté linguistique¹¹ si les structures grammaticales, morphosyntaxiques et lexicales de

11.— Notons d'ailleurs que dans la Grèce antique, chaque *polis* parlait et écrivait son propre dialecte grec, ce qui ne posait nullement de problème puisque tous appartenaient au même peuple avec une culture partagée.

leurs parlars sont « à peu près identique[s] », car si elles sont similaires, c'est bien qu'elles se fondent en une même unité, la langue, malgré une « manière propre de la parler » qui caractérise alors le dialecte, pour Vayssier similaire au patois, « langue primitive et naturelle d'une nation », « langue du berceau » et « du foyer » (*Ibid.* : 19).

Une décennie plus tard, Bréal (1891 : 39) va plus loin, et change la donne :

On a remarqué que les langues ne procèdent point par sauts, mais qu'elles observent des gradations insensibles, qu'une marche uniforme préside aux métamorphoses des divers idiomes d'une même famille, lesquels ont l'air de se mouvoir sous l'influence d'un seul et même principe.

Il y a donc une unité dans le principe même de développement des langues et des fonctions du langage, où le pluriel côtoie le singulier, et la diversité, l'unité. Mais lorsqu'il en vient au cœur de sa réflexion, sur « Le langage et les nationalités », Bréal (1891 : 59) énonce bien que :

Par une conséquence logique des idées qui précèdent, la langue en est venue à être présentée comme une sorte de marque de fabrique imposée par la nature aux différents groupes ethniques. Cette manière de voir a, comme on sait, trouvé accueil dans la politique, où, en s'aidant plus ou moins du secours de l'ethnographie et de l'histoire, elle a servi de fondement à la théorie des nationalités.

Cette théorie des nationalités, comme l'avons déjà vu, aux fondements des sociétés dites « démocratiques », introduit donc la dimension politique dans la balance :

Que des hommes ayant le même passé, les mêmes coutumes, les mêmes aspirations, prennent l'identité de la langue à témoin de leur identité morale et, au nom de cette communauté s'étendant à tous les moments de leur vie, réclament le droit d'être réunis sous les mêmes lois : en cela, ils ne détournent pas le langage de son vrai rôle, puisqu'il ne figure point pour son propre compte, mais comme preuve à l'appui d'un ensemble de faits, comme expression visible de l'unité des sentiments et des volontés (*Ibid.* : 63).

Ce ne sont plus les ressemblances entre variétés de langues qui instituent la communauté, par un sentiment d'appartenance, mais une certaine « identité morale » qui transcende ainsi l'identité de la langue :

Ce qui constitue les nations, c'est quelque chose de plus profond et de plus intime que la ressemblance du vocabulaire. Il importe peu que la langue soit la même si l'esprit est différent : la facilité de communication ne fait alors que mieux accuser la divergence des cœurs. [...]

La mutuelle sympathie, qui souvent se nourrit des différences autant que des ressemblances, le commun souvenir des bons et des mauvais jours, la ferme et persévérante résolution de vivre ensemble et de partager, quoi qu'il en coûte, le même sort, – on ne doit pas chercher ailleurs ce qui constitue l'âme d'une nation (*Ibid.* : 63-64).

Âme, conscience, cœur, la question identitaire est donc intrinsèque à la création culturelle des nations européennes, ce qui passe indéniablement par la langue puisque l'équation « une langue = une nation » est ainsi promulguée, comme l'a d'ailleurs remarquablement analysé Anne-Marie Thiesse (1999 : 70-71) :

Une langue nationale a pour fonction, d'une part, de se substituer à une bigarrure de modalités linguistiques répondant à des usages diversifiés et, d'autre part, d'incarner la nation : son « cahier des charges » est de ce fait lourd et contraignant. Elle doit assurer la communication horizontale et verticale au sein de la nation : quelle que soit leur origine géographique et sociale, tous ses membres doivent la comprendre et l'utiliser. Elle doit permettre l'expression de toute idée, de toute réalité : des plus anciennes aux plus modernes, des plus abstraites aux plus concrètes. Elle doit permettre à la nation de s'illustrer et de montrer qu'elle est égale en grandeur avec toutes les autres. Elle doit se confondre avec la nation – s'enraciner dans ses profondeurs historiques, porter l'empreinte du peuple.

Dans cette perspective, nous pouvons donc comprendre que le phénomène d'IC, qui a d'abord été perçu et analysé à l'origine, dans son environnement naturel, au travers des patois et des dialectes méridionaux (Tourtoulon, Ronjat), fut avalé et dégrossi par la marche de l'uniformisation et de la nationalisation de la langue française : que ce soit en tant que phénomène, en tant que capacité propre à l'espèce humaine ou en tant qu'idée nouvellement formulée. On perçoit du reste, entre les extraits précédents de Vayssier et de Bréal, comme un changement de perspective, un basculement dans la *praxis* de la communication humaine. Et Vayssier (1879 : 20) posait déjà la question fatidique, à savoir « comment un patois devient [...] langue officielle et nationale », partant de l'analyse de Granier de Cassagnac, dans son *Histoire des origines de la langue française* (1872), pour apporter des éléments de réponse :

« Il arrive quelquefois qu'il se produit dans une province des poètes, des écrivains qui en perfectionnent, qui en illustrent le patois ou dialecte, et qui font que cet idiome acquiert dans les provinces environnantes une réputation qui le fait rechercher. C'est ce qui est arrivé, en Italie, au dialecte de Florence », devenu la langue italienne ; « en Allemagne, au dialecte de la Souabe », devenu la langue allemande ; « en Espagne, au dialecte de la Vieille-Castille », devenu la langue espagnole ; « en Angleterre, au dialecte des comtés de Kent et de Middlesex », devenu la langue anglaise ; « parmi nous, au dialecte de l'Île-de-France et de Paris », qui nous a donné la langue nationale. Ces patois d'élection, ainsi améliorés, polis, perfectionnés, sont devenus des langues littéraires, servant à la société lettrée et aux rapports des populations avec le gouvernement ; mais ces langues littéraires, si renommées et si répandues qu'elles soient, n'en sont pas moins d'anciens patois, parvenus aux honneurs. On les enseigne dans les écoles publiques, les populations urbaines et rurales les apprennent ; mais de même qu'en apprenant le latin nous n'oublions pas le français, de même en apprenant le français le paysan n'oublie pas son patois, qui est sa langue naturelle.

Aujourd'hui, on ne citerait pas en France une seule commune où le français ne soit compris et même parlé ; mais on n'en citerait pas non plus une seule où l'enseignement du français ait détruit l'usage du patois local.

Son analyse glottopolitique nous semble très pertinente, d'autant plus qu'elle met en évidence la primauté de l'écrit sur la langue orale, la littérisation de ces « patois d'élection » qui ont participé à la structuration politique de l'espace public, « servant à la société lettrée et aux rapports des populations avec le gouvernement », et le rôle de l'école dans l'anéantissement des patois. Escudé (2018 : 14-17), pour expliquer aussi les subtilités de ce processus, va dans la même direction :

On écrit les langues depuis 6 500 ans. On les parle depuis 150 000 ans. L'oral est premier, ce flux linguistique que l'on perçoit, pour une langue « très étrangère » à la nôtre, que comme une série de sons dont on n'arrive pas à comprendre le sens : articulation, accents, apertures, répétitions nous étant opaques. [...]

Quand nous disons « la langue », il conviendrait d'ailleurs d'explicitier. Parler de « la langue » au singulier est déjà une *essentialisation* qui fausse toute réalité. Ce qui est singulier est le phénomène linguistique : la compétence au langage est innée, elle a été construite depuis 150 000 ans par la « race humaine ». Cette compétence innée est activée par construction culturelle : imitation du milieu familial (on parle de « langue maternelle ») ou social proche (lexique, accents et syntaxes spécifiques), encadrement et régulation systématique par l'école notamment (on parle de « langue nationale ») [...]

Si le plurilinguisme est la réalité la plus courante à la surface du globe, dans nos sociétés et en France, c'est le monolinguisme qui s'impose. Et cela pour une raison strictement politique. La réduction dans l'État-nation du phénomène langagier à une et une seule langue – normalisée jusque dans ses accents et son lexique, dans son apprentissage (à l'école) et ses multiples emplois (notamment dans la diffusion du savoir et dans l'expression du pouvoir) – s'explique par l'instrumentalisation de ce phénomène au bénéfice d'une seule langue et de ceux qu'elle identifie.

Cette « monolingualisation » politique de l'écosystème linguistique et culturel de la France s'inscrit alors dans un temps long. Personne ne s'est en effet réveillé du jour au lendemain en ayant changé subitement sa langue maternelle par et pour le français. « Une langue est l'expression des sentiments, des mœurs, des traditions, de la religion, de la vie d'un peuple : cela ne se supprime pas par un arrêt royal », affirmait encore Vayssier (1879 : 16) qui retrace une brique de ce processus :

Dans sa *Grammaire comparée des langues de la France* (1860), M. Louis de Baecker assure que sur une population de 35 781 623 personnes, recensement de 1851, il n'y a que 18 à 19 millions de Français qui parlent le français proprement dit, tandis qu'il y en a 1 160 000 qui parlent l'allemand, 1 070 000 qui parlent le breton, etc., et 14 000 000 qui parlent le romano-provençal, c'est-à-dire les patois de la langue d'oc.

« N'est-ce pas, ajoute-t-il, un phénomène curieux et digne d'observation, que la persistance de ces divers idiomes sous un gouvernement centralisateur, aussi puissant que celui de la France ? On n'a pourtant pas manqué ni d'édits ni de lois qui les ont proscrits. » En effet Louis XIII, Louis XIV et plus tard la Convention de 1794 défendirent de rédiger aucun acte public, aucune procédure en une langue autre que la langue française. Mais ces édits ne purent être exécutés dans certaines provinces, et là où ils l'ont été ils n'ont pas empêché le peuple de parler la langue de ses pères.

Force est donc de constater « l'importance politique qui serait un jour attribuée à la différence des langues » (Bréal 1891 : 36), comme l'illustrent l'imposition et l'essentialisation de la langue française au grand damne des autres langues pourtant parlées, encore aujourd'hui, sur le territoire, et instituant, pour ce faire, un rapport hiérarchique parmi la série des dualismes que nous avons énumérés : l'unité contre la variation ; une langue au-dessus des dialectes et des patois ; un centre bureaucratique, Paris, la grande patrie, écrasant ses périphéries, ses provinces, ses petites patries, etc. Meillet (1911 : 199) soutenait aussi que « c'est le rôle de l'école et de la littérature de maintenir les unités linguistiques une fois créées ».

Or, nous rappelle Escudé (2018 : 22) :

C'est deux fois tromper la réalité. Premièrement, la langue française s'interdit toute variation, toute évolution, et se condamne au mythe de la pureté, rejetant dans la « faute » ceux qui n'accèdent pas à son code devenu figé, hors du mouvement naturel de la vie des langues. Deuxièmement, la langue française lutte contre la réalité des autres langues (internes : régionales ; externes : les riches et tolérables « langues étrangères », les envahissantes « langues immigrées »). Par deux fois, elle se rend étanche à la réalité du phénomène linguistique.

Cette étanchéité dont parle Escudé s'incarne dans le mépris dont sont l'objet patois, dialectes et variétés de langues autres que la langue nationale, ce qui participe du rapport hiérarchique entre ces derniers. Ce mépris est par ailleurs disséqué par Vayssier (1879 : 27) qui en examine l'origine : « on reproche au patois d'être grossier, de n'avoir pas de règles fixes, de varier à l'infini et de nous gâter le français ». Là aussi il est intéressant de percevoir que ce mépris des patois fonctionne par réduction, en établissant une hiérarchie, par antagonisme :

1. les patois seraient grossiers/la langue française, elle, est élégante, claire, raffinée ;
2. les patois ne sont régis par aucune règle/le français dispose de règles grammaticales précises ;
3. les patois varient à l'infini, sont hétérogènes/la langue française est homogène et uniforme ;
4. le fait même de parler patois dénature et déforme le bel usage du français/la langue française doit ainsi être apprise de manière étanche à toute variation linguistique.

Ces quatre reproches sont ainsi démantelés par Vayssier à la lumière de leurs fondements qui ne tiennent qu'à des préjugés, des impressions réductrices et des jugements de valeur :

1. Si par grossièreté on entend la manière lourde, dont certaines mâchoires pesantes prononcent telle ou telle diphtongue, le reproche est mal fondé par la raison que ce défaut est particulier à certaines personnes ou est restreint à quelques localités. [...] Du reste il faut remarquer que l'habitant de tel canton rira du langage de tel autre, non parce qu'il est grossier, mais à cause de la nouveauté ou de la singularité de certains sons ou de certaines locutions ; lui-même à son tour prêtera à rire ou à se récrier. Peut-on dire que ces impressions sont une preuve de la grossièreté d'un langage ? Assurément non puisqu'on rit de la nouveauté ou d'un air d'étrangeté, toujours cuise de surprise. Peut-on dire d'ailleurs qu'un son est grossier parce qu'il le paraît à quelques-uns ?

Si par grossièreté on entend le grand nombre et l'usage fréquent des mots qui expriment des objets bas et des idées abjectes ou incongrues, et un certain laisser aller de langage qui choquerait en français, [...] ou la politesse du langage, je ferai remarquer d'abord que cela vient moins de sa nature que de la condition servile où il est réduit d'être le langage du bas peuple et des gens sans éducation. Toute langue parlée par la populace et par des personnes qui n'ont pas reçu le bienfait de l'éducation a des termes bas et grossiers en circulation, et on n'ignore pas que la langue française elle-même, malgré la dignité et la politesse que lui maintiennent l'éducation et la bonne société, n'a pu se soustraire à la dégradation et aux outrages qu'elle reçoit dans les tavernes et les halles où la dame de ces lieux appelle son enfant mon petit cochon. L'homme du peuple, quoiqu'il n'ait souvent qu'un peu d'éducation reçue au sein de la famille, n'emploiera pas un terme bas, s'il parle à une personne honorable, sans le faire précéder d'une formule d'excuse. Il n'est pas assez instruit pour employer les périphrases et les euphémismes du langage, mais du moins il a du sentiment, de la religion, et ces qualités rendent souvent sa parole touchante et affectueuse, ce qui vaut mieux que la plus spirituelle raillerie. [...]

2° Reprocher au patois de n'avoir pas de règles fixes, c'est faire preuve d'ignorance et montrer qu'on ne le connaît pas. Ce sont les jargons qui n'ont pas de règles fixes et qui sont livrés aux caprices des gueux et des fripons ou des gens complètement ignorants. Tout homme instruit qui porte son attention sur le patois est au contraire frappé de la régularité avec laquelle il procède, soit dans la formation du pluriel des noms, soit dans la conjugaison de ses verbes, soit dans sa syntaxe, soit enfin dans le jeu de l'accent tonique et le soin de l'harmonie mécanique, comme on le verra au chapitre suivant. Dire que le patois n'a pas des verbes actifs et des verbes neutres distincts, c'est affirmer le contraire de la vérité. Il a ses diverses classes de verbes comme toutes les langues qui sont ses congénères, il a des verbes actifs qui ne sont jamais neutres et *vice versa*.

3° Quant à la diversité des patois, c'est un phénomène naturel et inévitable, et on pourrait demander à celui qui s'en étonnerait pourquoi il y avait en Grèce, chez une petite nation, et au grand siècle littéraire de Périclès, plusieurs dialectes de la plus illustre des langues anciennes et classiques, dont les formes diverses remplissent d'énormes

glossaires ; pourquoi en Italie, en Espagne et dans la Grande-Bretagne, sans parler d'autres États, il y a diversité de langage et des dialectes très différents.

4° On reproche encore au patois de nous gâter le français en nous donnant un accent gascon, une prononciation vicieuse et en nous faisant commettre des incorrections de langage. [...] Mais remarquons d'abord que ce reproche ne saurait être particulier aux patois ; il s'adresse aussi à toute autre langue parlée sur le territoire français, au basque, au breton, à l'allemand, à l'italien. On donne naturellement à la langue que l'on sait le moins ou que l'on apprend en second lieu, l'accent, les sons et les idiotismes de la langue maternelle. Le seul remède à ce mal, c'est d'envoyer de bonne heure les enfants dans de bonnes écoles, de les confier à des personnes qui parlent bien le français, afin qu'ils fassent de bonne heure l'éducation de l'oreille et des organes vocaux toujours plus flexibles et plus souples dans le jeune âge. (Vayssier, 1879 : 27-28).

Ces impressions ainsi décrites nous semblent être en corrélation avec l'un des fondements éthiques de l'IC, celui du respect des différences, linguistiques et culturelles en première instance, et non de leur dépréciation. Un cours ou une formation d'IC, par exemple, n'établit pas de hiérarchie entre différentes variétés de langues proches puisque chacune est un pont pour accéder à la compréhension des autres (variétés de) langues. C'est là d'ailleurs le cœur de la méthode didactique en IC. Un formateur en IC doit ainsi veiller à déconstruire ces types d'impressions avec son groupe d'apprenants. La nouveauté ou la singularité des sons d'une langue, pour un individu ne l'ayant jamais entendu auparavant, peut en effet porter à rire mais il faut, en contrepartie, apprendre à rire de soi-même puisque l'on portera nous-mêmes « à rire ou à se récrier », étant donné que l'on « donne naturellement à la langue que l'on sait le moins ou que l'on apprend en second lieu, l'accent, les sons et les idiotismes de la langue maternelle ». C'est aussi en ce sens qu'un cours de langues, en général, et qu'une formation en IC, en particulier, participent d'une certaine éducation à la citoyenneté et d'un vivre-ensemble démocratique. Bien sûr, et Vayssier n'y échappe pas, ce qui est visé est aussi la performance, pour apprendre à « bien » parler la ou les langue(s) cible(s) et à éduquer, pour ce faire, « l'oreille et [l]es organes vocaux ».

Pour l'instant, c'est cette logique de réduction que nous souhaitons illustrer, logique qui a notamment été analysée par Caussat (1989) concernant le processus de colonisation et d'esclavagisme et que l'on retrouve, à plus d'un titre, dans ces contacts et conflits de langues et des représentations qu'elles véhiculent. Réduire, explique-t-il, selon le dictionnaire de Nebrija, *reducir* en espagnol du XV^e siècle, « signifie “transformer”, “réduire à l'obéissance” et “civiliser” » (Caussat, 1989 : 26). Réduire, c'est aussi :

convertir un objet ou une figure amenés à passer d'un état de moindre consistance à un état de meilleure et plus grande densité ; cela suppose les deux moments de l'évacuation (des éléments impurs) et de l'édification (d'un ensemble renforcé) ; d'où résulte normalement le produit cultivé, élevé à la vérité de son projet, la culture. (*Ibid.* : 27).

La réduction suppose donc là aussi deux pôles, deux partenaires :

d'un côté le « réducteur », détenteur de l'autorité du savoir ou du salut ; en face de lui, le « réduit » (ou « à réduire »), surchargé ou démuné, mais toujours errant, flottant, non situé et qu'il importe de définir en le marquant des signes de la légitimité (ou, simplement, de l'humanité) (*Ibid.* : 29).

En somme, ce sont donc deux identités inverses qui se confrontent :

l'identité pleine, maîtresse, du « réducteur » fait face à l'identité seulement virtuelle, en attente et en creux, du « réduit », invité, amené à se façonner sur le modèle et la loi de ce même dont il est l'autre. L'altérité opère à sens unique. Il n'est d'autre que face à et pour un sujet « même » qui l'assigne sans réciprocité. (*Ibid.* : 30).

Toute proportion gardée, nous percevons cette même logique, à l'œuvre, dans la politisation historique de l'écosystème linguistique de la France. Bien que les langues n'existent que dans leur variété interne et leur diversité externe, ce que Schuchardt avait pleinement mis en lumière dans son ouvrage *Slavo-Deutsches und Slavo-Italienisches* (1884), en affirmant que « es gibt keine völlig ungemischte Sprache », ce que l'on pourrait traduire par le fait qu'« il n'y a pas de langues qui soient sans mélange », l'historiographie linguistique traditionnelle française ne retient pourtant que l'histoire édifiée de la langue et de la culture française, nécessairement une, unifiée, uniformisée. Ne pourrait-on pas, au contraire, élaborer une histoire/historiographie des langues de France au prisme de l'IC ?

En conséquence, si comme l'expliquait Meillet (1911 : 194), « quand il ne se produit pas de réactions, la différenciation aboutit à des résultats tels que l'utilité du langage en est singulièrement diminuée », nous pourrions donc penser l'étude du phénomène d'IC comme une réaction à cette longue marche linguistico-normative puisqu'elle a aussi participé d'un projet plus large de revendication identitaire cristallisé autour de la langue occitane. Bréal (1891 : 68-69) affirmait bien que « la langue, chose sociable par excellence, se change en une cause permanente de discordance ». Ces conflits, concernant l'appréhension de l'IC, sont dès lors multiples tout en étant liés les uns aux autres. Cela part de l'étude d'une situation linguistique, celle de la limite entre langues d'oc et langues d'oïl, qui diverge déjà sur la méthode d'investigation et les assises épistémologiques, lesquelles mettent alors en lumière des enjeux identitaires et des partis-pris idéologiques, eux-mêmes matérialisant des orientations politiques différentes, des modèles de sociétés et de vivre-ensemble antagoniques.

Dans cette perspective, l'usage des images et des métaphores est révélateur de ces mêmes tensions, conflits et oppositions épistémologiques. Nous l'avons déjà souligné concernant l'antagonisme des positions de G. Paris et de Tourtoulon mais il nous semble pertinent de le synthétiser désormais à l'exemple du tableau suivant :

G. Paris	Tourtoulon
Fusion	Diffraction
Démarche <i>top-down</i>	Démarche <i>bottom-up</i>
Lecture	Écoute
Vue	Ouïe
Langue écrite	Langue orale
« Silence des cabinets »/bureau	Étude de/sur le terrain
Paris	Province
Culture	Nature
Incommensurabilité/ « muraille imaginaire »	Limite entre langues d'oc et langues d'oïl

Figure 19. Antagonisme épistémologique des positions de G. Paris et Tourtoulon.

Élaboration personnelle.

Un extrait du discours de G. Paris (1888 : 168) nous semble d'ailleurs emblématique quant à sa position épistémologique :

Mais si nous ne pouvons empêcher la flore naturelle de nos champs de périr devant la culture qui la remplace, nous devons, avant qu'elle disparaisse tout à fait, en recueillir avec soin les échantillons, les décrire, les disséquer et les classer pieusement dans un grand herbier national.

Cette image du « grand herbier national » en dit long sur la manière dont il considère la diversité linguistique du territoire de la France, où dialectes et patois sont dès lors voués à périr « devant la culture qui la remplace », celle du monolithe français, d'où la nécessité de les étudier hors sol, par échantillonnage et dissection, puis de les classer, une fois asséchés, pour en conserver leur trace et leur mémoire, comme le feraient un botaniste ou un entomologiste. Nous l'avons vu, Tourtoulon se positionne à l'opposé de cette démarche bien que l'on retrouve, dans ses réflexions, la même analogie végétale, la même référence aux sciences naturelles : « Je vais donc faire connaître tout d'abord quelques-unes des observations qui m'ont conduit à réclamer l'application à l'étude des patois d'une méthode naturelle de classification » (Tourtoulon, 1890 : 23) ; « Les règles de l'hybridité et de la tératologie végétales et animales s'appliquent à l'hybridité et à la tératologie linguistiques, de telle sorte que la méthode n'en reçoit, dans son ensemble, aucune atteinte » (*Ibid.* : 19). Cela n'est pas anodin puisque la conception d'une linguistique naturaliste était alors en vogue à cette époque. On la perçoit aussi chez Ronjat (1909 : 183) : « C'est une chose existante qui ne peut qu'être décrite par voie d'observation, à la manière des sciences naturelles ». C'est cette même conception qui aura donné naissance au modèle de l'arbre généalogique des langues (Stammbaumtheorie), avec ce même effort de classification, où il était question de vie et de mort des langues, celles-ci dès lors considérées comme des êtres vivants (voir à ce sujet l'ouvrage de Desmet, 1996).

En contraste, Bréal (1891 : 37-39) critique fermement cette conception théorique puisque « tout, dans le langage, vient de l'homme et s'adresse à l'homme » :

Quoi qu'en aient dit d'illustres savants, on peut douter que la linguistique doive être comptée parmi les sciences naturelles. Il lui manque pour cela une condition capitale : c'est que l'objet dont elle traite n'existe pas dans la nature. Le langage est un acte de l'homme : il n'a pas de réalité en dehors de l'intelligence humaine. [...]

La chose a pourtant été niée. « Les langues, dit Schleicher, sont des organismes naturels qui, en dehors de la volonté humaine et suivant des lois déterminées, naissent, croissent, se développent, vieillissent et meurent ; elles manifestent donc, elles aussi, cette série de phénomènes qu'on comprend habituellement sous le nom de vie. La glottique, ou science du langage, est par suite une science naturelle ». [...]

Le caractère commun de ces différentes définitions, c'est d'attribuer au langage une existence propre, indépendante de la volonté humaine. [...]

Ce qui explique jusqu'à un certain degré une telle manière de voir, c'est d'abord la durée des langues, qui se mesure par siècles, et qui dépasse d'une façon si manifeste la misérable durée de la vie humaine. [...]

Mais la difficulté même où l'on est de marquer le commencement et la fin des langues aurait déjà dû montrer combien toute comparaison tirée d'un être vivant est trompeuse.

Dans cette perspective, la métaphore du vêtement¹² que propose Meillet (1916 : 400) nous semble corroborer les réflexions de Bréal et fait aussi sens à la lumière de cette *Philosophie de la mode* de Simmel (2020 : 19) : « La réunion de deux tendances sociales, le besoin d'intégration d'une part et le besoin de singularisation d'autre part, est nécessaire à l'apparition de la mode ». On le voit, on sort du modèle des sciences naturelles pour fonder l'étude du langage et des langues comme une science humaine et sociale.

Une autre métaphore à souligner est celle des couleurs, différemment traitée entre G. Paris et Tourtoulon. Chez G. Paris (1888 : 164), puisqu'« il n'y a pas deux Frances », « d'un bout à l'autre du sol national [les] parlars populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées ». Ici, la métaphore lui sert à assoir la théorie de la fusion des langues et ainsi à établir l'abolition des frontières linguistiques. Or, chez Tourtoulon (1890 : 48-49), celui-ci reprend la même métaphore pour mieux trancher sa divergence avec G. Paris et montrer qu'il est possible de délimiter une frontière entre parlars d'oc et parlars d'oïl :

On me permettra de faire ressortir par une comparaison la différence qui existe entre l'opinion que je combats et la mienne.

12.- « À parcourir un journal italien, espagnol ou portugais, le lecteur français a souvent l'impression de retrouver sa propre langue sous un vêtement un peu différent, tant les mots s'équivalent, tant les expressions se traduisent exactement, tant les tours de phrases sont parallèles ».

On sait qu'en peinture le mélange du bleu et du jaune donne le vert. Rien n'est plus facile que de passer par des nuances absolument insensibles du bleu au jaune, le vert franc se trouvant à égale distance de l'un et de l'autre. Dans ce cas, on ne peut indiquer le point précis où commence chaque couleur ou chaque nuance. M. G. Paris conclurait de là qu'il n'y a sur la surface peinte de cette façon ni jaune ni vert, ni nuances intermédiaires ; mais seulement une couleur unique, une masse colorée dans laquelle il est impossible d'établir des séparations. D'autres, ne s'élevant pas jusqu'à cette conception philosophique de l'unité, reconnaissent dans cet ensemble trois couleurs tranchées et des nuances intermédiaires, dont les limites respectives ne peuvent être tracées d'une manière précise, mais qu'il est utile de distinguer par des noms divers. Telle était, transportée dans le domaine linguistique, l'opinion de ceux qui, il y a peu d'années encore, croyaient à la fusion graduelle des parlers.

Mais au lieu de fondre les nuances les unes dans les autres, on peut juxtaposer par bandes les principales d'entre elles. L'addition du jaune au bleu, au lieu de se faire par doses imperceptibles insensiblement augmentées, peut avoir lieu par quantités notables, de telle sorte que, côtoyant le bleu franc et bien distincte sur la ligne de contact, se trouve une bande vert-bleu, puis une bande verte, puis du vert-jaune et enfin du jaune franc. On peut même supposer entre ces cinq nuances des nuances intermédiaires suffisamment nettes, ne se confondant pas avec leurs voisines. Ici, comme dans le premier cas, il y a transition du bleu au jaune ; mais non plus transition insensible. Chaque bande est bien limitée ; plusieurs sont composées des mêmes éléments, mais combinés en proportions diverses, ce qui donne des nuances parfaitement distinctes. Le bleu-vert, le vert, le vert-jaune et leurs intermédiaires sont également composés de bleu et de jaune, et n'en constituent pas moins autant de bandes différentes qui commencent et finissent en des points précis. Les parlers locaux sont, à mon avis et suivant mes constatations, disposés d'une manière analogue.

Il est intéressant, en ce sens, de constater que ces tensions idéologiques et épistémologiques se cristallisent même dans le recours aux métaphores, lesquelles ont joué un grand rôle dans les sciences du langage, ce que Bréal avait déjà bien perçu (1891 : 43) : « toutes ces expressions sont excellentes à condition d'être prises pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des images. [...] une manière de parler figurée ». Cela rejoint d'ailleurs la réflexion de Bagno (2011b : 385) que nous avons évoquée dans notre première partie, dans laquelle il recourt à la métaphore du marécage, où le fait même de traiter d'une langue nous renvoie indéniablement sur le terrain marécageux de croyances, d'idéologies et de représentations divers et variés.

Pourtant, il est un point qui nous semble crucial dans l'appréhension et la formulation de l'ICLR : celui du mouvement, du voyage, de l'étude de terrain, presque ethnographique. Que ce soit chez Tourtoulon, chez Ronjat, chez Bréal aussi avec ses *Excursions pédagogiques* (1882) ou chez Jaurès qui voyagea au Portugal et au Brésil, la figure du voyageur et le topos du voyage sont ainsi aux fondements des études du

langage et des langues. C'est bien ce qu'explique Thomas (2009 : 299-300) concernant la démarche de Ronjat :

C'est par le voyage, c'est-à-dire le déplacement et l'acquisition de la langue de l'autre *in situ* que l'on étudie la langue. Ronjat a compris cela dès qu'il a lu *Calendal* sur les rochers de Cassis. Il y a dans cette phrase la Provence d'où tout part, découverte de la langue qu'il apprend aussitôt, lui, franco-provençal, et la littérature qu'il découvre entièrement. Entièrement car les comptes rendus qu'il publie montrent comment il lit tout ce qui paraît ; en Occitanie, en France, en Europe. Et il y a enfin le voyage. C'est par le voyage qu'il étudie. Voyage à bicyclette ou en train et bicyclette. Il étudie aussi bien le romanche des Grisons que le Norvégien des fjords ou des alpages, que le béarnais de Camelat ou le languedocien de Massat dans l'Ariège. Il étudie les variations dialectales, en particulier phonétiques de l'ensemble du domaine occitan. Et si Charles Camproux dans son introduction à la *Syntaxe des Parlers Gévaudanais* lui reproche de ne donner que des illustrations littéraires, Jules Ronjat a aussi une panoplie de citations relevées sur le terrain qui corroborent les citations littéraires. Il est certain que Jules Ronjat a un intérêt pour le voyage, autrement dit pour la rencontre avec l'oralité. [...] Notre voyageur est infatigable. Le plus souvent c'est sur sa bicyclette qu'il voyage. Il l'enfourche vaillamment pour se rendre depuis Vienne jusqu'aux fêtes d'Agen où l'on célèbre Jasmin, déjà il va voir Camélat, puis c'est Toulouse et enfin Montpellier où il espère rencontrer Arnavielle dit l'Arabi et Marseille où des épreuves de l'*Aioli* l'attendent pour correction et Vienne après un arrêt à Avignon et rencontre félibréenne en Bartalasso. Un article sur le parler des Grisons attire son attention et Train + Vélo, il court interroger les paysans romanches pour vérifier tel point d'articulation.

Et puis, à la figure du voyageur fait écho celle du berger et de la transhumance dont l'étymologie renforce l'idée de passage et de voyage – de « trans », au-delà, et « humus », la terre, le pays. Là aussi, Thomas (2017 : 56) est explicite à ce sujet :

C'est la transhumance qui permet de rencontrer le point de rupture de l'intercompréhension, c'est-à-dire le passage du domaine d'un parler à un autre. Le voyage permet à Ronjat de vérifier l'enquête de Tourtoulon et Bringuier. Pour Ronjat il ne s'agit pas de faire un exposé de faits linguistiques que l'on refait ensuite entrer dans un moule prédéfini, mais au contraire, de commencer par distinguer l'aire de la langue occitane. Ainsi dès le second paragraphe de la GIPPM répond-il à Gaston Paris qui, en opposition à Tourtoulon, refusait d'admettre l'existence de plusieurs langues en France ne voyant qu'une multitude de patois.

Ronjat reprendra l'enquête de Tourtoulon et la complètera. Sur le terrain, il choisit ses informateurs et pointe avec une précision extrême les localités entre lesquelles passe la limite entre l'occitan et les langues contigües. La conclusion en est une carte précise de l'aire occitane.

Il y a ainsi quelque chose de labyrinthique dans le fait d'étudier le langage et les langues, en général, et donc l'ICLR, en particulier, d'autant plus dans une perspective

historiographique et épistémologique puisque sont mis en évidence paradoxes, similitudes et divergences de positions et de conceptions sur les faits de langue. La tâche est en effet complexe. Au travers de notre corpus d'étude, nous nous sommes vite rendu compte que les réflexions de chaque auteur, en comparaison des unes et des autres, fourmillaient de points communs, d'analogies mais aussi de conflits et de dissensions. Serait-ce alors impossible d'arriver à une systématisation des sources, tensions et variations de l'ICLR ? Que faut-il retenir de ces contacts et conflits méthodologiques, idéologiques et épistémologiques ? Du reste, qui a-t-il à comprendre ? Que reste-t-il à entendre ? Et qu'est-ce finalement que comprendre et s'inter-comprendre ?

Cela touche à des questionnements profondément philosophiques, presque sans fin, une interrogation en soulevant dès lors nécessairement d'autres, une idée en emmenant inéluctablement d'autres. Escudé (2020 : 110-111) en a d'ailleurs bien relevé l'artifice, sur le qui-vive, rappelant l'entre-deux des positions de Wittgenstein à ce sujet :

[...] Nous suggérons par ailleurs que le scepticisme de Wittgenstein sur la capacité à faire sens pour la langue provienne d'une pensée incluse – à son corps défendant – dans cette idéologie. Le « premier Wittgenstein » fonde son *scepticisme sémantique* sur la position empirique de Démocrite : il y a plusieurs langues, et dans chacune des phénomènes d'irrégularités [...].

Non seulement il y a diversité, mais il y a en plus variété au sein de chaque espèce. Ce constat est celui que chacun peut faire en entrant dans une classe, ou en se promenant dans une rue de quelque ville. Autrement dit, la structure des langues n'est pas essentialiste : elle ne *dit* pas ce que *sont* les choses, mais elle est issue d'une convention humaine, chaque groupe définissant la sienne propre, sans équivalence universelle possible, et par voie de conséquence sans capacité à assurer une intercompréhension claire et définitive entre locuteurs comme entre locuteurs et ce qui est nommé. C'est ce que résume Wittgenstein dans le *Tractatus* : « Les limites de mon langage signifient les limites de mon propre monde » (*Tractatus philosophicus*, 5,6, p. 86). Cette absence d'intercompréhension nous enferme dans un solipsisme sans fin : c'est la face noire de l'empire lumineux du langage universel et conquérant.

Mais dans ce cas, comment parvenons-nous à nous comprendre même lorsqu'on ne partage et ne parle pas la même langue ? (voir la préface nouvelle d'Escudé à la traduction française de *l'Introduzione alla semantica* de De Mauro par Calvet, 2022). Si cela fut spontanément réalisable au sein de la communication interdialectale, entre locuteurs de variétés et patois relativement proches, et si les premières méthodes didactiques d'IC ont souvent transposé cette pratique langagière ancestrale entre langues hégémoniques, quels en sont les tenants et les aboutissants ? Comment percer ce mystère de la communication humaine ?

À ce sujet et puisque nous traitons de métaphore, Simon Bouquet et Rudolf Engler ont récemment rassemblé des manuscrits de Saussure qu'ils ont trouvés à l'orangerie

de l'hôtel de celui que l'on considère comme le fondateur de la linguistique moderne. Dans ces *Écrits de linguistique générale* (2002 : 289), Saussure emploie l'image d'un « vaisseau sur la mer » pour symboliser les méandres de la communication humaine :

La langue, ou le système sémiologique quel qu'il soit, n'est pas le vaisseau qui se trouve au chantier, mais le vaisseau qui est livré à la mer. Depuis l'instant où il a touché la mer, c'est vainement qu'on penserait pouvoir dire sa course sous prétexte qu'on saurait exactement les charpentes dont il se compose, sa construction intérieure selon un plan.

Cet extrait, très poétique qui plus est, illustre bien le qui-vive de la capacité à se comprendre mutuellement. S'il y a incompréhension dans la communication, ce vaisseau est amené à faire naufrage, à s'engloutir et couler dans les profondeurs des abysses. Mais, comme le fait ressortir Escudé (2022 : 5) : « Le “vaisseau à la mer” peut arriver à bon port : c'est là, d'ailleurs, que la notion d'“intercourse” que Saussure emprunte à la marine marchande prend sa source, notion qui signifie chez Saussure la capacité à communiquer, à se comprendre, à entrer en intercompréhension ».

Trou noir ou trou blanc, l'IC est en définitive à l'image d'un dualisme¹³ dialectique. Elle est régie par un aspect bicéphale, tantôt limite, tantôt passage et surpassement de cette même limite. Elle nous rappelle en ce sens la symbolique du dieu Janus, *Janus bifrons* dans la religion romaine : celui qui ouvre l'année, à qui le mois de janvier doit son nom (*januarius*), celui qui préside donc à tout commencement, mais aussi à toute fermeture puisqu'il clôt la fin d'un cycle, d'où sa représentation comme un être à deux visages regardant dans des directions opposées. Dieu de la transition, du passage, qui exerce ses pouvoirs tant sur la terre que dans le ciel, dans l'entre-deux de la vie et de la mort, de la paix et de la guerre, du passé et du futur, ses fonctions et ses attributs nous semblent, dans une certaine mesure, caractéristiques de l'IC, laquelle génère et transcende contacts et conflits, concordances et dissidences renouvelées. Ce n'est en effet qu'une fois sur mer, par vents et marées, que la communication peut s'effectuer, à ses risques et périls.

En somme, nous avons voulu illustrer au travers de ce cheminement bipartite, presque schizophrénique, les fondements épistémologiques de l'ICLR ainsi que les tensions auxquelles elle a été confrontée et qu'elle a aussi pu susciter, partant de l'étude d'une situation linguistique ayant permis d'appréhender et de décrire ce phénomène de communication et cette capacité profondément humaine à s'intercomprendre.

13.– « Ce dualisme ne peut être décrit directement. Il ne se laisse éprouver que par l'intermédiaire des diverses contradictions qui caractérisent notre existence, et dont il est la forme structurante ultime. La première indication en ce sens nous est fournie par notre être physiologique : il exige le mouvement aussi bien que le repos, la productivité aussi bien que la réceptivité. Ceci se prolongeant dans la vie de l'esprit, nous sommes gouvernés par l'aspiration à l'universel tout comme par le besoin d'atteindre au singulier » (Simmel, 2020 : 7).

Nous allons finalement explorer et examiner les réflexions des auteurs de notre corpus autour de ce terme dont la nouveauté épistémologique repose aussi sur la mise en valeur de l'exercice de comparaison dans un but pédagogique et en faveur d'un projet d'éducation qui souhaite dépasser le modèle centraliste et monolingue promu par les autorités de Paris.

6.4. Vers la didactisation de l'intercompréhension et de la variation linguistique

Depuis maintenant plus de trois décennies, nous l'avons vu, l'IC semble avoir trouvé une niche pour potentialiser la capacité plurilingue de tout en un chacun par l'intermédiaire de formations, de méthodes et de manuels d'enseignement/apprentissage de langues qui transposent finalement ce phénomène en action didactique. De cette façon, l'IC est en effet devenue une stratégie pour apprendre (à apprendre) en variation, c'est-à-dire pour apprendre des langues (proches) qui elles-mêmes sont en variation, en invitant par là même à faire des parallèles entre la/les langue(s) cible(s) et la langue maternelle des apprenants. Mais est-ce totalement nouveau pour autant ?

Entre bilans et perspectives, le colloque *IC2023* organisé notamment par l'alliance UNITA Universitas Montium et l'association Apicad, à l'Université Savoie Mont-Blanc les 12 et 13 octobre 2023, se donne justement pour objectif de faire un point sur la didactisation de l'IC et des approches plurielles ainsi que sur leur insertion curriculaire, de l'école à l'université sans oublier les contextes non institutionnels. D'autre part, il est aussi à noter que le texte d'orientation de l'Apicad pour 2022-2024 va dans le même sens puisqu'il ouvre un chantier de recherche portant sur l'histoire de l'intercompréhension. Nous pouvons dès lors pleinement percevoir une certaine demande des acteurs du domaine de l'IC, de plus en plus prégnante d'ailleurs si l'on se reporte aux études d'Ollivier (2013 : 2) et de Melo-Pfeiffer et Pinho (2021 : 5) que nous avons cités dans notre deuxième partie (voir chapitre 3, sous-chapitre 3.2.), concernant l'articulation de (la didactique de) l'ICLR comme domaine de connaissance et comme ligne de recherche selon une orientation épistémologique et historiographique. Nous avons d'ailleurs clairement expliqué que notre recherche tâcher de répondre à ce besoin académique.

Jusqu'ici pourtant, nous nous sommes surtout attardés à mettre en évidence le pôle linguistique dans l'appréhension du phénomène d'IC, au prisme de la comparaison interlinguistique, lequel a ainsi accompagné des éveils linguistico-culturels, notamment en France, qui ont été sources de tensions multiples et de revendications identitaires, au sein desquels le terme d'IC a fini par être formulé après quelques années de flottement terminologique. Mais qu'en est-il du pôle didactique de cette notion pragmatique instinctive ? Le mot *intercompréhension* apparaît entre 1909 et 1913 mais semble être tombé aux oubliettes et « n'aura pas de développement conceptuel plus vaste » (Escudé, 2010 : 121-122). Il réapparaît seulement autour des années 1990, en France,

sous l'impulsion de Claire Blanche-Benveniste¹⁴, avec la méthode *Eurom4* qui aura mis plusieurs années à voir le jour, et de Louise Dabène qui, dès 1975, dans un article¹⁵ concernant l'enseignement de l'espagnol aux francophones, parlait déjà de didactique des langues voisines. On mesure donc un creux d'environ 60 ans, telle une rupture épistémique entre la grande vague nationaliste de la guerre de 14-18 et le processus de décolonisation des années 1970-1980, telle une sorte de coma entre l'apparition « scientifique » du mot en 1913 et son réveil transposé, après les années 1970, dans le champ de la DL. Nous avons également déjà souligné les raisons et les causes certaines de ce *black-out* : les renfermements nationalistes qui accompagnent les Guerres mondiales y sont pour beaucoup et tendent à expliquer en partie que les enjeux politiques aient annihilé les enjeux pédagogiques de cette idée au-delà des frontières.

Cependant, nous souhaitons désormais illustrer et documenter le fait que certaines des stratégies procédurales de la didactique contemporaine de l'ICLR trouvent leurs racines épistémologiques, selon nous, au sein de la linguistique romane ou, dit autrement, que le corpus que nous nous appliquons à analyser présente déjà les traces (d'une didactique) de l'ICLR. Il existait certainement une didactique du plurilinguisme (et donc de l'IC), avant la lettre, et ce depuis bien plus longtemps que l'on puisse le concevoir ou se l'imaginer, puisque les individus parlaient souvent en mélangeant les langues ou en passant d'une langue à une autre, comme l'ont d'ailleurs exemplifié Blanche-Benveniste et Valli (1997 : 54) à propos de Christophe Colomb : « Il parlait et écrivait beaucoup de langues, dit-on, mais il parlait et les écrivait toutes mélangées ». D'ailleurs, la période de l'humanisme a grandement développé les besoins d'échange, de communication et de commerce entre langues vernaculaires au moment où les États-nations étaient en train de naître. Donc il est très plausible que l'IC ait été didactisée très tôt étant donné que, « dans son centre sémantique, se trouve le désir de faciliter à l'individu l'acquisition du plurilinguisme en l'initiant à exploiter ses savoirs préalables, entre autres les ressemblances interlinguales identifiables et ses expériences avec les langues et leur apprentissage » (Meissner, 2012 : 534). Et puis, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, la réalité sociolinguistique de la France – et de l'Europe – a plus longtemps été caractérisée par son plurilinguisme, au prisme de la communication interdialectale, que par la présence et l'usage de la seule langue nationale. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, on parlait largement encore des dialectes. L'importance historique de l'IC est donc indéniable.

Les références à cette didactique du plurilinguisme embryonnaire sont nombreuses. Nous renvoyons à cet égard aux travaux de Meissner (2012 ; 2020) qui en a documenté

14.– Avec la collaboration d'une équipe d'enseignant·e·s-chercheur·e·se·s de quatre Universités européennes : André Valli de l'Université de Provence, Isabel Uzcanga Vivar de l'Université de Salamanque, Antónia Mota de l'Université de Lisbonne, Raffaele Simone et Elisabetta Bonvino de l'Université Roma Tre.

15.– « L'enseignement de l'espagnol aux francophones (Pour une didactique des langues "voisines") ».

l'ancestralité au travers de dictionnaires et grammaires plurilingues, de guides de conversation comme les *Colloquia* de la fin du XVI^e siècle, de manuels de langues, comme les *Janua linguarum* (« Porte des langues ») de Comenius au début du XVII^e siècle, et de listes de vocabulaires. Linguistes et didacticiens ont très tôt développé des systèmes d'apprentissages qui partent avant tout d'une évidence pragmatique et d'une économie pédagogique : partir de ce que l'on sait pour accéder à ce que l'on ne connaît et ne maîtrise pas encore mais que l'on souhaite apprendre ; partir donc de la langue dite « maternelle » pour apprendre une langue dite « étrangère ».

En ce sens, Jean Doujat a notamment développé une méthode d'apprentissage qu'il publie en 1644 sous le titre de *Grammaire espagnole abrégée* et dans laquelle, comme l'indique Escudé (2019 : 53), « pour expliquer la prononciation de sons de la langue espagnol, [il] fait référence à d'autres langues qui sont connues de son public – l'occitan, le français, l'italien » :

E se prononce ordinairement ferme, quoi qu'un peu different du notre, comme en la plupart des mots gascons et en beaucoup d'italiens. Pour exemple : bueno, assentar, fée : quelquefois néanmoins il approche de la prononciation de notre masculin, comme aux mots : bien, Pédro, perro, renes, traves, tierra, etc. (Doujat, 1644 : 32).

La démarche des grammairiens de Port-Royal ira aussi dans ce sens puisque « l'essence pédagogique au sens le plus strict de la *Grammaire générale* repose sur la supposition que la connaissance de principes universels facilitera l'entendement de “toutes les langues” » (Meissner, 2012 : 536). Le titre de l'œuvre (1767) de Nicolas Beauzée est en cela exemplaire : *Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondements à l'étude de toutes les langues*. Dans la même mouvance, Claude Lancelot a aussi élaboré une *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue latine* (1644) ainsi qu'une *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole* (1660) dans lesquelles on retrouve la même logique pratique :

Puisque le seul sens commun nous apprend qu'il faut toujours commencer par les choses les plus faciles, et que ce que nous savons déjà nous doit servir comme d'une lumière pour éclairer ce que nous ne savons pas, il est visible que nous devons nous servir de notre langue maternelle comme d'un moyen pour entrer dans les langues qui nous sont étrangères et inconnues (Lancelot, 1644 : 2-3).

Cette réflexion nous semble canaliser l'un des fondements didactiques de l'IC telle qu'elle sera mise en pratique à la fin du XX^e siècle. À plus de quatre siècles d'écart, l'identité du parallélisme, qui se fonde sur le comparatisme, est donc flagrante. C'est que, comme l'a clairement formulé Meissner (2012 : 543), « la “comparaison de formes linguistiques comparables” correspond au principe pédagogique *difficilis per praecepta*

via, facilis per exempla », c'est-à-dire que la comparaison interlinguistique est une stratégie de l'acquisition des langues dont on prend d'autant plus conscience à partir du moment où on la met en pratique, ce qui est dès lors accessible à tout le monde.

C'est aussi dans cet ordre d'idées que Pierre Besnier, comme l'a montré Pauchard (2004 : 233), propose l'apprentissage simultané de plusieurs langues à la fois, « se fondant aussi bien sur leurs affinités génétiques que sur celles qui peuvent provenir de leurs divers contacts ». Dans son ouvrage *La réunion des langues ou L'art de les apprendre toutes par une seule* (1674), il propose en effet une méthode visant l'apprentissage intégratif des langues étrangères, notamment romanes, et prévoit, pour ce faire, le recours systématique aux langues d'ores et déjà connues de l'apprenant, partant de deux principes de bases :

I. Les Langues ont en effet de la LIAISON ; on peut donc les apprendre, en les COMPARANT.

II. Les langues sont véritablement fondées sur la RAISON ; il faut donc RAISONNER, en les comparant.

C'est sur ces deux fondements que je prétends établir la véritable manière d'apprendre les langues, en faisant voir par une expérience, qui sera sensible à tout le monde, que l'esprit peut faire aussi-bien ses réflexions sur les paroles, que sur les choses mesmes qu'elles représentent (Besnier, 1674 : 3-4).

Sa démarche méthodique part donc de la comparaison raisonnée des langues, ce qui renvoie sans équivoque à la tradition de la grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, et amorce, en quelque sorte, la méthode historico-comparative du XIX^e siècle, comme en attestent certaines de ses remarques :

On pourra les comparer sans peines les unes avec les autres, & en les comparant, trouver aussitôt leurs rapports, leur dépendance & leur liaison mutuelle, soit pour la ressemblance des paroles, soit pour la proportion des tours, & la conformité des expressions. Il est bien vray que cette liaison est un peu cachée pour toutes ces manières d'esprits, qui s'arrêtent à l'écorce & à la première superficie des Langues, sans pénétrer plus avant. (*Ibid.* : 4-5).

Puis donc qu'entre les rapports des Langues, il y en a de si évidents, qu'ils sautent d'abord aux yeux, & frappent le peuple même. [...]

C'est ainsi qu'une Langue, qui nous sera déjà connue, ou par art, ou par usage, nous pourra servir d'entrée à la connoissance de toutes celles qui nous sont inconnues ; & que leur affinité remédiera à l'infidélité de la mémoire, en les fixant, & les attachant les unes aux autres. (*Ibid.* : 6).

On croirait lire Raynouard et ses réflexions sur les « identités frappantes » entre langues romanes, bien que Besnier s'attache ici en premier lieu à l'apprentissage des langues et non à l'établissement d'une origine commune parmi celles-ci, même si sa

démarche innerve inévitablement en ce sens. En effet, on retrouve le même principe puisque la comparaison des langues contribue à reconstruire les stades antérieurs de ces mêmes langues, leur évolution, tout en mettant en lumière l'idée de *continuum* linguistique :

[...] quoy-qu'on ne puisse pas douter que nostre Langue ne soit une corruption de la Latine ; j'aurois néanmoins un peu de peine à me persuader que *déchoir* pust venir du *cadere* des Latins, si je ne savois toutes les manières dont i passé par l'alambic.

Ceux qui corrompirent les premiers la Langue des Romains, dirent d'abord *cader*, pour *cadere*, comme le disent encore aujourd'hui les Italiens, qui retranchent très-souvent les voyelles finales, quand elles se rencontrent après les liquides. Ceux qui suivirent, encherirent par-dessus les premiers, & de *cader* formerent *caer*, comme le forment maintenant les Espagnols, par le retranchement du *d*, qui leur est assez ordinaire, quand cette consonne se trouve au milieu des mots. Il y en eût d'autres plus brusques, qui dirent *câr* ou *kêr*, par la contraction de deux voyelles en une, comme l'ont conservé nos Pâisans, & les Picards, qui tiennent beaucoup de l'antiquité ; car c'est ainsi que parloient nos anciens François, qui racourcirent les mots autant qu'il leur estoit possible, pour former une Langue aussi libre que l'est leur humeur.

Nos Ancêtres, au lieu de *kêr*, prononcèrent *cher*, changeant une lettre trop ferme, dans une autre plus douce, comme il se trouve dans les vieux Romans qui nous restent ; & nous enfin, par le changement d'une voyelle dans une diphtongue, de *cher*, nous avons formé *choir*, qui commence à n'être plus à la mode, quoy-qu'il soit composé *déchoir*, soit encore du bel usage.

Ainsi *cadere*, *cader*, *caer*, *câr*, *kêr*, *cher*, *choir*, & *déchoir*, sont une chaîne assez parfaite, mais qui ne pourroit estre que fort défectueuse, si nous avions perdu par malheur quelqu'un de ses chaînons (*Ibid.* : 22-23).

Ces idées de chaîne et de chaînons font particulièrement sens au regard du cadre théorique de notre étude, de la notion d'IC et des tableaux synoptiques comparatifs que nous avons illustrés précédemment (ceux de Raynouard et ceux de Vayssier). Si l'on perd un maillon, la chaîne se défait, se rompt et le *continuum* suspend son cours si dialectes et patois n'y sont pas incorporés, si les petites langues devenues petites pour des raisons sociopolitiques sont laissées de côté. La démarche de Besnier est en ce sens originale et intéressante à plus d'un titre, pour son époque, bien qu'il fût largement imprégné des conditions de son temps, comme en atteste le mythe de la décadence par rapport à un âge d'or idéal que l'on retrouve dans l'extrait précédent. Malheureusement, sa méthode n'aura été suivie d'aucune application pratique. Mais tout comme Raynouard et Vayssier, Besnier aura eu le mérite de mettre en lumière l'importance des variations dialectales dans le processus de comparaison et d'apprentissage des langues. On retiendra, en somme, que ce fut :

Un homme de son temps qui, par sa recherche de relations en tous genres – usinage des notions, voisinage et cousinage des langues – à quoi s'ajoute la prise en considération

de ces langues comme objet d'une science –, un homme de son temps qui fait figure, aujourd'hui, non seulement de précurseur d'une méthode d'apprentissage par l'intercompréhension mais encore et surtout de linguiste au plein sens du terme (Pauchard, 2004 : 250).

Des *Colloquia* à Doujat, de Lancelot à Besnier, on retrouve donc plus ou moins la même pratique comparatiste, « le fait de mettre à parité et ensemble deux ou plusieurs langues – celle/s que l'on parle et comprend, celle/s que l'on apprend » (Escudé, 2019 : 55). Leurs réflexions nous apparaissent comme des clés épistémologiques essentielles pour mieux comprendre l'arborescence et les rouages mécaniques de la didactique contemporaine de l'IC, d'une part, et des réflexions de certains des auteurs de notre corpus, de l'autre.

En effet, cette économie d'apprentissage et cette idée de partir et de s'appuyer sur la langue maternelle pour faciliter l'apprentissage de langues « étrangères » seront grandement retravaillées par Bréal, « un des rares esprits forts de [son] temps » à avoir tenté « de développer une didactique pratique de l'enseignement des langues permettant de sortir des impasses nationalitaires » (Escudé, 2010 : 114) et de la longue tradition de l'école quant à la pureté de chaque langue et l'étanchéité de chaque discipline. Cette tradition, grandement explorée et mise au crible par les travaux d'Escudé (2010 ; 2013b ; 2019), que nous avons aussi détaillée dans le point 2.3.1. du chapitre 2 de notre première partie, est fondamentale pour bien saisir le processus de nationalisation des populations et de normalisation de la langue :

L'école de la Troisième République, à la suite du ministère Duruy qui de 1863 à 1869 opère une politique de francisation active, a été, on l'a compris, un vecteur efficace de la promotion du monolinguisme. Le traumatisme de 1870 a radicalisé la position classique française : il s'agit désormais d'inculquer le mépris ou l'ignorance de la langue vernaculaire et maternelle lorsque celle-ci diffère du français. Il convient de donner de manière systématique et globale à l'ensemble des élèves de France une connaissance univoque de la langue française, sans compromission d'aucune sorte avec d'autres parlers. Il s'agit d'éradiquer tout soupçon de différence. Il faut galvaniser l'esprit français, et le purifier de toute influence séparatiste, extérieure comme intérieure (Escudé, 2010 : 114).

Vade retro diversité linguistique, *vade retro* variation dialectale. Voici le socle de l'enseignement français qui s'est attaché à « faire *tabula rasa* des acquis des enfants ; ne tolérer aucune incidence extérieure sur une construction langagière scolaire, tubulaire et monolithique ; ériger la langue comme un système clos de prescriptions normatives. Apprendre [en somme] dans des tiroirs » (Escudé, 2010 : 114). Pourtant, c'est aussi dans ce contexte que Bréal proposera d'autres orientations possibles en contradiction avec cette idéologie monolingue profondément nationaliste, se refusant à prendre part à

l'extermination des patois en mettant en valeur leur existence et leur pleine légitimité, notamment pour l'apprentissage du français :

[...] Nous avons déjà dit qu'il ne faut pas enseigner le français comme une sorte de latin, mais qu'il faut l'appuyer autant que possible à la langue populaire, dont il est le correctif et l'idéal. Dans la plupart de nos provinces, cette langue populaire s'écarte sensiblement du français proprement dit, tant par la prononciation que par le lexique. On devine que nous voulons parler des patois, que l'ignorance a pu longtemps considérer comme une sorte de corruption ou de caricature du français, mais qui aujourd'hui, grâce à des notions plus saines, commencent à être envisagés sous leur vrai jour, c'est-à-dire comme des dialectes non moins anciens, non moins réguliers que le français proprement dit, lequel pour avoir été le dialecte de l'Île-de-France, est devenu la langue littéraire de notre pays. La plupart de nos instituteurs enseignent le français comme une langue tellement au-dessus du patois qu'on ne peut pas même songer un instant à les mettre en parallèle : le patois pour eux est non avvenu, ou s'ils en parlent, c'est comme un antagoniste qu'il faut détruire. L'élève qui arrive à l'école parlant son patois est traité comme s'il n'apportait rien avec lui ; souvent même on lui fait un reproche de ce qu'il apporte, et on aiderait mieux la table rase que ce parler illicite dont il a l'habitude.

Rien n'est plus fâcheux et plus erroné que cette manière de traiter les dialectes. Loin de nuire à l'étude du français, le patois en est le plus utile auxiliaire, et il ne sera pas difficile de démontrer que là où il existe un patois, l'enseignement grammatical, pour peu qu'on sache s'y prendre, devient aussitôt plus intéressant et plus solide. On ne connaît bien une langue que quand on la rapproche d'une autre de même origine. Le patois, là où il existe, fournit ce terme de comparaison. Quelques règles de permutation données par l'instituteur mettront l'élève en état de trouver les liens de parenté qui unissent les deux langages.

L'idée que le patois est un langage tout à fait digne de mépris est si bien établie dans l'opinion générale qu'il faudra d'abord quelque précaution pour l'introduire à l'école. La première fois que le maître introduira une phrase patoise, j'entends d'ici le bruyant et profond éclat de rire qui l'accueillera. Les élèves tout surpris auront le sentiment comme si la civilisation était soudainement représentée par eux et l'ignorance par l'instituteur. Mais que le maître ne se laisse point décontenancer, qu'il répète tranquillement sa phrase ou quelque chose d'analogue. Le rire recommencera, mais déjà il sera moins spontané et il s'y mêlera l'idée qu'il y a là quelque chose à quoi ils n'avaient jamais songé et dont ils vont avoir l'explication. C'est le moment où l'enfant prête l'oreille. Montrez-lui alors que la phrase patoise peut se ramener aisément à la forme française. Faites comprendre où résident les différences et quelles sont les analogies. L'enfant commencera à considérer son propre langage sous un tout autre aspect : la forme française lui apparaîtra comme une sœur d'un rang plus élevé qui tend la main à sa sœur du peuple, ou comme l'espèce ennoblie par la greffe à côté de l'espèce sauvage. Il ne sera plus étonné que de son rire de tout à l'heure. [...]

(Bréal, 1872 : 59-61).

Tout comme Vayssier, on voit bien qu'il prend de la distance avec « l'opinion générale » méprisante de toute diversité, décortiquant les représentations qui accompagnent cette idée de patois en elle-même et dans son intégration au sein de l'école, dans les pratiques didactiques. Bréal reprendra d'ailleurs quasiment mot pour mot son développement dans la notice « Langue maternelle » du *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction publique* de F. Buisson (1882 : 1120) :

[...] L'enfant, quand il arrive à l'école, apporte avec lui cette langue maternelle, et c'est là un premier fond auquel l'instituteur attribuera avec raison une grande importance. Pendant longtemps on a trop enseigné le français comme une langue morte. [...] C'est toujours une surprise de voir ce que savent les enfants. [...] On doit avant tout tirer de l'enfant ce qu'il sait ; c'est alors un plaisir pour lui de voir que la grammaire n'est pas une chose nouvelle qu'on lui apporte du dehors, mais qu'il la pratique depuis longtemps de lui-même.

Comme l'a exposé Boutan (1998 : 30), il s'agit bien d'une

question également vive dans le domaine de l'enseignement, où, sans prendre cependant de mesures centrales spectaculaires, le grand ministre de l'Empire libéral Victor Duruy avait, de 1863 à 1869, tâché d'impulser une francisation active des régions allophones. C'est dire que Bréal parlait dans un moment où l'émotion patriotique et les habitudes prises pouvaient rendre plus difficile la prise en compte de ses arguments.

On retrouve d'ailleurs, là aussi, la référence au rire, où Bréal analyse une situation pédagogique concrète et va même jusqu'à orienter une certaine posture professorale qui ne manque pas de faire écho à l'actuelle didactique de l'IC. En effet, dans cette optique, le professeur/formateur n'est plus uniquement celui qui détient tout le savoir, qui professe et fait cours devant un public, à l'écoute, en quelque sorte passif. Le changement de perspective qu'inaugure la didactisation de l'IC passe aussi par un renversement pédagogique où les apprenants deviennent acteurs de leur apprentissage, actifs au sein de la classe, et où le rôle du formateur est désormais davantage celui d'un médiateur, d'un guide, dont l'une des premières tâches est de mettre en évidence le répertoire langagier de son public, les langues en présence au sein de la classe, pour optimiser le développement de la compétence plurilingue au travers d'exercices de comparaison de langue à langue. Il n'est pas demandé au professeur/formateur, en ce sens, de maîtriser à la perfection l'ensemble des langues cibles, celles qui sont travaillées au sein du cours et/ou celles maîtrisées à des degrés divers par les apprenants mais de savoir se faire justement « ignorant » pour encourager le jeu des différences et des analogies entre langues par les apprenants eux-mêmes. « Considérer son propre langage sous un tout autre aspect » : voilà l'enjeu. Bien sûr, le discours de Bréal n'est pas exempt d'une certaine verticalité entre la langue française, cette « sœur d'un rang

plus élevé qui tend la main à sa sœur du peuple », et le patois, mais l'idée est là, demeure formulée avec quelques précautions oratoires.

Bréal reprendra son argumentaire à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878 où il prononce un discours sur l'enseignement de la langue française devant un public d'instituteurs venus de toute la France. Vers la fin de son intervention, la question des patois réapparaît mais, cette fois, « les précautions oratoires sont beaucoup plus sur un registre affectif, ce qui est rhétoriquement explicable par rapport à sa situation de conférencier, face à un public qu'il faut d'abord séduire » (Boutan, 1998 : 36). Dans cet ordre d'idées, il n'hésite pas à se positionner d'égal à égal avec celui-ci, ce que laisse transparaître l'usage du pronom indéfini : « En premier lieu, on enseigne trop la langue française comme une langue morte : on suppose que l'élève ne sait pas le français, qu'il ne l'a pas parlé avant d'entrer à l'école » (Bréal, 1878 : 194). Cela illustre d'ailleurs la méthode didactique du *tabula rasa* qu'il va cependant démanteler en affirmant le pendant inverse de celle-ci, à savoir partir de ce que savent déjà les apprenants : « C'est toujours une surprise de voir ce que savent les enfants. [...] Nous devons tirer de l'enfant ce qu'il sait. » (*Ibid.* : 195). Tout comme Ronjat¹⁶ l'avait déjà souligné par rapport à la linguistique, il affirme clairement que ce sont des préoccupations extérieures au champ de l'enseignement/apprentissage des langues qui sont venues « gâter » et « embrouiller » les pratiques pédagogiques les plus simples et les plus évidentes :

Ceci m'amène à toucher à une question sur laquelle je ne sais pas si je serais de votre avis. C'est la question des patois (*mouvement d'attention*), question très-difficile, parce qu'on y a mêlé des éléments étrangers à l'éducation. L'esprit de parti s'en est emparé ; la politique, la mauvaise politique, peut tout gâter : elle peut embrouiller les choses les plus claires ; mais je me placerai uniquement au point de vue de l'enfant et, à ce point de vue, je dois dire que je suis un ami des patois (*Ibid.* : 213).

Puis, il reprend quasiment la même image sororale que dans son ouvrage de 1872 mais, cette fois, en prenant l'exemple de deux frères n'ayant pas eu le même parcours de vie :

Voici comment je comprends les rapports du français et du patois :

Deux frères sont nés à la campagne. L'un, plus entreprenant, ou conduit par les événements, s'en va à la ville, il y apprend beaucoup de choses nouvelles, fait des voyages, se met en contact avec une foule d'hommes et choses, entre dans la vie politique, écrit, devient député, ministre ; il rentre ensuite dans son village et y retrouve son frère qui a labouré son champ, a élevé sa famille, a ressenti le contre-coup des événements politiques, mais est toujours resté sur son domaine, faisant valoir ses propriétés et, par là, servant à sa manière son pays. Ces hommes ne parleront plus la même langue : il est

16.- « La méconnaissance de ce fait s'explique principalement par des préoccupations étrangères à la science du langage : *Il n'i a pas deux Frances...* Ceci n'a rien à voir avec la question. C'est de la politique, ou, si l'on veut, de l'histoire, ce n'est pas de la linguistique » (Ronjat, 1909 : 178).

évident que l'un possèdera une foule de mots, une foule d'idées que l'autre n'aura pas. Il est certain aussi que le frère resté dans la maison paternelle aura l'esprit un peu fermé, il aura des préjugés, des superstitions ; mais, d'autre part, il se peut qu'il ait du bon sens, du naturel, de la finesse, et que pour les sentiments intimes du cœur il soit au moins son égal. Est-ce que ces deux hommes ne s'aimeront pas autant parce qu'ils ne parleront pas la même langue ? Est-ce que le citadin va dédaigner son frère ou lui prêcher le dédain de la vie qu'il a menée ? Je crois qu'il devra tâcher de l'élever jusqu'à lui, mais en prenant pour point de départ ses connaissances et ses habitudes. Il respectera tout ce qu'il y a de bon, de sain dans le développement naturel de cet enfant de la campagne. Voilà comment je comprends les rapports du patois et de la langue littéraire. Ce ne sont pas des ennemis ; si la guerre s'établissait entre eux, ce serait pour le dommage de l'un et de l'autre. Au point de vue pédagogique, je crois que c'est toujours une chose dangereuse d'apprendre à l'enfant à mépriser ce qu'il doit à la maison paternelle. (*Applaudissements*) (*Ibid.* : 213-214).

Boutan (1998 : 39) a bien analysé ce passage, autour de cette image forte « loin d'être sans rapport avec une réalité vécue par ses interlocuteurs : surtout quand on pense à la tendance continue des déplacements de population de la campagne vers les villes, avec la dimension de supériorité intrinsèque de ces dernières en tant qu'assurant l'avant-garde civilisatrice ». Elle est aussi présente dans la notice « Langue maternelle » (1882 : 1121) : « Que nos enfants accueillent toujours avec affection et curiosité ces frères déshérités du français ! » L'image est en effet percutante et permet de montrer que la proximité du patois et du français est un atout didactique pour l'apprentissage de l'une ou de l'autre de ces langues « sœurs ». Nous sommes (encore) loin cependant de l'enseignement bilingue à la manière des *Calendretas* (occitan-français) ou des écoles *Diwan* (breton-français) qui verront le jour dans les années 1970, et Bréal ira même jusqu'à dire qu'il ne demande pas aux instituteurs d'enseigner le patois à l'école, n'entendant « prescrire de ligne de conduite à personne » (Bréal, 1878 : 217). Pourtant son analyse nous semble être un premier jalon dans la prise en compte de la diversité linguistique pour l'enseignement des langues, en France, allant même jusqu'à proposer un enseignement différencié en fonction du contexte géographique de chaque instituteur : « je ne crois pas que nous devons avoir des écoles uniformes comme les gares de chemins de fer, qui, le long de nos voies ferrées, présentent toujours le même aspect et dont le modèle, toujours le même, a été expédié de Paris » (*Ibid.* : 215) ; « votre manière d'agir doit varier suivant le pays. Comme je vous le disais, des éléments étrangers se sont mêlés à la question, je voudrais voir l'école s'appuyer sur les originalités natives » (*Ibid.* : 217).

Ces relations intranationales entre la langue française et les langues régionales pouvant facilement soutenir leur apprentissage sont corroborées, de la même façon, par des relations internationales, du moins de voisinage, entre la langue française et celles

qui l'entourent. Là aussi, Bréal (1882 : 1121) n'hésite pas à être très imagé pour rendre son propos plus solennel et plus parlant :

Pour les élèves voisins de nos frontières du Midi, l'italien ou l'espagnol aideront à éclairer le français ; ils seront comme des plantes exotiques qui appellent l'attention sur les productions de notre sol. Pour tous ceux qui, à côté du français, possèdent un patois, le patois donnera pareillement matière à de nombreux et instructifs rapprochements.

C'est la même logique de comparaison entre langues proches et voisines que nous avons explicitée dans la première sous-partie de ce chapitre. De la comparaison avant toute chose, encore et toujours, puisqu'il « s'agit de nous mettre en état de comprendre et de parler les langues de nos voisins », « objet de première nécessité » (Bréal, 1886 : 235-236) qu'illustre cette métaphore végétale. Bréal aboutira finalement au même développement dans sa conférence de 1886 sur l'apprentissage des langues étrangères :

Ne négligeons-nous pas d'une manière injuste et imprévoyante deux langues, sœurs de la nôtre, l'espagnol et l'italien ? Par l'espagnol, toute l'Amérique du Sud devient accessible, le Brésil, la Plata, la Colombie, et un peu plus haut, le Mexique. Tous ces États, qui sont en communauté d'idées avec nous, et qui envoient volontiers leurs enfants passer quelques années à Paris, méritent bien que nous nous mettions en contact plus direct avec eux. Ici encore, nous ne savons pas profiter de nos avantages naturels. Au sud de la Garonne, tout le monde parle déjà à moitié espagnol. J'ai vu, l'an dernier, une mère de famille, dans une ville au midi de Bordeaux, qui se plaignait à moi du français que parlaient ses quatre fils, jeunes garçons de huit à douze ans, lesquels passaient autant de temps sur le port qu'à l'école : – Vous figurez-vous, Monsieur, qu'au lieu de dire : *J'aime mon père, j'aime ma mère*, ils disent : *J'aime à mon père, j'aime à ma mère. Si tu bats à mon frère, je te battraï toi*. Quel français ! quelle éducation ! – Je dus convenir qu'au point de vue de la syntaxe française, cela était défectueux : mais c'était excellent comme espagnol, car en cette langue, pour permettre de mieux reconnaître le régime direct, on le fait souvent précéder de la préposition *à*. Les mêmes enfants, en leur patois, changeaient *l'f* en *h* comme de vrais Catalans. Il n'y avait qu'à continuer pour les mettre en état, sans grande peine, de parler, de lire et d'écrire l'espagnol. Au lieu de tirer des employés de l'étranger, nous pourrions lui en expédier.

Et l'italien, si cher à nos aïeux, cette musique parlée, qu'il nous coûterait si peu de savoir, combien de Français le possèdent ! On croit le savoir quand on lit des journaux dont le contenu nous est connu d'avance. (Bréal, 1886 : 244-245).

Que ce soit pour l'enseignement/apprentissage de la langue française ou ceux des langues dites étrangères, l'exercice de comparaison procure donc les mêmes bénéfices, ces « avantages naturels », et permet d'intégrer « une communauté d'idées » commune, par-delà les langues et les frontières puisqu'il n'y a pas « dans le cerveau des cases distinctes destinées à loger des dictionnaires et des grammaires » (*Ibid.* : 255). L'exemple

de l'italien nous semble par ailleurs représenter typiquement ce que sera développé dans certaines méthodes d'ICLR à la fin du XX^e siècle, comme *Eurom4* puis *Eurom5*.

À la même période, G. Paris a proposé une réflexion analogue dans une lettre adressée à son amie Amédée Durande, le 18 janvier 1857, concernant sa lecture de l'ancien français du *Roman de Renard* :

Je lis présentement de l'allemand, à savoir, deux ouvrages de Goethe, Hermann et Dorothee, dont je n'ai encore vu que peu de choses ; puis Reineke Fuchs, autrement dit le Roman de Renard [*sic*], dont je lis aussi l'original en français du XIII^e siècle ; cela m'amuse et m'intéresse beaucoup. L'étude du français ancien facilite considérablement celle de l'italien. Dans ce temps-là, ces deux langues, sorties de la même souche, avaient une foule de mots communs ; l'italien depuis lors a peu changé ; mais le français s'est tout à fait transformé, en sorte que l'italien moderne ressemble plus au vieux français qu'au nouveau. Quand je connaîtrai bien le roman et l'italien, le provençal sera peu de chose ; et avec le provençal et l'italien, qu'est-ce que l'espagnol ? Je voudrais savoir autant de langues que peut en contenir mon cerveau : c'est autant de cercles concentriques qui agrandissent et les connaissances et l'étendue du jugement (*apud* Bähler, 2004 : 41).

Premier constat : puisque cela l'amuse et l'intéresse, il se donne les moyens de comprendre. L'intentionnalité est alors indéniable et première dans toute tentative d'intercompréhension. Mais du même coup, seconde constatation, sa réflexion nous semble contraster, paradoxalement, avec ce que nous avons vu précédemment sur ses positions épistémologiques quant aux parlers de France (1888). Partant de sa propre expérience de lecture en langues étrangères, « il met en rapport l'histoire de la langue, les couches diachroniques d'un même système, avec les autres langues et/ou variétés proches » (Calvo del Olmo, 2019 : 133). Pourquoi donc avoir été tant vindicatif, dans ses réflexions théoriques sur l'idée de frontières et concernant la réalité des dialectes, qu'il nia promptement (1888), alors même que sa propre pratique d'intercompréhension réceptive l'a amené à vouloir « savoir autant de langues que peut en contenir [s]on cerveau », tels des « cercles concentriques qui agrandissent et les connaissances et l'étendue du jugement » ? C'est un peu comme reconnaître ou affirmer une chose et son contraire, à savoir qu'il est possible d'établir des ponts parmi la diversité des langues, notamment en France, pour mieux les comprendre, tenant compte de ce *continuum*, mais que finalement seule la langue française a droit de cité puisqu'elle est la langue de la nation et qu'« il n'y a pas deux Frances ». Encore une fois, il convient de bien comprendre que ce sont certainement des préoccupations extérieures à l'étude du langage, des langues, et de leur enseignement/apprentissage qui ont emmené G. Paris à être si énantiosémique. Rappelons d'ailleurs que ce dernier bénéficiait d'une position particulièrement privilégiée puisque linguiste éponyme de la capitale française dans laquelle il consacra toute sa carrière, du Collège de France à l'EPHE. Affirmer des positions

politiques contraires ou allant à l'encontre de l'unité linguistique nationale lui aurait probablement porté préjudice. Toujours est-il que l'idée d'ICLR est alors imbriquée dans un imbroglio idéologique, foncièrement politique, même dans son déploiement didactique. Rappelons-nous : « *difficilis per praecepta via, facilis per exempla* ».

Cela est d'autant plus perceptible que, quelques années avant la conférence de G. Paris (1888), même la notice sur les « Langues Romanes » rédigée par Marty-Laveaux pour le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction publique* (1882) de Ferdinand Buisson recommandait les bienfondés didactiques de la comparaison linguistique :

Ce qui est peut-être plus nécessaire, c'est d'insister ici sur l'utilité qu'on devrait tirer de ces découvertes, non plus seulement dans le domaine de l'érudition, mais dans l'enseignement courant et pratique.

Si nous voulons apprendre l'italien ou l'espagnol, nous le prenons au moment actuel de son développement et pour ainsi dire à son point d'arrivée ; ne serait-il pas meilleur de remonter au point de départ, à l'origine, et d'observer la langue que nous désirons savoir dans ses rapports avec la nôtre ? En procédant ainsi, nous avancerions, il est vrai, un peu plus lentement, mais nous pourrions compter sur un succès beaucoup plus complet.

Il y a là aussi un secours qu'il importe de ne pas négliger, si l'on veut seulement se livrer à une étude sérieuse de la langue française. On commence à comprendre qu'il faut la connaître, au moins d'une façon générale, depuis son origine, qu'il faut se rendre un compte historique de la formation successive des règles diverses qui la régissent ; mais on se borne encore à l'étudier en elle-même ou tout au moins à la comparer à sa mère, la langue latine, sans la rapprocher des langues sœurs. Cependant, si nous sommes une fois persuadés, comme il importe tant que nous le soyons, que l'enseignement doit de nos jours être, non pas dogmatique, mais expérimental, nous nous convainçons que les exemples tirés des autres langues romanes peuvent nous être d'une aide journalière dans les démonstrations que nous avons à faire au sujet de la langue française.

Au lieu, par exemple, de nous contenter d'affirmer que les adverbes de manière se forment en ajoutant *ment* au féminin de l'adjectif, ou même, en faisant un pas dans le domaine historique, de faire remarquer que *ment* vient de *mens*, n'est-ce pas donner une preuve décisive à l'élève qui doute encore que *sainement* soit la transcription du latin *sana mente*, que de lui montrer ces deux mots persistant sous leur forme purement latine dans l'italien et dans l'espagnol, où ils ne présentent d'autre différence qu'un rapprochement plus immédiat, qu'une sorte d'agglutination ? Il peut en être de même dans beaucoup d'autres cas analogues. Ainsi la formation du futur français, je *vous dirai*, de *j'ai à vous dire*, devient d'une évidence complète lorsqu'on trouve indifféremment en provençal *dir vos ai* et *vos dirai*.

Ce n'est pas seulement la partie grammaticale de notre langue qui peut être éclaircie par des comparaisons de ce genre. Elles sont également utiles pour l'étude de la formation du vocabulaire. [...] L'étude de ces idiomes est donc indispensable, au moins dans une certaine mesure, pour la connaissance historique et raisonnée de notre propre langue (Marty-Laveaux, 1882 : 1927).

La première phrase de cette notice résume à elle seule la transposition didactique de l'ICLR. D'un sujet linguistique d'érudition, au prisme de la méthode historico-comparative, est venue l'idée que l'on peut explorer la comparaison des langues en tant que pratique (méta)didactique, laquelle est alors indispensable pour la « connaissance historique et raisonnée » du français. On croirait lire Besnier et les fondements de la grammaire de Port-Royal. Or, comme l'a expliqué Escudé (2019 : 57) :

Cet article est définitivement supprimé lors de la seconde édition de 1912. Le traitement comparatif des langues, la compréhension de leur fonctionnement dans un système qu'elles coordonnent, la priorité accordée à la réflexion active du fonctionnement des langues pour ce qu'elles sont et pour ce qu'elles servent (en mention et en usage), la prise en compte de ce fait de la diversité des langues existantes dans une communauté donnée et *a minima* dans la communauté scolaire considérée, tout cela est écrasé au profit de la conception d'une langue unique et suffisante considérée comme un « système clos de prescriptions normatives ».

Même Jean Jaurès aura pourtant œuvré à l'application didactique de questions linguistiques pour la formation de générations futures. Dans son article intitulé « L'Éducation populaire et les "patois" » qui fut publié le 15 août 1911 dans *La Dépêche*, on retrouve les mêmes développements qu'avaient pu déjà formuler Lancelot, Vayssier, Bréal ou Marty-Laveaux :

Pourquoi ne pas profiter de ce que la plupart des enfants de nos écoles connaissent et parlent encore ce que l'on appelle d'un nom grossier « le patois ». Ce ne serait pas négliger le français : ce serait le mieux apprendre, au contraire, que de le comparer familièrement dans son vocabulaire, sa syntaxe, dans ses moyens d'expression, avec le languedocien et le provençal. Ce serait, pour le peuple de la France du Midi, le sujet de l'étude linguistique la plus vivante, la plus familière, la plus féconde pour l'esprit.

Ce qu'il propose est en effet analogue à cette économie pédagogique : prendre comme point de départ les langues maternelles des apprenants pour mieux apprendre le français, d'une part, et, de l'autre, élargir l'apprentissage d'autres langues de la même famille par l'exercice de comparaison :

Par-là serait exercée cette faculté de comparaison et de raisonnement, cette habitude de saisir entre deux objets voisins, les ressemblances et les différences, qui est le fond même de l'intelligence. Par là aussi, le peuple de notre France méridionale connaît un sentiment plus direct, plus intime, plus profond de nos origines latines. Même sans apprendre le latin, ils seraient conduits, par la comparaison systématique du français et du languedocien ou du provençal, à entrevoir, à reconnaître le fonds commun de latinité d'où émanent le dialecte du Nord et le dialecte du Midi. Des siècles d'histoire s'éclaireraient en lui et, penché sur cet abîme, il entendrait le murmure lointain des sources profondes.

Cette même dialectique des ressemblances et différences à l'origine des études linguistiques est ainsi au fondement de l'intelligence humaine et d'une certaine éducation qui œuvre au rapprochement des peuples par le respect de la diversité linguistique et culturelle, au prisme de l'unité latine mais loin toutefois de l'uniformisation des consciences. Les réflexions de Jaurès sont à ce titre édifiantes :

Du même coup, ce qu'on appelle « le patois » est relevé et comme magnifié. Il serait facile aux éducateurs, aux maîtres de nos écoles de montrer comment, aux XII^e et XIII^e siècles, le dialecte du Midi était un noble langage de courtoisie, de poésie et d'art ; comment il a perdu le gouvernement des esprits par la primauté politique de la France du Nord, mais que de merveilleuses ressources subsistent en lui. Il est un des rameaux de cet arbre magnifique qui couvre de ses feuilles bruissantes l'Europe du soleil, l'Italie, l'Espagne, le Portugal. Quiconque connaîtrait bien notre languedocien et serait averti par quelques exemples de ses particularités phonétiques qui le distinguent de l'italien, de l'espagnol, du catalan, du portugais, serait en état d'apprendre très vite une de ces langues.

Et même si on ne les apprend pas, en effet, c'est un agrandissement d'horizon de sentir cette fraternité du langage avec les peuples latins. Elle est bien plus visible et sensible dans nos dialectes du Midi que dans la langue française, qui est une sœur aussi pour les autres langues latines, mais une sœur un peu déguisée, une sœur « qui a fait le voyage de Paris ». L'Italie, l'Espagne, le Portugal s'animent pour de plus hauts destins, pour de magnifiques conquêtes de civilisation et de liberté. Quelle joie et quelle force pour notre France du Midi si, par une connaissance plus rationnelle et plus réfléchie de sa propre langue et par quelques comparaisons très simples avec le français d'une part, avec l'espagnol et le portugais d'autre part, elle sentait jusque dans son organisme la solidarité profonde de sa vie avec toute la civilisation latine ! [...]

Il faut apprendre aux enfants la facilité des passages et leur montrer par-delà la barre un peu ensablée, toute l'ouverture de l'horizon.

J'aimerais bien que les instituteurs, dans leurs Congrès, mettent la question à l'étude.

C'est de Lisbonne que j'ai écrit ces lignes, au moment de partir pour un assez lointain voyage, où je retrouverai d'ailleurs, de l'autre côté de l'Atlantique, le génie latin en plein épanouissement. C'est de la pointe de l'Europe latine que j'envoie à notre France du Midi cette pensée filiale, cet acte de foi en l'avenir, ces vœux de l'enrichissement de la France totale par une meilleure mise en œuvre des richesses du Midi latin.

Notons là aussi la référence à la *Stammbaumtheorie* avec la métaphore de l'arbre généalogique des langues, où le patois est l'« un des rameaux de cet arbre magnifique qui couvre de ses feuilles bruissantes l'Europe du soleil, l'Italie, l'Espagne, le Portugal ». L'image, bien que ne rendant pas complètement justice à la réalité des contacts de langues, est pédagogiquement salutaire pour représenter « la facilité des passages » d'une langue romane à une autre, ainsi que leur parenté. Les réflexions de Jaurès font ainsi écho à celles de Bréal puisqu'on retrouve la même idée de fraternité parmi ces langues latines et le même objectif de comparaison entre ces dernières pour soutenir

leur apprentissage, rapide qui plus est, et pour motiver une certaine ouverture d'esprit, « un accroissement d'horizon ».

Jaurès développe d'ailleurs les mêmes principes dans son article « Méthode comparée », publié le 15 octobre 1911 dans la *Revue de l'Enseignement Primaire*, dont le titre illustre la transposition du comparatisme linguistique à la didactique des langues. Partant de ses propres observations de terrain dans le Pays basque concernant les pratiques langagières bilingues d'enfants de Saint-Jean-de-Luz, Jaurès en arrive à formuler ce qui nous semble être les fondements didactiques de l'ICLR, à savoir exploiter l'exercice de comparaison pour l'enseignement/apprentissages des langues :

Puisque ces enfants parlent deux langues, pourquoi ne pas leur apprendre à les comparer et à se rendre compte de l'une et de l'autre ? Il n'y a pas de meilleur exercice pour l'esprit que ces comparaisons ; cette recherche des analogies et des différences en une matière que l'on connaît bien est une des meilleures préparations de l'intelligence. Et l'esprit devient plus sensible à la beauté d'une langue basque, par comparaison avec une autre langue il saisit mieux le caractère propre de chacun, l'originalité de sa syntaxe, la logique intérieure qui en commande toutes les parties et qui lui assure une sorte d'unité organique.

Ce qui est vrai du basque est vrai du breton. Ce serait une éducation de force et de souplesse pour les jeunes esprits ; ce serait aussi un chemin ouvert, un élargissement de l'horizon historique.

Mais comme cela est plus vrai encore et plus frappant pour nos langues méridionales, pour le limousin, le languedocien, le provençal ! Ce sont, comme le français, des langues d'origine latine, et il y aurait le plus grand intérêt à habituer l'esprit à saisir les ressemblances et les différences, à démêler par des exemples familiers les lois qui ont présidé à la formation de la langue française du Nord et de la langue française du Midi. Il y aurait pour les jeunes enfants, sous la direction de leurs maîtres, la joie de charmantes et perpétuelles découvertes. Ils auraient aussi un sentiment plus net, plus vif, de ce qu'a été le développement de la civilisation méridionale, et ils pourraient prendre goût à bien des œuvres charmantes du génie du Midi, si on prenait soin de les rajeunir un peu, de les rapprocher par de très légères modifications du provençal moderne et du languedocien moderne.

Même sans étudier le latin, les enfants verraient apparaître sous la langue française du Nord et sous celle du Midi, et dans la lumière même de la comparaison, le fonds commun de latinité, et les origines profondes de notre peuple de France s'éclaireraient ainsi, pour le peuple même, d'une pénétrante clarté. Amener les nations et les races à la pleine conscience d'elles-mêmes est une des plus hautes œuvres de civilisation qui puissent être tentées.

J'ai été frappé de voir, au cours de mon voyage à travers les pays latins que, en combinant le français et le languedocien, et par une certaine habitude des analogies, je comprenais en très peu de jours le portugais et l'espagnol. Si, par la comparaison du français et du languedocien, ou du provençal, les enfants du peuple, dans tout

le Midi de la France, apprenaient à trouver le même mot sous deux formes un peu différentes, ils auraient bientôt en main la clé qui leur ouvrirait, sans grands efforts, l'italien, le catalan, l'espagnol, le portugais. Et ils se sentiraient en harmonie naturelle, en communication aisée avec ce vaste monde des races latines, qui aujourd'hui, dans l'Europe méridionale et dans l'Amérique du Sud, développe tant de forces et d'audacieuses espérances. Pour l'expansion économique comme pour l'agrandissement intellectuel de la France du Midi, il y a là un problème de la plus haute importance, et sur lequel je me permets d'appeler l'attention des instituteurs.

En tant que député socialiste, son discours est alors profondément marqué d'une « déclinaison manifestement politique » (Calvo del Olmo, 2019 : 140), tourné vers une éducation humaniste œuvrant à une éthique de la communication dans le fait de prendre pleinement conscience de soi-même, au prisme de ce « fond commun de latinité », tout en respectant la pluralité des langues et cultures, leur « harmonie naturelle ». Sa démarche nous rappelle d'ailleurs grandement celle de Tourtoulon ou de Ronjat puisqu'il fut « frappé de voir », « au cours de [ses] voyages », donc au plus près des pratiques langagières *in situ*, qu'il arrivait facilement à comprendre le portugais et l'espagnol par « cette habitude des analogies ».

Malencontreusement, tel que l'a souligné Escudé (2010 : 117), « l'assassinat de Jaurès, le 31 juillet 1914, précipite le ralliement des forces de gauche à l'« union sacrée » en faveur d'une guerre nationale contre l'Allemagne qui sera déclarée trois jours après ». Ronjat s'exile en Suisse avec sa famille car il est accusé de germanophilie puisque son épouse, Ilse Loebell, est allemande. Leur espoir mutuel de voir se rassembler les peuples, dans le respect réciproque, « restera ainsi longtemps enseveli par la violence de la guerre, de la haine et de l'intolérance » (Calvo del Olmo, 2019 : 140).

Seul Meillet (1914 : 167), qui sera d'ailleurs un des seuls linguistes de sa génération à avoir été épargné par la Grande Guerre, ira dans la continuité de ses prédécesseurs, concordant que « la constatation de la parenté facilite beaucoup l'apprentissage des langues » :

[...] la seule correspondance, espagnol *h* = italien et français *f*, fait prévoir la forme de beaucoup de mots, comme esp. *haba* = ital. *fava*, fr. *fève* ; esp. *hacer* = ital. *facere* = fr. *faire* ; etc. Du même coup l'on voit que l'*h* espagnole, qui apparaît comme une divergence dans le système phonétique des langues romanes, est la transformation d'une *f*, et comment, par suite, l'espagnol se ramène historiquement au type général de ces langues. Il se trouve de plus que les vocabulaires concordent dans une large mesure ; le fait que l'espagnol a un grand nombre de mots arabes qui ne se retrouvent ni en italien ni en français ou que le français a des mots gaulois et germaniques qui ne se retrouvent ni en italien ni en espagnol ne change rien à la parenté ; car il s'agit d'emprunts. La preuve d'une parenté de langues est d'autant plus solide qu'elle se rapproche plus du cas qui vient d'être sommairement décrit.

Quelques décennies plus tard, Charles Bally (1865-1947), professeur de linguistique à l'Université de Genève, en s'intéressant notamment aux fondements de la « crise du français » telle qu'elle est « expérimentée ou imaginée dans la société, à travers la presse, chez les intellectuels et dans les représentations de l'homme ordinaire » (Bally, 2004 : quatrième de couverture), en arrive finalement au même constat et aux mêmes conclusions que Lancelot, Vayssier, Tourtoulon, Bréal, Ronjat et Jaurès, au sujet de la didactique des langues : « C'est en cultivant à fond les ressources et les ressorts de la langue maternelle qu'on pourrait le mieux préparer l'apprentissage des autres idiomes » (Bally, 1931 : 146). Pourtant, cette idée de « crise » de la langue qui se double d'une crise de la transmission de la langue aura raison de la « capacité à gérer sur un espace continental le bilinguisme dans l'éducation (Escudé, 2019 : 56) à un moment d'« enfermement explosif des nationalismes » et donc d'« abdication de toute considération politique, sociale, linguistique et scolaire du bi-plurilinguisme chez des individus comme dans des communautés nationales données » (*Ibid.* : 59).

Se mesure, en somme, un certain malaise au fil de ce parcours historiographique sur une notion qui n'en finit pas d'être confrontée à des idéologies linguistiques agoraphobes et profondément nationalistes. La didactisation de l'ICLR n'échappe dès lors pas à ce choc des représentations sur le langage, les langues et leur apprentissage, entre volonté de clôture monolingue et compartimentation de l'enseignement de chaque langue d'une part, et tentative d'ouverture, de passage et de fédération entre les peuples et les langues, de l'autre. Pourtant, comme l'a si bien formulé Calvo del Olmo (2019 : 140) : « [...] comme une sorte de semence qui germe au réveil du printemps, ces ouvrages seront récupérés postérieurement pour les idées qu'ils apportent aux chercheurs sur le bilinguisme, la formation linguistique, le plurilinguisme, le multiculturalisme et l'intercompréhension entre les langues romanes ». En ce sens, nous considérons toutes ces réflexions, de Raynouard à Meillet, comme ayant participé à la création de la constellation de connaissances linguistiques et didactiques relatives à l'ICLR. Elles sont aux sources de cette idée puisque chaque texte est venu en dresser les contours, que ce soit dans l'appréhension du phénomène, dans les interactions langagières des êtres humains, comme attribut, compétence ou comportement intrinsèque à cet animal politique, ou que ce soit dans l'orientation didactique de cette approche qui transpose l'exercice de comparaison interlinguistique à l'enseignement/apprentissage des langues.

Dans cette perspective, toutes ces sources sont venues dépeindre la complexité des identités linguistiques, d'une identité commune et pourtant plurielle, et la capacité à comprendre les autres variétés romanes à partir de la langue maternelle de tout un chacun. L'expérience directe des pratiques d'IC de chaque auteur est en ce sens fondamentale dans leur processus réflexif et leur prise de conscience d'un sentiment d'appartenance commune. Dans cette dialectique de forces sous tensions, entre esprit de clocher

et force d'intercourse, distanciation et identification, différenciation et unification, c'est le contact direct avec des locuteurs qui ne partagent pas la même langue qui aura en effet participé au processus de moulage conceptuel de cette idée allant au-delà des frontières.

Notons finalement que toutes les réflexions didactiques que nous avons explorées se fondent sur l'exercice de comparaison des langues. De Doujat, Beauzée, Lancelot ou Besnier à Bréal, Marty-Laveaux, Jaurès ou Meillet, la même logique comparatiste est en effet à l'œuvre. Tout comme nous sommes tous et toutes l'étranger-ère de quelqu'un, la construction identitaire ne peut ainsi se passer de la confrontation des autres. Du reste, cela corrobore l'analyse de Rousseau (1993 : 100), pour qui :

La comparaison des langues est la discipline fondatrice de la linguistique moderne en tant que science, tous les grands linguistes de notre siècle ayant d'abord été des comparatistes. Elle a obtenu des résultats considérables et même si elle se risque de nos jours dans des voies qui peuvent paraître aventurées, elle ne mérite certes pas l'oubli un peu condescendant qu'on lui porte souvent aujourd'hui. Ce sera peut-être à la didactique des langues d'en exploiter les principaux acquis et de lui redonner une légitimité nouvelle.

En dernier ressort, nous avons pu repérer, lors de formation d'ICLR¹⁷, et en IC, qu'il faut toujours accompagner les apprenants à surpasser certaines représentations, certaines idées reçues ou préjugés sur le langage, les langues et leur apprentissage, notamment sur le droit à l'erreur, la prise de risque et l'approximation. Il s'avère alors que c'est justement la comparaison interlinguistique qui participe de ce travail de déconstruction, ce qui ne va cependant pas de soi pour autant. Tout un chacun est conditionné par certaines normes, idéologies et traditions d'apprentissages des langues, qu'elles soient maternelles ou étrangères. D'où, à notre avis, la nécessité et le véritable bénéfice d'entrer en intercompréhension par une prise de conscience de son histoire et de son historicité, ce que notre recherche, nous l'espérons, aura contribué à rendre compte. C'est là, il nous semble, la véritable aspiration d'une éducation linguistique tournée vers cette réalité intuitive et ancestrale au contact des langues, des cultures et des identités, dont l'ambition est avant tout politique puisque cette démarche prône la compétence partielle de compréhension pour développer et légitimer un plurilinguisme plus partagé et plus institué, « au-dessus des inégalités entre les peuples et les communautés, face aux conflits, au mépris et à la xénophobie qui naissent [précisément] du manque de compréhension » (Calvo del Olmo, 2019 : 142). Ce n'est finalement pas une histoire nouvelle, ça tourne en boucle depuis la préhistoire de l'humanité et continue de tourner encore à notre époque actuelle, d'autant plus dans un contexte mondial de recrudescence des nationalismes, de fortes migrations et de tensions géopolitiques exacerbées.

17.- Comme lors de la Quinzaine des Langues, événement promu par l'Université Savoie Mont-Blanc, membre de l'Unita (Chambéry/France), en juin 2021.

Conclusion et discussions

Cette thèse en cotutelle franco-brésilienne est à l'image du vaisseau sur la mer que propose Saussure pour symboliser les tribulations de la communication humaine. Nous en résumerons dès lors le cheminement, de la manière dont nous avons abordé nos questions et objectifs de recherche jusqu'aux procédures qui ont conduit aux résultats présentés ici.

Alors que notre idée de départ était de conceptualiser et d'expérimenter un module didactique en intercompréhension intégrée de manière à transposer la méthode Euro-mania en milieu universitaire, à l'UFPR au Brésil, il nous a fallu changer de cap, au cours de notre parcours de recherche, compte tenu des perturbations contextuelles qui ont précipité notre retour en France. L'éloignement de notre terrain de recherche nous a ainsi amené à prendre de la distance avec notre objet/sujet de recherche, l'intercompréhension entre langues romanes, et notre domaine d'expertise, la didactique des langues. Nous nous sommes dès lors attachés à instruire une réflexion qualitative de type méta sur les fondements théoriques de ce concept pluriel et complexe, partant du constat d'un besoin soulevé par la communauté scientifique intercompréhentiste sur l'historiographie – à compléter – de ce dernier : ses sources, tensions et variations épistémologiques. Au moment où le monde semblait avoir suspendu son cours, et face à tant d'incertitudes pour donner suite à notre ambition première, nous avons ainsi pris le parti de tenter de répondre à cette demande, dont nous avons d'ailleurs décelé l'existence, la récurrence et l'importance par la lecture de travaux de chercheuses et chercheurs du domaine.

L'ICLR bénéficie certes aujourd'hui d'un espace académique, scolaire mais aussi non institutionnel dans lequel elle fut transposée en tant qu'approche méthodologique pour l'enseignement/apprentissage des langues, sous l'égide politique de l'Union européenne qui a notamment financé les premiers projets d'expérimentations didactiques ayant donné lieu à la réalisation de méthodes et de manuels, de référentiels de compétences et de sites web. Son intégration dans ces espaces ne s'est cependant pas faite sans peines et demeure toujours confrontée à une kyrielle de représentations, préjugés et idées reçues relevant de la matrice d'idéologie monolingue, surtout en France, en matière de (didactique de) langue(s). Le plurilinguisme, la pratique de plusieurs langues, n'y est plus totalement perçu comme quelque chose de fautif et

de honteux, ou pire comme une plaie sociale, mais persistent encore les fantômes du monolinguisme ainsi qu'une forme de plurilinguisme écorché, standardisé, qui passe surtout par le tout à l'anglais ou de bilinguisme de langues hégémoniques. On valorise davantage, dans nos sociétés occidentales, une personne maîtrisant l'anglais à côté de la langue nationale plutôt qu'une autre maîtrisant par exemple l'occitan, le breton, l'arabe (voir Wakim, 2020) ou toute autre (variété de) langue dont le capital symbolique fut longtemps inférieur, voire méprisé. Néanmoins, en explorant et en tirant parti des éléments facilitateurs, des ponts et leviers de la communication entre locuteurs de langues du même *continuum*, l'IC permet d'enclencher un cercle vertueux, compris comme une alternative éthique pour « la construction d'une citoyenneté tout à la fois fière de ses origines et ouverte aux pluralités d'un monde globalisé » (Escudé, Janin, 2010 : 117). Depuis une trentaine d'années, elle a pu véritablement se développer en tant qu'approche plurielle des langues et des cultures grâce à l'initiative d'une pluralité d'actrices et d'acteurs œuvrant pour la prise en compte politique de la diversité linguistique et culturelle pourtant toujours présente au fil de l'évolution de l'humanité.

C'est ce déjà-là, ancestral, qui attisa notre curiosité, d'autant plus que de premiers travaux du domaine avaient mis en lumière l'historicité de l'ICLR dont la première occurrence en langue française est attestée dès 1913 dans la thèse de Jules Ronjat. Dans cette perspective, nous avons cherché à articuler (la didactique de) l'ICLR comme domaine de connaissance et comme programme de recherche selon une orientation historiographique pour revenir aux fondements épistémologiques de cette idée et pour rendre compte de son élaboration conceptuelle. À l'origine, nous souhaitions l'analyser au travers de sources documentaires plurilingues, à savoir des études écrites en différentes langues romanes ayant pu s'intéresser à cette notion, son appréhension en tant que phénomène, sa description et sa conceptualisation, mais nous avons rapidement réajusté notre ligne de mire au seul contexte de la France et de ses langues, devant l'ampleur de la tâche et la difficulté de l'accessibilité des sources en question. C'est pourquoi nous avons pleinement investi notre zone de fouille historiographique autour de la conscience que pouvait avoir un groupe d'intellectuels francophones sur ce fait linguistique à un moment historique très important, à savoir la naissance et l'institutionnalisation de la Linguistique moderne en tant que science.

En dressant ce panorama des sources francophones de l'ICLR, nous avons montré comment la comparaison et l'étude de la variation diachronique de ces langues ont constitué un premier jalon dans la construction de cette idée. Le comparatisme fut en effet la mèche de la linguistique romane au début du XIX^e siècle dont la flamme sera ravivée par la didactisation de l'ICLR à la fin du XX^e siècle. C'est dire que le pôle linguistique autour de cet acte de comparaison de langue à langue a servi de fondement technique à la didactique du plurilinguisme, ce que cristallise l'usage des tableaux

synoptiques comparatifs : on est passé d'un usage descriptif pour reconstituer l'origine commune de la famille des langues romanes, notamment dans les travaux de Raynouard et de Vayssier, à un usage pédagogique d'enseignement/apprentissage simultané et intégratif de ces langues en faveur d'un projet d'éducation plurilingue, dont les prémices se sont déjà fait sentir dans les réflexions et les propositions didactiques de Bréal, de Marty-Laveaux et de Jean Jaurès.

D'autre part, nous avons mis en évidence le fait que l'ICLR est intrinsèquement liée, dès l'origine de son appréhension et de sa description en tant que phénomène linguistique, à une controverse socio-politico-idéologique autour de la question des frontières dialectales et de l'existence même des dialectes. Nous avons, à ce titre, mis en évidence deux démarches épistémologiques antagonistes : celle de G. Paris, centraliste, livresque et silencieuse, qui se cantonne à la langue nationale, et annihile toute variation, toute diversité linguistique, et celle de Tourtoulon et de Ronjat, à la périphérie, au plus près des interactions langagières, à l'oral, sur le terrain, où dialectes, patois et variétés de langues ont toute leur importance. Cette controverse nous semble grandement exprimer un certain malaise, atypique en/à la France, quant à la reconnaissance politique de sa diversité linguistique et culturelle, laquelle fut originairement et continuellement source de mépris et de condescendance. Les fondements épistémologiques de l'ICLR sont ainsi au cœur de ces tensions idéologiques, dans un moment de fractures nationalistes et de revendications identitaires. Ils illustrent, d'ailleurs, son aspect bicéphale, presque énantiosémique, ne pouvant se définir que dans la dialectique du contact des langues, des cultures et des identités.

Enfin, en plus d'avoir exemplifié son ancestralité en tant que phénomène tout au long de notre réflexion historiographique, nous avons cherché à rendre compte d'une didactique de l'ICLR avant la lettre, dont les stratégies procédurales trouvent leurs racines épistémologiques dans l'exercice de comparaison interlinguistique. Elles s'appuient sur une économie d'apprentissage pour faciliter le commerce et la communication entre les êtres humains ne partageant pas la même (variété de) langue, prenant comme point de départ les langues maternelles de tout un chacun pour élargir l'apprentissage d'autres langues en exploitant leurs similarités. Cette clé (méta)didactique est presque atemporelle : la même logique comparatiste est en effet à l'œuvre parmi les études de Doujat, Beauzée, Lancelot, Besnier, Bréal, Marty-Laveaux, Jaurès et Meillet. Et il y aurait certainement encore d'autres sources à débusquer.

L'historiographie de l'ICLR n'a cependant pas dit son dernier mot et les résultats de notre étude, laquelle est un maillon d'un projet plus large, sont en ce sens nécessairement partiels. Nous aurions aimé pouvoir aller plus loin dans notre analyse mais la démarche épistémologique nous est apparue finalement très complexe, ce qui nous a amené à procéder à des réajustements progressifs pour resserrer l'étau de notre

investigation. Nous espérons toutefois, d'une part, avoir contribué à cette ligne de recherche et, de l'autre, que de futures (perspectives d')études pourront compléter la nôtre. Il serait en effet souhaitable de penser, d'ouvrir et de comparer l'histoire de la conceptualisation de l'ICLR dans le contexte de la France et de ses langues avec d'autres traditions épistémologiques et scientifiques, d'autres auteur-e-s, dans d'autres aires politico-linguistiques, celles de ses sœurs latines par exemple, ou en deçà ou au-delà de l'axe spatio-temporel de notre étude.

Il y aurait un gain épistémologique à étudier l'histoire de l'appréhension de ce phénomène ancestral de communication au prisme des différentes descriptions à son égard en plusieurs langues romanes mais aussi parmi d'autres familles de langues. Cette historiographie comparée et plurilingue d'un concept dont l'enjeu est celui du passage entre les langues, d'une union dans la diversité, nous semble fondamentale pour prendre encore plus la mesure de cette identité et fraternité pan-romanes, dans la quête d'une connaissance réflexive plurale. Cela mériterait, à notre avis, une étude collaborative internationale et interdisciplinaire de la part d'une équipe de chercheurs-euses mettant leurs savoirs et leurs compétences en synergie sur les traces de l'ICLR, en Italie, en Espagne, en Roumanie, etc. En effet, il serait fort intéressant de prolonger les investigations dans d'autres constellations géographiques, afin de déterminer la manière dont l'IC a été perçue, pensée, décrite et conceptualisée, selon différentes traditions épistémologiques et ce, à différentes époques.

Il serait tout aussi pertinent de sortir d'une historiographie eurocentriste sur ce concept de manière à préciser ses déclinaisons, c'est-à-dire les mécanismes du processus de son appréhension dans d'autres contextes scientifiques et d'autres écosystèmes linguistiques. Nous sommes conscients des limites de notre recherche à cet égard. Bien que nous ayons découvert l'ICLR au Brésil, il est vrai que notre réflexion s'est uniquement portée sur le contexte de la France et de ses langues puisque nous avons cherché à revenir aux sources épistémologiques de cette idée, à la lumière des effluves conceptuelles de la linguistique romane, encore embryonnaire dans ce contexte, n'ayant eu de cesse de se nourrir d'appropriations et de distanciations avec celles développées originellement en Allemagne, entre contacts et conflits. Il serait alors nécessaire de sonder les sources, tensions et variations de l'ICLR hors de l'Europe puisque ces langues sont aussi parlées sur les autres continents, que ce soit en Amérique latine, en Afrique ou dans le Sud-est asiatique. Il y aurait de passionnantes enquêtes à entamer de façon à explorer l'interchangeabilité, les concordances et divergences, de la description et de l'appréhension d'un phénomène d'envergure planétaire et ancestral.

De plus, cela nous semblerait être l'occasion de participer au renouvellement de la linguistique romane au moyen de l'intercompréhension puisque ces deux disciplines des sciences humaines peuvent, comme l'ont souligné Jamet et Negri (2018 : 1476),

représenter un exemple de dialogue fructueux pour contribuer à la valorisation des réalités multilingues dans l'environnement éducatif, « in modo tale che entrambe giungano a forgiare una solida preparazione linguistica che unisca saperi sulle lingue e competenze con le lingue, pur partendo da contesti opposti e muovendosi secondo prospettive diverse¹ ».

Dans cette perspective, il sera tout à fait possible de transposer notre corpus d'étude sous forme de module(s) didactique(s), notamment en intercompréhension intégrée, sur les origines de l'ICLR, pour que le vaisseau arrive finalement à bon port.

1.- « de telle sorte que toutes deux se rejoignent pour forger une solide préparation linguistique qui combine les connaissances sur les langues et les compétences avec les langues, bien que partant de contextes opposés et évoluant selon des perspectives différentes » (traduit par nos soins).

Références bibliographiques

Sources primaires : corpus d'étude

- Bréal, M. (1872). *Quelques mots sur l'instruction publique en France*. Paris : Hachette.
Disponible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k205247d.texteImage>
- Bréal, M. (1878). L'enseignement de la langue française. *Les Conférences pédagogiques faites aux instituteurs délégués à l'Exposition Universelle de 1878*. Paris : Librairie Ch. Delagrave, p. 193-221. Disponible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54738722/f206.item>
- Bréal, M. (1882). Langue maternelle. In Buisson, F., *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, t. 2, partie 2. Paris : Hachette, p. 1120-1122. Disponible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k242404/f1.vertical>
- Bréal, M. (1886). Comment on apprend les langues étrangères, conférence faite à l'Association scientifique le 27 février 1886. *Revue internationale de l'enseignement*, XI, p. 235-255. Disponible en ligne : https://education.persee.fr/doc/revin_1775-6014_1886_num_11_1_2027
- Bréal, M. (1891). Le langage et les nationalités. *Revue des deux mondes*, 108, p. 615-639. Disponible en ligne : https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Langage_et_les_nationalit%C3%A9s
- Jaurès, J. (1911). L'éducation populaire et les « patois ». *La Dépêche – 15 août 1911*. Disponible en ligne : https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99%C3%89ducation_populaire_et_les_patois
- Jaurès, J. (1911). Méthode comparée. *Revue de l'Enseignement Primaire – 15 octobre 1911*. Disponible en ligne : gardaremlaterra.free.fr
- Marty-Laveaux, C. (1882). Langues romanes. In Buisson, F., *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, t. 2, partie 2. Paris : Hachette, p. 1926-1927.
- Meillet, A. (2015) [1914]¹. Le problème de la parenté des langues. *Linguistique historique et linguistique générale*. Limoges : Lambert-Lucas, p. 154-179.
- Meillet, A. (2009) [1915]¹. Les langues et les nationalités. *Langue française et identité nationale*. Limoges : Lambert Lucas, p. 75-89.
- Meillet, A. (2015) [1916]¹. Sur le sens linguistique de l'unité latine. *Linguistique historique et linguistique générale*. Limoges : Lambert-Lucas, p. 388-400.
- Meillet, A. (2015) [1918]¹. Les parentés des langues. *Linguistique historique et linguistique générale*. Limoges : Lambert-Lucas, p. 180-187.

- Paris, G. (1857). Lettre à Amédée Durande du 18 janvier 1857. In Bähler, U. (2004). *Gaston Paris et la philologie romane*. Genève : Droz, p. 41.
- Paris, G. (1872). Romani, Romania, lingua romana, romancium. *Romania*, I, 1, p. 1-22.
- Paris, G. (1888). Les parlers de France. *Revue des patois gallo-romans – T2*. Disponible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k92984n/f161>
- Raynouard, F.-J.-M. (1816). *Grammaire romane, ou grammaire de la langue des troubadours*. Paris : Imprimerie de Firmin Didot.
- Raynouard, F.-J.-M. (1821). *Grammaire comparée des langues romanes de l'Europe Latine*. Paris : Imprimerie de Firmin Didot.
- Ronjat, J. (1897). Promenade en Norvège. *La Montagne, Annuaire du Club alpin français*, p. 412-472.
- Ronjat, J. (1909). La langue provençale : ses limites géographiques, ses dialectes. *Revue de Provence et de Langue d'Oc*, p. 177-184.
- Ronjat, J. (1913). *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Mâcon : Protat-Frères.
- Ronjat, J. (1913). *Le Développement du langage observé chez un enfant bilingue*. Paris : Champion ; rééd. Escudé, P. (2013), Francfort : Peter-Lang.
- Ronjat, J. (1930-1941). *Grammaire Istorique (sic) des parlers provençaux modernes*. Montpellier : Société des langues romanes. (1980, Genève, Slatkine – Marseille, Laffitte ; 4 tomes en 2 volumes). Disponible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58339580/f42.vertical>
- Saussure (de), F. (2016) [1916]¹. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot & Rivages.
- Tourtoulon, (de) C. & Bringuier, O. (2007) [1876]. *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl. Rapport destiné au ministre de l'instruction publique des cultes et des beaux-arts*. Paris : Imprimerie nationale ; reprint Institut d'Estudis Occitans dau Lemosin & Lo Chamin de Sent Jaume, Masseret-Meuzac.
- Tourtoulon (de), C. (1890). *Des dialectes, de leur classification et de leur délimitation géographique*, communication au Congrès de philologie romane de Montpellier, 26 mai 1890. *Revue des langues romanes*, n° 34, p. 130-175.
- Vayssier, J. J. A. G. (1879). *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron*. Rodez : Imprimerie E. Carrère.

Sources secondaires

- Adami, H. & André, V. (eds.) (2015). *De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires*. Berne : Peter Lang.
- Alarcão, I. ; Andrade, A. I. ; Araújo e Sá, M. H. & Melo-Pfeifer, S. (2009a). De la Didactique de la Langue à la Didactique des Langues : observation d'un parcours épistémologique. *Les Cahiers de l'ACEDLE*, 6, p. 3-36.

- Alarcão, I. ; Andrade, A. I. ; Araújo e Sá, M. H. & Melo-Pfeifer, S. (2009b). Intercompréhension et plurilinguisme : (re)configurateurs épistémologiques d'une Didactique des Langues ? *Études de Linguistique Appliquée*, 153, p. 11-24.
- Althusser, L. [1965] (1996). *Pour Marx*. Paris : La Découverte.
- Álvarez, D. ; Chardenet, P. ; Tost, M. (eds.) (2011). *L'intercompréhension et les nouveaux défis pour les langues romanes*. Agence Universitaire de la Francophonie & Union Latine.
- Andrade, A. I. & Araújo e Sá, M. H. (2001). Para um diálogo entre as línguas : da sala de aula à reflexão sobre a escola. *Inovação*, v.14, n. 1/2, p. 149-168.
- Anglade, J. (1926). Jaurès et le Félibrige. *Mercur de France*, 1-1, p. 88-100.
- Araújo e Sá, M. H. ; Hidalgo Downing, R. ; Melo-Pfeifer, S. ; Séré, A. & Vela Delfa, C. (dir.). (2009). *A intercompreensão em Línguas Românicas : conceitos, práticas, formação*. Aveiro : Oficina Digital. Disponible en ligne : http://www.galanet.eu/publication/fichiers/Araujo_e_Sa_et_al_Ed_2009.pdf
- Araújo e Sá, M.-H. & Calvo del Olmo, F. (2021). Éléments pour le recensement de la curricularisation de l'intercompréhension en langues romanes à partir d'expériences menées par un groupe d'universités européennes et latino-américaines. *Recherches en didactique des langues et des cultures*, 18-2. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/rdlc/9620>.
- Aronin, L. (2020). Dominant language constellations as an approach for studying multilingual practices. In Lo Bianco, J. & Aronin, L. (Eds.). *Dominant language constellations: A new perspective on multilingualism*. Springer, p. 19-33.
- Arnaut, K. ; Blommaert, J. ; Rampton, B. ; Spotti, M. (eds.) (2016). *Language and superdiversity*. New York/London : Routledge.
- Aslanov, C. (2002). Quand les langues romanes se confondent... La Romania vue d'ailleurs. *Langage et société*, 99, p. 9-52. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2002-1-page-9.htm>
- Auroux, S. (1986). Histoire des sciences et entropie des systèmes scientifiques. In : *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage*, 7, p. 1-26.
- Auroux, S. (1994). *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège : Mardaga.
- Auroux, S. (dir.) (2000). *Histoire des idées linguistiques. L'hégémonie du comparatisme*, tome 3. Liège : Mardaga, coll. Philosophie et Langage.
- Auroux, S. (2013). Le mode d'existence de la « langue ». *La linguistique*, 49, p. 11-33. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2013-1-page-11.htm>
- Bachelard, G. [1938] (1993). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin.

- Baggioni, G. (1997). Raynouard et sa postérité : les rendez-vous manqués de la linguistique romane française avant sa professionnalisation « parisienne ». *Lengas*, n° 42, p. 59-81.
- Baggioni, D. & Martel, P. (1997). Avant-propos. *Lengas, De François Raynouard à Auguste Brun, la contribution des méridionaux aux premières études de linguistique romane*, n° 42, p. 7-23.
- Bagno, M. (2011a). Lingua e sociedade na história do Brasil. In Álvarez, D. ; Chardenet, P. ; Tost, M. (eds.). *L'intercompréhension et les nouveaux défis pour les langues romanes*. Agence Universitaire de la Francophonie & Union Latine, p. 31-42.
- Bagno, M. (2011b). O que é uma língua? Imaginário, ciência & hipóstase. In Lagares, X. C. & Bagno, M. (org.). *Políticas da norma e conflitos linguísticos*. São Paulo : Parábola Editorial, p. 355-387.
- Bagno, M. (2019). *Objeto língua*. São Paulo : Parábola.
- Bagno, M. (2020). *A evolução das formas gramaticais*. São Paulo : Parábola.
- Bähler, U. (2004). *Gaston Paris et la philologie romane*. Genève : Droz.
- Bailey, B. (2012). "Heteroglossia ". In Martin-Jones, M. ; Blackledge, A. & Creese, A. (eds), *The Routledge Handbook of Multilingualism*. Oxon : Routledge, p. 499-507.
- Bal, M. (2022). « Un rêve culturel : l'Europe au pluriel » : leçon inaugurale au Collège de France le 18/10/22. Présentation. Disponible en ligne : <https://www.college-de-france.fr/agenda/lecon-inaugurale/un-reve-culturel-europe-au-pluriel/un-reve-culturel-europe-au-pluriel>
- Balboni, P. (2010). Epistemologia dell'intercomprensione e della sua didattica. In Ferrão Tavares, C. et Ollivier C. (coord.), *Redinter, Revista da Rede Europeia sobre Intercompreensão*, 1, Chamusca, Edições Cosmos, p. 71-83.
- Baldelli, I. (1988). *Conti, glosse e riscritture : dal secolo XI al secolo XX*. Naples : Morano.
- Bassetto, B. F. [2001] (2013). *Elementos de Filologia Românica : História Externa das Línguas Românicas*, v. 1. São Paulo : EdUSP.
- Bassetto, B. F. [2009] (2016). *Elementos de Filologia Românica : História Externa das Línguas Românicas*, v. 2. São Paulo : EdUSP.
- Bauer, M. & Aarts, B. (2002). A construção do corpus : um princípio para a coleta de dados qualitativos. In Bauer, M. & Gaskell, G., *Pesquisa qualitativa com texto, imagem e som : um manual prático*. Petrópolis : Vozes, p. 39-63.
- Beacco, J.-C. & Byram, M. (2007). *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*. Unité des Politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- Beauzée, N. (1797). *Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondements à l'étude de toutes les langues*. Paris : J. Barbou.

- Becker, L. ; del Valle, J. & Knauer, G. (2002). *La mirada glotopolítica, continuidad y renovación de la romanística / Le regard glottopolitique, continuité et renouveau de la romanistique*. Berlin : Peter Lang GmbH.
- Benavente Ferrera, S. *et al.* (2022). *PanromanIC. Manuale di intercomprensione tra lingue romanze*. Bologna : Zanichelli.
- Bergounioux, G. (1984). La science du langage en France de 1870 à 1885 : du marché civil au marché étatique. *Langue française*, n° 63, p. 7-41. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1984_num_63_1_5195
- Bergounioux, G. (1989). Le francien (1815-1914) : la linguistique au service de la patrie. *Mots*, n° 19, p. 23-40. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1989_num_19_1_1463
- Bergounioux, G. (1994). *Aux origines de la linguistique française*. Paris : Pocket.
- Bergounioux, G. (1997). La grammaire comparée des langues romanes en France, éléments pour une histoire. In Blanche-Benveniste, C. & Valli, A. (dir.). *L'intercompréhension : le cas des langues romanes – Le Français dans le monde. Recherches et applications*. p. 59-74.
- Bergounioux, G. (1998). Science et institution : la linguistique et l'université en France (1865-1945). *Langue française*, n° 117, p. 22-35. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1998_num_117_1_6239
- Bergounioux, G. & de Lamberterie, C. (éd.) (2006). *Meillet aujourd'hui*. Leuven : Peeters.
- Bergounioux, G. (2009). La fonction critique de l'histoire de la linguistique. *Cahiers de l'ILSL*, 26, p. 5-20.
- Bériou, N. (1998). *L'avènement des maîtres de la parole. La prédication à Paris au XIII^e siècle*. Paris : Institut d'études augustiniennes.
- Besnier, P. (1674). *La réunion des langues ou L'art de les apprendre toutes par une seule*. Paris : BNF.
- Berman, A. (2007). *A tradução e a letra ou o albergue do longínquo*. [Traduction de Marie-Hélène Catherine Torres, Mauri Furlan, Andreia Guerini]. Rio de Janeiro : 7 Letras.
- Blanche-Benveniste, C. (1997). « Présentation ». In Blanche-Benveniste, C. & Valli, A. (dir.). *L'intercompréhension : le cas des langues romanes – Le Français dans le monde. Recherches et applications*, p. 5-7.
- Blanche-Benveniste, C. & Valli, A. (1997). Les langues de Christophe Colomb. In *id.* *L'intercompréhension : le cas des langues romanes. Le Français dans le Monde/ Recherches et Applications*. Paris : Hachette, p. 54-58.
- Blanche-Benveniste, C. (2008). Comment retrouver l'expérience des anciens voyageurs en terres de langues romanes ? In Conti, v. & Grin, F. (dir.) (2008). *S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension*. Genève : Georg, p. 33-51.
- Blanchet, P. (2018). *Éléments de sociolinguistique générale*. Limoges : Lambert-Lucas.

- Blommaert, J. (2005). *Discourse*. Cambridge : CUP.
- Bonvino, E. & Caddeo, S. (2007). Intercompréhension à l'oral : où en est la recherche ? In Capucho, F., Alves P. Martins, A., Degache, C. & Tost, M. (orgs), *Diálogos em Intercompreensão*. Universidade Católica Editora, p. 523-533.
- Bonvino, E. (2009). Intercomprensione : passato, presente, futuro. In Lombardi Vallauri, E. ; Mereu, L. (eds.). *Spazi linguistici. Studi in onore de Raffaele Simone*. Rome : Bulzoni, p. 229-243.
- Bonvino, E. et al. (2011). *Eurom5: ler e comprendere 5 linguas românicas*. Milano : Hoepli.
- Boudreau, A. (2021). Idéologie linguistique. *Langage et société*, 171-174. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-171.htm>
- Bouquet, S. & Engler, R. (2002). *Écrits de linguistique générale par Ferdinand de Saussure*. Paris : Gallimard.
- Boutan, P. (1998). *De l'enseignement des langues. Michel Bréal linguiste et pédagogue*. Paris : Hatier.
- Boutet, J. & Costa, J. (2021). Introduction. *Langage et société*, 11-18. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/lshs01.0012>
- Boyer, H. (éd.) (1997). *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?* Paris : L'Harmattan.
- Bréal, M. (1882). *Excursions pédagogiques*. Paris : Hachette.
- Brown, J. (2020). Language history from below: Standardization and koineization in Renaissance Italy. *Journal of Historical Sociolinguistics* 6(1), p. 1-28.
- Byram, M. (2006). *Langues et Identités*. Strasbourg : Conseil de l'Europe, Division des Politiques linguistiques.
- Caddéo, S. & Jamet, M. C. (2013). *L'intercompréhension : une autre approche pour l'enseignement des langues*. Paris : Hachette.
- Calvet, L.-J. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot.
- Calvet, L.-J. (1993) *La sociolinguistique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Calvet, L.-J. (2002). *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris : Plon.
- Calvet, L.-J. (2004). *Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes ?* Paris : Plon.
- Calvet, L. (2021). Politique linguistique. *Langage et société*, 275-280. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-275.htm>
- Calvo del Olmo, F. J. (2012). La Romania : ébauche d'un carrefour linguistique. *Mutatis Mutandis*, vol. 5, 2, p. 391-409.
- Calvo del Olmo, F. J. (2019). « Il futuro ha un cuore antico » : parcours historique des discours sur l'intercompréhension entre langues romanes. *Revue des langues romanes*, t. CXXIII, 1, p. 123-145.

- Calvo del Olmo, F. & Rocha da Cunha, K. M. (2020). Intercompreensão : chave para a aproximação à história das línguas. In Vieira, F. E. & Bagno, M. (dir.). *História das Línguas, histórias da Linguística. Homenagem a Carlos Alberto Faraco*. São Paulo : Parábola, p. 287-308.
- Calvo del Olmo, F. ; Degache, C. ; Marchiaro, S. (coords.) (2021). *Fundamentos, prácticas y estrategias para la didáctica de la Intercomprensión en América Latina*. Córdoba : Universidad Nacional de Córdoba, Facultad de Lenguas.
- Calvo del Olmo, F. & Rocha da Cunha, M. K. (2021). *C'era una volta a Intercompreensão na UFPR : primeira década*. In Shibayama, A. N., Calvo del Olmo, F. & Rocha da Cunha, K. M. (orgs.). *Práticas didáticas e pesquisas em ensino e aprendizagem de línguas e culturas estrangeiras*. Curitiba : Editora UFPR, p. 243-280.
- Calvo del Olmo, F. & Rocha da Cunha, K. M. (2021). A Romania no primeiro quarto do século XXI : um espaço de comunicação plural. In Calvo del Olmo, F. ; Degache, C. ; Marchiaro, S. (coords.). *Fundamentos, prácticas y estrategias para la didáctica de la Intercomprensión en América Latina*. Córdoba : Universidad Nacional de Córdoba, Facultad de Lenguas, p. 34-47.
- Calvo del Olmo, F. ; Fernandes Vailatti, T. ; de Fornel, T. (2022). A intercompreensão como chave para a cooperação acadêmica do consórcio UNITA : Uma experiência formativa. In Daher, C. H. & Rocha da Cunha, K. M. (org.). *Revista X*, v. 17, n° 2. Dossiê Especial – Plurilinguismo, Ensino de Línguas e Políticas Linguísticas. Curitiba : Universidade Federal do Paraná, Departamento de Letras Estrangeiras Modernas, p. 453-482. Disponible en ligne : <https://revistas.ufpr.br/revistax/article/view/83763>
- Canagarajah, S. (2016). Negotiating diversity in English language teaching: A tragedy in four acts. *NUS CELC 5th Symposium Proceedings*. Disponible en ligne : https://blog.nus.edu.sg/eltwo/files/2016/12/1-Negotiating_Canagarajah-221216-14kdf66.pdf
- Canagarajah, S. (ed.) (2017). *The Routledge Handbook of Migration and Language*. London/NewYork : Routledge.
- Candelier, M. ; Camilleri-Grima, A. ; Castellotti, v. ; de Pietro, J.-F. ; Lörincz, I. ; Meissner, F.J. ; Schröder-Sura, A. ; Noguerol, A. & Molinié, M. (2012). *CARAP Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures*. Graz : CELV/Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Candelier, M. & Castellotti, v. (2013). Didactique(s) du (des) plurilinguisme(s). In Simonin, J. & Wharton, S. (eds.), *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*. Lyon : ENS Éditions, p. 179-221.
- Capucho, F. (2008). L'intercompréhension est-elle une mode ? *Pratiques*, 139-140. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/pratiques/1252>.
- Carlucci, A. (2020). How did Italians communicate when there was no Italian? Italo-Romance Intercomprehension in the Late Middle Ages. *The Italianist*, 40 : 1, p. 19-43.

- Castagne, E. & Monneret, P. (2021). *Intercompréhension et analogie*. De Boeck Supérieur, Champs Linguistiques – Recueils.
- Caussat, P. (1989). *De l'identité culturelle. Mythe ou réalité*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Cavalli, M. & Gajo, L. (2020). *Le professeur de langue 2 dans l'enseignement bilingue. Rôles, fonctions et pratiques pédagogiques : Transversalités et spécificités*. Paris : ADEB, coll. Langues et Apprentissages.
- Cellard, A. (2008). A análise documental. In Poupart, J *et al.* *A pesquisa qualitativa : enfoques epistemológicos e metodológicos*. Petrópolis : Vozes.
- Cenoz, J. & Gorter, D. (eds.) (2015). *Multilingual Education. Between Language Learning and Translanguaging*, Cambridge : CUP.
- Cerruti, M. & Regis, R. (2014). Standardization patterns and dialect/standard convergence : A northwestern Italian perspective. *Language in Society*, 43(1), p. 83-111.
- Certeau, M. (de) ; Julia, D. & Revel, J. (1975). *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*. Paris : Gallimard.
- Chabrolle-Cerretini, A.-M. (dir.) (2013). *Romania. Réalité(s) et concepts*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Chambon, J.-P. & Fryba-Reber, A.-M. (1995). Le Félibrige et le mouvement des vigneron de 1907 : quatre lettres inédites de Devoluy à Ronjat. *Lengas*, 38, p. 7-53.
- Chambon, J.-P. & Fryba-Reber, A.-M. (1996). « Sus la draio que condus D'auro en auro au país brodo ». Lettre et fragments divers inédits de Jules Ronjat adressés à Charles Bally (1912-1918). *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 49, Paris, p. 9-63.
- Chaurand, J. (1999). L'essor de la dialectologie. In Antoine, G. & Martin, R. (eds.). *Histoire de la langue française 1880-1914*. Paris : CNRS Éditions, p. 601-604. Disponible en ligne : <http://books.openedition.org/editions-cnrs/9291>
- Chiss, J.-L. (2009). Sciences du langage et didactique des langues : une relation privilégiée. *Synergies Roumanie*, n. 4, p. 127-137.
- Chiss, J.-L. (2014). La didactique des langues comme discipline : contextualisation et historicité. In Aguilar, J. ; Brudermann, C. ; Leclère, M. (éd.). *Langues, cultures et pratiques en contexte : interrogations didactiques*. Paris : Riveneuve, p. 299-314.
- Chiss, J.-L. (2016). *De la pédagogie du français à la didactique des langues : les disciplines, la linguistique et l'histoire*. Paris : Éditions de l'École polytechnique.
- Chiss, J.-L. (2022). *Idéologies linguistiques, politiques et didactiques des langues*. Limoges : Editions Lambert Lucas.
- Christ, H. (2020). *Geschichte des Fremdsprachenunterrichts im deutschsprachigen Raum, von den Anfängen bis 1995, eine Einführung mit einem Vorwort und einem Nachtrag (1995-2020) von Franz-Joseph Meißner*. Giessen University Library Publications. GiF:0n – Giessener Fremdsprachendidaktik : online 14.

- Classen, A. (ed.) (2016). *Multilingualism in the Middle Ages and Early. Communication and Miscommunication in the Premodern World*. Berlin, Boston : De Gruyter.
- Collier, D. Gerring, J. (ed.) (2009). *Concepts and Method in Social Science. The Tradition of Giovanni Sartori*. Londres : Routledge.
- Conti, V. & Grin, F. (dir.) (2008). *S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension*. Genève : Georg.
- Costa, J. (2021). Standardisation. *Langage et société*, p. 319-322. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-319.htm>
- Coste, D. ; Moore, D. & Zarate, G. (1997). *Compétence plurilingue et pluriculturelle*. Strasbourg : Division des Politiques linguistiques.
- Coste, D. (2019). Le plurilinguisme entre variation et évaluation. In Gajo, L. ; Luscher, J.-M. ; Racine, I. ; Zay, F. (éd.). *Variation, plurilinguisme et évaluation en FLE*, Peter Lang : Collection Sprache, Mehrsprachigkeit und sozialer Wandel.
- Couto, D. & Pequignot, S. (dir.) (2017). *Les langues de négociation. Approches historiques*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Creese, A. & Blackledge, A. (eds.). *The Routledge Handbook of Language and Superdiversity*. London/New York : Routledge.
- Cuq, J.-P. & Gruca, I. (2008). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : PUG.
- Dabène, L. (1975). L'enseignement de l'espagnol aux francophones (Pour une didactique des langues « voisines »). *Langages*, 9^e année, n° 39, p. 51-64.
- Dabène, L. (1994). *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues : situations plurilingues*. Paris : Hachette Références.
- Dabène, L. (1995). Apprendre à comprendre une langue voisine, quelles conceptions curriculaires ? *Études de linguistique appliquée*, n° 98, p. 103-112.
- Dalgalian, G. (2000). *Enfances plurilingues. Témoignage pour une éducation bilingue et plurilingue*. Paris : L'Harmattan.
- Dalgalian, G. (2020). *Présent et avenir des langues. Une question de civilisation*. Limoges : Lambert-Lucas.
- De Mauro, T. (2018). *Educazione linguistica democratica*. Bari : Editori Laterza.
- Décimo, M. (2014). *Sciences et Pataphysique – Tome II : Comment la linguistique vint à Paris – De Michel Bréal à Ferdinand de Saussure*. Dijon : Les presses du réel.
- Degache, C. & Garbarino, S. (Ed.) (2017). *Itinéraires pédagogiques de l'alternance des langues : l'intercompréhension*. Grenoble : ELLUG, coll. Didaskein.
- Demoule, J.-P. (2014). *Mais où sont passés les indo-européens ? Le mythe d'origine de l'occident*. Éditions du Seuil.
- Derrida, J. (1968). La différence. *Théorie d'ensemble*. Paris : Éditions du Seuil.

- Desmet, P. & Swiggers, P. (1995). *De la grammaire comparée à la sémantique. Textes de Michel Bréal publiés entre 1864 et 1898*. Louvain : Peeters.
- Desmet, P. (1996). *La linguistique naturaliste en France (1867-1922). Nature, origine et évolution du langage*. Louvain : Peeters.
- Doujat, J. (1644). *Grammaire espagnole abrégée*. Paris : Augustin Courbé.
- Eco, U. [1993] (1997). *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*. Traduit par Manganaro, J.-L. Paris : Éditions du Seuil.
- Éloy, J.-M. (2013). L'inventaire impossible : l'émergence des langues romanes. In Chabrolle-Cerretini, A.-M. (dir.). *Romania. Réalité(s) et concepts*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Escudé, P. (dir.) (2008). *Euro-mania, « j'apprends par les langues, 8-11 ans », méthode d'apprentissage disciplinaire en intercompréhension des langues romanes – programme européen euro-mania, manuels en 6 éditions de langues différentes, EACEA/CNDP/LIDEL/HUMANITAS*.
- Escudé, P. & Janin, P. (2010). *Le point sur l'intercompréhension, clé du plurilinguisme*. Paris : CLE International.
- Escudé, P. (2010). Origine et contexte d'apparition du terme d'intercompréhension dans sa première attestation (1913) chez le linguiste Jules Ronjat (1864-1925). In Ferrão Tavares, C. et Ollivier C. (coord.), *Redinter, Revista da Rede Europeia sobre Intercompreensão*, 1, Chamusca, Edições Cosmos, p. 103-124.
- Escudé, P. (2013a). Intégrer les langues au cœur des apprentissages. Politique, économie et didactique de l'intercompréhension. *Passages de Paris*, n° 8, p. 42-61.
- Escudé, P. (2013b). Quelles orientations de politique des langues ? Regards historiques et textes officiels. In Coste, D. (dir.). *Les langues au cœur de l'éducation. Principes, pratiques, propositions*. Éditions Modulaires Européennes, p. 45-81.
- Escudé, P. (dir.). (2016). *Autour des travaux de Jules Ronjat, 1913-2013, Unité et diversité des langues. Théorie et pratique de l'acquisition bilingue et de l'intercompréhension*. Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Escudé, P. (2018). Introduction : langues et discriminations. *Les Cahiers de la LCD*, 7, p. 13-23.
- Escudé, P. (2019). L'intégration des langues et des disciplines dans les apprentissages. *Actes des journées ASDIFLE-ADEB, Enseigner en contexte bi/plurilingue : enjeux, dispositifs et perspectives*. CLE international, p. 47-62.
- Escudé, P. & Calvo del Olmo, F. (2019). *Intercompreensão : a chave para as línguas*. São Paulo : Parábola.
- Escudé, P. (2020). L'intercompréhension dans les activités didactiques. In Massara, G. (dir.), *Costellazioni. Rivista di lingue e letteratura*, 11, p. 105-126.
- Escudé, P. (2021). Introducció. Las lenguas solo funcionan en interacción : principios y pragmático de la intercomprensión. In Calvo del Olmo, F. ; Degache, C. ; Marchiaro,

- S. (coords.) (2021). *Fundamentos, prácticas y estrategias para la didáctica de la Intercomprensión en América Latina*. Córdoba : Universidad Nacional de Córdoba, Facultad de Lenguas, p. 7-27.
- Escudé, P. (2022). Une introduction à l'*Introduzione*. In De Mauro, T., *Une introduction à la sémantique*. Traduction de Louis-Jean Calvet. Limoges : Lambert-Lucas.
- Escudé, P. (à paraître). Jules Ronjat, Maître de la linguistique occitane ! – Marginalité et centralité de Jules Ronjat (1864-1925).
- Evenou, G. (2016). L'intercompréhension entre langues romanes, levier d'un dialogue interculturel respectueux de la diversité linguistique. *Hermès*, 75. Paris : CNRS Éditions, p. 68-77.
- Fabié, N. (2008). Un romaniste romantique : François Raynouard. *Lengas*, 63, p. 27-46. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/lengas/1305>
- Ferrão Tavares, C. & Ollivier C. (coord.) (2010). *Redinter, Revista da Rede Europeia sobre Intercomprensão*, 1, O conceito de intercomprensão : origem, evolução e definições, Chamusca, Edições Cosmos.
- Fonseca, M. ; Gajo, L. (2016). Apprendre dans le plurilinguisme : contact, intégration et alternance de langues en intercompréhension intégrée. *Domínios de Linguagem*, v. 10, n° 4. Uberlândia, p. 1481-1498.
- Forlot, G. (2012). Critique de l'éducation plurilingue et pluriculturelle, ou comment ne pas se tromper de cible. *Langage et Société*, 140, p. 105-114.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Gallimard.
- François, J. (2017). *Le siècle d'or de la linguistique en Allemagne. De Humbolt à Meyer-Lübke*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Gal, S. (2011). Polyglot nationalism: Alternative perspectives on language in 19th century Hungary. *Langage et société*, 136, p. 31-53.
- Garbarino, S. & Melo-Pfeifer, S. (2020). Décrire et évaluer les compétences en intercompréhension : du référentiel de compétences REFIC (Miriadi) aux descripteurs de compétences en intercompréhension (Eval-IC). In Hülsmann, C., Ollivier, C. & Strasser, M. (ed.), *Lehr- und Lernkompetenzen für die Interkomprehension. Perspektiven für die mehrsprachige Bildung*. Münster : Waxmann Verlag GmbH, p. 103-123.
- Garcia, P. (2009). L'historiographie et l'épistémologie : une ressource pour enseigner l'histoire ? In Hosson, C. de & Robert A. (dir.). Intelligence des contenus et méthodes d'enseignement, *Revue de l'UFR de l'école doctorale ED 400*, p. 73-86.
- Geldof, D. (2018). Superdiversity as a lens to understand complexities. In Creese, A. & Blackledge, A. (eds.). *The Routledge Handbook of Language and Superdiversity*. London/New York : Routledge, p. 43-56.
- Germain, C. (1993). *Évolution de l'enseignement des langues : 5 000 ans d'histoire*. Paris : Clé International.

- Gilles, F. (2017). *Valorisation des analogies lexicales entre l'anglais et les langues romanes : étude prospective pour un dispositif plurilingue d'apprentissage du FLE dans le domaine de la santé*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage, spécialité Didactique et Linguistique, sous la direction de Christian Degache et la codirection d'Olivier Kraif. Grenoble : Université Grenoble Alpes.
- Glessgen, M.-D. (2012). *Linguistique romane : domaine et méthodes en linguistique française et romane*. Paris : Armand Colin.
- Goudin, Y. (2017). *L'intercompréhension en langues sinogrammiques : théories, représentations, enjeux, et modalités d'une didactique de la variation*. Thèse de doctorat en Didactique, sous la direction de Patrick Maurus. Paris, Sorbonne Paris Cité.
- Grübl, K. (2009). Les multiples origines du standard : à propos du concept de *koïnésation* en linguistique diachronique. In Danler, P. ; Iliescu, M. ; Siller, H., *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, p. 572-581.
- Grübl, K. (2013). La standardisation du français au Moyen Âge : point de vue scriptologique. *Revue de Linguistique Romane*, 77, p. 343-383.
- Guéguen, H. (2018). Critique et usage généalogique des concepts. In Magis, C. & Zagyi, V. (éd.), *La Critique au risque de l'engagement*. Paris : Media Critic, Mare et Martin, p. 141-156.
- Gueidão, A., Melo-Pfeifer, S. & Pinho, A. S. (2009). Modelages d'intercompréhension. Que font les chercheurs du concept d'intercompréhension. Deux études de cas. In Araújo e Sá, M. H. ; Hidalgo, A. ; Melo-Pfeifer, S. ; Séré, A ; Delfa, C. V. (org.). *A Intercompreensão em Línguas Românicas : conceitos, práticas, formação*. Aveiro : Oficina Digital, p. 59-76.
- Guernier, M.-C. (2021). Les concepts dans la recherche en didactique du français. *Pratiques*, 189-190. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/pratiques/9443>.
- Guespin, L. & Marcellesi, J.-B. (1986). Pour la glottopolitique. *Langages*, 83, p. 5-34. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1986_num_21_83_2493
- Heers, J. (2008). *Le Moyen Âge, une imposture*. Paris : Perrin.
- Ilari, R. (2018). *Linguística românica*. São Paulo : Editora Contexto.
- Jacquemet, M. (2018). Sociolinguistic superdiversity and asylum. In Creese, A. & Blackledge, A. (eds.). *The Routledge Handbook of Language and Superdiversity*. London/New York : Routledge, p. 379-395.
- Jamet, M.-C. (2007). *À l'écoute du français. La compréhension orale dans le cadre de l'intercompréhension des langues romanes*. Gunter Narr Verlag Tübingen.
- Jamet, M.-C. (2010). L'intercompréhension : de la définition d'un concept à la délimitation d'un champ de recherche ou vice versa ? *Publifarum*, (11). Disponible en ligne : <http://www.publifarum.farum.it/index.php/publifarum/article/view/193>

- Jamet, M.-C. & Spiță, D. (2010). Points de vue sur l'intercompréhension : de définitions éclatées à la constitution d'un terme fédérateur. In Ferrão Tavares, C. & Ollivier C. (coord.). *Redinter, Revista da Rede Europeia sobre Intercompreensão*, 1. Chamusca, Edições Cosmos, p. 9–28.
- Jamet, M.-C. & Negri, A. (2018). La linguistica romanza incontra l'intercomprensione. In Antonelli, R., Glessgen, M. & Videsott, P. (ed.). *Atti del XXVIII Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza (Roma, 18-23 luglio 2016)*. Volume 2. Société de Linguistique Romane/Éditions de linguistique et de philologie, Strasbourg, p. 1476-1487.
- Jessner, U. & Kramersch, C. (2015). Introduction: The multilingual challenge. In Jessner, U. & Kramersch, C. (eds). *The Multilingual Challenge. Cross-Disciplinary Perspectives*. Berlin : Walter de Gruyter, p. 1-18.
- Joseph, J. E. (2021). *Saussure*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Klump, A., Kramer, J. & Willems, A. (2014). *Manuel des langues romanes*. Berlin, Boston: De Gruyter.
- Koerner, E.F. Konrad (1999). *Linguistic Historiography: projects & Prospects*. Amsterdam, Philadelphia: J. Benjamins.
- Kremnitz, G. (dir.) (2013). *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Kremp, V. & Adam-Maillet, M. (2019). *Le plurilinguisme en questions. Abécédaire quizz*. Éditions Migrilude.
- Kruczynski, A. (2004). Typologie de la source, chronologie de l'objet d'étude : L'exemple des chansons de héros du clan des Adibirjära. *Hypothèses*, 7, p. 147-158. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2004-1-page-147.htm>
- Lancelot, C. (1644). *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue latine contenant les rudiments et les regles des genres, des déclinaisons, des preterits, de la syntaxe et de la qualité. Mise en françois, avec un ordre tres-clair et tres-abregé*. Paris : Antoine Vitré.
- Lancelot, C. (1660). *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole*. Paris : Pierre Le Petit, 6^e éd. Disponible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1510380q/f5.item>
- La Valada, I. & Vinhaud, P. (1980). *Parlam occitan. Pitit metode per far los prumiers pas dins nòstra lingua d'òc*. Limoges : La Clau Lemosina,
- Lebedynsky, I. (2006). *Les Indo-Européens. Faits, débats, solutions*. Paris : Éditions Errance.
- Lebsanft, F. & Tacke, F. (eds.) (2020). *Manual of standardization in the Romance languages*. Berlin : De Gruyter.
- Léglise, I. (2021). Contacts de langues. *Langage et société*, 61-64. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-61.htm>

- Lelièvre, D. (2004). *Voyageurs chinois à la découverte du monde. De l'Antiquité au XIX^e siècle*. Genève : Éditions Olizane.
- Lo Bianco, J. (2020). A meeting of concepts and praxis: Multilingualism, language policy and the Dominant Language Constellation. In Lo Bianco, J. & Aronin, L. (eds.). *Dominant language constellations: A new perspective on multilingualism*. Springer, p. 35-56.
- Lodge, A. (2010). Standardisation, koinéisation et l'historiographie du français. *Revue de Linguistique Romane*, 74, p. 5-26.
- Lodge, A. (2011a). Sociolinguistique historique et histoire de la langue française. *Actes du colloque de l'École doctorale d'histoire de Paris 1, INHA, 20 et 21 octobre 2006, Sous la direction de Jean-Marie Bertrand, Pierre Boilley, Jean-Philippe Genet et Pauline Schmitt Pantel*. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Lodge, A. (2011b). Standardisation et Koinéisation : Deux approches contraires à l'historiographie d'une langue. In Dessì Schmid, S. ; Hafner, J. ; Heinemann, S. (ed.). *Koineisierung und Standardisierung in der Romania*. Heidelberg : Winter, Studia Romanica, 166, p. 65-79.
- Lodge, A. (2013). La frontière oc/oïl en Auvergne au Moyen Âge : fiction idéologique ? In Chabrolle-Cerretini, A.-M. (dir.). *Romania. Réalité(s) et concepts*. Limoges : Lambert-Lucas, p. 21-35.
- Lüger, H.-H. ; Giessen, H. G. & Weigel, B. (2012). Entre la France et l'Allemagne : Michel Bréal, intellectuel engagé. Limoges : Lambert-Lucas.
- Manzano, F. (2020). « 1880-1980, un siècle d'études de la variation des langues : Linguistique comparée, dialectologie, ethnographie, structuralisme, avec considération particulière des domaines français, roman et méditerranéen... » Disponible en ligne : <https://hal.science/hal-02522685/document>
- Martel, P. (2010). *Les Félibres et leur temps. Renaissance d'oc et opinion (1850-1914)*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, coll. Saber.
- Maurer, B. (2011). *Enseignement des langues et construction européenne. Le plurilinguisme, nouvelle idéologie dominante*. Paris : Éditions des Archives Contemporaines.
- May, S. (ed.) (2014). *The Multilingual Turn. Implications for SLA, TESOL and Bilingual Education*. Oxon : Routledge.
- Metzeltin, M. (2004). *Las lenguas románicas estándar. Historia de su formación y uso*. Oviedo : Academia de la Llingua Asturiana.
- Meissner, F.-J. (2003). Esquisse d'une didactique de l'eurocompréhension. Tirage à part/pre-print. In Meissner, F.-J. ; Meissner, C. ; Klein, H. G. ; Stegmann, T. D. (éd.). *EuroComRom – les sept tamis. Lire les langues romanes dès le départ*. Aachen : Shaker.
- Meissner, F.-J. (2012). À la recherche des origines d'une didactique du plurilinguisme. In Colombat, B., Fournier, J.-M. & Raby, V. (coord.). *Vers une histoire générale de la*

- grammaire française. Matériaux et perspectives. Actes du colloque international de Paris – HTL/SHEL 27-29/1/2011*. Paris : Champion, p. 533-550.
- Meissner, F.-J. (2021). Analogie – Inférence – Transfert dans une perspective diachronique. In Castagne, E. & Monneret, P., *Intercompréhension et analogie*. De Boeck Supérieur, Champs Linguistiques – Recueils.
- Melo-Pfeifer, S. ; Araújo e Sá, M. H. ; Santos, L. (2013). As “línguas que não sabemos que sabíamos” e outros mitos: um olhar sobre o percurso da Didática de Línguas a partir da intercompreensão. In Pinho, A. S. & Andrade, A. I. (org.) *Cadernos do LALE*, 4 Intercompreensão e Didática de Línguas : histórias a partir de um projeto. Aveiro : Universidade de Aveiro.
- Melo-Pfeifer, S. (2018). The multilingual turn in language education: facts and fallacies. In Bonnet, A. & Siemund, P. (eds.). *Foreign Language Education in Multilingual Classrooms*. New York, Amsterdam : Benjamins, p. 191-212.
- Melo-Pfeifer, S. & Pinho, A. S. (2021). 20 ans d'études sur l'Intercompréhension plurilingue : « empire des sens » ou « liaisons dangereuses » ? Une étude exploratoire du réseau conceptuel de l'intercompréhension. In Helmchen, C. ; Melo-Pfeifer, S. ; Von Rosen, J. (eds.), *Mehrsprachigkeit in der Schule. Ausgangspunkte, unterrichtliche Herausforderungen und methodisch-didaktische Zielsetzungen*. Tübingen : Narr Verlag, p. 35-51.
- Miranda-Paulo, L. (2018). *A Intercompreensão no curso de Letras : formando sujeitos plurilingues a partir da leitura de textos acadêmicos em línguas românicas*. Tese (doutorado), orientada por Heloisa Albuquerque Costa, Universidade São Paulo (USP), Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas (FFLCH). Programa de Pós-Graduação em Estudos Linguísticos, Literários e Tradutológicos em Francês, soutenue le 6/11/2018.
- Mistral, F. (1889). *Lis Isclo d'Or*. Paris : Alphonse Lemerre.
- Monteagudo, H. (2012). A invenção do monolinguismo e da língua nacional. *Revista Gragoatá*, 32, 1, p. 43-23.
- Moore, D., & Brohy, C. (2013). Identités plurilingues et pluriculturelles. In J. Simonin, J. & Wharton, S. (eds.). *Sociolinguistique du contact : dictionnaire des termes et concepts*. Lyon : ENS Éditions, p. 289-316.
- Moreau, M.-L. (1997). Sociolinguistique. Concepts de base, Bruxelles : Mardaga.
- Morenzoni, F. (2008). Les prédicateurs et leurs langues à la fin du Moyen Âge. In Von Moos, P. (éd.). *Entre Babel et Pentecôte : Différences linguistiques et communication orale avant la modernité (VIII^e-XVI^e siècle)*. Zürich and Berlin : Lit, p. 501-517.
- Nicolaï, R. & Tabouret-Keller, A. (2011). *Hugo Schuchardt. Textes théoriques et de réflexion (1885-1925)*. Éd. bilingue. Limoges : Lambert-Lucas.
- Niccoló Machiavelli, M. [1525] (1992, ed. Luigi Russo). *Discorso intorno alla nostra lingua*. Padua : Antenore.

- Oesterreicher, W. (2000). L'étude des langues romanes. In Auroux, S. (dir.). *Histoire des idées linguistiques. L'hégémonie du comparatisme*, t.3. Liège : Mardaga, coll. Philosophie et Langage.
- Oliveira, M. M. (2007). *Como fazer pesquisa qualitativa*. Petrópolis : Vozes.
- Ollivier, C. (2010). Représentations de l'intercompréhension chez les spécialistes du champ. In Ferrão Tavares, C. & Ollivier C. (coord.). *Redinter, Revista da Rede Europeia sobre Intercompreensão*, 1. Chamusca, Edições Cosmos, p. 47-69.
- Ollivier, C. (2013). Tensions épistémologiques en intercompréhension. *Recherches en didactique des langues et des cultures*, 10-1. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/rdlc/1485>.
- Oustinoff, M. & Calvet, L.-J. (coord.) (2016). *Langues romanes : un milliard de locuteurs. Hermès, La Revue*, 75. Paris : CNRS Éditions.
- Palmerini, M. & Faone, S. (2010). Sul camino verso l'intercomprensione. Una riflessione epistemologica. In Ferrão Tavares, C. et Ollivier C. (coord.), *Redinter, Revista da Rede Europeia sobre Intercompreensão*, 1, Chamusca, Edições Cosmos, p. 187-222.
- Palmerini, M. & Faone, S. (2014). No caminho em direção à Intercompreensão. Uma reflexão epistemológica. Traduction de Karine Marielly Rocha da Cunha. In *Revista X*, vol. 2, Dossiê Especial: didática sem fronteiras, p. 120-155.
- Paris, G. (1871). Les Études sur la langue française. *Revue de France*, 1^{re} année.
- Pauchard, J. (2004). Pierre Besnier (1648-1705), un précurseur du programme ICE. In Castagne, E. (ed.). *Intercompréhension et inférences*. Reims : ÉPURE.
- Pavlenko, A. (2006). *Emotions and multilingualism*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Pavlenko, A. (à paraître). Multilingualism and historic amnesia: An introduction. In Pavlenko, A., Lane, P., & A. Duchêne (eds.) *Multilingualism and history*. Cambridge University Press. Disponible en ligne : <https://www.anetapavlenko.com/multilinghist.html>
- Péquignot, S. (2017). Introduction. Prendre langue(s). In Couto, D. & Pequignot, S. (dir.). *Les langues de négociation. Approches historiennes*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 9-23.
- Pop, S. (1950). *La dialectologie. Aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques, 1^{re} partie : dialectologie romane*. Louvain : Presses Universitaires de Louvain.
- Posner, R. (1998). *Las lenguas romances*. Madrid : Cátedra.
- Robins, R. H. [1967] (1997). *A Short History of Linguistics*. Londres : Longman.
- Ronjat, J. (1913). *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Mâcon : Protat frères.
- Rousseau, J. (1995). *Comparaison des langues et intercompréhension*. Sèvres : Centre international d'études pédagogiques.

- Sá-Silva, J. R. ; de Almeida, C. D. & Guindani, J. F. (2009). Pesquisa documental: pistas teóricas e metodológicas. *Revista Brasileira de História & Ciências Sociais*, 1(1). Disponible en ligne : <https://periodicos.furg.br/rbhcs/article/view/10351>
- Sala, M. & Posner, R., Romance languages. *Encyclopedia Britannica*. Disponible en ligne : <https://www.britannica.com/topic/Romance-languages>
- Salvador, A. D. (1986). *Métodos e técnicas de pesquisa bibliográfica*. Porto Alegre : Sulina.
- Sarfati, G. (2020). *Linguistique : Initiation aux grandes théories*. Armand Colin.
- Sasso de Lima, T. C. & Tamaso Mioto, R. C. (2007). Procedimentos metodológicos na construção do conhecimento científico : a pesquisa bibliográfica. *Revista Katálysis*, 10, p. 37-45. Disponible en ligne : <https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=179613967004>
- Saussure, F. (de) [1916] (2016). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Sauvage, J. (2020). Lumière épistémologique et inscription linguistique des didactiques des langues : pour une théorie du langage basée sur le discours. In David, J. & Weber, C., *Le français et les langues. Histoire, linguistique, didactique. Hommage à Jean-Louis Chiss*. Limoges : Lambert Lucas, p. 29-38.
- Sciarrino, E. (2016). *Le plurilinguisme en littérature. Le cas italien*. Paris : Éditions des Archives contemporaines.
- Schuchardt, H. (1884). *Slawo-Deutsches und Slawo-Italienisches*. Graz.
- Sellier, J. (2019). *Une histoire des langues et des peuples qui les parlent*. Paris : La Découverte.
- Séré, A. (2009). Une approche pragmatique du concept d'intercompréhension. In Araújo e Sá, M.-H. ; Hidalgo, R. ; Melo-Pfeifer, S. ; Séré, A. ; Delfa C. V. (org.). *A intercompreensão entre línguas românicas : conceitos, práticas e formação*. Aveiro : Oficina Digital, p. 33-44.
- Sériot, P. (1999). La clôture impossible (L'espace en géographie linguistique : la querelle du continu et du discontinu). In Nicolas, G. (éd.). *Géographie(s) et langage(s). Interface, représentation, interdisciplinarité*. Sion : Institut Universitaire Kurt Bösch, p. 227-248. Disponible en ligne : <http://crecleco.seriot.ch/recherche/biblio/99NIC-SION/99NicSion.html>
- Simmel, G. (2020) [1905]¹. *Philosophie de la mode*. Paris : Éditions Allia.
- Simonde de Sismondi, J. C. L. (1829). *La littérature du midi de l'Europe*. T. I. Paris : Treuttel et Würtz.
- Simonin, J., & Wharton, S. (eds.) (2013). *Sociolinguistique du contact : dictionnaire des termes et concepts*. Lyon : ENS éditions.
- Soler, L. (2019). *Introduction à l'épistémologie*. Paris : Ellipses.
- Spaëth, V. (2020). Être dans l'histoire, faire de l'histoire, faire l'histoire : didactiques du français en perspective. In David, J. & Weber, C., *Le français et les langues. Histoire,*

- linguistique, didactique. Hommage à Jean-Louis Chiss.* Limoges : Lambert Lucas, p. 21-28.
- Spiță, D. & Tărnăuceanu, C. (2010). « GALAPRO » sau Despre intercomprehensiune în limbi romanice. Iași : Editura Universității «Al. I. Cuza ».
- Spitzer, L. (2013) [1918]¹. *Traque des mots étrangers, haine des peuples étrangers.* Traduction de Jean-Jacques Briu. Limoges : Lambert-Lucas.
- Spitzer, L. (2014) [1918]¹. *Anti-Chamberlain. Considérations d'un linguiste sur les Essais de guerre de Houston Steward Chamberlain et l'évaluation de la langue en général.* Traduction de Jean-Jacques Briu. Limoges : Lambert-Lucas.
- Stancati, C. (2009). Histoire et épistémologie des sciences du langage. In Velmezova, E. & Sériot, P. (dir.). *Cahiers de l'ILSL*, n° 26, Discours sur les langues et rêves identitaires. Université de Lausanne, p. 61-72.
- Statius, S. (2005). *Michel Bréal, le don de la parole : textes choisis et présentés par S. Statius.* Lyon : INRP.
- Stehl, T. (1988). Les concepts de continuum et de gradatum dans la linguistique variationnelle. In *Actes du XVIII^e Congrès Internationale de Linguistique et Philologie Romanes*, V, Tübingen, Niemeyer, p. 28-40 et p. 51-54.
- Suso López, J. (coord.). *Plurilinguisme et enseignement des langues en Europe : aspects historiques, didactiques et sociolinguistiques. Trois regards (Willem Frijhoff, Daniel Coste, Peter Swiggers) en parallèle.* Granada, Editorial Universidad de Granada.
- Swiggers, P. (1980). Histoire et historiographie de la linguistique. *Semiotica*, 31 : 1/2, p. 107-137.
- Swiggers, P. (1983). La méthodologie de l'historiographie de la linguistique. *Folia Linguistica Historica*, v. 4, p. 55-79.
- Swiggers, P. (1990). Histoire et historiographie de la linguistique. *Semiotica* 31 : 1/2, p. 107-137.
- Swiggers, P. (2004). Modelos, métodos y problemas en la historiografía de la lingüística. In Corrales Zumbado, C., et al. (Ed.). *Nuevas aportaciones a la historiografía lingüística. Actas del IV Congreso Internacional de la SEHL, La Laguna (Tenerife), 22 al 25 de octubre de 2005.* Madrid : Arco Libros, v. I, p. 113-146.
- Swiggers, P. (2009). La historiografía de la lingüística : apuntes y reflexiones. *Revista argentina de historiografía lingüística*, v. 1. Disponible en ligne : <https://www.rahl.ar/index.php/rahl/article/view/6>
- Swiggers, P. (2010a). History and Historiography of Linguistics: Status, Standards and Standing. *Eutomia. Revista Online de Literatura e Linguística*, v. 3, n. 2. Disponible en ligne : <https://periodicos.ufpe.br/revistas/EUTOMIA/article/view/1702/1288>
- Swiggers, P. (2010b). Les enjeux de l'enseignement des langues aux temps modernes : dimensions ludique, politique et idéologique de la didactique et de la didaxologie. In Suso López, J. (coord.). *Plurilinguisme et enseignement des langues en Europe :*

- aspects historiques, didactiques et sociolinguistiques. Trois regards (Willem Frijhoff, Daniel Coste, Peter Swiggers) en parallèle.* Granada, Editorial Universidad de Granada, p. 79-123.
- Swiggers, P. (2014). La linguistique romane, de Friedrich Diez à l'aube du XX^e siècle. In Klump A. ; Kramer J. ; Willelms A. (éd.). *Manuel des langues romanes*. Berlin : De Gruyter, p. 43-64.
- Swiggers, P. (2017). Linguistic historiography: a metatheoretical synopsis. *Todas As Letras – Revista De Língua E Literatura*, 19(2). Disponible en ligne : <https://editorarevistas.mackenzie.br/index.php/tl/article/view/10471>
- Swiggers, P. (2021). Le calibrage de Langues : la « Matière technique » de l'historiographie de la linguistique. *Confluência*. Rio de Janeiro : Liceu Literário Português, Especial 30 anos, p. 39-55.
- Tabouret-Keller, A. (1988). Contacts de langues : deux modèles du XIX^e siècle et leurs rejetons aujourd'hui. *Langage et société*, 43, p. 9-22.
- Tabouret-Keller, A. (2008). Langues en contact : l'expression contact comme révélatrice de la dynamique des langues. Persistance et intérêt de la métaphore. *Journal of Language Contact*, 2(1), p. 7-18.
- Tabouret-Keller, A. (2011). *Le bilinguisme en procès, cent ans d'errance (1840-1940)*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Tawa, K. (2020). *A comme Afrique*. Gallimard Jeunesse Giboulées.
- Teyssier, P. (2012). *Comprendre les langues romanes, Du français à l'espagnol, italien, portugais & roumain*. Paris : Chandeigne.
- Thiesse, A.-M. (1999). *La création des identités nationales*. Paris : Seuil.
- Thomas, J. (2009). Redécouvrir Jules Ronjat (1864-1925) voyageur, félibre et linguiste. In Alén Garabato, C. ; Arnavielle, T. & Camps, C. (dir.). *La Romanistique dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan, p. 295-305.
- Thomas, J. (2016). L'étude des archives écrites et orales au service de l'historiographie. L'exemple de Jules Ronjat (1864-1925). In Fryba, A.-M. ; Antonelli, R. ; Colombat, B. (éd.). *Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013). Section 15 : Histoire de la linguistique et de la philologie*. Nancy, ATILF. Disponible en ligne : <https://web-data.atilf.fr/ressources/cilpr2013/actes/section-15.html>
- Thomas, J. (2017). *Jules Ronjat entre linguistique et Félibrige (1864-1925). Contribution à l'histoire de la linguistique occitane d'après des sources inédites*. Valence d'Albigeois : Vent Terral.
- Tost Planet, M. (2009). Introduction. In Araújo e Sá, M.-H. ; Hidalgo Downing, R. ; Melo-Pfeifer, S. ; Séré, A. ; Vela Delfa, C. (org.). *A intercompreensão entre línguas românicas : conceitos, práticas e formação*. Aveiro : Galapro.

- Troncy, C. (2014). Le champ des approches plurielles en construction : dessin d'un parcours et d'un univers didactiques. In Troncy, C. (dir.). *Didactique du plurilinguisme. Approches plurielles des langues et des cultures*. Autour de Michel Candelier. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Tuaille, G. (2001). *La littérature en francoprovençal. Avant 1700*. Grenoble : ELLUG.
- Varvaro, A. (2004). *Identità linguistiche e letterarie nell'Europa romanza*. Rome : Salerno.
- Varvaro, A. (2010). Per lo studio dei dialetti medievali. In Ruffino, G. & D'Agostino, M. (ed.) *Storia della lingua italiana e dialettologia*. Palermo : Centro di studi filologici e linguistici siciliani, p. 161-71.
- Verlaine, P. (1884). *Jadis et naguère*. Paris : Léon Vanier.
- Veyne, P. (1971). *Comment on écrit l'histoire*. Essai d'épistémologie. Paris : Seuil.
- Vince, G. (2016). Why being bilingual helps keep your brain fit? *Mosaic Science*. Disponible en ligne : <https://mosaicscience.com/bilingual-brains/>
- Wakim, N. (2020). *L'arabe pour tous. Pourquoi ma langue est taboue en France*. Paris : Seuil.
- Waquet, J.-L. (2017). Conclusions. In Couto, D. & Pequignot, S. (dir.). *Les langues de négociation. Approches historiennes*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 271-280.
- Warnier, J.-P. (1999). *La mondialisation de la culture*. Paris, France : éd. la Découverte.
- Weinreich U. [1953] (1968). *Language in Contact: Finding and Problems*. Paris-La Haye : Mouton.
- Winter-Froemel, E. (2015). Le français en contact avec d'autres langues. In C. Polzin-Haumann & W. Schweickard (Ed.). *Manuel de linguistique française*. Berlin, München, Boston : De Gruyter, p. 401-431.
- Wright, R. (1989). *Latín tardío y romance temprano en España y la Francia carolingia*. Madrid : Gredos.
- Wright, R. (2002). Early Medieval Pan-Romance Comprehension. *A Sociophilological Study of Late Latin*. Turnhout : Brepols, p. 175-190.
- Zantedeschi, F. (2012). La dialectologie avant sa disciplinarisation : la Société pour l'Étude des Langues Romanes, Romania et le statut de la langue d'oc. Supplément électronique à la revue *Histoire, Épistémologie, Langage*, Dossier n° 5.

Sitographie

<https://aibl.fr/seances/montpellier-et-paris-cites-savantes-pour-une-histoire-comparee-de-romania-et-de-la-revue-des-langues-romanes-2/>

<https://www.cnrtl.fr/definition/dialecte>

<https://www.cnrtl.fr/definition/patois>

<https://www.college-de-france.fr/agenda/lecon-inaugurale/un-reve-culturel-europe-au-pluriel/un-reve-culturel-europe-au-pluriel>

<https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/>

<https://delem.ufpr.br/portal/en/delem-2/>

<https://www.etymonline.com/search?q=epistemology>

<https://www.felibrige.org/le-felibrige/vocabulaire/>

<https://histolf.ulb.be/index.php/les-varietes-du-francais/la-variation-diatopique>

<https://langues-romanes.uoh.univ-montp3.fr/content/la-naissance-des-langues-romanes>

<https://www.miriadi.net/>

<https://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre152.htm>

<https://shesl.org/>

